



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



0904

6345

Library of



Princeton University.

Elizabeth Foundation.

cpv

0904
0840

Library of



Princeton University.

Elizabeth Foundation.

906

MERCURE

DE

FRANCE

JOURNAL LITTÉRAIRE ET POLITIQUE



TOME CINQUANTE-HUITIÈME.



A PARIS,

CHEZ ARTHUS-BERTRAND, Libraire, rue Haute-
feuille, N^o 23, acquéreur du fonds de M. *Buisson*,
et de celui de M^{me} V^e *Desaint*.

1814.

DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, rue du Vieux-
Colombier, N° 26, faubourg Saint-Germain.

(RECAP)

0904

.6345

v. 58

1814



MERCURE DE FRANCE.

N^o DCL. — Samedi 1^{er} Janvier 1814.

POÉSIE.

*A une Dame assise devant son miroir, pièce imitée
de COWLEY.*

*So smooth and clear the fountain was
In which his face Narcissus spy'd.*

DANS le cristal d'une onde pure
Narcisse se mirant un jour,
Fut si charmé de sa figure
Qu'il en mourut, dit-on, d'amour :
Après cet exemple terrible,
Cassez, Cloris, votre miroir ;
Ou votre mort est infaillible,
Vous sécherez de désespoir.

Voyez l'alouette étonnée
Qu'attire un miroir séducteur ;
Sa beauté lui coûte la vie,
Moins vaine elle eût fui l'oiseleur :
Ainsi l'amour peut vous séduire
Se sert de vos propres appas,
Sûr d'éterniser son empire
S'il peut vous surprendre en ses laos.

A 2

529759

MERCURE DE FRANCE,

**Mais , je le vois , l'orgueil l'emporte ,
 Rien ne peut vous désenivrer ;
 L'Amour menace , mais qu'importe
 Il est si doux de s'admirer :
 Cloris , que vous êtes peu sage !
 Aujourd'hui l'on brave l'amour ,
 Demain l'on cherche le volage ,
 Mais le fripon fuit à son tour.**

**Le vieillard qui traîne à sa suite
 Dents postiches et cheveux gris ,
 Le tems viendra faner bien vite
 Touffes de roses et de lis ;
 Alors si d'aimer et de plaire
 Vous conceviez le fol espoir ,
 Souvenez-vous , sexagénaire ,
 De consulter votre miroir.**

**Quelle est cette vieille édentée ?
 Direz-vous , d'un ton nasillard :
 Quel teint ! quelle taille voutée !
 Ciel ! si c'était moi , par hasard :
 Témoin trompeur que je méprise ,
 N'abuse plus mes yeux surpris :
 Change d'objet ; ou je te brise ,
 Fais moi voir à seize ans Cloris.**

**Evitez les métamorphoses
 Que produit l'outrage des ans ,
 Hâtez-vous de cueillir des roses
 Elles ne plaisent qu'au printemps ;
 Diane est prude , est inflexible ,
 Affichez comme elle un haut ton ;
 Mais en secret , non moins sensible ,
 Caressez votre Endimion.**

**Mais quoi ! vous changez de figure ,
 Vous frémissez au nom d'amour ;
 Hélas ! ma flamme était si pure
 Que j'espérais plus de retour :
 Mais que dis-je ? semblable au verre
 Qui rompt plutôt que de plier,**

Votre cœur plus dur que la pierre
N'est qu'un miroir d'un triple acier.

P. V. J. BERTRE DE BOUANISSEAUX
(de Thouars), de la Société libre des
sciences, belles lettres et arts de
Paris, etc., etc.

~~~~~

A M. CHARLES L'AFFILÉ, en recevant de lui son recueil  
intitulé le Souvenir des Ménestrels.

LES GRÂCES se mêlant à l'essaim des Amours,  
Tenaient un conseil à Cythère ;  
L'année est sur le point de terminer son cours  
Disaient-elles : qu'offrir à Vénus notre mère ?  
Notre Almanach chéri ? des Muses le recueil ?  
Tous deux ils sont bien faits pour charmer son orgueil ;  
Mais d'un présent nouveau surprenons la Déesse ;  
Réunissons avec ivresse,  
D'Ertepe et d'Erato les talens immortels ;  
Et pour mieux de Vénus mériter le suffrage,  
Donnons pour titre à cet ouvrage,  
*Le Souvenir des Ménestrels.*

Par M<sup>me</sup> DE LA VIEUVILLE.

~~~~~

A M^{lle} CLÉMENTE D***, en lui envoyant le Recueil des
Soupers de Momus, après avoir soupé chez elle où se
trouvaient des dames charmantes.

CLÉMENTE, vos jolis banquets
A nos festins sont préférables ;
On y chante moins de couplets,
Mais les membres sont plus aimables ;
Et si nous égayant chez Comus et Bacchus
Avec le Dieu folet dont nous suivons les traces,
Nous nommons nos soupers les *soupers de Momus*,
Les vôtres sont les soupers de Vénus,
Car on y rencontre les Grâces...
A ces soupers où vos attraits
Et votre esprit et votre humeur charmante
Augmentent la saveur des mets,
Si le Champagne, en mousse pétillante,

MERCURE DE FRANCE,

Ne coule point comme dans nos repas ,
 Votre vin de dessert n'en a pas moins d'appas ,
 Et quand vous le versez de votre main jolie
 Le doux muscat nous semble l'ambrosie.

C'est le nectar de la beauté ;

Quoique par les buveurs l'autre soit plus fêté ,
 Préférons celui-ci ; la gaité qu'il enfante
 Est moins vive , il est vrai , mais toujours plus décente . . .
 Enfin , de votre table où tout plaît , tout enchante ,
 Se lève-t-on ? par un baiser charmant
 On dit alors bonsoir à chaque belle ;
 Par un soupir souvent on se décide ,
 Et d'un ami l'on devient un amant.

H. BOUCHER , *convive des soupers de Momus.*

LE MAGNÉTISME.

Un jour , dans un cercle nombreux ,
 Certain docteur , fort en charlatanisme ,
 Devant un incrédule élevait jusqu'aux cieux
 Les effets de cet art douteux
 Que nous appelons *magnétisme* ,
 Et dont il défiait le pouvoir merveilleux .
 Sur le point d'entamer un discours ridicule ,
 Le médecin dit à notre incrédule :
 Vous qui semblez douter encor
 De l'efficacité d'un art vraiment céleste ,
 Croyez-vous , monsieur l'esprit-fort ,
 Qu'on pût vous endormir d'un geste ?
 Notre homme , au charlatan tout prêt à quereller ,
 Répond : Oh ! pour cela , vous n'avez qu'à parler.

AUGUSTE MOULLE.

PLUS DE PEUR QUE DE MAL.

CONTE.

Un financier tremblant pour ses trésors
 Dans son appartement croyait toujours entendre
 Quelques voleurs prêts à lui prendre
 L'unique objet de ses transports.

Une nuit tourmenté par une peur extrême ,
 Il appelle ses gens , leur dit que des filous
 Sont cachés dans sa chambre même ,
 Et qu'il faut les arrêter tous . . .
 — Les arrêter . . . Ah ! c'est une autre affaire ,
 Car nous ne voyons rien . — Quoi , dit-il en colère ,
 Pas un voleur ? — Eh ! non ; nous ne voyons que vous .
 CH. JOS. CHAMBERT (de Lyen).

~~~~~  
 QUATRAINS. — SUR EMMA.

ELLE avait l'éclat de la rose ,  
 Elle en eut le triste destin ;  
 Celle qui brillait le matin  
 Le soir dans la tombe repose .

A JULIE.

VAINEMENT ta bouche m'enivre  
 Par des baisers remplis de feu ;  
 Aimer pour toi ce n'est qu'un jeu ,  
 Aimer pour ton amant c'est vivre .

AU SAULE DES AMIS.

ARBRE sacré ! sous ton épais feuillage ,  
 Si quelque infortuné vient chercher le repos ,  
 Puisse-t-il un instant oublier tous ses maux ,  
 En respirant sous ton ombrage !

TALAIRAT.

ÉNIGME.

JE suis un composé bizarre ,  
 Fort étonnant sans être rare .  
 Une crosse me sied très-bien :  
 On me voit à l'église , on me trouve à la guerre ;  
 On me rencontre aux champs ; je sers sur la rivière ;  
 Et , comme saint Roch , j'ai mon chien .  
 Je ne suis jamais sans lumière .  
 Il est vrai que je suis beaucoup sur mon déclin :  
 Je n'en suis pas moins craint , même du plus malin .

Mon aspect chez Chloé rend son ame inquiète :  
Mes feux et mon canon sont faits pour effrayer.

Je pourrais passer pour sorcier

Puisque je porte une baguette.

M. LOUIS DUBOIS.

---

### LOGOGRIPHE.

DEUX lettres composent mes pieds ;  
Dans quelque sens que vous lisiez ,  
Cherchez , lecteur , et de toutes manières  
Vous ne pourriez trouver que des rivières.

*Par un abonné de Lunel.*

---

### CHARADE.

LECTEUR , loin des débats  
Qui troublent les Etats ,  
Mon dernier dans son file  
Jouit d'un sort tranquile.  
Mon premier , tous les ans ,  
Reparaît au printems ;  
Alors il te présente  
Des ragoûts séduisans :  
D'une façon bruyante  
Au marché , mon entier  
Fait toujours son métier.

V. B. ( d' Agen . )

---

*Mots de l'ENIGME , du LOGOGRIPHE et de la CHARADE  
insérés dans le dernier Numéro.*

Le mot de l'Enigme est *Cochon*.

Celui du Logogriphe est *Baiser*, dans lequel on trouve : *bat*,  
*aise*, *Asie*, *ris*, *bise*, *braise*, *air* et *bis*.

Celui de la Charade est *Charrue*.



## SCIENCES ET ARTS.

GLOBE GÉOGRAPHIQUE , DÉDIÉ A S. M. LE ROI DE ROME ,  
et adopté par l'Université impériale ; par M. POIRSON ,  
géographe. — Prix , monté sur une colonne dorée et  
vernée , 220 fr. , et sur une colonne d'acajou , 240 fr.  
— A Paris , chez l'Auteur , rue des Fossés-Saint-  
Jacques , n° 34.

(PREMIER ARTICLE.)

LA géographie est aujourd'hui la science à la mode :  
des savans distingués , d'illustres voyageurs , en lui con-  
sacrant leurs veilles et leur fortune , ont reculé ses limites  
et ont su lui donner un degré d'intérêt qu'elle n'avait  
jamais présenté. Les belles cartes se sont multipliées.  
Parmi les plus célèbres artistes dans ce genre , M. Poir-  
son s'est particulièrement distingué ; ses ouvrages tou-  
jours appuyés sur les découvertes les plus récentes , sur  
les observations et les calculs les plus justes , offrent  
une précision et une clarté dignes d'éloges.

Personne plus que lui n'était environné de tout ce qui  
est propre à faire réussir un ouvrage du genre de celui  
qu'il publie. Chargé par S. M. d'exécuter , de concert  
avec M. Mentelle , membre de l'Institut , le grand globe  
géographique des Tuileries , il dut se livrer à des essais  
nombreux , indispensables pour la perfection de la  
construction mécanique , partie jusqu'alors si négligée  
dans ces sortes d'ouvrages , et qui cependant est d'une  
grande importance , puisqu'elle sert de base au reste du  
travail. Il avait à sa disposition pour le globe de l'Em-  
pereur les matériaux les plus précieux. En outre , tou-  
jours en rapport par ses occupations avec les voyageurs  
et les savans les plus distingués , il dut à l'amitié de  
plusieurs d'entre eux , au nombre desquels il s'honore  
de compter le célèbre baron de Humboldt , la commu-  
nication d'ouvrages et de cartes inédites propres à donner

à son globe un intérêt particulier, et à fixer les yeux de l'Europe savante.

Peu content d'avoir ainsi travaillé pour le progrès de la science, M. Poirson a voulu donner à son ouvrage un mérite, qui servira peut-être plus encore à le répandre dans le public que les autres avantages qu'il présente. Il a voulu réunir la beauté et l'élégance même à l'utilité. On ne peut s'empêcher de remarquer le bon goût et le fini même des accessoires. Il a substitué à ces pieds si frêles qui soutenaient une boule pouvant à peine tourner dans des cercles de carton, sans justesse dans leurs divisions, une colonne tronquée qui supporte des cercles dorés d'une exactitude mathématique, un méridien de cuivre divisé avec précision, un globe gravé par les plus habiles artistes de Paris, et si bien colorié, qu'on croirait avoir sous les yeux un dessin au lieu d'une gravure.

Tous ces avantages tendent à faire de l'ouvrage de M. Poirson l'ornement indispensable de tout beau cabinet d'étude, et à faire reléguer dans les greniers les malheureux joujous qui jusqu'à ce jour ont usurpé le nom de *globes*.

Dans un second article, je m'attacherai particulièrement à suivre sur le globe de M. Poirson, les nouvelles découvertes géographiques qu'il présente, et à discuter leur degré d'importance.

Cette importance paraît bien constatée, puisque le conseil général de l'Université impériale, sur le rapport du savant chevalier Delambre, son trésorier, et secrétaire perpétuel de la première classe de l'Institut, a décidé que toutes les maisons d'éducation seraient invitées à démontrer dorénavant la géographie sur le globe de M. Poirson.

C. G. D.



## LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS.

**ABRÉGÉ DES MORALES DE PLUTARQUE**; traduction d'AMYOT, avec l'orthographe de l'Académie. — Un vol. in-12. — A Paris, chez *Brunot-Labbe*, libraire de l'Université impériale, quai des Grands-Augustins, n° 33.

Le génie d'Aristote, de Zénon, de Pythagore avait fait des enthousiastes; mais le bon Plutarque eut toujours beaucoup d'amis. Montaigne et Rousseau avaient une prédilection particulière pour sa manière de conter, ses sages propos, et la liberté de son discours antique.

Au tems de Montaigne, Plutarque n'était pas trop diffus. Il l'est aujourd'hui : l'on a bien plus d'affaires, et incomparablement plus de livres; on veut trouver beaucoup de notions dans un petit nombre de pages. Les extraits conviennent aux circonstances : on en fait trop, on en fait d'inutiles; mais serait-ce une raison de se prévenir en général contre ce travail qui sert à répandre davantage d'excellentes choses? Elles sont facilement oubliées dans les gros volumes où l'on ne trouve rien sans un peu de persévérance. Ce n'est point qu'on ne respecte encore les auteurs célèbres; on connaît leurs noms, et l'on entreprendrait même de les feuilleter si, par je ne sais quel hasard, les brochures du jour, les opuscules rapides et amusans ne se trouvaient pas les premiers sous la main.

Plutarque est l'un des deux plus sages écrivains des premiers siècles de notre ère, et Montaigne, son admirateur déjà cité, le plaçait même au-dessus de Sénèque. « Ces auteurs (Sénèque et Plutarque) se rencontrent en la plupart des opinions utiles et vraies, comme aussi leur fortune les fit naître environ même siècle; tous deux.... venus de pays étrangers; tous deux riches et puissans.... Plutarque est plus uniforme et constant; Sénèque plus ondoyant et divers. Sénèque est plein de

pointes et de saillies, Plutarque de choses. » *Essais*, livre 2.

On a observé très-judicieusement dans le *Journal de Paris* que Plutarque, dans ses *Vies des grands hommes*, n'étant pas un historien, mais un conteur, un peintre, on ne peut en retrancher les détails sans altérer ou détruire la physionomie qu'il donne à ses héros. Ses *Vies* ont cependant trouvé plusieurs abrégiateurs, tandis qu'on ne s'était pas encore occupé de ses *Morales*, bien qu'il s'y montre un peu prolix, et que si l'on en juge par cet *Abrégé* même (quel que soit le discernement avec lequel il est fait), les dix ou douze tomes que ces dissertations remplissent pussent être réduits à un seul volume plus mince encore. C'est que le premier de ces ouvrages, plus généralement estimé, devait aussi, pour d'autres raisons, obtenir plus de lecteurs : la vie des anciens est à quelques égards un roman pour les modernes ; or, on dit que la curiosité excitée ne diminue jamais parmi nous l'intérêt qu'il faut bien s'efforcer de prendre encore aux lectures importantes, et qu'un peu de fantaisie se glisse dans nos plus sérieuses occupations.

Plutarque mérite néanmoins qu'on l'écoute, lors même qu'il n'amuse pas ; il s'est souvenu dans sa conduite de la morale qu'il professait. Bien différent d'un Salluste ou d'un Bacon, plus irréprochable même que Sénèque, il écrivit en philosophe, et vécut en sage. Après avoir, dit-on, voyagé en Egypte dans le même dessein qui doit y avoir conduit les Thalès et les Platon, il ouvrit à Rome une sorte d'école, un lieu de conférences philosophiques ; mais il quitta l'Italie à l'époque de la mort de Trajan qui l'aimait, et il choisit la ville grecque où il était né pour y finir dans la retraite son honorable vie.

Plutarque n'est pas toujours profond ; il dort tout aussi souvent qu'Homère, et il montre du penchant à la crédulité. Des savans ont remarqué qu'il méritait, dans ses récits peu de confiance, et qu'il s'appuyait sur des autorités suspectes. Il me paraît aussi n'être pas exempt de préventions, particulièrement dans la manière dont il combat la doctrine d'Epicure. Enfin Desbrosses, dans

son livre sur le *Culte des Dieux fétiches*, dit que Plutarque, avide d'allégories obscures et incohérentes, s'épuise à chercher du mystère dans le culte des Egyptiens, et à voir tous les emblèmes imaginables jusques dans les différentes couleurs de la robe d'Isis. Mais Plutarque est trop recommandable à d'autres égards pour ne pas se faire pardonner ces défauts ; il abonde en maximes d'une morale pure, et en comparaisons heureuses. Que d'idées justes, quelle gracieuse négligence, et quelle douce persuasion !

Plutarque est à la fois trop fécond et trop connu pour que des citations ajoutent à l'idée que tout littérateur se forme aussitôt d'un extrait de ses Morales. Si je réunissais cependant des réflexions choisies dans cet Abrégé même, ce serait dans le seul dessein de faire lire une fois de plus des pensées qu'il faudrait avoir toujours présentes à l'esprit, et je m'arrêterais d'ailleurs à ce qui pourrait encore paraître neuf dix-sept siècles après le tems où vivait le *dernier des Grecs*. Mais je me borne à un petit nombre de passages, dont le premier particulièrement rappelle à quel degré d'énergie peut s'élever une manière de dire franche et pleine d'abandon. « Les » voluptés sont comme de petites bouffées de vents gra- » cieux qui passent et s'évanouissent incontinent..... ; » mais la douleur n'a garde de glisser et couler ainsi, ni » de mouvoir et chatouiller seulement la superficie de » quelques extrémités du corps ; ains au contraire, ayant » plusieurs racines qu'elle jette et sème çà et là, s'entre- » lace dedans la chair, et y demeure des jours et des » nuits, et des années entières, voire bien les révolutions » des Olympiades toutes accomplies. — L'homme de- » part joie et plaisir à toutes choses qui sont autour de » lui, quand son naturel, et ses mœurs au dedans sont » bien composées, parce que c'est la fontaine et source » vive dont tout ce contentement procède. — Ce qui » nuit autant que chose qui soit à cette tranquillité » d'esprit, c'est quand on a les élans de la volonté, » démesurés et disproportionnés à la puissance. — Or » faut-il que la femme fuye toute occasion de quereller » avec son mari, et le mari semblablement avec sa femme ;

» mais principalement faut-il bien qu'ils s'en donnent de  
 » garde, lorsqu'ils sont couchés ensemble dedans le lit :  
 » car les querelles, injures, courroux et colères qui s'y  
 » engendrent, il est mal aisé de trouver autre tems, et  
 » autre lieu qui les puisse jamais apaiser et guérir. —  
 » Si la parole et remontrance d'un philosophe s'adresse  
 » à un homme privé, qui aime à vivre en repos, elle lui  
 » donne une grande tranquillité et grand calme de toute  
 » perturbation; mais elle ne se distribue pas à d'autres...  
 » Or font bien à tout un peuple ceux qui rendent  
 » gens de bien ceux dont le peuple ne peut se passer;  
 » comme au contraire ceux qui les gâtent jettent, par  
 » manière de dire, un poison mortel, non dans une  
 » coupe, mais en une fontaine qui coule en public, et  
 » dont ils voient que tout le monde boit. — La perfec-  
 » tion, à mon jugement, est en ceux qui peuvent joindre  
 » cette étude de la philosophie avec le gouvernement de  
 » la chose publique. Car il y a communément entre les  
 » hommes trois sortes de vies; l'une active, l'autre con-  
 » templative, la tierce voluptueuse. Cette dernière nous  
 » assimile aux brutes (ou bien nous fait vivre comme  
 » les êtres vivans); la contemplative destituée de l'active  
 » est inutile (c'est-à-dire moins utile); et l'active ne  
 » communiquant pas avec la contemplative, commet  
 » beaucoup de fautes et n'a point d'ornement. »

L'auteur de cet Abrégé l'a fait précéder d'une notice sur Plutarque, et d'une préface courte, mais suffisante et écrite avec justesse. Il a conservé dans le texte le style libre et naturel d'Amyot; mais en modifiant, dit-il, quelques expressions, et en substituant à son orthographe celle de l'Académie. Ce dernier engagement, qui paraît simple, était pourtant difficile à tenir; on devait rencontrer beaucoup de mots embarrassans, et tomber dans l'arbitraire. Fallait-il conserver les *stoïques* ou y substituer les *stoïciens*? Neût-il pas mieux valu dire *au demeurant* que *au demourant*? Dans *cettui-cy* la dernière lettre du moins ne devait-elle pas être changée? Mais ces remarques sont minutieuses, et fussent-elles fondées, on ne pourrait guère s'y arrêter en examinant un travail généralement bien fait.

Dans un chapitre intitulé *Des Symposiaques*, Plutarque agite des questions assez oiseuses ; mais s'étant chargé d'abrégier l'original bien plus que de le corriger, l'auteur de ce volume a dû peut-être donner en petit, Plutarque tout entier, du moins tel qu'il est dans ses *Morales*. — A doncques, on y saura voir, à bon escient et avec délectation, parmi bons propos, voire fructueux devis et gentils endoctrinemens, « Qu'il est prouvé que les corps » des femmes sont plus chauds que ceux des hommes, » pour ce que ceux qui ont la charge de brûler les corps » en mettent toujours un de femme parmi dix d'hommes, » car il aide à faire brûler les autres, d'autant que leur » corps a je ne sais quoi de gras qui brûle comme une » torche. Comment cinq amandes amères prises à chaque » coup, ont force et vertu à l'encontre du vin pur. Que » les nourrices bien apprises se gardent d'exposer leurs » petits enfans aux rayons de la lune, parce qu'étant » pleins d'humidité, comme le sont les bois verts, ils se » tordent et se rejettent. Si le tonnerre ayant fait fendre » la terre, en se servant de l'air comme d'un coin, ceux » qui cherchent les truffes par ces crevasses-là, con- » jecturent mieux où elles sont. Si les dormans ne sont » jamais frappés, ni tués du tonnerre. Qu'un taureau si » farouche et sauvage qu'il soit, l'attachant à un figuier, » il s'apaise et devient tout coi, etc., etc. »

Quant au *Banquet des sept Sages*, l'authenticité de ce faible morceau étant contestée, peut-être eût-il convenu de le supprimer. Plutarque n'y perdrait rien : mais son abrégiateur admet ce chapitre comme lui étant communément attribué, puisqu'il ne donne aucun renseignement à cet égard. Voici en peu de mots, sur quoi se fondent ceux qui le rejettent. 1° L'ouvrage en général est peu digne, soit de Plutarque, soit des sages qu'on fait parler dans cette réunion sans doute imaginaire. 2° Il s'y trouve des inconvenances et des erreurs de détail dans lesquelles Plutarque ne pouvait guère tomber. 3° Périandre et Cléobule, deux des sept sages dans le Banquet, sont exclus de ce nombre dans d'autres endroits de Plutarque. 4° Le style de ce récit n'a point la richesse et l'abondance du prétendu précepteur de Tra-

jan. Je ne prononce point sur cette question ; mais j'observe que si la première objection est fort juste, du moins quant à l'espèce de travestissement de ces hommes vénérés dans leur siècle même, celle qui concerne Périandre et Cléobule paraît manquer de fondement. Les Sept Sages ne sont pas les seuls convives, et l'on ne saurait dire avec certitude de quels noms l'auteur, quel qu'il soit, compose cette liste, sur laquelle on a toujours varié. Il paraît toutefois que Cléobule en fait partie, mais non Périandre ; les six autres seraient l'étranger Anacharsis et Chilon, avec les quatre sur lesquels tout le monde semble être d'accord, savoir Bias, Solon, Thalès, Pittacus.

DE SEN\*\*.

---

REVUE LITTÉRAIRE.

(SUITE.)

PETIT ALMANACH DES DAMES. — Un vol. in-18, orné de gravures. — Prix, 4 fr., broché. — A Paris, chez Rosa, grande cour du Palais-Royal.

LA plupart des Recueils qui paraissent au renouvellement de l'année sont consacrés aux dames, mais de tous ceux que j'ai eu, jusqu'à présent, l'occasion de parcourir, aucun ne m'a fait autant de plaisir que le *Petit Almanach*. Cela ne doit pas étonner car l'éditeur est un homme d'esprit et de talent. Un goût pur a présidé au choix des pièces dont il a composé son volume et si toutes ne sont pas également parfaites on les lit du moins avec plaisir, à l'exception cependant de la *Pomme d'or*, par M. Barjaud, et de l'*Anniversaire* par M. Vieillard. Je n'ai encore rien vu de moins poétique que les vers de ces messieurs : on dirait qu'ils se sont persuadés que pour être poète, il suffisait d'assembler des rimes au bout de quelques lignes d'une prose froide et sans couleur.

La *Lecture de Salon* est l'un des meilleurs morceaux et peut-être même le meilleur du Recueil. C'est un épisode d'un poème didactique dans lequel M. Chaussard donne la poétique des genres oubliés par Boileau. Dire que ce grand poète avouerait hautement son continuateur et reconnaîtrait dans ses vers un élève digne de lui, c'est partager

le sentiment de tous les littérateurs à qui M. Chaussard a bien voulu communiquer des fragmens de son poëme.

M. Ducis qui vient de publier le recueil de ses œuvres si long-tems attendues , a fourni au *Petit Almanach* des morceaux qui ne sont pas un de ses moindres ornemens. Les dames auxquelles il est destiné et qui ont souvent versé des larmes aux représentations de *Hamilcar* et d'*Alceste* souriront de l'aimable bonhomie qui règne dans la *Bromnade au bois de Sartori*, pièce où l'on reconnoît la manière de La Fontaine , et reliront plusieurs fois *Florian*.

L'éditeur , pour assurer le succès de son recueil et en rendre digne du beau sexe auquel il est dédié , y a inséré des vers de ceux de nos poëtes vivans qui jouissent d'une réputation que la postérité confirmera. Ainsi on y lit avec intérêt un fragment du poëme épique dont M. Parseval est depuis long-tems occupé ; une pièce sur les fleurs par M. Mollevaut , qu'on pourra comparer aux jolis vers que l'aimable auteur des *Lettres à Sophie* a consacrés au même sujet ; une charmante fable de M. Lebailly ; quelques pièces de MM. Millevoye , Creuzé de Lesser , Denne-Baron , Dupuy-des-Islets et Valmalette ; un vaudeville de M. Malo ; et un conte fort agréable par M. Vigée.

Il est un nom qu'on aime à retrouver dans tous les recueils consacrés aux muses , c'est celui de M. Victorin-Fabre. Par malheur le *Petit Almanach* ne contient de lui qu'un dixain que je citerais s'il n'avait été déjà publié. M. Fabre , dont le génie poétique a obtenu tant de couronnes , a-t-il pour toujours renoncé aux muses tandis que ses concurrens qui ne furent jamais ses rivaux , fatiguent les lecteurs de leur stérile abondance ? Telle est la question que se font tous les amis des beaux vers. Il est occupé , il est vrai , de grandes recherches historiques , et son éloge de Montaigne , récemment publié , a obtenu du public un prix qui vaut bien une médaille. Mais ces travaux et ces succès ne doivent pas le rendre avare des richesses renfermées dans son portefeuille , et qui ne sont connues jusqu'à présent que d'un petit nombre d'amis.

L'éditeur a grossi son volume de quelques morceaux de sa composition. Ils se font distinguer au milieu de plusieurs pièces très-remarquables elles-mêmes. On pourra s'en convaincre en lisant la *Mort du Tasse*, poëme élégiaque , le *Génie*, ode , et la traduction d'un sonnet de l'auteur de la *Jérusalem délivrée*.

B

Parmi les vers inédits de poètes morts depuis plusieurs années, on remarque un fragment de la *neuvaine* de Marmontel, trois pièces du Pindare français, et quelques morceaux de Florian, de Bertin, de Roucher et de Rhulière. Mais j'observerai en passant que ce distique de Lebrun,

Damis, d'un long quatrain tu fais un long distique,  
Retranche encor deux vers, tu seras jaconique.

qu'on publie comme étant encore inédit, a été imprimé je crois même dans les œuvres de ce grand poète, ou du moins dans quelque recueil, car je le savais par cœur avant d'avoir lu le *Petit Almanach*.

Un ouvrage fait pour les dames doit contenir plusieurs de leurs productions. aussi trouvera-t-on dans celui-ci de fort jolis vers de M<sup>mes</sup> de Montanclos, Bourdic-Viot et Desroches, que les muses pleurent encore. L'épître à M<sup>me</sup> de Sévigné par cette dernière, est un des meilleurs morceaux qui soient sortis de la plume d'une femme, elle est digne de celle à qui elle est adressée, son esprit y revit tout entier, et l'on y retrouve ses grâces, sa finesse et son enjouement.

*La Fête-Dieu dans une campagne*, par M<sup>me</sup> Dufresnoy, respire cette mélancolie religieuse que les femmes éprouvent mieux que nous parce que leur sensibilité est susceptible de plus d'exaltation, et que par conséquent elles doivent mieux peindre. Ce poème, qui s'embellit de ce charme inexprimable attaché à la religion du cœur, est digne de l'auteur de tant de belles élégies qui eussent désarmé Lebrun lui-même s'il avait pu les lire.

M<sup>me</sup> de Wronski a osé faire résonner, non sans quelques succès, la harpe du prophète Roi, et ses imitations du psaume *super flumina Babylonis*, et du psaume, *in exitu Israël de Egypto*, prouvent que les femmes peuvent suivre le vol hardi des Pindare et des Horace, sans craindre d'éprouver le sort du fils de Dédale.

Nommer M<sup>me</sup> Perrier, c'est rappeler une foule de jolies chansons dont le recueil est impatientement attendu. Le *Petit Almanach* en contient une d'elle intitulée les *Faux Plaisirs de la ville*, et qui n'est point inférieure à celles qu'on connaissait déjà. Enfin l'éditeur a recueilli la *Retraite*, petit poème versifié avec beaucoup d'élégance et plein d'une sensibilité douce et d'images gracieuses. M<sup>lle</sup> du Bosc, qui en est l'auteur, n'a que seize ans. On se rappelle qu'à cet âge M<sup>me</sup> de Vannoz avait déjà acquis une réputa-

sion que le tems et ses talens n'ont fait qu'accroître. Que son exemple soutienne M<sup>lle</sup> du Bosc dans une carrière qu'elle est destinée à parcourir avec succès.

Parmi les morceaux en prose que renferme le *Petit Almanach*, on remarque un *portrait de la marquise de Boufflers*, une jolie nouvelle par M<sup>me</sup> Dufresnoy, qui écrit aussi bien en prose qu'en vers, et sur-tout les *Avis d'un père à sa fille*. Cet opuscule où respire toute la belle ame de Condorcet, fut écrit par ce malheureux père que son ardent patriotisme avait fait proscrire, au moment où il allait être la victime des assassins auxquels il n'avait pas voulu sacrifier ses vertus, sa conscience et ses devoirs.

Six jolies gravures ornent le *Petit Almanach*, elles représentent Mathilde et Malek-Adhel aux pieds du Christ, d'après le tableau de M<sup>me</sup> Servières; le Tasse échappé de la prison où le duc de Ferrare le retenait arrivant chez sa sœur, d'après le tableau de M. Ducis; M<sup>lle</sup> de Lavallière et sa fille, d'après le tableau de M<sup>me</sup> Lemire; un jeune chevalier qui reçoit un gage d'amour, d'après le tableau de M. Dunant; Diane de Poitiers et Montmorency surpris par Henri II, d'après le tableau de M<sup>me</sup> Auzou, et la jeune ménagère, dont le peintre n'est pas indiqué. Ces six tableaux, que le burin vient de reproduire, ont été admirés au dernier salon.

ALMANACH DES MODES. — PREMIÈRE ANNÉE. — Un vol. in-18, orné de six gravures. — Prix, 5 fr. — A Paris, chez Rosa, grande cour du Palais-Royal.

POURQUOI la mode n'aurait-elle pas son almanach aussi bien que les *Muses*, les *Grâces*, l'*Amour* et *Comus*? N'est-elle pas la déesse dont le culte est le plus universellement répandu? Elle règne chez tous les peuples policés, et de jolies prêtresses y desservent ses autels aux pieds desquels on voit toujours des flots d'adorateurs. La reine sur son trône et la bergère dans sa cabane, lui font de nombreux sacrifices. Les boudoirs, les salles de bal, les lieux de réunion et les promenades sont ses temples, les grâces la conseillent, la coquetterie conduit ses pas, le caprice l'embellit et le plaisir vole sur ses traces.

De tous les ouvrages qui se publient annuellement, l'*Almanach de Mathieu Lansberg* est celui qui obtient les plus grands succès. Trente mille exemplaires se distribuent en un mois dans toute l'Europe, et ses prédictions, tou-

jours démenties par l'événement, ne manquent jamais d'acheteur. Mais il va céder à l'*Almanach des Modes* la grande vogue dont il jouit, parce que le désir de plaire est encore plus universellement répandu que la superstition. La frivolité, qui est la chose la plus sérieuse de la vie des femmes, lui promet un succès au moins égal à celui que la crédulité a donné au livre du prophète *Lansberg*, et ces deux ouvrages feront durer la réputation de leurs auteurs, tant qu'il existera des superstitieux et des coquettes.

On trouve dans l'un et dans l'autre le même caractère de style et le même talent pour la rédaction, avec cette différence que le prophète vise à la profondeur et le chroniqueur des modes à l'esprit. Il est vrai que l'un est intelligible et l'autre alambiqué; mais que leur importe, ils réussissent, n'est-ce pas tout ce qu'ils demandent?

L'*Almanach des Modes* est divisé en trois parties, dans la première, l'auteur parle des divers ajustemens que le génie des modistes a inventés dans le cours de l'année qui vient de finir. Ainsi l'on voit successivement paraître dans ce tableau les casques à la *Clorinde*, les chapeaux à la *jokey*, les habits gris d'argent, les rédingottes vertes *tangara*, les pyramides chinoises, les coiffes à la *chartreuse*, les balantines qui ont chassé les gibecières pour éprouver bientôt le même sort, les calèches et mille autres espèces d'ajustemens chinois, indiens et français, décrits avec beaucoup d'étendue au *Journal des Modes*.

Dans la seconde section de cette première partie, l'auteur fait une petite revue philosophique, pittoresque, littéraire, morale et anecdotique. Tout cela est fort déplacé dans un livre consacré aux révolutions du costume. Que peuvent apprendre six pages sur le dernier salon? Quel rapport y a-t-il entre les modes et les disputes de M<sup>me</sup> Festa et de Paër, de M<sup>lle</sup> Gosselin et de M<sup>me</sup> Gardel, de M<sup>lle</sup> Mars et de M<sup>lle</sup> Leverd? A quoi bon parler à côté de la description d'un chapeau des Sociétés épicuriennes et des causes célèbres jugées pendant l'année? Telles sont les questions que se font ceux qui ouvrent l'*Almanach des Modes*.

L'auteur a fait un chapitre nécrologique dans lequel il célèbre Lagrange, Delille, Grétry, et M<sup>mes</sup> d'Houdetot, de Beauharnais et Barilli. Mais s'il oublie plusieurs personnages célèbres enlevés depuis peu aux sciences et aux lettres, tels que Cailhava, Koch, Grévécœur, la Serna-Santander, Parmentier, Denina, il n'a garde d'oublier la fameuse épitaphe-énigme que la mort de l'auteur des *Jardins* a

inspirée à M. Dieulafoy, et dont nos *Cedipes* n'ont pu trouver le mot, quoiqu'on eût offert de récompenser honorablement leur pénétration. Tout cela n'est point à sa place dans un livre où d'après le titre, on ne devait pas s'attendre à lire une revue littéraire, théâtrale et musicale. Au reste le chroniqueur de l'empire de la mode, qui veut parler de tout, se garde bien de passer sous silence M<sup>lle</sup> Fanny Raoul, son *paquet* et les sifflets dont elle a été accueillie, quand elle a essayé de noircir par des imputations calomnieuses, un homme de lettres connu par de grands succès sur un théâtre bien différent de celui où la belle Fanny veut figurer.

Enfin les dames qui ouvriront l'*Almanach des Modes* pour y chercher la description d'une robe, d'un chapeau ou d'un canezon, y trouveront des détails sur la fameuse Société des *déjeûneurs* dont on a tant parlé il y a quelques mois. Recueillir des épigrammes grossières et sans mérite contre des hommes de lettres estimables, insulter un écrivain qui honore notre littérature par ses talens, son goût et ses vastes connaissances, et répéter cent sottises qu'une maligne rivalité a répandues, tels sont les motifs qui ont fait écrire le chapitre sur les *déjeûners*.

La seconde partie de l'*Almanach des Modes* contient les noms et demeures des tailleurs, lingères et modistes qui jouissent de quelque réputation. Ici le rédacteur n'a pas eu à faire une grande dépense d'esprit, son style est toujours au niveau du sujet qu'il traite.

L'auteur consacre sa troisième partie aux modes chinoises. Il ne m'appartient pas de juger cette dissertation plus digne d'un membre d'une savante Académie, que d'un homme aimable qui se fait l'historien de la mode, c'est-à-dire de la plus capricieuse des déesses.

L. A. M. BOURGEAT.

( La suite à un numéro prochain. )

---

*Cours de littérature ; par M. Aimé-Martin, première leçon. Histoire de la langue française et de la chanson des Troubadours.*

LES établissemens les plus utiles ne sont point à l'abri de la censure, et l'on dirait même que leur utilité augmente la malignité des censeurs. L'athénée en est la preuve. Les

( sarcasmes qui l'accueillirent à sa naissance sont encore répétés tous les jours, et il semble que les journalistes ont pris à tâche d'accabler de leurs amères critiques, les professeurs qui paraissent à sa tribune. Le scandale a été si loin qu'il a donné lieu à des procès et même, dit-on, à des duels. Cependant, avec un peu de justice, on aurait reconnu que les cours qu'on y suit ont produit des ouvrages qui occupent un rang honorable dans notre littérature, et sans parler ici des traités consacrés aux sciences tels que la *Philosophie chimique* de Fourcroy, ne doit-on pas convenir que Laharpe n'aurait pas composé son *Cours* s'il n'avait été professeur à l'athénée? Ne sommes nous pas aussi redevables à cet établissement de l'*Histoire de la littérature italienne* où les beaux ouvrages dont l'Italie s'honore sont analysés par le talent et jugés par le goût, et du *Tableau de la littérature en Europe depuis le 16<sup>e</sup> siècle jusqu'à la fin du 18<sup>e</sup>*, dans lequel Lecliette que la postérité sourde aux cris de l'esprit de parti vengera de l'indifférence de ses contemporains, examine les causes religieuses, morales et politiques qui ont influé sur le génie des écrivains et sur le caractère de leurs productions? Espérons enfin que le Cours de Chénier, dont il n'existe malheureusement qu'un petit nombre de leçons et une Introduction où l'on admire tout le talent de cet homme célèbre, et ceux de MM. Lemercier, Victorin-Fabre, et Chaussard, lorsque le public en jouira, absoudront l'athénée de ce reproche d'inutilité que l'injustice répète depuis le jour où il fut fondé.

M. Aimé-Martin qui cultive en même tems avec beaucoup de succès les belles lettres et les sciences physiques, occupe cette année la chaire de Laharpe et de Chénier, et professe l'histoire de notre poésie. L'origine de la langue française, la chanson et les troubadours ont fait le sujet de la première leçon. Le début de son cours est plein de modestie. Il rend à ses prédécesseurs la justice qui leur est due, il proteste de son insuffisance et demande au public une indulgence que ses charmantes lettres à Sophie lui avaient déjà obtenue.

On lui reprochera peut-être d'avoir fait remonter jusqu'aux druides la généalogie de la langue française. On sait que depuis un demi-siècle des érudits à système ont pris ces vieux prêtres gaulois sous leur protection. Ils leur ont attribué l'invention des sciences et des arts et la civilisation du monde. Ils ont voulu enlever à l'Inde le berceau

des sciences pour le transporter dans les forêts de la Celtique, et à les en croire les sages de l'Égypte et de la Grèce ne sont que les disciples des prêtres barbares qui offraient des victimes humaines à *Teutates* et à *Hæsus*. M. Aimé Martin aurait dû laisser dans l'oubli l'érudition conjecturale des Pelloutier, des Gêbelin, des Beaudeau, des Lebrigant, des Latour d'Auvergne et de Cambri, pour s'arrêter à quelques faits qui sont hors de doute. Tout le monde reconnaît aujourd'hui que la langue française dans laquelle on ne trouve rien du jargon des druides, est née des débris de la langue latine qui était vulgaire dans les Gaules depuis leur conquête qu'ensuite son mélange avec les idiômes des peuples du Nord, lui a donné son caractère, et que ses formes grammaticales lui sont communes avec celles des autres langues de l'Europe.

Le professeur prétend qu'à leur naissance les langues sont douces et simples comme le premier âge, et il cite pour exemple les vers des troubadours : nous croyons que c'est là une erreur. En effet, les langues naissantes sont remplies d'images fortes comme le climat où elles naissent ; leur indigence les rend métaphoriques, et les mots alors n'étant faits que pour l'oreille doivent par conséquent réveiller dans l'ame l'image physique des objets qu'ils désignent. Voyez la langue des Skaldes ; si elle est pauvre en termes abstraits, elle est riche en expressions figurées. L'abondance de ses images supplée au défaut des mots propres, et les phrases montrent la chose au lieu de la décrire. Il en est de même des idiômes des sauvages : leur vocabulaire est court, tandis que leur conversation est pleine de métaphores dont les points de comparaison existent dans la nature.

A l'égard des peuples modernes, on doit observer qu'aux jours même de leur enfance, ils n'ont rien eu de commun avec les sauvages. D'abord civilisés, des révolutions politiques les replongèrent ensuite dans la barbarie, mais leur langue, en devenant barbare elle-même par ses combinaisons avec d'autres idiômes, adopta peu à peu des formes nouvelles et ne perdit rien de son abondance. Il n'est donc pas étonnant qu'avec un grand nombre de termes abstraits, elle ait pu exprimer des idées métaphysiques, et prendre un caractère de naïveté que n'a jamais une langue naissante, mais que peut avoir celle qui se fait avec les débris de plusieurs autres. Au reste, le précis que M. Aimé Martin trace de l'origine de la langue française, est rempli

de vues neuves et d'aperçus ingénieux. L'élégance du style donne beaucoup de charme à leur développement, et la manière dont le professeur distribue ses idées, permet à l'auditeur d'en bien saisir l'ensemble.

Je ne m'arrêterai pas à l'histoire de la chanson où sont relevées les nombreuses erreurs de ceux qui l'ont déjà traitée. M. Martin avoue que pour faire ce morceau, il a eu recours aux lumières de M. Roquefort qui en a composé un semblable, et dont les savans travaux ont débrouillé le chaos de la littérature du moyen âge.

Les gens de lettres connaissent la discussion qui s'est élevée autrefois entre Papon et Legrand d'Aussy sur la prééminence des troubadours et des trouvères; on sait aussi que ses résultats n'ont pas été à l'avantage des maîtres du *gai savoir*. M. Aimé Martin qui a étudié la question dans les originaux, confirme ces résultats par de nouvelles preuves qui doivent convaincre les partisans de l'opinion contraire. Je ne sais même si l'on ne pourrait pas lui reprocher les concessions qu'il fait aux troubadours. Personne n'est plus porté que moi à reconnaître qu'ils eurent quelquefois des idées ingénieuses, et qu'on leur doit des pièces agréables. Mais la grossière licence les a trop souvent inspirés. Ils ont peint leurs mœurs dans leurs ouvrages, et ces ouvrages sont un monument de honte pour leurs auteurs. Lorsqu'ils ont chanté l'amour sans outrager la décence, ils ont outragé la nature et le goût par une ridicule afféterie, et leurs vers sont plus remarquables par les bizarres difficultés de la versification, que par le charme des idées. On les a regardés comme les pères des lettres françaises, mais ils n'ont rien fait pour mériter ce titre, tandis qu'on rencontre chez les trouvères le germe des divers ouvrages qui ont élevé notre littérature au-dessus de celles des autres nations.

Le professeur a su rendre intéressant ce qu'il dit des troubadours, par des tableaux pleins de fraîcheur et de naturel, et par des anecdotes racontées avec beaucoup d'intérêt. Les charmes de son style toujours animé et quelquefois éloquent ont soutenu l'attention du public, et lui ont fait espérer de l'instruction et du plaisir pour les séances suivantes.

#### DEUXIÈME LEÇON. — *Suite des Troubadours.*

PLUS heureux que les professeurs ordinaires qui voient décroître de leçons en leçons le nombre de leurs disciples,

de sorte qu'ils finissent par n'avoir personne, M. Aimé Martin a su attirer beaucoup de monde à l'Athénée, et son auditoire était bien plus nombreux à sa seconde leçon qu'à la première. Il a trop d'esprit pour ne pas faire tous ses efforts pour entretenir un si beau zèle, et trop de talens pour ne pas y réussir. Il avait esquissé dans sa première leçon l'histoire de ces troubadours dont l'étonnante réputation n'est appuyée sur aucun titre. Il nous a parlé de leurs travaux dans la seconde, et de l'influence qu'ils ont exercée sur l'esprit de certaines institutions qui régnaient dans le moyen âge, au midi de la France.

Il est impossible de rappeler ici tout ce que le professeur a dit d'intéressant et de neuf sur un sujet en apparence épuisé ; il nous a fait entendre des Lays, des Tensons, des Sirventes, qu'il a embellis de sa poésie bien supérieure à celle des troubadours ; il nous a fait assister à une cour d'amour ; il a discuté devant nous la grande question de savoir si la littérature arabe a influé sur le génie des poètes de la provence et nous a rendus témoins de leurs derniers instans. Une érudition qui pour être solide n'en est pas moins fort agréable ; beaucoup de goût dans le choix des morceaux qu'il a cités en les embellissant, des observations critiques infiniment judicieuses et des jugemens motivés par une raison sévère, mais juste, n'ont pas permis à ses auditeurs de s'apercevoir de la longueur de sa leçon, et des applaudissemens réitérés ont prouvé le plaisir qu'elle leur faisait.

Ces témoignages de la bienveillance du public ne doivent pas égarer M. Aimé Martin. Sans doute s'il n'avait pas obtenu un rang si distingué dans la littérature, je ne l'engagerais pas à réprimer quelques-unes des saillies de son imagination, à se montrer plus sévère dans le choix des expressions qu'il emploie, et plus sobre dans l'usage des figures, dont l'*amas* est un défaut à la mode qui tend à corrompre le caractère de notre langue.

On ne peut nier que la pureté du goût ne soit altérée sous l'influence des principes de l'école moderne, et cette altération se remarque dans les meilleurs ouvrages des écrivains de ce siècle, dont les disciples ont exagéré les défauts sans avoir aucune de leurs beautés. Les critiques reconnaissent que cette décadence est l'ouvrage de l'auteur des jardins. En effet, cet homme célèbre, que la nature avait doué d'un génie éminemment poétique, se laissant emporter par son imagination au-delà des limites où Boileau, Racine et Voltaire se sont arrêtés, a pu y trouver

encore des beautés, mais elles sont d'un genre moins pur que celles qu'on admire dans les œuvres de ces trois grands poètes. Qu'est-il arrivé ? Des versificateurs sans génie se sont dit ses disciples et ont surpassé son audace ; et c'est de là qu'est née cette multitude de descriptions et de traités en rimes, qu'on a baptisés du nom de poème, mais dans lesquels on ne trouve au lieu de poésie, que des vers bizarres par la recherche des expressions et par une coupe inusitée et anti-poétique.

La prose a éprouvé la même décadence, et grâce à nos écrivains à la mode, elle s'est tellement altérée que Bossuet et Pascal auraient de la peine à reconnaître la langue qu'ils employèrent avec tant de succès. L'abus des termes techniques lui donne un air pédantesque, la surabondance des mots y tient lieu d'éloquence, et l'usage des tours de la poésie y remplace le style périodique, en sorte qu'une page de prose n'est plus qu'un recueil de vers sans rime, dont la platitude est d'autant plus apparente qu'on veut les relever par l'emphase de l'expression. Cette bouffissure forme un style hydropique dans lequel la vraisemblance ou l'absence des idées est couverte d'un amas de mots ronflans. Tel auteur emploie pour décrire un insecte par exemple, un luxe d'expression qu'on pardonnerait à peine à l'orateur chargé de faire le récit d'un combat. Ce défaut de goût dans un écrivain ressemble à celui du peintre qui croirait devoir donner à une miniature le grandiose d'une tête de Michel-Ange.

M. Aimé Martin a trop d'esprit, et un trop bon esprit, pour se laisser séduire par les brillans défauts de l'école modérée. Cependant la contagion le gagne quelquefois ; ainsi son goût ordinairement si pur ne l'a pas averti que toutes les exclamations qu'il prodigue au commencement de son récit d'une cour d'amour, sont dénuées de cette chaleur qui est l'âme de l'éloquence, parce qu'elles sont déplacées. Une telle profusion de figures est toujours applaudie, mais M. Aimé Martin n'a pas besoin de ces applaudissemens éphémères, il doit voir au-delà de l'instant présent, et personne ne sait mieux que lui que pour qu'un ouvrage sur la littérature reste, il faut qu'il contienne des choses et non des effets du style.

Le professeur qui oublie quelquefois ce titre pour prétendre à celui d'orateur, a discuté dans sa leçon la grande question de l'influence de la littérature arabe, sur le génie des troubadours. Il a nié cette influence et a soutenu son

opinion d'une manière si victorieuse, qu'il est impossible de n'être pas de son avis. Le savant auteur de l'*Histoire littéraire d'Italie*, et M. Sismonde Sismondi, qui ont développé l'opinion contraire avec beaucoup de talent et d'érudition, ont été combattus par M. Aimé Martin avec érudition et talent. Ses argumens sont si forts, ses preuves si victorieuses; et la manière dont il les présente si serrée, qu'on s'apercevait facilement qu'il entraînait ses auditeurs. Des hommes de lettres auxquels il avait parlé de son opinion sans leur en développer les preuves, mais qui pensaient différemment que lui, sont venus l'entendre et ont été convaincus. Enfin des applaudissemens aussi vifs que mérités lui ont témoigné la satisfaction de l'auditoire.

En reconnaissant avec le professeur que le génie des Arabes n'a pas exercé une influence immédiate sur celui des troubadours, je lui ferai observer cependant qu'on trouve quelques points de contact entre les productions des uns et des autres.

Il trace lui-même le tableau des vices de la poésie arabe, et des vices de cette nature se rencontrent dans celle des troubadours. Or, il est impossible que la littérature de deux nations ait beaucoup de défauts communs, sans que l'une ait influé sur l'autre au moins d'une manière médiate. Je ne prétends pas soutenir en parlant ainsi que les poètes de la Provence ne sont que les enfans dégénérés de ceux du désert, mais je suis porté à croire que ceux-ci n'ont pas été tout à fait inconnus aux premiers.

En effet si l'on considère que la patrie des troubadours touchait à l'Espagne long-tems soumise aux disciples de *Mohammed*, que ces conquérans firent souvent des courses au-delà des Pyrénées, et qu'ils habitèrent assez long-tems l'Occitanie, mon opinion ne paraîtra pas dénuée d'une certaine vraisemblance. Les chansons des vainqueurs durent rester dans la mémoire des vaincus, et leur inspirer peut-être le désir d'en faire de semblables. Au reste, je n'affirme rien, et je laisse au professeur le soin d'examiner mes doutes s'ils lui paraissent toutefois dignes de quelque attention.

Il a terminé sa leçon par un tableau fort bien fait de la décadence des troubadours, auquel il a ajouté quelques réflexions sur l'histoire du tems. On y a remarqué des pensées hardies et des vues sages inspirées par l'enthousiasme des beaux-arts.

L. A. M. BOURGEAT.

~~~~~

VARIÉTÉS.

SPECTACLES. — *Théâtre - Français.* — Remise de *l'Étourdi*.

L'Étourdi n'avait pas été joué depuis la retraite de Dugazon, qui aimait à jouer *Mascarille* ; sa reprise n'a cependant attiré qu'un petit nombre de spectateurs, et l'effet en a été médiocre. On ne peut qu'applaudir au zèle de Thénard, qui s'est donné la peine d'apprendre le plus long des rôles qui soit au théâtre (1), mais peut-être, ce zèle a-t-il été plus actif qu'éclairé, quoique *l'Étourdi* soit de Molière, c'est, pour trancher le mot, une mauvaise pièce ; il ne présente qu'une suite de scènes décousues, d'incidens sans vraisemblance et sans liaisons entre eux. Le style en est incorrect, et souvent du plus mauvais goût. D'ailleurs, *Mascarille* ne prévenant jamais son maître des tours qu'il imagine pour favoriser ses amours, est lui-même le véritable *Étourdi*, et Lélie a raison de lui dire à la scène cinquième du troisième acte :

Je ne m'étonne pas si *je romps tes attentes* ;
A moins d'être informé des choses que tu tentes,
J'en ferais encor cent de la sorte.

.

Au moins, pour t'emporter à de justes dépits,
Fais-moi dans tes desseins entrer pour quelque chose ;
Mais que de leurs ressorts la porte me soit close,
C'est ce qui fait toujours que je suis pris sans vert.

Le plan de l'ouvrage est donc essentiellement vicieux, puisqu'il est appuyé sur une conception fautive. L'amour y est exprimé le plus souvent dans le jargon précieux et recherché qui était alors en usage.

ACTE I^{er}, SCÈNE III.

LÉLIE.

Ah ! quelque mal cuisant que m'aient causé vos yeux,
Que je prends de plaisir à les voir en ces lieux !

(1) Il renferme environ mille vers, et fait à lui seul les deux tiers de la pièce.

CÉLIE.

Mon cœur, qu'avec raison votre discours étonne,
N'entend pas que mes yeux fassent mal à personne,
Et, si dans quelque chose ils vous ont outragé,
Je puis vous assurer que c'est sans mon congé.

LÉLIE.

Ah ! leurs coups sont trop beaux pour me faire une injure !
Je mets toute ma gloire à chérir leur blessure.

Il est d'autant plus important d'observer ces défauts, que les jeunes gens admirent tout dans un auteur renommé, et se croient autorisés à l'imiter toujours. Dans ses deux premières pièces, *l'Étourdi* et *le Dépit amoureux*, Molière a suivi le mauvais goût de son tems ; la peinture admirable des mœurs et des caractères, qui le distingue si éminemment entre tous les poètes comiques, ne s'y trouve point, et on la remarqua pour la première fois dans *les Précieuses ridicules*, ce qui donna lieu au mot connu de ce vieillard qui, du milieu du parterre, s'écria : *Courage, Molière, voilà la bonne comédie.* Il est à remarquer que dans cette petite pièce, Molière fait lui-même la critique du langage précieux et recherché dont j'ai cité un exemple dans *l'Étourdi*.

Thénard s'est fort bien acquitté du rôle de Mascarille, et sa mémoire n'a jamais été en défaut. Les autres personnages sont peu saillans ; le caractère de Lélie a été bien saisi par Michelot, qui y a mis la légèreté et l'étourderie convenables. Je conseillerais à Thénard la reprise du *Muet*, comédie très-amusante, où Dugazon excellait. La comédie française remet plusieurs ouvrages qui n'ont pas été donnés depuis long-tems ; c'est le moyen le plus sûr d'attirer le public, qui se lasse à la fin des chefs-d'œuvre, quand ils lui sont trop souvent présentés. *l'École des Mères de la Chaussée*, *le Chevalier à la Mode*, *Dupuis et Desronais* ; plusieurs tragédies, comme *Esther*, *Policucte*, *Oreste* de Voltaire, *Coriolan*, *Hypermnestre*, *Agamemnon*, *les Templiers* se donnent rarement ; leur remise produirait sans doute de bonnes recettes.

Rentrée de M^{lle} Raucourt dans *Rodogune* ; les *Jeux de l'Amour et du Hasard*.

Le cinquième acte de *Rodogune* est peut-être le plus beau qui soit au théâtre ; la terreur y est portée à son comble : le dénouement n'est pas moins naturel qu'im-

prévu. Mais que de défauts accumulés dans les quatre premiers actes ! Une exposition pénible , obscure et froide , entre deux confidens ; des contradictions choquantes dans le personnage qui donne son nom à la pièce ; des déclamations , un style quelquefois empoulé , quelquefois d'une familiarité qui va jusqu'au comique , y blessent bien souvent les connaisseurs. Voltaire et Laharpe ont observé ces taches , et l'on n'a pas manqué de leur en faire un crime ; il eût été plus difficile de les convaincre d'erreur. Comment justifier le rôle de Rodogune , qui tantôt s'exprime comme une jeune fille timide et modeste , et tantôt comme une furie qui demande à deux princes vertueux l'assassinat de leur mère ? Il y a peu de scènes plus défectueuses , sous tous les rapports , que la première du quatrième acte entre cette princesse et Antiochus. On a reproché à Voltaire d'avoir fait poignarder Zaïre par la substitution du mot de *Nérestan* à celui de *frère*, et c'est aussi par la suppression du mot de *mère* dans les paroles adressées par Séleucus à Timagène que Corneille a amené son admirable dévouement , qui autrement ne pouvait avoir lieu. Faut-il donc pour cela blâmer les deux poètes ? Non , sans doute ; un défaut qui enfante des beautés supérieures est bien excusable ; mais pourquoi improuver dans l'un ce que l'on tolère dans l'autre ? Le moment de rendre justice à nos trois grands tragiques n'est pas encore arrivé ; mais la postérité , chez laquelle Corneille aura toujours la gloire d'avoir créé notre scène , et d'y avoir produit des beautés qui n'ont point encore été surpassées , et que vraisemblablement on ne surpassera jamais , mettra sans doute ses pièces , pour l'ensemble , au-dessous de celles de Racine et de Voltaire.

Le rôle de Cléopâtre est un de ceux qui convient le mieux aux moyens de M^{lle} Raucourt ; elle y est imposante et terrible. Celui d'Antiochus , dans les quatre premiers actes , est peu favorable à Talma ; mais il peint avec une énergie admirable l'affreuse situation où il se trouve placé au cinquième. Rodogune est un personnage très-difficile à jouer , à cause des contradictions et des inconséquences qu'il renferme. M^{lle} Duchesnois fait , à mon avis , un contrastes frappant dans ces vers du cinquième acte :

Et qui sur un époux fit son apprentissage ,
A bien pu sur un fils achever son ouvrage.

qu'elle débité avec une violence que le parterre applaudit

très-mal-à-propos. Sa tirade, qui est fort belle, et dans laquelle elle se justifie avec une noble simplicité de l'assassinat de Séleucus, doit être débitée du ton ferme et calme qui convient à l'innocence. J'ose croire que si elle réfléchit sur ma critique, elle en reconnaîtra la justesse. Damas a bien joué Séleucus, particulièrement dans la longue tirade de sa scène avec Antiochus au 1^{er} acte, et dans celle avec sa mère au 4^e. Quoique l'exposition de la pièce ait les défauts que j'ai observés, Desprès a tort d'en supprimer la seconde partie, puisqu'elle fait connaître des faits nécessaires à l'intelligence de la pièce. De pareilles suppressions ne sont pas remarquées par la majorité du public, mais les connaisseurs les blâment avec raison : que dirait Corneille, s'il voyait mutiler ainsi ses ouvrages ?

La comédie des *Jeux de l'Amour et du Hasard*, quoique bien représentée, n'offre cependant pas la même perfection d'ensemble que les *Fausse Confidences* ; M^{lle} Demerson et Thénard sont mieux placés dans d'autres pièces que dans celle-ci. Michelot joue avec intelligence et finesse ; Armand avec chaleur et sentiment, dans ses scènes avec Sylvia. M^{lle} Mars répand sur ce dernier rôle son charme ordinaire ; mais dans la 1^{re} scène, où, après avoir dépeint la mauvaise humeur de plusieurs maris dans l'intérieur de leur maison, elle dit avec une teinte de persiflage : *Ne voilà-t-il pas un mari bien amusant ?* Je ne crois pas que ce ton soit bien adapté à sa situation. Elle retrace tous les motifs qui la détournent du mariage, et ne songe point à plaisanter. Le public, qui aime les transitions, applaudit à celle-ci : mais est-ce avec raison ?

Le défaut de vraisemblance que j'ai déjà remarqué dans les *Fausse Confidences*, existe encore dans les *Jeux de l'Amour et du Hasard*, et le style est plus maniéré ; c'est peut-être une des pièces de l'auteur où il y a le plus de ce qu'on appelle du *marivaudage*. Mais on y trouve du comique, de la gaieté, de l'intérêt, elle est au total très-amusante. Marivaux, malgré ses taches, a quatre ou cinq ouvrages restés au théâtre, et qui y plaisent toujours.

Théâtre de l'Impératrice. — Première représentation du *Méfiant*, comédie en cinq actes et en vers ; les *Précieuses ridicules*.

Moronte se méfie de tous les hommes ; il ne voit dans sa famille que des ennemis occupés à lui tendre des pièges. Ces dispositions naturelles sont entretenues et fortifiées par

Décandre, intrigant, qui s'étant annoncé comme un gentilhomme ruiné par l'émigration, s'est introduit chez lui sous un nom supposé, par le moyen du portier Grégoire, dont il est le neveu. Le fourbe voudrait épouser la fille de Moronte, et fait renvoyer son oncle, trop honnête homme pour prendre part à ce projet. Valère, jeune homme, aimable et riche, est l'amant préféré; le frère et la sœur de Moronte le favorisent; mais le caractère du *Méfiant* fait tourner contre lui tous ces avantages. C'est en se montrant plus défiant encore que Moronte, que Décandre a su gagner sa confiance. Idée très-heureuse, et qui prouve que l'auteur a bien conçu son caractère principal. Moronte désirerait pour gendre Décandre, mais il veut auparavant le sonder, résolu à ne pas la lui donner s'il l'accepte.

Je la lui donnerai, s'il ne veut pas l'avoir.

Décandre, qui l'a pénétré, refuse son offre; Moronte insiste; le fourbe lui fait sentir l'imprudence qu'il commet en proposant sa fille à un homme qu'il connaît à peine, et qui peut le tromper. Cette scène est très-bonne. Il écrit une lettre anonyme adressée à Moronte, dans laquelle il est annoncé comme devant conclure un mariage avantageux. Moronte ne balance plus, et, pour le retenir, il lui propose un dédit de 80 mille fr. Décandre se fait un peu presser, et enfin accepte. A peine le dédit est-il signé, que Moronte a des regrets; il veut le retirer, mais inutilement. Il ne tarde point à s'apercevoir qu'il a été trompé; il rappelle Grégoire, qui découvre à la soubrette Jacinte la naissance de son neveu. Décandre, n'ayant plus rien à ménager, veut faire valoir le dédit; mais on lui fait observer que l'acte étant passé sous un nom supposé, n'a aucune valeur; il est congédié, et Moronte consent au mariage de sa fille avec Valère. Il paraît reconnaître l'injustice des préventions qu'un fourbe lui avait suggérées contre sa famille; mais à peine semble-t-il vouloir abjurer sa méfiance, qu'il s'y livre de nouveau. Les précautions qu'il croit devoir prendre pour les articles du contrat, prouvent qu'il n'a point changé de caractère. Ce trait est le dernier coup de pinceau donné au personnage, et termine heureusement la pièce. Il suffit pour prouver la malveillance ou l'inattention du critique qui a prétendu que le *Méfiant* se convertissait, et par conséquent démentait son caractère.

Les défauts de cette comédie sont faciles à sentir. Il est peu vraisemblable qu'un homme aussi méchant que Moronte signe à Décandre un dédit de 80 mille francs, et que la lettre anonyme qui le décide ne lui inspire aucun soupçon. La plupart des personnages rappellent ceux du Tartuffe; il y a aussi de la ressemblance entre les moyens qu'ils employent. On a paru improuver généralement la pertinence de la soubrette; elle ne porte pas ce dédit si loin que Dorine, mais elle est beaucoup moins comique. Le frère de Moronte lui présente des observations sensées sur son caractère; mais ce qu'il dit à le malheur de rappeler des tirades bien supérieures, et on sent facilement combien, dans tous ces points de comparaison, le nouvel auteur est inférieur à notre premier poète comique. Le rôle de la sœur de Moronte, qui se range toujours de l'avis du dernier qui lui parle, a excité des murmures; l'auteur devrait le supprimer, ou y faire des changemens. Enfin la critique la plus importante dont l'ouvrage puisse être l'objet, portée sur le caractère du *Méfiant*, qui naturellement est triste, peu comique: delà la froideur répandue sur l'ensemble général de la pièce; delà le peu d'effet qu'elle produit. Peut-être eût-il mieux valu se borner à l'étendue de trois actes; le *Grondeur* n'en a pas davantage. L'action plus resserrée eut moins languir.

Malgré toutes les imperfections qu'on peut y remarquer, la comédie du *Méfiant* prouve du talent, et mérite beaucoup d'encouragemens. Indépendamment des conceptions heureuses que j'ai observée, une comédie de caractère en cinq actes et en vers est devenu aujourd'hui si rare, que l'auteur peut se dire comme La Fontaine :

J'aurai du moins l'honneur de l'avoir entrepris.

Il y a d'ailleurs dans son ouvrage des traits de caractère très-heureux; le rôle de l'intrigant Décandre est très-bien soutenu. Le style, quoiqu'il ne soit pas exempt d'incorrections, est en général franc, naturel, et du vrai genre de la comédie. Qu'il suive donc la carrière qu'il a commencée, et dans laquelle son début donne de grandes espérances; mais qu'il s'attache surtout à la peinture des travers susceptibles d'un effet comique, et qu'il évite les ressemblances avec les poètes connus.

Le parterre à très-bien jugé la comédie nouvelle. Malgré sa froideur, il l'a toujours écoutée avec attention et calme jusqu'à la fin; deux ou trois signes de mailveillance ont

C

été sur le champ étouffés par l'improbation générale. On a senti l'indulgence que méritait un jeune auteur, et les encouragemens dûs à la hardiesse de son entreprise. Il a été demandé, et l'on a nommé M. Leroi. Pérroud et Clozel se sont bien acquittés de leurs rôles; mais l'ensemble de la pièce a été médiocre.

La petite pièce des *Précieuses ridicules* est remarquable en ce qu'elle marque les premiers pas faits par Molière dans le chemin de la bonne comédie. Il n'y a point d'intrigue, et quelques détails, qu'on supprime avec raison, choquent notre délicatesse; mais l'habile peintre des ridicules y annonce déjà ce génie observateur auquel il doit ses chefs-d'œuvre. Elle est fort amusante, et je ne sais pourquoi les comédiens l'abandonnent à l'Odéon; elle plairait certainement plus au public que l'*Homme singulier*, comédie ennuyeuse et froide, sur laquelle ils ont fait valoir leurs droits.

Armand, au bénéfice duquel était la représentation, a joué Mascarille. Cet acteur est très-bon dans les valets niais, qu'il joue avec beaucoup de naturel; mais les rôles de Crispin, de Frontin, etc., conviennent moins à ses moyens: il y manque de verve comique et de vivacité. Ces qualités sont indispensables dans Mascarille; mais il a chanté agréablement le quatrain *Oh! oh! je n'y prenais pas garde*, et a obtenu les honneurs du *bis*.

Début de M^{me} Morandi dans *Ser Marc Antonio*, opéra buffa en deux actes, musique de Pavesi.

On accuse les cantatrices italiennes de manquer de vivacité et d'action sur la scène; assurément personne ne pourra reprocher à M^{me} Morandi un semblable défaut. Elle a même passé les bornes que prescrit la délicatesse de notre goût.

*Est modus in rebus, sunt certi denique fines,
Quos ultra citraque nequit consistere rectum.*

L'habitude de notre théâtre et de nos usages fixera sans doute à M^{me} Morandi les limites qu'il ne faut jamais dépasser; elle est actrice, et c'est un grand point: sous ce rapport, je crois que l'Opéra-Buffera a fait une très-bonne acquisition. Peut-on en dire autant pour son talent musical? Sa voix est étendue, mais dure, et paraît manquer de flexibilité; plus d'une fois même elle a chanté faux. Il est juste cependant d'observer qu'elle s'est beaucoup mieux tirée

du deuxième acte que du premier; attendons quelques représentations pour la juger définitivement. Bassi, auquel on peut reprocher le plus souvent *la charge italienne*, a fait rire dans le rôle principal, sans y mettre trop d'exagération. Porto a chanté comme il chante toujours; il serait difficile d'entendre une plus belle voix. Guglielmi, dont les moyens sont faibles, mais qui chante avec goût et méthode, est bien mieux placé dans l'*opera buffa* que dans l'*opera seria*; il a obtenu de justes applaudissemens. La musique de *ser Marc Antonio* est généralement agréable; on y distingue un très-beau trio au deuxième acte qui a été redemandé.

MARTINE.

A MM. les Rédacteurs du Mercure de France.

Les journaux, Monsieur, et notamment la *Gazette de France*, viennent d'annoncer que tous les articles des papes du nom de *Clément*, dans la livraison des tomes IX et X de la *Biographie universelle*, étaient mon ouvrage. Cette annonce n'est point exacte; l'article de Clément IV n'est pas de moi; il est signé des lettres V. S. L. Il m'importe de faire cette observation. Je prends la liberté de la recommander à celui de MM. les rédacteurs qui sera chargé de rendre compte dans le *Mercure* de ces nouveaux volumes de la *Biographie*. Comme je suis le rédacteur ordinaire des articles des papes, des lecteurs inattentifs pourraient m'attribuer celui-ci, et sans doute les gens instruits ne seront point étonnés que je veuille prévenir ce désagrément.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

DESPORTES.

N. B. L'article *Politique* devant occuper beaucoup de place dans ce N° du *Mercure*, nous sommes forcés de différer la *Revue* que nous avons promise des articles les plus remarquables des autres journaux.



POLITIQUE.

Le Sénat s'est réuni extraordinairement le 27 de ce mois sous la présidence de S. A. S. le Prince Archichancelier de l'Empire. Au nom de la commission extraordinaire nommée dans la séance du 21, M. le sénateur comte de Fontanes, l'un de ses membres, a obtenu la parole, et fait le rapport suivant :

« Monseigneur, Sénateurs,

» Le premier devoir du sénat envers le monarque et le peuple, est la vérité. Les circonstances extraordinaires où se trouve la patrie rendent ce devoir plus rigoureux encore.

» L'Empereur invite lui-même tous les grands corps de l'Etat à manifester leur libre opinion. Pensée vraiment royale ! salutaire développement de ces institutions monarchiques où le pouvoir concentré dans les mains d'un seul se fortifie de la confiance de tous, et qui, donnant au trône la garantie de l'opinion nationale, donne aux peuples, à leur tour, le sentiment de leur dignité, trop juste prix de leurs sacrifices !

» Des intentions aussi magnanimes ne doivent point être trompées.

» En conséquence, la commission nommée dans votre séance du 22 décembre, et dont j'ai l'honneur d'être l'organe, a fait le plus sérieux examen des pièces officielles mises sous ses yeux, d'après les ordres de S. M. l'Empereur, et communiquées par M. le duc de Vicence.

» Des négociations pour la paix ont commencé ; vous devez en connaître la marche. Il ne faut point prévenir votre jugement. Un récit simple des faits, en éclairant votre opinion, doit préparer celle de la France.

» Quand le cabinet de l'Autriche quitta le rôle de médiateur ; quand tout fit juger que le congrès de Prague était prêt à se rompre, l'Empereur voulut tenter un dernier effort pour la pacification du continent.

» M. le duc de Bassano écrivit à M. le prince de Metternich.

» Il proposa de neutraliser un point sur la frontière, et d'y reprendre la négociation de Prague dans le cours même des hostilités.

» Malheureusement ces premières ouvertures ont été sans effet.

» L'époque de cette démarche pacifique est importante ; elle est du 18 août dernier. Le souvenir des journées de Lutzen et de Bautzen était récent. Ce vœu contre la prolongation de la guerre est donc , en quelque sorte , exprimé à la date de deux victoires.

» Les instances du cabinet français furent vaines, la paix s'éloigna , les hostilités recommencèrent , les événemens prirent une autre face. Les soldats des princes allemands, naguères nos alliés, ne montrèrent plus d'une fois , en combattant sous nos drapeaux, qu'une fidélité trop équivoque ; ils cessèrent tout-à-coup de feindre, et se réunirent à nos ennemis.

» Dès-lors , les combinaisons d'une campagne ouverte si glorieusement ne purent avoir le succès attendu.

» L'Empereur connut qu'il était tems d'ordonner à ses Français d'évacuer l'Allemagne.

» Il revint avec eux combattant presque à chaque pas ; et sur l'étroit chemin où tant de défections éclatantes et de sourdes trahisons resserraient sa marche et ses mouvemens , des trophées encore ont signalé son retour.

» Nous le suivions avec quelque inquiétude au milieu de tant d'obstacles dont lui seul pouvait triompher. Nous l'avons vu avec joie revenir sur sa frontière , non avec son bonheur accoutumé , mais non pas sans héroïsme et sans gloire.

» Rentré dans sa capitale , il a détourné les yeux de ces champs de bataille où le monde l'admira quinze ans ; il a détaché même sa pensée des grands desseins qu'il avait conçus.... Je me sers de ses propres expressions : il s'est tourné vers son peuple , son cœur s'est ouvert , et nous y avons lu nos propres sentimens.

» Il a désiré la paix , et dès que l'espérance d'une négociation a paru possible , il s'est empressé de la saisir.

» Les circonstances de la guerre ont conduit M. le baron de Saint-Aignan au quartier-général des puissances coalisées. Là , il a vu le ministre autrichien , M. le prince de Metternich , et le ministre russe , M. le comte de Nesselrode. Tous deux , au nom de leur cour , ont posé devant lui , dans un entretien confidentiel , les bases préliminaires d'une pacification générale. L'ambassadeur anglais , le lord Aberdeen , était présent à cette conférence. Remarquez bien ce dernier fait , Sénateurs , il est important.

» M. le baron de Saint-Aignan , chargé de transmettre à sa cour tout ce qu'il avait entendu , s'en est acquitté fidèlement.

» Quoique la France eût droit d'espérer d'autres propositions , l'Empereur a tout sacrifié au désir sincère de la paix.

» Il a fait écrire à M. le prince de Metternich , par M. le duc de

Bassano, qu'il admettait pour base de la négociation le principe général contenu dans le rapport confidentiel de M. de Saint-Aignan.

» M. le prince de Metternich, en répondant à M. le duc de Bassano, a paru croire qu'il restait un peu de vague dans l'adhésion donnée par la France.

» Alors, pour lever toute difficulté. M. le duc de Vicence, après avoir pris les ordres de S. M., a fait connaître au cabinet d'Autriche qu'elle adhérait *aux bases générales et sommaires communiquées par M. de Saint-Aignan*. La lettre de M. le duc de Vicence est du 2 décembre; elle a été reçue le 5 du même mois. M. le prince de Metternich n'a répondu que le 10. Ces dates doivent être soigneusement relevées; vous jugerez bientôt qu'elles ne sont pas sans quelque conséquence.

» On peut concevoir de justes espérances pour la paix en lisant la réponse de M. le prince de Metternich à la dépêche de M. le duc de Vicence; seulement, à la fin de sa lettre, il annonce qu'avant d'ouvrir la négociation, il faut en conférer avec les alliés. Ces alliés ne peuvent être que les Anglais. Or, leur ambassadeur assistait à l'entretien dont M. de Saint-Aignan avait été témoin. Nous ne voulons point exciter de défiance; nous racontons.

» Nous avons marqué avec soin la date des dernières correspondances entre le cabinet français et le cabinet autrichien; nous avons dit que la lettre de M. le duc de Vicence avait dû parvenir le 5 décembre, et qu'on n'en avait accusé la réception que le 10.

» Dans l'intervalle, une gazette, aujourd'hui sous l'influence des puissances coalisées, a publié dans toute l'Europe une déclaration qu'on dit être revêtue de leur autorité. Il serait triste de le croire.

» Cette déclaration est d'un caractère inusité dans la diplomatie des rois. Ce n'est plus aux rois comme eux qu'ils développent leurs griefs et qu'ils envoient leurs manifestes; c'est aux peuples qu'ils les adressent: et par quels motifs adopte-t-on cette marche si nouvelle? c'est pour séparer la cause des peuples et celle de leurs chefs, quoique par-tout l'intérêt social les ait confondus. Cet exemple ne peut-il pas être funeste? faut-il le donner sur-tout à cette époque où les esprits, travaillés de toutes les maladies de l'orgueil, ont tant de peine à fléchir sous l'autorité qui les protège en réprimant leur audace? et contre qui cette attaque indirecte est-elle dirigée? contre un grand homme qui mérita la reconnaissance de tous les rois; car, en rétablissant le trône de la France, il a fermé le foyer de ce volcan qui les menaçait tous.

» Il ne faut pas dissimuler qu'à certains égards ce manifeste ex-

ordinaire est d'un ton modéré. Cela prouverait que l'expérience des coalitions s'est perfectionnée.

» On s'est souvenu peut-être que le manifeste du duc de Brunswick avait irrité l'orgueil d'un grand peuple. Ceux même en effet qui ne partageaient point les opinions dominantes à cette époque, en lisant ce manifeste injurieux, se sentirent blessés dans l'honneur national.

» On a donc pris un autre langage. L'Europe, aujourd'hui fatiguée, a plus besoin de repos que de passions.

» Mais, s'il y a tant de modération dans les conseils ennemis, pourquoi, parlant toujours de paix, menacent-ils toujours des frontières qu'ils avaient promis de respecter quand nous n'aurions plus que le Rhin pour barrière ?

» Si les ennemis sont si modérés, pourquoi ont-ils violé la capitulation de Dresde ? pourquoi n'ont-ils pas fait droit aux nobles plaintes du général qui commandait cette place.

» S'ils sont si modérés, pourquoi n'ont-ils pas établi le cartel d'échange conformément à tous les usages de la guerre ?

» S'ils sont si modérés enfin, pourquoi ces protecteurs des droits des peuples n'ont-ils pas respecté ceux des cantons suisses ? pourquoi ce gouvernement sage et libre, qui s'était déclaré neutre à la face de l'Europe, voit-il dans ce moment ses vallées et ses montagnes paisibles ravagées par tous les fléaux de la guerre ?

» La modération n'est quelquefois qu'une ruse de la diplomatie.

» Si nous voulions employer le même artifice en attestant aussi la justice et la bonne foi, qu'il nous serait aisé de confondre nos accusateurs par leurs propres armes !

» Cette reine échappée de la Sicile, et qui d'exil en exil a porté son infortune chez les Ottomans, prouve-t-elle au monde que nos ennemis aient tant de respect pour la majesté royale ?

« Le souverain de la Saxe s'est mis à la disposition des puissances coalisées. A-t-il trouvé les actions d'accord avec les paroles ? Des bruits sinistres se répandent en Europe : pussent-ils ne pas se réaliser ? Voudrait-on punir la foi des sermens sur ce front royal vieilli par l'âge et les douleurs, et couronné de tant de vertus ?

» Ce n'est point du haut de cette tribune qu'on outragera les gouvernemens qui se permettraient même de nous outrager ; mais il est permis d'apprécier à leur juste valeur ces reproches si anciens et si connus, prodigués à toutes les puissances qui ont joué un grand rôle depuis Charles-Quint jusqu'à Louis XIV, et depuis Louis XIV jusqu'à l'Empereur. Ce système d'ensauvagement, de prépondérance, de mo-

narchie universelle, fut toujours un cri de ralliement pour toutes les coalitions, et du sein même de ces coalitions étonnées de leur imprudence, s'éleva souvent une puissance plus ambitieuse que celle dont on dénonçait l'ambition.

» Les abus de la force sont marqués en caractères de sang dans toutes les pages de l'histoire. Toutes les nations se sont égarées ; tous les gouvernemens ont commis des excès, tous doivent se pardonner.

» Si, comme nous aimons à le croire, les puissances coalisées forment des vœux sincères pour la paix, rien ne s'oppose à son rétablissement.

» Nous avons démontré, par le dépouillement des pièces officielles, que l'Empereur veut la paix, et l'achètera même par des sacrifices où sa grande ame semble négliger sa gloire personnelle pour ne s'occuper que des besoins de la nation.

» Quand on jette les yeux sur cette coalition formée d'éléments qui se repoussent ; quand on voit le mélange fortuit et bizarre de tant de peuples que la nature a faits rivaux ; quand on songe que plusieurs, par des alliances peu réfléchies, s'exposent à des dangers qui ne sont point une chimère, on ne peut croire qu'un pareil assemblage d'intérêts si divers ait une longue durée.

» N'aperçois-je pas au milieu des rangs ennemis ce prince né avec tous les sentimens français dans le pays où ils ont peut-être le plus d'activité. Le guerrier qui défendit autrefois la France ne peut demeurer long-tems armé contre elle.

» Rappelons-nous encore qu'un monarque du nord, et le plus puissant de tous, mettait naguères au nombre de ses titres de gloire l'amitié du grand homme qu'il combat aujourd'hui.

» Nos regards tombent avec confiance sur cet Empereur que tant de nœuds joignent au nôtre ; qui nous fit le plus beau don dans une souveraine chérie, et qui voit dans son petit-fils l'héritier de l'Empire français.

» Avec tant de motifs pour s'entendre et se réunir, la paix est-elle si difficile ?

» Qu'on fixe tout-à-l'heure le lieu des conférences ; que les plénipotentiaires s'avancent de part et d'autre avec la noble volonté de pacifier le monde ; que la modération soit dans les conseils ainsi que dans le langage. Les puissances étrangères elles-mêmes l'ont dit dans cette déclaration qu'on leur attribue : *Une grande nation ne doit pas déchoir pour avoir éprouvé à son tour des revers dans cette lutte pénible et sanglante, où elle a combattu avec son audace accoutumée.*

» Sénateurs, nous n'aurions point rempli les devoirs que vous at-

tender de votre commission, si en montrant, avec une si parfaite évidence, les intentions pacifiques de l'Empereur, nos dernières paroles ne rappelaient au peuple ce qu'il se doit à lui-même, ce qu'il doit au monarque.

» Le moment est décisif. Les étrangers tiennent un langage pacifique; mais quelques-unes de nos frontières sont envahies et la guerre est à nos portes. Trente-six millions d'hommes ne peuvent trahir leur gloire et leur destinée. Des peuples illustres, dans ce grand différend, ont essayé de nombreux revers; plus d'une fois ils ont été mis hors de combat: leurs plaies sanglantes ruissèlent encore. La France a reçu aussi quelques atteintes; mais elle est loin d'être abattue; elle peut être fière de ses blessures, comme de ses triomphes passés. Le découragement dans le malheur serait encore plus inexcusable que la jactance dans le succès. Ainsi donc en invoquant la paix, que les préparatifs militaires soient partout accélérés et soutiennent la négociation. Rallions-nous autour de ce diadème où l'éclat de cinquante victoires brille à travers un nuage passager. La fortune ne manque pas long-tems aux nations qui ne se manquent pas à elles-mêmes.

» Cet appel à l'honneur national est dicté par l'amour même de la paix, de cette paix qu'on n'obtient point par la faiblesse, mais par la constance, de cette paix enfin que l'Empereur, par un nouveau genre de courage, promet d'accorder au prix de grands sacrifices. Nous avons la douce confiance que ses vœux et les nôtres seront réalisés, et que cette brave nation, après de si longues fatigues et tant de sang répandu, trouvera le repos sous les auspices d'un trône qui eut assez de gloire, et qui ne veut plus s'entourer que des images de la félicité publique. »

Le Sénat a délibéré qu'il serait fait une adresse à S. M.

Il a renvoyé la rédaction de cette adresse à la même commission spéciale nommée dans la séance du 22.

Après le rapport de M. de Fontanes, M. le duc de Vicence a été entendu, et il a présenté le rapport suivant fait à S. M. l'Empereur et Roi.

Sire, j'ai l'honneur de mettre sous les yeux de V. M. les dépêches de sa légation à Berne; annonçant que le territoire et la neutralité de la Suisse ont été violés par les alliés.

J'y joins la lettre apportée par MM. Ruttiman et Wieland, envoyés extraordinaires de la diète helvétique, et la réponse de V. M. confirmant la reconnaissance déjà faite par son ministre, de la neutralité de la Suisse.

Pendant que ces envoyés présentaient à V. M. la lettre dont ils étaient porteurs, d'autres envoyés s'étaient rendus à Francfort auprès des souverains alliés. Ceux-ci promettaient de reconnaître aussi la neutralité de la Suisse, et le général en chef de leurs armées donnait partout les ordres pour la faire respecter.

Pleins de confiance dans ces promesses et dans ces ordres, les Suisses avaient borné leurs précautions à l'établissement d'un simple cordon. V. M. n'avait aucun corps sur cette frontière; elle avait voulu éloigner jusqu'à l'idée que la neutralité des Suisses pût courir quelques risques de ce côté.

Mais ce n'est pas seulement la neutralité de la Suisse que les alliés ont violée; ils ont envoyé M. de Senft à Berne pour demander que ce pays renonce à l'acte de médiation, et aux conséquences de cet acte qui l'avaient rendu si heureux depuis dix ans. M. de Senft accompagnait cette demande de la déclaration que l'armée alliée allait entrer en Suisse.

Dans le même moment, M. de Bubna sommait les troupes de la Confédération d'évacuer leurs postes; le pont de Bâle était forcé et l'armée alliée entraît sur différens points.

En violant de la sorte le territoire d'un peuple paisible et sa neutralité respectée par l'Europe pendant trois siècles, les alliés ont d'eux-mêmes donné la mesure de la confiance que méritent leurs promesses, et montré ce qu'est en effet le respect qu'ils professent pour les droits des nations.

Paris, le 27 décembre 1813.

Le ministre des relations extérieures,

Signé, CAULAINCOURT, duc de Vicence.

M. le duc de Vicence a ensuite présenté une collection de pièces relatives à la conduite de la Suisse, à la déclaration de sa neutralité; nous citerons textuellement la lettre du landaman à l'Empereur, et la réponse de S. M.

*Copie de la lettre du landaman de la Suisse à S. M.
l'Empereur et Roi.*

Sire, les événemens ont marqué le moment où la diète de la Confédération suisse extraordinairement assemblée, croit devoir proclamer le système que la Suisse veut adopter dans le cours de la présente guerre.

Dès les tems de François Ier, la neutralité fut un principe fondamental de l'alliance des Suisses avec la couronne de France. Le traité conclu en 1803 l'ayant rappelé et consacré de nouveau, nous restons invariablement fidèles à nos maximes nationales, en déclara-

tant aujourd'hui notre volonté d'observer envers toutes les puissances, dans le sens le plus absolu et le plus impartial, cette même neutralité sur laquelle repose notre existence politique.

Nous devons, Sire, à votre bienveillance d'avoir vu disparaître, dans ces derniers tems, un obstacle qui aurait pu la compromettre d'une manière grave. En acquiesçant à nos vœux sur ce point, V. M. I. et R. nous a donné de nouveaux motifs d'espérer que la déclaration de la diète sera favorablement accueillie et qu'elle daignera, par un acte formel, faciliter la reconnaissance de la garantie réciproque de la neutralité de la Suisse de la part de toutes les puissances.

Dans cette confiance, la diète, Sire, fait des démarches analogues auprès des souverains alliés contre la France. Elle avise en même tems aux dispositions militaires qu'exige la présence de quelques corps de troupes dans le voisinage des frontières de la Suisse.

MM. Vincent Ruttiman, ancien landamman de la Suisse, avoyer du canton de Lucerne, et Jean-Henry Wieland, bourgmestre du canton de Bâle, qui se rendent dans votre résidence impériale en qualité de nos envoyés extraordinaires, sont chargés de présenter à V. M. cette lettre et la déclaration de notre neutralité. Nous prions V. M. I. et R. de vouloir bien les accueillir avec bonté et d'avoir leur mission pour agréable.

Nous sommes dans les sentimens du plus profond respect, de V. M. I. et R.,

Les très-obéissans serviteurs, fidèles alliés et bons amis :

Le landamman, président de la diète générale de la Suisse,

Signé, REINHARD;

Le chancelier de la Confédération,

Signé, MOUSSON.

Zurich, le 18 novembre 1813.

Copie de la lettre de S. M. l'Empereur et Roi à son Excellence M. Reinhard, landamman de la Suisse.

Monsieur le landamman, j'ai lu avec plaisir la lettre que vous avez chargé MM. de Ruttiman et Wieland, envoyés extraordinaires de la Confédération, de me rendre. J'ai appris, avec une particulière satisfaction l'union qui a régné entre tous les cantons et entre toutes les classes de citoyens. La neutralité que la diète a proclamée à l'unanimité est à la fois conforme aux obligations de vos traités et à vos plus chers intérêts. Je reconnais cette neutralité, et j'ai donné les ordres nécessaires pour qu'elle soit respectée. Faites connaître

aux dix-neuf cantons qu'en toute occasion ils peuvent compter sur le vif intérêt que je leur porte, et que je serai toujours disposé à leur donner des preuves de ma protection et de mon amitié.

» Sur ce, je prie Dieu, M. le landamman, qu'il vous ait en sa sainte et digne garde. »

· Au palais des Tuileries, le 14 décembre 1813.

Signé, NAPOLEON.

Tels étaient les engagements de la Suisse; telle était la parole de son auguste médiateur, lorsque les troupes alliées ont violé le droit des gens, forcé la ligne de neutralité. Le 21 et le 22 l'ennemi a passé le Rhin sur plusieurs points; on croit que le quartier-général des puissances alliées est établi à Berne. L'ennemi a poussé des partis jusqu'à Belfort. Tout est en mouvement sur cette partie de la frontière pour repousser l'ennemi. Les corps réguliers s'avancent, et les habitans s'arment de toutes parts.

L'Empereur a rendu le 26 un décret ainsi conçu.

Art. 1^{er}. Il sera envoyé des sénateurs ou conseillers-d'état dans les divisions militaires, en qualité de nos commissaires extraordinaires. Ils seront accompagnés de maîtres des requêtes ou d'auditeurs.

2. Nos commissaires extraordinaires sont chargés d'accélérer :

1^o. Les levées de la conscription ;

2^o. L'habillement, l'équipement et l'armement des troupes ;

3^o. Le complètement de l'approvisionnement des places ;

4^o. La rentrée des chevaux requis pour le service de l'armée.

5^o. La levée et l'organisation des gardes nationales, conformément à nos décrets.

Nosdits commissaires extraordinaires pourront étendre les dispositions desdits décrets aux villes et places qui n'y sont pas comprises.

3. Ceux de nosdits commissaires extraordinaires qui seront envoyés dans les pays que menacerait l'ennemi, ordonneront des levées en masse et toutes autres mesures quelconques, nécessaires à la défense du territoire et commandées par le devoir de s'opposer aux progrès de l'ennemi.

Au surplus, il leur sera donné des instructions spéciales, à raison de la situation particulière des départemens où ils seront en mission.

4. Nos commissaires extraordinaires sont autorisés à ordonner toutes les mesures de haute police qu'exigeraient les circonstances et le maintien de l'ordre public.

5. Ils sont pareillement autorisés à former des commissions militaires et à traduire devant elles ou devant les cours spéciales toutes personnes prévenues de favoriser l'ennemi, d'être d'intelligence avec lui ou d'attenter à la tranquillité publique. .

6. Ils pourront faire des proclamations et prendre des arrêtés. Lesdits arrêtés seront obligatoires pour tous les citoyens. Les autorités judiciaires, civiles et militaires seront tenues de s'y conformer et de les faire exécuter.

7. Nos commissaires extraordinaires correspondront avec nos ministres pour les objets relatifs à chaque ministère.

8. Ils jouiront, dans leurs qualités respectives des honneurs qui leur sont attribués par nos réglemens.

Un second décret de même date nomme les sénateurs, conseillers d'Etat en mission extraordinaire, les maîtres des requêtes et auditeurs qui les accompagnent. Voici l'indication des premiers.

Les sénateurs Beurnonville à Mézières; Chasset à Metz; Colchen à Nancy; Rœderer à Strasbourg; de Valence à Besançon; de Saint-Vallier à Grenoble; Garnier à Bordeaux; Boissy-d'Anglas à la Rochelle; Canclaux à Rennes; Latour-Maubourg à Caen; Montesquiou à Rouen; Villemanzy à Lille; Ségur à Dijon; Chaptal à Lyon; de l'Apparent à Périgueux; de Semonville à Bourges; Lecouteux à Tours; Pontecoulant à Bruxelles; de Peluse à Liège. Les conseillers d'Etat Gantheaume à Toulon; Pelet à Montpellier; Caffarelli à Toulouse.

Le jeudi 30 décembre à deux heures, S. M. l'Empereur et Roi étant sur son trône, entouré des princes grands dignitaires, des ministres, des grands officiers, des grands aigles de la Légion d'honneur et des officiers de sa maison, a reçu le Sénat en corps.

S. Exc. M. le comte de Lacépède, président du Sénat, a présenté à S. M. l'adresse suivante :

« Sire, le Sénat vient présenter à V. M. I. et R. l'hommage de son respectueux dévouement et de sa reconnaissance pour les dernières communications qu'il a reçues par l'organe de sa commission : V. M. adhère aux propositions même de ses ennemis, qui lui ont été transmises par un de ses ministres en Allemagne; quel gage plus fort pouvait-elle donner de ses vœux sincères pour la paix !

» Vous avez cru sans doute, Sire, que la puissance s'affermirait en se bornant, et que l'art de ménager le bonheur des peuples est la première

politique des rois. Le Sénat vous en rend grâces au nom du peuple français.

» C'est au nom de ce même peuple aussi que nous vous remercions de tous les moyens légitimes de défense que prendra votre sagesse pour assurer la paix.

» L'ennemi vient d'envahir notre territoire. Il veut pénétrer jusqu'au centre de nos provinces. Les Français réunis de cœur et d'intérêt sous un chef tel que vous ne laisseront point abattre leur énergie.

» Les Empires, comme les hommes, ont leurs jours de deuil et de prospérité : c'est dans les grandes circonstances qu'on reconnaît les grandes nations.

» Non, l'ennemi ne déchirera point cette belle et noble France, qui, depuis quatorze cents ans, se soutient avec gloire au milieu de tant de fortunes diverses, et qui, pour l'intérêt même des peuples voisins, sait toujours mettre un poids considérable dans la balance de l'Europe. Nous en avons pour gages votre héroïque constance et l'honneur national.

» Nous combattons pour notre chère patrie entre les tombeaux de nos pères et les berceaux de nos enfans.

» Sire, obtenez la paix par un dernier effort digne de vous et des Français, et que votre main tant de fois victorieuse laisse échapper ses armes après avoir signé le repos du Monde.

» Tel est, Sire, le vœu du Sénat, tel est le vœu de la France, tel est le vœu et le besoin de l'humanité. »

Sa Majesté a répondu :

« SÉNATEURS, je suis sensible aux sentimens que vous m'exprimez.

» Vous avez vu, par les pièces que je vous ai fait communiquer, ce que je fais pour la paix. Les sacrifices que comportent les bases préliminaires que m'ont proposées les ennemis, et que j'ai acceptées, je les ferai sans regret ; ma vie n'a qu'un but, le bonheur des Français.

» Cependant le Béarn, l'Alsace, la Franche-Comté, le Brabant sont entamés. Les cris de cette partie de ma famille me déchirent l'ame ! J'appelle les Français au secours des Français ! J'appelle les Français de Paris, de la Bretagne, de la Normandie, de la Champagne, de la Bourgogne, et des autres départemens au secours de leurs frères ! les abandonnerons-nous dans leur malheur ? Paix et délivrance de notre territoire, doit être notre cri de ralliement. A l'aspect de tout ce peuple en armes, l'étranger fuira ou signera la paix sur les bases qu'il a lui-même proposées. Il n'est plus question de recouvrer les conquêtes que nous avions faites. »

On a reçu à Londres les journaux français contenant le discours de l'Empereur Napoléon. On y a vu si clairement exprimé le désir de la paix et la volonté ferme de l'obtenir de la coalition par les moyens dignes du peuple français, et dans des termes également dignes de lui, qu'à l'instant on s'est livré à cet égard à de vives espérances; les fonds ont monté sur-le-champ dans une forte proportion. Les nouvelles de France en étaient la première cause : une autre cause fort importante doit être citée. Lord Castlereagh devait partir le 23 ou le 24 pour le quartier-général des alliés pour assister à Bâle à des conférences pour la paix générale. Ce départ paraissait d'un très-favorable augure.

Voici le résumé des nouvelles qui parviennent de la rive droite et de la rive gauche du Rhin. Le prince d'Eckmühl est toujours à Hambourg, retranché, approvisionné avec des forces considérables dans des positions qui paraissent inattaquables. Les alliés qui se sont étendus dans les pays entre l'Elbe et le Mein, y prennent des dispositions, et font des prises de possession qui annoncent peu d'ensemble dans les opérations et peu d'union dans les vues. Les Allemands sentent la verge de fer des Russes, et reconnaissent que la prépondérance que lui donnent les derniers événemens, attente plus encore à leur indépendance que l'état où elle était avant les événemens. Les exactions de tout genre se multiplient : le territoire suisse violé par les alliés est aujourd'hui en proie à ces exactions. Les Bâlois ont été imposés à deux millions payables en quarante huit heures.

De ce côté, le duc de Tarente est à Nimègue ; le général Sébastiani à Cologne. Les moyens de défense d'Anvers et de cette partie sont complets. Aucun événement n'a eu lieu sur le Bas-Rhin. Sur le Haut-Rhin, un parti d'ennemis fort de deux mille hommes de cavalerie s'est montré aux environs de Colmar. Le général Milhaud l'a attaqué avec le 5^e corps de dragons, et lui a tué ou pris la moitié de son monde ; deux colonels de cosaques sont morts de leurs blessures. Les forces arrivent de toutes parts à la défense de ce point de la frontière. Le prince de la Moskowa est à Besançon. Les Alsaciens et les Francomtois rivalisent d'efforts. Un sentiment commun réunit tous les esprits : le dévouement au prince, et l'honneur du nom français.

S. ...

ANNONCES.

La Perse, ou Tableau de l'histoire du gouvernement, de la religion, de la littérature de cet Empire, des mœurs et coutumes de ses habitans, par Am. Jourdain, interprète du gouvernement, l'un des secrétaires de l'École spéciale des langues orientales. Cinq vol. in-18. Prix, pap. ordinaire, figures en noir, 18 fr.; figures coloriées, 30 fr.; pap. vélin, figures coloriées, 55 fr. Chez Ferra, libraire, rue des Grands-Augustins, n° 11; et chez Imbert, boulevard Saint-Martin, n° 27.

L'ouvrage, divisé en huit livres et composé d'après les écrivains persans, turcs et arabes, d'après les voyages les plus récents, est orné de gravures charmantes faites par un habile artiste, qui a eu en sa possession plusieurs peintures persanes inédites.

Nous rendrons incessamment un compte détaillé de ce Tableau.

Cours de Littérature dramatique; par A. W. Schlegel. Traduit de l'allemand. Trois vol. in-8°. Prix, 16 fr., et 20 fr. franc de port. A Paris, chez J. J. Paschoud, libraire, rue Mazarine, n° 22; et à Genève, chez le même, imprimeur-libraire.

Le MERCURE DE FRANCE paraît le Samedi de chaque semaine, par cahier de trois feuilles. Le prix de la souscription est de 48 francs pour l'année, de 25 francs pour six mois, et de 13 francs pour un trimestre.

Le MERCURE ÉTRANGER paraît à la fin de chaque mois, par cahier de quatre feuilles. Le prix de la souscription est de 20 francs pour l'année, et de 11 francs pour six mois. (A dater du mois de janvier 1814, chaque cahier du *Mercure Étranger* contiendra un plus grand nombre de pages; et, en conséquence, le prix de la souscription sera désormais de 25 fr. pour l'année, et de 13 fr. 50 c. pour six mois.)

On souscrit tant pour le *Mercure de France* que pour le *Mercure Étranger*, au Bureau du *Mercure*, rue Hautefeuille, n° 23; et chez les principaux libraires de Paris, des départemens et de l'étranger, ainsi que chez tous les directeurs des postes.

Les Ouvrages que l'on voudra faire annoncer dans l'un ou l'autre de ces Journaux, et les Articles dont on désirera l'insertion, devront être adressés, francs de port, à M. le Directeur-Général du *Mercure*, à Paris.



MERCURE DE FRANCE.

N° DCLI. — *Samedi 8 Janvier 1814.*

POÉSIE.

YSAURE. — ÉLÉGIE.

Le soleil n'avait point encore
Rallumé son brillant flambeau ,
Et déjà la plaintive Ysaure
Baignait de ses pleurs un tombeau....
C'était d'une mère chérie ,
Qu'à son dernier embrassement
La Parque avait trop tôt ravie ,
Le simple et sacré monument.

De son front touchant la poussière ,
Ysaure , les pleurs dans les yeux ,
Adressait ainsi sa prière
Au souverain maître des cieux :

« Abandonnée et solitaire ,
» Que fais-je , hélas ! sur cette terre ?...
» J'y vis dans des tourmens affreux !
» Tout aigrit ma douleur amère....
» Pour moi , plus de momens heureux....
» Je ne puis que pleurer ma mère !

D

MERCURE DE FRANCE,

- » Touché de mon funeste sort ,
 » Dieu ! mets un terme à mes souffrances !...
 » C'est dans les bienfaits de la mort
 » Que j'ai placé mes espérances....
- » Est-ce une illusion des sens ?..
 » Ciel ! quelle voix s'est fait entendre !
 » C'est celle d'une mère tendre...
 » Oui , j'ai reconnu ses accents !...
- » La mort n'est donc plus inflexible !
 » A mes vœux , à la fin , sensible ,
 » Je la vois à grands pas venir :...
 » Je l'attends ici sans la craindre.
- » Elle peut de ses coups m'atteindre ,
 » Et je suis prête à l'en bénir !
 » Ma mère !... Ils vont nous réunir.
- » Tristes cyprès de ce bocceage
 » Qui prêtez un austère ombrage
 » A ce séjour silencieux ,
 » Témoins de mon heure dernière ,
 » Dites aux bergers de ces lieux
 » Que, sous votre ombre hospitalière ,
 » La mort vint fermer ma paupière... ,
 » Bosquet sombre , asile pieux ,
 » Reçois mes éternels adieux !
- » Mais que vois-je ? ô bonheur suprême !
 » Ma mère !.. Ma mère elle-même
 » Paraît... Elle me tend les bras.
 » Jour pour mon cœur rempli d'appas !
 » Elle me presse... Elle m'embrasse...
 » Ah ! seigneur ! je vous en rends grâce !...
 » Eh quoi ! rien ne peux t'arrêter ,
 » Ma mère ?... Tu veux me quitter !
 » Non , ne prétends point redescendre
 » Sans moi , dans la nuit du trépas...
 » Ecoute-moi... Daigne m'attendre...
 » Ta fille..... Ysaure..... suit tes pas.....»

A ces mots , tremblante , égarée ,
 Ysaure a levé du tombeau
 La pierre sainte et révéérée ;

Mais trop faible pour ce fardeau,
 Elle tombe dégolorée....
 La mort a pesé sur ses yeux!
 De sa dépouille séparée,
 Brûlant d'une flamme sacrée,
 Son ame a volé vers les cieux.....

Témoin de cette fin touchante,
 Philomèle, oubliant ses maux,
 Apprit aux bergers des hameaux
 L'histoire qu'aujourd'hui je chante....

En mémoire des longs malheurs
 Et de la pitié d'Ysaure,
 Ses compagnes viennent encore
 Chaque matin semer des fleurs
 Sur le mausolée où l'aurore
 La surprenait versant des pleurs !...

HILAIRE L. S.

LE TROUBADOUR ERMITE.

ROMANCE.

QUI veut savoir la touchante aventure,
 De Bérenger la fleur des troubadours ?
 Il adorait Hermance de Solure,
 Et l'offensa par d'imprudens discours.
 C'est grand pitié de fâcher ses amours.

Abandonné de celle qu'il outrage,
 Et rougissant de ses jaloux transports
 L'infortuné dans un antre sauvage,
 Se retira pour expier ses torts ;
 Car aux cités il n'est point de remords.

Là, d'un cilice et d'un manteau de bure,
 Nouvel ermite, il voulut se vêtir.
 Un pain grossier devint sa nourriture,
 Le jour, la nuit, on l'entendait gémir :
 Tant la souffrance est douce au repentir !

D 2

De ces cantons en vain les nobles dames ,
 Firent dessein de charmer sa douleur.
 Non , disait-il ; à de nouvelles flammes ,
 Ne puis trouver ni plaisir , ni douceur :
 Jusqu'au trépas **Hermance** aura mon cœur.

Pour consoler sa tristesse profonde ,
 Mains chevaliers visitaient sa prison.
 Oh ! mes amis ! rien ne m'est plus au monde ,
 Si je n'ai d'elle un généreux pardon ;
 Et de ses pleurs il mouillait le gazon.

Or , un beau jour qu'au travers de la plaine ,
 Ducs et barons chassaient joyeusement ;
 Voici venir la fière châtelaine
 Vers le rocher du malheureux amant ;
 Mais , j'en suis sûr , par hasard seulement.

A cette vue , implorant sa clémence ,
 Le solitaire approche humilié.
 Assez , dit-il , j'ai pleuré mon offense ,
 Oh ! rendez-moi votre ancienne amitié...
 Dieu ne pardonne à qui fut sans pitié.

Non , lui répond **Hermance** toute émue :
 Laissez-moi fuir et m'éloigner d'ici.
 Mais des chasseurs la foule est accourue ;
 Pour **Bérenger** tous demandent merci ;
 Son cœur , je crois , le demandait aussi.

Par tant d'amour enfin persuadée ,
 A sa tendresse elle donna l'essor.
 Le pauvre ermite eut sa grâce accordée ;
 Il reçut d'elle écharpe et bague d'or.
 L'histoire dit qu'il obtint mieux encor.

D'après ceci , modeste jouvencelle ,
 Pourra juger , sans de plus longs discours ,
 Comme on aimait , comme on était fidelle
 Au siècle heureux des loyales amours.
 Ah ! que le monde est changé de nos jours !

S. EDMOND GERAUD.

LA GOUTTE D'EAU.

TABLE.

D'un nuage à peine échappée
 Une goutte d'eau dans les airs
 De terreur soudain fut frappée
 Alors qu'elle aperçut l'immensité des mers.
 Il faut donc périr, se dit-elle ?
 Cruel destin ! quel est mon sort ?
 A peine je suis née, eh ! quoi ! déjà la mort !
 La mort ! pour moi qui suis si belle ?
 Pourquoi naitré simple mortelle ?
 Si du moins évitant le destin de mes sœurs,
 Je tombais au hasard sur de brillantes fleurs,
 Je jouirais alors un instant de la vie,
 J'attirerais sur moi des regards pleins d'envie ;
 Mais hélas ! ô sort rigoureux !
 Bientôt cet océan affreux
 Dans son immensité profonde
 Va, sans pitié pour moi, m'engloutir à jamais.
 Elle parlait encore, et tombe au bord de l'onde
 Dans la gueule d'une huître, humant alors le frais.
 En vain nous prévoyons les choses de ce monde ;
 Elles arrivent autrement
 Qu'on ne le pense bien souvent.

DE MOSSARD.

ÉNIGME.

LECTEUR, la moderne Italie
 Dut à la douceur de mes vers
 Cette suave mélodie
 Qui sut charmer tout l'univers :
 Mais hélas ! quand je suis cette fâcheuse crise
 Qui d'un gouteux vient aggraver l'état,
 Vite par moi, quoi qu'on en dise,
 Il peut mourir *ab intestat*,
 A moins que le notaire

Ne vienne promptement
Prêter son ministère
Au pauvre défailant.

V. B. (d'Agen.)

~~~~~

LOGOGRIPHE.

JE suis d'une humeur si bizarre ,  
Que ce n'est pas chose fort rare  
De me voir , dans le cours d'un mois ,  
Changer de face quatre fois.  
A ce début je vois plus d'un lecteur sourire ,  
Plus d'un railleur , à l'œil malin ,  
Qui vient à l'oreille me dire :  
« Je reconnais bien là le sexe féminin. »  
Les lettres de mon nom , sont au nombre de quatre ;  
Si tu t'avise d'en rabattre  
La première , il arrivera  
Qu'une seule me restera.  
— Une ? Comment cela se peut-il faire ?  
Je ne le conçois pas. — Devine ; ce mystère  
Né sera pas pour bien des gens  
La lune à prendre avec les dents.

S.....

~~~~~

CHARADE.

AUX chances de mon premier ,
Lecteur est bien fou qui se fie :
A pied comme à cheval on poursuit mon dernier ;
Et quant à mon entier ,
Malheur au guerrier qui l'essuye.

S.....

Mots de l'ENIGME , du LOGOGRIPHE et de la CHARADE
insérés dans le dernier Numéro.

Le mot de l'Enigme est *Fusil*.
Celui du Logogriphe est *Aa*, rivière de France; *Aa*, autre ri-
vière ; quatre en Suisse ; cinq en Westphalie , etc.
Celui de la Charade est *Poissarde*.



SCIENCES ET ARTS.

MÉMOIRES DE TECHNOLOGIE ET DE MÉCANIQUE; par M. MARCEL DE SERRES, ex-inspecteur des arts et manufactures en Allemagne, et professeur de la faculté des sciences à l'Université impériale, de la Société philomatique, etc. (Extraits des *Annales des Arts et Manufactures*.) Brochure in-8°, avec six figures. — Prix, 2 fr. 50 c, et 3 fr. franc de port. — A Paris, chez *Arthur-Bertrand*, libraire, rue Hautefeuille, n° 23.

M. Marcel de Serres, descendant du célèbre Olivier de Serres, marche sur ses traces et cherche à se rendre aussi utile aux arts qu'un de ses aïeux l'a été à l'agriculture.

Les huit mémoires que M. Marcel de Serres vient de publier font le sujet d'une brochure qu'il a enrichie de six planches, et ces mémoires eux-mêmes ne sont qu'une sorte d'appendice d'un très-grand ouvrage que ce même auteur prépare; il a cru ne pas devoir les y insérer, et néanmoins il a cru utile de les faire connaître, quoiqu'ils soient d'une moins grande importance. La méthode que l'auteur a adoptée est la même que celle de M. Jars, dont les voyages métallurgiques ont rendu et rendent encore de si grands services.

Ecume de mer.

Le premier mémoire de la brochure que j'examine traite de l'écume dite de mer, *abruzzo*, meerschäum des Allemands.

Magnésite de Brogniart.

Magnésie carbonatée silicifère spongieuse de Häuy.

L'auteur définit cette substance, qui jusqu'à présent ne se trouve qu'en Turquie, où on la prépare pour être envoyée en Allemagne; et c'est à Vienne qu'elle reçoit

le perfectionnement dont elle est susceptible : il en fait connaître les variétés et il entre dans de plus grands détails que ceux que l'on trouve consignés par M. Lucas dans la deuxième partie du *Tableau des Espèces minérales*, pages 521 et 527.

Blanchiment de la cire.

Le blanchiment de la cire fait le sujet du deuxième mémoire : il n'offre rien qui ne soit bien connu, mais on lit toujours avec plaisir la description d'un procédé local et historique.

Le troisième mémoire donne la description de la pompe dite d'Oberd'ham, employée à Hambourg sur l'Alster ; on y trouve la description d'un va-et-vient particulier appliqué aux tirans de cette pompe ; on a beaucoup varié les va-et-vient, il y en a d'aussi bons, il y en a même de meilleurs que celui d'Oberd'ham, et cependant on est bien aise de connaître celui-ci.

Grue à Hambourg.

La grande simplicité et le bon effet de la grue tournante, dont on fait usage à Hambourg, donne de l'intérêt au quatrième mémoire. Il est nombre de circonstances où ne voulant pas faire établir des grues plus compliquées ou d'une plus grande dépense, l'établissement économique de celle-ci peut convenir.

Etoffes de crin.

Le cinquième mémoire fait connaître un procédé usité en Allemagne et peu connu en France, pour tisser le crin et en faire des étoffes. Ce genre d'industrie pourrait sans aucun doute être établi avec succès par-tout ailleurs qu'en Allemagne.

Secours pour les incendies.

Le mémoire sur les secours qu'on administre à Hambourg lors des incendies, est le sixième de la brochure de M. Marcel de Serres. Il fait connaître la police ob-

servée en pareille circonstance, et ce détail historique est très-propre à piquer et à satisfaire la curiosité sur un objet d'une si grande importance.

Raffinage du sucre.

Le procédé sur le raffinage du sucre, tel qu'il se pratique à Hambourg, et que l'auteur décrit très au long dans le septième mémoire, est d'autant plus intéressant à connaître, que jusqu'à présent les raffineries de ce pays partagent avec l'Angleterre l'avantage de fournir le sucre le mieux raffiné et le plus beau qu'on connaisse.

M. Marcel de Serres termine ce mémoire par l'examen des tentatives faites pour obtenir du sucre concret du *prunus domestica*. Il a cru devoir répéter et varier les expériences faites à ce sujet, et il s'est convaincu que s'il est avantageux et économique d'obtenir un sirop qu'il regarde comme comparable à celui du sucre de canne, il ne faut pas passer outre, et qu'il serait illusoire de chercher, même dans les pays méridionaux où la partie saccharine est généralement plus abondante, à obtenir de ce fruit le sucre concret qu'on n'aurait qu'en petite dose et qui coûterait énormément.

Prussiate de fer.

Le huitième et dernier mémoire fait connaître dans le plus grand détail la fabrication du bleu de Prusse (prussiate de fer) telle qu'on la pratique en Allemagne, où il s'en fait un débit considérable. Il décrit les motifs qui ont obligé à renoncer à l'emploi des cornes et des sabots des animaux ruminans, pour ne se servir que de leur sang.

Observateur modeste, M. Marcel de Serres ne montre aucune prétention, et quoiqu'il paraisse très-versé dans la chimie, la physique, et autres sciences naturelles dont il est professeur, il ne se sert de ces avantages que dans le septième mémoire, où il cite ses expériences sur le sucre du *prunus domestica*, objet qu'il a cru assez important pour mériter l'attention particulière du public. Par-tout il n'expose d'autre motif que celui de

l'utilité ou de la curiosité que peuvent produire ou exciter des descriptions locales.

La majeure partie des procédés dont cet auteur donne le détail, ne présente rien qui ne soit connu et qui n'ait déjà été décrit; mais la chimie et les arts ont fait de nos jours de si grands progrès, qu'il semble pour ainsi dire indispensable de refondre les anciennes descriptions pour expliquer d'une manière qui soit au niveau des connaissances acquises, les phénomènes qui se développent, et sur-tout ceux que, faute de pouvoir s'en rendre raison, on avait souvent négligés.

La brochure que M. Marcel de Serres vient de publier rappelle nombre d'autres notices déjà fournies par le même auteur, et insérées dans divers journaux de sciences: elle fait désirer que le grand ouvrage dont il s'occupe, et que je crois sous presse, paraisse incessamment.

DE LA CH.....



LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS.

DITHYRAMBE A L'OMBRE DE JACQUES DELILLE ;
par M. DE CORIOLIS.

PEU de sujets sont dignes du dithyrambe, peu de poètes en sont capables : ce doit être l'élan d'une passion en quelque sorte désordonnée qui se manifeste plutôt par des explosions que par des expressions, et qui semble dispenser l'esprit de choisir ses images, d'ordonner ses idées, et de consulter le goût ou même le bon sens. L'enthousiasme dont le dithyrambe se rend l'interprète est l'ivresse de l'esprit, et cette ivresse non plus que l'autre, ne connaît ni ordre, ni suite, ni prudence, ni exactitude ; elle doit avoir, comme l'autre ivresse, la parole hardie et la marche inégale ; n'obéir qu'à un caprice qu'elle ignore ; ne connaître ni l'hésitation, ni la crainte ; s'arrêter quelquefois, se répéter souvent ; oublier ce qu'elle a dit sans songer à ce qu'elle va dire, et finir tout-à-coup comme on se représente les pytonisses et les maniaques tombant de lassitude.

Les Grecs ont nommé le dithyrambe d'un des noms de Bacchus. Ce n'est pas que seul entre tous les dieux il appartienne au dieu du vin d'inspirer cet espèce d'enthousiasme ; je doute même que si Apollon s'en reposait entièrement sur lui, les vers en fussent meilleurs, et quoi qu'en dise le bon Horace, l'ami commun des poètes et des buveurs, je craindrais qu'un bel esprit plein de ce dieu (*tui plenum*) n'allât point d'un pas bien ferme à l'immortalité ; mais comme le dithyrambe est une espèce d'orgie de l'esprit, et que l'ivresse bachique est l'ivresse par excellence, on est convenu de mettre le poète dithyrambique sous l'invocation de Bacchus ; or on suppose qu'avec un tel patron, le poète se gardera bien de rien dire de ce que dirait un homme de sang froid ; et qu'il laissera courir ses idées en tumulte, comme son

imagination échauffée les lui envoie. Il affectera même de s'affranchir de toute règle, il s'écartera de tous les chemins tracés, et comme dans les rêves où nous croyons nous sentir des ailes, il aura l'air de trouver la terre indigne de le porter. (*Et udam spernit humum fugiente pennâ.*)

Toutes les passions nobles ou vives; toutes les affections maîtresses de l'âme; tous les mouvemens qui, ainsi que l'ivresse, nous enlèvent à nous-même, et à tout ce qui nous entoure, la joie, la douleur, l'admiration, l'amour, l'amitié, la haine même, (je le dis à la honte des Muses), peuvent dans l'occasion souffler le feu du dithyrambe, et c'est à cette clarté souvent trompeuse, que le poète est supposé suivre sa périlleuse entreprise.

Les meilleurs professeurs de poésie que nous ayons connus depuis trois ou quatre mille ans, les Grecs, et après eux les Latins, ont feint de ne prescrire aucune loi au dithyrambe, et de lui laisser toute espèce de liberté; mais il en est comme d'un noble coursier qu'il faut savoir diriger, alors même qu'on a l'air de l'abandonner.

Rien n'est plus attrayant et sur-tout pour la jeunesse, que le genre dithyrambique; d'abord parce que la jeunesse est elle-même une ivresse, et puis parce que toujours pressée de faire autre chose que ce qu'elle fait, elle s'occupe rarement assez du travail présent. Or, sur ce point, le dithyrambe offre plus de commodité que toute autre espèce de poème: ce qui partout ailleurs paraîtrait de l'emphase, de l'enflure, de l'extravagance même, y est admis; le désordre y est recommandé; le poète ne songe qu'à se grandir, et à rien autre chose: on serait même tenté de croire que le goût, le plus sage et le plus aimable de tous les conseillers, n'a ici rien à dire; c'est le sublime que je cherche, dira le jeune poète, et ce n'est pas le goût qui nous y mène, il règne dans une autre région mitoyenne où je me garderai bien de descendre. Lui parlerez-vous de faire un plan? Il pensera qu'il lui suffit de planer sur son sujet; lui direz-vous modestement qu'il faut partout, quoiqu'on en dise, un peu de raison. — Fi donc, de la raison! serait-il

tenté de vous répondre : ce serait mettre de l'eau dans mon vin.

Telles sont, à ce que pensent quelques jeunes hommes à talent, les franchises du dithyrambe : cependant en y réfléchissant, ils reconnaîtraient bientôt que ce poëme aussi, tient comme tous les autres, au principe commun, et qu'il tend comme tous les autres au but commun de tous les arts, à l'imitation de la nature. Et ce qui fait qu'on ne prescrit aucune règle au dithyrambe, c'est qu'il n'est censé imiter la nature que lorsqu'elle semble n'en plus connaître.

Les poètes nous ont répété cent fois qu'un dieu s'empare de leur esprit, et qu'ils s'abandonnaient à lui : nous savons tous, à-peu-près, ce que cela veut dire ; mais le jeune poète croit à ce dieu là, et il s'y abandonne, aussi Dieu sait où il va. Bientôt il se croira dispensé de toute surveillance sur lui-même, et s'engagera, pour ainsi parler, dans une sorte de quiétisme en poésie, comme dans la voie la plus sûre et la plus commode pour aller au plus haut. Mais il apprendra tôt ou tard que s'exalter n'est pas s'élever ; que s'élever même ne suffit point, qu'il faut se diriger, et que dans cette région, en apparence inaccessible, le poète, tout poète qu'il est, ne doit ni divaguer, ni extravaguer : il saura que la raison monte plus haut qu'il ne croyait ; qu'elle est au moins aussi près du ciel que de la terre, et qu'elle présente aux génies les plus sublimes, un fil invisible pour tout autre que celui qui le tient, mais qu'il ne faut, ni lâcher ni rompre, sans quoi plus le vol aura été hardi, plus cruelle sera la chute.

Il est maintenant plus que temps d'en venir à M. de Coriolis, qui sans doute avait saisi du premier coup-d'œil et l'ensemble, et les détails, et la franchise apparente, et les lois secrètes d'un travail dont il s'est acquitté d'une manière aussi touchante et aussi honorable. Les Muses qui l'ont adopté dès sa première jeunesse lui avaient comme remis le soin d'exprimer leurs douleurs sur la perte de l'homme qui les avait servies avec tant d'amour et de gloire ; une dixième muse a voulu se joindre aux autres pour enflammer la verve de

M. de Coriolis ; c'est l'amitié ; cette muse du cœur , qui répand du charme jusque sur la tristesse. Eh , quelle amitié , en effet , pouvait-être mieux placée et mieux sentie ! Celui qui en était l'objet aurait pu aussi bien en donner des leçons , que des leçons de poésie ; c'était entre M. Delille et son panégyriste , à-la-fois l'accord des ames et celui des esprits : la différence même des âges , au lieu d'y nuire , pouvait plutôt y ajouter. La docilité volontaire du plus jeune inspire en pareil cas un intérêt plus vif à celui vers qui son penchant l'a porté ; l'un s'applaudit de l'hommage qu'il rend , l'autre de l'hommage qu'il reçoit ; et de cette adoption réciproque entre deux êtres qui chacun dans leur genre , en sont dignes ; il se forme un double nœud , imitateur de celui dont la nature unit les enfans aux pères , et les pères aux enfans. Telle était cette paternité vraiment spirituelle , que M. de Coriolis avait su mériter par son juste enthousiasme , et par cette attraction particulière , comparable dans son genre à celle de la fleur qui cherche les regards du soleil.

Notre poète ne s'en est pas tenu aux exemples des poètes illustres des temps modernes , il a pris à leur exemple de bonnes leçons des anciens , et sans parler de Catulle , Tibulle , Ovide , etc. , il a su mettre Virgile et Horace à contribution , comme ils s'y seraient mis eux-mêmes pour faire de dignes obsèques à un rival dont ils se seraient honorés. Ce ne sont point des traductions serviles , pas même des imitations préméditées , ce sont des mouvemens pareils , imprimés par des causes pareilles ; parce qu'il y a des occasions où la nature fait naître chez tous les hommes les mêmes pensées dans toutes les langues : heureux ceux à qui elle donne aussi de les rendre avec autant de grâce et de sensibilité que M. de Coriolis !

Muette et pâle mort tout reconnaît tes lois ,
 D'un bras indifférent tu frappes la chaumière
 Et les palais des rois.
 Tu renverses sans choix
 Dans la même poussière ,
 L'athlète sans honneur au bout de la carrière
 Et le chantre qui tant de fois

Sur une lyre d'or fit entendre sa voix ,
O pâle mort tu désoles la terre.

Ces belles pensées appartiennent à toutes les poésies, et cette belle poésie appartient à toutes les douleurs : car toute douleur, de sa nature, est poétique. Je ne sais si Horace a montré le chemin, mais je sais que Malherbe l'a suivi ; cependant on peut dire que le chantre de M. Delille s'est approprié le passage en ajoutant une vérité malheureusement trop connue : c'est que la mort ne prend pas plus garde à un homme de génie qu'à un homme ordinaire. Remarquez aussi ce véritable mouvement d'une poignante douleur, qui fait rappeler à la fin du morceau, l'apostrophe du commencement, et qui donne à ces vers un motif qui n'était point dans les intentions d'Horace ni de Malherbe ; puisque chez eux ce sont des pensées purement philosophiques, au lieu que c'est ici un élan de sensibilité, et que notre sensibilité est bien plus à nous que notre pensée.

Ces élégantes répétitions qui frappent souvent les yeux du lecteur dans le cours de cette pièce, en deviennent un des premiers ornemens ; ce sont les accens d'une douleur qui n'observe ni règle, ni mesure, qui oublie les préceptes de l'art, qui ne prend point garde à ses paroles et ne compte point ses larmes. Elles prêtent d'ailleurs à tout l'ouvrage je ne sais quoi d'antique, d'imposant, et même de funèbre, qui absorbe toutes les pensées dans la pensée dominante ; et comme autant de versets, d'antiennes, de repons.... elles intéressent tous les assistans à la plus lugubre solennité du culte de l'amitié.

Le poète ne se borne pas à de trop justes regrets sur la perte que les muses déplorent, ni à la douloureuse expression de l'abattement d'un ami privé de l'ami dont il se glorifiait. Il se plaît aussi à nous montrer cet ami si cher et si rare, d'un côté moins connu et qui lui mériterait peut-être autant d'admirateurs parmi les hommes de bien, que ses talens parmi les hommes de goût. C'est le côté moral du Virgile français que M. de Coriolis nous présente, c'est une fermeté, une force d'ame qu'on

n'aurait jamais soupçonnées sous cette facilité, cette flexibilité apparentes qui rendaient M. Delille si aimable, souvent même si amusant dans la société particulière, c'est l'indépendance même long-tems cachée sous la complaisance même et dont M. de Coriolis va nous révéler le mystère : il n'a besoin pour cela que de nous rappeler le beau dithyrambe de M. Delille sur l'Immortalité, chef-d'œuvre qui, à lui seul, la vaudrait à son auteur, mais qu'on peut regarder comme un véritable fait d'armes en poésie, et où le poète semble avoir été inspiré par le courage et la vertu, dans une conjoncture où il fallait tant de vertu pour être courageux, et même tant de courage pour être vertueux. C'est, dit M. de Coriolis :

. Un hymne pieux
Pour une fête impie.

Et quel beau mouvement ! quand après avoir donné l'analyse de cet immortel dithyrambe, comme il n'appartient qu'à un poète d'analyser un poème, il s'écrie :

Quoi, ce chantre si doux à des accens si fiers !
Il avait préludé par de si simples airs !
L'innocence des champs, leurs travaux et leurs fêtes,
Nos jardins embellis et trompant les hivers,
De sa muse bornaient les paisibles conquêtes....
Quels sont ces chants si fiers ?

Cette question inattendue donne un mouvement de plus à toute la tirade, et la noble réponse qui suit, ne laisse plus la moindre obscurité.

L'impie à l'innocent demandait des concerts,
Indignes de son ame, indignes de ses vers ;
Lui, bravant le couteau suspendu sur sa tête,
Donne les chants promis. L'impie en frémissant
Lit dans les vers vengeurs l'avenir menaçant....

Enfin la strophe est terminée par trois petits vers qui peignent ingénieusement ce mélange de complaisance et de fermeté, qu'on ne trouve peut-être chez personne au même degré que chez M. Delille.

Contre le crime tout puissant

La muse du noble poëte
Se révolte en obéissant.

C'en en assez pour montrer que M. de Coriolis ris-
quait moins que personne à tenter la fortune du dithy-
rambe, son cœur même le lui dictait; mais lorsque c'est
le cœur qui dicte, il faut encore que se soit comme ici
l'esprit qui écrive. L'admiration, l'amitié, la douleur... Il
n'en fallait pas tant à l'auteur de la charmante *Messe de
Minuit* pour exciter sa verve, et faire jaillir, pour ainsi
parler, ses vers avec ses pleurs; les uns sont presque
toujours aussi naturels que les autres sont sincères; tout
cela coule de source.

BOUFFLERS.

LE CHALET DES HAUTES-ALPES, par M^{me} ISABELLE DE
MONTOLIEU, suivi de *Deux Feuilletts du Journal de
mon ami Gustave; Amour et Silence; Frère et Sœur;
les Aveux d'un Mysogine, ou l'Ennemi des Femmes.*
— Trois vol. in-12. — Prix, 6 fr., et 7 fr. 50 c.
franc de port. — A Paris, chez *Arthus-Bertrand*,
libraire, rue Hautefeuille, n^o 23.

LE ROBINSON SUISSE, ou *Journal d'un père de famille
naufragé avec ses enfans.* Traduit de l'allemand de
M. WISS, par M^{me} DE MONTOLIEU. — Deux vol. in-12,
orné de huit figures en taille-douce. — Prix, 6 fr., et
7 fr. franc de port. — Chez le même.

ENCORE trois jolis volumes de nouvelles à ajouter à la
collection de ce genre que nous devons déjà à M^{me} de
Montolieu. C'est presque toujours des conteurs allemands
que cette dame se rend l'interprète. Cependant *le Chalet
des hautes Alpes* et l'histoire du bon *Gustave*, deux
morceaux de sa composition, nous rappellent d'une
manière très-heureuse qu'elle pourrait fort bien ne se
pas borner au rôle de copiste, créer, imaginer ses sujets
et tirer de son propre fonds les couleurs dont elle charge
sa palette. Soit au reste qu'une méfiance trop modeste
d'elle-même et de son talent l'attache à son système de
traduction, soit plutôt qu'un goût particulier, un senti-

E

ment de prédilection pour la manière dont nos voisins cultivent cette branche de littérature l'engagent à nous la faire connaître, le lecteur, qui y trouve le même résultat pour son plaisir, se hâte de s'emparer de l'ouvrage sans demander compte à l'auteur des motifs qui le lui font entreprendre.

J'ai déjà eu occasion de parler dans ce Journal du recueil que M^{me} de Montolieu a fait précéder celui-ci : je pense qu'on retrouvera dans ce dernier le même caractère de talent, les mêmes qualités de l'écrivain : dans le style, de la grâce et de la naïveté ; dans les sentimens, du naturel, de la délicatesse, une observation fine de tous les petits secrets du cœur ; dans la narration, l'art de suspendre l'événement par l'enchaînement des détails, dont la fidélité contribue singulièrement à la vérité de l'expression et du mouvement général du tableau.

Le Chalet des hautes Alpes qui donne son nom au recueil dont il forme une partie assez considérable, ne paraît pas, au premier coup-d'œil, devoir piquer vivement la curiosité. Sous le rapport de l'intrigue, rien de si simple que le cadre de cette nouvelle. On y voit deux jeunes voyageurs conduits par leurs courses à demander l'hospitalité à un habitant des Alpes, qui se trouve être un ancien militaire, compagnon d'armes du père de l'un de ses deux hôtes. Il les conduit à une habitation isolée, de difficile accès, et singulièrement pittoresque, qui est l'asile d'une intéressante famille. Les questions des jeunes gens leur valent le récit des circonstances qui ont déterminé le propriétaire de cette retraite à l'habiter, et ces circonstances se réduisent à un premier mariage contracté sans le consentement d'un vieux père, à la nécessité de dérober une épouse aux regards indiscrets, en rendant habitable une espèce de solitude inconnue, grâce aux barrières presque insurmontables dont il avait plu à la nature de l'entourer, enfin à la réunion du héros de l'aventure avec la jeune et aimable parente que ce vieux père voulait lui donner pour femme. Ce projet qui fait tout le noeud de l'intrigue met un instant l'habitant du chalet dans une situation assez pénible : une

cause bien naturelle tarde peu à l'en tirer. L'âge lui enlève son père; et peu après le climat fait succomber son épouse à une maladie de poitrine. Sa douleur est extrême; mais deux filles qui lui sont restées réclament ses soins; et un second hymen leur donne une seconde mère dans cette bonne et tendre parente qui s'était vue sans peine destinée à devenir son épouse et qui, confidente du secret qui trompait son espoir, n'avait pas cessé de lui donner les témoignages de la plus indulgente amitié. Il n'est pas nécessaire d'ajouter que l'un de nos voyageurs trouve dans l'aînée des filles de l'ami de son père un lien qui l'attache à cette famille. Voilà le canevas sur lequel M^{me} de Montolieu a brodé sans apprêts, sans ornemens étrangers, sans accessoires brillants, une narration de la naïveté la plus touchante.

Comme je l'ai remarqué plus haut, la marche de cette histoire n'offre point de ressorts compliqués; l'intrigue n'amène que des événemens de l'ordre le plus commun de la vie; elle n'en fera sentir que plus vivement le talent de l'auteur qui a jeté l'intérêt le plus doux et le mieux soutenu sur ces détails sans prétention, mais tous en harmonie avec les affections les plus générales et les plus puissantes du cœur humain.

Le succès de cette nouvelle est certain; il est dans l'âme de tous les lecteurs qui en ont une.

Le *Journal de l'ami Gustave* offre un autre genre d'intérêt. On y trouve la peinture d'un caractère qui devient, dit-on, assez rare aujourd'hui dans la société, mais dont on peut néanmoins rencontrer encore quelques modèles: c'est celui d'un jeune homme, qu'avec de très-belles qualités, même des talens distingués, son trop de bonté, de délicatesse, une droiture, une générosité presque gothiques empêchent de réussir dans le monde, sur-tout auprès des femmes.

Mais laissons l'auteur nous tracer quelques traits de cette physionomie presque étrangère. « C'était le meilleur enfant du monde que mon ami Gustave; il possédait toutes les vertus qui doivent attirer l'estime et l'amitié. Sa jeunesse avait été sans reproches. Il était instruit, même savant; un vrai modèle de sagesse et

» de bonnes mœurs. Mais pourquoi faut-il dans ce
 » monde pervers que tous ces avantages que tous les
 » pères devraient désirer à leurs fils, et toutes les femmes
 » à leurs maris, soient presque toujours accompagnés
 » d'une teinte de ridicule? Son savoir le rendait un peu
 » pédant; sa sagesse le rendait un peu austère et parfois
 » ennuyeux; et sa parfaite bonté! Hélas! la
 » bonté! cet attribut sublime de la divinité, le seul
 » dont l'homme puisse approcher, est ordinairement ici-
 » bas le synonyme de duperie. *Qui se fait brebis le loup*
 » *le mange*, dit un de nos vieux adages, dont l'expé-
 » rience ne démontre que trop la vérité. *Il est si bon!*
 » *Elle est si bonne!* et cette phrase qui devait être un
 » éloge, est presque toujours accompagné d'un ton de
 » pitié. Vraiment ce n'est pas sans raison : *Il est si bon!*
 » *Elle est si bonne!* Il sera si facile de les vexer, de les
 » tourmenter, on est si sûr qu'il n'en résultera rien de
 » fâcheux pour soi-même! Mon ami Gustave en
 » avait fait souvent l'épreuve. Les femmes sur-tout
 » en répétant sur tous les tons : *on n'est pas meilleur*
 » *que ce bon Gustave*, le désespéraient d'autant plus,
 » qu'il les aimait avec une bonne foi qui le rendait fort
 » crédule. Sans être avantageux, les cœurs bons et
 » simples croient facilement qu'on les aime. L'astuce et
 » la fausseté sont si loin de leur pensée, qu'ils ne l'ima-
 » ginent pas chez les autres; et cent fois trompés, ils le
 » sont cent fois encore et ils le seront toujours. »

Tel était ce bon Gustave, vraie victime dévouée à la malice d'un sexe que des observateurs accusent de tenir plus à ses peines qu'à ses plaisirs, d'être plus soumis à ses tyrans qu'indulgent envers ses esclaves. Ne déflorons point le plaisir du lecteur, ne lui disons point comment Gustave, dupé un jour par une coquette, résolut enfin d'en tirer une vengeance éclatante, et comment, hélas, sa colère tournant contre lui-même, il ne fit que se préparer une nouvelle mystification. Ajoutons cependant, pour la consolation des bons cœurs, que si l'amour trahit Gustave, l'hymen le vengea; et qu'un mariage impertinent fit le malheur de la perfide qui n'avait pas su l'apprécier.

Cette nouvelle fort gaie et d'une morale juste et piquante doit encourager l'auteur à multiplier les excursions de cette espèce, hors du genre sentimental qui forme plus habituellement son domaine.

La nouvelle intitulée *Frère et Sœur*, est déjà connue des lecteurs du *Mercure*, où elle a paru par partie. Ils la reliront de suite avec un nouveau plaisir. *Amour et Silence* offre la situation attachante d'une jeune personne peu favorisée du côté des dons extérieurs, mais rachetant ce désavantage par l'âme la plus noble et les plus heureuses qualités, et qui se sentant le cœur trop vivement touché du mérite d'un homme que son père, pour des intérêts de famille, désirerait lui faire épouser, craint de n'en pouvoir être aimée, redoute sur-tout de faire son malheur, de le priver de quelque alliance plus brillante, et parvient, tout en s'efforçant de l'empêcher de songer à elle, à lui inspirer un véritable attachement, un invincible amour.

Le Mysogine est, en contraste avec le bon Gustave, un original encore assez plaisant. C'est un jeune fou, précoce Timon, qui se croit appelé à braver l'empire de la beauté, à brouiller pour jamais les deux moitiés de l'espèce humaine, et qui dès la première entrevue est vaincu par l'innocence et le charme d'une figure de seize ans. Vingt extravagances ne font que reculer d'un instant sa défaite; et il est encore trop heureux d'obtenir aux pieds de celle que le travers de son esprit a cruellement offensée, le pardon d'une erreur que son cœur déteste et désavoue hautement. Cette nouvelle est imitée de l'allemand: ce n'est peut-être pas un original très-commun que celle d'un *mysogine* de 24 ou 25 ans, et qui prétend réformer la mode déjà bien ancienne qui destine les hommes à faire la cour aux femmes; mais les détails en sont heureux et le fond assez attachant.

Je dirai peu de choses du *Robinson suisse* de M. Wiss, traduit par M^{me} de Montolieu. C'est un livre spécialement destiné aux enfans. Si l'on juge l'ouvrage à raison de son succès auprès de ses lecteurs naturels, il est bon; car il paraît leur faire grand plaisir. M^{me} de Montolieu n'a pas craint de déroger à son talent en s'occupant de

cette traduction ; elle l'entreprit pour l'instruction de sa famille. Quel travail n'ennoblit pas un pareil motif !

Considéré en lui-même , le *Robinson* de M. Wiss offre peut-être par trop de simplicité ; les détails , sur-tout en ce qui tient aux connaissances et à la pratique des arts industriels , pourraient être plus précis et moins superficiels ; mais son grand mérite est de mettre bien en action les caractères , les petites passions des enfans du *nouveau Robinson* , d'amener par là des leçons d'une morale douce et saine. Ce genre de mérite suffit pour expliquer et justifier l'intérêt qu'il inspire à ses jeunes lecteurs ; et sous ce rapport sa publication ne gâtera rien aux fleurs plus brillantes dont se compose la couronne littéraire de son traducteur. GIRAUD.

MŒURS ET USAGES.

LÉTTRE DEUXIÈME.

Paris , le 3 janvier 1814.

Nous possédons , nous jouissons machinalement. L'habitude nous rend inattentifs , indifférens ; et je parle ici de la presque totalité du genre humain. Croyez-vous que sur mille individus , il s'en trouve dix , que dis-je ? croyez-vous qu'on en rencontre deux sur dix mille qui , par exemple , aient jamais réfléchi sur le mécanisme à l'aide duquel ils ouvrent ou ferment une de leurs mains ? Le système admirable qui lie cette multitude de leviers et de ressorts , échappe à l'œil du vulgaire , et n'est qu'à peine saisi par celui du philosophe. Combien les merveilles de l'art , comparées aux ouvrages de la nature , sont frivoles et mesquines ! De si sublimes chefs-d'œuvre laissent l'homme froid , tandis qu'il va s'enflammer pour l'objet le plus insignifiant. Tel est le charme de la nouveauté , qu'on y sacrifie souvent malgré soi. Personne ne peut se flatter d'être entièrement à l'abri de la séduction.

Si nous n'avions jamais vu le Panthéon , le Louvre , l'Apollon du Belvédère et le tableau de la transfiguration , et que par la force de son art un magicien nous les montrât tout-à-coup , quels seraient notre surprise , notre admiration , notre ravissement ! La foule courrait à ces immor-

telles productions du génie, devant lesquelles elle passe avec indifférence.

Mon exorde fini, il est juste que je vous en fasse connaître le motif.

J'étais lundi dans mon échoppe, où par désœuvrement, tantôt me rongeant les doigts, et tantôt me passant la main sur le front; j'achevais des couplets pour la fête des *Saints Innocens*. Je pestais de tout mon cœur contre deux étourdis dont les fréquens éclats de rire et la conversation à haute voix m'avaient fait perdre, à plusieurs reprises, la trace d'une rime que je poursuivais. Le lieu rappela apparemment aux deux promeneurs la lettre que je vous ai écrite dernièrement, et le nom de l'écrivain. La vitesse avec laquelle ils marchaient ne me permit de recueillir de leur entretien que ce peu de mots, prononcés par l'un d'eux avec beaucoup de véhémence : « Soyez-en sûr, ce nom grec d'*Antimèle*, nous annonce un ennemi. Le fat ! il n'a qu'à s'aviser de médire du *Conservatoire*, pour peu qu'il ait trop de ses deux oreilles. Je suis sûr qu'elles sont un peu longues, et que c'est la cause de son antipathie pour la musique. »

Je ne jugeai pas convenable de relever cette apostrophe qui me fit faire de sérieuses réflexions. Voyez, me dis-je, à quoi nous exposent l'imprudencce de nos parens et la nôtre. Parce qu'un de mes ancêtres qui m'a légué son nom, s'est fait appeler *Antimèle*, et parce que j'ai fait insérer une lettre dans le *Mercure de France*, voilà l'honneur et jusqu'à l'existence de mes oreilles compromis. Et puis n'iez la fatalité ! Je voulus néanmoins avoir le cœur net des reproches qu'on me faisait, et connaître positivement la signification d'un nom qui allait devenir un sujet de scandale dans l'empire des doubles croches. Peut-être qu'aucun de mes ascendans n'a songé à faire cette recherche, et sans la petite aventure dont je viens de vous parler, je serais, selon toutes les apparences, mort aussi dans l'ignorance finale.

Après avoir épluché avec soin les racines de mon nom (pardonnez-moi ce jeu de mots que j'ai fait très-ignoramment), il fallut bien me rendre à l'évidence, et convenir qu'il est composé des mots grecs *anti* et *melos*, et que les deux champions du Conservatoire ont eu raison quant à la forme, lorsqu'ils ont dit comme Sosie :

Cet homme assurément n'aime pas la musique.

Ma profession de foi sur cet article devenant ici nécessaire, je déclare à la face de l'univers, que jamais il n'est entré dans mon ame aucune mauvaise pensée sur le compte de l'Athénée de la rue Bergère. L'utilité de cet établissement pour la gloire nationale, me paraît incontestable, quoiqu'on y chante quelquefois un peu faux, et quoiqu'on en ait chassé le naturel et la mélodie pour je ne sais quel nouveau système musical. Il me serait facile d'ailleurs de fournir des attestations constatant que ma famille a dans tous les tems aimé la musique avec passion, et l'a même cultivée avec succès. Moi qui vous écris, je suis assez fort sur la clarinette, on peut s'en informer chez mes voisins. Cela me ferait soupçonner que mon nom veut dire par antiphrase, *qui se plaît à la musique*. Cette locution est familière à la langue grecque. Je tiens donc cette étymologie pour bonne, si toutefois *Antimèle* ne vient pas de *μυδος* (*vain, sot, impertinent*). Alors ce nom se rendrait à peu près par *ennemi des sots*. C'est le fond de mon caractère; et je vois que je serai obligé de m'en tenir à cette interprétation.

À présent, que dites-vous de mon érudition? Elle vous épouvante, n'est-il pas vrai? Vous êtes trop bon. Elle ne m'a pas coûté beaucoup à acquérir. J'ai ouvert le *jardin des racines grecques*; j'ai feuilleté deux ou trois pages: il n'en fallait pas plus pour me donner un air savant. Les écrivains d'aujourd'hui ont adopté pour la plupart cette méthode, qui n'est pas sans commodité pour la paresse. Un dictionnaire historique et une collection d'*Anas* forment le solide de leur érudition. Le reste se puise dans quelques ouvrages, fruits des longues veilles et des pénibles recherches de quelques laborieux auteurs. On copie les citations qui s'y trouvent et leurs renvois. Le public, qui n'y entend pas malice, se récrie sur une aussi vaste littérature. L'auteur du livre ne dit pas que Rollin et Barthelemy en ont fait tous les frais.

Mes confrères, les écrivains publics du Palais, dès qu'ils ont su que je me faisais imprimer, et que cela m'avait déjà fait une méchante affaire, sont venus me trouver. Ils m'ont exposé avec tout le respect que leur inspiraient la supériorité de ma fortune et ma qualité d'auteur, qu'il serait extrêmement pénible pour eux qu'un malentendu, causé par le rapport de profession et le lieu d'exercice, les rendit solidaires pour les dettes que je serais à même de contracter avec les gens sur qui tomberaient

mes critiques ; qu'ils rendaient tous , sans contestation , hommage à mes talens ; mais que chacun tenant à conserver l'intégrité de la tête dont la nature l'avait pourvu , ainsi que de tous ses accessoires , ils me suppliaient de donner dans ma prochaine lettre telles indications qu'il conviendrait , pour éviter quelque fâcheux quiproquo.

Cette demande était trop raisonnable pour que je ne m'y rendisse pas. Je promis en conséquence de publier mon signalement d'une manière si exacte , que tous ceux qui l'auront lu me reconnaîtront comme s'ils avaient vécu avec moi depuis que je suis au monde.

Ce lundi-là était pour moi le jour aux aventures. A peine mes respectables collègues s'étaient-ils retirés , que mon vieil ami Good-Man vint me voir. Je ne sais si je ne vous ai déjà parlé de lui : c'est un être qui a la manie de ne rien faire comme les autres. La fureur de se singulariser est poussée chez lui au point que l'hiver dernier il voulut que ses fenêtres demeuraissent ouvertes tout le jour. Par la même raison , il fit faire grand feu tout l'été. Par bonheur , la force de son tempérament lui sauva l'affront de succomber sous ces rudes épreuves. Vous pensez bien qu'un homme de ce caractère doit rechercher les raretés avec beaucoup de soins. Sa collection est fort curieuse. On y remarque une poignée du bouclier d'Achille , une dent du Bucéphale d'Alexandre , une mèche de cheveux du poète Eschyle , qui , à ce qu'on assure , n'avait que celle-là , un clou de la botte du paladin Roland , et un morceau de l'écritoire de Charlemagne. Cette dernière pièce est une preuve sans réplique contre tous les barbouilleurs de papier qui ont dit en se copiant les uns les autres que ce monarque ne savait pas écrire. L'aversion que Good-Man a conçu pour toutes les choses ordinaires , ne lui permet pas de lire les livres imprimés ; il préfère les manuscrits si mal griffonnés qu'ils soient. S'il est obligé de déroger à la rigidité de ses principes à l'égard des journaux , il se dédommage en choisissant parmi ceux que personne ne lit. Pour lui , le petit nombre des abonnés est une recommandation qui ne manque jamais son effet.

Le sujet de sa visite était un article inséré dans l'un de ces rares journaux , et relatif à cette maudite lettre , que votre importunité m'a arrachée. Elle me porte un véritable guignon. Je pensai d'abord qu'il s'agissait d'une critique bonne ou mauvaise de mon style , dans lequel je ne mets pas beaucoup de méthode ni de prétention , comme vous

le savez. J'écris mes pensées à mesure qu'elles se présentent, sans trop m'embarasser des transitions. Je m'étais trompé. L'article n'est qu'une froide plaisanterie de deux ou trois ÉCRIVAINS SANS PUBLICITÉ qui s'égaient sur le compte des ÉCRIVAINS PUBLICS. Cela est assez dans l'ordre. Ces Messieurs imitent dans leur petit coin les auteurs qui ne cessent de lancer des épigrammes contre l'Académie, où ils ne peuvent arriver. Mais cette petite gentillesse prouve bien peu de charité, si tant est qu'il y ait de la gentillesse à faire rongir un honnête homme sur l'état que les circonstances l'ont contraint d'embrasser, et qui n'a rien d'ailleurs de déshonorant. Je remerciai Good-Man de sa démarche, que j'attribuai plutôt encore à sa singularité qu'à son attachement pour moi, car combien est-il d'amis qui se contentent de rire en secret d'un ridicule qu'on prête à leurs amis!

Qu'est-ce donc que la célébrité, et pourquoi donc les hommes la cherchent-ils avec tant d'ardeur? Trois pages d'écriture où je n'ai mis ni méchanceté, ni malice, où je n'attaque et ne censure personne, m'ont déjà valu deux querelles, dont l'une, sans ma modération, eût pris une tournure sérieuse. L'autre est trop au-dessous de moi pour que je m'en occupe, cependant elle fait nombre. Une piqûre d'épingle n'est pas dangereuse, mais elle incommode. Soyez surpris après cela que La Bruyère, Molière, Boileau, J. J. Rousseau, Voltaire, se soient fait tant d'ennemis. Ils irritaient par leurs satires les fous et les sots dont ils mettaient à découvert la turpitude, les hypocrites et les fripons qu'ils démasquaient avec éclat. Ils irritaient par la supériorité de leurs talens la tourbe écrivassière dont la médiocrité ne pardonne pas au mérite. Nous autres gens obscurs qui mourront un beau jour à l'insu de l'univers, nous nous fesons une idée magnifique du bonheur de celui qui éternise son nom par des chefs-d'œuvre, c'est que nous ne pensons pas que tel ouvrage qui est pour nous une source infaissable de plaisirs et de jouissances, a été pour son auteur une source féconde de chagrins et de tourmens. La gloire de ces génies sublimes nous frappe seule aujourd'hui; il n'en est peut-être pas un qui voulût recommencer sa carrière.

Vous vous souvenez, si vous m'avez lu avec un peu d'attention, que j'ai promis à mes confrères du palais, de dépeindre ma personne dans une de mes lettres. La narration qu'il me prend fantaisie de vous faire d'une petite promenade que je me suis permise l'autre semaine, me

fournira tout naturellement l'occasion de remplir ma promesse.

Je me sentais un peu de migraine ; et ne prévoyant pas une grande affluence de chalands à mon bureau , je serrai mes plumes , je rangeai mon pupitre près du pilier contre lequel je suis adossé , et je me rendis chez moi pour prendre un costume un peu plus décent. Ma toilette n'est pas si longue que celle d'une femme entre deux âges qui conserve des prétentions. Je substitue à ma redingote verdâtre , dont les manches sont toutes bariolées de coups de plumes , un habit mordoré à larges boutons de métal. Je donne un léger coup de brosse à ma perruque rousse , que j'ombrage d'un chapeau à cornes , selon ma coutume , et me voilà en route , les bé-sicles sur le nez , les mains derrière le dos , marchant à pas de tortue , lançant de tous côtés un coup-d'œil scrutateur , m'arrêtant fréquemment , soit pour faire tout bas une observation sur un équipage qui brûle le pavé non sans danger pour les piétons qui se trouvent sur le passage , soit pour lire une affiche ou pour examiner une caricature , soit pour regarder un petit savoyard qui fait danser sa marmotte , soit même pour me rappeler une idée que ma mémoire n'a pas su retenir. Il n'est pas une rue à Paris que je ne sache par cœur d'un bout à l'autre ; cependant à me voir , on me prendrait pour un homme arrivé par le dernier coche.

Il n'y a qu'à poser un pied devant l'autre , et répéter cette opération un certain nombre de fois , pour faire avec le tems un long trajet. J'étais arrivé de cette manière aux boulevards du Temple. J'ai toujours aimé cet endroit ; dans ma jeunesse , la mode y attirait la brillante société de la cour et de la ville , aujourd'hui , c'est une lice ouverte aux élégans du Marais , qui y viennent faire admirer leurs grâces. Cette remarque m'a triste parce qu'elle m'avertit que je touche à la cinquantaine. Je sais bien que , comme le dit Micromégas , « Quand il faut rendre son corps aux élémens , et ranimer la nature sous une autre forme , ce qui s'appelle mourir , avoir vécu une éternité , ou avoir vécu un jour , c'est précisément la même chose. » Tout le monde est d'accord là-dessus ; mais il ne s'ensuit pas nécessairement , qu'avoir encore un demi-siècle à vivre ou n'avoir qu'un jour , ce soit aussi la même chose. *Nego consequentiam* dirait Thomas Diafoirus en pareil cas. Mais faisons trêve aux vieux souvenirs.

Il est quatre heures. Le crieur du cabinet de Curtius invite d'une voix grêle les amateurs à venir voir le superbe groupe de *Pyrame et Thisbé, la chaste Suzanne, et Geneviève de Brabant*. Quelques provinciaux séduits par le grenadier de cire posé en sentinelle, font en hésitant le sacrifice de leurs dix centimes pour entrer dans le sanctuaire, d'où ils sortent au bout d'un demi-quart-d'heure tout émerveillés de ce qu'ils ont vu. À côté de ce musée, est le *Panorama de l'univers*. Là de mauvais tableaux d'optique, presque aussi mal faits que ceux du *Cosmorama*, font passer tour-à-tour Rome, Pékin et Constantinople sous les yeux du spectateur. Là, pour quelques centimes, et sans autre fatigue que celle d'être assis sur une planche fort dure, le bourgeois de la rue du Grand-Chantier ou de la vieille rue du Temple, fait le tour du Monde. Dans le voisinage, une jeune fille, ou plutôt un jeune monstre âgé de cinq ans et pesant cent cinquante kilogrammes, partage la curiosité avec une pièce mécanique, représentant, suivant l'annonce, le *Triomphe du Grand-Mogol*. Cette pièce, assez ingénieuse, mérite d'être vue, mais je me suis assuré que le public délaisse volontiers le monarque indien pour le monstre femelle. C'est une singulière chose que le goût du peuple pour les spectacles horribles. Il y a deux fois plus de curieux sur le chemin de la Grève, les jours d'exécution, qu'à la porte des théâtres, les jours de représentations *gratis*. D'où vient cela ? De grands philosophes qui ont cru résoudre ce problème, n'ont fait qu'entasser des paradoxes. Je n'ai pas le temps de m'étendre sur ce sujet ; d'ailleurs, les éclats de rire et les brouhahas de la foule amassée autour de Bobèche et de Galimafrée ne me permettraient pas de suivre le fil d'une idée un peu abstraite.

Ces grotesques acteurs, dignes successeurs des Tabarin et des Guillot Gorju, attirent à leurs farces grossières la populace de tous les quartiers de la capitale. L'ouvrier qui va le dimanche s'évriquer à la Courtille, ne manque pas de se détourner de son chemin pour voir Bobèche. Le gros du peuple est et sera toujours le même. Après dix siècles de goût et de lumières, on le verra courir avec la même fureur au tombereau de Thespis et au charriot de la Mère Sotte. Heureux lorsque la cruauté ne vient pas chez lui se joindre à l'ignorance.

Parmi les tréteaux de la parade se distinguent ceux du mélodrame, où la raison et le bon sens ne sont pas plus

respectés. Mais j'aurai occasion d'en parler une autre fois.

Après avoir passé le Château-d'Eau, monument qui produit assez d'effet par ses cascades, on arrive à cette belle salle de la Porte-Saint-Martin. Construite d'abord pour l'Académie royale de Musique, elle a été occupée à différentes époques par des acteurs brillant, dansant, hennissant et gesticulant. Elle est maintenant vacante. Ce théâtre dut, il y a quelques années, une assez brillante existence aux jolis ballets de Dauberval et d'Aumer. L'Opéra eut la faiblesse d'en concevoir de la jalousie. Un grand seigneur a toujours tort de se compromettre avec un roturier qui prend des airs de cour. Le petit théâtre fut fermé, le grand continua d'être désert, mais il perdit les droits que l'autre lui payait ;

Sage s'il eût remis une légère offense !

Par malheur, l'intérêt qui pour l'ordinaire passe avant tout, cède le pas à l'amour-propre.

Mais pourquoi l'administration de l'Opéra n'exploiterait-elle pas cet établissement utilement pour elle et pour l'art dramatique ?.. Les grands théâtres ne peuvent plus se recruter dans les troupes de province, parce que le mélodrame et l'opéra-comique y sont seuls à l'ordre du jour, et qu'il ne s'y forme plus de sujets, ni pour la comédie, ni pour la tragédie, ni pour le grand opéra. Lainez, Adrien, Elleviou ne sont pas remplacés et ne le seront peut-être jamais. Il ne reste plus à la comédie française que Fleury, qui s'exténue à force de travailler ; pour qui l'heure de la retraite sonnera bientôt, et qui ne laissera personne après lui. Talma a créé un genre de déclamation ; il y est supérieur : mais je vous le prédis, quiconque voudra l'imiter échouera. Saint-Prix, dans ses bons jours, offre encore de précieux souvenirs de la bonne école. Ces deux illustres pontifes du temple de Melpomène, chez qui d'éminentes qualités font souvent excuser de grands défauts, ne sont pas immortels, et je ne sais en vérité comment leur perte sera réparée. On ne sortira de cet état d'indigence que par la formation d'une école dramatique, où l'on instruira les élèves de toutes les règles de l'art auquel ils se destinent.

Eh bien, la salle de la porte Saint-Martin serait, vu sa grandeur et sa distribution, fort propre à une pareille destination. Les jeunes gens s'y formeraient à la pantomime, ils y apprendraient à marcher, ils s'y accoutumeraient à

soutenir les regards du public : on y pourrait faire encore une excellente pépinière de danseurs. La supériorité de la danse et de la musique, au-dessous de toute comparaison avec les petits spectacles, jointe à des prix aussi modérés, attirerait le peuple, qui finirait insensiblement par s'accoutumer à voir de bonnes pièces, et par renoncer au mélodrame et aux bêtises de Brunet. On peut ajouter à toutes ces considérations celle des bénéfices notables que l'administration de l'Opéra retirerait de cet établissement en le régissant elle-même : ainsi tout le monde y gagnerait.

Les réflexions que ce sujet m'inspira, et dont je ne vous donne ici qu'un très-court résumé, m'avaient conduit, sans que j'y prisse garde, jusqu'au passage des Panoramas. Là je fus réveillé par les coudoiemens des passans qui circulent avec peine dans cette galerie étroite, que les étalages des boutiques finiront par envahir tout-à-fait....

Mais je m'aperçois trop tard que je retombe dans mon défaut ordinaire. Bon dieu ! quel désordre dans mes idées !... Je promettais mon portrait, et je n'ai guères décrit qu'une promenade au boulevard. J'en suis si honteux que je ne me sens pas le courage d'écrire une ligne de plus.

ANTHÈME.

VARIÉTÉS.

REVUE des Journaux et autres Ouvrages périodiques.

Bibliothèque Britannique.— Cette ancienne et estimable feuille périodique fait véritablement connaître les ouvrages qu'elle analyse : rien de ce qu'ils contiennent d'intéressant n'est omis ; ce sont des *extraits* que donnent les journalistes anglais, premiers auteurs de ces articles, et non des *arrêts* qu'ils prononcent. Quelle différence de cette manière avec celle de la plupart de nos journalistes français !..

Le dernier N^o de la *Bibliothèque Britannique* contient parmi plusieurs articles qui ne sont que des *suites* d'autres *extraits*, insérés dans les N^{os} précédens, et dont, par ce motif, je ne crois pas devoir m'occuper, un premier extrait du voyage d'une dame anglaise, nommée *Marie Graham*, qui a passé environ deux ans dans l'Inde. L'ouvrage qu'elle a publié à Edimbourg en 1812, est intitulé : *Journal d'un séjour dans l'Inde* ; et il offre beaucoup d'intérêt si j'en juge par l'extrait qu'en donne la Biblio-

thèque. « L'auteur ne s'adresse point à ceux que la profession qu'ils exercent appelle à résider dans l'Inde et à s'occuper d'intérêts fort différens de ceux de la simple curiosité ; mais aux lecteurs qui cherchent à s'instruire des mœurs et des usages, de l'aspect des lieux, de tous les objets intéressans qu'offre aux voyageurs un pays nouveau. »

Son *Journal* est en forme de lettres. La première est datée de Bombay : elle y décrit l'aspect de cette ville et les costumes des femmes.

Le climat, les mœurs des habitans, tout est pour *Marie Graham* un sujet d'observations piquantes et quelquefois neuves. Je conseille sur-tout de lire ce qu'elle dit des Indous, des Parias, etc. ; peut-être mépéterais-je ici tout ce morceau d'après la *Bibliothèque Britannique*, si le *Moniteur* et, je crois, quelques autres journaux ne s'en fussent déjà emparés. Aussi ce bon article est connu du public.

Un petit article extrait du Recueil intitulé *Omniana ou horæ otiosiores*, contient des détails curieux, mais de l'exactitude desquels on peut douter, sur les moyens employés dans l'Inde pour la destruction des tigres. Les journaux quotidiens ont aussi emprunté cet article à la *Bibliothèque Britannique*.

Dans la partie de ce Recueil consacrée aux sciences, j'ai remarqué les *Observations astronomiques de Herschel, relatives à la construction des cieux*. Ce titre est un peu bizarre : l'article ne l'est pas. Ce sont tout simplement des observations sur les *nébuleuses*. Il est vrai que l'auteur paraît croire qu'il en pourrait résulter quelque lumière nouvelle sur l'organisation des corps célestes. Cet article a été traduit des *Transactions philosophiques de 1811*.

Annales des Voyages. — Après avoir publié vingt volumes de cette collection, M. Malte-Brun a donné une *table générale des matières* qui forme à elle seule un volume et qui m'a paru faite avec soin.

L'infatigable rédacteur continue son utile travail. Le 21.^e volume a paru en trois cahiers. Le premier de ces cahiers contient un *Tableau de Raguse*, par M. Depping, d'après M. Appendini. Ce morceau a de l'intérêt, sur-tout par la description des mœurs et usages des Ragusains.

L'extrait d'un voyage dans l'*Amérique russe*, par M. Langsdorf, offre des détails curieux sur les îles *Aleu-*

tiennes, très-peu connues, et sur les établissemens russes, situés sur la côte septentrionale de l'Amérique.

Suivent des *Aperçus nouveaux de la mythologie hindoue et de ses rapports avec les mythologies anciennes*. Ce morceau d'érudition est traduit d'un ouvrage anglais intitulé *The hindu Pantheon*, par M. Moor, lequel a paru en 1810.

Deux autres articles importans se trouvent dans les deux autres cahiers. Le premier est un mémoire de M. Conrad Mannert, qui a remporté le prix à l'Académie de Gottingue, sur cette question : « Eclaircir d'après les géographes, les » historiens et les monumens anciens, les expéditions de » l'empereur Trajan sur les bords du Danube. » Le second est un *Tableau de la ville de Copenhague et de l'île de Zélande en 1811*; traduit d'un manuscrit suédois. Ces deux morceaux ne finiront que dans quelques N^{os} suivans.

Annales des Arts et Manufactures. — Deux articles de M. Marcel de Serres remplissent tout ce N^o : 1^o une *Histoire des arts industriels en Allemagne*. Cet article est écrit avec beaucoup de clarté. L'auteur y rend toute justice aux Allemands, sur leurs succès dans les arts mécaniques, et dans quelques parties des beaux-arts : il remarque avec justesse, et c'est d'ailleurs un résultat de toutes ses observations que « l'état des arts industriels dans un pays, quoiqu'en général relatif aux besoins des peuples, dépend surtout beaucoup des institutions et de la tournure d'esprit des diverses nations qui les ont dirigés. »

2^o. Une *notice sur les mines d'or du pays de Salsbourg*. M. Marcel de Serres y donne la description des mines qui sont répandues en assez grand nombre dans tout le pays, mais qui n'y sont cependant pas très-productives. L'auteur a prouvé que pendant ses voyages il a observé avec soin, et qu'il sait décrire avec exactitude et précision :

(Nous continuerons dans quelque autre N^o la revue des derniers journaux *scientifiques et littéraires*.)

FEUILLES PÉRIODIQUES, QUOTIDIENNES. (*Du 1^{er} au 5 janvier*.) — Cette fois, la revue des feuilles quotidiennes ne sera pas longue, mon intention étant de ne la commencer qu'à dater du 1^{er} de ce mois. D'ailleurs, elles ont presque toutes été remplies de *nouvelles* et de considérations *politiques*; objet qui, dans les circonstances, absorbe l'attention générale.

Le Moniteur. — Ce grand journal a inséré dans quatre différens N^{os} une *Notice sur Lavater*, qui contient des détails extrêmement précieux sur le caractère, les ouvrages et les événemens de la vie de cet homme célèbre. L'auteur, M. L. J. M., paraît avoir été son admirateur, son ami; et aux renseignemens qu'il avait déjà, il a réuni tous ceux qui lui ont procurés les parens et les amis de Lavater.

J'aime à trouver le nom de M. Laya à la fin des articles littéraires du *Moniteur*. Dans le n^o du 2 janvier, on compte d'un nouvel ouvrage de M^{me} Dufresnoy qui a pour titre : *le Tour du Monde, ou Tableau géographique et historique de tous les peuples de la terre*. Il en fait l'éloge. J'aime à croire que c'est avec justice; mais je ne connais point encore l'ouvrage.

Le Journal de l'Empire. — Dans le n^o du 4, M. T. rend compte du *Courrier russe*, roman de M^{me} Adèle Chemin, déjà connue par son histoire de M^{me} de Palastro. Après avoir relevé avec décence les fautes de l'ouvrage, il s'empresse de signaler *ce qui lui a paru bien*. « J'ai remarqué, dit-il en finissant, dans toutes les réflexions que fournit le sujet, de la justesse, de la raison, un bon esprit, partout la haine du vice, l'amour de la vertu; et en lisant l'ouvrage, on ne peut s'empêcher d'aimer et d'estimer l'auteur. »

Vers le milieu de l'article se trouvent des réflexions très-justes sur les diverses manières d'écrire des romans. Je conseille aux jeunes gens et aux dames qui veulent s'exercer dans ce genre de littérature, de les lire avec attention et d'en profiter.

Dans le n^o du 1^{er}, M. R. a terminé un article en forme de *dialogue* sur les fables de Phèdre, traduites en vers français. Il prouve fort bien au traducteur que, malgré son talent, il n'a presque jamais rendu le vrai sens des paroles, et jamais la beauté des images. Ainsi M. Y., l'adversaire des traducteurs, peut compter un partisan de plus.

Le Journal de Paris. — M. Salgues a enfin terminé ses débats avec l'auteur du *fluide universel*, qui prétendait en faire un partisan du *magnétisme*. Il concède à son adversaire tout ce que sa raison et l'expérience lui permettent de concéder; mais il paraît plus que jamais décidé à n'admettre aucun des prétendus miracles opérés par le prétendu *fluide universel*. — Ce procès a été débattu de part et d'autre avec une rare honnêteté.

Dans le n° du 1^{er} janvier, M. N. B. F. rend un compte intéressant de la troisième séance littéraire de l'Athénée de Paris. Il y présente avec beaucoup de clarté, et quelquefois discute les opinions de M. Aimé Martin sur les *Trouverres*, les premiers de nos poètes français. Il fait sans regret l'éloge du jeune professeur. « Ses leçons, dit-il, toujours spirituelles, toujours enjouées et ornées d'anecdotes piquantes, sont du petit nombre de celles que les gens du monde ne doivent jamais trouver trop longues. »

La Gazette de France. — On m'assure que la *Gazette* vient de publier une espèce de *Revue* fort injurieuse pour les autres journaux, et sur-tout pour le *Mercur*. Je ne sais comment cet article m'est échappé. C'est que je parcours bien rapidement la *Gazette*. Lorsque je n'y vois point le nom de l'Hermitte, je la jette aussitôt dans le panier aux chiffons.

Je vais tâcher pourtant de me procurer le *méchant article*, et s'il mérite une réponse, j'en ferai une dans le N° prochain.

O pouvoir de l'exemple! La *Gazette* veut devenir méchante! Quoi, Madame, et vous aussi!.... oubliant votre fard et vos mouches, vos pompons et vos antiques vertugadins, vous descendez dans la rue et jetez de la boue à qui passait sans vous apercevoir, et ne demandait pas mieux que de vous *respecter* toujours!.. Ah! fi!

SCRUTATOR.

SPECTACLES. — *Théâtre Feytaeu.* — Première représentation de *l'Héritier de Paimpol*, opéra comique en trois actes et en prose de M. Sweriu, musique de M. Bocsa.

M. Rupert habite la terre de Paimpol en Bretagne, qu'il a héritée d'un oncle fort riche; sa vanité le fait renoncer à son nom, et on ne l'appelle plus que M. de Paimpol. Sa femme partage tous ses ridicules, et ni l'un ni l'autre ne veulent consentir au mariage de leur fille Nanine avec Henri, fils de M. Lambert, notaire du lieu. M. de Paimpol n'a point eu de nouvelles de son frère Hyppolite, avec lequel le testateur lui a prescrit de partager l'héritage, s'il revenait dans le terme de huit années. Le délai expiré, Hyppolite arrive avec Pierre, son valet, après avoir couru le monde et laissé bien des dettes à Paris. Il fait connaître sa position à M. de Paimpol qui veut le renvoyer, avec vingt-cinq louis pour son voyage. Pendant que celui-ci est

allé les chercher, Pierre imagine de lui persuader qu'Hyppolite est riche de cinq cent mille francs en porte-feuille, et qu'il n'est venu que pour l'éprouver. Il en vient à bout dans une entrevue avec son maître, dont M. de Paimpol est témoin. Regrets de ce dernier qui s'empresse de fêter son frère par tous les moyens qu'il peut imaginer, et lui offre de partager l'héritage de son oncle. Après une réconciliation en bonne forme, arrive un huissier de Saint-Brieux, chargé d'arrêter Hyppolite, s'il ne paie une lettre de change qu'il a laissé protester. Tout alors se découvre, et M. de Paimpol voit qu'il a été joué. Il fait cependant contre mauvaise fortune bon cœur, et Hyppolite remet la moitié du bien qui lui a été cédé à sa nièce Nanine pour qu'elle épouse son amant.

L'intrigue de cet ouvrage est bien légère et ne comportait guères trois actes; il gagnerait beaucoup à être resserré. Tel qu'il est cependant, il amuse à cause des détails agréables qu'il renferme, dont quelques-uns toutefois conviendraient mieux au théâtre des Variétés qu'au théâtre Feydeau. On pourrait reprocher à l'auteur des rapports entre sa pièce et *l'Habitant de la Guadeloupe*; on pourrait trouver quelque invraisemblance dans l'arrivée de l'huissier, et dans la méprise sur Hyppolite, qu'on prend pour un général qui est venu inspecter les côtes; mais un opéra comique ne doit pas être jugé avec la même sévérité qu'une comédie du Théâtre-Français. A la fin de la pièce, les auteurs ont été demandés; Huet est venu nommer M. Swerin pour les paroles, et M. Bocsa pour la musique, qui a principalement contribué au succès. C'est le début au théâtre d'un jeune compositeur, déjà avantageusement connu par ses talens sur la harpe. Ses chants sont agréables, son expression juste; ses accompagnemens, presque toujours gracieux et piquans, ne couvrent point la partie vocale: on ne peut lui reprocher ni bruit ni ornemens déplacés (1); sa composition est généralement d'un très-bon goût. Entrons dans quelques détails.

Il y a de la fraîcheur et de la grâce dans l'*andante* de l'ouverture; l'*allegro*, vif et animé, est d'un bon effet. Le trio qui sert d'introduction à l'ouvrage, est piquant et varié; la leçon de solfège est comique, et le coupe très-heureusement. On remarque dans le duo d'Hyppolite et de Pierre, la ritournelle qui l'annonce, et l'*adagio* chanté par

(1) Excepté dans l'air de Martin.

Martin dont l'expression est simple et touchante; les chœurs du premier acte ont le caractère qui leur convient; il y en a deux au troisième, dont le coloris est frais et pastoral. Le duo de Nanine et d'Hyppolite est d'une heureuse invention; la leçon de solfège, déjà entendue au premier acte, la chanson villageoise, l'air de danse qui s'y font successivement entendre, présentent des images très-bien rendues par la musique. Le *quinque* final du deuxième acte est d'un bel effet, la première partie du rondeau de Nanine au troisième, est d'un chant agréable et facile ainsi que l'entracte. Quant aux couplets de le Sage, cet acteur les fait beaucoup valoir par son jeu, il y est très-comique. Sous le rapport musical, ils n'ont rien de remarquable. Ce qu'il y a de moins bon dans l'ouvrage, c'est l'air à prétention de Pierre au deuxième acte; non-seulement les ornemens qui y sont prodigués n'ont aucun rapport avec la situation et le caractère du personnage, mais encore l'air est très-ennuyeux, et si l'on en excepte l'*allé-gro* qui le termine *oublions les maux du voyage*, dont le chant est agréable, on n'y trouve aucune espèce de mélodie. Par quelle fatalité tous les airs composés pour Martin, sont-ils si mauvais? On dit qu'il les fait arranger lui-même à sa manière: il est fâcheux qu'un aussi bon chanteur, qu'un aussi bon acteur (car il réunit actuellement ces deux qualités à un degré à peu près égal), préfère des ornemens déplacés et insignifians à ce qui est véritablement beau; c'est par un effet de ce goût déplorable que son répertoire est borné à un petit nombre d'ouvrages qui, à l'exception de deux ou trois, sont ce que le théâtre Feydeau a de plus médiocre en musique.

La pièce a été généralement très-bien exécutée. M^{lle} Desbrosses, excellente actrice dans les duègnes et dans les rôles de caricature, Chenard, le Sage, Huet ont satisfait tous les spectateurs; Martin a chanté son mauvais air avec tout le goût qu'on lui connaît, et son jeu n'a pas été moins remarquable. M^{me} Gavaudan est charmante dans le rôle de Nanine: la grâce, la finesse, l'enjouement, la naïveté la plus aimable caractérisent son jeu. Sa voix, peu étendue à la vérité, est au moins juste et agréable. Quelquefois sa prononciation n'est pas assez distincte, ou elle parle trop vite, de manière qu'on ne l'entend pas toujours: c'est le seul défaut qu'on puisse reprocher à cette actrice.

MARTINE.



POLITIQUE.

NOUS avons fait connaître les succès remportés par la division de dragons aux ordres du général Milhaud en avant de Colmar. Voici les détails d'un autre engagement non moins honorable aux troupes françaises. Le 30, l'ennemi profitant d'un brouillard épais, a attaqué Sainte-Croix avec deux régimens de cavalerie; la brigade Piré était sous les armes depuis cinq heures du matin; les 26^e et 27^e de hussards ont reçu bravement la charge, ont culbuté et enfoncé l'ennemi qui a perdu 150 hommes tués ou blessés. Les prisonniers de l'affaire du 23 sont arrivés à Strasbourg. Ils ont exprimé le plus vif étonnement à la vue des forces françaises, on leur avait protesté qu'ils ne trouveraient pas un cavalier en état de résister,

A Besançon, le général Marulaz, instruit qu'un parti ennemi s'était établi à Baume-les-Dames, sur la route de Belfort, et qu'il levait des contributions, est sorti dans la nuit du 30 décembre, avec 600 hommes d'infanterie, 300 chevaux et une pièce de quatre. Il est entré le 31, à midi, à Baume, et a chargé et culbuté le corps ennemi: 103 ont été pris avec leurs armes; ils ont eu 10 tués et 50 blessés. Les habitans de Baume ont reçu nos soldats en vrais libérateurs, et ont pris les armes pour se réunir à eux. Les fuyards ont été poursuivis l'épée dans les reins sur la route de Belfort. Le général Marulaz se loue beaucoup de la conduite des jeunes conscrits du 37^e, qui ont abordé l'ennemi avec la plus grande bravoure.

On a également lu avec une vive satisfaction dans le *Moniteur* la note suivante :

Le général de division Berkeim (de Colmar) a été nommé commandant en chef de la levée en masse et de l'insurrection de l'Alsace contre l'ennemi.

La levée en masse est également ordonnée dans les départemens des Vosges, de la Haute-Saône, du Jura, du Doubs et du Mont-Blanc; des ordres ont été donnés pour en préparer l'organisation en Bourgogne et en Champagne. Des officiers supérieurs ont été expédiés avec des commissions pour l'organisation, et avec un bon nombre d'officiers sous leurs ordres. La population sera levée par

tiers. L'artillerie a envoyé des moules pour fondre les balles des fusils de chasse et des armes qui ne sont pas de calibre.

Les levées sont sous les ordres des généraux commandant les troupes, qui ont l'autorisation de commissionner les partisans des capitaines de compagnies franches, et de nommer les officiers des levées et des corps francs, jusques et y compris les chefs de bataillon.

Les nouvelles du Bas-Rhin continuent à attester que la plus grande tranquillité règne sur ce point. L'ennemi n'est point en force sur la rive droite, et ne peut rien tenter. Celles du Haut-Rhin n'annoncent également rien d'inquiétant. Tout est tranquille à Mayence; le nombre des malades diminue chaque jour, grâce à la prévoyance du gouvernement, secondé par les soins officieux des habitans. L'avant-garde française est placée entre Colmar et Bâle. De nombreux corps d'infanterie et de cavalerie marchent de ce côté. La garnison d'Huningue a fait une sortie vigoureuse : on croit que son artillerie a détruit le pont de Bâle, qui avait servi de passage aux ennemis, et qui leur serait si nécessaire dans leur retraite. Dans les Vosges, dans le Donbs, dans le Jura, tout est en mouvement : les gardes nationales occupent tous les points importants des défilés. On attend à Epinal 30,000 hommes qui viennent de Metz et de Nanci. L'Empereur, écrit-on de cette ville, peut compter que 20,000 Vosgiens se réuniront à eux. Des commissaires des guerres sont arrivés à Langres : ils y disposent tous les services pour une armée de 100 mille hommes. Le logement du duc de Trévise y est marqué ; 30,000 hommes de la garde et 6000 chevaux y sont attendus au premier moment.

Les coalisés avaient promis à la Suisse de respecter sa neutralité : ils en ont forcé le cordon ; ils avaient promis de traiter la Suisse en pays ami, et les sacrifices de toute nature, les pertes, les exactions, les mauvais traitemens, sont le partage des malheureux confédérés, que la médiation de l'Empereur avait soustraits à la guerre civile, et que cette même médiation devait garantir de la violation qu'ils viennent d'éprouver. Voici au reste des détails très-authentiques donnés de Bâle, en date du 29 décembre. Le quartier-général du prince Schwarzenberg est toujours à Lorrach. L'Empereur d'Autriche et l'Empereur de Russie sont à Fribourg. Les troupes du canton de Bâle formaient un contingent de 12,000 hommes, elles avaient de l'artillerie, et pouvaient se défendre : aussi quand les troupes ont

recu l'ordre de se retirer ont-elles éclaté en murmures. Quelques-uns des chefs qui l'avaient apporté ont dû reconnaître à des signes certains l'indignation générale.

La diète va se réunir : la Suisse ne renoncera pas aux principes qui lui sont les plus chers, aux lois qui sont fondées sur ces principes, à la médiation qui repose sur ces mêmes principes, et qui garantit ces lois. Toute la Suisse jure de nouveau d'observer l'acte de médiation qui a été pour eux un si grand bienfait, qui a réuni les intérêts et consacré les droits du peuple helvétique. Le comte de Senft, ministre saxon infidèle à son roi, et envoyé par les coalisés pour soutenir leur cause en Suisse, a été très-mal reçu, même à Berne. Il espérait profiter de l'impression que causerait la violation du territoire : il a pu juger par lui-même que cette impression n'était autre que le sentiment d'une indignation profonde. Les députés au quartier-général des coalisés n'ont point attiré leurs troupes sur le territoire suisse ; les en accuser serait une calomnie : ils ont reçu de fallacieuses promesses, et ont bientôt acquis la preuve de la déloyauté des coalisés ; les petits cantons sont au désespoir. Les paysans avaient juré de mettre le feu à Berne, si l'on déviait de l'acte de médiation ; par hasard le feu ayant pris à une maison à Berne, l'alarme fut générale, et l'on craignait que les paysans ne missent leur projet à exécution. A Zurich, à Lucerne, et dans les petits cantons, les conseils et les habitans se sont réunis pour proclamer de nouveau l'acte de médiation et persister dans le système de neutralité. Aucune colonne des coalisés n'a osé pénétrer dans les petits cantons.

A ces détails écrits de Bâle, on ajoute ceux-ci, donnés de Besançon en date du 1^{er} janvier. Les coalisés qui avaient juré de respecter et le territoire et le gouvernement suisse, ont violé l'un et se sont emparés de l'autre. Ils exercent en effet un droit de police qui semblait n'appartenir qu'au gouvernement suisse lui-même ; cela est officiellement avoué par l'arrestation des ministres de France et d'Italie sur la route de Berne à Zurich, par leur mise en liberté, et par l'escorte destinée à faire respecter leur caractère. Quand on se permet d'arrêter, de délivrer, d'escorter dans un pays, sans doute on s'est rendu maître de sa police, et l'on y gouverne au lieu et place de l'autorité légitime. Quoi qu'il en soit, M. Auguste de Talleyrand, ministre de France en Suisse, est arrivé le 4 à Paris.

Des détails fort intéressans sont contenus dans une lettre d'Anvers qui a tous les caractères de l'authenticité. Le

corps commandé sur ce point par le général Maison reçoit de jour en jour des renforts, et on en attend de nouveaux. L'amiral Werhuel est au Helder; il y tient, et y tiendra. Il a renvoyé quelques hommes douteux. Des braves éprouvés sont seuls restés près de lui; il est approvisionné, et l'on regarde le Helder comme inattaquable. Naarden, Dewinter et Delfhill sont en état de faire une longue résistance, même contre des forces considérables; mais on se demande en Hollande où est l'armée du général Bulow, que les gazettes avaient annoncée si formidable. Il n'y a pas 10,000 hommes dans toute la Hollande, parmi lesquels on n'en compte pas plus de 3000 appartenant aux puissances coalisées; le reste se compose de Hollandais qui, par embarras ou par misère, ont pris un service auquel ils ne sont pas portés d'inclination. La Hollande s'attendait à un mouvement commercial qui n'a pas eu lieu; elle n'a été témoin que d'un faible mouvement militaire, pendant lequel elle n'a pas eu la force de se garantir des excès de tout genre d'une soldatesque effrénée. A Breda, on ne compte que 1800 hommes et 300 chevaux. Ils pillent et consomment comme s'ils étaient 10,000; ces troupes elles-mêmes se plaignent d'avoir été trompées, de n'avoir pas trouvé les 40,000 hommes dont elles devaient, disait-on, faire partie. Ainsi ces troupes découragées n'ont quelque ardeur que pour le pillage, et ceux des habitans qui ont eu la faiblesse de les attendre comme des libérateurs sont les premiers à reconnaître une erreur si funeste au pays.

Tous les regards se portent vers les commissaires extraordinaires envoyés par l'Empereur dans les départemens. Leur mission aura des résultats divers qui concourront à la fois au même but. Eclairer les esprits, ranimer la confiance, faire connaître la vérité, développer les prétentions exprimées dans les discours émanés du trône, rendre partout l'exécution des lois plus active et plus sûre, soit pour les lois commandant des sacrifices aux habitans, soit pour celles tendant à réparer leurs pertes, et à leur assurer de justes indemnités, tel est l'objet de cette honorable et salutaire mission; on aimera à apprendre sous quels auspices M. le comte de Ségur a commencé la sienne à Troyes. Il y a été reçu avec les témoignages de la haute considération due à sa personne, et du respect que l'on porte au caractère dont il est revêtu. Il a paru très-satisfait de l'excellent esprit qui anime le département de l'Aube. Conscription, impositions, fournitures de chevaux et de vivres,

tout a marché d'un pas égal, M. de Ségur a adressé aux habitans une proclamation dont on aimera à trouver ici les principaux passages :

« Messieurs, y est-il dit, la France désire la paix, le monde entier en a besoin ; l'Empereur la veut, et vous en jouirez bientôt, si vous continuez à montrer, en vrais Français, le bon esprit, le courage, le zèle qui vous ont en tout temps distingués.

» L'Empereur m'envoie au milieu de vous pour vous dire d'importantes vérités, et pour vous parler de vos plus chers intérêts.

» S. M. connaît les maux que vous avez soufferts, les pertes que vous avez faites : son cœur en a gémi.

» Elle avait des projets plus vastes pour votre gloire et votre prospérité ; l'inconstance des élémens et celle de ses alliés ont empêché l'accomplissement de ses grands desseins.

» L'Empereur préfère le bonheur du peuple à une gloire trop coûteuse. Il a donc renoncé à tout projet d'agrandissement ; il a consenti à des sacrifices pénibles pour lui comme pour nous ; enfin il a accepté toutes les conditions de paix que lui proposaient nos ennemis.

» Vous jouiriez donc déjà de cette paix souhaitée, si ces mêmes ennemis n'avaient pas voulu la retarder encore. Ils diffèrent de signer un traité dont ils ont eux-mêmes posé les bases, et, pendant ce délai, ils cherchent par des insinuations perfides à vous faire douter des intentions pacifiques de S. M. !

» Aucun Français ne peut être trompé par eux. L'Empereur a déclaré au Sénat, au Corps Législatif, en face de l'univers, qu'il veut la paix, *et qu'il sent, comme monarque et comme père, tout ce que la paix ajoute à la sécurité des trônes et à celle des familles.*

» Il a déclaré solennellement qu'il acceptait toutes les conditions que proposaient les alliés ; et cependant ces mêmes ennemis retardent la conclusion de cette paix à laquelle S. M. a consenti ! Non-seulement ils continuent les hostilités ; mais ils violent le territoire d'un état neutre ; ils entrent en France ; ils menacent les départemens qui vous avoisinent !

» L'Empereur, à la tête de ses armées, va s'avancer pour les combattre, s'ils diffèrent plus long-tems la signature d'un traité qu'eux seuls retardent sans motif.

» Français ! l'ennemi est entré en France ! Vous sentez

ce que l'honneur et la patrie attendent de vous ! Vous serez fidèles à leurs voix ! »

Un de nos journaux les plus estimés a publié sur notre situation actuelle , sur la conduite des coalisés , et particulièrement sur le contraste qui est établi par les faits entre leur déclaration et leur conduite , des réflexions qui ont fait une sensation très-vive sur l'esprit de tous les lecteurs ; nous nous empressons d'ajouter à la publicité de quelques fragmens de cet écrit véritablement substantiel , dans lequel on voit toujours les faits cités avec exactitude à l'appui des raisonnemens présentés avec autant de lucidité que de chaleur.

« La coalition, y est-il dit, se déclare toujours armée contre la prépondérance de la France ; mais depuis le fameux traité de Pilnitz, ne sont-ce pas les puissances qui tour-à-tour nous ont forcés de les combattre et de les vaincre ? En 1796, la France, maîtresse du Rhin et des Alpes, dominant sur la Hollande et le Milanais, était déjà une puissance prépondérante sur le continent, et cette *prépondérance*, résultat de la première coalition, fut reconnue et sanctionnée par les traités de Bâle et de Campo-Formio. L'Empereur des Français l'a sans doute portée beaucoup plus loin, et chaque nouvelle guerre l'a fortifiée ; mais qui a provoqué ces guerres ? ceux qui, en 1804, en 1806, en 1809, violèrent les traités, et vinrent attaquer la France occupée à combattre la *prépondérance* de l'Angleterre.

» Est-il question de l'Allemagne ! A Ratisbonne et à Lunéville, lors de la fixation des indemnités, ou, pour parler plus franchement, lors du partage de l'Empire germanique, ne vit-on pas l'Autriche et la Prusse y coopérer de la manière la plus active ? La Russie ne conduisait-elle pas les négociations de concert avec la France ! n'en garantissait-elle pas les résultats, et l'ambassadeur russe ne proclama-t-il point alors que *la répartition des indemnités se faisait pour le repos et le bonheur du continent ?*

» S'agit-il du système continental ! . . . La Russie elle-même n'a-t-elle pas, la première, donné pendant la guerre d'Amérique le signal des mesures qui furent prises par les puissances maritimes du Nord pour arrêter les progrès de la *prépondérance* des Anglais devenue aujourd'hui, si l'on peut s'exprimer ainsi, une véritable *omnipotence* sur toutes les mers du globe ! Quel était le but de la France victorieuse, si ce n'était de renouveler et d'asseoir sur des fondemens solides le système maritime qu'avait conçu

la Russie ? Quelle fut la stipulation la plus importante du traité de Tilsitt : L'engagement pris par la Russie d'achever avec nous ce qu'elle avait elle-même commencé , et ce qu'elle regarda long-tems comme son plus beau titre de gloire.

» L'Europe peut-elle avoir oublié ces proclamations solennelles de l'empereur Alexandre , dans lesquelles il déclarait que , pour le bonheur de son peuple et pour le bonheur du monde , il s'était entendu avec l'Empereur Napoléon sur les moyens de maintenir le système continental , et de forcer l'Angleterre à reconnaître les droits des neutres ? ne prit-il pas l'engagement sacré de venger l'attentat de Copenhague ? ne déclara-t-il pas la guerre à l'Angleterre ? Et quand la Russie déchira depuis les traités qu'elle avait jurés , la Prusse , l'Autriche , la Bavière et toute l'Allemagne ne combattirent-elles point sous nos drapeaux pour maintenir ce système continental qu'elles avaient tant de fois proclamé ?

» Certes , quand l'Empereur Napoléon marchait à la tête de la confédération des rois contre la Russie , le seul allié que l'Angleterre eût alors sur le continent , il exerçait une énorme prépondérance hors des limites de son empire ; mais les élémens se déclarent contre lui , ses alliés l'abandonnent tour-à-tour , unissent leurs armées à celles de la Russie , marchent eux-mêmes contre la France , rentrée dans ses limites naturelles. Cette prépondérance n'a-t-elle pas changé de main , et si elle est exercée aujourd'hui par une puissance , n'est-ce point par celle qui entraîne avec elle toutes les nations de l'Europe , et qui les précipite sur un peuple qui ne veut plus que défendre son territoire ? Ainsi , la Russie qui , depuis un siècle , a tour-à-tour écrasé la Suède , partagé la Pologne , dévoré la Crimée , menacé le Caucase , et convoité le trône de Constantin ; la Russie , qui gouverne aujourd'hui la Saxe , maîtrise la Prusse , et peut-être toute l'Allemagne ; la Russie , qui jette en France ses légions asiatiques ; la Russie déclare qu'elle fait la guerre à la prépondérance de l'Empereur Napoléon en Europe !

» Elle proclame néanmoins que les vues des puissances ont pour but *l'indépendance de tous les Etats* ; que ces vues sont justes , généreuses , libérales , rassurantes pour tous , honorables pour chacun. Pourquoi donc ces puissances ne les expriment-elles pas d'une manière précise ? Pourquoi , dans ce nouveau système de parler à la nation , ne lui disent-

elles pas clairement ce qu'elles proposent ? Pourquoi n'indiquent-elles pas sans détour les bases de la pacification ?

» Ne craignons pas de le dire : ce que déclarent ces puissances est en contradiction avec ce qu'elles veulent ; leurs promesses ne sont pas plus sincères que leurs reproches ne sont justes. Elles mettent sans cesse leur modération en avant ; mais leurs actions parlent plus haut que leurs discours. Quand leur déclaration ne respire que paix et bonheur, leur invasion apporte le ravage et la mort. La France a eu ses jours heureux. Rappelons-nous son attitude au milieu de ses triomphes ; opposons ce qu'elle a souvent accordé à ce qu'on lui demande aujourd'hui, et décidons alors de quel côté furent la bonne foi, la modération, et, nous osons le dire, la générosité dans la victoire.

» Commençons par l'Autriche.

» Depuis vingt ans la France a conclu quatre traités de paix avec cette puissance, à Campo-Formio, à Lunéville, à Presbourg et à Vienne.

» A Campo-Formio, le Tyrol était acquis ; l'Empereur, à la tête de cette armée invincible, devant laquelle était tombée l'Italie, était à 30 lieues de la capitale. L'armée française du Rhin pénétrait au cœur de la monarchie. La Hongrie agitée menaçait de se détacher de la métropole. Les vainqueurs offrent la paix. Eh ! quelles en furent les conditions ? L'Autriche cède la Belgique et la Lombardie qui étaient conquises ; mais elle reçoit en échange l'Istrie, la Dalmatie, les îles vénitienes de l'Adriatique, le Cattaro, Venise, et les provinces de cette république à la gauche de l'Adige.

» Ainsi l'Autriche vaincue, l'Autriche envahie de toutes parts se retrouve, après ses désastres, avec un territoire plus considérable en étendue, et plus avantageusement située pour elle. Cependant, en 1800, elle donne de nouveau le signal des combats : nous marchons ; la victoire nous conduit encore aux portes de Vienne. L'Empereur d'Autriche demande la paix. Quelles conditions lui impose l'Empereur Napoléon ? La paix de Lunéville. Le traité de Campo-Formio est, à peu de chose près, confirmé, et la France, toujours attaquée, toujours triomphante, ne se laisse pas d'être magnanime. Qui ne se rappelle pas que dans cette mémorable campagne, l'Empereur Napoléon, après la victoire de Marengo, honorant le courage et le malheur, accorda à M. de Mélas une capitulation, en vertu de laquelle 30,000 Autrichiens défilèrent avec armes et bagages au milieu de l'armée française. Certes, il n'igno-

rait pas que ces troupes allaient renforcer l'armée autrichienne de l'Adige, et cependant leur retraite à travers l'Italie s'effectua sans le moindre obstacle. Eh bien ? que l'on compare cette capitulation d'Alexandrie à celle de Dresde, que l'on oppose le sort de M. de Mélas à celui du Maréchal Saint-Cyr, et l'on verra de quel côté est la modération dans la victoire et la fidélité dans les traités.

» Continuons.

» Après le traité de Lunéville, le continent semblait devoir jouir d'une longue paix. La France occupée de ses préparatifs maritimes, n'avait point de force sur les bords du Rhin. Toutes nos troupes étaient sur les hauteurs de Boulogne, les embarcations étaient réunies, l'expédition était prête, le signal du départ allait retentir, quand soudain l'Autriche donne encore celui des combats. Ses armées menacent nos frontières, nous partons avec la rapidité de l'éclair, la foudre éclate à Ulm, Vienne tombe, et Austerlitz nous livre tout l'empire. Si nos ennemis eussent été à notre place, qu'eussent-ils fait ? Nous l'ignorons ; mais le traité de Presbourg dit ce qu'a fait l'Empereur.

» La maison d'Autriche qui, pour ainsi dire, n'existait plus que dans quelques-unes de ses provinces orientales, recouvre toutes ses possessions, à l'exception du Tyrol, de la partie des états vénitiens cédée par les traités de Campo-Formio et de Lunéville, et de quelques autres portions de territoires isolés, mais qui ont été compensés par la cession de Salzbourg et de Bergst. shaden.

» Enfin, en 1809, au moment où l'Empereur battait à Astorga l'armée anglaise du général Moore, une agression plus injuste encore qu'en 1805, une agression dont le but hautement annoncé était d'envahir la France, provoqué de nouveau les légions françaises. Toutes les provinces occidentales et méridionales de l'Autriche sont conquises, la capitale est pour la seconde fois au pouvoir du vainqueur. La Hongrie voit les aigles françaises sur les remparts de ses cités : une bataille à jamais mémorable met à la disposition du vainqueur toute la monarchie entière ; les armées russes, alors nos alliés, menaçaient la Gallicie orientale ; la maison d'Habsbourg pouvait cesser d'exister.

» Le traité de Vienne replace la maison d'Autriche au rang des puissances du premier ordre.

» Telle a été la conduite généreuse et noble de l'Empereur des Français envers l'une des puissances belligérantes. L'Autriche, après quatre guerres consécutives et

malheureuses pour elle , pendant lesquelles elle a vu son existence *quatre fois* compromise , ne perd que quelques provinces.

» Ah ! si elle eût obtenu sur nous les avantages que nous avons remportés sur elle , si en trois années elle eût occupé deux fois Paris , serions-nous aussi puissans qu'elle l'est aujourd'hui ? Aurions-nous encore l'influence qu'elle exerce en Europe ? Il nous semble qu'il est permis d'en douter.

» Passons à la Prusse :

» En 1806 , la Prusse , sans être provoquée , fait prendre à ses armées la route du Rhin ; les légions françaises vont à leur rencontre , et la bataille d'Jéna , en mettant fin à cette lutte insensée , rend , après un mois , le vainqueur maître de la monarchie prussienne ; un grand et puissant allié la défendait encore : vaincu lui-même dans les plaines de Friedland , il laisse l'Empereur Napoléon arbitre des destinées de la Prusse.

» Le traité de Tilsitt replace le roi de Prusse au rang des souverains de l'Europe. L'Empereur Napoléon lui restitue presque les deux tiers de son royaume dont la victoire l'avait entièrement rendu maître , et , grâce à la générosité du vainqueur , la Prusse conserve encore plus de cinq millions et demi d'habitans.

» Parlerons-nous de la Russie qui , après cette même guerre de 1806 et la perte de plusieurs batailles , loin de se ressentir de ses défaites , acquiert le district de Bialistock sur la Prusse son alliée , qu'elle s'était engagée à défendre ?

» Ce ne sont point là de vaines allégations : ce ne sont point des phrases vides de sens : ce sont des faits que les peuples contemporains ont vus , et qu'a déjà recueillis l'histoire.

» Que les alliés prouvent leur modération , comme nous venons de démontrer la nôtre ; qu'ils s'avancent , qu'ils parlent , et le monde jugera s'ils ont le droit de nous accuser. »

Une avant-garde ennemie de 3000 hommes , sous les ordres du général Bubna , s'est présentée devant la ville de Genève le 30 décembre. La garde nationale armée avait été requise par le préfet , et formait 1800 hommes. Le général Jordy , qui commandait la place , l'avait fait mettre en état de défense ; il avait 14 pièces de canon. La garnison était de 1500 hommes : 1800 hommes , partis de Grenoble , arrivaient pour la renforcer , ce qui suffisait pour que la ville fût à l'abri d'un coup de main.

Par une sorte de fatalité , le général Jordy a été frappé

d'une attaque d'apoplexie, le matin du jour où l'ennemi a paru. L'officier qui commandait sous lui s'est laissé persuader par la bourgeoisie, et la garnison a quitté la ville.

Le préfet l'avait abandonnée, de sorte que depuis trois jours la bourgeoisie s'était constituée et avait pris l'autorité. La garnison étant sortie, les bourgeois ont ouvert les portes.

Si le préfet avait fait son devoir, s'il n'avait pas quitté Genève, s'il eût été animé des sentimens qui règlent la conduite des préfets du Haut-Rhin et du Doubs, cette importante place aurait été en sûreté.

Les préfets ne sont pas de simples intendans de finances, ils ont la haute police. Quand le chef-lieu de leur département est une place forte, ils doivent y organiser les moyens de résistance que peut offrir le zèle des habitans, et les faire concourir à la défense. Le préfet du Léman n'a pu douter que tel était son devoir. Les deux colonnes qui venaient renforcer la garnison, se trouvaient à peu de distance de la ville quand elles ont appris qu'elle était évacuée.

S. M. a rendu le 4 le décret suivant :

NAPOLÉON, etc., etc.

Considérant que le préfet du Léman a quitté la ville de Genève plusieurs jours avant que les avants-postes ennemis se présentassent aux portes ;

Que le préfet n'a pris aucune mesure pour requérir et animer la garde nationale, afin qu'elle joignît ses efforts aux efforts de la garnison pour défendre la ville et attendre les secours qui, le 31, arrivaient dans cette place ;

Que premier magistrat du département, il devait sortir le dernier et s'entendre avec la garnison et les gardes nationales, pour défendre la place de Genève ;

Que cet oubli de ses devoirs a été cause que la garnison ne se trouvant pas secondée par les gardes nationales, se voyant abandonnée par les magistrats et se trouvant momentanément trop faible, a évacué la place, et que les secours qui y arrivaient 24 heures après ont trouvé la ville occupée par l'ennemi,

Nous avons décrété et décrétons ce qui suit :

Art. 1^{er}. Le baron Capelle, préfet du département du Léman, est suspendu.

2. Il sera traduit par devant une commission d'enquête.

Une armée de réserve de l'intérieur va se réunir à Soissons, Meaux, Nogent, Troyes et Lyon. Cette armée est composée de brigades de gardes nationales de chacune des

divisions militaires dont les départemens concourent à sa formation. Ces gardes nationales seront renvoyées dans leurs foyers aussitôt que le territoire sera purgé de la présence des ennemis.

Les départemens qui fournissent à la conscription pour l'armée des Pyrénées, formeront, pour Toulouse et Bordeaux, une armée de réserve de gardes nationales, qui seront également licenciées aussitôt que l'ennemi aura été chassé de notre territoire.

Dans la nuit du 1^{er} au 2 janvier, l'ennemi a passé le Rhin vis-à-vis Manheim. Le duc de Raguse arrivait à Neustadt avec l'avant-garde de son corps. L'ennemi a été repoussé jusqu'à peu de distance du Rhin. Le duc de Raguse réunit ses colonnes, et prend position aux pieds des Vosges. Le duc de Bellune a manœuvré pour occuper les débouchés des Vosges entre Saverne et la montagne du Bullon d'Alsace. Toutes les places de l'Alsace, depuis Mayence jusqu'à Huningue, sont approvisionnées pour neuf mois. Les nouvelles de Huningue sont bonnes : l'ennemi a été repoussé dans une sortie qu'a faite la garnison. La garnison de Bèfort se défend avec la plus grande intrépidité ; l'ennemi a perdu 1500 hommes. L'artillerie de la place fait des merveilles. Une reconnaissance de deux bataillons russes et deux pièces de canon s'est présentée devant Bonn, qu'occupe le corps du général Sébastiani : on a marché sur eux : toute cette reconnaissance a été faite prisonnière. Le général Sébastiani, qui a son quartier-général à Cologne, a envoyé de la cavalerie à la poursuite d'un autre parti ennemi qui a pris la direction de Trèves.

L'Empereur a passé le jeudi 5, en revue sur la place du palais des Tuileries, un corps magnifique de 18 mille hommes infanterie, cavalerie, artillerie. La revue a duré quatre heures. Les troupes ont défilé aux cris de *vive l'Empereur!*

S....

Le MERCURE DE FRANCE paraît le Samedi de chaque semaine, par cahier de trois feuilles. Le prix de la souscription est de 48 francs pour l'année, de 25 francs pour six mois, et de 13 francs pour un trimestre.

On souscrit tant pour le Mercure de France que pour le Mercure Étranger, au Bureau du Mercure, rue Hautefeuille, n° 23; et chez les principaux libraires de Paris, des départemens et de l'étranger, ainsi que chez tous les directeurs des postes.



MERCURE DE FRANCE.

N° DCLII. — *Samedi 15 Janvier 1814.*

POÉSIE.

LE BONHEUR D'UNE ENTORSE.

LE doux printemps, de l'émail de ses fleurs,
Avait orné sa riante couronne.
Loin de Paris, de cette Babylone,
Gouffre immense où le feu des premières chaleurs,
Pompant de fétides vapeurs,
Sur l'horizon qui l'entourne
Semble d'un noir volcan étendre la colonne,
Au trot de mes coursiers picards,
Sur de riches guérets promenant mes regards,
Je revenais vers le champêtre asile
Dont j'ai créé les modestes contours,
Où l'agréable, et sur-tout où l'utile
Offrant par-tout l'espérance fertile,
D'un doux repos assurent mes vieux jours !
Derrière-moi laissant l'inquiétude,
Et dans ma tête arrangeant mes projets,
Avec délices je songeais
Aux douceurs de la solitude,
Au silence de mes bosquets

G

MERCURE DE FRANCE,

Si favorable aux plaisirs de l'étude ;
 Sachant éviter les caquets
 Du ménage et de la culture ;
 A l'ombre d'un feuillage épais ,
 Me retrouvant seul avec la nature ,
 Que d'ouvrages je polirais !
 Cet espoir que je savourais

Sut abrégé , pour moi , la longueur du voyage.

D'un vieux sujet rajeunissant l'image ,
 Un amateur du genre descriptif ,
 D'une arrivée eût saisi l'avantage :
 ▲ son pinceau l'endroit le plus chétif ,
 De traits brillans eût fourni la matière ;
 Et déployant la grace romancière ,
 Il eût chanté d'un style admiratif
 Le blond Phébus au bout de sa carrière

Jetant de ses rayons la mourante lumière
 Sur le faite doré de mon toit éclatant ,
 Alors que de la nuit l'obscurité s'étend
 Sur le comble terreux de la simple chaumière.

On peut trouver ce contraste charmant. . . .

Moi , je dirai tout bonnement

Que , de pommiers féconds , traversant l'avenue ,
 Ma voiture entra dans ma cour

Où de vieux serviteurs contens de mon retour
 Par leurs soins attentifs fêtaient ma bienvenue.

Le lendemain il fallut bien
 Tout parcourir , tout reconnaître ,
 Compter le fruit qui vient de naître ,
 (Quoiqu'on ne tienne souvent rien) ,
 Et s'assurer par l'œil du maître
 Si quelque cerf épïcùrien

Ne vint pas s'engraisser aux dépens de l'étable ;
 Combien de cidre est au cellier ?
 Combien de blé dans le grenier ?

Les jours suivans , et c'est le diable ,
 (Puisqu'ici bas on doit vivre du sien)
 Il faut compter et recette et dépense ,
 Se résigner en bon chrétien ,

Qu'on soit content ou non de la balance.

Peut-on , après six mois d'absence ,
 A moins de passer pour un ours ,
 Refuser même quelques jours
 Aux visites du voisinage ?

Je me vois libre enfin ; j'en ai fini le cours !

Il est tems que je me recueille.

Ah ! je puis donc ouvrir mon portefeuille ! !

J'en tire d'anciens manuscrits ,

Tendre père , je leur souris !

Je les range par ordre autour de mon pupitre.

Dans ce modeste alignement

Poëme , ode , satire , épître ,

N'attendent plus que le moment ,

Ou le bienfait d'un examen sévère ,

Des vers heureux bannissant le faux frère ,

(S'il est possible enfin d'y parvenir)

Des feuilletons adoucissant la crise ,

Au critique malin laissera moins de prise.

Sage , sur le passé qui règle l'avenir !

J'entasse en un carton l'altière tragédie ,

Et Melpomène en vain croirait me retenir :

Son tribunal suprême est une comédie

Dont on peut tâter une fois ,

Deux tout au plus... Mais aller jusqu'à trois

Devient un acte de folie

Dont la preuve bien établie

Mène tout droit aux petites maisons !

C'en est donc fait ; je suis en veine...

La rime vient.. l'hémistiche m'entraîne...

Mais... c'est le tems des fenaisons ,

Un vent léger rase la plaine !

Penseront-ils à retmuer mes foins ?

Muse , pardonne ; il faut prendre ces soins ;

Tu ris en vain de ma faiblesse ;

Pour mes chevaux , et je m'en fais honneur ,

Maitre Jacques , je crois , m'a légué sa tendresse !

Et puis mon intérêt me parle en leur faveur ;

C'est par leur utile vigueur

Que mes sillons rendent avec usure :

Au gré de mes désirs leur vive ou lente allure

MERCURE DE FRANCE;

Ou traîne la charrue , ou fait voler mon char
 Qui pourrirait , sans eux , sous un hangar.
 Muse , de grace , apaise un injuste murmure ,
 Vers toi je reviens à l'instant.

Mais c'est en vain que je me presse ;
 La distraction qui m'attend
 Me fait oublier la promesse
 Que je lui fis en la quittant.

Le soir arrive : en mon dépit extrême ,
 Je compte me venger , au moins le lendemain ,
 Et le lendemain c'est de même !
 Il semble qu'un maudit lutin
 Se fasse un jeu de ma disgrâce !
 On entre... Qui?... C'est un fermier ;
 L'argent sonne dans sa besace ,
 Et c'est lui qui vient le premier !
 Pour ce sujet encore passe ;

J'ai l'appétit mutin d'un enfant du Parnasse ;
 Puissé-je ainsi me voir souvent troublé !
 Mais quoi ? Le mot... n'est pas moins envolé,
 Courons après sous ce feuillage ,
 Dans son asile reculé
 Je dois rattraper le volage.
 Je dis à peine , et pars soudain ,
 Il faut traverser le jardin ,
 Je marche... Un nouveau personnage
 Pour me guêter , qui semblait planté là ,
 En triomphant me saisit au passage... !
 Or , je le demande au plus sage ,
 L'auteur du Code même eût-il prévu cela ?

C'était de mes jardins l'ordonnateur en titre :
 De mes légumes , de mes fruits ,
 Réglant tour-à-tour les produits
 Avec l'air magistral d'un souverain arbitre ,
 Mon maître jardinier enfin
 Qui , tournant son bonnet dans l'une et l'autre main ,
 D'un air satisfait me convie
 De venir jusqu'à ses melons.
 Vous croyez bien que ma première envie
 Fut de lui tourner les talons ,

Dût le traître me croire et quinteux et bizarre !

Mais de mon regard seul je le vis si confus

Qu'il eût été vraiment barbare

De l'accabler par un refus.

Je me dévoue , alors , de bonne grace ,

Et pour le mettre en belle humeur ,

À peine arrivé sur sa trace ,

Ah ! lui dis-je , la bonne odeur !

Lui , sous la cloche qu'il déplace

Avec orgueil , me montre sa primeur.

Je vante son succès et je l'en félicite . . .

Peut-être on croit que j'en suis quitte ?

Mais le cher homme était en train ,

Et profitant de son aubaine

Sans oublier une remaine

Il semble minuter le budget du jardin.

Tout en paraissant lui répondre

Vers le bois je m'acheminais.

Le babillard pour me confondre

Suit le chemin que je tenais.

Des espaliers me vante la richesse

Et la beauté de telle ou telle espèce ;

Après les fruits les arbres ont leur tour.

Pour échapper je prenais un détour ;

Mais il me gagne de vitesse . . .

D'un vieux poirier avec adresse

Se déclare l'accusateur . . .

Il ne produit ni fruit , ni fleur.

Si monsieur veut dès demain je l'arrache.

— Il montre encor de la vigueur :

Laissez le vivre , maître Eustache.

Un arbre est à peine abattu

Que bien souvent on le regrette.

Je prévoyais que le têtù

Aurait une réponse prête . . .

Je m'élançai , et suis dans le bois.

Dans ses détours où je m'engage

J'entends du bruit , je regarde . . . Je vois

Un garde attendre mon passage

Pour me montrer le fruit de ses exploits !

MERCURE DE FRANCE,

Ce bon Cateux est de mon âge
 Et nous avons fait ensemble autrefois
 De lièvres, de perdreaux un illustre carnage.
 Je considère un ancien serviteur ;
 Il est, dit-on, un peu conteur ;
 Il dit cent fois la même histoire. . . .
 Oui ; mais de mon jeune âge il me rend la mémoire
 Et sait intéresser mon cœur !
 Si j'ai perdu cette journée
 Demain je serai plus heureux ;
 Mais quoi ! . . . Le ciel rit de mes vœux.
 Il est donc de ma destinée.
 De ne pouvoir échapper aux fâcheux ?
 C'est mon adjoint qui pose sur ma table
 Une liasse épouvantable
 Dont il faut débrouiller le cahos ennuyeux . . .
 Tantôt du percepteur le compte redoutable . . .
 Un débat . . . à régler peut-être à l'amiable !
 Le messier m'apportant quelque procès-verbal ;
 Souvent une visite aimable ;
 Par fois une autre insupportable ;
 Des lettres à répondre, à lire le journal !
 C'est un fermier qui veut voler ma terre,
 C'est un voisin qui retrécit mon bois ;
 Je redoute un procès bien plus que le tonnerre,
 Et l'on m'accable et de frais et d'exploits !!
 C'est Bebelles la ménagère
 Qui dénonçant la mouture légère
 Contre un meunier, chez moi, vient crier : au voleur !
 C'est un vacarme à faire peur !!!
 Je maudissais ce train de vie
 Assassin de la rime, oppresseur du génie !
 A travers les sillons, cherchant la liberté ;
 Je m'élançais d'un pas précipité . . .
 Lorsque mon pied . . . , innocente victime
 De la colère qui m'anime,
 Prenant soudain un faux appui,
 Avec douleur tourne sous lui
 C'en est fait . . . l'entorse est complète !
 Je pousse un cri ; je reviens en boitant,
 Et me voilà sur ma couchette,

Contre le sort à mon aise pestant !
 Mais bientôt je m'apaise , et loin que je regrette
 Comme un goutteux vaurien de me voir impotent ,
 Je commence à trouver l'aventure parfaite ,
 Et peut-être jamais je ne fus si content.
 Quel bonheur ! Plus de soins , plus d'absence inquiète ;
 J'ai la tranquillité que je désirais tant !

Je vois en vain mon baromètre
 Ou descendre à la pluie ou monter au beau tems ;
 Tout ce que je puis me permettre ,
 Est d'en donner avis à mes représentans ;
 Mes manuscrits ont donc tous mes instans !
 Et ce seul mot , talisman infailible :
Monsieur souffre, il n'est pas visible ,
 A ma verve brûlante assure un libre essor.

O vous captifs à chaînes d'or ,
 Que l'amour des beaux-arts en secret dédommage
 De l'éternel ennui d'un importun hommage ;
 Mais réduits trop souvent à voler au sommeil ,
 Peut-être à la santé , la suite d'un ouvrage !

Gais nourissons du Pinde au teint frais et vermeil ,
 Vous que le Dieu du Pampre ou l'enfant de Cythère
 Entraînent , malgré vous , sur leur trace légère ,
 Et qui , les maudissant au retour du soleil ,
 Craignez encor leur douce amorce !

Vous à l'abri d'un cas pareil ,
 Dont la prudence est dans toute sa force
 Mais des fâcheux qui redoutez l'éveil !
 Retenez tous de moi cet utile conseil :
Pour être heureux , donnez-vous une entorse.

Par M. D. B.

ÉNIGME.

Grâces à moi , les plus simples querelles
 Ont souvent des suites cruelles.
 Je suis un rabat-joie , et quoi qu'injurieux ,
 Cela va te surprendre et paraît curieux ,
 Je figure avec avantage
 Mon cher ami , dans un ménage.

Je suis un boute-feu
Si l'on me met en jeu ;
Mais lorsqu'on me laisse tranquille
Je deviens un meuble inutile.
Pour un barbon , j'ai des appas . . .
J'ai souvent l'humeur processive ,
Ne me reçois jamais et ne me donne pas :
Mais toujours quand l'hiver arrive ,
Si par cas je ne suis chez toi ,
Ami , bien vite , achète-moi ;
Sinon , j'ose ici te répondre
Que tu pourrais bien te morfondre.

ACHILLE BÉLOT , *vérificateur de l'enregistrement.*

LOGOGRIPHE.

AVEC dix pieds je suis un être bien malheureux ;
Otez les trois premiers , et je deviens heureux.

S.....

CHARADE.

DANS mon premier l'oiseau trouve un piège certain ;
Mon second joue un rôle en un vaste jardin ;
Mon entier est un mot synonyme à mutin.

S.....

*Mots de l'ENIGME , du LOGOGRIPHE et de la CHARADE
insérés dans le dernier Numéro.*

Le mot de l'Enigme est *Métastase.*

Celui du Logogriphe est *la Lune*, dans lequel on trouve : *une.*

Celui de la Charade est *Déroute.*



SCIENCES ET ARTS.

INSTITUT IMPÉRIAL DE FRANCE.

Discours sur l'esprit d'invention et de recherche dans les sciences; lu à la séance du 3 de ce mois, par M. BIOT.

MESSIEURS, celui qui voudrait faire l'éloge des sciences dans cette assemblée, entreprendrait à coup sûr un panégyrique peu difficile, et dont au moins le mérite ne serait pas celui de la nouveauté. Mais s'il est inutile de louer ce que tout le monde admire, il ne l'est pas de le faire mieux connaître et de montrer ce qui en forme le véritable prix. Soutenu par cette pensée, j'essaierai un moment de quitter les détails techniques des sciences pour appeler votre attention sur leur philosophie, c'est-à-dire sur l'esprit des méthodes qui guident maintenant leur marche et assurent leurs progrès.

Je dis leurs progrès, car il est de l'essence des sciences d'avancer toujours. La vue d'un seul homme, d'un homme de génie même est limitée, et la nature est sans bornes. Mais chacun d'eux fraie la route à ses successeurs. Où Newton s'arrête, Euler commence; et le génie se renouvelant sans cesse, continue son vol à travers les siècles, sans jamais mourir. Cette éternelle jeunesse est l'attribut des sciences et le principe de leur grandeur. La gloire des lettres est plus exclusive et plus personnelle. Comme leur grand objet est la peinture du cœur de l'homme et le développement de nos passions, elles peuvent faire d'abord des progrès dans l'art de les observer et de les décrire, mais une fois que leurs tableaux ont atteint l'expression de la nature, elles n'ont plus à éprouver de changements que dans les nuances occasionnées par la différence de la civilisation, des mœurs et du langage. Le lieu de la scène change, ainsi que les habits et le nom des acteurs, mais c'est toujours le drame de la vie. Jamais les larmes d'un père ne seront plus touchantes que celle du vieux Priam, et jamais un autre Virgile ne dira en plus beaux vers les malheurs d'une autre Didon; mais si Euclide, Archimède

et Newton lui-même pouvaient renaître, ils devraient redevenir quelques instans disciples pour apprendre ce qu'on aurait fait après eux. A la vérité, ce seraient des disciples bientôt maîtres ; et de quel plaisir ne jouiraient-ils pas, en retrouvant dans nos nouvelles théories le développement de leurs pensées, en voyant qu'elles ont été si fécondes, et que rien de ce qu'ils ont fait n'est inutile à la postérité.

Cette marche toujours croissante, toujours inventive, est précisément ce qui fait le grand attrait des sciences pour ceux qui les cultivent avec succès. Conduits de phénomènes en phénomènes dans le vaste champ de la nature, leur attente n'est pas plutôt satisfaite, qu'elle est aussitôt renouvelée ; et cette jouissance d'une passion toujours vive et toujours heureuse a pour eux un charme que l'on ne saurait définir, que rien sur-tout ne pourrait remplacer.

On admire généralement la grandeur des découvertes où les sciences sont parvenues ; on s'étonnerait bien plus encore, si l'on savait par quelle simplicité de moyens elles les ont faites. Il n'a fallu que renfermer quelques airs dans des vaisseaux de verre, pour découvrir toute la nouvelle chimie. Il ne fallait qu'appliquer aux lois des mouvemens célestes, reconnues par Kepler, les lois des forces centrales, démontrées par Huyghens, pour faire la découverte de l'attraction. Mais telle est la faiblesse naturelle de l'esprit humain, que ces rapprochemens qui nous paraissent si simples ne se font que par des hommes de génie, et restent quelquefois sous les yeux du monde pendant des siècles sans s'opérer. Il a fallu Priestley, Schéele, Cavendish et Lavoisier pour la chimie ; Newton a suffi pour le système de l'Univers.

Le principe de ces grands résultats c'est l'esprit observateur et géométrique ; c'est une attention scrupuleusement exacte et minutieuse en apparence, mais guidée par l'invention et l'imagination. Dans les sciences, comme dans les lettres, l'imagination voit et saisit les objets, les situations, les circonstances et les diverses faces des phénomènes ; l'invention les combine ensuite et les dirige vers un but. C'est par elle que le poète, développant les passions de ses personnages, amène d'une manière naturelle et sûre le dénouement de l'action qu'il a imaginée. C'est par elle que le savant, combinant les forces de la nature empreintes dans les propriétés des substances qu'il emploie, fait sortir les vérités générales du dédale des phénomènes particuliers. Sans ces deux éminentes qualités de l'esprit,

Il n'y a point de grande découverte ; mais sous leur influence féconde , des indices légers en apparence , et qui échapperaient à des yeux vulgaires , conduisent quelquefois à des conséquences dont on a peine à mesurer l'étendue.

Entrez avec moi dans cet établissement magnifique , où toutes les productions de la nature depuis les plus communes jusqu'aux plus rares sont rassemblées de tous les points de la terre et des mers ; combien de voyageurs ont exposé leurs vies pour offrir à vos regards ce monument de civilisation inconnu à tous les peuples de l'antiquité ! Dans une de ces galeries , j'aperçois un savant respectable par son âge et son caractère : son imagination ornée par l'étude des lettres ajoute un nouvel éclat aux découvertes dont il enrichit la science qu'il cultive.

Que fait-il ? à quoi applique-t-il en ce moment cet esprit fin et ingénieux qui le distingue ? Je le vois occupé à examiner les angles d'un cristal. Il les mesure et les mesure encore ; il semble craindre que l'instrument dont il se sert n'ait pas à son gré assez d'exactitude. A quoi tendent ces soins minutieux ? comment un esprit cultivé peut-il se laisser captiver par une étude aussi aride ? Mais il nous a vus , et il nous accueille avec sa bienveillance ordinaire ; lui-même consent à nous servir de guide. En nous montrant ces minéraux rangés par ses soins , il nous fait apercevoir entre leurs formes des rapports que nous n'avions pas remarqués ; il nous apprend comment tous les cristaux d'une même substance , quelle que soit leur configuration extérieure , peuvent se reconnaître à de certains caractères tirés de leurs angles , et sont tous composés de petites particules de même forme arrangées diversement. Alors cette multitude de pierres , qui n'avait d'abord attiré nos regards que par la variété de leurs apparences et l'éclat de leurs couleurs , deviennent pour nous d'un bien autre intérêt. Nous y voyons toute la partie solide du globe réduite à un petit nombre de substances simples différemment groupées ; nous parvenons même à deviner , d'après la seule observation de leur structure , la différence ou l'identité de leur composition intime , et par l'ordre , suivant lequel elles se mêlent ou se succèdent dans l'intérieur de la terre à diverses profondeurs , nous acquérons quelques lumières sur l'état où devait être la surface du globe dans les premiers âges du Monde. Nous concevons alors qu'on peut mettre de l'importance à mesurer les angles d'un cristal avec exactitude , et que la minéralogie ainsi envisagée peut plaire à

un esprit cultivé , peut faire le bonheur d'un homme de génie.

A quelques pas de là , une autre scène s'offre à nos regards. Ici se trouvent les débris de tous les êtres organisés , depuis le squelette de l'éléphant , de l'aigle et de la baleine , jusqu'à celui du moindre reptile. Au milieu de ces débris de la vie , je vois un anatomiste profondément occupé à étudier la forme d'un os qu'il vient de tirer d'une masse pierreuse où il était caché ; il en examine attentivement les contours et les dessine avec exactitude ; il en mesure minutieusement les sommets et les cavités. Cette étude attache sa pensée et l'absorbe toute entière. Que peut-elle donc avoir qui l'intéresse ? et de quelle importance sont de si petits détails ? Mais bientôt nous le voyons présenter ainsi plusieurs ossemens les uns aux autres par les faces qui se rapportent et qu'il a si bien déterminées , il cherche ceux qui se joignent et les distingue parmi tous les autres. De ces ossemens dispersés il recompose des portions d'animaux et même des animaux tout entiers , non tels que les pourrait inventer une imagination bizarre , mais tels qu'ils ont dû être réellement d'après les rapports naturels et nécessaires de leurs parties. Alors , en les comparant avec les espèces qui vivent à-présent sur la terre , il nous découvre une infinité de différences dans la forme des os , leur longueur , leur arrangement. Il nous prouve que parmi ces différences , il en est de trop intimes , de trop essentiellement liées au plan général d'organisation , pour avoir été l'effet d'un accident passager ou d'une dégradation progressive , en sorte qu'elles annoncent et constituent des races réellement distinctes. Il faut donc , nous dit-il , qu'une vaste catastrophe ait englouti ces races et déposé autour de leurs ossemens ces sépulchres de craie et de plâtre où nous les trouvons ensevelis. Cette catastrophe a été suivie et précédée de plusieurs révolutions non moins puissantes , car au-dessus et au-dessous des bancs de craie et de plâtre qui renferment les animaux antiques , on trouve d'épaisses couches toutes remplies des produits de la mer. La mer les a abandonnées , et elles ont été de nouveau peuplées par des races terrestres que d'autres catastrophes ont encore englouties. Enfin , la dernière révolution a été subite , car quelques individus appartenant à ces races ont été trouvés enfouis avec leur chair , leur peau et leur poil dans les glaces de la Sibérie. Ce sol que nous habitons , ce sol maintenant chargé de palais et couvert de cités popu-

leuses , a été ainsi plusieurs fois inondé par les flots d'un autre Océan. Sous ces mêmes plaines où paissent maintenant nos troupeaux, vivaient autrefois des générations d'éléphans et de tapirs habitant des forêts de palmiers avec d'autres animaux maintenant particuliers au continent d'Amérique. Ainsi le sol, le climat, les êtres vivans, tout a changé de face et a changé plusieurs fois. Si nous demandons où l'homme était alors, on nous répond qu'on ne trouve de lui aucune trace, et qu'il est vraisemblable qu'il n'existait pas encore sur la terre. L'histoire de toutes les nations interrogée sur ces grands événemens, confirme leur antiquité par son silence; seulement le souvenir confus d'un ancien catachisme universellement répandu par toute la terre, semble placer l'origine de la société humaine peu de tems après la dernière révolution. Voilà où même l'observation de quelques anfractuosités mesurées avec exactitude; voilà comme les plus petites choses et les plus grandes sont enchaînées dans l'univers.

Je te suis dans ton observatoire, digne successeur d'Hipparque et de Ptolémée; apprends-moi par quel art tu peux fixer le cours des astres et déterminer avec tant d'exactitude leurs plus petits mouvemens. Je ne vois autour de toi que quelques lentilles de verre, quelques tubes de métal où tu as tendu des fils d'une finesse extrême, une horloge dont le battement constamment égal interrompt seul le silence de la nuit. Sont-ce là tes seuls enchantemens? et serait-ce avec ces faibles moyens que tu as trouvé tant de merveilles? Mais bientôt un astre paraît et s'avance dans le champ du télescope, l'astronome s'apprête à l'observer. Attentif, il écoute en silence les battemens de sa pendule; il fixe avec une précision presque idéale l'instant où l'astre s'est éclipsé devant chacun des fils tendus au foyer de son instrument. Il mesure aussi avec une égale exactitude sa hauteur sur l'horison. Dès-lors la position de l'astre est complètement fixée. La même observation répétée jusqu'à des milliers de fois détermine la forme de l'orbite qu'il parcourt dans le ciel. Sur ces données, Newton, Lagrange ou Laplace établissent leurs calculs. Ils s'élèvent à la source des forces qui doivent produire les mouvemens que l'astronome a déterminés. Parvenus à cette cause générale, ils en déduisent tous les phénomènes célestes comme de simples corollaires; ils pénètrent dans l'avenir et remontent le torrent des siècles écoulés; ils donnent aux nations des mesures qui règlent leurs travaux, des périodes

qui fixent leur histoire ; ils présentent aux navigateurs un ciel tout calculé d'avance et tout observé, sur lequel il reconnaît sa position et sa route dans les vastes solitudes de l'Océan. D'après leurs calculs, la même pesanteur qui retient les corps planétaires autour du soleil, et les satellites autour des planètes, anime encore les plus petites particules de ces masses et les maintient agglomérées. Combattue par la force centrifuge du mouvement de rotation, elle élève l'équateur des planètes et applatit leurs pôles. Nous concevons ainsi la dépendance qui existe entre la rotation de ces masses et leur aplatissement, et d'après la forme qu'elles ont conservée, nous voyons qu'elles ont été primitivement fluides, soit que leurs parties solides aient été alors dissoutes par des liquides, ou fondues par le feu. Toutes ces lois générales s'appliquant sans restriction à la terre, nous ne pouvons plus voir en elle qu'une planète presque imperceptible qui tourne sur elle-même comme les autres, qui comme elles a été primitivement fluide, et sur laquelle l'homme est suspendu dans le vide des cieux. Cette petite masse inégalement sollicitée à son équateur et à ses pôles par les attractions du soleil et de la lune, se tourne continuellement autour de son centre pour obéir à ces forces, ce qui fait reculer ses équinoxes et donne à son axe un balancement dans le ciel. Enfin, la même cause observée dans les phénomènes qui se passent sous nos yeux, y produit la chute des corps, le flux et le reflux des mers, et, dans l'état stable où se trouve aujourd'hui la terre, maintient l'équilibre des eaux qui la recouvrent en partie. C'est encore elle qui, particularisée dans ses applications, produit les phénomènes du magnétisme et de l'électricité. Aucune autre force ne paraît actuellement agir dans les espaces célestes. Mais si nous pénétrons dans l'intérieur même des corps, si nous observons attentivement les propriétés que leurs particules nous présentent quand elles sont placées à de très-petites distances, nous y découvrons une infinité d'autres forces attractives, qui n'étant plus sensibles dès que les particules s'éloignent, deviennent extrêmement énergiques près du contact, soit qu'elles suivent réellement des lois différentes de l'attraction céleste, soit que la forme des particules des corps leur imprime cette modification. Déjà le calcul a fait voir que ce sont des forces de ce genre qui produisent l'adhésion des solides avec les fluides, ainsi que toutes les agitations que les molécules de la lumière éprouvent en traversant les corps.

transparens. Il est extrêmement vraisemblable qu'elles sont aussi la cause de tous les phénomènes de la chimie ; mais s'il a été si difficile de calculer l'effet des attractions réciproques de quelques astres dont se compose notre système planétaire ; combien ne doit-il pas l'être davantage d'analyser des phénomènes dans lesquels des milliers de particules agissent à-la-fois les unes sur les autres ? Cette étude est réservée aux travaux des géomètres futurs auxquels elle offrira sans doute de grandes découvertes. Ils auront encore à reconnaître le mouvement rapide qui vraisemblablement emporte notre système planétaire vers quelque point de l'espace ; ils détermineront les immenses orbites de ces étoiles que nous voyons tourner autour d'un centre, et qui offrent des mouvemens pareils à ceux que nous devons soupçonner dans notre soleil ; ils verront se développer ces inégalités séculaires dont les géomètres de notre âge ont déterminé les lois ; enfin, ils pourront être les témoins de ces grandes révolutions qui doivent fréquemment arriver dans les masses vaporeuses des comètes ; et l'observation suivie de ces amas de matière disséminée que l'on nomme des nébuleuses, leur apprendra peut-être un jour comment se forment les mondes. Nos yeux ne verront pas ces conséquences de la gravitation universelle, mais du moins le voile de la nature est maintenant assez soulevé pour que nous puissions les présager avec certitude, et y pressentir l'entier développement de la plus grande pensée qu'ait jamais eue l'esprit humain. Voilà les conséquences de ces soins minutieux que l'astronome apportait à ses observations ; voilà où tendait sa patience ; voilà ce que la science a pu faire avec quelques morceaux de verre et quelques tubes de métal dirigés vers les cieux.

Aimons, cultivons ces belles sciences dont les résultats sublimes améliorent le sort de l'homme, élèvent sa pensée, étendent sa puissance sur la nature. Conquêtes paisibles qui sont communes à toutes les nations : goûtons les charmes de cette étude délicieuse, et faisons du plaisir qu'elle donne l'objet de notre unique ambition.



LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS.

VOYAGES D'ANTENOR EN GRÈCE ET EN ASIE, avec des notions sur l'Égypte ; manuscrit grec trouvé à Herculanum, traduit par M. DE LANTIER, ancien chevalier de Saint-Louis. — *Douzième édition*, revue et corrigée par l'auteur. — Cinq volumes in-18, avec cinq planches. — Prix, 6 fr., et 8 fr. franc de port. — Le même ouvrage, trois vol. in-8°, prix, 12 fr., et 16 fr. franc de port. — A Paris, chez *Arthus-Bertrand*, libraire, rue Hautefeuille, n° 23.

VOLTAIRE a dit avec beaucoup de raison que le meilleur de tous les jugemens était celui du public, et que généralement les hommes assemblés avaient un goût d'autant plus sûr qu'ils ne pouvaient alors être émus que par des sentimens vrais ou des passions exprimées avec force et fidélité. Cet illustre écrivain ajoute encore, pour mieux prouver la vérité de sa pensée, que depuis des siècles on n'a point d'exemple qu'aucun écrivain ait appelé avec justice des arrêts rendus par les hommes assemblés, car il ne faut pas confondre les jugemens de quelques cotteries avec ceux du public. Ce que Voltaire a dit d'une manière générale, peut très-bien s'appliquer, à ce qu'il nous semble, à l'ouvrage dont nous annonçons la douzième édition : et en effet si les jugemens du public sont sans appel lorsqu'ils condamnent un auteur, évidemment il doit en être de même lorsqu'ils l'approuvent. Comment en effet serait-il possible qu'un ouvrage fût à sa douzième édition, et cela dans l'espace de quinze années, et enfin qu'il eût été traduit dans toutes les langues de l'Europe (1), s'il n'offrait un véritable intérêt,

(1) Les *Voyages d'Antenor* ont été traduits en italien à Venise, dans l'année 1804 ; en portugais, par Vasconcellos ; en espagnol, par Calzava ; en anglais, par Brand ; en allemand, par Muller de Leipsick ; en russe, par Hezow, et enfin tout nouvellement en grec moderne.

soit par le charme du style, soit par le mérite de répandre une instruction solide sans fatiguer l'esprit? C'est en effet sous ces deux rapports que le voyage d'Antenor se fait principalement distinguer. La grâce qui règne dans tous les récits qui nous font connaître les contrées fortunées de la Grèce, l'ont fait appeler à juste titre l'*Anacharsis des femmes*, et si ce nom lui a été donné à cause de la délicatesse des tableaux qu'il présente, ce n'est point à nous à le trouver déplacé. Mais n'y a-t-il dans cet ouvrage, dont la lecture est si attachante, que la peinture des mœurs galantes de la Grèce? et n'y trouve-t-on pas encore des détails aussi piquans que bien écrits sur les hommes qui ont illustré la Grèce antique, et en le lisant ne peut-on pas avoir une idée de la doctrine de la plupart des philosophes de cette contrée? C'est à ces questions qu'il convient de répondre, puisque certains écrivains (dont au reste je tairai le nom) ont été assez injustes pour accuser le Voyage d'Antenor d'être un livre licencieux; quelques-uns ont même poussé leurs sarcasmes si loin, que leur injustice est par trop évidente pour chercher à les repousser. Qu'on pardonne donc à l'auteur d'un écrit aussi aimable le succès qu'il a obtenu, et si ceux qui ne peuvent supporter le bonheur des autres connaissent le nouvel Antenor, ils ne seraient certainement plus jaloux de son triomphe. Qu'on lui pardonne encore d'avoir sacrifié aux grâces, en se rappelant qu'elles effacent même l'éclat de la beauté.

Mais si nous voulons également sacrifier à ces grâces divines et prouver tout ce que nous venons de dire, nous ne pouvons mieux faire que de suivre Antenor dans ses voyages; de cette manière nous serons plus sûr de plaire au lecteur qu'en l'entretenant de nos propres sensations.

Antenor, dans cet âge heureux où tout s'embellit par le charme de l'espérance, quitte sa patrie et part pour Athènes, enflammé du désir de profiter des leçons des philosophes, dont le génie a placé si haut cette capitale de la Grèce antique. Le premier qu'il rencontre est cet Aristippe, fameux par son érudition et la sagacité de son esprit. Ce même Aristippe n'avait besoin que d'entendre

H



un homme pour le connaître parfaitement. Qu'il parle; disait-il, pourvu qu'il parle, cela me suffit. Antenor fut d'abord séduit par la grâce qui régnait dans les entretiens d'Aristippe; mais peu à peu il s'aperçut que cet Aristippe si éloquent n'éprouvait pas les sentimens qu'il savait si bien peindre, et dès lors, par ce besoin si naturel aux belles ames, il chercha un objet plus digne de ses affections. Une femme douée des qualités les plus rares, une amie d'Aristippe, Lasthénie, fit battre son cœur pour la première fois, et sa douce philosophie l'enchaîna à elle pour jamais.

Le véritable amour ne peut point avoir de secrets pour l'objet de son attachement : aussi Antenor, jaloux du philosophe Aristippe, ne put s'empêcher de dire à Lasthénie : « Cet homme si calme, si apathique s'est » pourtant animé pour vous où son ame a été pétrifiée » par la tête de Méduse. — Il proteste que je suis la » femme qu'il a le plus aimée; et j'avoue que ses agré- » mens, ses talens, ses lumières en amusant mon esprit, » avaient jeté un vif intérêt dans mon cœur : il voulut » me plaire, et il y réussit; mais il n'a pas eu l'art de » nourrir cette illusion : l'esprit amuse, mais il n'échauffe » pas; c'est le feu d'un phosphore : sans un peu d'enthousiasme et d'ivresse, l'amour n'est plus qu'un sentiment » commun et méprisable. Cependant, comme je n'avais » que vingt ans, je fus séduite peut-être autant par le » charme de l'amour que par le langage et l'attachement » d'Aristippe; et sans doute ma faiblesse et mon penchant auraient assuré son triomphe, si son enjouement, » ses plaisanteries, sa légèreté n'eussent peu à peu attiédi mon cœur. Lorsqu'il parlait, je le trouvais charmant, » je m'applaudissais de ma conquête; quand il me quittait la réflexion le desservait, et je m'affermis dans » mon refus. Un dernier trait de sa conduite fixa mon irrésolution. Vous savez la fin désastreuse du plus » sage des hommes, Socrate. Aristippe était son ami : » dès qu'il le sut condamné à boire la ciguë, il cessa de » le voir. Je lui en demandai la raison. Si je pouvais » briser ses fers, je volerais à son secours; mais dans » l'impossibilité de le servir, je m'épargne la douleur de

» le voir souffrir. A quoi bon se forger des peines ! Un
 » jour que je devais donner un grand repas, on vint
 » m'annoncer qu'un ami intime se mourait; soudain je
 » déprîmes convives, et je cours prodiguer mes soins
 » au malade. Je ne pûs retarder sa mort d'une minute; il
 » expira une heure avant le coucher du soleil. Je rappelai
 » aussitôt mes amis, et mes frais ne furent pas perdus.
 » Votre philosophie est d'une complexion facile; vous
 » pouvez connaître tous les plaisirs, mais non celui des
 » larmes. »

Quelle femme, je le demande, désavouerait un pareil langage.....? On pense bien qu'Aristippe ne put jamais toucher le cœur de Lasthénie, si délicat en amour, et qui ne voulait pas être aimée par système. « En effet, » disait-elle à Antenor, je n'aimerai jamais un homme » sans esprit et sans connaissances. Si nous pouvons » nous faire pardonner une faiblesse, c'est lorsque les » talens et le mérite de l'objet aimé annoncent que notre » attachement est épuré par le goût et la délicatesse. » Aimer un sot, c'est s'identifier avec lui; c'est afficher » qu'on a des sens et non une ame; c'est dépouiller » Vénus de sa ceinture. »

L'amour de la gloire transporta dès-lors Antenor, et comme tous les gens passionnés, il crut tout possible au feu qui embrâsait son ame. Comme amant, il se crut inspiré par le génie des muses, mais une chute cruelle l'avertit à la fois de se défier de ces soudaines inspirations et de craindre les conseils de ceux qui comme lui aspiraient à la palme des talens. Trompé par de perfides amis, il reconnut trop tard qu'il y avait des êtres qui pouvaient feindre des sentimens qu'ils n'éprouvaient pas.

Du reste, nous ne pouvons approuver la manière dont l'auteur fait venger Antenor, car la vengeance n'est jamais douce qu'aux mauvais cœurs.

Mais l'aurore du bonheur se leva pour Antenor, au moment même où tout semblait se rénnir pour l'accabler. Un aveu de Lasthénie lui apprit enfin qu'il était aimé, et quel homme est assez peu sensible pour éprouver les chagrins de l'amour-propre humilié, lors-

qu'il entend cet aveu fait par la bouche de celle qu'il aime. Ah, disons-le, est-il un instant dans la vie qui vaille celui où l'on apprend que l'on est aimé? En effet, l'ambition tourmente le cœur, les honneurs le fatiguent, et la soif des richesses l'avilissent; mais l'amour, l'amour d'une femme qui ne soupire que pour vous, et dont toutes les pensées répondent aux vôtres, est peut-être le seul bien qui ne cause point de remords, et qui, à lui seul, remplit plus le cœur que des passions, qui ne peuvent jamais nous satisfaire. Malheureusement les désirs, enfans de notre imagination pervertie, viennent se mêler à tout ce que l'amour a de pur, et répandent souvent une amertume cruelle sur la plus noble et la plus douce de nos affections. Ah! ne pourrions-nous donc jamais éprouver de vifs sentimens sans avoir à en rougir; et pourquoi la divinité a-t-elle mise un si vif désir d'aimer dans le cœur de l'homme, s'il ne peut suivre ce noble penchant qu'en le payant souvent par les larmes du repentir! Ainsi Antenor n'a pas plutôt appris qu'il était aimé, que des désirs, auparavant inconnus, viennent assiéger son ame; il brûle, et il voudrait faire partager à son amante toute l'ardeur dont il se sent embrasé; mais Lasthénie, plus épurée, comme au reste la plupart des femmes, arrête et cherche à modérer ses transports par les leçons de la vraie philosophie : « Vous êtes bien loin, lui dit-elle, de la délicate-
 » catesse du jeune Thrasônides : il était, suivant l'ex-
 » pression d'un sophiste, si amoureux de son amour,
 » qu'il refusa de posséder sa maîtresse, de peur que
 » la jouissance n'attiédît ses désirs et ne troublât le
 » charme de sa passion. » Toujours rempli d'espérance que Lasthénie écouterait moins la voix de la sagesse que celle de sa passion, Antenor vivait heureux, lorsqu'au moment d'une promenade projetée il reçut un billet de Lasthénie qui l'avertissait qu'elle partait sur-le-champ. Se croyant joué, il accusa mille fois le sort, et dans son délire, il courait les rues et les places publiques sans rien examiner de ce qui se passait autour de lui. Cependant, en montant à la citadelle d'Athènes, il rencontre le philosophe Xénocrate, qui le voyant

enseveli dans une profonde rêverie, l'arrête et lui demande la cause de son trouble. « Jeune homme, lui dit-il, qu'avez-vous? vous paraissez hors de vous: êtes-vous malade? — Plût à Dieu que je fusse mort! — J'entends, vous avez des chagrins, des peines? — Je suis le plus malheureux des hommes. — Cela se peut; mais suivez-moi. » Il le prit par la main, et lui dit: « Regardez ces deux autels; l'un est celui de la pudeur, qui devrait être desservi par les grâces; l'autre est celui de l'amitié, asile des âmes nobles et sensibles. Mais vous n'entendez rien, vous êtes sourd et aveugle: quelle faiblesse! Jetez les yeux sur les maisons de la ville. — Je les vois. — Représentez-vous maintenant combien de soucis, de chagrins, de maux logèrent jadis sous ces toits, combien les habitent encore aujourd'hui, et combien il y en aura dans la suite des siècles! Cessez donc de vous affliger, comme si vous étiez le seul individu souffrant, et que vous dussiez être exempt des maux attachés à l'humanité. Mais allons nous promener au jardin de l'Académie, il faut vous distraire: un être doué de raison ne doit pas se laisser abattre par un rêve qui est souvent le germe de son bonheur. »

Les consolations de Xénocrate firent bien moins d'impression sur Antenor qu'un billet qui semblait lui annoncer le retour de Lathénie. Enfin il la voit, et il apprend qu'elle n'a quitté Athènes que pour aller rendre les derniers devoirs à Théophraste, auquel elle était attachée par les nœuds de la reconnaissance et de l'amitié. C'est à Théophraste, lui disait Lathénie, que je dois le peu de philosophie que je puis avoir; c'est encore à lui à qui je dois de savoir bien employer le tems. « La plus forte dépense que l'on puisse faire, dit souvent Théophraste, est celle du tems. »

Comme deux cœurs qui s'aiment, et que les circonstances ont séparés, se revoient avec un nouveau plaisir, ainsi Lathénie et Antenor se laissèrent aller au calme trompeur, et bientôt entraînés par le dieu des plaisirs, ils ne résistèrent plus à la violence de leurs désirs. Lorsque enfin ils furent rendus à des idées plus

calmes, Lasthénie s'approchant d'Antenor, lui dit ces mots, qui ne s'effacèrent jamais de son esprit : « Mon ami, j'ai fait votre bonheur et je l'ai partagé. N'oubliez jamais, lorsque votre amour sera éteint, que vous me devez de l'attachement et de la reconnaissance : croyez qu'une femme sensible et délicate qui s'abandonne à son amant est moins entraînée par ses propres désirs que par le plaisir mille fois plus doux, plus pénétrant, de jouir de ses transports et de sa félicité. » Depuis ce jour, Antenor n'exista plus que pour Lasthénie, et il ne donnait à l'étude que les moments où il ne pouvait la voir.

Cependant Antenor trouva encore le tems de connaître les divers philosophes d'Athènes. Son ame grande et généreuse s'indigna de la condamnation de Phocion, philosophe guerrier, singulièrement remarquable par la rigidité de son caractère et de ses mœurs. C'est à lui seul que les Athéniens, assez injustes pour le condamner sur de faux soupçons et sans l'entendre, avaient donné le nom d'*homme de bien*. Il passa de la vie à la mort avec ce calme d'une belle ame, et que la vertu seule peut donner.

Lasthénie fit encore connaître à Antenor le cynique Diogène, qui pour être au-dessus de tout se roulait en été sur le sable brûlant, et en hiver marchait pieds nus sur la neige. En le voyant, Lasthénie ne put s'empêcher de dire à Antenor : « Regardez ce cynique, le voilà qui s'approche de la rivière; suivons : que d'orgueil et de forfanterie sous ces haillons! il s'approche de cet enfant qui boit de l'eau du fleuve; il lui parle, écoutons : Que fais-tu? — Je bois. — Sans coupe? A quoi bon? n'ai-je pas le creux de ma main? — Par Jupiter! cet enfant m'apprend que j'ai du superflu. Le voilà qui jette son écuelle comme un meuble inutile. L'autre jour, en voyant les juges qui menaient un homme au supplice, pour avoir volé une petite fiole dans le trésor public : voilà de grands voleurs, dit-il, qui en conduisent un petit. » Eloignons-nous, je crains qu'il ne m'aborde. Quel contraste de sa philosophie avec celle d'Aristippe, de l'élégance, des mœurs, de la délicatesse

» de celui-ci avec le dégoûtant cynisme de l'autre ! L'un
 » se plie à toutes les situations, sait user des dons de la
 » fortune, supporter ses rigueurs ; l'autre, comme un
 » animal immonde ne sait vivre que dans la fange. Un
 » jour il s'avisa de dire à Aristippe : si vous saviez vous
 » contenter de légumes, vous ne vous abaisseriez pas à
 » faire votre cour aux princes. — Si Diogène savait faire
 » sa cour aux princes, il ne serait pas obligé de vivre de
 » légumes. »

Malheureusement pour Antenor, il ne sut pas prolonger le bonheur, et se laissant aller aux sentimens qu'il éprouvait ; il répandit des sarcasmes amers contre les fêtes et les prêtres de Bacchus. Plongé dans un cachot affreux, il y aurait sûrement péri, si la main secourable de Lathénie ne l'eût délivré de la mort qui planait sur sa tête. C'est pour avoir parlé d'une manière peu respectueuse des fêtes de Bacchus qu'on a accusé l'auteur du *Voyage d'Antenor* d'impiété et d'irrégion. Mais quel rapport y a-t-il entre les mystères infâmes du culte de Bacchus, et les mystères dignes de toute notre vénération ; quoiqu'incompréhensibles, de la religion de nos pères ? On peut très-bien médire des prêtres de Bacchus sans insulter pour cela les prêtres chrétiens, dont le premier des devoirs est de faire le bien. Mais cette accusation est si ridicule, que sans croire devoir nous y arrêter davantage, nous allons suivre Antenor dans ses voyages, et nous instruire avec lui. M. S.

(*La fin de l'article au numéro prochain.*)

REVUE LITTÉRAIRE.

(SUITE.)

SUR L'ÉDUCATION NATIONALE DANS LES ÉTATS-UNIS
 D'AMÉRIQUE. — Un vol. in-8°.

ANNONCER un livre philosophique dans la saison de la frivolité littéraire, parler des méditations d'un excellent citoyen sur l'éducation publique lorsqu'on ne lit que des almanachs, des chansonniers et des vers, engager enfin

des hommes qui s'amuse, dans de longues discussions sur les moyens de les instruire, c'est une chose aussi bizarre que nouvelle. Si j'écrivais pour des Allemands, qui sont sérieux jusque dans leurs plaisirs, je leur parlerais sans inconvénient, même en janvier, de l'institut de Pestalozzi, de la philosophie morale de Fichte, des paradoxes philologiques de Wolf ou de Schelegel, et je pourrais espérer des lecteurs dans quelqu'université d'Allemagne; mais les modernes Athéniens ne lisent que des choses légères aux approches du *carnaval*, et réservent l'instruction pour faire pénitence en *carême*. Ah, doit-on blâmer, dans la première des nations, cette ardeur pour les plaisirs que les étrangers lui reprochent avec tant d'amertume, en la copiant? Non sans doute, et ces éternels ennemis de la gaieté française savent par expérience que si nous imitons l'élégance, les grâces et l'affabilité d'Athènes, nous exécutons de *grandes choses* avec le génie de Sparte.

Cependant dussé-je ne pas trouver un lecteur, ma conscience m'oblige à parler aujourd'hui d'un ouvrage philosophique. Il a été publié dans la *saison favorable*, je le sais bien. Mais depuis lors il attend sur mon bureau que son tour vienne, et jusqu'à présent ma négligence l'a empêché de venir. Le mérite de l'*Essai sur l'éducation nationale dans les Etats-Unis* est si bien reconnu que cet ouvrage peut se passer d'annonce; mais j'ai contracté l'obligation de l'annoncer, et je dois la remplir: n'être pas lu sera la punition de ma faute. Quoiqu'en puissent dire mes *modestes* confrères, cette punition est assez forte, puisqu'on n'écrit que pour avoir des lecteurs.

Un philosophe qui obtint l'amitié de Turgot, et par conséquent son estime, car ce grand homme n'aimait que ce qu'il pouvait estimer, a présenté aux Etats-Unis un plan d'éducation nationale. M. Jefferson, qui le lui avait demandé, l'honora de son suffrage lorsqu'il lui fut soumis, et ceux qui le lurent ensuite l'approuvèrent également. L'auteur en publie une nouvelle édition, parce que la première, imprimée en Amérique, n'a guère été connue que de quelques personnes; mais maintenant tous ceux qui s'occupent de l'instruction publique pourront mettre à profit les méditations d'un philosophe éclairé, d'un homme sensible et d'un citoyen vertueux.

Il n'est pas possible de soumettre à l'analyse un plan d'éducation nationale, dont toutes les parties sont si bien enchaînées. Il faudrait, pour le faire connaître, l'examiner

dans tous ses détails, et composer par conséquent un livre sur un autre livre, dans lequel on reconnaît à chaque page l'œuvre du talent et les réflexions de la sagesse. Je me bornerai donc à dire que le mode d'instruction me paraît excellent; que les soins, le tems et les dépenses y sont parfaitement bien calculés; que les vues neuves et les projets d'amélioration non-seulement sont praticables, mais encore d'exécution facile, et que l'essai du nouveau plan doit produire d'heureux résultats.

L'auteur, persuadé que *ce qu'il importe le plus particulièrement à la nation de bien élever, c'est la nation elle-même*, veut rendre l'instruction d'un accès facile à tous les hommes, parce qu'ils doivent être éclairés pour connaître leurs droits et remplir leurs devoirs. Je sais bien que, d'après les vieilles routines dont la raison avait fait justice à la fin du siècle passé, les lumières doivent être le partage de quelques individus que le hasard de la naissance ou de la richesse aura favorisés, tandis que l'ignorance est réservée à la multitude, qui serait trop raisonnable si elle était plus éclairée. Si l'on ne prêche pas ouvertement cette doctrine, on fait du moins de puissans efforts pour réparer à neuf de vieilles institutions, aussi gothiques que les tems qui les ont vu naître. Ce qui était beau dans le quatorzième siècle paraît sublime aujourd'hui à quelques personnes qui voudraient bien voir renaître parmi le peuple, tous les préjugés contre la propagation des lumières. Elles font de beaux discours sur le *bon sens*, mais elles n'en montrent jamais moins que lorsqu'elles en parlent le plus.

L'auteur de l'ouvrage que j'annonce a une trop belle ame pour être de l'avis des *frères obscurantins*. Ses observations lui ayant prouvé que l'homme est né avec le besoin et le désir de s'instruire, il donne les moyens de diriger cet *instinct de perfectibilité* vers le but le plus noble; c'est-à-dire, qu'il veut faire des *hommes* et non des perroquets, répétant sans cesse avec emphase huit à dix mille mots qu'ils se sont fourrés dans la tête après dix années d'ennui, mais auxquels ils n'attachent aucune idée. J'engage tous les pères de familles à méditer ce qu'il dit sur l'*instruction première*, et à mettre à profit ses conseils; ils y apprendront les devoirs que contracte un homme vertueux en donnant le jour à des enfans.

L'auteur a fondé ses principes d'éducation sur les idées religieuses et morales que de soi-disant philosophes veu-

lent éloigner de la jeunesse, comme inutiles à son bonheur, tandis qu'il ne peut en exister sans elles. Il recommande sur-tout la prière, cet élan des âmes sensibles vers l'auteur de leur être; il veut qu'elle soit faite en commun, parce qu'alors elle parle à la fois au cœur et à l'imagination; enfin il donne un modèle d'oraison où l'on trouve cet abandon touchant et cet amour si pur de la divinité, qui fait le charme des prières de Fénelon.

ESSAI DE TRADUCTION EN VERS DU ROLAND FURIEUX DE L'ARIOSTE. — Un vol. in-8°.

JE viens de considérer un de nos philosophes les plus distingués, comme instituteur de la jeunesse : j'aurai quelque jour peut-être occasion de l'envisager comme naturaliste, et sur-tout comme l'un de nos plus célèbres écrivains politiques; je vais maintenant en parler comme poète et comme traducteur du prince des poètes italiens. Nous sommes dans la saison des vers, mais les siens dureront plus long-tems que ceux qui composent la plupart des recueils récemment publiés. Cependant j'aime mieux voir dans M. D. D. N. l'homme ingénieux qui crée des systèmes pour prouver la perfectibilité des animaux et la non-existence de l'instinct, le sage qui dévoile les secrets de la *philosophie de l'univers*, l'économiste qui s'occupe de la *conservation des grains* et des *moyens de prévenir la disette*, le moraliste à qui l'on doit une foule de dissertations remplies de vues morales, et le philosophe qui développe les vrais principes du gouvernement, que le traducteur en vers de l'Arioste. Voudra-t-on conclure de cela que sa traduction me paraît médiocre? on conclurait mal; car je la trouve très-agréable. Je l'ai lue avec plaisir, et j'en ai même relu plusieurs morceaux, mais j'avoue qu'elle ne me paraît pas digne du chantre de Roland. Aussi ne m'aviserai-je pas de la confronter avec l'original, puisque je ne la regarde que comme le délassement d'un homme de mérite dont la vie a été remplie par d'importans travaux.

M. D. D. N. n'a traduit que trois chants de l'*Orlando furioso*, et la traduction du premier avait déjà été publiée en 1781, pour engager M. de Tressan à mettre en vers sa version en prose de tout le poëme. Celui-ci qui sentait son incapacité n'osa l'entreprendre malgré sa présomption, et la postérité ne lui reproche pas d'avoir flétri deux fois les fleurs de l'Arioste. MM. Watelet et de Niver-

mais ont aussi fait disparaître dans leurs vers sans couleur et sans harmonie les beautés de ce grand poète; on sait que la mer a englouti la traduction de M. François de Neufchâteau, dont le talent distingué rend une telle perte fort affligeante pour les lettres, et l'essai de M. D. D. N. ne peut nous en consoler, car il n'a pas même traduit en entier les trois premiers chants d'un poème qui en a quarante-six. Le public attend donc depuis longtemps une bonne traduction de l'Arioste; on annonce que M. de Frenilly, connu par quelques essais poétiques qui prouvent un talent réel, en a commencé une depuis longtemps, et qu'il se hâte de la terminer. Espérons que l'Homère de l'Italie paraîtra enfin en français d'une manière digne de lui et de nous.

M. D. D. N. termine ainsi la préface de son essai. « Je dis à mes frères en notre père l'Arioste : *je n'ai qu'une bien petite part dans la succession : ne me reniez pas. Ma mère a souvent assuré que je suis aussi de la famille.* Je dis à M. de Frenilly, qui a quarante chants terminés et qui en finit un de plus chaque mois : *mes deux ou trois chants serviront de préface à votre beau poème. Laissez un vieux soldat mourir à l'avant-garde. Je suis trompette de votre régiment.* » Peut-être aurait-il dû ajouter : *mais n'allez pas si vite.*

Il faudrait que les frères de M. D. D. N. fussent de bien mauvaise humeur pour résister à sa prière, il a une portion à prendre sur la succession de l'Arioste. Si ses cohéritiers le repoussent comme étranger, qu'il forme devant le tribunal du public sa demande en délivrance d'hérédité, et un bon arrêt les condamnera à lui laisser prendre sa part de la gloire du père commun.

L. A. M. BOURGEAT.

(*La suite à un numéro prochain.*)

VARIÉTÉS.

REVUE des Journaux et autres Ouvrages périodiques.

L'ARTICLE *Revue* du *Mercury* n'aura rien de commun (je crois devoir le répéter) avec les articles qui portent le même titre dans quelques autres journaux. Dans ce travail, je n'ai qu'un but, de louer franchement ce qui me paraît

bon, de recueillir et d'indiquer ce qui me paraît utile. L'objet des autres *Reviseurs* est diamétralement opposé. Ils ne pourraient donc, sans injustice, ou plutôt sans absurdité, me reprocher d'avoir eu l'intention de les imiter, de les copier, de m'emparer de leur plan. Je leur laisse la critique et les injures; je me réserve l'encouragement et les éloges. Notre ministère est bien différent.

Le Mercure Etranger. — Le douzième cahier de cet ouvrage périodique vient de paraître; il complète les deux premiers volumes. L'entreprise est tout à fait distincte de celle du *Mercury de France*, quoiqu'elles aient l'une et l'autre deux ou trois collaborateurs communs: je puis donc m'en occuper, ici sans crainte qu'on m'accuse de partialité.

Il me semble que les rédacteurs ont rempli toutes les promesses qu'ils avaient faites dans leur *Prospectus*. Ils ont donné tantôt des extraits, tantôt de simples notices ou Revues d'un grand nombre d'ouvrages anglais, hollandais, allemands, italiens, portugais, espagnols, etc. Parmi les extraits de livres italiens qui m'ont paru réunir l'intérêt du sujet au mérite du style, je citerai deux articles de M. Ginguéné sur deux ouvrages de M. Léopold Cicognara, intitulés; l'un, *Discours sur le Beau*; l'autre, *Histoire de la Sculpture*; l'extrait d'un mémoire sur les chiffres arabes, par le savant M. Langlès; l'extrait de l'ouvrage de M. Gräberg sur les *Scaldes*, par M. Catteau-Calleville, etc. etc.

MM. *Vanderbourg* et *Sévelinges* ont fourni, dans les deux volumes, des analyses d'ouvrages et des traductions de quelques morceaux allemands, en y joignant des observations propres à faire connaître la littérature de nos voisins.

M. *Durdent*, traducteur connu de plusieurs ouvrages anglais, a inséré des articles dans presque tous les cahiers du *Mercury Etranger*, entre autres, un extrait des ouvrages dramatiques de miss *Joanna Baillie*.

M. *Esmenard*, frère du poète de ce nom, qui a passé une partie de sa vie en Espagne, fournit depuis quelque temps les articles sur la *littérature espagnole*.

Trois orientalistes, MM. *Grangeret de la Grange*, *Duval-Destains* et *Nicolopoulo* de Smyrne, donnent des traductions du persan, de l'arabe, du turc, du grec moderne. Le dernier cahier contient la traduction d'un *Conte arabe* qui rappelle ceux des *Mille et une Nuits*.

Ils se proposent, pour enrichir le *Mercurc Étranger*, de fouiller dans la mine inépuisable des manuscrits orientaux de la bibliothèque impériale.

Chaque cahier se termine par un article *Variétés*, qui contient ou des lettres intéressantes, écrites des pays étrangers, ou des articles nécrologie, etc.; et par une *Gazette Littéraire* où l'on annonce les séances des Académies étrangères, leurs programmes des prix, les ouvrages récemment publiés ou seulement entrepris; enfin toutes les nouvelles qui peuvent intéresser les savans et les gens de lettres.

La rédaction de ce journal offre d'assez grandes difficultés dans les circonstances actuelles; mais les rédacteurs n'abandonneront point l'entreprise. On leur a donné, de tous côtés et dans tous les pays, des encouragemens; ils continueront de les mériter (1).

Journal général de médecine. — C'est la Société de Médecine de Paris qui fournit les matériaux de ce recueil, dont la rédaction est confiée à M. *Sédillot*, docteur en médecine et secrétaire de la Société.

Le N° que j'ai sous les yeux contient une lettre du docteur *Boulier* sur l'emploi des préparations arsenicales. On doit bien penser que l'*arsenic*, comme remède, exige les plus grandes précautions; mais M. *Boulier* assure en avoir obtenu des succès dans le traitement de quelques fièvres; il invite ses confrères à faire, de leur côté, des essais.

Les articles qui suivent, sur la ligature d'un polype utérin, sur les accouchemens, etc., sont de nature à intéresser les gens de l'art. On y rend compte aussi de divers ouvrages de médecine, entr'autres du livre de M. *Portal* sur les *maladies du foie*, d'un mémoire sur l'*application du feu au traitement des maladies*, etc., etc.

Gazette de Santé. — Ce recueil de faits, d'observations, de conseils, me paraît rédigé avec soin. Il est curieux et utile. Les feuilles quotidiennes lui empruntent ses articles les plus intéressans. Par exemple, elles ont répété dernièrement un article curieux que le rédacteur avait extrait

(1) Le *Mercurc Etranger* paraît à la fin de chaque mois, en cahiers de quatre feuilles et demie, et quelquefois plus. Le prix de la souscription est de 25 fr. pour l'année, et de 13 fr. 50 c. pour six mois. On souscrit au bureau du *Mercurc de France*, et chez tous les libraires, directeurs de poste.

des papiers anglais : c'est le détail d'une guérison à la suite d'un accident extraordinaire, dans lequel le brancard d'un cabriolet a traversé le thorax d'un homme de part en part. M. Montègre, rédacteur, explique fort bien cette guérison extraordinaire; le brancard a pu traverser la poitrine sans ouvrir les cavités où sont renfermés les poumons.

Le même numéro contient un article peut-être plus important encore, duquel il résulterait que la poudre de charbon, mêlée à l'eau tiède, serait le contre-poison de l'arsenic et du sublimé-corrosif. (*La suite dans un autre numéro.*)

FEUILLES PÉRIODIQUES, QUOTIDIENNES. (*Du 6 au 12 janvier.*) — *Le Moniteur.* — Un des articles les plus étendus et les mieux raisonnés que j'aie lus sur la comédie de *Fouquet*, jouée dernièrement sans succès sur le théâtre de la comédie française, se trouve dans le *Moniteur* du 7 de ce mois, et est signé S. L'auteur commence par des considérations générales sur le *drame historique*; il en fait très-bien voir les difficultés; ensuite il analyse la pièce nouvelle, et indique avec beaucoup de sagacité les causes de sa chute.

— Dans le numéro du 8, M. J. G. rend compte de la nouvelle édition que l'on vient de donner de la *Lusiade*, par La Harpe. Dans tous les articles signés de ces lettres, on est sûr de trouver de l'érudition : ce rédacteur ne reste pas toujours dans les limites de son sujet, mais on le suit avec plaisir dans ses savantes excursions.

— Un premier article sur le *Cours de littérature dramatique*, par Schlegel, signé B. V. G., est rédigé dans les meilleurs principes. L'auteur ne juge point avec légèreté ce grand ouvrage, qui contient bien des paradoxes, mais aussi d'excellentes observations. Il appuie de raisonnemens solides sa critique comme ses éloges.

Journal de l'Empire. — M. Malte-Brun, dans le *Journal* du 7, a rendu un compte très-satisfaisant de l'édition que M. Gail a donnée de la fameuse harangue de Démosthènes pour la couronne. Il a sauvé la sécheresse du sujet par des observations historiques, et des citations très-intéressantes de l'un des plus beaux morceaux d'éloquence qui nous soit parvenu de l'antiquité. — J'ai peine à concevoir comment un certain *Epilogueur*, dont je parlerai bientôt, a pu chercher à ridiculiser cet article : il n'y aura rien compris.....

— Dans un article sur le cours de littérature de M. Aimé Martin, M. Ch. Nodier combat avec beaucoup de force et d'avantage ces écrivains à paradoxes qui ont prétendu que la chevalerie, nos romans, etc., nous venaient du nord de l'Europe. — « Qui croirait, s'écrie-t-il, qu'on nous menace de quelque chose de plus extraordinaire ? Un critique anglais vient de prouver à Londres, comme les gens à systèmes savent prouver, que nos Trouverres avaient appris la poésie des habitans du nord de l'Écosse, et que notre littérature descendait en droite ligne de ces chantres équivoques, dont l'existence elle-même n'est pas bien démontrée à tout le monde ! » Il faut voir, dans l'article même, comme il réfute ces absurdes conjectures.

— Nous avons encore distingué, dans le N° du 10, un article très-gai et très-piquant de M. A., sur le *Voltaireiana* de M. Cousin-d'Avalon : Ce sont là de ces ouvrages que l'on peut, sans remords, livrer à la risée publique.

— Mais grâces soient rendues à M. T. qui, dans un premier article (N° du 12), venge notre Le Brun, de la critique le plus souvent injuste que ce même M. A. avait faite autrefois des œuvres de ce grand poète ! Déjà M. Ginguéné, dans le *Mercury*, l'avait dignement défendu, l'avait replacé au rang élevé qu'il mérite d'occuper sur le parnasse français. Mais le *Journal de l'Empire* lui devait aussi une réparation. Il est convenable que justice se fasse dans dans le lieu même où la faute a été commise.

Journal de Paris. — Dans le N° du 8, je lis un article plein de sel, comme tous ceux qui sont signés C. : l'auteur y plaisante quelques poètes et auteurs du dernier ordre. *Bene sit.*

— M. Salgues, N° du 9, en annonçant l'*Annuaire des Modes*, a osé s'égayer un peu aux dépens d'un autre ouvrage qui porte à-peu-près le même titre (l'*Almanach des Modes*). Sur ce, la bile de l'auteur de l'*Almanach* s'est échauffée ; il a répondu vivement dans un autre journal à M. Salgues, et par occasion, au *Mercury*, qui avait, dit-il, attaqué son œuvre par des *quolibets*. Il traite cette feuille, suivant l'usage, de journal *obscur*, qui se publie *incognito*, etc. (Il y a plus d'un siècle que les auteurs mécontents adressent au *Mercury* ces mêmes gentillesses.) Eh ! bon Dieu ! comme ce faiseur d'almanachs se montre sensible à la critique ! Où la vanité va-t-elle se nicher !..... M. Salgues s'est donné la peine de se moquer, dans une

petite lettre, du trop irritable historien des modes. Le voilà assez humilié : le *Meroure* n'a plus rien à lui dire.

— Dans le N° du 11, M. N. B. F. donne de justes éloges aux cinq nouvelles que M. Dürdent vient de faire paraître, et qui ont à-la-fois le mérite de l'invention et du style.

Je parlerai une autre fois d'un très-bon article que je trouve dans le journal du 12, sur les œuvres de notre vénérable *Ducis*.

La Gazette de France. — C'est véritablement à tort que je me suis fâché contre la *Gazette*. Le seul reproche qu'elle faisait au *Meroure* était d'inscrire sur son *frontispice* des noms d'hommes de lettres qui ne lui fournissaient aucun article. Ce n'était pas à moi qu'il appartenait de répondre : eux seuls devaient dire pourquoi ils laissaient toujours leurs noms à la tête de cette feuille (2). Au reste, il n'y avait rien-là de bien injurieux.

Un autre tort dont je dois encore m'accuser, c'est d'avoir attaqué la *Gazette* elle-même, quand je n'aurais dû répondre qu'à son *Epilogueur*. (C'est le nom qu'a pris, dans cette feuille, un soi-disant homme de lettres qui se bat les flancs pour être spirituel, malin, et qui n'a jusqu'ici fait preuve que d'impudence et de mauvais goût.)

Pour rentrer en grâce avec la *Gazette*, je me disposais à citer quelques bons articles que j'ai découverts dans ses derniers N°s ; mais l'espace me manque : je m'en dédommagerai dans ma première *Revue*.
SCRUTATOR.

SPECTACLES. — *Théâtre Français*. — Première représentation de *Fouquet*, comédie en cinq actes et en prose ; *la Fausse Agnès*.

Il n'y a qu'une seule voix, soit dans le public, soit parmi les journalistes, sur cette pièce nouvelle. Ce n'est ni une tragédie, ni un drame, ni une comédie ; c'est une

(2) Depuis plus d'un an, MM. *Auger*, *Jouy* et *Michaud*, travaillant à d'autres journaux, ont cessé, en effet, d'adresser des articles au *Meroure* ; mais ils n'ont jamais exprimé l'intention formelle de ne plus participer à sa rédaction. Voilà pourquoi leurs noms se lisaient toujours sur le titre. Pour éviter désormais tout reproche à ce sujet, je me suis décidé à ne laisser, en tête du *Meroure*, que les noms de ses rédacteurs habituels. — *Fas est vi ab hoste doceri*.

(Note du Rédacteur général du *Meroure*.)

suite de conversations insignifiantes et triviales. Point d'action, point d'intérêt, point de comique; aucun trait piquant et digne d'être retenu. Comment les comédiens français, a-t-on dit généralement, qui probablement ont rejeté des ouvrages beaucoup moins mauvais, ont-ils pu recevoir, apprendre, et jouer celui-là? *C'est le secret de la comédie.* Ils y ont trouvé, à ce qu'on assure, une couleur de style analogue au tems. Je ne sais si les seigneurs de la cour de Louis XIV s'exprimaient dans leur société intime comme des bourgeois de la rue Saint-Denis; cela peut-être: mais dans cette supposition, ce langage devait-il être admis au théâtre!

Fouquet est, dans l'histoire, un personnage fort peu intéressant, et l'auteur lui a donné une confiance aveugle qui ne contribue pas à le présenter sous un aspect plus favorable; sa disgrâce ne pouvait donc être un sujet heureux de drame. Des mémoires historiques sont généralement peu propres à fournir de ces sujets, et si l'on objecte le premier acte de la *Partie de Chasse de Henri IV*, tiré en grande partie des mémoires de Sully, je répondrai que, malgré les détails intéressans qu'il renferme, la pièce eût vraisemblablement tombé, si les deux autres avaient été du même genre.

L'auteur ne peut pas au moins attribuer le sort de sa pièce à la cabale. Le public l'a entendue avec une patience exemplaire pendant la première moitié; l'ennui devenant à la fin trop fort, les signes d'improbation, jusques-là très-rare, se sont manifestés de toutes parts, et l'ouvrage n'eût pas été achevé sans une petite harangue de Baptiste. Cet acteur a joué son rôle convenablement; le jeu de Damas a fait aussi applaudir quelques-unes des tirades qu'il avait à débiter.

La Fausse Agnès ne jouit pas d'une grande estime parmi les gens de lettres; cependant il est peu de pièces qu'on joue plus souvent, soit à Paris, soit dans les départemens, et dont la représentation amuse davantage. Le public et les littérateurs ont, à mon avis, également raison. Ceux-ci ne peuvent supporter l'absurdité des moyens imaginés pour détourner M. Desmazuères (qui n'est pas un imbécile) de son mariage avec Angélique: la sottise affectée de celle-ci passe toutes les bornes. Il y a d'ailleurs dans l'ouvrage des traits, et même des scènes du plus mauvais goût, qu'on supprime avec raison; mais on y trouve

aussi beaucoup de gâté, des détails très-agréables, et le rôle d'Angélique est un des plus favorables au talent des actrices. M^{lle} Mézeray l'a toujours conservé. Ne serait-il pas tems qu'elle le cédât à M^{lle} Mars, qui par le charme de son jeu rajeunirait pour ainsi dire la pièce ?

Théâtre Feydeau. — Remise de Raoul Barbe-Bleue.

La reprise de cet opéra avait attiré peu de monde, et son effet a été médiocre ; cela doit peu surprendre, malgré les noms de Sedaine et de Grétry. Elle n'avait point été annoncée à l'avance ; personne ne s'y attendait. Le principal rôle a été confié à M^{me} Paul Michu, qui l'a sans doute joué avec tout le pathétique dont il est susceptible, particulièrement à la sortie du cabinet, mais dont le chant ne répond pas au jeu : quoique la seule actrice du théâtre Feydeau, qui puisse représenter le personnage d'Isaure avec toute l'énergie qu'il demande, comme elle ne jouit pas de la faveur du public, elle ne l'a point attiré. Chenard, ce sociétaire infatigable, qui malgré une chute dont les suites pouvaient être si funestes, a toujours été à son poste, jouait Raoul, et il a développé avec avantage sa belle voix dans l'air : *Venez régner en souveraine* ; mais le rôle est odieux et repoussant. Celui de Vergy, confié à Gonthier, ne pouvait produire aucun effet ; ses moyens sont trop insuffisans. Enfin, *Raoul Barbe-Bleue* était suivi d'*Aline*, opéra sans doute agréable, mais abandonné à toutes les doubles. Ce n'est pas ainsi qu'on attire la foule et qu'on honore la mémoire de Grétry.

Raoul Barbe-Bleue, considéré comme poème, mérite peu l'attention de la critique ; ce n'est qu'un mauvais mélodrame, rempli d'absurdités, et dont tout l'effet est dû à deux situations terribles et au jeu de l'actrice. M^{me} Dugazon y était admirable. Ce qui est vraiment extraordinaire dans un homme qui entendait les effets du théâtre aussi bien que Sedaine, c'est qu'il ait pris, en quelque sorte, plaisir à détruire tout l'intérêt que pouvait inspirer Isaure par la puérilité du motif qui l'engage à épouser Raoul et à renoncer à son amant. Le sujet de *Raoul Barbe-Bleue*, ne comportait pas les chants mélodieux qu'on trouve si souvent dans les ouvrages de Grétry ; mais ce grand compositeur a imprimé à sa musique un caractère sombre et sauvage, qui prouve également son goût et son génie. Ce caractère se trouve principalement dans l'air de Raoul : *Perfide, tu l'as ouverte* ; dans son duo avec Ofman : *Je te trouve bien pitoyable*, dont le style retrace si bien la féro-

tité du tyran. L'air même de Raoul: *Venez régner en souveraine*, qui dans une autre bouche aurait dû être tendre et gracieux, conserve une teinte de rudesse analogue au caractère du personnage. L'ouverture est excellente ; elle annonce le genre de la pièce, et renferme des passages d'une expression très-énergique : la fanfare militaire qui la termine, et qui se répète à la fin de l'ouvrage, exprime la délivrance d'Isaure, et la victoire remportée par ses frères sur son cruel époux. Les accompagnemens du récitatif: *Non, le serment fait à Vergy, etc.*, sont pittoresques, et l'air: *Est-il beauté que je n'efface?* a un caractère brillant, bien analogue à sa situation. Il y a de la mélodie dans les duo: *Ah! je vous rends, charmante Isaure*; etc.; *Vergy, Vergy, jamais Isaure*, etc., et beaucoup de chaleur à la fin de celui: *Cher Vergy, sauvez vos jours*. L'expression de l'air d'Isaure, à sa sortie du cabinet, et du duo suivant avec Vergy, est d'une vérité admirable; les ritournelles destinées à peindre l'ouverture du cabinet ont le même mérite. En général, cet ouvrage, moins connu et moins cité que beaucoup d'autres, parce qu'il est moins chantant, satisfait le connaisseur, qui y découvre avec plaisir les beautés austères qu'il devait renfermer.

Théâtre de l'Impératrice. — Première représentation du *Choix d'un Etat*, comédie en un acte et en vers; — *la Leçon de danse*, ou *qui des deux a raison?* — *le Collatéral*, ou *la diligence à Joigny*.

M. Marville, régent de collège, veut absolument que son neveu, dont il est le tuteur, prenne un état avant de se marier, et il invite à cet effet un négociant, un avocat et un médecin, pour lui représenter les avantages chacun du sien. L'événement ne répond pas à son attente. D'après l'ancien proverbe, que *personne n'est content de son sort*, ils ne lui retracent que les inconvéniens de leur état. C'est le commentaire de l'épître d'Horace adressée à Mécène: *Qui fit, Mæcenas*, etc. L'instituteur lui-même parle contre la profession qu'il a embrassée, et la pièce finit par le mariage du jeune homme avec la fille d'un cultivateur, qui seul est satisfait de sa condition.

Il n'y a point d'intrigue dans cet ouvrage: c'est une suite de scènes à tiroirs, comme dans *le Mercure galant*, *Esopé à la Cour*, *les Fâcheux*; mais on y trouve des vers heureux et bien tournés. C'est le coup d'essai d'un jeune homme

qui annonce du talent. Le public a désiré le connaître, et l'on a nommé M. Lalanne.

Le sujet de la *Leçon de Danse* n'est pas neuf; le *Philosophe soi-disant* de Marmontel, *Anaximandre* de M. Andrieux, en retracent le fond et les principales idées. Il y a des vers agréables, et M^{lle} Délia joue avec beaucoup de grâce le rôle de Clarisse.

Le spectacle a été terminé par le *Collatéral*, l'une des pièces les plus amusantes du répertoire de ce théâtre. Perroud, qui jouait M. Bavaret, a très-bien imité le ton des avocats qui plaident au palais; mais dans la plus grande partie du rôle, il a été inférieur à lui-même. MARTINE.

Quelques considérations sur l'année, les saisons, les mois, etc.

QUELQUE régulier que paraisse être le cours de la plupart des astres, du moins dans cet âge du monde où le genre humain accomplit ses destinées, il a fallu de longs travaux pour reconnaître les principaux mouvemens célestes, et sur-tout pour en concilier les divers phénomènes. Les premiers peuples ne pouvaient donc être d'accord sur l'année; la théorie en était imparfaite, et la division presque arbitraire.

L'exactitude astronomique est enfin obtenue, et l'on sait à combien de jours solaires et de fractions de jours, répond la révolution annuelle du globe: mais la division de cette période en petites parties relatives aux usages de la vie, présente des difficultés réelles que les préjugés ou la routine ont souvent changées en obstacles réputés invincibles.

Sans rappeler ici les modes de division plus ou moins erronés qu'on adopta dans d'autres siècles, ou qui subsistent encore chez divers peuples, avouons que nos usages en cela ne sont guère moins étranges; la seule force de l'habitude empêche de sentir d'abord combien est encore imparfaite notre année perfectionnée tant de fois.

Nos termes de janvier, de février; de mardi, de vendredi, sont en opposition avec la croyance moderne, et devraient être ridicules aux yeux même des personnes dont toute innovation en ce genre inquiéterait la piété ombrageuse. Nos hivers appartiennent à deux années différentes. Nos mois, dont le dixième se nomme le huitième, et ainsi de suite, nos mois de trente, de trente et un, de vingt-huit

et même de vingt-neuf jours, qui d'ailleurs ne s'accordent jamais avec les solstices ou les équinoxes, sont bizarrement formés de quatre semaines ou quatre parties, plus deux, ou trois, ou même un septième; et ces parties insuffisantes ne se rencontrent point avec le commencement des mois, si ce n'est de tems à autre et par hasard. « Tout cela est si mauvais, que c'est perdre le tems de s'amuser à le démontrer. » Cependant le défaut général de convenance et d'ordre dans les usages ou les dénominations vulgaires, dans les choses communes et simples, est précisément ce qui nuit le plus à la raison du peuple.

L'année égyptienne, composée de douze mois égaux et de cinq jours *épagomènes*, paraît la meilleure de celles que les anciens ont connues : mais en la prenant pour base dans la réforme du calendrier, lors de la révolution française, on a subdivisé le mois d'une manière incommode, et la longueur de la *décade* contribua beaucoup sans doute à retarder, et même à empêcher définitivement l'adoption générale de cette réforme. Neuf jours soumis au travail, n'étaient suspendus que par un demi repos équivoqué, perpétuel sujet de mécontentement ou de contestation entre les employés en tout genre et les entrepreneurs.

Il eût été facile de diviser le mois en parties égales, et même décimales, qui eussent offert en outre un avantage dans les vues que l'on se proposait alors, celui d'altérer la semaine et d'en faire perdre insensiblement le souvenir, en conservant le nom, qui eût paru dériver de *sex*, à-peu-près aussi bien que de *septem*. Cinq semaines, formées chacune de cinq jours de travail suivis d'un jour de repos, auraient partagé régulièrement le mois; et une semaine supplémentaire de cinq, ou quelquefois de six jours, fût devenue le complément naturel de l'année, comme l'avaient senti les Mexicains eux-mêmes. La marche des affaires en eût été beaucoup plus facile. Celles qui ont lieu tous les deux jours, ou tous les trois jours, ne se fassent pas rapportées sans cesse, comme parmi nous, à différens jours et du mois et de la semaine. Le quart du mois lunaire, la période de sept jours, ne pouvait être subdivisée d'une manière convenable que dans les époques reculées où le jour du repos interrompait réellement tous les soins de la vie active.

Néanmoins plusieurs difficultés subsisteraient encore dans l'année que je suppose; celles-là paraissent insurmontables. Ainsi, par exemple, la température ne pourra

je n'ai jamais répondu avec quelque exactitude à notre division des saisons, si nous voulons les commencer et les terminer aux solstices et aux équinoxes, momens extrêmes, qui divisent bien en quatre périodes à-peu-près égales le cours apparent du soleil, mais qui n'indiquent point la véritable époque des changemens de température. L'été semble devoir être la saison des longs jours; mais nous le faisons commencer à l'instant où les jours diminuent. L'hiver est considéré comme la saison du froid; cependant nous comprenons dans l'hiver le milieu de mars, et non pas le milieu de décembre. D'un autre côté, la température n'est pas l'effet subit de la plus ou moins longue présence du soleil, cette cause n'agit qu'avec le tems : l'heure la plus chaude du jour n'est pas celle de la plus grande élévation de cet astre, et de même l'été n'est pas ordinairement dans toute sa force au solstice de juin. Si l'on divise en trois portions le quart de la journée qui a de l'analogie avec la saison des chaleurs, on verra que l'une de ces portions précède et que les deux autres suivent le moment où le soleil coupe le méridien, et qu'il faut prendre les heures qu'on pourrait appeler l'été du jour, non pas de midi à six heures, non pas de neuf à trois, mais de dix à quatre. C'est ainsi que l'été, dans son rapport avec la température, commence, pour nos climats, vers le 21 mai, et finit vers le 20 du mois d'août.

Mais cette manière de considérer les saisons serait moins astronomique que météorologique; et d'ailleurs la température de notre zone n'étant point celle de tout le globe, le mouvement des astres doit être préféré, comme donnant des indications plus fixes. On pourrait donc ne rien changer à nos saisons, et commencer l'année, soit à l'équinoxe du printemps, soit au solstice d'hiver, ce qui s'éloignerait moins de l'usage actuel. Il paraît d'ailleurs convenable de prendre pour époque le moment où notre être physique se trouve dans une situation nouvelle; or les phénomènes les plus apparens, les solstices, partagent l'année en deux séries de jours bien distinctes dans leur influence sur l'économie animale. Quand le soleil s'élève, il ranime nos forces; quand il s'abaisse, cette énergie paraît suspendue: sans doute il n'est point, pour les corps vivans, pour tous les êtres organisés, d'autres saisons réelles; et c'est seulement vers l'équateur que l'on pourrait, avec justesse, compter quatre parties de l'année.

DE SEN**.



POLITIQUE.

Le *Moniteur* du 13 a publié la note suivante : elle a eu l'avantage de faire cesser beaucoup d'incertitudes, de fixer l'opinion sur divers points à l'égard desquels elle s'égarait, et de détruire beaucoup de faux bruits. La voici :

« L'armée du prince de Schwarzenberg a voulu emporter Huningue de vive force. L'ennemi a été repoussé. Le commandant de la place ayant fait jouer les écluses, a noyé beaucoup de monde aux assiégeans. Depuis ces événemens, l'ennemi a renoncé à toute attaque et a converti le siège en blocus.

» Le corps de troupes qui assiégeait Bésfort, après avoir fait contre cette ville plusieurs tentatives inutiles qui lui ont aussi coûté fort cher, a également converti le siège en blocus.

» Une autre colonne ennemie s'est portée sur Besançon, où elle est aux prises avec le général Marulaz. Ses coureurs se sont dirigés dans toutes les directions : 1200 hommes sont allés à Genève, 800 à Lons-le-Saulnier, et 600 à Dôle.

» Suivant le plan général d'opération, le duc de Bellune a passé les Vosges; il a porté son quartier-général à Bacara.

» Le prince de la Moskowa a porté son quartier-général à Nancy, le général Duvignau occupant les cols en avant d'Epinal.

» L'ennemi a suivi le duc de Bellune, mais seulement avec de la cavalerie. Une division légère de 1500 chevaux ennemis avait pris position à Rambervillers. Le général Briche a fait marcher une de ses brigades de cavalerie. Le colonel Hoffmayer, du 2^e de dragons, a tourné la ville le 9 et s'est porté sur la route d'Epinal, tandis que le général Montelégier marchait droit sur Rambervillers et pénétrait dans la ville. Les 1500 cavaliers ennemis ont été enfoncés sur tous les points. Ils cherchèrent à se rallier à quelque distance, mais ils furent chargés impétueusement, enfoncés et chassés à plus de deux lieues, laissant beaucoup de morts sur le champ de bataille. Un colonel et un major de cosaques sont au nombre des morts.

Soixante cosaques ont été pris. Le sieur Lacoindaine, chef de l'état-major de la division du général Briche, s'est distingué. Il a tué deux cosaques et en a blessé plusieurs de sa main.

» Le général Duhesme a porté son quartier-général à Saint-Diez.

» Le général Ségur, commandant une brigade de gardes d'honneur, a profité d'un moment où un régiment de cosaques se trouvait engagé dans les gorges de Saverne; il l'a attaqué, lui a tué beaucoup de monde et lui a fait des prisonniers.

» Le 9, une avant-garde ennemie de l'armée de Silésie qui a cerné Mayence, s'est portée sur Sarrelouis, où elle a jeté quelques obus. La garnison a fait une sortie et a poursuivi l'ennemi pendant deux lieues.

» Le duc de Raguse a pris position sur la Sarre.

» Un escadron des troupes qui sont devant Belfort s'est porté jusqu'à Langres et s'est présenté devant la ville le 9. La garde nationale avait résolu de la défendre. L'ennemi a envoyé un officier en parlementaire pour sommer la ville de se rendre. On ouvrait la porte pour le recevoir, lorsqu'au mépris des lois de la guerre, l'escadron ennemi s'est élancé pour forcer le passage et charger dans la rue; mais le sieur Faure, officier de la garde nationale, qui se trouvait de garde à la porte, a fait faire feu sur l'ennemi qui a aussitôt tourné bride et a pris la fuite, en laissant sur la place plusieurs morts, parmi lesquels s'est trouvé un capitaine. Le premier lieutenant de l'escadron a été fait prisonnier. Ce petit événement est très-honorable pour la ville de Langres. Le sieur Faure a été nommé chevalier de la Légion-d'Honneur.

» Le lendemain 10, le général Chouard est arrivé à Langres avec une brigade de 1800 hommes de la plus belle cavalerie. Il serait difficile d'exprimer l'enthousiasme avec lequel ils ont été reçus par les habitans. Cette brigade devait être suivie, le 11 et le 12, d'un grand nombre de troupes, infanterie, cavalerie et artillerie.

Le *Moniteur* a également publié la note suivante.

« La diète helvétique s'est rassemblée précipitamment à Zurich. Dans cette réunion extraordinaire, nécessitée par l'urgence des circonstances, l'opinion générale a été contre toute disposition qui tendrait à modifier la forme du gouvernement. La diète a délibéré qu'il serait écrit au prince

de Schwarzenberg pour lui faire connaître que la volonté de la Suisse était de ne se soumettre à aucun changement dans la division de son territoire que par la force des baïonnettes, et pour déclarer à ce général que la réunion des cantons de Vaud et d'Argovie à celui de Berne serait contraire au vœu général de la Confédération, qui entend conserver les bases de son organisation actuelle.

» M. le colonel Hauser, adjudant du landamman, est parti aussitôt pour porter la lettre de la diète au prince de Schwarzenberg.

» On tient pour certain en Suisse que la violation de la neutralité n'a point été faite d'accord entre les coalisés, et qu'au contraire il y a eu à ce sujet entr'eux des dissentimens très-vifs. Il a été hautement question au quartier-général de désavouer les démarches de M. de Senst à Berne, et de le censurer.

» Des dispositions avaient été faites pour transporter le grand quartier-général des coalisés à Berne; mais dès le 27 décembre, des quartiers-maîtres parcouraient les routes pour contre-mander les arrangemens ordonnés. On remarque beaucoup d'incertitude dans les mouvemens des troupes alliées.»

MM. les sénateurs commissaires extraordinaires de l'Empereur, sont tous arrivés à leur poste : les feuilles des départemens contiennent les détails de leur réception et les premiers actes émanés d'eux : tous ont adressé aux habitans des départemens qu'ils vont visiter des proclamations qui contiennent le développement des déclarations, des promesses et des appels contenus dans les discours émanés du trône.

Ces proclamations, et les mesures dont elles ont été suivies, ont eu sur le champ le résultat le plus heureux. Sur tous les points menacés par l'ennemi, les gardes nationales se lèvent et s'organisent : d'anciens officiers les commandent; elles vont seconder l'action et les efforts des troupes régulières. Des renseignemens certains annoncent que les armées ennemies redoutent cette alliance énergique des citoyens et des soldats, cet ensemble de volontés et de moyens qui doit les faire succomber, si leurs chefs n'entendent pas le langage de leur véritable politique. Ils savent que la France a des souvenirs, du courage, de l'énergie, des soldats, et ils connaissent ce qu'on peut attendre du prince qui nous a si souvent conduits à la

victoire. Ils savent qu'une main invisible imprime un mouvement rapide et combiné aux forces immenses dont la réunion s'opère. Et lorsque le front de cette armée ennemie, qui a fait des progrès, parce qu'il n'a pas trouvé d'obstacles, verra enfin devant lui l'élite des vieilles phalanges de l'Empereur marchant à sa voix, et animées de cet esprit qui multiplie les forces et double les courages, lorsque les flancs de cette armée seront menacés par d'autres corps non moins nombreux, et non moins intrépides, lorsque d'autres corps manœuvreront sur ses derrières, et lui présenteront dans sa retraite certaine, et toute la population en armes, et nos places hérissées de fer; croit-on alors que les alarmes n'auront pas passé dans le camp ennemi, et que ses chefs y commanderont encore en conquérans et en maîtres? La confiance dans le gouvernement qui a réparé tant de désastres, fermé tant de plaies, raffermi tant de propriétés, et illustré notre pays de tous les genres de gloire, est notre premier besoin, notre premier moyen de salut; de cette confiance naissent l'union qui multiplie les forces, et l'obéissance qui les dispose. Confiance, union, obéissance, dévouement au prince et à la patrie, et sous peu de tems la patrie aura des actions de grâces à rendre au prince qui l'aura une seconde fois et pour toujours rendue à la gloire, à la véritable liberté, à la prospérité et à la paix. Tel est partout le langage des commissaires extraordinaires, et ce langage est répondu par la population entière.

Un décret impérial en date du 8 de ce mois a ordonné la mise en activité de la garde nationale de Paris. En voici les dispositions :

Art. 1^{er}. La garde nationale de notre bonne ville de Paris est mise en activité,

2. L'Empereur la commande en chef.

3. L'état-major-général est composé,

D'un major-général commandant en second,

De quatre aides-major-généraux,

De quatre adjudans-commandans,

Et de huit adjoints-capitaines.

4. La garde nationale de Paris se compose d'une légion par arrondissement : chaque légion de quatre bataillons, et chaque bataillon de cinq compagnies, dont une de grenadiers et quatre de fusiliers.

Les quatre compagnies de grenadiers d'une légion forment un bataillon d'élite qui porte le nom de bataillon d'élite de telle légion.

5. Chaque légion est commandée par un colonel et un adjudant-major. L'adjudant-major est choisi parmi les officiers en retraite.

Chaque bataillon est commandé par un chef de bataillon et par un adjudant.

6. Chaque compagnie est composée de la manière suivante :

Un capitaine, un lieutenant, deux sous-lieutenants, un sergent-major, quatre sergens, un caporal fourrier, huit caporaux, deux tambours et cent cinq hommes. Total de la compagnie, 125 hommes :

7. Les généraux et les colonels prêteront serment entre nos mains.

Les officiers des autres grades prêteront serment entre les mains de notre cousin le vice-connétable.

8. Les officiers et sous-officiers sont tenus d'être habillés en uniforme des gardes nationales.

Les grenadiers sont tenus de s'armer, de s'habiller et de s'équiper à leurs frais.

9. Notre ministre de l'intérieur nous présentera la nomination des officiers.

10. Nul ne pourra se faire remplacer dans le service de la garde nationale, si ce n'est le père par le fils, le beau-père par le gendre, l'oncle par le neveu et le frère par son frère.

Il y a eu jeudi 13, dans la cour des Tuileries, une revue composée de 30 bataillons d'infanterie, de 40 escadrons de cavalerie et d'un grand train d'artillerie.

Un nombre considérable de militaires de l'Hôtel des Invalides a demandé à être présenté à S. M. par S. Ex. M. le maréchal Serrurier pour solliciter du service. S. M. a été touchée du zèle de ces braves vétérans. Elle a accepté les offres de plusieurs centaines d'entre eux, qui, âgés de 25 à 40 ans, et parfaitement guéri de leurs blessures, sont en état de bien servir. Parmi ceux dont le zèle n'a pu être accueilli, on voyait des soldats de plus de 60 ans, qui, oubliant leur âge et les suites de leurs honorables blessures, insistaient avec force pour qu'il leur fût permis de combattre encore jusqu'au moment où l'ennemi serait repoussé au-delà des frontières. Cette scène, dont nos jeunes soldats étaient témoins, a été extrêmement touchante.

S.....

ANNONCES.

*Collection des meilleurs ouvrages de la langue française ,
dédiée aux Dames curieuses de jolies éditions ; petit
format in-16 d'une proportion nouvelle. — Poesie ,
Histoire , Discours , Voyages , Lettres , Contes et Ro-
mans. — Chez P. Didot l'aîné , ci-devant au Louvre ,
présentement rue du Pont-de-Lodi , près celle de Thion-
ville.*

PROSPECTUS.

En voyant ma collection in-8° et in-12 des meilleurs ouvrages de la langue française , dédiée aux amateurs de l'art typographique (*), plusieurs dames ont témoigné le regret de ne pouvoir se la procurer dans un format plus portatif. J'ai donc cru devoir considérer dès-lors et même préparer d'avance les moyens de les satisfaire. L'expression de leur désir , manifestée de nouveau lors de la publication de quelques volumes suivans , me détermine aujourd'hui à tenter cette même entreprise dans un nouveau format in-16 ; et la dédicace que j'ai hasardé de leur en faire leur prouvera les soins que je me plairai à y consacrer.

Le premier volume , qui va paraître vers la fin de ce mois (Lettres de milady Juliette Catesby , par M^{me} Riccoboni) , pourra donner une première idée de l'ensemble de tout l'ouvrage , qui doit d'ailleurs acquérir progressivement quelque perfectionnement nouveau.

Je me propose donc , pour donner à cette entreprise toute l'activité que l'on désire , d'en publier environ vingt volumes par année.

Le prix de chaque volume broché , en papier fin , sera de 3 fr. , et de 6 fr. en papier vélin superfine.

(*) Il a paru vers la fin de décembre 1813 , deux volumes in-8° , savoir : le *Petit Carême de Massillon* , 1 vol. ; les *Fables de La Fontaine* , 2 vol. ; les *Caractères de La Bruyère* , 2 vol. ; *Œuvres complètes de Racine* , 5 vol. ; *Discours sur l'histoire universelle de Bossuet* , 2 vol. Le prix de chacun de ces volumes in-8° est de 4 fr. 50 c. papier ordinaire , de 7 fr. 50 c. papier fin , et de 15 fr. papier vélin.

Les *Chefs-d'Œuvre de Corneille* , en 2 vol. in-8° , sont sous presse , ils seront imprimés avec un nouveau caractère , autre et plus beau que celui du La Fontaine et du Racine de la même collection.

Le prix de chacun des volumes de la collection in-12 est de 2 fr. 50 c. papier ordinaire , 4 fr. 50 c. papier fin , et de 9 fr. papier vélin.

Les personnes, qui voudront se faire inscrire pour l'un ou l'autre papier, et me communiquer leur adresse, seront assurées de recevoir le premier volume avant toute distribution. De même chaque nouvel ouvrage leur sera successivement porté, ou adressé avec la plus grande exactitude, tant qu'il leur plaira de continuer la suite, et sans nul engagement de leur part.

Aussitôt que l'impression, suffisamment sèche, sera en état de ne point maculer sous le marteau du relieur, on en trouvera à ma librairie des exemplaires reliés, d'après mes instructions, avec une recherche particulière et le plus grand ménagement pour les marges.

De plus, dès qu'il y aura un nombre de volumes suffisant, on en trouvera des suites toutes reliées, et convenablement disposées dans des boîtes figurant un volume grand in-4° ou in-folio, afin d'en rendre, d'après la demande qui m'en a été faite, le transport à la campagne plus commode, et de les y pouvoir conserver avec ordre, comme dans une bibliothèque fermée.

Cette collection sera imprimée avec les nouveaux caractères de ma fonderie; et celui de la poésie, qui n'est pas encore entièrement fini, sera plus fort que celui des vers de la dédicace suivante, qui se trouvera à la tête du premier volume, et que je soumets ici :

AUX DAMES.

Daignez, sexe charmant, agréer les prémices
 D'un travail pour vous entrepris,
 Qui, s'achevant sous vos auspices,
 S'embellira pour vous et vous devra son prix.
 Tant de succès divers ont germé sur vos traces !
 Mes seuls efforts seraient-ils vains,
 Quand mon heureux ouvrage, en sortant de mes mains,
 Doit passer dans la main des Grâces ?

P. DIDOT l'aîné.

Annuaire des Modes de Paris, orné de 12 gravures coloriées. Un vol. in-18. Prix, 5 fr., et 5 fr. 50 c. franc de port. Chez l'éditeur, rue Montmartre, n° 183; et chez Delaunay, libraire, Palais-Royal, galerie de bois, n° 243.

Ma petite Galerie, ou mes six actes en vers, suivie de Notes morales, de Remarques sur l'Italie, de Réflexions sur les types humains, d'Observations sur la magistrature des journalistes de notre âge, et du Ménestrel, poème en deux chants, imité de l'anglais; par M. Louet. Un vol. in-12. Prix, papier fin, 3 fr., et 3 fr. 60 c. franc

de port. Chez J. G. Dentu, imprimeur-libraire, rue du Pont-de-Lodi, n° 3, près le Pont-Neuf; et Delaunay, libraire. Palais-Royal, galeries de bois, n° 243.

Nouveaux Elémens de Thérapeutique et de Matière médicale, suivis d'un Essai français et latin de l'art de formuler, et d'un Précis sur les eaux minérales les plus usitées; par J. L. Alibert, médecin de l'hôpital Saint-Louis, et du Lycée Napoléon, médecin consultant des maisons impériales d'Ecoven et de Saint-Denis, membre de la Société de la Faculté et de celle de médecine de Paris, de la Société médicale d'émulation, des Académies de Vienne, Madrid, Turin, Saint-Pétersbourg, etc. *Troisième édition*, revue, corrigée et augmentée. Deux vol. in-8° de 100 feuilles. Prix, 18 fr., et 23 fr. franc de port. Chez Caille et Ravier, libraires, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n° 17, et rue des Mathurins-Saint-Jacques, n° 19, au coin de celle des Mâçons.

La Librairie d'Education d'Alexis Eymery, rue Mazarine, N° 30, présente en ce moment aux amateurs un choix complet de très-bons livres, propres à être donnés en étrennes à l'enfance et à la jeunesse: *Le Tour du monde*, ou *Tableau géographique et historique de tous les peuples de la terre*, par M^{me} Dufresnoy, ouvrage orné d'un grand nombre de gravures représentant les principaux peuples des quatre parties du monde; la 3^e édition *des Elégies* du même auteur; *la Biographie des jeunes gens*, par M. Alphonse de Beauhamp; une très-belle édition du *Robinson*, avec beaucoup de gravures; *le Manuel de géographie et les merveilles et beautés de la nature en France*, par M. Depping; les *Beautés de l'Histoire grecques, romaine, de France, d'Angleterre, et des principaux peuples de la terre*; les *Narrations françaises*, par M. Durdent; *Salluste*, traduction de M. Mollevaut, avec cartes et dictionnaire, par M. Barbié Dubocage, de l'Institut; les *Deux Éduoations*, par M^{me} de Renneville; *Choix décennal* de poésies légères; *la Galerie des jeunes personnes et celle des enfans*, par M. Jumel; les *Caractères de La Bruyère*, avec des notes, par M^{me} de Genlis; *Choix des Fables d'Esopé, de La Fontaine, Fénelon et Florian*; les *Fables de M. Arnault*, de l'Institut; *la Gaule poétique* de M. Marchangy; *la Mythologie en estampes*; *la Morale en action*; les *Lettres à Emilio sur la mythologie*; les *Loisirs de l'enfance*; *la Chine en miniature*; les *Contes des Fées*, par Perrault, in-4°, avec belles gravures; *la Collection des treize jeux de cartes de M. Dejouy*, pour l'instruction, etc.; *l'Amusement de l'enfance*; *l'Ermite de la Chaussée d'Antin*, du même auteur. On distingue encore, parmi les in-18, *le Cabinet*

du petit naturaliste ; celui des enfans ; les Jeux des quatre Saisons ; Zélie, ou la Bonne Fille ; l'Esprit des enfans ; le Théâtre de Séraphin ; l'Ami des petits enfans ; le Petit Robinson ; l'Abrégé des Antiquités romaines ; la Mort d'Abel ; la Lyre sacrée ; le Petit Télémaque ; la Corbeille de fleurs ; le Jardin des enfans ; l'Enfance éclairée, ou les Vertus et les Vices ; les Six Nouvelles de l'enfance, etc. etc. Tous ces ouvrages sont ornés de jolies gravures en noir ou coloriées, et de reliures riches et variées. On trouve aussi, dans le choix de M. Eymery, de jolis livres d'église avec gravures et élégamment reliés.

J. FREY, éditeur de musique, place des Victoires, n° 8, vient de mettre en vente un *Nouveau Traité élémentaire de l'harmonie*, format petit in-18 ; par L. Aimon. Cet ouvrage, disposé d'une manière aussi simple qu'ingénieuse, se compose de 32 cartes seulement dont on forme tous les accords à volonté dans tous les tons, et sans qu'il soit besoin d'écrire une seule note ; le tout avec résolution de toutes les dissonances. Au moyen de ces cartes, on peut se former une idée claire et précise des principes de l'harmonie : le célèbre Grétry a daigné encourager l'auteur dans le nouveau plan qu'il a adopté, et même l'aider de ses conseils pour donner à cette méthode tous les développemens propres à en faciliter l'intelligence. On y a joint à cet effet une seconde partie où les mêmes principes sont écrits en musique, pour mettre à même de les pratiquer facilement sur le forte-piano. Le tout est renfermé dans un étui de forme élégante, tenant moins de volume qu'un *Almanach des Muses*, et pouvant être offert pour étrennes aux jeunes personnes qui cultivent la musique. Prix, 9 fr., et 10 fr. franc de port.

Journal d'Euterpe, ou nouveau *Journal de Chant* avec accompagnement de piano ou harpe. Les abonnés reçoivent, le 5 de chaque mois, une livraison ou cahier de quatre numéros, orné d'une jolie gravure, contenant deux romances ou une scène ou rondeau français des meilleurs auteurs, ainsi qu'un ou deux morceaux italiens avec traduction française, choisis parmi les plus saillans des nouveaux opéras représentés sur les théâtres de l'Odéon à Paris, de Naples, de Rome, de Milan, etc.

Le prix de l'abonnement annuel pour les douze livraisons ou quarante huit numéros, dont le prix marqué s'élève à environ 80 fr., est de 24 fr., et 25 fr. franc de port. L'abonnement est toujours pour une année, et date d'un 1^{er} janvier à l'autre. — Toute la musique française publiée dans le *Journal d'Euterpe* en 1813, est aussi gravée

avec accompagnement de guitare. Le prix de la souscription pour cette collection est de 10 fr. franc de port. Les demandes d'abonnement et envois d'argent doivent être adressés francs de port rue Neuve-Saint-Eustache, n° 17, chez M. Garaudi, de la musique particulière de S. M. l'Empereur, et auteur de la *nouvelle Méthode de Chant*, à l'usage des maisons impériales Napoléon. (Prix, 24 fr. franc de port.)

Le bon choix des morceaux publiés dans les douze livraisons du *Journal d'Euterpe* en 1813, dans lesquels on remarque les noms de MM Plantade, Zingarelli, Jadin, Pavési, Rigel, Nicolini, Mayer, Fioravanti, Garaudé, et de M^{me} Sophie Gail, prouve que cette collection l'emporte de beaucoup sur tous les autres journaux du même genre, et qu'il est aussi avantageux qu'économique de s'y abonner, ainsi que l'ont déjà fait les principaux artistes et amateurs. Elle forme un cadeau très-agréable à offrir en étrennes : on peut souscrire pour celle de 1813 et de 1814.

Quelques abonnés des départemens, qui n'ont pas encore acquis l'habitude de chanter l'italien, ont paru désirer qu'il y eût moins de morceau dans cette langue. L'éditeur les prie d'observer que les cavatines et duos italiens qu'il insère (au nombre de quinze à dix-huit au plus par année) ont un mérite musical très-distingué, et peuvent aussi tous se chanter avec les paroles françaises qui y sont adaptées.

AVIS. — Une collection du *Mercure de France*, depuis l'an VIII (1800) jusques et compris l'année 1813, 57 vol. in-8°. Les 27 premiers volumes sont reliés en demi-reliure, et les autres sont brochés. Cette collection est très-rare, il serait difficile de s'en procurer un autre exemplaire dans le commerce.

S'adresser au bureau du *Mercure de France*, rue Hautefeuille, n° 23.

Le MERCURE DE FRANCE paraît le Samedi de chaque semaine, par cahier de trois feuilles. Le prix de la souscription est de 48 francs pour l'année, de 25 francs pour six mois, et de 13 francs pour un trimestre.

Le MERCURE ÉTRANGER paraît à la fin de chaque mois, par cahier de quatre feuilles. Le prix de la souscription est de 25 francs pour l'année, et de 13 francs 50 c. pour six mois.

On souscrit tant pour le *Mercure de France* que pour le *Mercure Étranger*, au Bureau du *Mercure*, rue Hautefeuille, n° 23; et chez les principaux libraires de Paris, des départemens et de l'étranger, ainsi que chez tous les directeurs des postes.

Les Ouvrages que l'on voudra faire annoncer dans l'un ou l'autre de ces Journaux, et les Articles dont on désirera l'insertion, devront être adressés, francs de port, à M. le Directeur-Général du *Mercure*, à Paris,



MERCURE DE FRANCE.

N° DCLIII. — Samedi 22 Janvier 1814.

POÉSIE.

Vers à M. EDMOND FIELDER, habitant de Bishops-Waltham, en Angleterre (Hampshire.) qui, lors de mon départ de cette ville, m'offrit, en témoignage de souvenir et d'amitié, un bijou monté en pierreries, sous la forme emblématique de deux cœurs étroitement unis.

IL ne me quittera jamais,
Ce don qui m'est offert par une main chérie !
Gage d'un souvenir que je veux désormais
Nourrir dans mon ame attendrie,
Il me rappellera que loin de ma patrie
De l'amitié j'ai connu les bienfaits.
Bon Fielder ! généreux anglais,
Toi dont le cœur noble et sensible
A su, dans mon exil pénible,
Faire goûter au mien les charmes de la paix.
De retour au sein de la France
Combien j'aime à me retracer
Par quelle active prévoyance
Près de toi tu sus me fixer,
Et dans mon cœur faire passer

K

Le sentiment de la reconnaissance !
 Triste victime des combats ,
 De la captivité j'allais porter la chaîne ,
 Et sur une plage lointaine
 Subir des maux qui n'ont souvent , hélas !
 D'autre soutien qu'une espérance vaine ,
 D'autre terme que le trépas ;
 Mais bientôt ta voix consolante
 Vint ranimer mon courage abattu ,
 Et l'ascendant de ta vertu
 Redit ma chaîne moins pesante.
 Libéral , mais sans vanité ,
 Et plus que moi souffrant de ma détresse ,
 Apôtre de l'humanité ,
 Tu m'offris l'hospitalité
 Sans blesser ma délicatesse ,
 Et mes jours dès long-tems flétris par la tristesse
 Reprirent leur sérénité .

Si je reporte ma pensée
 A ces instans déjà bien loin de nous
 Et dont je garde un souvenir trop doux ,
 Pour que l'empreinte en puisse être effacée ,
 Dans ton asile où la bonté
 Habite avec la modestie
 Et leur aimable sœur la douce urbanité ,
 Je me vois accueilli , fêté ;
 Une réunion choisie
 Et par le plaisir embellie ,
 Compose ta société ;
 Les traces de l'adversité
 Ont disparu : je les oublie ,
 Et chaque jour , chaque instant de ma vie ,
 Au sein de la félicité
 Et d'un repos digne d'envie ,
 S'écoule avec rapidité .

Pourquoi de l'Océan l'imposante barrière ,
 En séparant ton pays et le mien ,
 Nous a-t-elle privés des douceurs d'un lien
 Qui du bonheur est la source première ,
 Et de l'homme , dans sa carrière ,
 Le but , l'espoir et le soutien !

Ah ! si le démon de la guerre
 Aux combats cessait d'animer
 Deux peuples faits pour s'estimer
 Et servir d'exemple à la terre ,
 Libres alors de parcourir ,
 Sous de plus fortunés auspices ,
 L'élément que les cieux propices
 A nos besoins daignent offrir ,
 Combien tous deux à le franchir
 Nous eussions trouvé de délices ,
 Dans l'espoir de nous réunir ,
 De resserrer les nœuds d'une commune estime ,
 D'un sentiment pur et sublime
 Qui pour nous est le vrai bonheur ,
 Et dont le culte légitime
 Doit à jamais vivre dans notre cœur !

Lieu paisible , cité modeste ,
 Où je passai les jours de mon exil ,
 Waltham, ah ! le ciel puisse-t-il ,
 Des atteintes d'un sort funeste
 Préserver tes enfans chéris !
 Loin de l'immense capitale ,
 Que t'importe si Londres étale ,
 Sous la pompe de ses lambris
 Et la mollesse et le scandale ,
 Objets de ton juste mépris ?
 Garde ton obscure existence ,
 Et riche de ton innocence ,
 De tes mœurs connais tout le prix .
 Pour moi , qui dans tes murs appris
 A former le lien durable
 De l'amitié , seul trésor désirable
 Dont mon cœur soit vraiment épris ,
 Ton nom vivra dans ma mémoire
 Comme celui des lieux qui m'ont donné le jour ,
 Et quand je voudrai peindre un aimable séjour
 De Waltham je ferai l'histoirc.

J.-A. LAMBERT , ex-trésorier d'infanterie.

~~~~~

**ÉLOGE DE LA POÉSIE.**

**ART divin, noble poésie,**  
**Comment célébrer tes bienfaits ?**  
**De toi la vertu, le génie,**  
**Empruntent de nouveaux attraits.**  
**Des héros fameux dans l'histoire,**  
**Tu chantes les brillans exploits...**  
**Sans toi, que deviendrait la gloire**  
**Dont se pare le front des rois ?**

**Palais, tombeaux et pyramides,**  
**Vous cédez aux efforts du tems,**  
**Et la terre des Eacides**  
**A dévoré tous ses enfans,**  
**Aux accords de la poésie**  
**Renaissent les chefs-d'œuvre épars ;**  
**Ses chants rappellent à la vie**  
**Les Scipions et les Césars.**

**Pontifes, guerriers magnanimes,**  
**Vous lui devez votre renom ;**  
**Virgile, dans ses vers sublimes,**  
**Nous rend Ajax, Agamemnon.**  
**Princes, et vous, rois de la terre,**  
**Honorez les fils d'Apollon...**  
**Aurait-on jamais, sans Homère,**  
**Connu le vainqueur d'Ilion ?**

**Aux touchans accords de la lyre**  
**Lorsque David unit sa voix,**  
**Plein d'un poétique délire**  
**La corde frémit sous ses doigts.**  
**Les vers sont les seuls interprètes**  
**D'un amour rempli de ferveur ;**  
**Il n'appartient qu'aux vrais poètes**  
**De chanter le nom du Seigneur.**

**M. BOINVILLIERS,**  
*Correspondant de l'Institut.*

## NON, NON, PLUS D'AMOUR!

## ROMANCE.

NON, non, beau sire, plus d'amour !  
 Plus ne veux être en esclavage !  
 Trop me souviens encor du jour  
 Où Lycas m'offrit son hommage ;  
 En vain jurez à mes genoux  
 De m'aimer d'amour éternelle...  
 Lycas disait tout comme vous  
 Et pourtant il fut infidèle.

L'ingrat avait votre candeur,  
 Vos yeux, vos traits, votre langage...  
 Point ne lui vis l'air d'un trompeur,  
 Fillette est bien simple au village :  
 Ses chants étaient si doucereux !  
 A son amour rendis les armes ;  
 Mais, las ! à peine il fut heureux  
 Que Lycas fit couler mes larmes.

Et puis, voulez que j'aime encor  
 Après semblable perfidie,  
 Que je m'expose au triste sort  
 De pleurer l'amant qui m'oublie.  
 Me suis vue assez déperir  
 En souvenir de mon offense...  
 Non, mal d'amour fait trop souffrir...  
 Mieux vaut cent fois l'indifférence.

Eh ! quoi, vous vantez ma beauté !  
 Par des pleurs est-on embellie ?  
 Plaignez plutôt ma vanité  
 Je sais trop que je suis jolie,  
 Car sans ces charmes séduisants  
 Qui font toujours qu'on nous adore,  
 Point n'aurais connu les amans  
 Et je serais heureuse encore.

CHARLES MALO.

~~~~~

INSCRIPTION POUR UNE FONTAINE.

PAISIBLE ami des champs , promeneur solitaire ,
 Que le hasard , peut-être , amène en ce vallon ,
 A l'heure où le zéphyr abandonne la terre ,
 Aux feux dévorans du lion :
 Suspens ici ta course vagabonde ;
 Vois ces longs peupliers , ces tranquilles abris ,
 Et cette source peu profonde ,
 Qui sur des prés toujours fleuris ,
 Égare lentement le cristal de son onde.
 Oh ! qui pourrait en voyant les trésors
 Dont le ciel enrichit ce fortuné rivage ,
 Insensible aux attraits d'un si beau paysage ,
 Ne pas s'arrêter sur ces bords !

S. EDMOND GERAUD.

~~~~~

**MADRIGAL.**

CERTAINNE déesse autrefois  
 Au regard dur , au pied agile ,  
 Changeait de nom toutes les fois  
 Qu'elle changeait de domicile.  
 Au ciel c'était Phébé , Diane dans les bois ,  
 Hécate aux sombres bords. Une autre plus jolie ,  
 Déesse de Paphos , mère de Cupidon ,  
 Suit depuis quelque tems cet exemple. Son nom  
 Dans l'Olympe est Vénus , sur la terre , Julie.

VICTOR AUGIER , étudiant en droit.

---



---

**ÉNIGME.**

On me prend , on me roule , on m'enflame , on m'embouche ,  
 Et puis , à pas de loup , mon maître , par ma bouche ,  
 Vomit de fumée un torrent  
 Sous le nez de celui qui , fort tranquillement ,  
 Rêvait à son argent , ou bien à sa maîtresse.  
 Puis on rit aux éclats , et puis on me délaisse.  
 Voilà comme ici bas , pour le dire en passant ,  
 La gloire passe en un instant.

S.....

LOGOGRIPHE.

**TEL** que je suis , en toutes choses ,  
 Il est bon de me conserver.  
 Lecteur , si tu me décomposes ,  
 Voici ce que tu peux trouver :  
 Dans mes neuf pieds tu vois paraître  
 Ce que jamais tu ne pus être ,  
 Malgré ce qu'il t'en a coûté ,  
 Et ce qu'il importe , peut-être ,  
**Que** tu ne sois jamais pour ta tranquillité.  
 Ce qui te fait trouver amère  
 La nourriture que tu prens ;  
 Un mot synonyme à colère ;  
 Un prophète que l'on révère ;  
 L'étoffe propre aux indigens ;  
 Une note en musique ; enfin cette science  
 Dont on doit être instruit avant l'adolescence.

S.....

CHARADE.

**MON** premier, cher lecteur, en deux sens peut se prendre ,  
 Il est très-peu civil , ou très-bon à manger.  
 En tout lieu paraît mon dernier.  
 En mangeant le premier , l'on ne peut se défendre  
 De manger aussi mon entier.

ACHILLE BÉLOT , vérificateur de l'enregistrement.

*Mots de l'ENIGME , du LOGOGRIPHE et de la CHARADE  
 insérés dans le dernier Numéro.*

Le mot de l'Enigme est *Soufflet*.

Celui du Logogriphe est *Malheureux*, dans lequel on trouve :  
*heureux*.

Celui de la Charade est *Ratif*.



## LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS.

LES BUCOLIQUES DE VIRGILE, traduites en vers français par M. le chevalier DE LANGEAC, conseiller de l'Université; précédées de la vie du poète latin, et accompagnées de remarques sur les beautés du texte; par M. J. MICHAUD; publiées dans les mêmes formats que les *OEuvres de Delille*, afin de compléter la traduction poétique des *OEuvres de Virgile*. — Un vol. in-18. Prix, papier carré d'Auvergne, 1 fr. 80 c., et 2 fr. 50 c. franc de port; papier grand-raisin fin, fig., 3 fr. 50 c., et 4 fr. 25 c. franc de port. — Un vol. in-8°, papier grand-raisin fin, 5 figures, 7 fr., et 8 fr. 50 c. franc de port; papier grand-raisin vélin superfin, 11 fig., 15 fr., et 16 fr. 50 c. franc de port. — Un vol. in-4°, papier grand-jésus vélin superfin, 11 fig. et 10 culs-de-lampe, 140 fr., et 143 fr. franc de port — Chez *Michaud frères*, imprimeurs-libraires, rue des Bons-Enfans, n° 34.

Les amis des lettres ont vu avec satisfaction le noble concours qui s'est tacitement ouvert depuis quelques années pour la traduction des Eglogues de Virgile. Le public s'est empressé d'applaudir aux succès divers que chaque concurrent a obtenus. Il ne fallait pas moins que tant d'efforts réunis pour nous dédommager de ce vide que l'illustre traducteur de l'Enéide et des Géorgiques laissait à l'œuvre pour lequel la nature semblait l'avoir créé : Delille, si pénétré des beautés de son modèle, pensait qu'il est beaucoup plus difficile de faire passer les Bucoliques dans notre langue, que la plus grande partie des autres ouvrages de Virgile. Cette opinion, que partagent plusieurs savans latinistes, aurait eu pour nos jouissances des résultats bien fâcheux, si le zèle des écrivains qui se sont occupés du soin de compléter le Virgile français avait pu se refroidir par les obstacles que présentait l'entreprise. Il y en avait sans

doute de très-grands, qui tous tirent leur origine du genre de ces poèmes, si éloigné de nos mœurs, de la différence des deux idiômes, enfin de nos préjugés. Le discrédit dans lequel est tombé la poésie pastorale nous fait assez connaître quel serait le sort des Bucoliques, si un coloris brillant, un style animé, élégant, harmonieux, des images frappantes de vérité ne venaient au secours du sujet. De quel intérêt seraient en effet, pour de modernes citadins, les entretiens de quelques bergers de l'antiquité? Pouvons-nous trouver dans le seul récit de leurs amours ou de leurs combats pour obtenir le prix du chant, un attrait capable de s'emparer de notre esprit, de toucher le cœur, et d'exciter l'admiration? Non, sans doute : le style lui seul peut obtenir ce triomphe. Mais ici les difficultés s'élèvent de toutes parts; la tâche imposée au traducteur devient plus pénible. Chacune des églogues de Virgile est remplie de sentimens vifs, rapides, énergiques et toujours variés. Un mot, un trait jeté par le poète, lui suffit pour tracer profondément une image : maître d'un idiôme abondant, son langage poétique passe sans effort du ton le plus élevé, au ton le plus naïf : les ellipses fréquentes, les nombreuses inversions offrent encore au génie des ressources que le goût épure, qu'il emploie avec ordre et toujours heureusement; ces avantages inappréciables font justement le désespoir des traducteurs : s'ils suivent pas à pas la marche de leur modèle, on les accuse de sécheresse; de prolixité, s'ils s'attachent à peindre plutôt la pensée de l'écrivain, qu'à transporter symétriquement dans leur langue les expressions dont il s'est servi. Ce ne sont pas encore là les seuls inconvéniens attachés au rôle d'interprète d'un poète aussi célèbre que Virgile : ses vers sont dans la mémoire de tout homme un peu instruit; il a fait le charme de nos premières études; nous sommes tous disposés à le lire à travers le prisme de l'admiration, et comme aucun moderne ne peut avoir une connaissance assez sûre d'une langue morte pour en sentir absolument toutes les finesses; nous sommes facilement disposés à exagérer encore les beautés d'un auteur qui en offre de si éclatantes. Telle expression nous paraît

admirable, qui rendue littéralement perd tout son charme; et fidèles à nos souvenirs, nous sommes surpris de ne pas éprouver les sentimens qui nous ont émus jadis, lorsque nous voyons la même pensée exprimée par des mots d'un usage habituel, dont toute la valeur nous est parfaitement connue, et qui ne laissent plus dans notre imagination cette espèce d'incertitude et de vague dont se nourrit essentiellement la poésie. Je ne sais si ces observations paraîtront justes à tous les lecteurs; quelques-uns pourront bien n'être pas d'accord avec moi; d'autres s'en serviront pour étayer leur système de réprobation contre toutes les traductions des poètes classiques; ceux-ci auraient tort sans doute, car je ne me range pas sous leurs étendards. S'il est à la fois agréable et utile de pouvoir communiquer directement avec les anciens, il est encore pour le moins aussi agréable de jouir de leurs beautés transportées dans notre langue. Chaque traduction est un hommage rendu au génie créateur; elle devient, quand elle est bonne, un monument qui intéresse l'amour propre national. Sous ce point de vue qui ne peut être contesté, et sous bien d'autres encore, encourageons les talens des traducteurs; ce sera travailler à conserver le goût de la saine littérature, et multiplier nos jouissances.

La traduction des *Bucoliques*, qui fait le sujet de cet article, est appréciée depuis long-tems. L'accueil distingué qu'elle reçut de tout le public il y a quelques années, fut un garant de la haute estime qui lui était dès-lors assurée. Il était facile aussi de prévoir qu'une seconde édition ne tarderait pas à suivre la première, qui s'est rapidement épuisée. M. de Langeac l'a fait désirer bien long-tems; elle paraît enfin enrichie de notes savantes dues à la plume de M. Michaud, dont le nom est lié désormais à celui des plus célèbres interprètes de Virgile. Ces notes écrites avec cette élégance qui caractérise l'historien des croisades, seront principalement utiles aux jeunes professeurs chargés d'analyser Virgile à leurs élèves; ils y trouveront des remarques neuves, des rapprochemens qui appartiennent à la plus haute littérature, des explications lumineuses sur les passages qui ont

souvent exercé les commentateurs. Les mêmes observations s'appliquent au *Précis historique et littéraire* qui précède la traduction. C'est le morceau le plus complet que je connaisse sur Virgile et sur ses ouvrages. C'est-là qu'on peut trouver un modèle de l'érudition unie à toutes les grâces du style.

Je passe rapidement sur les deux premières églogues; toutes deux sont des chefs-d'œuvre. L'une est restée dans notre mémoire depuis ce tems où nous avons commencé à étudier avec quelque charme le plus parfait des poètes latins. Plus tard, nous avons admiré la seconde; l'une et l'autre ont fourni le sujet de dissertations aussi intéressantes qu'instructives. Placées au commencement du recueil, et considérées en quelque sorte comme des morceaux d'apparat, elles ont été l'objet de l'attention particulière de tous les traducteurs : M. de Langeac, qui dans ces deux admirables morceaux a su nous retracer si bien la vivacité des sentimens exprimés par l'auteur original, n'a pas été moins heureux dans tous les autres. Le peu d'étendue que comporte un article de journal, me laisse le regret de ne pouvoir extraire tout ce qui m'a paru digne d'être remarqué. Je citerai à-peu-près au hasard, certain d'exciter l'intérêt des lecteurs, et de leur inspirer le désir de connaître l'ensemble de cette traduction, si toutefois il en est quelques-uns qui n'aient pas déjà uni leurs applaudissemens à ceux du monde littéraire.

Virgile dans sa troisième églogue met en scène deux bergers qui se disputent le prix du chant. Quelques littérateurs ont pensé que le commencement de cette pastorale s'éloignait de la grâce et de l'urbanité ordinaire dont ce grand poète a empreint ses écrits : ce reproche pourrait paraître fondé au premier coup-d'œil, si l'on ne réfléchissait que Virgile, qui n'a prétendu faire qu'une imitation de Théocrite a, comme l'observe très-bien M. Michaud, corrigé son modèle, et adouci les teintes un peu crues du tableau primitif, et d'ailleurs, il a représenté des hommes dans une situation voisine de l'état de nature; moins civilisés, sont-ils moins en proie aux passions? Non sans doute, et c'est peut-être même

un art plus grand encore d'avoir su peindre avec tant de vérité les sentimens qui appartiennent à la condition de ses personnages. Le dialogue qui s'établit entre les deux bergers est justement célèbre ; les images les plus gracieuses, des tableaux animés par la plus brillante poésie, se succèdent avec le même avantage. On a dit aussi que Palémon devrait prendre sur lui de décider entre les deux rivaux ; M. Michaud partage cette opinion : je ne suis pas entièrement de son avis ; si les vers dans lesquels Damète exprime son amour pour Galatée sont dignes assurément de lui mériter le prix, l'expression touchante et mélancolique de l'adieu que Ménalque reçoit de sa maîtresse, peut balancer la piquante vivacité de l'amour heureux de son antagoniste. M. de Langeac s'est montré dans ce morceau brillant, capable de lutter avec l'auteur le plus riche en expressions pittoresques. Aucun trait saillant n'a été omis ; et s'il s'est trouvé forcé de traduire deux vers latins par trois ou même par quatre vers français, on en sait la raison ; la langue française est cérémonieuse ; elle ne marche qu'avec un cortège dont on ne peut l'affranchir sous peine de devenir inintelligible. Il faut donc souvent employer un vers pour rendre ce que Virgile exprime avec deux ou trois mots ; c'est la loi imposée à tous les traducteurs. Il faudrait avoir l'oreille aussi anti-poétique que l'imagination, pour vouloir sacrifier à la concision littérale, la clarté, l'élégance et l'harmonie. Voici de quelle manière M. de Langeac fait parler les bergers de Virgile.

## DAMÈTE.

Que ton nom, roi des cieux, commence mes concerts,  
 Jupiter est pour vous l'ame de l'univers.  
 Sur nos champs qu'il protège il verse la richesse,  
 Et de ma voix tremblante il soutient la faiblesse.

## MÉNALQUE.

Et moi, c'est Apollon qui règle mes accens ;  
 Il m'aime, et chaque jour il aura mes présens.  
 J'unis à tes lauriers noble ami d'Hyacinthe,  
 La fleur qui d'un sang pur garde la douce empreinte.

## DAMÈTE.

Souvent ma Galatée, une pomme à la main,

Accourt à pas furtifs, me la jette, et soudain  
Sous des saules épais se dérobe à ma vue ;  
Mais avant la folâtre a soin d'être aperçue.

MÉNALQUE.

Sans art, mon bien aimé, mon fidèle Amyntas,  
Me cherche de lui-même et s'attache à mes pas.  
Aussi le chien qui veille à notre bergerie  
Ne le connaît pas moins qu'il ne connaît Délie.

DAMÈTE.

Je garde à mes amours, un don qu'elle chérit :  
Sur un arbre élevé deux ramiers ont leur nid ;  
Je les ai remarqués, je les aurai pour elle.

Je ne pense pas qu'il soit possible de mieux rendre le sens exact de l'auteur que M. de Langeac ne l'a fait, particulièrement dans les trois derniers vers. Virgile dit :

*Parta meræ Veneri sunt munera ; numque notavi  
Ipsè locum aëria quò songessère palumbes.*

Le nom de *Vénus* que Damète donne à sa maîtresse n, dans le latin, une grâce qu'il ne retrouverait pas en français. Cette charmante expression, *mes amours*, que le traducteur a si heureusement adoptée, appartient au sentiment passionné : elle peint l'objet aimé avec bien plus de délicatesse que ne le pourrait faire un nom que, dans nos usages, nous ne rapportons plus à un être réel, et qui ne serait plus alors qu'une fade hyperbole. Poursuivons :

MÉNALQUE.

Moi, pour l'aimable enfant, loin de servir mon zèle,  
Les bois ne m'ont offert que douze pommes d'or :  
Mais demain, Amyntas en aura douze encor.

DAMÈTE.

Oh ! les aveux charmans que ma fait Galatée !  
Quelle douce parole elle m'a répétée !  
Zéphirs ! pour conserver ces mots délicieux,  
Portez-en quelque chose à l'oreille des Dieux !

MÉNALQUE.

A des périls nouveaux quand la chasse l'entraîne,  
Que m'importe, Amyntas, d'être exempt de ta haine !

Si tremblant pour tes jours et plein de mes regrets ,  
Je reste , sans te suivre , à garder les filets.

DAMÈTE.

A fêter ma naissance aujourd'hui l'on s'apprête ;  
Iolas ! que Phyllis embellisse la fête !  
Et toi , viens aux moissons , voir mes blés recueillis.

MÉNALQUE.

Que Phyllis est aimable ! à mon départ Phyllis  
Long-tems versa des pleurs qui la rendaient plus belle !  
Adieu Ménalque ! Adieu beau Ménalque , dit-elle !

On peut juger par cette citation, qu'il m'eût été très-facile de prolonger encore, du talent avec lequel le traducteur a transporté tout ce dialogue dans notre langue. C'est principalement dans ces sortes de couplets symétriques qu'il devient indispensable de rendre la coupe et le mouvement des phrases; c'est également là que Virgile offre de plus grandes difficultés : il donne à ses interlocuteurs un langage passionné, et par un mot jeté au milieu du vers, il exprime toute la vivacité des sentimens qu'il leur prête. L'admirable exclamation de Damète ne le démontre-t-elle pas ?

*O quoties , et quæ , nobis Galatea locuta est !  
Partem aliquam , venti , Divûm referatis ad aures.*

Le second vers a souvent été imité par les modernes ; mais je ne pense pas qu'il ait jamais été mieux rendu que par l'auteur de cette traduction.

Zéphirs , pour consacrer ses mots délicieux ,  
Portez-en quelque chose à l'oreille des Dieux !

C'est ainsi qu'un habile interprète fait passer dans son ouvrage la suave élégance du modèle. On peut appliquer le même éloge à tous les vers que je viens de rapporter : l'adieu de Phyllis en est encore une preuve ; il fallait faire entendre ce long adieu qui retentit dans le vers latin :

*Et longum , formose , vale ; vale ; inquit , Iola.*

M. de Langeac , qui ne pouvait employer ici que des mots d'un usage habituel, et dont la familiarité désenchante la poésie , a conservé avec art , par un heureux

concours de syllabes dont la prononciation est lente , la coupe du vers latin, qui semble se prolonger avec cet adieu si tendre et si douloureux.

La cinquième églogue présente aussi un de ces morceaux qui sont restés dans la mémoire de tous ceux qui ont le sentiment des beaux vers : Virgile chante la mort et l'apothéose de Daphnis : tout ce passage est de la plus sublime poésie : le ton du poète s'élève avec son sujet. La simplicité pastorale et l'éclat de la divinité sont peints dans les mêmes vers , confondus dans le même tableau avec un art qui laisse à peine entrevoir la difficulté de pareils rapprochemens. Ce chef-d'œuvre, rempli de majesté et de grâce naïve, est par cette raison même, redoutable pour les traducteurs. On va juger de quelle manière M. de Langeac a surmonté tant d'obstacles.

Je me dispenserai de rapporter les vers latins, je veux consacrer la place qu'ils occuperaient ici à faire connaître les vers de M. de Langeac : les lecteurs m'en sauront gré.

Daphnis brillant de gloire, est admis dans les cieux ;  
 Déjà roule à ses pieds le torrens des nuages ;  
 Le Dieu Pan , les forêts , leurs dryades sauvages ,  
 Applaudissent ensemble à ses destins nouveaux.  
 Daphnis aime la paix et la donne aux troupeaux ;  
 Loin des loups dévorans , loin d'un piège perfide ,  
 Le cerf est rassuré , la brebis moins timide :  
 Des jours de l'âge d'or il nous rend la candeur !  
 Oui, les bois et les monts proclament son bonheur !  
 Il semble de ces mots que l'écho retentisse :  
 C'EST UN DIEU ! C'EST UN DIEU !.. Que ce Dieu soit propice !  
 Tu vois ces quatre autels ; deux te sont réservés ,  
 Daphnis , et pour Phébus deux autres élevés.  
 Là , d'une huile onctueuse et d'un nouveau laitage ,  
 Tu recevras l'offrande , et devant ton image ,  
 L'été sous un berceau , l'hiver près d'un foyer ,  
 L'ivresse des festins viendra se déployer.  
 Là , d'un vin précieux coulera l'ambrosie ;  
 Et des enfans du Pinde , appelant l'harmonie ,  
 Le jeune Alphésibée à la fin du repas ,  
 Des faunes en cadence imitera les pas.

Toutes les autres parties de cette belle traduction offrent la même fidélité de sens, la même délicatesse de style; que l'on compare le début de la huitième églogue avec le texte latin. Ce passage admirable donne la mesure du talent que le traducteur a déployé dans son ouvrage. Virgile, avant de faire entendre les chants de Damon et d'Alphésibée, paye à l'illustre Pollion un tribut d'éloges dictés par l'amitié et la reconnaissance; ce n'est plus la muse champêtre qui l'inspire; les plus riches couleurs épiques embellissent les vers qui semblent écrits d'un seul jet. La noblesse des images, la grâce de la pensée, l'heureuse hardiesse de la phrase, caractérisent l'original, elles se retrouvent dans la traduction, et la rendent digne en tout du modèle.

Je les rappellerai ces concerts enchanteurs,  
 Que formaient tour-à-tour deux sensibles pasteurs.  
 Les troupeaux, à leur voix, négligeaient la verdure,  
 Les ruisseaux détournés suspendaient leur murmure,  
 Et les monstres des bois oubliaient leurs fureurs.  
 Je les rappellerai ces concerts enchanteurs.

Mais quand viendra le jour où ma muse aguerrie  
 Osera te chercher sur les mers d'Illyrie !  
 Que ne puis-je affronter sur tes pas triomphans,  
 Et l'immense Timave et ses bords menaçans !  
 Laisse au moins publier que tes vers pleins de charmes  
 Doivent rendre Sophocle à Melpomène en larmes !  
 Ne crains plus notre hommage : à te plaire empressé ;  
 Pollion, je finis comme j'ai commencé.  
 Protège encor ces vers ; non, ce n'est point sans grâce  
 Qu'aux lauriers d'un vainqueur le lierre s'entrelace.

On remarquera aisément sans doute la fidèle élégance qui a présidé au choix de ces expressions. L'heureuse union du lierre et du laurier dont Virgile pare le front du consul lui a inspiré ces vers dont chaque mot fait une image.

..... *Accipe jussis,*  
*Carmina cepta tuis, at que hanc sine tempora circum,*  
*Inter vitricas hederam tibi serpere lauros.*

Et M. de Langeac a dit :

Protége encor ces vers ; non , ce n'est pas sans grâce  
Qu'aux lauriers du vainqueur le lierre s'entrelace.



Rien ne me serait plus facile que de multiplier les citations ; mais l'espace dont je puis disposer se refuse il faut savoir s'arrêter. Tout ce que je viens de mettre sous les yeux des lecteurs suffit pour donner une idée du mérite qui distingue le travail de M. de Langeac. On reconnaîtra les difficultés, que présentait une traduction des Bucoliques, toutes celles qu'il a surmontées, et le petit nombre qui restent pour attester à jamais que l'imitation la plus parfaite ne peut s'élever entièrement à la hauteur de l'original. Quiconque en imposerait la loi exigerait l'impossible. Il faudrait que l'harmonie des deux idiômes fut justement la même, et lorsqu'elle diffère autant que dans le latin et le français, lorsque le génie de ces langues, leurs ressources poétiques, les beautés relatives et de convention, présentent une dissemblance si marquée, il faut tenir compte au traducteur de tout ce qu'il a conservé intact à son auteur, et applaudir au goût qui a dirigé son choix dans les équivalens. Une traduction n'est pas un portrait, ainsi qu'on l'a dit quelquefois : cette comparaison, tirée de la peinture, manque de justesse. L'art, aidé de procédés mécaniques, peut jusqu'à un certain point tracer une copie exacte des objets matériels, rendre fidèlement leurs beautés ou leurs défauts. Cette représentation sera, à peu de chose près, la même pour tous les yeux. Dans une traduction, il ne s'agit ni de forme, ni de couleur, ni d'apparence palpable, mais d'une opération de l'esprit, dont différens individus sont quelquefois diversement frappés ; les points de similitude sont tout à fait intellectuels. On ne fera aucune différence entre deux copies du même tableau, si elles sont l'ouvrage de deux artistes également habiles ; tandis que deux traductions du même auteur peuvent réunir les suffrages, au même degré, sans renfermer un seul vers qui soit semblable. C'est donc au sens qu'il faut s'attacher, et non aux mots.

L

Quand la pensée s'y trouve, et qu'elle est exprimée dans un style naturel, harmonieux et correct, le traducteur a rempli sa mission. G. M.

---

VOYAGES D'ANTENOR EN GRÈCE ET EN ASIE, avec des notions sur l'Égypte; manuscrit grec trouvé à Heroulanum, traduit par M. DE LANTIER, ancien chevalier de Saint-Louis. — Douzième édition, revue et corrigée par l'auteur. — Cinq volumes in-18, avec cinq planches. — Prix, 6 fr., et 8 fr. franc de port. — Le même ouvrage, trois vol. in-8°, prix, 12 fr., et 16 fr. franc de port. — A Paris, chez *Arthur-Bertrand*, libraire, rue Hautefeuille, n° 23.

(SUITE ET FIN.)

Je continuerai de présenter, dans un tableau rapide, les principaux événemens des voyages ou plutôt de la vie d'Antenor : ceux qui ont lu autrefois cet intéressant ouvrage (et ils sont en grand nombre) aimeront à se le rappeler ; j'inspirerai sûrement à quelques autres le désir de le connaître, et ils m'en sauront gré.

Auprès d'Orope, Antenor rencontre Dioclès, sage vieillard, qui dans sa jeunesse avait fait partie du bataillon sacré composé de trois cents jeunes Thébains. Il apprit de lui comment Thèbes avait été délivrée de ses tyrans, et l'histoire d'Epaminondas. Malgré ses victoires, ce guerrier libérateur de sa patrie allait être condamné à mort, s'il n'avait prié ses compatriotes de mettre sur son tombeau : « Il a perdu la vie pour avoir sauvé la » république. Ce reproche fit rougir Thèbes de son » ingratitude, et bientôt le commandement lui fut » rendu. » Ce fut encore pour la gloire et le salut de sa patrie. Il marcha sur Mantinée. Epaminondas y développa tout son génie, et acheva d'écraser l'orgueil de la superbe Sparte.

Après l'avoir long-tems entretenu des malheurs de sa patrie, Dioclès ne put s'empêcher de faire part à Antenor de ses propres malheurs et de la perte cruelle

qu'il avait faite de la plus tendre des épouses. Il finit cependant son triste récit par des mots plus consolans. « Après avoir long-tems pleuré, peu à peu, lui dit-il, le calme est rentré dans mon ame, et je me suis félicité souvent d'avoir vaincu mon désespoir. La vie est un bien pour celui qui honore les dieux, dont l'ame honnête et sensible se nourrit de douces affections et de goûts simples. Je verse encore des larmes sur la cendre de ma chère Euphémie ; mais ces larmes sont douces ; elles soulagent et consolent mon cœur. Tous les jours, je viens ici m'entretenir avec son ombre. Je la vois, je l'entends ; elle m'entend aussi sans doute ; et souvent pour m'arracher auprès de cette urne, il a fallu m'envoyer mes enfans. Ainsi, jeune homme, apprenez par mon exemple à lutter contre l'adversité. Prévoyez-vous votre destinée ? Savez-vous si ce que vous appelez un malheur ne vous conduira pas à une félicité plus pure, plus durable ? Bien souvent un événement qui nous paraît heureux, dont nous avons vivement désiré le succès recèle dans son sein le germe de nos maux. Vous avez perdu une maîtresse, mais ce n'était pas votre femme ; elle n'est pas la mère de vos enfans. »

Lorsqu'après une nuit sombre et orageuse, le matelot troublé voit renaître avec le calme le premier rayon du jour, son ame se dilate, il respire et croit sortir du fond du tombeau. Ainsi, l'histoire intéressante de Dioclès, sa philosophie simple et naturelle, l'espérance qu'il fit luire aux yeux d'Antenor, relevèrent son courage abattu et lui apprirent à supporter l'adversité. Au milieu de ce calme qu'il n'avait pas goûté depuis long-tems, Antenor recut une lettre de Lasthénie, qui ne contribua pas peu à l'entretenir. « Mon ami, lui disait-elle, que la philosophie est une faible égide contre les peines du cœur ! Nous sommes forts dans la spéculation et faibles dans la pratique. Si le destin ne nous eût pas traversés, insensiblement votre imagination se serait refroidie, elle ne m'aurait plus paré de ses brillantes couleurs, et un jour je n'aurais plus été à vos yeux qu'une simple mortelle. »

Lasthénie conseillait encore à Antenor de voyager

pour s'instruire, et contre l'opinion de Solon, elle croyait que la jeunesse était l'âge le plus favorable aux voyages. Quittant à regret Dioclès et son aimable famille, Antenor commença ses voyages par la visite du temple de Delphes. A son arrivée à Thèbes, il vit Milon de Crotone porter sur ses épaules un taureau de quatre ans, et après avoir couru dans l'arène avec ce lourd fardeau, assommer le taureau d'un seul coup de poing. Milon ne s'en tint pas encore là, il mangea le taureau qu'il venait de tuer; et alors le peuple cria au prodige, et plaça le héros au-dessus d'Hercule. De Thèbes pour se rendre à Delphes, Antenor alla visiter l'Hélicon, et le temple des Muses, paré par sa simplicité. Il admira les bois et la solitude de ces lieux, et ressentit l'enthousiasme que causent les eaux de la fontaine de Bellérophon. Sur les bords du Permesse, il rencontra un jeune Béotien nommé Phanor, avec lequel il se lia d'amitié. Depuis leur rencontre, ils ne se quittèrent plus, et parcoururent ensemble la Grèce et l'Égypte. Le premier philosophe qu'ils visitèrent fut Xénophare, qui leur fit connaître la doctrine de Pythagore. Il est assez singulier de trouver dans les règles prescrites par ce philosophe, la défense de manger du poisson, parce que selon Pythagore nos premiers pères étaient également des poissons. On sait qu'on a de nos jours reproduit cette bizarre fiction, en l'enveloppant de tout le langage scientifique propre à lui ôter toute son extravagance.

Enfin, nos deux amis quittent la Grèce, voyent l'Égypte et toutes ses merveilles, et arrivent à Leucade, où Sapho venait s'immoler. Le jour où Sapho devait faire le saut du Promontoire la mer était couverte de bateaux rangés en demi-cercles, et qui ne laissaient entre eux que l'espace nécessaire pour recevoir cette infortunée. Huit excellens nageurs l'attendaient pour la retirer des flots. Le haut du rocher était chargé de spectateurs attirés par la célébrité de la victime. Après le terrible saut, Sapho ne vécut que quelques instans, et mourut en prononçant ces derniers mots: « Si par » hasard vous rencontrez Phaon, parlez-lui d'une infor- » tunée à qui pour prix de son amour il a donné la

» mort. » De Leucade nos deux amis se rendirent à Chalcis et puis à Amphylla , où ils connurent Lacyde , philosophe sceptique , et l'aimable poète Bion. Reçus par Bion avec cette délicatesse aimable et ces soins qui partent du cœur , ils ne purent quitter la retraite où ce poète vivait en paix au sein des muses, sans éprouver de vifs regrets. Adonné à la vie pastorale , Bion passait des jours heureux auprès de la belle Théophanie , trop pleine de charme pour le cœur sensible de Phanor. Du reste , en hôte généreux , Bion se vengea de la manière la plus aimable de l'indiscrétion de Phanor , et Théophanie se prêta volontiers à cette petite vengeance qu'elle avait en quelque sorte excitée.

Ceux qui aiment les tableaux gracieux des scènes champêtres , ne liront pas sans attendrissement cet épisode de Bion , peut-être le plus agréable de tous ceux de l'ouvrage , et l'histoire d'Anacréon d'Ibicus et d'Apolonides , que l'auteur met dans la bouche de ce même Bion , ont également une grâce toute particulière.

A leur départ de chez Bion , nos voyageurs se dirigèrent sur Delphes , et jaloux de consulter l'oracle , ils n'en obtinrent qu'une réponse mystérieuse , et dont le sens n'était pas facile à pénétrer (2). Avant Lacédémone , ils visitèrent Daulei et Corinthe , où ils eurent occasion de voir célébrer la fête de Diane. Arrivés à Sparte , ils furent étonnés de n'y trouver qu'un assemblage de maisons petites et basses. Ils admirèrent seulement le Portique des Perses , ainsi nommé parce qu'il a été bâti de leur dépouilles. Ce portique était orné d'une foule de statues qui représentaient les chefs des barbares , au milieu desquelles on distinguait les statues de Mandonius qui perdit la bataille de Marathon et de Platée , et d'Artemise , dont la valeur fut si utile à Xercès. Les jeux du Stade plurent beaucoup à nos voyageurs , qui ne pouvaient se lasser d'admirer la beauté des Lacédémoniennes , et sur-tout d'Aspasie. La chair de Sparte et le vol autorisé en tant qu'il est adroit , vinrent modérer ces douces impressions , et bientôt Phanor ne

---

(2) *Caliginosa nocte premit Deus.*

trouva plus rien d'agréable dans Lacédémone, si ce n'est le souvenir d'Aspasie, ou cette facilité avec laquelle un Spartiate peut disposer des biens qui ne lui appartiennent point.

Avant son départ de Sparte, Antenor reçut une lettre de Lasthénie qui lui apprit la mort d'Aristippe. Son médecin croyant qu'il était épouvanté de la mort, l'engageait à se calmer. Ce philosophe, toujours serein, lui répondit avec douceur : « Croyez-vous que je sois » effrayé de la mort parce que je sais apprécier la vie. » La vie n'est que le rêve d'une ombre, ainsi que le dit » Pindare. J'ignore ce que nous venons faire sur ce » globe ; mais pendant que Caron apprête la barque » pour me passer, je veux y sauter d'un pied léger, et » que la fin de mon voyage devienne le soir d'un beau » jour. »

Dans ce même billet, Lasthénie donnait à Antenor des détails sur l'Égypte, qu'elle avait entendu raconter à Eudoxe. Le même Eudoxe n'avait pas oublié non plus de faire part à Lasthénie de l'histoire du philosophe Nycias qui, astronome et savant, avait cependant cédé à l'ascendant de l'amour, et qui pour plaire à Deiphile avait subi toutes les épreuves des initiés aux mystères d'Isis.

De Sparte les deux amis gagnèrent Argos, où de nouveaux objets vinrent exciter leur curiosité. Ils mirent sur-tout un grand empressement à voir comment un stoïcien supportait la douleur, et au milieu de ses amis de goutte, ils entendirent Chrysippe s'écrier : « Oui, je suis heureux au milieu de mes souffrances. » Mais fatigué de tout cet orgueil déplacé, ils furent tous deux de l'avis de ce sophiste qui comparait les stoïciens à des enfans qui tâchent de sauter au-delà de leur ombre. D'Argos, nos voyageurs parcoururent successivement Scyros, Naxos, et enfin Ephèse, où le temple de Diane n'attira pas moins leur attention qu'Héraclie, nommé avec raison, *le philosophe ténébreux et pleureur*. A Milet, ils virent l'obscur et chétive maison de la célèbre Aspasie, et ils ne purent s'empêcher de s'étonner que dans cette humble retraite fut née celle qui devait

épouser Périclès , gouverner Athènes ; allumer des guerres dans la Grèce , instruire Socrate ; celle enfin dont la beauté , l'esprit , les talens , l'éloquence devaient porter la gloire de son nom jusqu'au fond de l'Asie. Ainsi la goutte d'eau cristallisée , devenue diamant , va briller sur le front des monarques et de la beauté ! Phanor , doué d'une imagination ardente , et trop susceptible de cette passion qui cause souvent bien des larmes , faillit à perdre la vie à Milet ; ce ne fut que par un hasard heureux qu'il put , avec Antenor , gagner Rhodes , où de nouveaux dangers l'attendaient encore. Enfin , par une suite de leur bonheur , les deux amis purent s'échapper , et la Palestine fut le pays où ils portèrent leurs pas. Successivement ils visitèrent toutes les villes de la Judée , et après avoir admiré le temple de Jérusalem , ils descendirent l'Euphrate jusqu'à Babylonne. Étonnés et éblouis par la beauté de cette ville la plus magnifique du monde , il ne purent la quitter sans l'avoir visité avec détails , et sans connaître les mœurs de ses habitans , presque tous enclins à l'oisiveté et aux plaisirs. Cependant lassé de ces plaisirs faciles , le sage Antenor quitta sans regrets la capitale des Persans. L'amour de la patrie le rappelait sans cesse vers la Grèce , et l'aimable Lathonie lui faisait regretter les bords fortunés de l'Attique. Passant à Hali carnasse pour se rendre en Grèce , nos voyageurs admirèrent le beau et magnifique mausolée qu'Artémise avait commencé pour éterniser sa douleur et la mémoire de son époux. Séduite par le charme de Paphos , les deux amis se livrèrent à la volupté dans cette île dangereuse ; mais enfin écoutant la voix de la sagesse , ils quittèrent Paphos et se rendirent à Sardes , capitale de la Lydie , célèbre par ses richesses , son luxe , et la mollesse de ses mœurs. Située de la manière la plus heureuse sur le penchant du mont Tmolus , Sardes voit tomber à ses pieds les eaux du Pactole qui roule des sables d'or ; mais ce qui charma le plus nos jeunes Grecs , fut la rencontre d'Aristide , de cet homme dont on a dit : *Il ne veut pas paraître homme de bien , mais il veut l'être.*

Phanor trouva même dans la fille d'Aristide une épouse digne de fixer l'inconstance de son cœur ; il sentit enfin que le vrai bonheur n'est jamais que dans le calme de la vertu. Cependant Aristide , connaissant sa légèreté , ne voulut lui donner son aimable Athénaïs qu'après une épreuve de six mois. Ainsi Phanor se vit obligé de se séparer de celle qu'il aimait et de tenter une épreuve dont peu d'amans du siècle sortiraient victorieux. Heureusement pour lui que le vrai amour avait ouvert son ame aux sentimens délicats , et que ni les femmes d'Athènes , ni celles de Thèbes ne firent plus battre ce cœur , auparavant si prompt à s'enflammer. Pour Antenor , il vit toujours Lasthénie avec les mêmes yeux ; mais elle , aussi sage que prudente , avait renoncé pour toujours à un sentiment qui ne sied qu'au bel âge. En vain Antenor employa tout le charme et toute l'éloquence que donne la plus noble des passions , elle sut résister à ce langage du cœur ; mais pour prolonger le bonheur de celui qu'elle avait aimé , elle l'unit à jamais à la jeune Téléssille , parée de toutes les grâces de la jeunesse et du charme de la vertu. Depuis leur union , nos deux amis coulèrent des jours fortunés , et goûtèrent enfin ce calme précieux que la conscience d'une belle ame peut seule donner. Au milieu de l'Attique ils connurent successivement les grands hommes qui ont illustré à jamais cette contrée ; Alcibiade , le cynique Cratès , et Timon le misanthrope furent surtout ceux qu'ils eurent le plus occasion de voir. Mais enfin le tems , que rien n'arrête et qui détruit tout , priva Antenor des plus tendres objets de ses affections. Successivement il vit périr et sa chère Lasthénie , et son épouse bien aimée , et enfin Phanor , son fidèle ami , le compagnon de ses voyages et de ses infortunes. Ainsi , comme Deucalion et Pyrrha , il se trouva , après tant d'années heureuses , isolé sur la terre et fatigué d'une longévité qui le faisait survivre à tout ce qui peut attacher à la vie. Au milieu de cette solitude profonde , il n'outragea point les dieux en accusant la destinée. Il sut en vrai sage , tout en déplorant son sort malheureux , le supporter sans murmure comme

sans faiblesse. Ainsi périt Antenor, dont la douce sensibilité a immortalisé le nom de Lasthénie : et quel amant ne voudrait, comme lui, perpétuer à jamais le souvenir de celle qui a donné tant de prix à son existence !

Mais vous, êtres sensibles, qui aimez à revenir sur les sentimens et les affections de cet âge heureux où tout s'embellit du doux prestige de l'amour, n'applaudirez-vous pas avec moi à celui qui a retiré des mains de l'oubli, le livre précieux où le jeune Antenor avait tracé les aventures d'une vie agitée ? En effet, les leçons de la sagesse n'ont-elles pas encore plus de force dans la bouche de celui que les plaisirs en ont long-tems écarté, et la vertu paraît-elle jamais plus aimable que lorsqu'on est revenu du charme trompeur des passions ? Oui, cher Antenor, tes leçons me semblent d'autant plus précieuses que tu nous les donnes avec cette simplicité qui plaît, et après avoir bu à longs traits dans la coupe du plaisir, et avoir senti que le bonheur ne peut être que dans la vertu.

M. S.

---

### L'ORPHELINE.

LA porte d'un hôtel vient de s'ouvrir ; une voiture élégante entre rapidement dans la cour ; s'arrête : une jeune femme, légère comme une nymphe dont elle a la taille et la figure, s'élançe hors du brillant équipage, monte les degrés du perron, traverse le vestibule, les salons, et se trouve enfin dans son boudoir. Là, donnant un libre cours à sa tristesse, elle se jette dans un fauteuil, la tête penchée, les yeux presque mouillés de larmes. Finctte, alarmée de voir sa maîtresse en cet état, se hâte de courir vers le cabinet de M. de Verneuil. Accourez, Monsieur, lui dit-elle, Madame est triste ; Madame en mourra. A ces mots, M. de Verneuil quittant avec peine son bureau, auquel une opération de finance semblait l'avoir attaché depuis le commencement du jour, s'avance lourdement vers le boudoir où se trouvait sa femme : eh bien ! qu'est-ce ? dit-il en entrant ; qu'avez-vous donc, Madame ? — Je suis désolée. — Faut-il payer vos dettes ?

— Si vous le voulez, j'y consens; quoique ce ne soit pas là ce qui m'inquiète. — Désirez-vous augmenter la richesse de votre écrin? — Il y a six mois que je le désire, et sans ma tristesse de ce moment, vous ne l'auriez jamais deviné; cependant, voyez qu'elle est ma franchise, je vous avouerai que ce n'est point cela qui m'occupe à cette heure. — Non, continue M. de Verneuil en fronçant un peu le sourcil, et qu'est-ce donc? que voulez-vous enfin? Parlez. — Je veux une orpheline. — Une orpheline? — Oui, Monsieur, une orpheline. Je sors de chez M<sup>me</sup> de Vilancy, que j'aime si tendrement; l'une de mes plus chères amies; je ne l'avais pas vue depuis mon retour de Barrèges, il y a bientôt un an; quelle a été ma surprise, de trouver chez elle une jeune fille, orpheline presque dès sa naissance, et qu'elle fait élever avec un soin extrême. Tous les secours de la plus brillante éducation lui sont prodigués; aussi n'est-il bruit dans Paris que de la noble bienfaisance de M<sup>me</sup> de Vilancy; croiriez-vous que pendant le cours de mes nombreuses visites cette bienfaisance a seule servi d'aliment à la conversation? J'y suis décidée, Monsieur, je veux à l'exemple de mon amie élever chez moi une orpheline. Mon intention n'est point de vous donner un ordre, mais il est certain que si vous rejetez ma prière, avant huit jours vous serez vêtif. — Madame, vous savez que vos désirs jusqu'à ce moment ont été satisfaits; je trouve toujours une jouissance dans un plaisir que je vous procure; dissipez donc votre inquiétude, je vous en prie; dès aujourd'hui je vais m'occuper du soin de vous trouver une jeune orpheline. — Ah! mon ami, vous êtes un homme charmant. Quel bonheur! je vais avoir une orpheline! bientôt, je l'espère, toutes nos jolies femmes de la Chaussée-d'Antin voudront en avoir une à leur tour, et lorsque la mode en sera généralement répandue, nous pourrions dire, M<sup>me</sup> de Vilancy et moi, que dans cette circonstance, comme dans mille autres, nous avons été les premières; mais, mon ami, saurez-vous bien choisir ce que je désire, et sur-tout promptement? — A l'instant même, Madame, comme le nombre des malheureux est plus grand encore que celui des bienfaiteurs, nous n'aurons que l'embarras du choix. — Je cherche..... — Quoi donc? — Si je ne connaissais pas quelqu'enfant..... Le jardinier de ma terre consentirait peut-être à me donner sa fille. — Mais attendez du moins qu'il soit mort, afin qu'elle se trouve orpheline. — Qu'importe; il me suffira qu'elle en porte le nom, personne ne

'saura si elle l'est en effet : la petite Thérèse est jolie ; à peine a-t-elle atteint sa douzième année ; c'est elle décidément que je veux prendre chez moi. — Puisque vous le voulez, Madame..... — Vous le voulez aussi, Monsieur, j'y compte.

Le lendemain, M<sup>me</sup> de Verneuil, devant l'heure ordinaire de son lever, monte dans sa chaise de poste : trois chevaux fougueux l'ont bientôt conduite à huit lieues de Paris ; elle descend, non dans son château, mais dans le modeste asyle qu'habite un jardinier père d'une nombreuse famille. A peine entrée, M<sup>me</sup> de Verneuil a déjà pris dans ses bras la petite Thérèse. Quelle fraîcheur, dit-elle, quel aimable sourire ! oh ! oui, Thérèse est bien plus jolie que l'orpheline de M<sup>me</sup> de Vilancy. Quel triomphe pour moi ! J'en suis certaine, cette chère amie en pleurera de dépit. Surpris de ce discours, auquel il ne comprenait rien, Pierre, le père de Thérèse, ouvrait ses gros yeux et tournait son chapeau dans ses mains. — Mon ami, continue M<sup>me</sup> de Verneuil, j'emène Thérèse avec moi. Votre famille est nombreuse ; je n'ai point d'enfans, il est juste que je vienne à votre secours. Si les richesses ne sont pas également réparties sur la terre, l'homme opulent doit se considérer comme un dépositaire dont les heureuses mains versent les bienfaits autour de lui. Votre petite Thérèse sera chez moi comme ma propre fille. Puisque le ciel a refusé un enfant à mes vœux, elle en prendra la place ; je me charge du soin de l'élever, de la doter et de lui donner ensuite un mari digne d'assurer son bonheur pour jamais. A ces mots, à cette idée de perdre sa fille, Pierre verse des larmes, c'était le premier mouvement de la nature : mais les essuyant bientôt, il s'efforce de sourire à M<sup>me</sup> de Verneuil, la remercie, et ce second mouvement, qui fut celui de l'orgueil, le décida : il embrasse Thérèse, la voit partir sans regrets, oubliant ainsi la peine qu'éprouve un père quand il se sépare de son enfant, tant il songeait à la joie qu'il ressentirait lorsqu'il irait voir Thérèse logée à l'hôtel de Verneuil.

Les vêtemens rustiques de Thérèse furent bientôt remplacés par la mousseline légère ; ses longs cheveux, qui tombaient négligemment sur ses épaules, relevés maintenant avec grâce, ont exercé tout l'art d'un habile coiffeur. D'abord timide, embarrassée, Thérèse n'osait ni marcher, ni s'asseoir ; mais bientôt elle s'accoutuma, non-seulement à de riches habits, mais à tous les agrémens que le luxe

traîne à sa suite. Le souvenir de son père et de ses sœurs avait quelque tems troublé son jeune cœur ; souvent , pendant les premiers jours , ses yeux versaient des larmes de regrets ; mais M<sup>me</sup> de Verneuil attentive , empressée d'éloigner de la jolie figure de son orpheline la trace la plus légère de la tristesse ou de l'ennui , savait , par un nouvel ajustement ou par un plaisir encore inconnu , chasser les sombres pensées et ramener la gaité ; ainsi par les jouissances trompeuses de l'orgueil ou de la mollesse , on se plaisait à étouffer le naturel le plus heureux , le cœur le plus sensible.

Ce passage de la grossièreté à la gentillesse , de la gaucherie à l'élégance des manières ; ce nouvel être enfin qui , dans Thérèse même venait de remplacer Thérèse , avait été pour M<sup>me</sup> de Verneuil une source de jouissances : elle était ivre de joie. C'est mon ouvrage , disait-elle , c'est moi qui ai su découvrir cette aimable fleur des champs , qui sans doute aurait péri inconnue , après avoir vécu ignorée. La société pourra-t-elle jamais se montrer assez reconnaissante pour celle qui l'a enrichie d'une jolie femme de plus ?

Il s'agissait maintenant de trouver un nom qui pût remplacer celui de Thérèse : c'était la seule chose qui rappelât encore la petite villageoise ; il était tems qu'elle fût tout à fait oubliée. Pendant huit grands jours , M<sup>me</sup> de Verneuil ne cessa d'y songer ; aussi chacun la trouvait pensive , changée à faire peur , triste sur-tout , ou plutôt ennuyée , car , assez communément , chez une jeune femme , on qualifie son ennui de tristesse , si ce n'est de mélancolie : telle était la vérité pour M<sup>me</sup> de Verneuil ; elle était prodigieusement ennuyée , soit que cet ennui fût venu d'avoir cherché parmi deux ou trois cents noms sans avoir pu en rencontrer un seul qui lui convînt , soit qu'ayant feuilleté plusieurs romans pour connaître le nom des aimables héroïnes , elle n'eût pu s'empêcher de ressentir l'effet que la lecture entière de l'ouvrage aurait dû produire. Cependant , lasse de réfléchir ou de chercher , M<sup>me</sup> de Verneuil s'est enfin décidée. Thérèse s'appellera dorénavant Cécilia ; c'en est fait , grâce à ce nom de Cécilia , Thérèse est tout à fait Mademoiselle ; il est vrai que déjà depuis long-tems son ton , ses manières , ses petits maux de tête , ses longs bâillemens auraient pu faire croire que le nom de Thérèse n'avait jamais été le sien , et que ne connaissant de la campagne que le jardin des Tuileries ,

elle avait toujours vécu sous les lambris dorés de nos riches salons.

Aux spectacles, dans les cercles les plus brillans, aux bals, aux promenades du matin, aux promenades du soir, chez elle comme ailleurs, M<sup>me</sup> de Verneuil ne se montrait jamais sans être accompagnée de la soi-disante orpheline. La troupe empressée des flatteurs et des parasites, je ne sais pourquoi j'en fais deux classes; cette foule empressée, dis-je, versait à pleines mains la louange sur Cécilia: au moins, par ce moyen, M<sup>me</sup> de Verneuil pouvait s'enivrer d'encens sans être obligée de baisser les yeux ou de remercier modestement, ce qui embarrasse quelquefois; enfin, pour les éloges, elle s'était tellement identifiée avec Cécilia que lorsque l'on disait à la petite orpheline, vous êtes jolie, M<sup>me</sup> de Verneuil croyait que c'était à elle que s'adressaient ces mots si doux; elle en éprouvait le même plaisir.

Les jours s'écoulaient rapidement quand on vit à Paris et que l'on se lève à deux heures après midi; les jours amènent les mois, les mois les années; aussi Cécilia vient-elle de voir la saison se renouveler pour la quizième fois. Au village elle serait encore petite fille, à Paris elle est grande demoiselle; qui pourrait en douter? Voyez-la, au milieu de ce cercle qui l'entoure; écoutez-la répondre à cette foule de jeunes étourdis empressés à lui rendre hommage, approuvant tout ce qu'elle dit, applaudissant à tout ce qu'elle va dire; et de quoi donc parle-t-elle? Est-ce de ses dentelles ou bien de ses bonnets? Fi donc! vieille méthode, langage antique et suranné; quelle horreur! Introduire le soir dans un salon, les discours du matin quand on sort de son lit! Non; Cécilia juge la tragédie nouvelle qu'on a joué la veille: pitoyable, s'écrie-t-elle; c'est ainsi que d'un seul mot, et sans entrer dans aucun détail, ce qui peut-être lui serait difficile, elle détruit, elle anéantit, autour d'elle du moins, l'ouvrage qui a coûté peut-être à son auteur trois ans d'un travail assidu. Entendez-vous les *bravos* retentir de toutes parts? Que dit Floricourt? *Parole d'honneur, vrai, il est impossible d'avoir plus d'esprit, un jugement plus sûr que Mademoiselle.* — Admirable, Messieurs! allons, courage, poursuivez, persuadez-la, et dorénavant, grâce à vous, elle jugera toujours aussi bien. La voyez-vous maintenant sourire à ce vieillard vêtu d'un costume qui atteste un nom célèbre dans les lettres ou dans les sciences? Elle se penche

vers lui, elle lui demande sa voix pour Damis, jeune poète qui, connu chez M<sup>me</sup> de Verneuil par ses vers et ses charades en action, se croit digne d'entrer et de prendre place parmi les quarante. Est-on enfant alors que l'on juge une tragédie, et que l'on donne des places à l'Institut? Lecteur, c'est moi qui le demande.

Cécilia recevait souvent la visite de son père; auprès de lui, Cécilia n'écoutant que son cœur, était encore la bonne petite fille d'un jardinier. Quand le naturel est bon, il se retrouve toujours; on peut le gâter, mais non pas le chasser. Pierre, malgré les caresses de sa fille, osait à peine s'approcher d'elle; il craignait que de grosses mains ne dérangeassent l'élégance des vêtements de Mademoiselle, car c'est ainsi qu'illa nommait. Le chapeau bas, le discours embarrassé, son ton, son geste, tout était respectueux. Le luxe avait élevé une barrière entre le père et l'enfant: Cécilia cherchait à la franchir, Pierre s'y opposait, et ne s'en doutait pas.

La maison de M<sup>me</sup> de Verneuil était le rendez-vous de tout ce que Paris offre d'hommes célèbres; par cela seul, tous ceux qui cherchent à le devenir, s'empressaient de trouver les moyens d'y être admis, et lorsqu'ils avaient obtenu cet honneur, ils s'y montraient les plus assidus. Un jeune peintre encore sans réputation, mais non pas sans talent, Saint-Félix, ne manquait jamais de paraître aux soirées de M<sup>me</sup> de Verneuil. Timide, réservé, comme tous ceux à qui personne ne fait attention, Saint-Félix était à peine connu de la maîtresse de la maison, qui le croyait une connaissance de son mari, tandis que le mari de son côté voyait en lui une connaissance de sa femme. La seule Cécilia avait su distinguer le jeune Saint-Félix, dont la figure annonçait de l'esprit, et dont les manières aimables, quoiqu'un peu gauches encore, décelaient l'homme que l'éducation a élevé au-dessus de sa naissance et de sa fortune. Saint-Félix avait été sensible à l'intérêt que Cécilia lui témoignait; la reconnaissance avait pénétré son cœur, et le cœur une fois touché ne s'arrête pas toujours à la reconnaissance. Cécilia, malgré quelques ridicules qui tenaient aux vices de son éducation, possédait assez de charmes, assez d'esprit pour séduire un jeune homme, et sur-tout un artiste, dont l'imagination vive, ardente, s'enflamme avec facilité. Saint-Félix, d'abord timide, devint bientôt plus hardi; si sa bouche n'osa tout dire, ses yeux ne se refusèrent pas à servir d'interprète à un cœur vive-

ment épris. Cécilia entendit ce langage, et sans avoir eu l'intention d'y répondre, elle s'aperçut cependant que Saint-Félix était moins timide et paraissait heureux.

Lorsque l'expérience ne nous a point encore fait connaître les hommes, on croit possible tout ce qui est naturel. Amant de Cécilia, le jeune Saint-Félix désira devenir son époux. Plein de confiance dans son amour, il se présente un jour chez M. de Verneuil, lui découvre tout ce qui se passe dans son âme, et quel est l'espoir dont il ose se flatter. M. de Verneuil répond au jeune homme par un sourire qu'il accompagne d'une question, toujours la première quand il s'agit d'un mariage. Avez-vous de la fortune, Monsieur? — Je suis jeune, et j'ai les moyens d'en acquérir une. — Je vous demande une certitude et non pas une espérance. — Je suis peintre, Monsieur, et mon talent..... — N'est point encore connu; vous vous trouvez dans cet état d'incertitude sur l'avenir où votre père vous a placé en vous donnant une profession qui rend heureux si l'on réussit, mais bien malheureux sans doute si la nature a refusé ce que le travail ne saurait jamais donner, le génie, en un mot, feu sacré qui seul crée les artistes. Je ne prétends point faire ici la censure de la conduite de M. votre père : s'il a confié votre existence entière à la foi du hasard, j'aime à croire que ce hasard ne le trahira point; l'éducation chez vous, je me plais à le penser, aura développé le germe des talents. Sans doute un jour votre nom sera célèbre dans les fastes de la peinture; mais avant que ce moment heureux soit arrivé, il vous faudra braver peut-être la misère et le besoin; seul vous en aurez le courage, marié ce courage vous abandonnera. Devenu responsable du bonheur de votre épouse, vous souffrirez pour elle, et le cœur lorsqu'il souffre finit par devenir insensible aux jouissances de l'amour. Cécilia est bonne, douce, elle ne se plaindra pas; mais sa réserve, son silence même, sera plus pénible pour vous que les reproches qu'elle pourrait vous faire. Pardonnez ma franchise, mais je la dois à votre inexpérience. Vous le savez, Cécilia n'a point de fortune; accoutumée chez moi à jouir de tous les biens que procure l'opulence, il faut qu'elle les retrouve chez son époux. Malheur à elle si le mariage la fait sortir de la classe où son éducation l'a placée, et où la fortune seule peut la soutenir. Ses talents, sa beauté, les charmes d'un esprit cultivé lui donnent le droit et l'assurance de rencontrer un homme qui en lui offrant ses richesses, se plaise à réparer

l'injustice du sort qui priva des honneurs de la naissance et des avantages de la fortune un être si digne de l'une et de l'autre. Tel a été mon but en prodiguant à Cécilia tous les dons d'une brillante éducation, et je suis persuadé, Monsieur, que vous ne voudrez pas me priver du fruit de mes soins, de ma vigilance et de mon amitié pour elle.

Saint-Félix ne put s'empêcher de sentir toute la justesse du discours de M. de Verneuil, et quoique son cœur en fût douloureusement frappé il promit de renoncer à toutes ses prétentions à la main de Cécilia; il promit plus encore, il assura qu'il parviendrait à triompher d'un amour qui ne pourrait que faire son malheur et troubler le repos de Cécilia, si jamais elle le partageait. Saint-Félix s'éloigna, et sut être fidèle à sa parole; tant la raison, l'honneur, la délicatesse peuvent avoir de force sur nos passions; elles ne nous subjuguent que lorsque nous leur cédonsvolontairement; il est plus facile et moins pénible de nous y livrer que de les combattre. Si l'homme avait le courage de souffrir, il apprendrait bientôt que l'honneur de la victoire, quelqu'effort qu'elle puisse coûter, est bien plus doux encore que la honte de la défaite, malgré les faux plaisirs qu'elle traîne un instant à sa suite.

Cécilia parut étonnée de ne plus voir Saint-Félix; cette disparition soudaine jeta le trouble dans son cœur, mais M. de Verneuil qui s'en aperçut, et qui s'y attendait, eut soin de peindre Saint-Félix comme un homme léger; inconstant dans ses goûts, capricieux dans ses sentimens; pour achever de le perdre dans l'esprit de Cécilia, il parla d'une aventure galante dont il rendit Saint-Félix le héros; c'est ainsi que l'amour qui commençait à naître dans le cœur de Cécilia fut d'abord remplacé par le dépit, auquel l'oubli vint bientôt succéder à son tour.

M<sup>me</sup> de Verneuil n'ignorait pas le véritable motif de l'absence de Saint-Félix; elle avait été instruite par son mari de tout ce qui s'était passé. Quoi! s'était-elle écriée, ce petit peintre sans réputation et sans fortune, a osé prétendre à la main de Cécilia! Et que voulait-il en faire? Une bonne femme de ménage sans doute, occupée tout le jour à manier l'aiguille et la navette, et le soir bâillant auprès de son feu. Quel outrage! elle, ma Cécilia, qui, par son éducation et le charme de sa figure, doit briller parmi nos femmes à la mode, elle que déjà l'on cite comme la danseuse la plus étonnante de Paris, aller s'exposer à sevelir dans l'atelier d'un peintre! Je suis outrée! Et de

quoi s'est-il avisé également de s'adresser à vous ? Ignore-t-il que c'est moi qui dois choisir un époux à Cécilia, et ce choix, je l'ai déjà fait. — Vraiment, Madame ? ah, vous me faites le plus vif plaisir ; devenus responsables aux yeux de la société, du bonheur, de l'existence même de cette jeune fille, nous devons songer à nous acquitter d'une dette aussi sacrée. — Il faut que l'époux de Cécilia puisse lui donner un nom, un rang dans le monde ; plus heureuse que moi, il faut qu'elle soit ennoblie ! J'ai jeté les yeux sur le président Dervilley ; maintenant, c'est à vous, Monsieur, à négocier cette affaire. — Mais, Madame, croyez-vous..... — Allez-vous vous opposer à mes desirs ? Obéissez, Monsieur, je vous indique le bien que vous pouvez faire ; différer d'un moment, c'est se rendre coupable.

( La suite au numéro prochain. )

## VARIÉTÉS.

SPECTACLES. — *Théâtre Français.* — *Rhadamiste ; Nanine.*

L'aveuglement de l'envie et de la haine peut seul expliquer les motifs du rang assigné à Crébillon entre nos poètes tragiques par quelques-uns de ses contemporains : en élevant cet auteur fort au-dessus de son mérite, ils ne voulaient que rabaisser Voltaire. *Rhadamiste* est le meilleur de ses ouvrages ; c'est le seul qui paraisse devoir rester au théâtre, où *Electre et Atrée*, malgré quelques belles scènes, ne peuvent se maintenir. C'est bien à tort qu'on a accusé Laharpe d'injustice envers Crébillon ; il cite avec une extrême complaisance toutes les beautés de *Rhadamiste*, les exagère même quelquefois, et en fait plusieurs défauts. Sans reproduire le propos de Boileau si souvent cité, et les critiques bien fondées auxquelles l'exposition et le premier acte entier ont donné lieu, y a-t-il rien de plus romanesque et de plus incroyable que les aventures de Zénobie ? Comment expliquer la résurrection miraculeuse de cette princesse, qui après avoir été poignardée et noyée par son cruel époux, mène une vie errante pendant dix années sous un nom supposé, et parvient, sous le travestissement d'une esclave, à se faire aimer, non-seulement du prince Arsame, mais encore de l'orgueilleux roi d'Ibérie, qui veut l'épouser sans connaître sa naissance ? Le rôle d'Arsame est rempli de cette fade

M

galanterie, autrefois si commune sur notre scène, et qu'on en a bannie avec raison; c'est-là qu'on trouve ces vers :

Qu'il m'enlève à son gré l'une et l'autre Arménie;  
 Mais qu'il laisse à mes vœux la charmante Ismènie.  
*Je faisais mon bonheur de plaire à ses beaux yeux,  
 Et d'est l'unique bien que je demandé aux dieux.*

Laharpe cherche à justifier Crébillon du silence gardé par Arsame au cinquième acte sur le nom de Rhadamiste, silence sans lequel le dénouement ne pouvait avoir lieu; mais il n'a point observé que ce dénouement, ainsi que la pièce en général, produit peu d'effet à la représentation, parce qu'on ne s'intéresse ni à Pharasmane, ni à Rhadamiste, et que l'attendrissement subit du féroce roi d'Thérie, tout-à-fait invraisemblable, dément son caractère. Comment supposer qu'un pareil personnage, qui a constamment tout sacrifié à son ambition, et auquel les sentimens de la nature ont toujours été étrangers, puisse en écouter la voix dans le moment même où le titre d'ambassadeur romain et l'enlèvement de Zénobie doivent lui rendre odieux ce fils qu'il a voulu faire périr lorsqu'il était bien moins coupable envers lui? Rien sans doute de plus tragique que la situation d'un père qui poignarde son fils sans le connaître. Mais pour que cette situation produise de l'effet, il faut que la victime soit intéressante et chère au meurtrier; il faut que le désespoir de celui-ci égale son crime.

Ajoutons à tous les défauts que j'ai observés, le style pénible et incorrect de l'auteur, et qu'on juge s'il a pu justement disputer à Voltaire la palme tragique: sans parler des chefs-d'œuvre reconnus de ce grand homme, *Oreste* et *Rome sauvée*, qui paraissent rarement au théâtre, seront toujours mis par les vrais connaisseurs au-dessus de *Rhadamiste*. Cette tragédie renferme sans doute de grandes beautés; la peinture des remords du héros de la pièce au deuxième acte, sa scène avec Pharasmane, celle du troisième avec Arsame, celle du quatrième, où Zénobie se justifie avec tant de noblesse, et la reconnaissance, méritent tous les éloges qu'on leur a donnés; mais de belles scènes ne suffisent pas pour placer une tragédie au rang des chefs-d'œuvre, lorsque de nombreux et graves défauts s'y joignent; et s'il m'est permis d'énoncer ici mon opinion particulière, il me semble que les beautés admirables, dont la plupart des pièces de M. Ducis sont remplies, méritent à leur auteur une place au-dessus de Crébillon. Cette opi-

nion n'a pas encore été énoncée publiquement : on rend rarement justice à ses contemporains ; mais bien des littérateurs la partagent , et je crois qu'elle sera celle de la postérité.

Talma a bien joué la dernière scène et celle de la reconnaissance ; il a été froid et monotone dans les autres parties. Saint-Prix s'est livré au cinquième acte à des éclats et à des cris déplacés ; son jeu y a été faux et forcé. M<sup>lle</sup> Duchesnois et Damas , chargés des deux rôles les moins saillans , y ont produit tout l'effet qu'on pouvait en attendre ; mais au total la représentation de cette tragédie a été froide , et les applaudissemens très-rares. Les comédiens font baisser la toile à la mort de Rhadamiste , et ils ont tort : la dernière tirade de Pharasmane , par laquelle les spectateurs sont instruits du sort de tous les personnages , est nécessaire à l'achèvement de l'action.

Le dialogue de *Nanine* manque quelquefois de vérité ; c'est le plus grand défaut de cette pièce d'ailleurs très-intéressante et remplie de détails agréables ; de toutes les comédies de Voltaire , c'est sans contredit la meilleure. Il y a trop de sentences ; les deux dernières pages de la première scène ne sont qu'une dissertation philosophique sur les préjugés , fort peu convenable au théâtre. C'est dans cette même scène que se trouvent ces vers :

Je vous l'ai dit , l'amour a deux carquois :  
L'un est rempli de ces traits tout de flamme ,  
Dont la douceur porte la paix dans l'ame ,  
Qui rend plus purs nos goûts , nos sentimens ,  
Nos soins plus vifs , nos plaisirs plus touchans :  
L'autre n'est plein que de flèches cruelles ,  
Qui répandant les soupçons , les querelles ,  
Rebûtent l'ame , y portent la tiédeur ,  
Font succéder les dégoûts à l'aideur.

S'exprime-t-on ainsi dans la conversation ? N'est-ce pas évidemment ici le poète qui parle ? On a aussi reproché à l'auteur l'équivoque de la lettre , moyen aussi employé dans *Zaire* et dans *Tancrede*. Les personnages de la marquise , de Blaise et de la baronne , sont naturels et bien tracés , il y a dans ce dernier quelques traits trop durs , qu'on supprime ou qu'on adoucit au théâtre. Celui de *Nanine* excite le plus vif intérêt ; c'est un modèle de grâces et de délicatesse. Il a été très-bien rendu par M<sup>lle</sup> Valnais , qui y a montré beaucoup de sensibilité et de décence. Les

sentimens qu'elle éprouve en apprenant de son maître et de son bienfaiteur l'intention où il est de l'épouser, ont été exprimés avec la plus grande vérité. Damas a très-bien joué le comte d'Olban, et a corrigé, autant qu'il était possible, par un débit intéressant, le défaut qu'on peut particulièrement reprocher à ce rôle, la profusion des sentences. L'extérieur et la voix de M<sup>lle</sup> Mézeray conviennent très-bien au personnage dont elle est chargée; Devigny et M<sup>me</sup> Thénard ont satisfait les spectateurs. Saint-Phal a donné au rôle de Philippe Hombert l'expression touchante et patriarcale qu'il demande. En général, l'ensemble de cet ouvrage a été très-bon, et il a dédommagé le public de l'ennui que lui avait causé la tragédie. Les comédiens changent avec raison ce vers ridicule, qui a été si souvent cité :

Non, il n'est rien que Ninine n'honore.

Comment l'oreille de Voltaire, si éminemment sensible à l'harmonie poétique, a-t-elle pu laisser subsister une aussi étrange cacophonie, et comment aucun de ses amis ne la lui a-t-il fait apercevoir ?

*Le Mariage de Figaro.* — Assez d'autres ont relevé les défauts de cette pièce; La Harpe, particulièrement, l'a critiquée avec une sévérité qui va jusqu'à l'injustice, et il glisse fort légèrement sur son mérite. On sait que la partie de son Cours de littérature qui traite de la comédie est extrêmement faible. Il met le *Mariage fait et rompu* de Dufresny, qui a entièrement disparu de la scène, fort au-dessus du *Barbier de Séville*, que tout amateur de spectacles sait par cœur. L'intrigue savante et pleine d'art du *Mariage de Figaro*, les situations plaisantes et théâtrales dont il abonde, les rôles charmans de Suzane et de Chérubin, celui de Bridoison, si naturel et si comique, le dialogue pétillant d'esprit et de gaieté, qui renferme souvent un très-grand sens, méritaient assurément une mention plus honorable. D'autres pièces, par le prestige des acteurs, ont eu, dans leur nouveauté, un succès extravagant, qu'on a eu ensuite peine à concevoir; mais le succès de celle-ci s'est constamment soutenu, et on la voit toujours avec le même plaisir, quoique les allusions satiriques, auxquelles on attribuait d'abord sa vogue extraordinaire, n'aient plus de sel actuellement et qu'on en ait supprimé une grande partie. De tous les ouvrages dramatiques de Beaumarchais, le *Mariage de Figaro* est celui qui annonce le plus de ressources dans l'esprit : quelle verve comique et quelle fé-

condité d'imagination n'étaient pas nécessaires pour amuser le public pendant un spectacle qui dure trois heures et demie ! Son plus grand défaut, à mon avis, est celui du grand monologue, qui véritablement est absurde et contraire à toutes les convenances dramatiques ; on en supprime les deux tiers, et peut-être devrait-on l'abrégé encore.

La pièce est représentée avec beaucoup d'ensemble ; il n'en est aucune du Théâtre Français qui divertisse davantage les spectateurs. M<sup>lle</sup> Leverd joue Suzanne avec vivacité et gaîté ; c'est le caractère du personnage. Cette actrice et M<sup>lle</sup> Mars, heureusement pour le public, paraissent avoir entièrement oublié leurs anciennes querelles ; elles s'entendent très-bien pour les rôles, et l'on ne saurait s'apercevoir laquelle est *le chef d'emploi*. Baptiste cadet a un masque excellent dans Bridoison ; il y est très-plaisant. M<sup>lle</sup> Volnais rend avec beaucoup d'intelligence le personnage de la comtesse ; Damas mérite le même éloge ; mais dans quelques endroits il passe les bornes qui distinguent la comédie de la tragédie, et on pourrait lui appliquer avec raison ce que dit Valsain à Dormilli dans les *Fausse Infidélités* :

..... Trop de feu,  
Trop de feu, chevalier ; modérez-vous un peu.

Le vaudeville de la fin fournit matière à deux observations. L'air en est agréable et gracieux, comme la plupart de ceux qu'a composé Beaumarchais ; il demande à être chanté simplement, et les ornemens à la modé le défigurent. M<sup>lle</sup> Leverd et M<sup>lle</sup> Demerson, malgré les applaudissemens, qu'elles doivent au mauvais goût du public, auraient mieux fait de s'en abstenir. Par une singularité qui n'a pas été je crois expliquée, les bégues n'hésitent point en chantant ; cependant Baptiste cadet, dans son couplet, redouble son bégayement pour faire rire le parterre : c'est un contre-sens :

*Théâtre Feydeau.* — Deuxième représentation de *Raoul Barbe-Bleue* ; l'*Homme sans façon*. — Il y avait encore moins de monde à cette seconde représentation qu'à la première, ce qu'il faut attribuer principalement à la rigueur de la saison. La belle composition de Grétry était beaucoup mieux accompagnée, non qu'*Aline*, qui renferme des morceaux de musiques très-agréables, soit inférieure à l'*Homme sans façon*, qui, sous le rapport musical, est une des productions les plus faibles et les plus insignifiantes du

théâtre Feydeau ; mais M<sup>me</sup> Duret chante dans ce dernier opéra, et l'on ne va au spectacle que pour les acteurs. Elleviou était charmant dans le principal rôle, et si Paul ne l'égalé pas, au moins il joue d'une manière très-satisfaisante. Ce personnage de Valincour est comique, et il a soutenu l'ouvrage dans sa nouveauté. Il faut cependant excepter de cet éloge l'exécution de l'ordre qu'il a donné de faire abattre un pan de mur pour la fête qu'il a préparée à ses hôtes. Cette exécution n'a pu avoir lieu sans le consentement du propriétaire, et quoique les *faiseurs d'opéras comiques* (comme dit Figaro) n'y regardent pas de si près, encore faut-il qu'on ne présente pas sur la scène des choses absolument incroyables et presque impossibles.

*Théâtre de l'Impératrice.* — Première représentation de *I Misteri Eleusini* (*les Mystères d'Eleusis*), opéra seria en deux actes, musique de Mayer.

La représentation de cet ouvrage, jusqu'alors inconnu à Paris n'avait pas attiré l'affluence. Depuis la mort de M<sup>me</sup> Barilli et la retraite de M<sup>me</sup> Festa, l'opéra italien est très-peu suivi ; le *seria* ne plaît pas généralement, et le *buffa*, par la perte des deux cantatrices dont je viens de parler, est privé des principales colonnes qui le soutenaient. L'ouverture des *Mystères d'Eleusis* présente dans l'allegro le même confresens que celle des *Horaces* ; le chant en est agréable ; mais la couleur n'en est point tragique. Le duo du premier acte a été vivement et justement applaudi, ainsi que le chœur final, morceau d'un très-bel effet. Le monologue d'Antinous au deuxième, et le chœur qui le suit, dans lequel ce prince apprend qu'Adraste est son fils, ne sont pas inférieurs ; mais au total, cette composition ne peut se placer sur la même ligne que les *Horaces*. Crivelli y a déployé tout le charme de sa belle voix, mais il a été faiblement secondé. La santé de M<sup>me</sup> Dalmani ne paraît pas encore bien rétablie, et ses moyens s'en ressentent.

Les décorations de cet opéra nouveau sont variées et d'un bel effet.

MARTINE.

INSTITUT IMPÉRIAL. — La classe des sciences physiques et mathématiques de l'Institut Impérial de France a tenu une séance publique le lundi 3 janvier 1814, présidée par M. le chevalier Hallé.

Voici l'ordre des lectures : 1. Annonce d'un sujet de prix proposé au concours pour l'année 1815. Jugement des

mémoires envoyés aux deux concours pour l'année 1814. Proclamation de prix. 2. Discours sur l'esprit d'invention et de recherche dans les sciences, par M. Biot. 3. Notice sur la vie et les ouvrages de M. Malus, major du génie, directeur des études de l'école polytechnique, et de M. le sénateur comte Lagrange, par M. le chevalier Delambre, secrétaire perpétuel. 4. Mémoire sur la manière dont les arbres se dépouillent de leurs feuilles, par M. Palisot de Beauvoir. 5. Notice sur la vie et les ouvrages de M. de Saussure, par M. le chevalier Cuvier, secrétaire perpétuel.

La classe avait, pour la seconde fois, proposé pour le sujet du prix extraordinaire de mathématiques, *la Théorie des oscillations des lames élastiques*, qu'elle devait décerner dans cette séance. Elle a reçu deux pièces. L'auteur de celle qui est inscrite sous le n° 2, n'est nullement entré dans les intentions que la classe avait manifestées dans son programme. La classe a pensé que la pièce n° 1 méritait une mention honorable. La classe propose de nouveau la même question, dans les mêmes termes et aux mêmes conditions. Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 3000 francs; il sera décerné dans la séance publique du premier lundi de janvier 1816. Les ouvrages ne seront reçus que jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 1815 : ce terme est de rigueur.

La classe avait proposé pour le sujet du prix de mathématiques qu'elle devait décerner dans cette séance, la question suivante :

« Déterminer par le calcul, et confirmer par l'expérience, » la manière dont l'électricité se distribue à la surface des » corps électriques, et considérés soit isolément, soit en » présence les uns des autres, par exemple, à la surface » de deux sphères électrisées, et en présence l'une de » l'autre. Pour simplifier le problème, la classe ne demande » que l'examen des cas où l'électricité répandue sur chaque » surface reste toujours de la même nature. » Aucune des pièces envoyées au concours n'ayant été jugée digne du prix, la question est retirée.

La classe n'a eu connaissance d'aucun ouvrage publié pendant cette année, qui ait paru mériter le prix du galvanisme, fondé par S. M. l'Empereur et Roi.

La médaille fondée par M. Lalande, « pour l'observation la plus intéressante, ou le mémoire le plus utile à » l'astronomie, qui aura paru dans l'année », a été décernée à M. Daussy le fils, à titre d'encouragement et à l'occasion d'un grand travail sur les perturbations et les éléments elliptiques de la planète Vesta. Ce jeune astronome

est d'ailleurs avantageusement connu par les élémens qu'il a donnés des orbites de plusieurs comètes.

La classe des sciences propose, pour le sujet du prix de mathématiques qu'elle décernera dans la séance publique du mois de janvier 1816, la question suivante: « La théorie » de la propagation des ondes, à la surface d'un fluide » pesant, d'une profondeur indéfinie. » Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 3000 fr. Le terme du concours est fixé au 1<sup>er</sup> octobre 1815.

La première classe de l'Institut vient de perdre successivement deux de ses membres les plus distingués : M. Parmentier, auteur de différens ouvrages d'économie rurale et domestique ; M. Bossut, à qui l'on doit des élémens de mathématiques souvent réimprimés, et une histoire de cette science en deux volumes in-8°.

Il ne reste point assez d'espace dans ce N<sup>o</sup>, pour que nous puissions insérer aujourd'hui notre *revue des journaux*. Mais son auteur nous prie de donner du moins place à la lettre suivante, qui lui a été adressée par un des rédacteurs les plus distingués du *Journal de l'Empire*.

« Je vous remercie, Monsieur, des éloges que vous voulez bien donner à mon article sur le *Voltaireana* de M. Cousin d'Avalon, éloges qui me paraissent fort supérieurs au mérite de cet article ; mais ils vous servent, pour ainsi dire, de transition à un injuste reproche que vous m'adressez. Vous prétendez, en effet, Monsieur, que M. T. a vengé notre *Le Brun* de la critique souvent injuste que j'ai faite des œuvres de ce grand poète. Je n'ai jamais écrit, ni dans le *Journal de l'Empire*, ni dans aucun autre journal, sur les œuvres de M. Le Brun ; j'en ai souvent dit mon opinion de vive voix, et elle est en tout conforme à celle que M. T. a exprimée récemment. J'ai eu à ce sujet plusieurs discussions avec l'auteur des articles trop sévères, à mon avis, mais au reste excellens, que vous m'attribuez. Quoique je sois très-lié avec lui, et nullement avec M. T., je ne lui dissimulai point, le jour même où l'article de celui-ci a paru, que j'en adoptais les principes, les raisonnemens et le fond.

« Je suis souvent harcelé, Monsieur, dans le *Journal des Arts*, et peut-être dans d'autres journaux encore, jamais je ne répons, jamais je ne fais de réclamations ; mais j'ai cru devoir en user différemment envers un critique poli qui écrit dans un journal estimable. »

Agrérez, je vous prie, l'assurance de ma considération la plus distinguée, \*\*\* (1).

(1) M. \*\*\* signe A dans le *Journal de l'Empire*. — Nous supprimons sa signature ; parce que nous ne savons pas si en écrivant cette lettre, il avait l'intention de faire connaître son nom à d'autres qu'à notre collaborateur.



## POLITIQUE.

Le *Moniteur* du 20 contient deux notes dont le rapprochement heureux permet de croire que tout espoir de voir le vœu le plus cher de l'Empereur s'accomplir, c'est-à-dire, de voir bientôt conclure une paix durable et solide, n'est pas anéanti.

La première, datée de Londres le 11 janvier, et extraite du *Courier*, est ainsi conçue : « lord Castelreagh et son épouse ont débarqué à la Haie le jeudi 5.

» Samedi 8, sa seigneurie s'est mise en route pour le quartier-général des puissances alliées. »

L'autre note, sous l'article Paris, porte :

« M. le duc de Vicence, ministre des relations extérieures et plénipotentiaire de S. M. au congrès, s'est rendu à Châtillon-sur-Seine, où il a dû recevoir le 19 ses passeports pour aller au quartier-général des puissances alliées, qui était à Bâle le 14. »

Cette nouvelle a été accueillie à Paris, et elle le sera dans tous les départemens avec un seul et même sentiment. Elle redoublerait s'il était possible la confiance qu'inspirent les dispositions à-la-fois militaires et pacifiques de l'Empereur. A sa voix, et au premier signal de l'agression ennemie (ordonnée dans le moment même que des bases de paix étaient proposées par les alliés, et consenties sans restriction par l'Empereur), la France entière court aux armes, elle se hérise de fer. Ses phalanges marchent, et les citoyens se serrent autour d'elles où entrent dans leurs rangs. Les points de rassemblement indiqués reçoivent ces courageux défenseurs : déjà de petits engagements préludent à des événemens dont nous attendons avec sécurité l'issue de cette grande lutte, et cependant l'Empereur dans le même moment, fidèle à sa parole, accomplit les termes des déclarations émanées du trône; son ministre des relations extérieures est parti pour le quartier-général allié; il y trouvera le ministre anglais, sans lequel les alliés ont paru jusqu'ici ne vouloir donner aucune suite à leurs propres ouvertures; quelques jours encore d'attente et d'espoir, mais sur-tout de dévouement, de

zèle, d'efforts et de sacrifices, et la France peut se retrouver dans le sein de la paix, au rang que lui assignent sa force, sa puissance, le génie de ses habitans, la valeur de ses soldats, et le grand caractère du prince qui la gouverne.

Le *Moniteur* a publié la note officielle suivante sur la situation de l'armée du Nord :

La défection de huit bataillons des 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> régimens étrangers, et de deux bataillons composés de Hollandais qui formaient la majeure partie de la division du général Molitor, ayant laissé la Hollande sans défense et les villes d'Amsterdam et de La Haye s'étant insurgées, le général Molitor jeta aussitôt garnison dans Naarden et le général Rampon se renferma avec 4000 hommes dans Gorcum. On s'occupa aussi de jeter des troupes dans Bois-le-Duc : Berg-op-Zoom reçut une garnison de 5000 hommes. Les événemens se succédant avec rapidité, l'épouvante se mit parmi ceux qui, à Anvers, dirigeaient les dispositions militaires. On ordonna l'évacuation de la place importante de Williemstadt et de celle de Breda. L'ennemi profita d'une pareille faute, s'empara aussitôt des deux places, et Williemstadt devint pour lui un point d'appui pour son débarquement. Le général Graham en profita et débarqua une colonne de milices anglaises de 4 à 5000 hommes. Dans l'évacuation de Williemstadt, on perdit la tête au point de laisser les poudres, l'artillerie et une flotille, dont les équipages tout formés étaient presque suffisans pour défendre la place. Une enquête est ordonnée sur cette affaire. Le ministre de la guerre chargea aussitôt le général Roguet de marcher sur Breda, et de tenter de reprendre cette place avant que l'ennemi eût pu l'approvisionner et s'y établir solidement.

Le 22 décembre, le général Roguet se porta sur la ville de Breda, culbuta ses avant-postes, la cerna et y jeta des obus, il avait l'espérance de s'en emparer, lorsqu'il apprit qu'un corps anglais débarqué à Tholen, se portait entre lui et Anvers ; il jugea à propos de se rapprocher de cette place et vint prendre position à Hoogstraten.

Le général Maison fut nommé au commandement du 1<sup>er</sup> corps de l'armée d'Anvers ; il se hâta de compléter l'approvisionnement de Berg-op-Zoom pour neuf mois. Les forts de Bata, de Lille et de Liefkensbek furent armés et approvisionnés. Flessingue et Teerveer reçurent des vivres pour un an, enfin les places de la rive gauche de

l'Escaut, telles qu'Ysendik, Hulz et les forts de l'île de Cadzan furent portés au complet d'armement et d'approvisionnement. Le général Maison s'occupa aussi d'accroître son corps de tous les bataillons qui achevaient de se compléter dans les places de la Flandre.

Le 11 janvier, le général Bulow déboucha de Breda avec un corps de 10 à 12,000 hommes, et se porta sur Hoogstraten. Le général Roguet avait sa gauche à Wutvesel, son centre à Hoogstraten. La brigade Aimard, qui formait sa droite, occupait Turnhout : elle reçut l'ordre de se porter sur Lierre, ce qui l'empêcha de prendre part à l'affaire. Une colonne ennemie déboucha par Meer, tandis qu'une autre colonne de douze bataillons marchait sur Wortel. Le général Roguet avait placé un bataillon du 12<sup>e</sup> de tirailleurs dans le cimetière de Minderhout : ce bataillon repoussa toutes les attaques de l'ennemi et se couvrit de gloire. La route de Meer fut défendue avec un égal succès ; l'ennemi redoublait ses attaques sur tous les points de la ligne ; partout il fut repoussé avec une perte énorme, et sans pouvoir se développer devant Hoogstraten. Le général Roguet ayant appris le soir qu'une colonne ennemie partie de Rosendaël, et forte de 4000 Anglais, sous les ordres de Graham, se portait sur Anvers, et ignorant la force des différens corps ennemis qui l'attaquaient, jugea nécessaire de se rapprocher d'Anvers ; pour mieux apprécier leur déploiement et concentrer sa défense, il se porta sur Winigeem, où il appuya sa droite ; sa gauche se liait au corps sorti d'Anvers, qui occupait Merxten et Deurne. La journée du 12 se passa en mouvemens et à faire des dispositions pour bien recevoir l'ennemi, qui, après les pertes énormes qu'il avait faites dans la journée du 11, n'avancait qu'en tâtonnant.

Le 13, à huit heures du matin, le corps de Bulow déboucha par les routes de Braaschet et de Turnhout, tandis qu'une colonne d'infanterie légère, arrivant par Schoten, cherchait à séparer le général Roguet du village de Deurne, défendu par une brigade de la jeune garde. Au même moment, le corps de Graham attaquait Merxten, occupé par quatre bataillons du 1<sup>er</sup> corps et un bataillon d'ouvriers de la marine. La canonnade s'engagea aussitôt sur toute la ligne, et l'ennemi se porta en force sur Winigeem ; notre artillerie le foudroyait ; il faisait les plus grands efforts, et même sacrifiait des soldats pour forcer le village. Le général Roguet se porta en avant avec cinq bataillons,

et la droite de l'ennemi fut repoussée complètement. La mort du général de brigade Avy avait mis un peu de désordre à notre gauche : un bataillon du 4<sup>e</sup> d'infanterie légère se fit remarquer par sa bonne contenance et rétablit l'ordre. Le village de Merxen fut un instant occupé par l'ennemi. Nos troupes se reformèrent sur Dame, et bientôt l'ennemi fut repoussé par-tout ; le corps de Bulow se retira précipitamment sur Turnhout, et celui de Graham par la route de Berg-op-Zoom.

Le 12, le général Maison, trompé par de faux avis, croyant que l'ennemi se portait sur Diest, Louvain, par la Campine, avait pris avec lui la brigade Aimard, du corps du général Roguet, l'avait réunie à la division Barrois, qui était en réserve à Liers, et avec la cavalerie, s'était porté dans la direction qu'il présumait être celle de l'ennemi. Lorsqu'il eut reconnu que les avis qu'on lui avait donnés étaient faux, il acquit la certitude que la victoire était décidée et que l'ennemi était en pleine retraite. Sans cette circonstance, qui nous a privés momentanément d'une partie de nos forces, il eût été possible, en poursuivant vivement l'ennemi, de le rejeter au-delà du Waal et de faire lever le siège de Gorcum.

Les troupes que l'ennemi a dans le nord sont en partie occupées à bloquer Wesel, Naarden, Gorcum, Dewenter et le Helder.

Aussitôt que le brave amiral Verhuel a appris l'entrée des ennemis en Hollande, il s'est retiré au Helder, a fait occuper les forts Lassalle, Morland et autres points fortifiés qui couvrent le Helder et le Moërdik. On a fait auprès de lui toutes les démarches et les instances possibles pour l'engager à trahir son devoir. « J'ai pour dix mois de vivres, » a-t-il dit, j'ai prêté serment de fidélité à l'Empereur des Français. »

Le beau système de défense qui a mis le Helder à l'abri d'insultes est dû au colonel du génie Paris. Si on a dépensé plusieurs millions, on y a gagné l'avantage inappréciable d'y tenir la clef du Zuyderzée. C'est faute d'avoir eu cette précaution que la république de Hollande a perdu deux escadres depuis 1793. La garnison du Helder a fait plusieurs sorties et a repoussé l'ennemi jusqu'à Alkmaër. La garnison de Gorcum a également, dans plusieurs sorties, causé beaucoup de pertes à l'ennemi.

Voici d'autres détails sur les divers points du théâtre des opérations.

Le maréchal duc de Tarente couvre Liège et Maestricht avec un corps qui a fait sa jonction avec le général Maison. Le maréchal duc de Raguse est à Metz, liant sa droite à l'armée commandée par le maréchal duc de Bellune qui défend les débouchés des Vosges ; en arrière de ces deux corps d'armée, se réunissent des forces immenses ayant en tête la formidable élite de la garde impériale : plus près du rayon de la capitale, des camps sont établis à Rheims, à Meaux, à Nogent, à Pont-sur-Seine. Des troupes de ligne et les bataillons de gardes nationales, parmi lesquels on compte déjà tous ceux de la Normandie, de l'Orléanais, des départemens de l'Aisne, du Nord, de l'Oise, etc., forment ces camps. La Saône est gardée par un cordon respectable. Les alliés n'ont montré sur aucun point de forces imposantes. A la date du 18 janvier, ils n'avaient pu faire sur Lyon qu'une démonstration sans effet. Lyon était décidé à se défendre ; des armes et des troupes y arrivaient. La Savoie, le Dauphiné, le Bourbonnais étaient en armes et marchaient à son secours. Langres, Châlons-sur-Saône sont des villes courageuses et dévouées ; l'histoire consignera leurs traits de patriotisme et de fidélité : l'ennemi a fait devant ces villes ouvertes des efforts inutiles ; elles les ont soutenus, et aujourd'hui, défendue par la garde impériale, ce sont elles qui attaquent et qui vont au secours de leurs voisins menacés. La saison est très-défavorable à l'ennemi ; un dégel complet a élevé devant et derrière lui des obstacles difficiles à surmonter ; aussi ses mouvemens paraissent plus que jamais incertains. Il connaît les ressources de ce pays, il connaît les forces qui s'agglomèrent devant lui, et derrière lui : il a la Suisse, Besançon si vaillamment défendu, Belfort, Huningue, qu'il n'a pu emporter, Strasbourg, Mayence, Landau, Schelestadt, et toutes les places qui couvrent le cours du Rhin. Thionville, Metz, Longwi, Luxembourg, coupent les routes par lesquelles sa retraite s'opérera. Ce n'est donc pas l'enthousiasme de la conquête qui anime les troupes combattant aujourd'hui pour une cause qui n'est plus la leur, le sentiment qu'elles éprouvent ne peut plus être que l'inquiétude du retour.

Les journaux anglais font connaître que lord Wellington est dans une situation critique : il manque de vivres. Le duc de Dalmatie le tient en échec, et le général Harispe avec ses braves Basques lui fait éprouver sur ses derrières des pertes considérables. Il a perdu des milliers d'hommes

dans des attaques infructueuses. Les mêmes papiers annoncent, d'après des nouvelles de Brême, qu'à la date du 4 janvier rien de sérieux n'avait encore été entrepris contre Hambourg. Il est arrivé de Madrid la nouvelle que la régence de Cadix a dû être établie à Madrid le 3 janvier.

Mercredi dernier l'Empereur a tenu un grand conseil auquel ont été appelés les grands dignitaires, les ministres et les principaux membres du Conseil-d'Etat. Le lendemain S. M. a passé une nouvelle revue : de très-beaux régimens de cavalerie ont passé sous ses yeux aux cris de *vive l'Empereur!* et sont de suite partis pour leur destination. Le 20 le prince de Neufchâtel, major-général, est parti pour l'armée.

L'organisation de la garde nationale de Paris est très-avancée; elle est déjà complète dans six des arrondissemens communaux.

Les régens et censeurs de la Banque se sont réunis en conseil général, sous la présidence de M. le gouverneur.

Le conseil général délibérant sur la situation où se trouve le commerce de Paris;

Considérant que l'état de la Banque, ce soir 18 janvier, après la clôture des caisses, constate que les billets en circulation s'élèvent

à . . . . . 38,326,500 fr., et les comptes courans  
à . . . . . 6,374,000

---

44,700,500, total du passif de la Banque;

Que la Banque a en caisse en espèces la somme  
de . . . . . 14,354,000 fr.

Que son portefeuille en effets de commerce, réalisables à courtes échéances,  
est de . . . . . 31,331,000

---

45,685,000 fr.

Que conséquemment l'actif disponible est supérieur à son passif, sans qu'il soit nécessaire d'avoir recours au capital fondamental fourni par les actionnaires, ni aux réserves de la portion des bénéfices acquis jusqu'à ce jour; qu'ainsi l'intérêt des porteurs de billets est pleinement garanti;

Que néanmoins, l'empressement que les porteurs de billets mettent à venir chercher leur remboursement, s'il se prolongeait, tendrait, sous peu de jours, à épuiser tout

le numéraire de la Banque, quoique ce numéraire soit supérieur à la réserve que les banques de circulation doivent conserver en espèces;

Considérant que la prudence et la raison obligent l'administration de la Banque à prendre des mesures extraordinaires, lorsqu'il y a un concours de circonstances aussi imprévues;

Que si la Banque laissait épuiser son numéraire avant qu'elle pût recevoir le remboursement de son portefeuille, elle se verrait exposée à cesser tout escompte, ce qui serait un coup mortel porté au commerce; qu'il est de la plus grande importance de ne pas le priver des facilités qui lui sont nécessaires;

Considérant que la plus grande partie du numéraire de la Banque est en or; que, si au moment où l'or obtient une prime considérable, il était employé à bureau ouvert au remboursement des billets, ce mode de paiement ne ferait que rendre plus rapide l'écoulement du numéraire de la Banque, sans profit pour la circulation, l'expérience prouvant que l'or se cache en sortant de chez les changeurs;

Considérant enfin que si le premier devoir de la Banque est de rembourser ses billets, elle en a aussi un à remplir envers ses actionnaires, et qu'aucun homme raisonnable ne peut imputer que, lorsque la demande des remboursements excède toutes les limites, la Banque prenne des mesures pour faire rentrer les remboursements dans celles des besoins réels;

Messieurs les censeurs entendus, a arrêté :

Art. 1<sup>er</sup>. A compter du jeudi 20 du courant, la Banque de France remboursera par jour la somme de *cinq cent mille francs*. Cette somme sera augmentée au fur et à mesure que le permettra la rentrée des effets du portefeuille.

2. Il sera pris toutes les mesures convenables pour assurer l'ordre des remboursements fixés par l'art. 1<sup>er</sup>.

Le conseil-général de la Banque de France a invité cent des principaux banquiers, négocians et commerçans de Paris à se réunir à la Banque, le 19 janvier, à huit heures du soir.

L'assemblée étant formée, il a été donné lecture de l'arrêté que le conseil-général de la Banque a pris dans sa séance extraordinaire d'hier, au sujet du remboursement des billets de la Banque, et des mesures à prendre pour continuer les escomptes, et aider le commerce.

L'arrêté du conseil a été lu et relu.

Plusieurs membres ont parlé sur la situation du commerce, sur l'état de la Banque, sur la nécessité que tous les bons citoyens doivent reconnaître de seconder ses efforts pour le maintien du crédit et la facilité des négociations.

Il a été reconnu que la mesure arrêtée par le conseil-général de la Banque, de rembourser *cinq cent mille francs* par jour, jusqu'à ce que la rentrée du porte-feuille permette d'augmenter la quotité, est la seule qui s'accorde avec la situation de la Banque et l'intérêt du commerce; qu'elle est commandée par la nécessité et l'intérêt public; que la Banque ayant en espèces et en porte-feuille d'effets de commerce réalisables, à courtes échéances, des valeurs supérieures au montant des billets en circulation et des comptes courans, indépendamment de la garantie surabondante du capital primitif fourni par les actionnaires, à titre de commandite, et des réserves acquises; qui s'élevaient ensemble à *cent onze millions cinq cent mille francs*; il serait contre toute raison qu'il existât des inquiétudes sur le remboursement des billets, et que les bons citoyens ne peuvent manquer de réunir tous leurs efforts pour que les billets continuent à être reçus comme par le passé.

En conséquence les membres de l'assemblée ont unanimement donné leur plein assentiment à l'arrêté du conseil-général de la Banque, du 18 de ce mois, et ont déclaré qu'ils en seconderont l'exécution par tous les moyens qui seront en leur pouvoir, pour que les billets de la Banque de France continuent d'être reçus comme par le passé, et que le commerce puisse recevoir toutes les facilités d'escompte dont il a besoin.

Le présent procès-verbal a été lu, mis aux voix et adopté.

M. le gouverneur a remercié, au nom du conseil-général de la Banque de France, MM. les membres de l'assemblée, de l'empressement qu'ils ont mis à se rendre à l'invitation qui leur a été faite. S...

Le MERCURE DE FRANCE paraît le Samedi de chaque semaine, par cahier de trois feuilles. Le prix de la souscription est de *48 francs* pour l'année, de *25 francs* pour six mois, et de *13 francs* pour un trimestre.

*On souscrit tant pour le Mercure de France que pour le Mercure Étranger, au Bureau du Mercure, rue Hautefeuille, n° 23; et chez les principaux libraires de Paris, des départemens et de l'étranger, ainsi que chez tous les directeurs des postes.*



# MERCURE DE FRANCE.

---

N° DCLIV. — *Samedi 29 Janvier 1814.*

---

## POÉSIE.

### LE JOUR DES MORTS DANS LES CATACOMBES DE PARIS.

NOVEMBRE commençait. L'airain religieux  
Tintait au jour naissant le culte des aïeux ;  
Je m'éveille à ce bruit et mon ame attristée  
D'un saint frémissement s'est sentie agitée.  
Que ne pouvais-je alors avec Fontane et Gray  
Sous les ifs des pasteurs méditer à mon gré !  
Mais au sein de Paris si le destin m'enchaîne ,  
J'obéirai du moins au penchant qui m'entraîne ;  
Ma main sur leurs tombeaux aurait semé des fleurs ,  
Aux morts de la cité je donnerai des pleurs.  
De l'éternel bonheur puissé-je voir l'aurore !  
Mais un double avenir... Je frémis et j'implore.

Près de ce monument où d'un œil curieux  
Lalande interrogeait et devinait les ciens ,  
Est un étroit sentier qui , plongeant dans la terre ,  
Ouvre un gouffre profond qu'une main téméraire  
A creusé sourdement , sous deux vastes faubourgs.

M

Quand sur notre horizon , effrayé de son cours  
 L'astre de la terreur allait semer les crimes ;  
 Quand le fer préludait , affamé de victimes ,  
 Au mépris des vivans par le mépris des morts ;  
 Du nom d'humanité colorant nos efforts ,  
 Quand nos mains à la tombe , autrefois révéree ,  
 Arrachaient des aïeux la poussière sacrée ,  
 C'est là que par pitié furent amoncélés  
 Des hommes d'autrefois les restes exilés ,  
 Sans respect engloutis , étonnés d'être ensemble :  
 Que de siècles éteints cet abyme rassemble !

A l'ombre de ce temple où de pieux concerts ,  
 Pour leur ouvrir les cieuz , s'élevaient dans les airs ,  
 Leurs restes reposaient , charmés par l'espérance .

A l'heure où dans la tour la cloche se balance ,  
 Sur l'urne maternelle , oubliant son encens ,  
 Une vierge timide à ses pleurs innocens  
 Donnait un libre cours ; ou peut-être à sa vue  
 S'offrait une autre tombe à son cœur trop connue :  
 Baissant un œil gonflé , dévorant un soupir ,  
 On la voyait soudain s'éloigner et rougir .  
 Alors on respectait les cendres de ses pères ;  
 Mais dans ce culte antique un siècle de lumières  
 Vit un germe de mort , et des âges passés  
 Les débris par décret de nos murs sont chassés .  
 Ah ! par une fureur de trop de maux suivie  
 Avons-nous d'un moment enrichi notre vie ?

Des sauvages Natchés les enfans malheureux  
 Emportaient en fuyant les os de leurs aïeux ;  
 A ce roi qui voulait terminer ses misères  
 Le Scythe répondait : *Disons-nous à nos pères*  
*Sortez de vos tombeaux , il faut suivre nos pas .*  
 Nous , fils dénaturés , nous ne rougissons pas ,  
 Nous qui de nos aïeux avons proscrit la cendre  
 De peur que du remords la voix se fit entendre !  
 Hélas ! dans nos excès , trop coupables neveux ,  
 Aurions-nous reconnu la voix de nos aïeux ?  
 Mais par ce souvenir notre gloire est flétrie ;  
 Le calme a reparu sur ma triste patrie :  
 Je ne veux point ici rappeler nos forfaits ,  
 Trop heureux si je puis les oublier jamais !

O vous que je cherchais dans les sombres demeures  
 Où vos restes glacés ne comptent plus les heures,  
 Hommes de tous les tems que la mort réunit,  
 Dormez, dormez en paix sous cette immense nuit;  
 Je ne viens point ici vous ravir à la terre  
 Que vous a consacrée une onde salutaire,  
 Quand la religion, qu'on vit persécuter,  
 Consolait votre exil, ne pouvant l'arrêter.  
 Que les pas d'un mortel n'effraient pas votre cendre !  
 Avec vous dans ces lieux je dois aussi descendre :  
 Le tems s'enfuit si vite et son court avenir  
 A peine a commencé qu'il va bientôt finir !  
 Sur un gouffre sans fond un instant nous balance.  
 Mais je veux de la mort consulter le silence :  
 Montrez-moi parmi vous la place où le repos  
 Sous le sol des vivans se prépare à mes os.  
 Hélas ! tant d'amertume empoisonne la vie !  
 Le calice des maux se boit jusqu'à la lie,  
 A peine effleurons-nous la coupe du bonheur.  
 Mais l'orage nous berce et le port nous fait peur,  
 Et nous ressemblons trop au nautonnier timide  
 Qui cherche à s'endormir sur une mer perfide,  
 Ou qui, dans la tourmente, abusant sa terreur,  
 A son timon brisé s'attache avec fureur ;  
 L'imprudent a péri, quand un autre plus sage  
 S'est jeté dans les flots et parvient au rivage.

De la mort cependant le spectacle odieux  
 Devrait à ses couleurs apprivoiser nos yeux :  
 Tout ce qui nous entoure est plein de son image.  
 A chaque jour naissant chaque nuit la présage ;  
 Santé, parens, amis, tout nous quitte et nous dit :  
 Le dernier jour approche et peut-être il vous luit.  
 L'éclat de notre vie est celui de la rose,  
 Et quand elle se fane, elle est à peine éclosé :  
 De sa fragilité le passant est surpris.  
 Le sol que nous foulons est un sol de débris,  
 Comme, au milieu des bois inconnus à la hache,  
 Le pied du jeune ormeau sous de vieux troncs se cache.  
 Le présent qui s'enfuit, dévorant l'avenir,  
 Avant d'avoir vécu nous apprend à mourir ;  
 Mais non . . . Au coup fatal en vain tout nous prépare,

Nous nous flattons encore et l'erreur nous égare :  
Notre esprit se révolte au nom seul de la mort.

De ce dernier sommeil tout animal s'endort  
Et l'horreur du trépas ne trouble point sa vie :  
L'homme plus malheureux lui doit porter envie ;  
Le sort prescrit à l'homme un bizarre destin.  
Quel blasphème ai-je dit ? En prévoyant sa fin ,  
Si l'homme se révolte , il sent ravir son ame  
Loin de cet univers que le néant réclame ,  
De sa noble origine il sait la dignité  
Et son immense espoir veut l'immortalité.

M'égayant au hasard sous ces voûtes funèbres ,  
Ainsi je méditais , quand du fond des ténèbres  
A mes yeux incertains , tout-à-coup arrêtés ,  
Versant sur un autel ses lugubres clartés ,  
Une lampe a brillé , lueur mystérieuse  
Qu'entretient nuit et jour l'huile religieuse.  
En longs habits de deuil , là sur des ossemens  
Un prêtre offrant au ciel ses vœux et son encens  
Appelait du Très-Haut les regards salutaires.  
Quel charme s'exhalait de ces touchans mystères  
Célébrés pour les morts sur leurs restes glacés !  
Dans l'immense néant des siècles entassés ,  
Quand se renouvelait l'auguste sacrifice  
Où pour l'homme pécheur s'immole un Dieu propice ,  
De quelle émotion fut agité mon cœur !  
Oui , mon œil un moment , de l'avenir vainqueur ,  
Quand à ces ossemens d'une voix solennelle  
Le vieillard promettait une vie éternelle ,  
Crut les voir s'agiter , sortir de leurs tombeaux ,  
Et chacun en tremblant revêtir ses lambeaux.  
Tel , dans un saint transport ( pourrai-je sans blasphème  
Rappeler un prodige opéré par Dieu même ? )  
Un prophète autrefois vit un vaste désert  
De membres desséchés et d'ossemens couvert ,  
Qui tous prenaient leurs chairs dans cette plaine immonde.  
Mais l'esprit a soufflé des quatre coins du monde :  
Que sont-ils devenus ? Le vide du néant  
Frappa seul son regard dans le chaos errant.

*Qu'ils reposent en paix* : Mon esprit se réveille  
 A ces mots consolans qui charment mon oreille,  
 Et se sent rafraîchi par un calme nouveau.  
 Arrosant de ses pleurs la pierre d'un tombeau,  
 Le prêtre, retiré dans l'ombre solitaire,  
 Semblait pour y descendre incliné vers la terre.  
 La lampe répandant une pâle clarté  
 Montrait de son front nu l'auguste majesté ;  
 Tel le marbre des grands, couvrant d'orgueilleux restes,  
 Osa peindre des saints les figures célestes,  
 Tel le chœur des vieillards au trône de l'agneau  
 Chante éternellement l'hymne toujours nouveau.

« Ange consolateur, m'écriai-je, ô mon père,  
 Pour prix de tes vertus, à ta sainte prière  
 Qu'un baume expiateur soit ici répandu !  
 Du céleste séjour es-tu donc descendu ?  
 Sans doute à l'Éternel ta voix s'est fait entendre. »  
 « Pour calmer ces transports, mon fils, je veux t'apprendre,  
 Répondit le vieillard en répandant des pleurs,  
 Et ma première vie et mes longues erreurs.  
 D'une jeunesse ardente écoutant les vertiges  
 Et du prisme du monde adorant les prestiges,  
 Trop long-tems autrefois on me vit à la cour  
 Encenser le caprice ou la beauté du jour.  
 Ivre de voluptés, savourant le mensonge,  
 Je me croyais heureux et ne goûtais qu'un songe ;  
 Et la voix de mon père en vain à la vertu  
 Cherchait à rapeler mon esprit combattu :  
 Au torrent je cédais en m'avouant coupable.  
 Trompé dans ses désirs, près d'une épouse aimable  
 Son amour inquiet crut me fixer enfin  
 Et la jeune Sophie engagea mon destin.  
 Toi que j'ai méconnue, ô trop sensible amie !  
 O toi qui de bonheur devais semer ma vie,  
 De fiel et de chagrins j'empoisonnai tes jours.

Mais de ma folle ivresse allait finir le cours  
 Quand, au fer du bourreau dévoués pour victime,  
 Le rang fut un opprobre et la naissance un crime,  
 Je quittai mon pays où s'apprêtait ma mort.  
 Ma Sophie alarmée a partagé mon sort ;

J'ai senti , mais trop tard , qu'une épouse modeste  
 Devait seule charmer des jours que je déteste.  
 Par elle consolé , l'exil me semblait doux ;  
 Mais d'un rayon d'espoir le destin trop jaloux  
 Dans mes bras repentans voulut trancher sa vie.  
 Sous un ciel étranger déposant ma Sophie ,  
 Epuisant à longs traits la coupe du malheur ,  
 Les larmes refusaient d'alléger ma douleur :  
 Tu les vois maintenant inonder mon visage.

Vaincu par l'infortune , enfin je devins sage.  
 D'une âme sans remords l'espoir religieux  
 De Sophie expirante avait fermé les yeux :  
 Aux sources d'où le calme avait eouté pour elle  
 Je cherchai du repos à ma peine cruelle ,  
 Des bontés du Très-Haut je sondai les trésors  
 Et sa miséricorde a béni mes efforts.  
 Par un tardif encens du Dieu de l'innocence  
 Je n'osais qu'en tremblant implorer la clémence ,  
 Il reçoit aujourd'hui par mes profanes mains  
 L'holocauste sacré du salut des humains.

Quand le jour du rappel , comblant notre espérance ,  
 Vint sourire à nos yeux attachés sur la France ,  
 Quand la patrie en pleurs rassembla dans son sein  
 De ses enfans épars le fugitif essaim ,  
 Je revins en ces lieux qu'autrefois l'opulence  
 Faisait gémir du poids de sa magnificence  
 Et que dix ans d'orage avaient tant dévastés.  
 A mes embrassemens , mes pas précipités  
 Promettaient mon vieux père et mes erreurs passées  
 A ses yeux satisfaits allaient être effacées.  
 Mais le sort se jouait de mes vœux superflus ;  
 Ma voix en vain l'appelle : hélas ! il n'était plus ;  
 La hache de septembre avait frappé sa tête ,  
 Sous les mains des bourreaux , en cette horrible fête ,  
 Dans le sang des martyrs s'était mêlé le sien.

Sainte religion , tu fus tout mon soutien ;  
 Sans toi du désespoir l'épouvantable asile  
 Eût reçu dans son sein une vie inutile.  
 Mais mon père vivait , il entendait mes cris ,  
 Peut-être il implorait les larmes de son fils :

Dogme consolateur , ta chaîne salutaire  
 Joint la vie à la mort et le ciel à la terre ;  
 Besoin du cœur de l'homme , un triste novateur  
 A-t-il pu de ton culte ignorer la douceur ?  
 Au bonheur d'espérer était-il insensible ?  
 Jetés par leurs bourreaux au fond d'un gouffre horrible ,  
 Les martyrs de la France attendaient que des cieux  
 La trompette appelât leurs restes précieux :  
 Aux mânes paternels j'apportai mes hommages.  
 De nos crimes passés réparant les outrages ,  
 Un pieux monument , pour ces os préparé ,  
 Les protégeait enfin d'un marbre consacré ;  
 Et c'est ici , mon fils , que dorment leurs reliques :  
 Des morts lorsque novembre amenant les cantiques  
 De la verte nature a flétri la beauté ,  
 Tous les ans de ces lieux cherchant l'obscurité ,  
 Je reviens visiter ce tombeau qu'on révère.  
 Puissent les vœux d'un fils charmer l'ombre d'un père ! »

Comme il parlait ainsi , de son regard pieux  
 Son œil mouillé de pleurs sollicitait les cieux ;  
 Puis trois fois dans sa main un rameau salutaire  
 D'une douce rosée a rafraîchi la terre ;  
 Et les morts qu'elle enferme ont reçu nos adieux.  
 Le vieillard s'éloignait , et moi silencieux  
 Je rapportai l'espoir qu'à sa seconde aurore  
 Novembre dans ces lieux nous reverrait encore.

M.... F..... Le V.....

HOMMAGE

AUX MANES DE BERNARDIN-DE-SAINT-PIERRE.

CHARGÉ de gloire et d'ans , sous le faix il succombe ;  
 Amis de la nature , amants des chastes sœurs ,  
     Vous tous , qui venez de vos pleurs ,  
     En silence arroser sa tombe !  
     Lisez , pour charmer vos douleurs ,  
 L'épisode touchant de *Paul et Virginie* ;  
 Vous y retrouverez son ame et son génie.

L. DAMIN.

### ÉNIGME.

DE tout laidron , de fillette gentille ,  
J'annonce également la laideur , la beauté :  
Je dis toujours la vérité ,  
Et c'est sur-tout à la cour que je brille.

S.....

---

### EPITAPHE-LOGOGRIPHE.

Ci-git , hélas ! mon tout dont le sort déplorable ,  
Lui fit trouver la mort sur mon triste premier.  
Hier le malheureux d'une voix lamentable  
Pour la dernière fois répéta mon dernier.

*Par un membre de la Société littéraire de Lohes.*

---

### CHARADE.

LA nature au printemps me parseme de fleurs ;  
J'aime les eaux , le frais , ne crains que les chaleurs.  
La Grèce , des beaux-arts cette patrie illustre ,  
Ne dût qu'à mon dernier son éclat et son lustre.  
Par d'ignorans , enfin , mon tout accredité ,  
Des augures jadis était interprété.

F.....

---

*Mots de l'ÉNIGME , du LOGOGRIPHE et de la CHARADE  
insérés dans le dernier Numéro.*

Le mot de l'Enigme est *Camouflet*.

Celui du Logogriphe est *Equilibre* , dans lequel on trouve  
*libre , bise , ire , Elie ( le prophète ) , pure , ré et lire.*

Celui de la Charade est *Roti*.



## LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS.

LEÇONS THÉORIQUES ET PRATIQUES DE LANGUE GRECQUE ;  
par C. A. F. FRÉMION , docteur ès-lettres de l'Académie de Paris et répétiteur du grec à l'École normale. — Un vol. in-12. — Prix , 3 fr. , et 3 fr. 60 c. fr. de port. — A Paris , chez *Eberhart* , rue du Foin-Saint-Jacques , n° 12 ; et chez *Brunot-Labbe* , quai des Augustins , n° 33.

AUTANT la connaissance des langues a de charmes , autant l'étude en est désagréable et pénible ; aussi les grammairiens , dans la vue de la faciliter , nous ont-ils à l'envi proposé leurs méthodes. Les uns donnent tout à la théorie ; d'autres , tout à la pratique ; d'autres enfin associent également ces deux méthodes. Les premiers ont peu de succès , parce que l'élève est bientôt dégoûté d'une suite de préceptes arides dont il ne voit pas l'application. Ceux qui ont recours à l'extrême opposé , font des efforts aussi infructueux. Ils croient que des traductions interlinéaires suffisent pour enseigner une langue ; mais cette méthode ne peut être profitable que pour quelques personnes douées d'une grande application et accoutumées à réfléchir.

L'homme n'apprend solidement qu'autant qu'il réfléchit. Donnez-lui le travail tout fait , la mémoire pourra le retenir ; mais quelle différence entre ce savoir et celui qu'il aurait acquis par sa propre réflexion ! Les traductions interlinéaires sont un travail tout fait ; tant que l'élève a le livre sous les yeux , il sait traduire : proposez-lui des morceaux semblables , dont les mots soient disposés autrement , il ne s'y reconnaît plus. Le devoir d'un maître est de guider son élève , et de lui préparer simplement le travail. Au lieu de lui donner la traduction toute faite , il doit l'amener par degrés à la faire lui-même , et il l'y conduira aisément , sans le fatiguer ,

s'il a soin de lui montrer dans des phrases simples et graduées, l'application des principes qu'il lui donne. Quand cette méthode n'aurait d'autre avantage que de soutenir l'attention de l'élève, en piquant sa curiosité, elle mériterait encore la préférence. Elle est connue de tout le monde, et pratiquée sur-tout par ceux qui enseignent les langues vivantes.

Il nous manquait un ouvrage fait dans cet esprit pour la langue d'Homère. M. Frémion vient de l'exécuter dans l'ouvrage que nous annonçons. Il y expose avec beaucoup de clarté et de précision les principes les plus essentiels de la langue; il les accompagne d'un choix de pensées formant des exercices gradués depuis les déclinaisons jusqu'aux verbes irréguliers, et d'un vocabulaire où l'élève trouve le sens des mots et des locutions embarrassantes.

M. Frémion n'a point de système, ce qui n'est pas un petit mérite dans un ouvrage de cette nature; il ne change la marche accoutumée qu'autant que l'étude en devient plus facile. Il ne s'est point laissé séduire par l'exemple de quelques grammairiens étrangers qui n'admettent que trois déclinaisons; mais en comparant les déclinaisons entr'elles, il a soin de faire voir comment on pourrait les ramener à trois. Il faut savoir gré à l'auteur de cette modération: une innovation qui ne simplifie rien, n'est qu'une singularité. D'ailleurs que gagnerait-on à n'admettre que trois déclinaisons s'il faut subdiviser ensuite la première et la seconde?

La conjugaison, qui est la partie la plus difficile de la grammaire grecque, est exposée, selon les principes lumineux de Port-Royal, principes ignorés ou méconnus en France, jusqu'à ce que M. Gail, si généreusement dévoué au progrès des lettres grecques, en eût fait sentir toute l'importance.

Les grammairiens se sont beaucoup occupés de cette forme du verbe qu'ils appellent *voix moyenne*. Ils se sont efforcés, par de longues dissertations, d'en déterminer la valeur et les nuances, sans s'apercevoir que ce verbe n'est souvent qu'un *déponent*; absolument analogue à celui des Latins. On trouvera dans l'ouvrage de M. Fré-

mion une théorie qui nous paraît plus simple et plus vraie.

Dans toutes les grammaires , la syntaxe ne semble faite que pour ennuyer l'élève sans utilité. Pour appuyer un principe sec et rebutant par lui-même , l'on cite une phrase tronquée , n'offrant à l'esprit aucune pensée qu'il puisse retenir. Le sens échappe de la mémoire, et avec lui la phrase et le précepte. Y a-t-il rien de plus rebutant? Au moins s'il faut être ennuyeux , si tel est le sort attaché à ces sortes d'études , il faut l'être avec la plus grande utilité ; souvent même on peut alors voir succéder le plaisir à l'ennui. Le livre de M. Frémion offre cet avantage. La syntaxe chez lui n'est qu'une revue des exercices. Au lieu de citer de nouveaux exemples, il renvoie le lecteur aux exercices qui lui sont déjà familiers ; et comme chaque phrase contient une pensée , ou fait partie d'un morceau déjà connu , elle se fixe aisément dans la mémoire : si l'énoncé du précepte vient à s'oublier , elle en tient lieu , ou le rappelle facilement.

Un livre qui réunit ces avantages doit être accueilli avec empressement par les amis des bonnes études , et sur-tout par l'université impériale dont le zèle s'applique à faire revivre en France , une langue trop longtemps négligée. L'ancienne université eut toujours une profonde vénération pour la langue des Grecs , nos maîtres dans les lettres et les arts ; mais , manquant des secours propres à en faciliter l'étude , elle ne put la répandre à son gré , et vit le préjugé triompher de ses efforts. La nouvelle université , secondée par quelques hommes tels que M. Frémion , sera sans doute plus heureuse. Après avoir quelque tems lutté avec eux contre les obstacles , elle aura enfin la gloire de les surmonter , de les dissiper entièrement , et de donner à la plus belle langue du monde tout l'éclat qu'elle mérite , et dont elle jouit chez nos voisins.

P\*\*\*.

**BIOGRAPHIE UNIVERSELLE, ANCIENNE ET MODERNE, OU Histoire par ordre alphabétique de la vie publique et privée de tous les hommes qui se sont distingués par leurs écrits, leurs actions, leurs talens, leurs vertus ou leurs crimes.** Ouvrage entièrement neuf, rédigé par une société de gens de lettres et de savans. — TOME IX ET X. — A Paris, chez Michaud frères, libraires, rue des Bons-Enfans, n° 34.

(PREMIER ARTICLE.)

LA nouvelle livraison de cet utile et volumineux ouvrage est précédée d'un avis des Editeurs dont voici les premières lignes :

« Il est bien reconnu aujourd'hui par tous les lecteurs » que, quelles que soient les promesses que nous » avons faites dans notre prospectus, nous sommes » allés au-delà de ce qu'il annonçait. . . . et mainte- » nant que le tiers de l'entreprise est connu, nous ne » craignons pas de dire qu'aucun ouvrage du même » genre ne peut être mis à côté de la *Biographie uni-* » *verselle.* »

Si tout cela n'est pas très-modeste, c'est du moins parfaitement juste ; et ce ton est sans doute excusable dans la bouche des Editeurs, qui doivent apprécier et sentir mieux que personne tout le mérite des écrivains distingués qui *peuvent bien concourir* au succès de leur vaste entreprise. Aussi se sont-ils efforcés d'offrir constamment au public des noms qui fussent garans de la bonté des principaux articles. C'est ainsi, qu'outre les hommes connus, attachés dès le commencement à la rédaction de telle ou telle partie de l'ouvrage, on a vu paraître, pour la première fois, dans la livraison précédente, le nom de Jacques Delisle, qui avait fourni l'article *La Bruyère*. C'est ainsi que dans cette livraison on trouve, à l'article *Corneille*, le nom d'un orateur qui n'avait pas encore paru dans la *Biographie*, et à qui l'on sait qu'il appartenait mieux qu'à tout autre écrivain

de juger le réformateur de notre scène tragique , qu'il avait si éloquemment célébré.

« Plus nous avançons dans la carrière , continuent les » Éditeurs , plus nous rencontrons de nouvelles ri- » chesses. »

Ils ne se dissimulent cependant pas qu'ils n'ont pu parvenir encore à remplir toutes les lacunes , à éviter toutes les erreurs.

« Déjà on nous en a fait remarquer , ajoutent-ils , et » nous avons accueilli ces remarques avec empres- » sement et reconnaissance pour en faire usage dans le » supplément qui terminera l'ouvrage. »

Voilà donc un nouveau garant de leur fidélité , de leur exactitude qu'ils offrent à leurs souscripteurs. Lorsque tous les volumes de la Biographie auront passé successivement sous les yeux de l'Europe savante , et que les erreurs qui pourraient s'y être glissées auront été relevées et connues , paraîtra le supplément où elles seront rectifiées.

« Le lecteur averti de recourir à ce supplément toutes » les fois qu'il aura conçu des doutes sur les faits rap- » portés dans le texte , y trouvera la solution de ces » doutes , ou la preuve de l'exactitude du texte par le » silence qui y sera gardé sur l'objet de ses recherches. »

Le petit nombre d'articles qui méritant d'avoir place dans l'ouvrage auraient cependant été omis , se trouveront aussi dans le supplément.

« On peut , d'après cela , poursuivent les Éditeurs , » juger de quelle importance doit être ce supplément ou » *errata* , et combien il contribuera à l'utilité d'un livre » qui , nous osons le dire , est jusqu'à présent sans mo- » dèle et ne sera vraisemblablement pas surpassé dans » notre siècle. »

Cette idée , d'un *errata général* , est sans doute fort bonne , et son exécution ne peut qu'être très-utile dans un travail du genre de celui-ci ; mais je m'étonne que les éditeurs craignent de n'être pas assez *complets* , et d'avoir des omissions à réparer dans leur *supplément*. Je serais bien plutôt tenté de leur adresser le reproche contraire et de les exhorter sérieusement à remplir

moins de colonnes de noms trop peu faits pour intéresser la postérité. Cependant je n'ignore pas combien les hommes diffèrent sur le degré d'importance qu'ils attachent à la vie, aux études, aux travaux de tel ou tel personnage; chacun en juge d'après ses penchans, son propre genre de vie, d'études et de travaux. De là vient qu'il n'y a point de mesure commune; qu'on passerait la vie à disputer sur ce point éternel de controverse, sans jamais parvenir à être d'accord, peut-être même sans s'entendre. Cela posé, je suis bien loin de vouloir donner mon opinion particulière pour règle à qui que ce soit.

Quant aux erreurs qui pourraient s'être glissées dans certains articles de la *Biographie*, on ne doit que louer les éditeurs de la franchise et des instances avec lesquelles ils exhortent, ils prient tous les lecteurs de prendre la peine de les relever. Profitant de l'invitation, je commence donc par en indiquer une qui ne surchargera pas l'*errata*; il ne s'agit que du changement de deux syllabes; En ouvrant le deuxième volume, je trouve à l'article *Dejaure* que la musique de *Montano et Stéphanie* est de *M. Lebreton*: c'est *M. Berthon* qu'il faut lire. Peut-être faudrait-il aussi dans une note de l'article *Cléopâtre*, 1<sup>er</sup> volume, p. 75, écrire *la Calprenède*, au lieu de *Calprenède*, quoique Boileau l'ait écrit de la sorte en vers; d'après l'usage où sont les poètes de supprimer le *de* nobiliaire, et généralement tous les articles qui précèdent les noms propres:

Tout a l'humeur gasconne en un auteur gascon :  
Calprenède et Juba parlent du même ton.

BOILEAU.

Enfin peut-être faudrait-il ne pas placer le roman de *Cléopâtre* par la *Calprenède* après la *Cleopâtra* de *Bassaccioni*, imprimée à Venise en 1672, c'est-à-dire, un siècle plus tard.

Je ne pousserai pas plus loin ce métier d'épilogueur, qui n'est nullement de mon goût, et ne peut amuser personne; mais, avant de passer à un examen plus intéressant pour mes lecteurs et pour moi, j'inviterai les ré-

dacteurs de la *Biographie universelle* à mettre plus d'exactitude dans la citation des vers qu'ils rapportent quelquefois. En parcourant le 1<sup>er</sup> volume de cette nouvelle livraison, j'en trouve deux défigurés d'une étrange manière. Dans un article sur le comte de Clermont, p. 87, deuxième colonne, je lis ainsi l'épigramme que fit le poète-roi sur la nomination de ce prince à l'Académie française :

Trente-neuf joints à zéro,  
Si j'entends bien mon numéro,  
N'ont jamais pu faire quarante.  
D'où je conclus, troupe savante,  
Qu'ayant à vos côtés admis  
Clermont, cette masse pesante,  
Ce digne *cousin* de Louis,  
La place est encore vacante.

On lit dans les divers recueils qui contiennent cette épigramme : *ce digne parent de Louis*, et, *qu'ayant à vos côtés assis*, ce qui est peut-être plus fin, si tant est qu'il y ait quelque finesse dans cette boutade grossière et triviale. Mais ce n'est pas là ce que je prétends relever : c'est l'inexactitude du premier vers qui, tel qu'on le lit ici, pêcherait contre la mesure, et resterait boîteux faute d'une syllabe. L'auteur avait écrit : *trente-neuf joints avec zéro*. Je ne dis pas que cela vaille mieux pour la langue, mais une des règles de notre versification est de ne point mêler *le vers de sept* à des vers d'une autre mesure, et cette règle serait violée en laissant : *trente-neuf joints à zéro*, etc.

Un autre vers qui me paraît bien plus défiguré encore puisqu'il l'est dans le sens, se trouve à l'article Clément de Dijon, même vol., p. 46. C'est le premier de ces deux vers célèbres du *Poème des Saisons*, quatrième chant, où l'auteur peint le génie, les succès, les immenses travaux de Voltaire :

« Vainqueur des deux rivaux qui régnaient sur la scène,  
» D'un poignard plus tranchant il arma Melpomène. »

On s'est élevé avec raison contre le premier de ces

vers, et ce fut pour y répondre que le poète Le Brun fit son quatrain sur Corneille et sur Racine :

« Tous les deux sont rivaux et n'ont point de vainqueur, etc. »

L'auteur de l'article Clément, au lieu de réfuter saint Lambert, le défigure, il lui fait dire :

Vainqueur des deux rivaux qui *partagent* la scène.

Il n'est aucun lecteur qui ne sente combien cette expression *partagent* est impropre, et combien le changement de l'imparfait au présent répand de louche sur la pensée. Au reste, cet article en général bien fait, s'il n'est pas toujours bien écrit ( mais où il aurait fallu, suivant moi, observer jusqu'à quel point les lettres de Clément à Voltaire contiennent d'erreurs de goût, d'observations fausses, de critiques outrées, vétilleuses, ou même entièrement dénuées de fondement ou de sens ), renferme des notions utiles, des faits peu connus, et notamment cette anecdote honorable pour la mémoire d'un grand et malheureux écrivain.

« Saint-Lambert eut le crédit d'obtenir un ordre pour faire conduire Clément au fort l'Evêque; et pour faire saisir l'édition encore sous-pressé, de la critique du *Poème des Saisons*. Cet événement devint le sujet de toutes les conversations; et J. J. Rousseau se trouvant chez une femme du haut rang ( c'est sans doute d'un haut rang qu'avait écrit l'auteur ), parla avec force contre la tyrannie qui mettait aux fers un écrivain dont le seul crime était d'avoir osé dire que des vers étaient mauvais. L'éloquence du philosophe genevois produisit tout l'effet qu'il en pouvait attendre; dès le troisième jour, Clément vit finir sa détention.....; et il conserva jusqu'à la mort la plus vive reconnaissance du service que Rousseau lui avait rendu. »

Je n'aurais point reproduit cette anecdote, si ce qu'elle a de peu flatteur pour la mémoire de Saint-Lambert ne se trouvait pas déjà consigné dans des ouvrages répandus, et entr'autres dans les mémoires littéraires de M. Palissot. Ainsi le mal était connu, c'est le bien seul que je contribué à faire connaître; on ignorait la part

honorable que l'auteur d'*Emile* avait prise à ce trop fameux démêlé.

Pour moi, en me chargeant de rendre compte de la *Biographie* dans ce journal, et voulant le faire avec une pleine et entière équité, je n'ignorais pas combien je devais éprouver d'embarras dans l'examen d'un tel ouvrage. Par où commencer? Quelles notices choisir? Quelle foule de morceaux plus ou moins dignes d'attention; seulement dans le tome IX<sup>e</sup>. Les articles *Cléopâtre*, par M<sup>me</sup> de Staël; *Cooke*, *Congrève*, par M. Suard; *Colbert*, par M. Villenave; *Christophe Colomb*, *Cook*, par M. de Rossel; *Philippe de Commines*, par M. Barnté; *La Condamine*, par M. Biot; *Condé*, par M. Weiss; *Oconnor*, par M. de Lally-Tolendal; *Pierre Corneille*, par M. Victorin-Fabre, etc., etc. Dans ce grand nombre d'articles, dont le sujet peut intéresser toutes les classes de lecteurs, je me détermine pour l'examen de ceux dont l'exécution me paraît le plus digne d'éloges, en avertissant néanmoins qu'entre tous ceux dont je ne parle pas, il en est fort peu qui ne se distinguent par quelque sorte de mérite. Sans chercher d'ailleurs de transition où il serait difficile d'en mettre, je parlerai des notices qui me semblent mériter une analyse ou qui pourront me fournir quelques citations intéressantes, dans le même ordre où elles s'offriront à moi.

*Cléopâtre*, reine d'Égypte, par M<sup>me</sup> de Staël Holstein: cet article assez étendu est un résumé très-bien fait de tout ce que nous ont appris les anciens sur l'une des femmes les plus célèbres qui jamais aient embelli et déshonoré un trône. On reconnaît l'auteur de *Corinne* et de la *littérature considérée dans ses rapports avec les institutions sociales*, à des traits tels que celui-ci :

« Cette femme qui montra de la grandeur dans quelques circonstances de sa vie, ne sut pas placer sa gloire dans celle de l'objet de son choix; elle ne cessa de se préférer à ce qu'elle aimait; et c'est pour une femme un mauvais calcul autant qu'un indigne sentiment. »

M<sup>me</sup> de Staël dit ailleurs en parlant de Cléopâtre et d'Octave :

0

« Ils ne pouvaient pas se plaire, puisqu'ils étaient occupés mutuellement à se tromper. »

L'article renferme encore un grand nombre d'observations, de vues très-justes et rendues avec finesse. Mais en général, le style n'est ni assez soigné ni assez ferme; on pourrait y relever plus d'une expression hasardée, quelquefois même des termes impropres; et la narration n'est pas toujours exempte d'un peu de sécheresse. Cependant, je le répète, c'est au total un morceau très-intéressant et très-distingué.

*Cochin*, par M. Bernardi. Quelques irrégularités de diction et de style n'empêchent pas que cet article soit généralement remarquable par l'esprit d'ordre qui y règne, et les réflexions judicieuses que son savant auteur y a répandues. On en jugera sur ce passage où le rédacteur commence par rappeler une de ces vérités littéraires, incontestables pour les anciens qui savaient mettre chaque chose à sa place, moins bien senties de nos jours où tout est confondu, et où l'on semble avoir perdu la véritable mesure des difficultés et du mérite des genres, comme celle des différens degrés de talens. M. Bernardi veut prouver que si nos avocats, même les plus distingués, n'ont pas été de vrais orateurs: *Ce sont les ouvriers et non la matière qui a manqué.* « Qu'on suppose Bossuet, ajoute-t-il, suivant la carrière du barreau au lieu de celle de la chaire, et pour peu qu'on soit au fait de son génie, on verra quelles ressources il eût su déployer dans les sujets les plus ingrats en apparence. Cela confirme l'observation de Cicéron que les grands orateurs sont bien plus rares que les poètes ou les historiens célèbres. Dans l'énumération de ceux qu'il fait de Rome, à peine en trouve-t-il deux de passables pour chaque génération. Si nous n'avions pas ses ouvrages, l'éloquence serait rayée de la littérature romaine. Le talent de *Cochin*, quelque éminent qu'il soit sous plusieurs rapports, est loin encore de l'idée qu'on se fait du véritable orateur. L'art de *Cochin* consistait sur-tout à savoir réduire sa discussion à un seul point de controverse, à disposer ses preuves d'une manière très-judicieuse et à con-

» former toujours son style aux matières qu'il avait à  
 » traiter. Il ne se chargeait jamais d'une cause sans  
 » l'avoir examinée avec soin, et s'être assuré de sa  
 » bonté. Ses journées étaient toutes remplies par le tra-  
 » vail ; il n'en sacrifiait pas un instant au plaisir et à la  
 » dissipation. Les vacances étaient même pour lui un  
 » tems d'occupation ; il les employait à *rappeler ses*  
 » études littéraires. »

Tous les traits de cette peinture si juste, et si bien appropriée au sujet, renferment autant d'exemples faits pour servir de modèle à ceux qui suivent l'honorable et pénible carrière du barreau. Rien ne doit être plus noble que leurs fonctions, rien de plus laborieux que leur vie, consacrée toute entière à la défense des droits et de l'honneur de leurs concitoyens.

*Edouard Cooke*, par M. Suard. Notice où la narration est d'une rapidité élégante, semée d'observations pleines de finesse, et toujours amenées à propos. Le style est plein de goût et du meilleur ton. Il était même inutile que j'en fisse la remarque, le nom de l'auteur suffisait pour le prouver. Je trouve sur-tout dans ce style une clarté, une netteté très-rares, et qui, toujours dignes d'éloges, sont principalement nécessaires dans un livre tel que celui-ci. Me permettrai-je de noter une ou deux irrégularités de langage ? M. Suard dit, par exemple : « La circonspection avec laquelle il avait » procédé lui fut imputée *vis-à-vis du public*, comme » un désir de sauver les coupables. » Je crois que *vis-à-vis* de quelqu'un, de quelque chose, ne peut signifier qu'en face de... (Il était debout *vis-à-vis* de moi ; il demeure *vis-à-vis* du château), et ne peut jamais s'employer dans une acception figurée. Si ce principe de grammaire ne souffre pas d'exception, comme je le pense, l'emploi de l'expression que j'ai soulignée ne peut être considéré que comme une légère inattention de la part d'un écrivain aussi pur que soigné, et qui possède si bien toutes les finesses de notre langue.

Son article sur le poète *Congreve* plus intéressant pour des lecteurs français que celui de *sir Edouard Cooke*, ne se fait pas moins remarquer par le talent et l'habileté

du rédacteur. Justesse à-la-fois et finesse d'esprit, de jugement, de goût et de style, telles sont les qualités distinctives de ce morceau qui sera toujours consulté avec autant de fruit que de plaisir. Il m'a semblé y remarquer une espèce de contradiction dans les dates. Congrève, dit d'abord l'auteur de l'article, naquit vers 1672 : il ajoute que la dernière pièce de ce célèbre comique est de l'année 1700. Cependant on trouve plus bas que Congrève n'avait que vingt-cinq ans lorsqu'il renonça au théâtre. Mais s'il était né en 1672, et si sa dernière comédie a été jouée en 1700, il avait donc alors vingt-huit ans. M. Suard a fourni à la livraison que j'annonce un assez grand nombre d'autres notices également dignes de lui. Quand les éditeurs de la *Bio-graphie* n'auraient sur tous les anciens rédacteurs de Dictionnaires historiques d'autre avantage que celui d'avoir engagé M. Suard à se charger des principaux articles de la littérature anglaise, et M. Ginguené à rédiger tous les articles importants de la littérature italienne, cet avantage seul suffirait, non-seulement pour les mettre au-dessus de leurs prédécesseurs, mais hors de toute espèce de comparaison.

ROLLE, *Bibliothécaire de la ville.*

(*La suite au numéro prochain.*)

---

#### ATHÉNÉE DE PARIS.

*Cours de littérature française, par M. Aimé-Martin. — Troisième leçon. — Les Trouvères, romans de chevalerie.*

Nous avons assisté, dans la leçon précédente, aux derniers instans des Troubadours qui illustrèrent la langue d'Oc, ou le roman provençal : le professeur a commencé dans celle-ci à nous entretenir des Trouvères qui parlaient le roman valloon, ou la langue d'Oïl. Il ne m'est pas possible de le suivre dans tous les détails où il est entré, ni de faire connaître une foule de vues neuves et d'aperçus ingénieux que contient son discours, et qui ont été vivement sentis par ses auditeurs. Un style élégant et presque toujours na-

tuel, une érudition assez solide pour satisfaire les savans, des traits d'esprit un peu trop multipliés peut-être, des morceaux d'une véritable éloquence et des jugemens inspirés par un goût pur et sévère, voilà ce qui distingue le cours de M. Martin. Mais il deviendrait fastidieux de répéter sans cesse les mêmes éloges; et comme la critique trouve toujours dans les ouvrages les plus parfaits des choses qui méritent d'être discutées et même combattues, lorsque sur-tout elles sont défendues par l'autorité du nom de celui qui les avance, je soumettrai au professeur quelques observations sur plusieurs de ses opinions qui lui paraissent *vraies*, mais que je ne crois pas même *probables*.

Il dit en premier lieu que les romans de chevalerie sont de véritables *poèmes épiques*. C'est là, ce me semble, une exagération un peu trop forte. Que sont dans le fait ces romans si célèbres? Un tissu d'aventures placées à la suite les unes des autres, souvent sans liaison entr'elles et toujours sans vraisemblance. Qu'il y a loin de ce fatras où l'on est obligé d'acheter quelques jolis détails avec des volumes d'ennui, à la majestueuse épopée qui se forme d'une action principale à laquelle se rattache un certain nombre d'épisodes qui servent à son développement. Les efforts de M. de Creuzé de Lesser pour donner à ses deux poèmes de chevalerie, une apparence de régularité, ont été infructueux. Cependant il a mis à contribution les vingt ou trente romans dans lesquels on célèbre les exploits des *pourfendeurs de la Table-Ronde* et de la triste famille d'*Amadis*. Mais tout son talent pour inventer ou pour embellir les inventions des autres, n'a pu réussir à former une *action épique* de tout l'*art confus des vieux romanciers*. Or si les poèmes de M. Creuzé sont dénués de l'intérêt qui résulte de l'unité, combien doivent l'être d'avantage les auteurs originaux dans lesquels il a pris le germe de ses brillantes fictions, et qui n'ont pour eux qu'une certaine naïveté très-voisine de la niaiserie!

Le professeur ajoute ensuite que la littérature de chaque nation commence par l'épopée; ainsi donc suivant lui le plus bel ouvrage du génie de l'homme en serait aussi le premier. Il cite Homère et les romans de chevalerie pour établir cette étrange opinion. Mais il est certain que plusieurs poètes ont précédé le chantre d'Achille, et le nom même d'un certain nombre est venu jusqu'à nous. La Grèce répéta long-tems les hymnes d'Orphée, de Linus, de Musée et d'Hellène, avant d'admirer l'*Illiade* et l'*Odyss-*

sée. Ces hymnes, si l'on en juge par ceux qui portent le nom d'Homère et peut-être même le cachet de son génie, étaient de petits poèmes où l'on célébrait dans une poésie qui tient le milieu entre celle de l'ode et celle de l'épopée, les actions des dieux et des héros. Les anciens législateurs des Grecs écrivirent leurs lois en vers, et les poètes Cycliques, antérieurs à Homère, se servirent également de la poésie pour conserver le souvenir de quelques faits historiques. Les premiers essais littéraires des nations sont informes et grossiers : ainsi prétendre que l'Epopée est née en même tems que la civilisation, c'est avancer un paradoxe insoutenable. En effet, l'histoire apprend que tous les peuples avaient des poètes avant d'avoir des poèmes épiques. La poésie des druides ne contenait que le développement de leurs systèmes religieux ; ce qui nous reste de celle des Skaldes prouve qu'elle était lyrique et didactique ; on a fait en Italie des vers avant le Dante, et en Angleterre avant Milton.

M. Martin dira peut-être que les premiers vers français sont ceux de *Becchada*, qui a composé un poème épique sur la conquête de Jérusalem, mais il est vraisemblable qu'avant que notre littérature se fût élevée jusqu'à l'*Epopée*, puisqu'on donne ce nom à des recueils de misérables rimes mises les unes à la suite des autres, la carrière avait été ouverte par des poètes dont le tems a dérobé les noms en nous sauvant l'ennui de lire leurs ouvrages.

Le professeur se livre ensuite à des considérations politiques, pour justifier son opinion sur la naissance de l'épopée. Il y a de la sagesse dans ces considérations ; cependant plusieurs des idées de M. Martin me paraissent fausses, et d'autres pourraient être contestées avec avantage : mais il serait trop délicat d'en entreprendre un jour la discussion ; un enfant d'Israël fut frappé de mort pour avoir touché à l'arche sainte. Cet exemple doit servir de leçon à ceux qui voudraient imiter son imprudence. Je ferai cependant observer au professeur qu'il se trompe lorsqu'il regarde la guerre de Troye comme l'un de ces événemens qui ont imprimé un mouvement rapide à l'esprit humain. Le siège de cette misérable bicoque serait oublié ainsi qu'une foule d'actions du même genre, si le génie d'Homère ne lui eût donné une grandeur idéale qu'il n'avait pas dans la réalité.

M. Martin se trompe encore quand il qualifie Milton d'apologiste de Cromwel. Milton ne défendit jamais cet usurpateur, mais il défendit sa nation injustement accusée par

un pédant, et remplit en cela le devoir d'un bon citoyen. Si M. Martin avait lu cette apologie, bien loin d'y trouver l'éloge du crime, il n'y aurait vu que des principes dont la vérité est reconnue depuis long-tems, et l'application de ces principes à un cas particulier. Mais il est aussi injuste de dire que Milton a été le défenseur de l'assassin de Charles 1<sup>er</sup>, qu'il est faux d'avancer que sans les sanglantes divisions des Guelfes et des Gibelins Dante n'eut pas composé son poëme.

Le professeur a fait l'analyse de plusieurs romans de chevalerie, et ces analyses accompagnées de traits d'esprit et de sentimens ont été très-applaudies. M. Aimé Martin excelle dans les peintures qui demandent de la sensibilité et de la grâce. Il a prouvé aussi que celles qui veulent de la force ne sont point au-dessus de son talent. Après nous avoir attendris sur la naissance de Tristan et sur les douleurs de la mère de Perceval lorsque ce héros s'arrache de ses bras pour voler à la gloire. Il nous a fait entendre le récit de la mort de Roland, ou plutôt il nous en a rendu témoins en peignant des plus fortes couleurs la lutte du courage contre la trahison, et nous sommes sortis de la séance en maudissant le traître *Ganelon* et en plaignant le noble neveu de Charlemagne.

*Quatrième leçon. — Suite des Trouvères, romans historiques et allégoriques.*

Un nombreux auditoire attendait avec impatience le professeur qui sait lui plaire en l'instruisant, lorsqu'on a vu monter à la tribune un jeune élève de M. Hallé. Il a réclamé à ce titre une indulgence dont il n'avait pas besoin, et chacun s'est montré curieux de l'entendre.

Ce médecin a fait avec beaucoup de clarté la description d'un appareil inventé par un habile mécanicien, pour servir à un pianiste dont la main s'est paralysée, et qui avec cet appareil tire de son instrument des sons aussi purs que s'il jouissait encore de toute la souplesse de ses doigts. Les auditeurs ont témoigné leur satisfaction en apprenant une découverte qui offre des soulagemens assurés à l'humanité souffrante.

Enfin M. Aimé Martin a paru, et de vifs applaudissemens l'ont accueilli, mais s'ils lui prouvent combien ses leçons passées ont fait éprouver de jouissances, ils lui imposent de grandes obligations pour l'avenir. Plaire en

instruisant est une tâche bien difficile, et qui demande une grande variété de talent. Le professeur s'en est acquitté jusqu'à présent avec beaucoup de succès, parce qu'il réunit tout ce qu'il faut pour cela, et ses auditeurs ont fondé sur lui des espérances qui ne seront pas trompées.

Il a divisé en trois classes les romans composés par les Trouvères, savoir : les *romans de Chevalerie*, auxquels il donne bien gratuitement le titre pompeux de poème épique; que ces misérables rapsodies ne méritent pas; les *romans historiques*, tels que ceux d'*Alexandre*, de *Gerard de Nevers*, abrégé par Tressan; de *Parthenopex*, dont M. Roquefort nous a donné une savante notice, et les *romans allégoriques ou satiriques*, tels que le *Roman de la Rose*, la *Bible de Guiot*.

Il a parlé, dans la précédente leçon, des romans de la première classe, et a donné l'analyse de l'histoire de *Tristan*, d'*Yseult*, de leur *boire amoureux*, et de plusieurs autres personnages célèbres de la *romancerie épique*. Il s'est occupé dans celle-ci des *romances historiques ou allégoriques*. Mais il n'est guère possible de donner l'analyse d'une leçon qui n'est composée que d'une suite d'analyses faites avec esprit, et qui ont souvent excité le rire des auditeurs par la bizarrerie de quelques détails que M. Martin a conservés, parce qu'ils peignent l'esprit du tems.

Le roman d'*Alexandre* a fourni plusieurs citations au professeur: quelques-unes sont remarquables par la grâce ou par l'énergie des idées, exprimées quelquefois d'une manière très-poétique. Il a traduit en vers de dix syllabes, un charmant épisode de ce roman, mais s'il ne lui a pas toujours conservé sa couleur originale, il en a constamment embelli les pensées par sa poésie élégante, et par d'heureuses additions.

En analysant le poème du *Chevalier du Cygne*, consacré à l'histoire de la prise de Jérusalem par les Croisés, le professeur regarde comme une invention poétique ce que le poète dit des tourmens que le comte de Toulouse faisait éprouver aux espions des Sarrazins; mais les chroniques du tems rapportent les mêmes faits, et M. Michaud a cité, dans sa belle *Histoire des Croisades*, plusieurs passages de ces chroniques, desquels il résulte qu'on écorchait vif les espions, et qu'on les faisait rôtir ou bouillir. Je ne sais si ceux qui prétendent que les Croisades ont avancé de beaucoup les progrès de l'esprit humain, regardent

comme un grand pas vers la perfection, la découverte de ces raffinemens de cruautés, dont l'histoire ancienne n'offre pas d'exemple.

Obligé de parler du *Roman de la Rose*, où les femmes sont insultées avec la grossièreté la plus cynique, M. Aimé-Martin leur a demandé pardon des blasphèmes que sa bouche allait prononcer. Il a protesté que tout ce que sa plume avait tracé, était désavoué par son cœur, et le beau sexe, toujours indulgent, même pour ses calomniateurs, lui a témoigné par des applaudissemens qu'il n'avait pas à craindre le sort de *Jehan de Meun*. Au reste, ce poète ne parle des femmes que l'injure à la bouche. Il a tout le fiel de Juvénal sans avoir son génie, et ses outrages contre un sexe, dont nous devrions respecter jusqu'aux faiblesses, puisqu'elles font notre bonheur, excitent l'indignation contre le misérable rimailleur qui se les est permises.

M. Aimé-Martin a terminé sa leçon par une courte analyse du *Roman du Renard*, où il prétend sans preuve que Casti a pris l'idée de son charmant poème des *Animaux parlans*. Au reste, il critique ce poème avec une bien grande sévérité. Il le trouve ennuyeux, et ne lui accorde qu'un mérite poétique fort ordinaire. M. Simonde Sismondi a fait les mêmes reproches à Casti; mais il me semble bien injuste, et quelle que soit ma déférence pour l'estimable auteur de l'histoire des littératures du midi de l'Europe, je ne puis être de son avis. Si ce poème était aussi médiocre qu'on le prétend, M. Andrieux n'en aurait pas traduit d'une manière si supérieure divers passages dans l'analyse qu'il en a publié, et qui donne du chef-d'œuvre de Casti, une idée bien différente de celle que MM. Simonde Sismondi et Martin veulent en donner. Enfin M. Ginguené, dont on doit toujours citer l'opinion, lorsqu'il s'agit de poésie italienne, dit que le poème des *Animaux parlans*, a placé son auteur au premier rang des poètes de l'Italie.

L. A. M. BOURGEAT.

---

## L'ORPHELINE.

(SUITE ET FIN.)

Dès le lendemain M. de Verneuil se présenta chez M. le Président. — Quel motif me procure, si matin, l'honneur de votre visite? — Une affaire importante pour

vous comme pour moi. Êtes-vous dans l'intention de vous marier? — Je n'en ai point encore formé le projet, mais si je rencontrais une femme qui pût me faire espérer le bonheur, ma résolution serait bientôt prise. — Vous pouvez donc vous regarder comme marié. Quinze ans, de l'esprit, des talens, musicienne aussi exercée que danseuse séduisante, figure enchanteresse, taille svelte et gracieuse, telle est l'épouse que je viens vous proposer; ajoutez encore une somme de cent mille francs, ce qui serait peu de chose pour un homme qui ne posséderait qu'une fortune médiocre, mais ce qui est assez agréable pour un homme comme vous, M. le Président, qui pourrez par là vous trouver trente mille livres de rente au lieu de vingt-cinq, car je sais que tel est votre revenu. — Et quel est le nom de cette jeune personne? — Faut-il vous le dire? Déjà ne l'avez-vous pas deviné? Mon orpheline, la jeune Cécilia. — A ce nom, le président demettra interdit et garda quelque tems le silence. Enfin prenant la main de M. de Verneuil, il lui dit d'un ton doux et amical : M. de Verneuil, votre démarche auprès de moi me fait assez connaître toute la confiance que j'ai eu le bonheur de vous inspirer; pour vous prouver combien j'y suis sensible, je vais vous parler avec une franchise qui peut-être pourrait vous paraître sévère, vous déplaire même, si je ne savais pas que vous avez trop de sens, trop de justesse dans l'esprit, pour ne pas vous rendre à la raison aussitôt qu'elle se présente à vos yeux; prêtez-moi toute votre attention. Il est des préjugés chez les hommes, ils sont peut-être absurdes, je veux bien en convenir, mais ils existent, et nous devons les respecter. Cécilia a reçu l'éducation la plus brillante, je le sais, mais cette éducation, loin de remplacer ce que le sort lui a refusé en la faisant naître de parents obscurs, n'a fait qu'attirer sur elle l'attention d'un monde dans lequel elle n'aurait jamais dû se montrer: en vain lui donnerais-je mon nom, celui de son père ne sera jamais oublié; je dis plus encore, il lui sera reproché par cela seul qu'elle aura cherché à l'effacer; tous ceux au-dessus de qui elle se placera par la fortune et par le nom de son époux, s'en vengeront en lui rappelant d'où elle est sortie; plus la distance sera grande, plus elle aura à rougir d'avoir été si peu, alors qu'elle sera beaucoup; moi-même je serais blâmé de toutes parts. Si l'amour me faisait contracter un semblable hymen, cet amour serait mon excuse; la faute n'en existerait pas moins, mais c'est quelque chose que de

pouvoir être excusé. Vous le voyez, je vous ouvre mon ame toute entière ; il m'en coûte de vous refuser ; je fais pour le monde ce dont le monde ne me dédommagera peut-être jamais. Tel qui se montrerait le plus ardent à verser sur moi le blâme et la censure, ne m'accorderait point la main de sa fille si j'allais la lui demander, et cela parce qu'elle aurait un peu plus de fortune, ou peut-être une noblesse plus ancienne que celle de ma famille ; voilà ce que je ne me dissimule point ; mais n'importe, je vis parmi les hommes, je dois fléchir devant leur opinion. — Ah ! M. le Président, répond M. de Verneuil, vous venez de déchirer un grand voile qui obscurcissait ma vue ! — Je le conçois, c'est que personne jusqu'à ce jour ne vous a parlé avec tant de franchise ; vous avez trouvé par-tout des approbateurs sur l'éducation frivole et dangereuse que vous donniez à la petite Thérèse, et cependant je n'ai rencontré par-tout que des gens qui vous blâmaient. En votre présence, on l'appelle Cécilia, derrière vous elle n'est jamais désignée que par le nom de Thérèse, c'est tout vous dire en deux mots. Si je l'épousais, pareil sort me serait réservé ; on vanterait devant moi les agrémens de mon épouse, tandis qu'à peine éloigné, on me plaindrait d'avoir pu faire un semblable mariage ; j'en serais réduit à inspirer la pitié, dernier degré de l'humiliation pour une ame bien née, en qui la nature et l'éducation ont placé ce noble orgueil qui ne doit jamais l'abandonner.

Rentré chez lui, M. de Verneuil se livra à de pénibles réflexions ; j'ai refusé un homme sans fortune qui demandait la main de Cécilia, l'homme riche à qui je la propose la refuse ; à qui faudra-t-il donc que je m'adresse ? Juste ciel ! dans quel rang de la société pourrais-je placer ma Cécilia, lorsque déjà par son éducation je croyais qu'elle appartenait à une classe dont sa naissance la repousse. Voilà ce que se disait M. de Verneuil ; voilà ce qui portait dans son ame un tardif repentir.

Cependant M. de Verneuil ne se laisse point abattre par d'inutiles regrets ; il connaît les hommes, il sait que tout s'efface devant l'éclat de l'or ; lancé dans le tourbillon des affaires, il entrevoit le doux espoir de donner une dot considérable à Cécilia ; cette dot sera le fruit de plusieurs spéculations hardies auxquelles il vient de se livrer. Toute sa fortune est engagée ; un premier pas l'entraîne vers un second plus audacieux ; la soif de l'or se réveille en lui ; Cécilia avait été le prétexte, l'ambition en devient bientôt

la seule cause ; le crédit de M. de Verneuil s'accroît chaque jour ; son nom se répand dans toute l'Europe ; l'argent qui remplit ses coffres n'en sort un moment que pour revenir en flots plus pressés ; Dieu ! quelle brillante fortune ! Trois millions six cents mille francs ! s'écrie M. de Verneuil ; je puis dans ce moment les réaliser ; heureuse idée , arrêtons-nous..... Trois millions six cents mille francs ! Mais pourquoi pas quatre millions ? Ce compte ne serait-il pas plus exact ? Ma fortune ne serait-elle pas plus arrondie , plus aisée à calculer , plus facile à connaître enfin ? Sera-t-il bien pénible de gagner quatre cent mille francs quand on sut gagner trois millions et plus ? C'est le travail d'un jour , d'un moment , c'est encore un succès que je vais ajouter à cinquante succès. Il dit et court à la bourse. Nouvelle affaire est entreprise , mais non pas aussi heureuse que les précédentes. Il fallait gagner quatre cent mille francs , mais on pouvait les perdre , c'est ce qui arriva ; ce n'est plus maintenant pour quatre cent mille francs que M. de Verneuil spéculé , c'est pour huit cent mille , mais hélas ! la fortune a cessé de lui sourire , huit cent mille francs sont encore perdus. Quelle sottise à moi , dit M. de Verneuil , de n'avoir pas su m'arrêter à mes trois millions six cent mille francs ; ah ! si jamais je les retrouve , je serai plus sage et par là plus heureux.

Vains désirs ! vains projets des hommes , que le hasard renverse au gré de ses caprices ! Bizarre fortune , qui dans ses bords irréguliers semble cependant être soumise à une marche régulière ; tu combles un mortel de tes faveurs , tu l'accables de biens , et tout-à-coup tu finis , tu t'éloignes pour ne revenir jamais. On t'accuse de varier à chaque instant , on se trompe ; tu ne change qu'une seule fois , c'est le moment fatal où tu ôtes tout ce que tu avais donné , car dès-lors tu deviens constante dans les revers comme tu l'as été dans la prospérité.

Rien ne réussit plus à M. de Verneuil ; vainement il se débat dans cet océan de malheurs qui se rassemblent autour de lui ; jadis l'affaire la plus hasardée parvenait à un dénouement heureux , aujourd'hui la spéculation la plus sage , la plus certaine , trahit tous ses calculs et le trompe , malgré mille probabilités qui répondaient pour elle.

Abrégeons ce pénible tableau ; cessons de suivre ce malheureux luttant avec effort , mais sans succès , contre la rigueur du sort qui l'accable. Le dernier moment est arrivé ; sa ruine est totale ; son honneur même ,.....

respectons sa mémoire; ne soyons pas plus sévères qu'il ne le fut envers lui-même; une arme meurtrière a terminé sa vie, lâcheté quand on est malheureux, noble courage quand on est avili.

Au bruit promptement répandu de cette fatale catastrophe, les créanciers en foule assiègent les salons qui la veille retentissaient encore des accens de la joie; car M. de Verneuil jusqu'au dernier jour avait su cacher sous le faste de l'opulence la misère prête à l'assaillir. Sa malheureuse épouse ignorait tout; ce n'est qu'au moment même où elle le découvre, qu'elle reconnaît l'abyme qui sourdement s'était creusé sous ses pas. Dieu! quel épouvantable réveil! Meubles, voitures, argenterie, diamans, tout devient la proie des inflexibles créanciers, tout est vendu, tout est livré; à peine laisse-t-on à M<sup>m</sup> de Verneuil un lit sur lequel elle puisse pleurer encore pendant la nuit, lorsqu'elle aura pleuré toute la longueur du jour.

Seule, abandonnée de cette foule que l'on nomme des amis et qui n'accourt jamais qu'à la voix du plaisir, M<sup>m</sup> de Verneuil n'ose jeter ses regards en arrière, elle craint que l'image du bonheur passé ne rende son infortune plus amère; elle n'ose également pénétrer dans l'avenir, elle n'y trouve que la certitude du malheur. Tant de secousses multipliées, ce passage subit de l'opulence à la pauvreté, des charmes de la société à la solitude la plus profonde; plus que tout encore, l'orgueil humilié fait naître dans le cœur de M<sup>m</sup> de Verneuil une tristesse, une sombre mélancolie qui bientôt, hélas! doit la conduire au tombeau, seul asyle où le repos lui soit encore permis.

L'inconsolable Cécilia, qui n'avait pas d'un seul instant quitté le lit de M<sup>m</sup> de Verneuil, fit éclater la plus vive douleur lorsqu'elle vit la paupière de sa bienfaitrice se fermer pour jamais. Ses gémissemens auraient attendri le cœur le plus insensible! Son amitié désolée était la seule cause des larmes qu'elle répandait, l'infortunée était loin de prévoir le sort affreux qui la menaçait; elle ne l'ignora pas long-tems. L'hôtel de Verneuil venait d'être vendu; le nouveau propriétaire, impatient de l'habiter, fit signifier à Cécilia l'ordre d'en sortir à l'heure même; cet ordre, auquel elle se dispose d'obéir, la force à jeter un regard sur elle-même. Je vais sortir de cet hôtel, dit-elle, mais où irais-je? quel est l'asyle qui va s'ouvrir pour me recevoir? Faudra-t-il que je retourne chez mon père que j'ai quitté depuis mon enfance? Irais-je lui demander son pain lors-

que ma jeunesse a été perdue pour lui ? Inutiles réflexions ! La cruelle nécessité pèse sur moi, ou plutôt mon père m'appelle ; oui, s'il était instruit de mon sort, il se hâterait d'accourir ; différer d'aller au-devant de ses pas, ce serait douter de sa tendresse pour moi ; ce serait faire outrage à son cœur.

Lorsque Pierre vit arriver sa Thérèse pâle, triste, abattue, il courut au-devant d'elle : quelle fut sa douleur lorsqu'il apprit les malheurs et la mort de ses maîtres ! Ces funestes événemens étaient arrivés avec une si épouvantable promptitude, que le pauvre Pierre au fond de sa chaumière ignorait tout encore. Il versa des larmes bien sincères, embrassa sa fille et lui dit : tu ne trouveras pas ici le luxe et l'opulence, mais les fruits de mon travail seront pour toi comme pour mes autres enfans.

Quel changement ! quelle chute effroyable qui, chaque jour, se faisait apercevoir davantage aux regards de Cécilia ! Doux charmes que procure la culture des arts, momens consacrés à la musique, à la danse ; troupe empressée d'adorateurs ; plaisirs bruyans, plaisirs que l'opulence amène dans son char doré, hélas ! qu'êtes-vous devenus ? Ah ! combien sont longues ces journées qui s'écoulaient jadis avec tant de rapidité ! Quelles sont tristes ces nuits que les amusemens ne disputent plus au sommeil ! Quel ennui ! Il s'augmente aujourd'hui de l'ennui de la veille et de celui que le lendemain doit amener à son tour. A qui parler ? de qui se faire entendre ? quels hommes ! quel langage ! quelles manières ! quelle tristesse que l'oisiveté redouble encore ! Point de harpe, point de piano, point de livres ; l'abandon, le désœuvrement, l'oubli d'un monde que tu ne peux oublier ; voilà ton sort Cécilia ; il est affreux, il l'est bien davantage lorsque tu sens que celle qui partage le pain de ses sœurs et de son père devrait partager également le travail qui le leur procure ; tu le voudrais, tu t'efforces... mais en vain, la mollesse a détruit la force de tes bras.

La promenade était le seul plaisir que Cécilia pût goûter encore ; souvent elle portait ses pas sous les grands arbres qui ombrageaient les jardins du château. Là réfléchissant sur la tristesse de son sort, elle s'écriait : ô ma noble bienfaitrice ! ombre chère et sacrée, non, ce n'est pas contre vous que je murmure ; dans mon malheur même, hélas ! je trouve la preuve de votre amitié, de votre bonté ; si je gémis aujourd'hui, c'est que vous vous trompâtes sur le

bien que vous pouviez me faire ; votre main généreuse pour verser les bienfaits aurait dû descendre jusqu'à moi , et non pas m'élever jusqu'à elle ; fatale éducation ! présent funeste ! ta lumière ne m'éclaire que pour me faire sentir ce que je suis et ce que je devrais être. Oh ! mon dieu , mon dieu , je suis bien malheureuse , et cependant bien innocente des maux que je souffre.

Cependant le château , dont Pierre est le jardinier , ne demeure pas long-tems sans maître. Le jeune comte d'Assanys en est devenu l'acquéreur. Le printems qui déjà fait naître la verdure et sème la terre de fleurs , amène le jeune comte au château. Nombreuse société l'accompagne ; la foule se presse dans les salons , les brillans équipages roulent et remplissent la cour. Dieu ! quel moment pour Cécilia ! Combien l'aspect de ces plaisirs , dont elle se trouve bannie , vient douloureusement frapper son souvenir ! Qu'il est pénible d'habiter la chaumière lorsque la pensée nous fait vivre au château ! Une réflexion qui se présente tout-à-coup à son esprit l'alarme bien plus encore. Si parmi cette foule , qui chaque jour se renouvelle , quelqu'un allait la reconnaître ! Quoi ! cette humiliation lui serait réservée ? Ah ! plutôt la mort.

Etrappée de cette crainte , Cécilia ne quitte plus le lieu qu'elle habite ; obligée de cacher le véritable motif qui l'empêche de sortir et de parcourir les jardins , Cécilia feint d'être légèrement incommodée ; son père inquiet voudrait demeurer auprès d'elle , mais le travail l'appelle , il faut se résoudre à laisser sa fille.

Ainsi s'écoulaient les jours de Thérèse , lorsqu'un matin la porte de la chaumière s'ouvre tout-à-coup ; un jeune homme se présente , c'est le comte d'Assanys. A la vue de Thérèse , il demeure interdit. — Pardonnez-moi madame , brusque arrivée , mademoiselle , je cherchais mon jardinier , et j'étais loin de penser que je trouverais chez lui tant de grâces et de beauté. — Ce langage , qui depuis si long-tems ne frappait plus les oreilles de Thérèse , porta la joie jusqu'au fond de son cœur. — Cependant le comte poursuivait son discours. — J'ai commencé , mademoiselle , par demander un pardon , mais je suis tenté de finir par un reproche ; oui , vous êtes coupable envers le maître de ce château , à moins que vous n'avez voulu le forcer à porter envie à son jardinier. — La pauvre Thérèse , bien embarrassée , ne savait comment répondre ; mais enfin elle sentit qu'un noble aveu de son sort pouvait seule la sauver de tout ce que sa situation avait de

pénible. — Votre jardinier est mon père, M. le comte. — Que dites-vous, mademoiselle ? Expliquez-moi ce prodige ! — Peu de mots, M. le comte, vont suffire pour dissiper votre étonnement ; avez-vous entendu parler de M<sup>me</sup> de Verneuil ? ... — Je l'ai connue. — La jeune Cécilia. . . — Quoi ! vous seriez cette Cécilia que M<sup>me</sup> de Verneuil appelait son orpheline ? — Moi-même, M. le comte ; je me trouve aujourd'hui chez mon père après en être sortie bien jeune ; mais hélas ! je ne suis plus ce que j'étais alors, et voilà mon malheur. — Ah ! je le sens, s'écrie le comte, ces lieux ne sont pas dignes de vous posséder. — J'y suis près de mon père ; plutôt au ciel que je n'en fusse jamais sortie. — Vous les quitterez encore, la société vous réclame. — Non, M. le comte, elle me rejette de son sein. — Des jours heureux vont renaître pour vous, belle Cécilia. Adieu ; on m'attend au château ; si vous daigniez me le permettre, je reviendrai près de vous dès qu'il me sera permis de consacrer au plaisir un moment dérobé aux devoirs que la société exige de moi.

Le comte avait bien deviné. Des jours moins tristes allaient briller pour Thérèse ; elle s'en aperçut dès le lendemain lorsqu'en sortant de son lit elle aperçut une harpe, un piano et des livres. Oh ! avec quelle joie elle revit ces livres et ces instrumens dont si long-tems elle avait été privée ! Quelle ivresse s'empara de ses sens lorsqu'elle entendit les accords que la harpe rendait sous ses doigts ! Dans son délire elle aurait voulu tout-à-la-fois danser, chanter, lire, promener sa main sur l'ivoire du piano, et faire résonner la harpe des sons les plus harmonieux.

Le comte ne tarda point à faire sa seconde visite. Dès qu'il parut, le plaisir qui brilla tout-à-coup dans les yeux de Thérèse ne lui échappa point ; il s'y attendait ; il n'ignorait pas qu'il était formé pour charmer et séduire ; en effet, la nature l'avait doué de ses plus chères faveurs ; le comte joignait aux agrémens d'un esprit cultivé, l'élégance des manières et les charmes d'une figure si douce, si jolie, que l'œil pourrait se tromper, si le comte, dans des jeux folâtres, se plaisait à changer les vêtemens de son sexe et à se mêler parmi de jeunes filles.

Je dois abrégier un récit dont le lecteur devine déjà le fatal dénouement ; Thérèse cédant aux vives instances du comte vint un jour au château ; son père l'accompagnait, son père était glorieux de l'honneur qu'on faisait à sa fille. Thérèse en rentrant dans sa cabane s'y trouva plus mal que jamais. Une seconde fois elle vint encore au château

avec son père, mais ce jour-là elle demeura plus long-tems ; la troisième fois la nuit était arrivée lorsqu'elle songea à se retirer ; enfin, à la quatrième visite, Thérèse arriva seule au château ; les doux charmes de l'opulence se faisaient sentir à son cœur plus vivement que jamais ; le comte s'en aperçut, et séducteur habile, s'exerçant dans un art qui compte ses succès par les outrages faits à l'innocence, il fit comprendre à celle qu'il avait déjà choisie pour victime, qu'elle pouvait, en un seul mot, s'arracher à la pauvreté ou s'y voir attaché de nouveau. Thérèse effrayée voulut fuir..... Vains efforts. Il n'était plus tems, un chemin semé d'or et de fleurs, Pentrainait pour jamais dans l'abîme.

Thérèse retrouva l'opulence, mais non pas le bonheur. Le comte ne tarda pas à se livrer à de nouveaux feux ; il devint inconstant. Thérèse désolée voulait mourir ; un ami du comte sut lui persuader que ce serait une folie ; dès lors plus de larmes, plus de regrets ; le dernier cri de la pudeur est étouffé dans le cœur de Thérèse. La voilà perdue pour jamais. C'en est fait, je l'abandonne ; j'ai dû montrer ses premiers pas dans la carrière, je dois jeter un voile sur ceux qui vont les suivre. Ma plume chaste et pure signale le vice et ne le décrit point. Malheureuse poursuis ta course, j'en vois le but. L'éclat brillant qui t'environne ne peut me dérober cette femme qui, après avoir vu s'éclipser sa jeunesse, perd jusqu'au souvenir de sa beauté ; celle qui excita l'envie ne trouve plus que le dédain ; l'ardente jeunesse fuyant loin d'elle insulte par des ris moqueurs, aux dernières clartés de ce flambeau qui bientôt sera réduit en cendres. Thérèse te voilà sans fortune, sans appui, sans amis, sans parens. Tu as perdu jusqu'au droit d'invoquer la pitié des hommes. Consumée par le chagrin, victime de la maladie longue et douloureuse, un lit dans un hospice est enfin accordé à tes gémissemens. Quand tu naquis la pauvreté était à tes côtés, mais l'honneur jetait sur elle un voile consolateur, et te promettait, sinon des jours fortunés, du moins des jours paisibles ; ta conscience pure et sans tache devait en être le garant : à ton dernier soupir la misère hideuse veille debout au chevet de ton lit, le déshonneur la rend plus effrayante encore, vainement tu veux détourner ta vue, tu ne trouves rien autour de toi, rien dans toi-même ; tu meurs, et l'exemple que tu laisses est le seul bien de ta vie.

H. AUDIBERT.

P

---

 VARIÉTÉS.

SPECTACLES.—*Théâtre Français.* — *Polyeucte ; le Somnambule.*

Fontenelle regardait *Polyeucte* comme le chef-d'œuvre de son oncle ; je suis de son avis. Dans *Cinna*, qui pourrait lui disputer la primauté, l'intérêt change ; le principal personnage est avili devant Auguste, et dément souvent son caractère. Il n'y a point de défaut aussi grave dans *Polyeucte*. Félix est, à la vérité, méprisable, et sa conversion à la fin de la pièce produit le plus mauvais effet parce qu'elle n'est ni vraisemblable, ni désirée ; mais que de beautés dans les rôles de Pauline et de Sévère ! qu'ils sont nobles et intéressans ! Celui de *Polyeucte* est aussi très-bien tracé ; on ne peut approuver sans doute le fanatisme qui l'engage à outrager le culte de l'Etat sous les lois duquel il vit ; mais en condamnant son erreur, on en admire le principe, et les détails sublimes répandus dans le rôle. Le dialogue de plusieurs scènes est remarquable par son énergique précision, et la pièce est intéressante, bien conduite. C'est de toutes celles de Corneille la plus régulière et la plus conforme aux principes établis par les législateurs dramatiques. Bien jouée, elle a produit beaucoup d'effet. Talma, aux moyens duquel le personnage de Sévère pouvait paraître peu favorable, s'en est très-bien acquitté ; il a été applaudi avec enthousiasme dans la belle tirade qui termine le quatrième acte, qu'il a débitée avec la plus grande vérité. Damas a mis dans le rôle de *Polyeucte* toute la chaleur et tout l'enthousiasme qu'il demande ; il en a saisi parfaitement le caractère. M<sup>lle</sup> Georges a bien rendu le récit du songe ; elle a été intéressante dans plusieurs détails, mais elle adopte quelquefois, malheureusement, la déclamation lamentable et traînante qui s'est introduite dans la tragédie, et dont M<sup>lle</sup> Raucourt, son institutrice, ne lui a jamais donné l'exemple. Ce genre de déclamation amène non-seulement la langueur et l'ennui, mais encore il forme souvent un contre-sens avec la situation. Quant à Félix, il faut beaucoup d'art dans l'acteur pour le rendre supportable ; s'il y parvient, il a obtenu tout le succès qu'il pouvait attendre, et c'est ce qui est arrivé à Baptiste. M<sup>lle</sup> Dupuis mérite des éloges pour la chaleur qu'elle a déployée dans

Le récit du troisième acte ; elle a été vivement applaudie, témoignage flatteur qu'on obtient rarement dans une comédie de tragédie.

Les docteurs imberbes, qui composent la majorité du parterre, ont accueilli de quelques sifflets la fin du *Somnambule*, joué après *Polyeucte*. Cette petite pièce, attribuée à Pont-de-Veyle, l'ami de M<sup>me</sup> du Desfant, est restée au théâtre. Il y a de la gaieté et du naturel dans le dialogue ; le rôle du jardinier Thibaut est comique. Nos juges dramatiques devraient bien se persuader que leur juridiction ne s'étend pas sur les anciens ouvrages du répertoire, dont la place a été fixée par un tribunal un peu plus respectable que le leur. Ce sont eux qui ont aussi sifflé le *Grondeur*, *Georges Dondin*, le *Triple Mariage*. Dans cette dernière pièce, Dazincourt jouant le rôle de Pasquin, il y a environ douze années, s'avança au bord du théâtre et dit aux spectateurs : *Messieurs, je vous prie d'observer que la pièce est du célèbre Destouches*. Cette apostrophe, peut-être inconvenante dans la bouche de celui qui la faisait, fit sentir au parterre sa sottise, et le *Triple Mariage* fut écouté avec faveur. Les comédiens sont, au reste, bien autorisés à montrer le peu d'égards que méritent de pareils signes d'improbation, en ne cessant point d'offrir au public les ouvrages qui en ont été l'objet.

Saint-Phal a joué avec beaucoup de naturel et de vérité le rôle du *Somnambule*.

#### *Esther ; la Femme jalouse.*

Le sujet d'*Esther* est peu favorable au théâtre ; Racine ne composa cette tragédie que pour les jeunes demoiselles de Saint-Cyr. Mais quelle poésie enchanteresse ? Jamais la magie du style n'a été portée plus loin. *Esther* n'était pas au répertoire, et les comédiens l'ont reproduite il y a environ dix ans. On ne peut que leur savoir gré de cette détermination ; le Théâtre-Français devant être considéré comme une espèce de cours de littérature dramatique, c'est une sorte d'obligation pour ses sociétaires de reprendre les ouvrages que la beauté du style et la perfection des détails rendent classiques, lors même que leur effet théâtral n'est pas très-heureux ; ils rendent ainsi service aux jeunes gens et même à la majorité du public, qui n'estime ou ne lit que les pièces jouées. Ces considérations devraient les engager à remettre la belle tragédie de *Rome sauvée*, qui

présente un tableau si fidèle et si bien colorié du sénat et des personnages les plus illustres de l'ancienne capitale du monde. Je ne puis m'attribuer la remise d'*Esther* et de *Polyeucte*, que j'avais conseillée dernièrement dans ce journal; mais j'éprouve au moins la satisfaction d'avoir vu mon vœu rempli. M<sup>lle</sup> Georges a produit moins d'effet dans *Esther* que dans *Pauline*; ce qu'elle a le mieux rendu, c'est la belle scène du troisième acte où elle dénonce Aman au roi. Talma a obtenu les applaudissemens les plus mérités dans la charmante tirade :

Croyez-moi, chère Esther; ce sceptre, cet empire, etc.

J'en fais l'observation particulière, parce que le morceau paraît peu analogue à son talent.

*Théâtre Feydeau.* — Remise du *Magnifique*, opéra de Sedaine et de Grétry.

Cette remise, annoncée depuis plusieurs années; et vivement désirée par tous les amateurs de la bonne musique, vient enfin d'avoir lieu. Elle a réussi, et les représentations en sont aussi suivies que le permettent les circonstances. Le poème est froid; mais la scène de la rose offre un tableau charmant, dont le succès est toujours assuré. Les pièces les plus faibles de Sedaine se distinguent toujours par des traits pleins de naturel et de vérité; on en trouve plusieurs de ce genre dans le rôle de la bonne femme Alix, si attachée à son mari. On revient sans cesse sur le style incorrect et négligé de cet écrivain; je ne vois pas trop la nécessité de reproduire des critiques répétées mille fois, et que personne ne songe à contredire. Il serait peut-être plus convenable d'observer qu'on doit à Sedaine le développement de l'heureux génie de M. Monsigny; quels poèmes plus favorables au talent d'un musicien que ceux du *Roi et le Fermier*, du *Déserteur* et de *Félix*? D'ailleurs, en citant ce qu'un auteur a de mauvais, il serait juste de parler aussi de ce qu'il a de bon: le charmant opéra de *Rose et Colas* n'est-il pas un petit chef-d'œuvre en son genre? Grétry, qui devait apprécier mieux que personne un poème lyrique, s'exprime ainsi dans ses Mémoires: « A mesure » que j'acquerrais la connaissance propre au théâtre, je désirais de mettre en musique un poème de M. Sedaine; » qui me semblait l'homme par excellence, soit pour l'invention des caractères, soit pour le mérite si rare d'amener les situations d'une manière à produire des effets

» neufs , et cependant toujours dans la nature. » La composition du *Magnifique* ne ressemble point à celles de *Sylvain* et du *Tableau Parlant*. Comme le poëme n'a ni le pathétique du premier , ni le comique du second , elle était moins susceptible d'expression. Aussi le musicien s'est-il principalement attaché aux grâces et à l'élégance de la mélodie ; il a voulu fournir aux sujets chargés des deux premiers rôles les moyens de faire admirer leur talent musical , et il y a très-bien réussi. Les airs de Clémentine : *Pourquoi donc ce Magnifique ; Jour heureux, douce espérance !* remplis de chant et d'expression , sont toujours vivement applaudis ; la grâce et la délicatesse caractérisent tout ce que chante le *Magnifique* dans l'admirable morceau du *quart d'heure* , qui , quoique le plus long qu'on ait entendu au théâtre , occupe sans cesse l'attention quand il est bien exécuté. C'est un tour de force dont le génie seul pouvait se tirer , et ce chef-d'œuvre seul vaut mieux que tel opéra moderne tout entier , vanté par les partisans du nouveau système. La ritournelle piquante et imitative qui l'annonce ; le récitatif qui coupe si heureusement le chant ; le changement de motif dans le trio d'Octave avec *Aldobrandin* et *Fabio* ; le charme de l'accompagnement des instrumens à vent lorsque la rose est près de tomber , sont des beautés certaines de leur effet. Comment un célèbre critique a-t-il pu dire que ce morceau était *d'une longueur assommante* , et qu'il paraissait durer une heure ? Ou il n'a point assisté à la représentation , ( ce qui est assez vraisemblable ) ou ses sensations n'ont rien de commun avec celles de tout le public , qui n'a pas été un seul instant inattentif et distrait pendant toute la durée de l'air , et qui a ensuite exprimé son enthousiasme par les applaudissemens les plus vifs et les plus nombreux.

L'exécution de l'ouverture , destinée à peindre une procession de captifs , n'a pas permis au public de saisir les intentions du compositeur , à cause de l'absence de ces captifs et de la suppression de quelques parties. Les accompagnemens du morceau : *Ah ! c'est un superbe cheval* , sont piquans et pittoresques ; ils fortifient l'expression des paroles sans couvrir le chant ; et les oreilles , charmées du fracas de l'école allemande , peuvent seules y désirer quelque chose. La partie de *Fabio* , dans le quatuor du premier acte , est d'une telle vérité , qu'on croit entendre une déclamation notée. Il y a beaucoup d'expression dans le récit de *Fabio* à la dernière scène , et dans le

morceau qui le suit, où les interlocuteurs témoignent toute l'horreur que leur inspire la perfidie d'Aldobrandin, dont ils viennent d'être instruits. Le petit air d'Alin : *O ciel! quel air de courroux!* est vif et caractérisé : son duo avec Laurence, *Te voilà donc?* est gai et gracieux.

Les retards apportés à la reprise du *Magnifique* étaient du fait d'Elleviou, qui, à ce qu'on assure, craignait les souvenirs et les comparaisons. Huet, plus confiant, n'a pas à se repentir de son audace; le rôle d'Octave lui a fait beaucoup d'honneur, et peut-être fixera-t-il sa réputation. Il a chanté avec goût et expression. Je doute qu'Elleviou eût mieux fait. M<sup>me</sup> Duret a déployé tout le charme de sa voix dans ses deux grands airs, et le public a fait à ses talens l'application la plus flatteuse et la plus méritée : *Quoi, seigneur* (dit Horace au Magnifique), *aimeriez-vous Clémentine? Qui ne l'aimerait pas?* répond ce dernier. M<sup>me</sup> Crétu a joué avec feu et intelligence; Moreau a rendu d'une manière satisfaisante le personnage de Fabio. Chenard et Paul Saint-Aubin ont prouvé leur attachement à la mémoire de Grétry en se chargeant de deux rôles, dont l'un est peu saillant et l'autre odieux. Chenard a été justement applaudi dans l'air, *Ah! si jamais je cours les mers*, qui, sans être un des meilleurs de l'ouvrage, offre cependant des traits heureux dans le commencement, et un chant sensible et gracieux dans le cantabile, *Cet azile est si tranquille*.

*Théâtre de l'Impératrice.* — Première représentation de *Cécile et Dorval*, ou *la Comédie de Société*, comédie en trois actes et en prose; *les Projets de Divorce*; *les Trois Cousines*.

Forcé de rappeler des souvenirs fâcheux, soit pour l'actrice agréable au bénéfice de laquelle était cette représentation, soit pour l'auteur de la pièce nouvelle, je ne m'y arrêterai pas du moins long-tems. *Cécile et Dorval* n'a eu aucun succès; probablement cet ouvrage ne réparaitra point. Si M<sup>lle</sup> Fleury n'a pas eu le bonheur d'attirer un nombreux auditoire, c'est sans doute à des circonstances qui lui sont parfaitement étrangères qu'il faut l'attribuer; on aime avec raison son talent. Il y a des vers agréables dans *les Projets de Divorce*. Entre les nombreuses comédies de Dancourt, celles des *Trois Cousines* est une des plus amusantes. Les couplets et les danses qui y sont ajoutés doublent son agrément.

MARTINE.

**NÉCROLOGIE.** — Le 21 de ce mois est mort à Eragny, près Pontoise, *Jacques-Bernardin-Henry de Saint-Pierre*, ancien officier du génie, et auteur d'un *Voyage à l'île de France, à l'île de Bourbon et au cap de Bonne-Espérance, des Etudes de la Nature, de Paul et Virginie, de la Chaumière indienne, etc.* Les hommes vertueux qui l'ont bien connu rendent justice aux bonnes qualités de son cœur, et ceux qui l'ont bien lu lui appliquent, avec quelques légers changemens, ces vers faits autrefois pour le poète Thomson :

Du vertueux Saint-Pierre en lisant les ouvrages,

On croit ouïr la musique des cieux ;

C'est un concert mélodieux

De sentiment, de raison et d'images.

*Par un ancien ami du défunt.*

## POLITIQUE.

LES papiers anglais du 20 janvier donnent une nouvelle très-importante, que nous nous empressons de publier avec les conséquences naturelles qu'elle présente. Les Danois avaient été un moment ébranlés par la position dans laquelle se trouvait le Holstein, si le prince d'Eknull, cédant aux troupes qu'il a devant lui, eût abandonné le point qu'il occupe. Ils étaient en négociations avec les Suédois et les Anglais; mais ces alliés, à ce qu'il paraît, ont voulu rendre les conditions trop dures; on est revenu sur la proposition déjà tant de fois rejetée de la cession de la Norwège à la Suède. Le cabinet danois a repris son énergie et a rompu la négociation. Il est dès lors possible d'en conclure que les Danois, ayant recommencé les hostilités, continuent d'appuyer le prince d'Eknull, et qu'ils contribuent d'autant plus à tenir en échec sur ce point les corps russes et suédois réunis.

Le *Moniteur* a publié, sur l'ensemble des opérations militaires et les mouvemens des armées alliées et françaises, les notes que l'on va lire; elles renferment en quelque sorte un état de situation général pris au moment où l'Empereur est parti pour se mettre à la tête de ses armées.

*Armée du duc de Tarente.*

Le duc de Tarente, qui était chargé de la défense du Rhin jusqu'à Nimègue, a repoussé toutes les attaques de l'ennemi. Le général Sebastiani qui était à Cologne, a fait dans différentes circonstances 5 à 600 prisonniers. Le duc de Tarente a fait mettre en état de défense les places de Grave, de Vanloo, de Juliers et de Maëstricht.

Depuis le commencement de janvier, l'ennemi ayant pris l'offensive sur Bréda, sous les ordres du général Bulow, et sur Mayence, sous les ordres du général Blucher, le duc de Tarente a concentré ses forces; il avait le 14 son quartier-général à Maëstricht, occupant Liège et Charlemont, et observant le flanc droit du général Blucher. Le 18, son quartier-général était à Namur.

*Passage du Rhin par l'armée dite de Silésie, composée de Prussiens et de Russes.*

Le 1<sup>er</sup> janvier, l'armée de Silésie a passé le Rhin sur plusieurs points. Les corps faisant partie de cette armée se sont portés, savoir : la division russe du général Langeron devant Mayence, ayant son avant-garde sur Trèves, et les divisions de Saken et d'Yorke sur la Sarre : la division de Kleist en réserve. Ces quatre divisions, y compris la cavalerie, peuvent être évaluées à 50,000 hommes.

Le duc de Raguse s'est retiré devant ces corps sans éprouver aucune perte. Il a pris position sur la Sarre; a fait approvisionner Sarrelouis et Bitche, s'est porté sur Metz et a séjourné quelques jours devant cette ville pour faire évacuer tout ce qui était inutile à sa défense et compléter ses approvisionnements pour un an. Il occupait Saint-Mihiel et était en avant de Verdun le 19 de ce mois, sans avoir eu aucune affaire marquante. La place de Verdun était approvisionnée, armée et en bon état de défense.

La division Saken était sur Pont-à-Monsson, celle d'Yorke devant Metz, celle de Kleist devant Thionville, et celle de Langeron devant Mayence.

L'infanterie de cette armée se trouve entièrement employée au blocus des places.

La rigueur de la saison, le mauvais tems, les bivouacs multipliés ont augmenté le ravage des maladies parmi ces troupes, dont la santé avait déjà été altérée par les fatigues de la campagne. Les hôpitaux sont remplis sur les der-

rières de l'armée, et les routes sont couvertes de chevaux morts.

Le préfet et le maire de Metz, le sous-préfet de Thionville, et en général toute la population du pays Messin, ont mérité les éloges de l'Empereur.

*Entrée en Suisse de l'armée du prince de Schwartzemberg, composée d'Autrichiens, de Russes, de Bavaoïs, de Wurtembergeois et de Badois.*

Le 20 décembre, le duc de Bellune avait son quartier-général à Strasbourg. Le 5<sup>e</sup> corps de cavalerie, avec une division d'infanterie, occupait Colmar. Les places de Landau, Strasbourg, Schelestadt, Neufbrisack et Huningue avaient leur armement et leur approvisionnement. Le comte Rœderer, commissaire extraordinaire, et le baron de Belleville, maître des requêtes, avaient voulu rester à Strasbourg pour animer les gardes nationales.

L'armée de Schwartzemberg, évaluée à 100,000 hommes, y compris 15,000 Bavaoïs, 8000 Wurtembergeois, 4000 Badois et le corps russe de Wutgenstein, entra en Suisse le 21 décembre. Le général Bubna, commandant l'avant-garde, se porta sur Berne, et de là sur Genève, où il arriva le 28. Cette place, qui a une enceinte bastionnée, ouvrit ses portes, par suite de la mauvaise conduite du préfet, des mauvaises dispositions des habitans et de l'esprit de vertige du moment. Les magnifiques seigneurs du petit conseil crurent l'instant favorable pour le rétablissement de leur aristocratie, et l'on vit paraître une proclamation signée d'eux tous. Mais le parti démocratique fut indigné de cette usurpation : le général autrichien déclara qu'il ne pouvait se mêler de ces différends, et que c'était une ville française qu'il occupait par suite des événemens de la guerre. Les magnifiques seigneurs descendirent après 24 heures de leurs sièges de souverain ; la municipalité française reprit ses fonctions, et la justice continua à être rendue au nom de l'Empereur. Au 16 janvier, il n'y avait dans Genève qu'une garnison de 800 Autrichiens. Les avant-postes français étaient à une portée de canon de la ville. Le baron Finot, préfet du Mont-Blanc, avait organisé avec rapidité des corps-francs, et la levée en masse, dont le général de division comte Desaix avait pris le commandement. Le territoire du Mont-Blanc paraissait à l'abri de toute insulte. Le fort Barreau était approvisionné ; le

rassemblement des troupes de ligne , les gardes nationales et des corps de volontaires qui se formait à Chambéry, croissait tous les jours ; il était déjà de 8000 hommes.

Le département de l'Isère s'est de nouveau distingué par le patriotisme dont il a donné des preuves dans tous les tems. Il s'est levé tout entier à la voix du commissaire extraordinaire , comte de Saint-Vallier. Le général Marchand est commandant des gardes nationales et de la levée en masse. Le 16 , on comptait à Grenoble , 15,000 hommes sous les armes ; on y organisait avec activité un parc de 60 bouches à feu. Les places de Briançon , de Fenestrelle , Mont-Dauphin étaient approvisionnées.

Le département de la Drôme , qui n'avait pas d'abord montré la même ardeur que celui de l'Isère , se mettait en mouvement. Les troupes de ligne de Toulon et de Marseille et les gardes nationales de la Provence étaient en marche pour renforcer l'armée du Dauphiné.

Des troupes de l'avant-garde du général Bubna , étant entrées dans le département de l'Ain , avaient occupé Bourg après avoir éprouvé quelque résistance de la part des habitans.

Le 19 , les avant-postes ennemis se trouvaient à trois lieues de Lyon.

Le maréchal duc de Castiglione s'était porté en Dauphiné pour rallier toutes les troupes et marcher en force sur Lyon et Genève. Le général Musnier occupait Lyon et était destiné à agir sur la rive droite de la Saône.

Le commissaire extraordinaire comte Chaptal et le comte de Bondy , préfet du Rhône , ont fait tout ce qu'on avait droit d'attendre d'eux. Les habitans de Lyon ont montré de l'ardeur et du patriotisme. La ville se trouvant menacée , beaucoup de familles s'étaient retirées , et l'on estimait à plus de 100 millions la valeur des marchandises transportées dans les montagnes.

De Bourg , le comte de Bubna a envoyé des avant-gardes de troupes légères dans toutes les directions. Quinze husards se sont présentés devant Mâcon. Il y avait des troupes et des gardes nationales pour la défense de la ville ; mais le maire de Mâcon et celui de Saint-Laurent , trahissant la confiance publique , ont laissé occuper le pont sur la Saône par 50 hommes de l'ennemi. Le 16 , la force de l'ennemi à Mâcon était de 300 hommes de cavalerie. Cette conduite est une tache ineffaçable pour les habitans de

cette ville : elle contraste avec l'héroïque dévouement de ceux de Châlons.

Un parti ennemi s'étant présenté devant cette dernière ville , les Châlonais coururent aux armes ; la garde nationale d'Autun marcha à leur secours ; les habitans du Charolois descendirent des montagnes ; on tira du Creuzot 4 canons en fer , les ponts furent barricadés , des redoutes furent construites , et on se mit en état de défense. A la date du 18 , l'ennemi avait été repoussé dans toutes ses attaques.

Une autre division de l'armée du prince de Schwartzenberg s'était portée sur Besançon. Le comte Marulaz avait pris le commandement de la ville. Secndé par le baron de Bry , préfet du Doubs , il avait en peu de jours approvisionné Besançon , qui était armé et mis en état de défense. Le général Muralaz a fait sortir plusieurs partis qui ont surpris et égorgé des détachemens ennemis. On évalue à 15 ou 16 mille hommes les troupes autrichiennes qui sont devant Besançon , et qui de là envoient des partis dans toutes les directions.

Un de ces partis s'est présenté devant Dôle. Cent cinquante hommes de cavalerie ont suffi pour occuper cette ville. Ayant depuis reçu des renforts d'infanterie , ils se sont portés devant Auxonne , mais la garnison est sortie , les a battus et les a rejetés au-delà de Dôle.

Les habitans de la petite ville de Saint-Jean-de-Losne , ont défendu leur pont et fait 14 prisonniers ; un chef d'escadron ennemi a été tué d'un coup de sabre par un officier en retraite , qui s'était mis à la tête de la garde nationale.

Un autre corps du prince de Schwartzenberg s'était porté sur Huningue , et après avoir bombardé cette place pendant quatre jours , avait converti le siège en blocus. A la date du 17 , les nouvelles d'Huningue , de Schlestadt et de toutes les places du Rhin étaient des plus satisfaisantes.

Des troupes de la même armée s'étaient portées devant Belfort , et après avoir perdu 1500 hommes dans une attaque de vive force , avaient aussi converti le siège en blocus. A la date du 16 , les nouvelles de cette place étaient satisfaisantes.

Un autre corps de l'armée du prince de Schwartzenberg avait marché sur Epinal et de là sur Nanci. Le 19 , ses avant-postes étaient devant Toul. Le duc de Bellune était derrière la Meuse à Void , occupant Commercy et se liant avec le duc de Raguse.

Le 12, le duc de Trévise était à Langres. Il avait en présence le corps du général Giulay, qui fait aussi partie de l'armée du prince de Schwartzemberg. Le 13 et le 14, le duc de Trévise fit marcher contre l'avant-garde ennemie, forte de 1800 hommes. Trois cents chasseurs de l'infanterie de la jeune garde, conduits par des gens du pays, se portèrent à une heure du matin sur les derrières de l'ennemi qui venait de prendre les armes, l'aborderont à la baïonnette, lui tuèrent 5 à 600 hommes et lui firent 150 prisonniers.

Le 19, en conséquence des dispositions générales, le duc de Trévise avait pris position à Chaumont, où il a été joint par deux nouvelles divisions et un parc de 70 pièces de canon.

Deux bataillons wurtembergeois, venus d'Epinal, s'étant compromis, le duc de Trévise après les avoir fait canonner pendant dix minutes, les fit aborder à la baïonnette par 60 grenadiers de bonne volonté de la garde. Ces deux bataillons ont été repoussés à l'arme blanche par 60 hommes et jetés dans la rivière. On a fait 80 prisonniers.

Des camps de réserve se forment à Meaux, à Soissons, à Châlons, à Troyes et à Arcy-sur-Aube.

Cent escadrons de cavalerie de réserve se réunissent à Meaux et à Melun sous le commandement des généraux de division Bordesoult et Pajol.

Les gardes nationales de la Normandie, du Poitou et de la Bretagne sont en marche pour renforcer les camps de Meaux, de Soissons et de Troyes.

Un parc de 600 pièces de canon, commandé par le général de division Ruty, est réuni à Châlons.

Le moment est venu où de tous les points de ce vaste Empire, les Français qui veulent délivrer promptement le territoire de la patrie et conserver l'honneur national que nous tenons de nos pères, doivent prendre les armes et marcher vers les camps, rendez-vous des braves et des vrais Français.

L'ennemi annonce qu'il envahit la France avec 200,000 hommes. Il en a 20,000 dans le Brabant, 50,000 à l'armée dite de Silésie, devant Mayence, Sarrelouis, Luxembourg, Thionville et Metz, et 100,000 à l'armée du prince de Schwartzemberg, qui est à Bourg, devant Besançon, devant Huningue, devant Schelestadt, devant Belfort et du côté de Langres.

*Armée d'Italie.*

Le 12, le vice-roi avait son quartier-général à Vérone. Il était en communication avec Venise, qui a une nombreuse garnison. Palma-Noya et Osopo sont approvisionnées pour dix mois. Mantoue et Legnago le sont également. L'armée du vice-roi est de 60,000 hommes présens sous les armes, les garnisons non comprises.

L'armée de réserve d'Alexandrie est de 24,000 hommes. Cette place est complètement armée et approvisionnée, ainsi que la citadelle de Turin.

Les armées d'Italie vont se mettre en mouvement.

La conscription de 1815 se lève en Piémont pour renforcer l'armée de réserve d'Alexandrie. Les habitans des départemens au-delà des Alpes montrent le meilleur esprit.

*Frontières d'Espagne.*

Lord Wellington annonçait par-tout vouloir forcer les passages de la Nive et de l'Adour, cerner la place de Bayonne et marcher sur Bordeaux; il a échoué entièrement dans son projet : les combats qui ont eu lieu depuis le 9 jusqu'au 13 décembre ont été à son désavantage; il a eu plus de 15,000 hommes hors de combat : notre perte n'a pas été du quart. La consternation est dans l'armée anglaise. Lord Wellington borne ses prétentions et fait travailler à retrancher toutes les parties de sa ligne.

Le 20 décembre, une garnison nombreuse occupait Bayonne; trois divisions de l'armée, sous les ordres du général Reille, occupaient les camps retranchés et terminaient les travaux; le général Clausel se portait rapidement, avec trois autres divisions, sur la rive gauche de la Bidousse par Peyrhorade; un corps nombreux couvrait les rives de l'Adour et de la Bidousse. Le duc de Dalmatie porta son quartier-général à Peyrhorade, pour être plus à portée de diriger des mouvemens sur le flanc droit de l'ennemi.

Pendant les derniers jours de décembre, la position des Anglais devint de plus en plus critique; le manque de vivres se faisait sentir; ses convois, battus par la tempête, venaient échouer sur la côte des Landes; nos détachemens recueillaient des cargaisons de bœufs, de salaisons, d'habillemens; on fit même à Bayonne des distributions de foin comprimé et envoyé d'Angleterre dans des caisses.

La position qu'avait prise le général Clausel inquiétait

lord Wellington, il craignait pour la sûreté de ses postes de Saint-Jean-de-Luz, son quartier-général; il fit attaquer Saint-Jean-Pied-de-Port, mais il fut repoussé, le général Harispe avait pris le commandement de notre extrême gauche, organisé la levée des Basques, et chaque jour il dispersait les fourageurs ennemis.

Le 1<sup>er</sup> janvier, un détachement anglais se présenta avec du canon sur la rive gauche de l'Adour devant l'île de Broc, il fut de suite repoussé et contraint d'abandonner le rivage avec perte.

Le duc de Dalmatie, assuré de la bonne défense de Bayonne et de l'Adour, fit placer le général Clausel derrière la Joyeuse; le 3 janvier on chassa de la Bastide de Clérence un régiment anglais. Le général Paris se porta en face de Bonloc, où l'ennemi avait un fort détachement; les journées des 4 et 5 janvier se passèrent assez tranquillement en manœuvres; notre cavalerie légère pleine d'ardeur fit quelques prisonniers et inquiéta beaucoup l'ennemi; lord Wellington était accouru de Saint-Jean-de-Luz, il ne laissait devant Bayonne et l'Adour que quelques détachemens, sa ligne se forma sur Hasparens. Le 6, il déploya 20,000 hommes, et à trois heures après midi il fit attaquer un bataillon de la 6<sup>e</sup> division, placé en avant de la Bastide de Clérence comme avant-poste. Ce bataillon se reploya avec ordre, les deux armées restèrent en présence jusqu'à dix heures du matin du 7; la bataille paraissait imminente, mais l'armée anglaise se mit en retraite sur différentes directions et disparut entièrement: Wellington venait de s'apercevoir que la partie de l'armée française restée dans les retranchemens de Bayonne débouchait sur ses derrières et allait lui couper toute retraite sur Saint-Jean-de-Luz.

Bayonne est maintenant un de plus formidables boulevards de l'Empire.

La mésintelligence entre les troupes espagnoles et anglaises paraît augmenter chaque jour.

Le dimanche 23, la capitale, en quelque sorte représentée par huit cents officiers de sa garde nationale, a été le témoin de la scène la plus imposante et du spectacle le plus capable d'émouvoir tous les cœurs et d'enflammer tous les courages.

Après la messe, l'Empereur a reçu le corps des officiers des douze légions de la garde nationale dans le salon des

maréchaux, où se trouvaient l'impératrice et le roi de Rome.

L'Empereur s'étant placé au milieu du cercle que formaient nos gardes nationales autour de sa personne, leur a annoncé que, malgré sa volonté ferme, constante et bien connue de donner la paix à l'Europe, malgré son acceptation formelle des conditions proposées par les alliés eux-mêmes, ces alliés avaient envahi plusieurs points du territoire, et qu'il allait marcher contre eux à la tête de ses armées. Je vous confie, a-t-il ajouté, ce que j'ai de plus cher au monde, ma femme et mon fils : je les place sous la sauve-garde de votre courage et de votre fidélité..... Le mouvement de l'enthousiasme général, les cris élançés de toutes parts, *vive l'Empereur! vive l'Impératrice!* mille acclamations inspirées par ce mouvement d'un effet impossible à décrire, ont en quelque sorte interrompu S. M., dont la vive émotion s'était communiquée à son nombreux et brillant auditoire. Les paroles du monarque ont un moment après circulé de bouche en bouche : rapportées et répétées dans toutes les familles, elles y ont fait renaître la confiance et la sécurité, et elles ont peut-être ajouté aux sentimens qui aiment en ce moment tous les Français, qui ont accueilli avec empressement cette belle pensée d'une proclamation du général Desaix : *Honneur et patrie*, voilà notre mot d'ordre; *Napoléon*, voilà notre mot de ralliement.

L'Empereur est parti le 25, à sept heures du matin, pour se mettre à la tête de ses armées. M. le duc de Bassano, ministre secrétaire d'Etat, est parti le même jour dans la nuit.

Mercredi 26 janvier, à midi, S. M. l'Impératrice-Reine et Régente, entourée des princes de la famille impériale, des princes grands-dignitaires, des ministres, des grands-officiers, des grands-aigles de la Légion d'honneur et des dames et officiers de son service, a reçu, dans la salle du trône, au palais des Tuileries, une députation des officiers de la garde nationale de Paris.

Cette députation a été conduite à l'audience de S. M., dans les formes accoutumées, par M. le comte de Seyssel, maître des cérémonies, introduite par M. le baron de Cramayel, maître des cérémonies, en l'absence de S. Exc. le grand-maître, et présentée à S. M. par S. A. S. le prince archi-chancelier de l'Empire, suppléant le prince

vice-connétable, d'après les ordres de Sa Majesté l'Impératrice.

M. le maréchal duc de Conéglino, parlant au nom de la députation, a présenté à S. M. l'adresse de la garde nationale.

S. M. l'Impératrice a répondu :

Messieurs les officiers de la garde nationale de Paris, j'ai partagé les sentimens que l'Empereur éprouvait ; en vous parlant comme lui, j'ai une entière confiance dans votre courage, votre dévouement et votre fidélité.

Je donnerai des ordres pour que votre adresse soit transmise sans délai à l'Empereur.

S.....

## ANNONCES.

*Mémoires de Cérin de Valmsuil*, publiés par J. S. Quesne. Un vol. in-18. Prix, 1 fr. 50 c., et 1 fr. 75 c. franc de port. Chez Janet et Cotelle, libraires, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 17.

*Rapport de M. D. A. Chavannes à ses commettans sur l'institut d'éducation du pauvre à Hefswyll*, suivi de l'acte pour la création d'une Commission perpétuelle chargée de surveiller cet institut, et des observations de M. Ch. Pictet, sur les moyens que l'agriculture fournit à l'éducation. Tiré des 51<sup>e</sup> et 52<sup>e</sup> vol. de la *Bibliothèque Britannique*. Brochure in-8°. Prix, 1 fr., et 1 fr. 25 c. franc de port. A Paris, chez J. J. Paschoud, libraire, rue Mazarine, n° 22 ; à Genève, chez le même, imprimeur-libraire.

*Syllabaire dédié aux Mères de famille*, ou manière d'apprendre à lire avec ou sans épélation, facilitée par l'inspection de trente-cinq figures, indiquant les sons de la langue. Suivie d'un Essai de lecture latine ; par D. *Deuxième édition*. Prix, 60 cent. Chez Debray, rue Saint-Nicaise, n° 1 ; Martinet, rue du Coq, nos 13 et 15.

Le MERCURE DE FRANCE paraît le Samedi de chaque semaine, par cahier de trois feuilles. Le prix de la souscription est de 48 francs pour l'année, de 25 francs pour six mois, et de 13 francs pour un trimestre.

Le MERCURE ÉTRANGER paraît à la fin de chaque mois, par cahier de quatre feuilles. Le prix de la souscription est de 25 francs pour l'année, et de 13 francs 50 c. pour six mois.

On souscrit tant pour le Mercure de France que pour le Mercure Étranger, au Bureau du Mercure, rue Hautefeuille, n° 23 ; et chez les principaux libraires de Paris, des départemens et de l'étranger, ainsi que chez tous les directeurs des postes.

Les Ouvrages que l'on voudra faire annoncer dans l'un ou l'autre de ces Journaux, et les Articles dont on désirera l'insertion, devront être adressés, francs de port, à M. le Directeur-Général du Mercure, à Paris.



# MERCURE DE FRANCE.

N° DCLV. — *Février* 1814.

## AVERTISSEMENT.

LE MERCURE DE FRANCE paraîtra désormais à la fin de chaque mois, par cahiers de *douze* feuilles d'impression. Trois de ces cahiers formeront un volume.

Ce mode de publication, que les éditeurs du *Mercure* avaient constamment suivi jusqu'à l'époque de la révolution, offre de grands avantages : le rédacteur général n'est pas si souvent obligé de morceler des articles importants ; il peut choisir ses matériaux avec plus de réflexion, après un plus mûr examen ; enfin, le cadre étant plus vaste, rien de ce qui fait partie de l'immense système des connaissances humaines n'en doit être exclu, rien de ce qui peut intéresser les diverses classes de lecteurs.

Nous croyons devoir tracer ici l'ordre que nous nous proposons de suivre désormais dans la distribution des matériaux du *Mercure* :

La *Poésie* continuera d'occuper la première place ; on est habitué, depuis long-temps, à trouver, en ouvrant chaque numéro, un certain nombre de *pièces fugitives*. C'est la lice où débute les jeunes poètes, où se plaisent encore à se montrer quelquefois ceux dont le nom est déjà célèbre.

Nous placerons ensuite plusieurs *Extraits* d'ouvrages de *Sciences* ou de *Littérature*. Dans notre ancien plan, nous étions obligés de négliger très-peu trop les ouvrages de sciences ; nous pourrions aujourd'hui nous en occuper avec plus de suite et d'intérêt.

Sous le titre *MÉLANGES*, nous insérerons des *Contes* et *Nouvelles*, des *Morceaux* de critique littéraire, des *Fragments* d'ouvrages inédits ou peu connus, etc., etc.

Un *Bulletin Littéraire* contiendra des articles sur les *Spectacles de Paris*, les séances des *Sociétés littéraires* et les programmes des prix qu'elles proposent, des *Notices Nécrologiques*, des *Anecdotes* et enfin une *Revue* très-exacte des gazettes et journaux, ainsi que de tous les recueils périodiques, scientifiques et littéraires. A cette revue succéderont de courtes *Notices Bibliographiques* sur les ouvrages nouvellement publiés, de la plupart desquels nous donnerons dans quelques autres cahiers, des analyses plus étendues.

Q

Nous n'excluons point la POLITIQUE; mais on pense bien que cet article ne pourra être qu'un tableau rapide des événemens du mois et de la situation des puissances de l'Europe. — Nous y joindrons l'extrait et souvent le texte des actes administratifs d'un intérêt général; et dans un *Bulletin de Jurisprudence*, nous ferons connaître les causes les plus singulières qui auront occupé les tribunaux, les jugemens qui auront été rendus sur les questions de droit les plus importantes.

C'est ainsi que nous espérons donner à notre Recueil de l'utilité, de l'agrément, le rendre digne d'occuper et de conserver une place dans les bibliothèques. — *Demus utilia, jucunda, mansura*. Cette maxime de Sénèque est la devise qu'adoptent les collaborateurs du *Mercur*.

Mais dût leur ouvrage n'être pas favorablement accueilli de cette classe de lecteurs pour qui l'injure et le sarcasme ont seuls quelque attrait, ils ne s'écarteront jamais, dans leurs critiques, des règles tracées par les maîtres de l'art. Marmontel, lorsqu'il entreprit, il y a plus de soixante ans, la rédaction du *Mercur*, disait avec raison, et nous répétons après lui :

« Une ironie, une parodie, une raillerie ne prouvent rien, et n'éclairent personne. Ces traits amusent quelquefois : ils sont même plus intéressans pour le bas peuple des lecteurs, qu'une critique honnête et sensée. Le ton modéré de la raison n'a rien de consolant pour l'envie, rien de flatteur pour la malignité; mais notre dessein n'est pas de prostituer notre plume aux envieux et aux méchans. Peut-être enfin trouverons-nous dans l'étude de l'art et de la nature, dans l'examen et la comparaison des divers moyens d'intéresser et de plaire, dans le développement des ressorts de l'esprit et de l'âme, de quoi suppléer à des ressources que nous méprisons, et que nous devons nous interdire. » (*Voyez l'avant-propos du Mercur* du mois d'août 1758).

Nous terminerons cet avertissement, comme Marmontel encore, en invitant les gens de lettres à seconder nos efforts, à associer leurs travaux aux nôtres. Qu'ils ne dédaignent point de nous confier *les amusemens de leurs loisirs, et même les fruits d'une étude sérieuse*. Ils sont intéressés au succès de notre entreprise. La littérature française est avilie même en France, et de plus elle est constamment attaquée par des nations rivales; elle doit trouver des soutiens, des défenseurs parmi ceux qui la cultivent avec succès, et reprendre par eux la supériorité dont elle a joui si longtemps en Europe.

A. D.

---

## POÉSIE.

### ÉLÉGIE. — A MESSALA (1).

Vous allez donc sans moi braver l'onde en fureur,  
 Messala. Chers amis, gardez-moi votre cœur!  
 Sur des bords inconnus la triste Phéacie  
 Enchaîne un malheureux qui va perdre la vie.

---

(1) Cette élégie fait partie de la quatrième édition de la traduction de Tibulle par M. Charles-Louis Mollevaut. L'ouvrage doit paraître incessamment.

O mort ! je t'en conjure, ô mort ! éloigne-toi ;  
 Retiens ton bras cruel prêt à tomber sur moi.  
 Hélas ! dans ces climats ma mère infortunée  
 Ne recueillerait point ma cendre abandonnée ;  
 Ma sœur sur mon tombeau ne peut jeter des fleurs,  
 Et, les cheveux épars, le baigner de ses pleurs.

Je n'ai point de Delie ! Ah ! quand j'ai fui loin d'elle,  
 Tous les Dieux ont reçu sa prière fidelle ;  
 Et trois fois un enfant, organe du destin,  
 Donna de mon retour le présage certain.  
 Tout l'annonçait ! mais toi, quand le sort nous sépare,  
 Tu pleurais, l'œil fixé sur ma route barbare.  
 Je consolai ton cœur, et près de mon départ,  
 Mon trouble, ingénieux à trouver un retard,  
 Accusait le ciel même, un présage nocturne,  
 Ou le jour solennel des fêtes de Saturne.  
 Combien de fois, grands Dieux ! en m'éloignant de toi,  
 Le seuil heurta mon pied et me glaça d'effroi !  
 Ah ! ne voyagez pas si l'Amour s'en offense,  
 Redoutez de ce Dieu l'inflexible vengeance.

Que te servent Isis et ce pieux airain,  
 Tant de fois agité sous ta bruyante main ?  
 Dis, tes lustrations, tes pompeux sacrifices,  
 Ton lit pur et constant m'ont-ils été propices ?

Toi, dont le temple auguste et les nombreux tableaux  
 Attestent le pouvoir vainqueur de tant de maux,  
 Déesse, sauve-moi ; tu verras ma maîtresse,  
 A tes pieds acquittant sa fidelle promesse,  
 Dérober ses appas sous un modeste lin,  
 Et les cheveux flottans sur les lis d'un beau sein,  
 Deux fois en un seul jour sous tes sacrés portiques  
 Aux accens de tes chœurs marier ses cantiques.  
 Moi, puissé-je revoir mes lares paternels,  
 Et tous les mois brûler l'encens sur leurs autels !

Que l'âge de Saturne aux mortels fut prospère !  
 Alors en longs chemins ne s'ouvrait point la terre ;  
 Les pins n'osaient braver les ondes et les vents ;  
 Eole n'enflait pas la voile aux plis mouvans ;  
 Sur des bords inconnus les avides pilotes  
 De trésors étrangers n'accablaient point leurs flottes ;

Les bœufs ne ployaient pas sous un joug inhumain,  
 Le coursier indompté ne mordait pas le frein.  
 Nul enclos dans son tour n'enfermait les domaines,  
 Et n'imposait aux champs des limites certaines ;  
 De l'yeuse un miel pur ruisselait à flots d'or ;  
 La chèvre de son lait apportait le trésor.  
 Haines, guerres, fureurs, vous étiez ignorées,  
 Vous n'aviez point forgé les lances acérées.  
 Maintenant Jupiter du glaive arme nos mains ;  
 On navigue, et la mort s'ouvre mille chemins.  
 Sauve-moi, Jupiter ! étranger au parjure,  
 Je n'ai jamais vomé le blasphème ou l'injure ;  
 Mais, si j'avais rempli le cours fatal des ans,  
 Que ma pierre funèbre offre ces mots touchans :  
 « Fidèle à son ami dans les champs de la guerre,  
 » Tibulle succomba sous la Parque sévère. »  
 Comme je fus toujours facile au tendre amour,  
 Des bois Elyséens m'ouvrant l'heureux séjour,  
 Vénus me guidera vers ces danses joyeuses  
 Qu'animent des oiseaux les voix harmonieuses.  
 Là, les champs sans culture orient leur sein de fleurs ;  
 La rose épand les flots de suaves odeurs ;  
 Le jeune amant s'unit à sa jeune maîtresse ;  
 Et Venus, souriant à leur folâtre ivresse,  
 De myrte orne tous ceux qu'un envieux trépas  
 Arrache aux voluptés et frappe dans ses bras.

Mais l'enfer criminel, au sein des nuits profondes,  
 S'entoure des replis de mugissantes ondes.  
 Tisiphone, le front de serpens hérissé,  
 Frappe le peuple impie en ces lieux dispersé ;  
 Où se cacher ? Cerbère à leurs hordes tremblantes  
 Oppose en se dressant ses trois gueules sifflantes,  
 Et gronde jour et nuit sur le seuil de Pluton.  
 Ixion, dont les feux insultèrent Junon,  
 Lie par les serpens d'une pâle Euménide,  
 Tourne autour d'une roue à la marche rapide,  
 Sur neuf vastes arpens Tityus étendu,  
 Repait de son sang noir un vautour assidu ;  
 Tantale au sein des flots meurt d'une soif brûlante ;  
 La vague, lorsqu'il tend sa bouche suppliante,  
 Fuit ; et la Danaïde, odieuse aux Amours,

Toujours remplit son urne où l'eau tarit toujours.  
 Tombe au fond du Tartare, ô toi, rival impie,  
 Heureux des longs combats qui m'ont ma Délie!  
 Ma Délie, à jamais conserve-moi ton cœur;  
 Que l'esclave attachée à ta sainte pudeur,  
 De ce chaste dépôt gardienne vigilante,  
 Le soir, à la clarté d'une lampe tremblante,  
 Guide un fil délié vers son léger fuseau,  
 Et trompe tes ennuis par un conte nouveau;  
 Morphée alors, voilant tes beaux yeux d'un nuage,  
 De tes mains doucement fera glisser l'ouvrage  
 Soudain j'arrive, j'entre, et je m'offre à tes yeux;  
 Quel bonheur! tu me crois envoyé par les Dieux!  
 Viens, vole dans mes bras: ah! ton sein nu, tes larmes,  
 Tes longs cheveux épars doublent encor tes charmes?  
 O toi, brillante aurore, exauce mon amour,  
 Et sur ton char de rose amène un si beau jour!

CHARLES-LOUIS MOLLEVANT.

~~~~~

LA CHUTE DES FEUILLES.

BEAUX arbres, doux berceaux, retraites fortunées,
 Il est passé le cours de vos belles journées.
 Précurseurs des frimas, les nouveaux aquilons
 Ont d'un sombre murmure effrayé les vallons:
 Flore d'un pas tardif emporte sa corbeille,
 Ote aux prés leur émail, ses parfums à l'abeille.
 Déjà dans ces bosquets dont l'éclat se ternit
 Du chêne vétérn la couronne jaunit.
 Déjà je vois la feuille abandonner sa tige;
 Près du tronc paternel long-temps elle voltige;
 A regret elle fuit le superbe rameau
 Dont l'ombre s'égarait sur les toits du hameau.
 Mais l'air au loin s'agite. O regrets! le feuillage
 S'envole à flots pressés, forme un sombre nuage;
 Il m'entoure, il s'allonge en légers tourbillons,
 Et court en frémissant tapisser les sillons.
 O stériles moissons! dans mon âme attendrie
 Vous venez de verser la triste rêverie.
 Je marche en soupirant le long de ce ruisseau.

De la feuille qui tombe et vogue sur cette eau
 Je contemple à loisir la vague destinée :
 Tantôt calme , tantôt par les flots entraînée ,
 Elle entre en tournoyant dans un gouffre profond ,
 S'engloutit , repaît , nage , retourne au fond ,
 Nage encor ; mais bientôt une vague imprévue
 L'entraîne , et pour jamais la soustrait à ma vue.
 Hélas ! sur cette feuille , errante au gré de l'eau ,
 Je lis ma destinée , au bord de ce ruisseau.
 Ainsi je descendrai le fleuve de la vie ,
 Me dis-je ; et , m'égarant au fond de la prairie ,
 Du temps et de la mort j'observe les décrets ,
 Et crois la nature arracher ses secrets .

Cependant de mon chien l'ardeur impatiente
 A cru voir un oiseau dans la feuille volante ;
 Il s'élançe , elle échappe ; alors , plus furieux ,
 Il court , en aboyant , la poursuit en tous lieux ,
 La mord avec fureur : tel , sous les murs de Troie ,
 L'impétueux Ajax , dans sa barbare joie ,
 Egorgeant d'un bercail les timides brebis ,
 Croyait percer les chefs de ses fiers ennemis .

Beaux arbres , doux berceaux , retraites fortunées ,
 Il est passé le cours de vos belles journées .
 Dans les bras de Titon l'Aurore chaque jour
 Prolonge les instans consacrés à l'amour ;
 Et le dieu qui la suit dans la voûte éthérée
 De son cours fécondant abrège la durée .

Mais , avant que l'hiver ait pris tout son essor ,
 De vos derniers attrait je veux jouir encor .
 Vous me verrez encor errer sur ce rivage ;
 Oui , je veux , au travers de votre doux feuillage ,
 Contempler le soleil fuyant sous l'horizon ,
 Et goûter le bienfait de son dernier rayon .
 Son éclat pâissant glisse sur les campagnes ;
 Bientôt il va quitter le sommet des montagnes .
 Le disque étincelant disparaît , et mes yeux
 Demeurent éblouis de ses feux radieux .

Mais d'un reflet lointain la vapeur colorée
 Va du jour qui s'enfuit prolonger la durée ;
 Et le Dieu dont les feux fécondent l'univers ,

Même après son départ, règne encor dans les airs.
 Les nymphes de sa cour, de leur main virginale,
 Couvrent tout l'Occident de son manteau d'opale.

Silence des forêts, murmure des ruisseaux,
 Charmez-moi tour à tour, assis sous ces berceaux.
 Ici je trouve encor une épaisse verdure ;
 Ici je vais goûter une volupté pure....
 Mais j'entends s'agiter le feuillage séché ;
 De ses tristes débris le gazon est jonché.

Beaux arbres, doux berceaux, retraites fortunées,
 Il est passé le cours de vos belles journées.

Ainsi dans le bosquet je chantais tour à tour
 La chute du feuillage et la chute du jour.

BRES.

~~~~~

LE PRISONNIER FRANÇAIS. — ROMANCE.

AIR à faire.

LÉON, près de la jeune Estelle,  
 De l'hymen goûtait la douceur.  
 Aux combats la gloire l'appelle,  
 Il s'élançait aux champs de l'honneur.  
 Sa devise, *amour et patrie*,  
 Est sur sa lance et dans son cœur :  
 Pour la victoire et son amie,  
 Il combat d'une égale ardeur.

La Castille et l'Andalousie  
 Admiraient ses nombreux exploits :  
 Frappé d'une lance ennemie,  
 Du vainqueur il subit les lois.  
 Prisonnier loin de sa patrie,  
 Sur sa blessure et dans son cœur,  
 Le souvenir de son amie  
 Verse un baume consolateur.

Jeté dans une tour obscure,  
 Dans le plus affreux des cachots,  
 Sanglant et couché sur la dure,  
 Il souffre et n'a plus de repos.  
 Las ! le malheur de sa patrie

## MERCURE DE FRANCE,

Ajoute encor à son malheur!  
 Mais il pense à sa douce amie,  
 Et l'espoir renaît dans son cœur.

Au récit de son infortune,  
 Estelle veut la partager :  
 La peine entre eux étant commune,  
 Le poids en sera plus léger.  
 Elle arrive.... Léon oublie  
 Ses fers, son cachot, sa douleur.  
 Il a revu sa douce amie...,  
 Il n'est plus pour lui de malheur.

Sa couche lui semble moins dure  
 Près de l'épouse qu'il chérit.  
 L'amitié pansa sa blessure,  
 Doux soin d'amitié le guérit.  
 Pour servir encor sa patrie,  
 S'il désire la liberté,  
 Un baiser de sa tendre amie  
 Adoucit sa captivité.

Au geôlier, pour briser sa chaîne,  
 Elle offre joyaux et trésor :  
 Pour le tenter son offre est vaine ;  
 Il résiste à l'appât de l'or.  
 Mais du gardien l'âme attendrie  
 Cède aux larmes de la beauté,  
 Et c'est à sa fidèle amie  
 Que Léon doit la liberté.

Avec le geôlier qui les guide,  
 Dans le silence de la nuit,  
 Au fer d'un ennemi perfide  
 Le couple heureux échappe et fuit.  
 Léon rentre dans sa patrie,  
 Il presse Estelle sur son cœur :  
 Il sent que c'est à son amie  
 Qu'il doit la vie et le bonheur.

L. DAMIX.

## L'ÉGLISE DE SAINT-MARTIN-EN-RÉ.

## FRAGMENT.

.....  
 Ici ce temple saint, dont les sommets gothiques  
 Croulèrent sous le poids des foudres britanniques,  
 De ses arcs sourcilleux dans les airs étendus  
 Déploie à mes regards les débris suspendus.  
 Une plante, ornement de ces tristes ruines,  
 De sa semence ailée a poussé les racines  
 Sur le faite des arcs, jusqu'au sommet des tours,  
 Et de bouquets dorés ombrage leurs contours.  
 Guerriers ensevelis sous ces voûtes sacrées,  
 Où gissent sans honneur vos cendres ignorées,  
 Levez-vous et marchez à la postérité,  
 Le front ceint des rayons de l'immortalité !

Vous, frères de Thoiras, sortez de la poussière,  
 Généreux Monferrier, brave Restinglière (1).  
 Ah ! je te reconnais, impétueux Chantal (2) ;  
 Du glaive de Cromwel je vois le coup fatal.  
 Toi que dans ton berceau couvre un voile funèbre,  
 Plus que ton père un jour tu deviendras célèbre ;  
 Tu seras Sévigné : pour la jenne Grignan  
 Sur tes écrits légers les Grâces, en riant,  
 Et quelquefois les yeux mouillés de douces larmes,  
 Répandront tour à tour d'inimitables charmes....

C'est ainsi qu'évoquant les mânes des héros,  
 Je sculptais dans mes vers le marbre de Paros,  
 Et décorais ces bords de leurs nobles images..... etc.

F. O. DENESLE.

---

(1) Tués l'un et l'autre dans la campagne de 1627 et enterrés dans l'église de Saint-Martin.

(2) Tué ( par Cromwel , dit-on ) sur la pointe de Sablanceau, lorsque les Anglais débarquèrent à l'île de Ré. Sa fille, devenue Mad. de Sévigné, était encore au berceau.

~~~~~

LA FEUILLE MORTÉ.

PAUVRE feuille des bois , triste jouet des vents ,
Vainement dans mon sein tu cherches un asile ;

Cet abri n'est pas plus tranquille
Que ce ciel orageux où grondent les autans.

Hélas ! les passions , dans mon âme accablée,
Ont porté tour à tour le trouble et la douleur ;

Eloigne-toi , pauvre exilée ,
Je ne saurais t'offrir d'asile protecteur.

Tombe plutôt dans cette enceinte
Qu'habitent pour jamais le silence et l'oubli :
Dans cet enclos funèbre , où sommeille la crainte ,

Où l'espoir est enseveli ,
Va mêler ta cendre à la cendre
Des bons habitans des hameaux ;
Va chercher un lieu de repos
Près de ceux qui n'ont plus de larmes à répandre.

Mais si tu viens , interprète du sort ,
Ainsi qu'aux jours de la Sibylle antique ,
M'annoncer l'heure de ma mort ,
Je te bénis , ô feuille prophétique !

Où , ton aspect devient pour moi
De la fin de mes maux le consolant présage ;
Comme toi flétri par l'orage ,
Je vais tomber et mourir comme toi.

Reste donc sur mon cœur , aimable messagère ;
Reste jusqu'au moment , où libre de regrets ,
Mon âme quittera ce séjour de misère
Pour le séjour de l'éternelle paix.

J.-B.-AUGUSTIN SOULIÉ.

~~~~~

*VERS faits à Rouen devant une statue de ROLLON , premier  
duc de Normandie.*

FIER guerrier , voilà donc ton image fidelle !  
Le voilà ce Rollon , si terrible jadis ,

Le salut des Normands et l'effroi de Paris !  
 C'est lui !... Quels souvenirs à l'esprit il rappelle  
 Il traversa la France en vainqueur indompté,  
 D'un nouveau Latinus fut le nouvel Enée,  
 Et toujours triomphant fut toujours respecté.  
 Il sut se rattacher la France consternée ;  
 Où son trône exista, j'aperçois son tombeau.  
 Il fonda sur ces bords un empire nouveau ;  
 A ses concitoyens donnant une patrie,  
 Il régla la valeur, excita l'industrie,  
 Des sermens attestés fit respecter la foi,  
 Et, comme à son amour, nous soumit à sa loi.

Je crois encor les voir sur la Seine alarmée,  
 Ces fiers enfans du Nord qui subjuguent ses flots,  
 Intrépides guerriers, habiles matelots,  
 Dirigeant vers Paris leur flotte et leur armée.  
 Tels sur l'Argo jadis les antiques héros,  
 Conduits par les destins et chers à la victoire,  
 Ravirent la toison au bélier de Colchos.  
 Telle et plus grande encor des Normands fut la gloire :  
 Lutèce en tressaillit ; son monarque en trembla ;  
 Dans ses timides mains le sceptre chancela ;  
 Les moines de leur art sentirent l'impuissance ;  
 Et ces Francs qui, du Nord comme nous descendus,  
 Nous opposaient des lois et des droits prétendus,  
 Par la force domptés, soumis à la vaillance,  
 Entr'eux et nos aïeux partagèrent la France.

Vainement de Paris frivoles habitans,  
 Par le luxe amollis, au plaisir seul constans,  
 Dans vos préventions injustes et légères,  
 Vous accusez les fils dont vous craigniez les pères :  
 Notre sol vous nourrit de ses dons opulens.  
 Quel est l'échange heureux qu'obtiennent nos services !  
 L'exemple des travers, des modes et des vices.  
 Que ne devez-vous pas au courage, aux talens  
 De tant d'auteurs fameux et de guerriers augustes ?  
 La saillie a ses torts ; vos bons mots sont peu justes.  
 Quelque ressentiment peut-être les dicta.  
 De lieux communs usés ridicule sentence,  
 Ces bons mots du dépit sont la réminiscence :  
 Rollon qui vous vainquit, Guillaume qui porta

Vers vos murs effrayés le fer de la vengeance ;  
 L'esprit et le bon sens dont le ciel nous dota ,  
 Et qui punit souvent , souvent déconcerta  
 De la présomption la frivole arrogance :  
 Voilà quels sont nos torts que l'on n'ose avouer ,  
 Et qui , bien reconnus , forcent à nous louer.  
 Salut, noble pays ! si Bacchus t'abandonne ,  
 N'as-tu pas et Cérés et Palès et Pomone ?  
 Arbre des Neustriens , honneur de nos vergers ,  
 Mon hommage et mes vers ne sont point mensongers :  
 Dans l'automne , aliment ; dans le printemps , parure ,  
 De Flore et de Pomone en rapprochant Cérés ,  
 D'une double récolte il dote nos guérets ;  
 Il protège à la fois sous ses dais de verdure  
 Un sillon toujours riche , un gazon toujours frais ;  
 Vieilli , de nos foyers il bannit la froidure ,  
 On , propre à la gravure , il en reçoit les traits.  
 Que je chéris ses fleurs ! que j'aime son breuvage ,  
 Quand , extrait avec soin de fruits mûrs et choisis ,  
 De sa lie épuré , pétillant , doux , exquis ,  
 Il brille dans la coupe avec tant d'avantage !  
 Pourtant après deux ans qu'il n'y soit pas admis.  
 De son ambre liquide et de son or potable ,  
 Plus sain , plus nourrissant , il nous raffraichit mieux  
 Que ces vins séduisants et si délicieux ,  
 Dont la fongue étourdit et dont l'ivresse accable.  
 Quel plaisir j'éprouvai , plein d'amour du pays ,  
 Instruit d'expérience et d'essais entrepris ,  
 Quand je traçai les lois , enseignai la culture  
 De l'arbre dont Pomone enrichit la nature !  
 Je me plaçais souvent près du mouvant pressoir ,  
 Sous les pommiers en fleurs souvent j'allais m'asseoir ;  
 Je vois encor , je vois la gaule frémissante  
 Faire pleuvoir au loin la pomme bondissante ,  
 Et Fanchette , en dépit des yeux et des propos ,  
 Sur l'arbre balancée agiter ses rameaux ;  
 Et la pomme ou la poire , en monceaux divisée ,  
 Sous la mobile roue étendue et brisée ,  
 Verser dans le cuvier , où s'accroît sa couleur ,  
 Pure ou mêlée à l'eau , sa brillante liqueur.  
 O charme du pays où notre heureuse enfance  
 De mille plaisirs vrais apprit la jouissance ,

Où l'ame, à son essor livrée avec ardeur,  
 Du premier sentiment connu la profondeur,  
 Charme pur, doux attrait, amour de la patrie,  
 Combien tu restes cher à notre âme attendrie!  
 Souvenir éternel, touchant, délicieux,  
 Tu nous plais en tout temps, tu nous suis en tous lieux.

M. LOUIS DUBOIS.

~~~~~

VINGT ANS ET LES FEMMES.

COUPLETS.

SEXE qui fonde ton empire
 Sur ta malice et tes attraits,
 C'est pour toi que je prends ma lyre;
 Inspire-moi quelques couplets.
 Mais quoi! déjà mille épigrammes
 Viennent m'offrir leurs traits piquans!
 Rassurez-vous, pourtant, mesdames,
 Car j'ai vingt ans.

Qu'à son aise un autre médise
 De ce sexe trop séducteur:
 Que, dans sa grossière franchise,
 Il l'appelle coquet, trompeur:
 Qu'il peigne la femme légère,
 Ses goûts frivoles, inconstans:
 Je dois soutenir le contraire,
 Car j'ai vingt ans.

Vingt ans, amis, quel heureux âge
 Ne craignons pas d'en abuser.
 Qu'on soit fou, libertin, volage,
 Nos vingt ans font tout excuser.
 Au jeu d'amour, comme à la guerre,
 Sur le Parnasse, auprès des grands,
 Pour aimer, pour combattre et plaire,
 Il faut vingt ans.

Quel froid! me disait Arsénie
 Dont je lorgnais le coffre-fort.
 Pour me guérir, ma bonne amie,
 Il me faut de la poudre d'or.

MERCURE DE FRANCE,

La vieille apporte le remède :
 C'étaient de beaux écus sonnans,
 Allons, me dis-je, elle est bien laide ;
 Mais j'ai vingt ans.

Il est une femme accomplie
 Qui règne à jamais sur mon cœur.
 L'aimer est le vœu de ma vie ;
 Le lui prouver est mon bonheur.
 Le Temps et l'Amour n'ont point d'aile
 Pour les cœurs tendres et constans :
 Aussi toujours, toujours près d'elle
 J'aurai vingt ans.

VICTOR AUGIER, étudiant en droit.

LA DEVISE DES ANCIENS CHEVALIERS.

CAPTIF au château de Vincennes,
 Le tendre Isambard gémissait.
 Rival de son roi, dans les chaînes
 Depuis trois ans il languissait.
 « Va, disait-il, maître perfide,
 » Que peuvent tes rigueurs sur moi ?
 » Je suis aimé de mon Elfride !...
 » *Être aimé vaut mieux qu'être roi.* »

Un soir enfin, son cachot s'ouvre,
 Un jeune chevalier paraît :
 Malgré le manteau qui le couvre,
 Le prisonnier le reconnaît :
 « Quoi ! dit-il d'une voix émue,
 » Ma noble Elfride, est-ce bien toi ?
 » Est-ce erreur qui trompe ma vue ?
 » *Être aimé vaut mieux qu'être roi.* »

« Viens, dit Elfride, le temps presse :
 » Le prince a juré ton trépas :
 » Mais le ciel à nous s'intéresse,
 » Viens.... Je saurai guider tes pas. »
 Conduit par son aimable guide,
 Dont le cœur palpitait d'effroi,
 Isambard lui disait : « Elfride,
 » *Être aimé vaut mieux qu'être roi.* »

Aux champs de l'heureuse Italie
 L'hymen couronna leur amour.
 Isambard, époux de sa mie,
 Répéta jusqu'au dernier jour :
 « Si Bachelette enfin gagnée,
 » Chevalier, te donna sa foi,
 » Sois content de ta destinée....
 » *Être aimé vaut mieux qu'être roi.* »

Au temps jadis qu'immortalise
 L'amour des anciens chevaliers,
 Ils avaient tous cette devise
 Écrite sur leurs boucliers.
 O temps heureux que l'on regrette !
 Temps d'honneur et de bonne foi !
 Ce n'est plus chez nous qu'on répète :
 « *Être aimé vaut mieux qu'être roi.* »

HILAIRE L. S.

CONTE.

LE bon Lucas, voyant sa femme en couche,
 Était ému de ses longues douleurs :
 Plaintes, soupirs, s'échappaient de sa bouche,
 Et de ses yeux coulaient torrens de pleurs....
 Sa tendre Lise, adroite et fine mouche,
 Lui dit enfin, d'un ton plein de douceur :
 « Ton désespoir et m'afflige et me touche :
 » Mais, par pitié ! calme-toi, mon cher cœur !
 » Va..... de mon mal.... va, tu n'es point l'auteur. »

Le même.

ÉNIGMES.

SANGUIN, cendré, verdâtre, noir ou blanc,
 Telle est ma couleur ordinaire.
 Froid comme glace, et plus dur que la pierre,
 J'ai bien des veines, mais je n'ai jamais de sang.

S.....:

Aux montagnes, dans les forêts,
 J'ai le plus simple domicile.
 Je suis humble, j'ai peu d'attraits,
 Mais, du moins, je suis très-utile.
 Je n'ai point cet éclat brillant
 Des fleurs qui parent une belle ;
 Mais il ne dure qu'un instant,
 Et ma couleur est éternelle.
 J'offre, enfin, des secours charmans
 Aux deux seuls plaisirs de la terre :
 Aux buveurs je me donne en verre,
 Et je sers de lit aux amans.

BONNARD, *ancien militaire.*

LOGOGRIPHES.

Je parais sur six pieds dans toute la Pologne ;
 Avec cinq à Rome autrefois,
 Où j'habillais plus d'un bourgeois,
 De la nature aussi j'interprétais les lois ;
 Sur trois on me cultive aux champs de la Sologne ;
 Sur quatre, quand je suis bien fait,
 L'ouvrage que j'indique étant terminé, plaît ;
 Sur deux je suis cité dans la Champagne ;
 Enfin, toujours sur un, je me trouve en campagne.

V. B. (d'Agen.)

SANS faire ici l'anatomiste,
 Le géomètre ou le chimiste,
 Je me plais aux dissections,
 Aux transformations,
 Aux permutations,
 Et c'est par elles que j'existe.
 Surtout j'aime à cacher mes opérations,
 Et le grand art, chez moi, consiste
 A dépayser de mon mieux
 L'indiscret à l'œil curieux
 Qui voudrait me suivre à la piste.
 Mes dix pieds combinés vous donneront, lecteur,

Ce qu'en août le moissonneur,
 Avec plaisir, abat sous la faucille;
 Ce qu'au regard observateur,
 A l'aide d'un fichu menteur,
 Pour de bonnes raisons, souvent cache une fille;
 Ce monstre fabuleux qui mange les enfans;
 Un des fruits les plus succulens
 Dont la nature et l'art enrichissent l'automne;
 Ce qu'aperçoit avec chagrin
 L'amateur du jus de la tonne;
 Deux pronoms; ce qu'est un terrain
 Quand l'eau, de tous côtés, le baigne et l'environne;
 Le nom de plus d'un pape; une espèce de grain
 Dont la farine au pauvre donne
 Un aliment grossier, mais sain;
 Les barreaux usités pour cuire la grillade;
 L'oiseau qui des Ganlois dénonça l'escalade,
 Et sauva le peuple romain;
 Le chef suprême d'un royaume;
 Le plus ductile des métaux,
 Dont la possession coûte souvent à l'homme
 Et l'innocence et le repos;
 Un saint évêque; un de ces deux pivots
 Sur quoi roule, dit-on, la machine du monde;
 Celui qui sur ta mort se fonde
 Pour jouir quelque jour du fruit de tes travaux;
 Certain plat citoyen de l'onde;
 Ce que l'ingénieux Volta
 Par ses recherches ajouta
 A la science galvanique;
 Deux interjections; une fête bachique;
 Certain oiseau, de noir, de blanc tout nuancé
 Comme un enfant de Dominique,
 Et de qui le habil en proverbe a passé;
 Un auteur renommé chez la gent italique;
 Une des notes de musique
 (Un logogriphe bien trossé
 Ne saurait s'en passer, la règle est sans réplique);
 Ce que, sur la fin du printemps,
 A la campagne on rase tous les ans
 Sans employer de savonnette;

MERCURE DE FRANCE,

- Ce que le loup saisit au bois ou dans les champs,
 Et qu'il emporte en sa retraite
 Pour le manger à belles dents;
 Ce que fait pieuse fillette
 Qui voudrait écarter de son humble couchette
 Les pièges de l'esprit malin;
 Une princesse que Jupin
 Fit autrefois mugir sous la peau d'une vache;
 Le contraire de mieux; ce qui fait la moustache;
 Ce qu'un acteur rend toujours mal,
 S'il ne s'applique sans relâche
 A devenir original,
 Et d'un parterre qui se fâche
 Il ne prévient l'arrêt fatal;
 Une espèce de rat, paresseux animal
 Qui dort la moitié de l'année,
 Et n'en est que plus gras, comme dit Martial;
 Cette règle à l'homme donnée
 Pour distinguer le bien du mal;
 Un droit que le seigneur prenait sur son vassal;
 Une expression surannée
 Qui de l'âme exprimait jadis
 L'emportement, la violence;
 Une rivière de la France;
 Un fleuve du même pays;
 Ce qu'une fillette aime à faire,
 Lorsqu'à l'inçu de sa maman
 Elle s'est procuré quelque joli roman;
 Ce que prend aisément une étoffe légère
 Et qu'elle perd de même aussi;
 Hélas! que n'en est-il ainsi,
 Pauvres humains, de votre caractère!
 Cet utile fourneau dont le limonadier
 Fait, en hiver, un grand usage;
 Certain éclat qu'un ouvrier
 Donne au marbre, aux métaux et surtout à l'acier;
 Ce que doit faire un auteur sage
 Avant d'imprimer son ouvrage;
 Plus une préposition;
 Item, une interjection,
 Latines toutes deux; ce conduit que ménage

Le paysan jaloux de l'avantage
 D'une bonne irrigation ;
 Une espèce d'aversion
 Dont, par fois, l'homme le plus sage
 Se prévient pour autrui, sans motif ni raison ;
 Certain réduit où, par précaution,
 On enferme le loup, le tigre, le lion
 Et tout autre animal sauvage ;
 Un mot des livres saints, qui veut dire mon Dieu ;
 Ce qu'un héros aime en tout lieu...
 Mais c'est assez, lecteur : depuis long-tems, je gage,
 Vous m'avez deviné : grand bien vous fasse ; adieu.

B.

 CHARADES.

Mon premier offre un insecte rampant,
 Et mon second maint être sautillant,
 Maint élégant, dansant, valsant ;
 Mon tout est l'ordre qu'un pédant,
 Juge, bailli, huissier, sergent,
 Par écrit, ou verbalement,
 Intime au pauvre délinquant.

S.....

Mon premier est un animal
 Qui craindrait fort le carnaval
 S'il avait de l'intelligence ;
 Dans le pays où feu de Crac
 Recut, dit-on, son existence,
 Par mon dernier rimant en ac
 Plus d'un gros bourg, plus d'un village,
 Finit son nom. Dans mon entier
 On pourra voir un personnage
 Ignorant, crédule, grossier,
 Qui, parti des bords de la Vienne,
 A Paris les jours gras arrive sur la scène,
 Très-burlesquement escorté,
 Et fait rire aux éclats un public en gaité.

V. B. (d'Agen).

R 2

Sur le front inégal d'un Faune, d'un Satyre,
En os saillant, s'élève mon premier.
Tout poète, en prenant la lyre,
Invoque ardemment mon dernier.
Et toi, fidèle amant, qui jour et nuit soupîres,
Pour le rebelle objet qu'ardemment tu désires,
Veux-tu soumettre, enfin, son cœur altier ?
Unis tes chants aux sons de mon entier.

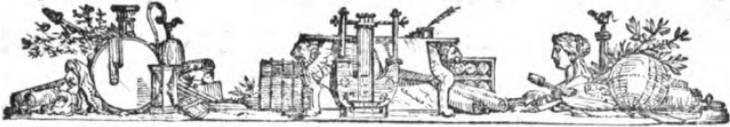
BONNARD, ancien militaire.

*Mots de l'ÉNIGME, du LOGOGRIPHE et de la CHARADE insérés
dans le dernier Numéro.*

Le mot de l'Énigme est *Glace*.

Celui du Logogriphe est *Pinson*, où l'on trouve : *pin* et *son*.

Celui de la Charade est *Présage*.



LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS.

HISTOIRE DES CROISADES, par M. MICHAUD. Tomes I et II.
— In-8°.

« L'HISTOIRE du moyen âge n'a pas de plus imposant
» spectacle que le tableau des croisades, dans lequel on
» voit les peuples de l'Asie et de l'Europe armés les
» uns contre les autres, deux religions s'attaquant récipro-
» quement, et se disputant l'empire du monde. Après
» avoir été menacé plusieurs fois par les Musulmans,
» long-temps en butte à leurs invasions, l'occident se
» réveille, et semble, selon l'expression d'un historien
» grec, s'arracher de ses fondemens pour se précipiter
» sur l'Asie. Tous les peuples abandonnent leurs inté-
» rêts, leurs rivalités, et ne voient plus sur la terre
» qu'une seule contrée digne de l'ambition des conqué-
» rans. On croirait qu'il n'y a plus dans l'univers d'autre
» ville que Jérusalem, d'autre terre habitable que celle
» qui renferme le tombeau de Jésus-Christ. Tous les
» chemins qui conduisent à la cité sainte sont inondés de
» sang, et n'offrent plus que les dépouilles et les dé-
» bris dispersés des empires (1). »

Telle est l'esquisse du grand tableau que L'AUTEUR DU PRINTEMPS D'UN PROSCRIT a tracé à la manière des anciens. Aussi a-t-il obtenu parmi les PEINTRES D'HISTOIRE, un rang que la postérité lui conservera, et son ouvrage, dont la réputation est faite maintenant, servira un jour de modèle aux historiens, comme Tacite et Tite-Live lui en ont servi à lui-même. Je dis que la réputation de son ouvrage est faite; en effet, le premier volume, qui parut il y a une année environ, obtint dès lors un succès qu'a partagé le second, publié il y a quelques mois seulement. M. Michaud n'a recueilli que des éloges.

(1) Exposition de l'Histoire des Croisades: *in principio*.

et les journalistes les plus divisés d'opinions ont senti le besoin de le louer. L'esprit de parti, qui préside aujourd'hui aux jugemens littéraires, s'est tu, pour parler impartialement d'un homme qui ne fut pas toujours à l'abri de ses injustes décisions, et la critique la plus minutieuse n'a pu que donner les éloges qu'elle accorde bien rarement sans restriction.

C'est une lourde tâche pour un journaliste que d'avoir à parler, après tous ses confrères, d'un ouvrage sur le mérite duquel il n'y a qu'un sentiment; car l'opinion publique qu'on peut égarer quelquefois, mais qu'il est impossible de tromper long-temps, est formée, lorsque les travaux d'un homme ont recueilli les suffrages unanimes de leurs juges naturels. Entreprendre alors un examen approfondi de ce qui est connu et apprécié, c'est vouloir donner une voix de plus à un jugement en dernier ressort, ou combattre ceux qui l'ont prononcé. Dans le premier cas, un nouvel examen est au moins inutile, et il n'y a qu'une basse jalousie ou d'autres motifs qu'on n'oserait avouer hautement, qui puissent faire embrasser le second.

Tout a été dit sur l'ouvrage de M. Michaud, et l'a été mieux que je ne pourrais le faire; malgré cela, le MERCURE ne peut garder un silence que ses lecteurs ne manqueraient pas de lui reprocher.

Il serait fort singulier en effet que nous ne leur fissions pas connaître les bons livres, qui paraissent au milieu des pitoyables nouveautés dont nous les entretenons sans cesse, et auxquelles ils ne prennent nullement intérêt. Il faut donc nous mettre à l'abri de tout reproche, et parler encore une fois au public d'un ouvrage dont on lui a déjà beaucoup parlé.

M. Michaud a choisi le plus beau et en même temps le plus difficile des sujets qu'offrent les temps modernes. En effet, pour bien faire l'Histoire des Croisades, il fallait raconter des entreprises sans modèle jusqu'alors, et qui n'ont pas été imitées ensuite; il fallait peindre des hommes, dont la piété combattait sans cesse une ambition, qui, tantôt vaincue, tantôt victorieuse, les entraînait à une foule d'actions contradictoires; il fallait nous montrer

le fanatisme religieux unissant les chrétiens sous le signe sacré de leur rédemption, et transformant en guerriers presque tous les peuples de l'Europe; en un mot, il fallait retracer à notre souvenir ces guerres que nous ne concevons pas, parce que nos âmes désenchantées ne peuvent s'élever à ce dévouement religieux qui arrachait nos braves ancêtres à leur patrie, pour les conduire à travers les hasards jusqu'au tombeau du sauveur du monde. Ces grands tableaux demandaient un peintre qui réunit la vigueur de Tacite aux belles formes de Tite-Live. Le nouvel historien n'a point été effrayé par les difficultés de l'entreprise; et le succès a couronné ses efforts.

Les savans de nos jours calculent froidement l'influence de ces expéditions sur la liberté civile des peuples de l'Europe, sur leur civilisation et sur les progrès des lumières, du commerce et de l'industrie. Les avis se partagent sur ces importantes questions; ainsi tandis qu'un rêveur s'écrie dans son jargon apocalyptique que les croisades ont sauvé l'Europe, les esprits sages n'y voient que des guerres sans résultat pour le bonheur de l'humanité; mais personne n'avait songé à peindre l'enthousiasme des croisés, leur confiance en Dieu, qui faisait leur force dans les combats, la gloire dont ils se couvrirent, leur piété trop souvent superstitieuse, la bonne foi avec laquelle ils se croyaient, non-seulement les témoins, mais encore les motifs d'une foule de miracles sans cesse renaissans, et le zèle qui leur faisait envisager le fer des Sarrasins comme l'instrument de leur martyre. Voilà les hommes que M. Michaud a tenté de rappeler à notre souvenir, en animant des plus brillantes couleurs le récit de leurs belles actions; et lorsque les savans seuls, lisent dans leur cabinet les compilations qu'a fait éclore le programme de l'Institut sur l'influence des croisades, le nouvel historien des croisés a inspiré pour les compagnons de Godefroy un enthousiasme égal à celui de ces guerriers lorsqu'ils volaient à la délivrance du tombeau du Sauveur.

Dans la première partie de son ouvrage, M. Michaud retrace les événemens de la première croisade, qui se termina par la prise de la cité sainte et la fondation du royaume de Jérusalem. L'historien ne se borne pas à ra-

conter les divers événemens qui eurent lieu depuis l'armement des croisés jusqu'à la destruction de l'empire de Godefroy, il nous en rend témoins en les peignant à la manière des anciens ; ainsi nous croyons entendre la voix de l'ermite Pierre, lorsqu'il prêche dans les villes de la chrétienté pour soulever les fidèles contre les impies dominateurs des saints lieux. Le récit des sanglantes batailles dont la Syrie fut le théâtre, nous fait éprouver une émotion involontaire ; nous sommes attentifs à toutes les vicissitudes de la fortune, et nous les partageons avec ceux qui en sont les victimes, parce que l'historien, au lieu de raconter froidement des détails auxquels l'éloignement des temps ôte presque tout leur intérêt, frappe notre imagination par des tableaux fortement dessinés. Si M. Michaud avait marché sur les traces des Daniel, des Velly, des Villaret, des Garnier, des Lebeau, des Ameillon, des Levesque et des autres compilateurs de cette espèce, on louerait sa patience, et les érudits seuls liraient sa compilation ; mais il s'est formé sur les grands historiens de la Grèce et de Rome, et nous intéresse comme ses modèles, que jusqu'à présent on a plus loués qu'imités, quoiqu'ils aient eu seuls l'idée de ce que doit être l'histoire.

Je ne m'arrêterai pas aux événemens de cette première croisade ; il n'est personne aujourd'hui qui ne les connaisse fort bien, grâce à l'ouvrage de M. Michaud ; et d'ailleurs, lorsqu'on rend compte d'un livre historique, on doit moins s'occuper des faits que de la manière dont l'historien les a groupés ensemble, pour faire de l'histoire qu'il raconte un tableau dont le développement augmente sans cesse l'intérêt. C'est cet intérêt plus vif que celui de la simple curiosité, qu'éveille en nous la lecture de la première croisade : on se sent entraîné, à mesure qu'on lit, on croirait assister à la représentation d'un long drame, dont toutes les parties sont si bien liées qu'on ne perd jamais de vue l'action principale, et que celles qu'elle fait naître sont comme autant d'épisodes qui contribuent à la développer. Si, comme tous les bons esprits le reconnaissent, l'histoire doit être éminemment dramatique pour sortir

de la classe des compilations ordinaires, le récit de la première croisade, qui forme un véritable drame tel que celui où Tite-Live a mis en action les événemens de la seconde guerre punique, est un des meilleurs morceaux historiques dans le genre dont l'antiquité à jusqu'à présent offert le modèle.

Les croisades qui suivirent celle de Godefroy ont un caractère bien différent, et si l'on y admire la même valeur, il y a moins d'exaltation et par conséquent plus de politique. Les chefs sont plus occupés de l'agrandissement de leur puissance que de l'intérêt de la religion; et les soldats songent moins peut-être à délivrer le saint sépulcre, qu'à s'enrichir des dépouilles de l'orient pour retourner dans leur patrie.

M. Michaud fait bien ressortir ces différences qui tiennent à l'affaiblissement de l'enthousiasme, et même au progrès des lumières. Si nous avons admiré jusqu'à présent des tableaux qui parlaient à notre imagination par l'éclat des couleurs et la perfection des détails, notre raison s'éclaircit ensuite par l'exposition des résultats des calculs de la politique. Les traités de paix et d'alliance sont analysés de manière à bien faire apprécier leur influence sur la destinée des empires; et l'historien nous reporte toujours aux causes des événemens qu'il raconte et en développe les conséquences. Il examine les lois, les institutions et les usages des diverses nations que les croisés combattent ou avec lesquelles ils s'allient, et il juge avec impartialité les hommes et les choses. Lorsqu'il raconte une bataille, comme il n'a plus à peindre des guerriers enthousiastes, qui se précipitent dans les rangs ennemis en criant : DIEU LE VEUT, DIEU LE VEUT; mais des hommes qui attendent la victoire plutôt de la force de leurs bras que de la bonté de leur cause, il intéresse moins qu'il n'instruit, et il nous prouve que la religion n'est plus, comme dans la première croisade, le PRINCIPLE et non le PRÉTEXTE de la guerre.

Cependant la seconde partie de son histoire offre aussi de grands tableaux; mais le coloris en est plus sévère, parce que les actions se dépouillent successivement de l'exaltation religieuse qui les avait d'abord caractérisés. On

admira toujours la manière dont l'auteur a peint la grande lutte où le génie de Saladin triompha de la fougue de RICHARD COEUR DE LION, et de la valeur brillante de PHILIPPE-AUGUSTE ; et l'histoire du siège de Ptolémaïs, marqué par toutes les fureurs d'un fanatisme froidement féroce, n'est point inférieure à celle du siège de Jérusalem, où brilla l'enthousiasme religieux.

M. Michaud se rapproche aussi des anciens historiens par les portraits dont il a embelli son ouvrage. Il n'emploie, pour peindre ses personnages, ni ces détails brillants, mais si vagues qu'ils ne caractérisent personne parce qu'ils s'appliquent à tout le monde, ni ces antithèses dont la plupart des historiens modernes savent si bien se servir. Il peint un homme après avoir étudié sa conduite, qui est toujours une conséquence de son caractère. Ainsi, lorsqu'on voit un de ses portraits, il est impossible de ne pas se faire une idée exacte de la **PHYSIONOMIE MORALE** du personnage qu'il représente.

Les meilleurs historiens modernes, au contraire, ont peint des figures de fantaisie, où l'on admire de belles couleurs, mais où l'on ne reconnaît personne, parce que cherchant l'EFFET plutôt que la RESSEMBLANCE, c'est d'après les saillies de son esprit, et non d'après l'ensemble de leurs actions, que le peintre caractérise les hommes. Comparez les portraits de Godefroy, de Bohémond, d'Alexis Comnène, de Saladin ou du roi Richard, si fortement tracés par M. Michaud, avec ceux dont Rhulière a rempli son histoire de l'Anarchie de Pologne : les premiers vous donnent une idée exacte du personnage ; les seconds vous font admirer le talent du dessinateur.

Cette différence naît de ce que M. Michaud est un PEINTRE D'HISTOIRE, qui fait une suite de tableaux dans lesquels il conserve fidèlement le COSTUME, tandis que Rhulière n'est qu'un habile narrateur. Or le peintre, qui embrasse son sujet d'un coup d'œil, peut peindre ses personnages de manière qu'ils soient en rapport avec l'ensemble de leurs actions, au lieu que le narrateur racontant les choses sans songer à l'UNITÉ HISTORIQUE, ne saisit que les traits généraux du caractère des acteurs.

L'histoire, chez les anciens, était un recueil de leçons

sur la morale et la politique ; aussi les historiens , convaincus qu'une sèche chronologie , que de froides annales ne convenaient pas à des peuples qui exerçaient eux-mêmes leur souveraineté , et dont les poètes avaient été les premiers législateurs , donnèrent à l'histoire tout l'intérêt d'un drame , en peignant au lieu de raconter. Leurs livres contribuèrent ainsi au perfectionnement de la civilisation ; on profita des leçons qu'ils contenaient ; on y étudia les hommes dans leurs actions ; le tableau de leurs fautes empêcha d'en commettre de semblables ; et celui de leur vertu inspira le désir de les égaler.

Pour augmenter ces effets , les historiens qui écrivaient au milieu des agitations de la démocratie , et qui pouvaient par conséquent apprécier l'influence de la parole sur l'esprit du peuple , composèrent des discours tantôt brillans et animés , tantôt pressés et énergiques , et les attribuèrent aux personnages dont l'histoire avait appris à respecter les noms. Il n'est pas difficile de concevoir combien ces âmes ardentes , dont les orateurs savaient si bien éveiller les passions , devaient être fortement émues par des discours qui semblaient sortir de la bouche des hommes dont la vie devenait le modèle qu'on tâchait d'atteindre.

Je n'indiquerai pas ici les causes qui ont donné à l'histoire moderne un caractère si opposé à celui de l'histoire ancienne. Il ne faut point en accuser des institutions différentes , mais bien les misérables chroniqueurs qui écrivirent nos annales au milieu de l'ignorance du moyen âge. Si le génie a ensuite perfectionné leur méthode , il n'en a point détruit le vice radical ; et les historiens anciens , objet de la vénération des philosophes , n'ont point eu parmi les modernes de disciple digne de partager leur gloire. Quelques personnes ont prétendu qu'il nous était impossible de partager ce glorieux héritage ; mais si Bossuet , Voltaire , Hume , Robertson , Gibbon ou Ruhlères , avaient voulu marcher sur les traces d'Hérodote , de Thucydide , de Xénophon , de Tite-Live , de Salluste et de Tacite , au lieu de perfectionner la MÉTHODE MODERNE , ils auraient renouvelé celle des anciens. Ce qu'ils n'ont pas fait , M. Michaud a tenté de le faire ; le plus brillant succès a couronné ses efforts ; et son ouvrage ,

dont la suite est impatiemment attendue, rappelle les chefs-d'œuvres de l'antiquité. Une carrière nouvelle s'ouvre pour les historiens. Encore un essai de ce genre, et l'histoire moderne rivalisera avec l'histoire ancienne.

L. A. M. BOURGEAT.

DE LA PROPRIÉTÉ POLITIQUE ET CIVILE; PAR G. J. DAGEVILLE.

— Un vol. in-8°. — A Paris, au bureau des Annales de Législation, etc., rue Beaubourg, N° 51; et chez DELAUNAY, Palais-Royal, N° 243. — 1813.

Le livre de M. Dageville appartient à la plus utile des sciences, à celle qui fixe, comme il le dit lui-même, les convenances premières, suivant lesquelles les hommes doivent vivre en société : ses principes paraissent nouveaux, du moins jusqu'à un certain point; et d'ailleurs il réfute Rousseau (ce qu'on a déjà fait plusieurs fois, et toujours victorieusement). Tout cela semble annoncer un grand ouvrage; mais il n'est point d'objets qui n'aient divers aspects, et qui ne paraissent changer de dimensions, quand, au lieu de les regarder seuls, on les voit au milieu des autres objets analogues. De là vient en grande partie la différence entre la manière de penser du lecteur et celle de l'auteur, de celui qui même n'a que de justes prétentions. En jugeant son propre travail, l'auteur, encore préoccupé, ajoute, à ce qu'il y a mis en effet, tout ce qu'il avait l'intention d'y mettre, et de plus il se souvient toujours un peu des soins qu'il lui a coûtés. Mais ceux qui veulent seulement parcourir un livre nouveau et s'en former quelque idée, ceux surtout qui doivent l'examiner et en dire leur sentiment, n'oublient point que, sur mille ouvrages concernant le même sujet, il en est cent de recommandables que toutefois le public néglige; ils ont beaucoup de peine à trouver extraordinaire ce qui l'eût été dans d'autres temps, et ils partagent naturellement la satiété de leur siècle. Quelqu'importance qu'un auteur mît à son livre, je ne voudrais pas l'attribuer toute entière à cet aveuglement de l'amour-propre dont on parle trop. En cela, comme en d'autres points, on se hâte d'alléguer

la force de l'intérêt personnel ; mais si on observait mieux les difficultés qui viennent de la nature des choses , les hommes paraîtraient souvent justifiés. Si n'étant prévenu en aucun sens, vous joignez à l'aptitude de l'esprit quelque imagination, vous vous sentirez un peu entraîné par tout ce que vous lirez pour la première fois ; mais le lendemain vous modifierez votre propre jugement. A plus forte raison, pour qu'un auteur, disant avec franchise ce qu'il pense de son livre au moment où il vient de l'achever, en donnât la même idée que celui qui veut en rendre un compte fidèle, l'impartialité ne suffirait point de part et d'autre, il faudrait encore qu'ils eussent fait sur cette diversité de points de vue quelques réflexions.

Rien n'est plus commode que de dénoncer en quelque sorte, au public, un livre ridicule, un livre nul et misérable ; rien n'est plus satisfaisant et plus simple que de lui parler d'un ouvrage qui mérite toute sa confiance et qu'on peut mettre sans hésiter dans les premiers rangs ; mais il faudrait remplir trois ou quatre feuilles d'exceptions et de réserves, d'objections et d'approbations, pour ne rien taire du jugement que l'on porte sur un volume, où des matières fort étendues sont traitées avec un talent auquel il faut rendre justice, mais qui laisse beaucoup à désirer. On ne voit plus guères de mauvais livres, si ce n'est dans quelques genres privilégiés à cet égard ; mais il devient plus difficile que jamais d'en publier qui fassent époque dans l'opinion, ou seulement dans la littérature.

M. Dageville pose en principe, et c'est ce qui caractérise son système, que le gouvernement d'un état forme une propriété politique qui résulte de la force, publique ou collective, une propriété aussi réelle, aussi inviolable que la propriété civile. Il ajoute que la conservation des propriétés en général est le grand objet de toute législation ; que plus le gouvernement repose sur la propriété, plus il approche de la perfection ; que toute forme sociale existante doit être regardée comme légitime ; et que le maintien des choses, telles qu'elles sont, doit être le premier but, le premier vœu de tout habitant du pays, soit qu'il partage ou non la propriété politique, soit qu'il gouverne ou qu'il obéisse. Les lois ne

furent établies (ce sont toujours les principes de monsieur Dageville, dont je donne le précis, et je conserverai le plus possible ses expressions mêmes), les lois ne furent établies que pour consolider le droit de propriété, droit que l'homme a conquis, et sur les animaux étant plus puissant qu'eux, et sur ses semblables dans la proportion de ses forces, et qui est devenu légal par l'institution du gouvernement. L'homme est né pour la société, et n'a pu exister que par elle. Il a imaginé l'état, pour maintenir la propriété obtenue par la force. Toute acquisition est légitimée par le droit de premier occupant. C'est la force qui donne à l'homme l'empire du globe, et la force est tout jusqu'à l'époque des lumières, lesquelles supposent la propriété, puis le gouvernement, déjà établis. Les erreurs, les vaines théories proviennent de ce qu'on veut imaginer ce que les hommes ont dû faire, au lieu d'observer ce qu'ils ont fait constamment. Quelques législateurs éclairés parurent chez les anciens; mais leurs lois n'étaient propres qu'aux peuples pour lesquels ils les firent. C'est dans les temps modernes, et surtout en Europe, que l'on a eu des gouvernemens réguliers, et c'est le système féodal, défectueux d'ailleurs, qui en fut l'origine. La société n'existe point là où ne sont pas établies les deux propriétés politique et civile. Dans les pays où le despote posséderait tout, et chez les peuplades où il n'y aurait aucun vestige de propriété, il n'y aurait point de corps social. Quand ces propriétés, inséparables l'une de l'autre, ne sont pas clairement établies, le gouvernement est irrégulier, les lois sont insuffisantes, l'existence du peuple est précaire. Le gouvernement, ou la souveraineté, ce qui est la même chose, approche du vrai point de perfection, quand chacun jouit avec assurance et stabilité de ce qui lui appartient. Le gouvernement étant la souveraineté, c'est une distinction vaine de le considérer seulement lorsqu'il délibère, ou seulement lorsqu'il agit : dans les deux cas, c'est toujours la volonté de l'état. La volonté politique n'est point celle de la majorité des individus quelconques, ainsi que Rousseau l'a prétendu, mais celle des propriétaires; car la société est établie par eux, et pour eux. Afin que beaucoup d'individus soient intéressés à la conservation de l'état, il

est bon que la propriété politique soit partagée jusqu'à un certain point, et que même le monarque la communique par degrés aux diverses classes du peuple. C'est presque uniquement par leur intérêt personnel qu'on peut lier les hommes; d'où il suit que la propriété politique doit être répartie selon les mêmes proportions que la propriété civile. Il vaudrait mieux, si l'on était réduit à cette alternative, laisser subsister les plus grands abus, que d'exciter une commotion, ou de violer la propriété. Le vice absolu du gouvernement despotique, et le vice ordinaire du gouvernement aristocratique est le défaut de communication de la propriété politique. La démocratie n'est pas bonne. La confédération a de graves inconvéniens. La démagogie est affreuse : il vaudrait mieux, par un monstrueux abus de la force, partager également les terres, que de laisser les dernières classes entrer en participation de la souveraineté. La monarchie élective est le plus vicieux des gouvernemens : le meilleur de tous est le gouvernement monarchique héréditaire, qui non-seulement mérite tout l'amour des hommes, mais encore est d'une nécessité inévitable; (nécessité de convenance sans doute, et non de fait, puisqu'autrement il ne serait plus besoin de dissérer.) Ce qui enfante la tyrannie, ce n'est pas la puissance illimitée du gouvernement, ce n'est pas même le défaut de lois fixes; mais le manque d'hommes éclairés et d'hommes qui, partageant en quelque chose la propriété politique, s'attachent à l'état pour leur propre intérêt : or, cette communication de la propriété politique est principalement de l'essence de la monarchie.

L'auteur agite plusieurs questions particulières relatives à son sujet. Il considère sous les rapports politiques l'industrie, les privilèges des corps et jurandes, l'agriculture, etc. Il vante l'utilité d'une religion, sorte de troisième propriété. Il traite rapidement du commerce; et, en remarquant les avantages que l'état peut retirer d'un port franc, il n'oublie point Marseille, sa ville natale, qui est peut-être la plus importante des villes maritimes de l'Empire, et qui était célèbre et ancienne il y a deux mille ans. Il propose de confier aux femmes divers travaux qui n'exigent pas une grande force corporelle, et qui leur don-

neraient des moyens de subsistance plus indépendans. Il examine les constitutions de Sparte, d'Athènes, de Rome, de Venise, des États-Unis, et, en combattant Montesquieu, toujours très-convenablement, et en général par des raisons bonnes ou plausibles, il rejette l'influence décisive des climats, et cette hypothèse de trois principes particuliers, l'honneur, la vertu et la crainte. Enfin il déclare qu'il cherche bien plus à dire des choses simples et utiles, que des choses neuves, hasardées, séduisantes, et qu'il n'a en vue que le bien de l'humanité.

Un tel livre doit donner lieu à beaucoup d'observations. Forcé d'en négliger la plus grande partie, j'en supprimerais d'assez importantes : j'abandonne presque toutes celles qu'on ne peut guères renfermer dans quelques lignes, et qui entraîneraient à de véritables dissertations.

La force dispose de la terre, dit l'auteur ; de l'emploi de la force résulte la propriété sur laquelle seule l'ordre social est fondé ; il n'y a point d'autre principe de la loi. Cependant, lui répondrai-je, la force dans les êtres vivans est exercée selon la volonté : chez la brute, et trop souvent chez l'homme, c'est l'instinct qui dirige cette volonté ; mais il faut que ce soit la raison chez l'homme vraiment homme, et chez les hommes réunis. La force qui n'est pas exercée moralement, la force aveugle n'est pas une force humaine. Cependant la raison, n'étant pas toute-puissante, n'influe pas également sur toutes les volontés, et la convention est nécessaire, ou pour les concilier, ou pour que cet accord soit permanent.

Au reste, on peut voir dans l'ouvrage même à quoi se réduit un ordre politique qui n'a pas une convention pour principe : c'est, selon M. Dageville, un état de choses que les hommes ont respecté, ou qu'on les a obligés de respecter ; et ailleurs il dit en propres termes : De l'union de la force et de la moralité naît la puissance sociale. On ne voit point dans la nature un agent unique ; elle oppose deux moyens pour qu'il en résulte des contrastes, de la diversité ; c'est à nous à en chercher l'harmonie. Sans la force les hommes n'auraient point de propriété ; sans la convention ou le consentement, qui est une convention tacite, ils pourraient être attroupés, mais ils ne formeraient pas un vé-

ritable corps politique. Au contraire, on peut ôter la propriété du sol au corps social sans le détruire. Si une association d'hommes voulait errer dans les pâturages de la Haute-Louisiane; ou si, avant qu'une race innombrable occupât la terre, les descendans de quelque patriarche avaient parcouru librement les plaines du Gange, refuserions-nous le titre de corps social à ces grandes familles unies par des lois particulières? Sans doute le corps social a toujours quelque propriété; mais ce qui le constitue, c'est une convention du moins tacite; ce qui le constituerait parfaitement et sans équivoque, ce serait un pacte formel; et, même après avoir lu M. Dageville, on peut dire encore avec J.-J. : La société humaine n'est fondée que sur la foi des conventions.

L'auteur donne au gouvernement une puissance illimitée; mais alors le gouvernement pourrait changer la constitution de l'état, c'est-à-dire se détruire lui-même, ce que l'auteur n'admet, ni ne saurait guère admettre. En général, on peut lui objecter qu'il laisse à la force, ou même au hasard, le soin d'établir, et la société même, et les lois constitutionnelles; en sorte que la constitution, qui doit être ensuite respectée, sera presque toujours le fruit des excès, des abus, de tout ce qu'il y a de moins légitime ou même de plus criminel.

On montre fort bien, dans le treizième chapitre, ce que l'homme gagne à vivre en société; mais on ne dit rien de tout ce qu'il perd. Sans doute nul ne désirera ni n'entreprendra de rentrer dans l'état sauvage proprement dit; mais, en vantant notre vie commode, il ne faut pas dissimuler qu'une libre insouciance est aussi de quelque prix pour des hommes très-robustes, et que les animaux des bois, dans leur dénûment, connaissent moins les amertumes de la vie que l'homme fortuné dont ils peuplent les domaines. Au reste, en parlant des difficultés qu'éprouverait l'homme isolé, M. Dageville va si loin qu'on pourrait conclure de ses raisonnemens que les lièvres ou les écureuils ne subsistent pas, attendu qu'ils n'ont point de propriété politique. Il prouve bien aussi que rien ne pouvant empêcher l'établissement de quelques sociétés, les hommes épars n'avaient aucun moyen de conserver l'indépen-

dance ; mais cela n'est rigoureusement vrai que dans nos siècles , où les effets progressifs de la civilisation livrent la plupart des contrées à des millions de ménages , presque aussi invariablement fixés sur le sol que les maisons de pierre où ils s'établissent.

L'auteur veut que l'intérêt soit le principal mobile de la société. C'en est un grand sans doute ; mais , loin de le faire prévaloir , il faut entretenir avec soin les idées morales suscitées par la nature même , pour animer en quelque sorte ces tristes calculs et pour les féconder ; ils indiquent le bien ; mais si on les écoute seuls , manquant de chaleur pour le produire , ils ne conduisent qu'aux subterfuges et aux inimitiés secrètes. Il se peut qu'une organisation sociale fondée sur l'intérêt , subsiste avec quelque tranquillité ; mais cela même ne suffit pas à l'ordre général , comme il ne suffit pas à des individus susceptibles de douleur de ne point mourir. Cette existence aride est très-imparfaite. Les bêtes fauves qui peuplent nos ménageries sont protégées et régulièrement nourries ; cependant elles préféreraient , sur les confins du désert , la faim et les dangers.

L'état , dit M. Dageville , n'existe que pour les propriétaires. Cette conséquence naturelle de ses idées principales ferait penser qu'elles sont trop absolues ; car l'état doit exister pour tous les individus qu'il renferme , non pas en les rendant positivement égaux , ce qui n'est pas même dans la nature , mais en les mettant tous , autant qu'il se peut , à l'abri du malheur , et en ne sacrifiant que ceux qui s'y exposent , par une résistance coupable à des lois généralement utiles. Il vrai que nul n'est privé de toute espèce de propriété , comme l'auteur l'observe très-bien dans un autre endroit ; mais les propriétaires qu'il désigne expressément ici , sont les propriétaires du sol , ceux qu'il nomme les vrais propriétaires. Cette manière de voir en politique est analogue à celle des anciens , qui , d'abord , n'avaient point imaginé d'états sans esclaves : si en effet il ne reste à un très-grand nombre d'hommes que la subsistance journalière obtenue par le travail , et quelques secours dans les infirmités , cela diffère-t-il beaucoup du partage des esclaves dans l'ancienne

Europe? Entre une égalité totale dont l'histoire ne peut offrir un seul exemple, et le rétablissement monstrueux de la servitude, il y a ce me semble assez d'espace, pour qu'en s'éloignant d'un de ces deux extrêmes, on puisse discourir à son gré sans approcher de l'autre. Si M. Dageville objecte que cette multitude dans laquelle il n'y a point de vrais membres de l'état, peut recevoir de certains dédommagemens, et même posséder quelques richesses, je dirai que les esclaves aussi pouvaient avoir un pécule, et que néanmoins les hommes mêmes qui adopteraient volontiers son opinion, ne voudraient pas devenir habitans d'un pays où l'on retrouverait l'ancienne servitude, et où il faudrait tirer au sort, à chances égales, pour être ou membre de l'état, ou esclave pouvant acquérir en propre quelques meubles.

M. Dageville parle de tout ce qu'on doit attendre, de tout ce qu'on doit craindre de cette foule d'hommes qui ne diffèrent des esclaves que par la liberté civile dont ils jouissent. Mais pouvons-nous ne point voir un témoignage frappant de l'imperfection des sociétés dans ce grand nombre d'hommes que l'état doit craindre, c'est-à-dire qui se plaignent de l'état, et qui n'en désirent point la conservation? Remarquez que, selon l'auteur, ce nombre est à celui des individus qui forment l'état et qui l'aiment, comme dix est à un.

En disant quelques mots de la constitution des États-Unis, et en félicitant ces républiques du sort dont elles jouissent, M. Dageville avoue que cette prospérité paraît démentir son système. C'est écrire avec d'autant plus de bonne foi que, si ce fait lui semble contraire, il pourrait, avec raison, l'attribuer à la situation de ce peuple qui, seul entre les grands peuples, occupe sans inconvéniens un territoire très-vaste relativement au nombre de ses familles. Des frontières plus fixes, ou le danger d'être subjugués, livrent les autres à ces brillantes misères qui doivent couvrir tout sol surchargé des nombreux habitans dont il peut à la rigueur assouvir la faim. Ce n'est point que l'auteur ait méconnu cet avantage particulier aux États-Unis; mais, s'il en avait senti toute l'étendue, il aurait pu ne point dire : L'existence de ce gou-

vernement donne un démenti à mes principes ; et il n'aurait pas insisté, en d'autres endroits, sur l'utilité de cette extrême population qui facilite, il est vrai, la guerre défensive, mais qui rend tout bonheur chimérique.

Il ne serait pas surprenant que l'auteur eût une confiance entière dans ses principes. Ses idées sont liées, ce qu'il propose n'est jamais impraticable, et ses remarques ont ordinairement beaucoup de justesse. On pourrait citer une grande partie de ses observations sur quelques-unes des erreurs de la révolution française ; sur l'histoire de Rome considérée de diverses manières, et sur l'excellence des institutions de ce peuple destructeur ; sur Lacédémone et ses lois pleines de sagesse, dont néanmoins l'imitation serait absurde dans les circonstances où se trouvent aujourd'hui la plupart des peuples ; sur les causes de la modération des modernes dans la guerre même ; sur la vieillesse dans des rapports politiques ; sur les justes bornes de l'influence de la religion dans l'état, etc.

M. Dageville se flatte d'avoir pour lui l'opinion de ceux qui le liront entièrement ; et, en effet, plus on l'écoute, plus on aime à se persuader que ses vues sont louables. Je parle des intentions formellement exprimées, et de ce que le résultat du livre peut avoir d'analogie à ces intentions. Quant aux motifs secrets qui peuvent faire entreprendre un ouvrage, ou qui deviennent le but particulier de tel ou tel chapitre, on devrait se souvenir toujours qu'il est téméraire de prétendre les deviner, et surtout de donner au public de simples présomptions pour des découvertes.

Outre les articles que le seul défaut d'espace me fait abandonner, il est plusieurs choses sur lesquelles je n'ai rien à dire ; ou elles exigeraient des connaissances spéciales, ou elles me sont étrangères sous d'autres rapports, et il me convient également de ne pas les approuver, et de ne pas les blâmer. Mais je ne puis quitter M. Dageville, sans faire quelques remarques sur l'intention où il est de réfuter la théorie de J.-J.

Deux de ses chapitres sont intitulés : Réfutation du Contrat Social. Il ne paraît pas qu'il manque de feuillets à ces chapitres, et cependant on les achève sans trouver cette

réfutation. Ailleurs, M. Dageville nomme ce traité ANTI-SOCIAL. Ce mot, qui n'est pas de lui, mais de Voltaire, convenait parfaitement à l'auteur du MONDAIN. Ce n'est pas qu'on ne puisse faire plusieurs objections à J.-J., et M. Dageville a quelquefois raison contre lui ; mais quand on trouve ses principes erronnés ou dangereux, c'est qu'on applique indistinctement à de grands empires cette théorie qui suppose d'autres limites et d'autres mœurs. Pour M. Dageville, il a principalement en vue les grands états ; les principes qu'il suit paraissent dignes d'attention ; c'est un autre aspect ; ce sont, pourra-t-on dire, des vérités d'un autre ordre, et d'une utilité plus immédiate. Il s'attache aux formes sensibles ; il songe surtout à prévenir les troubles et l'anarchie. Justement effrayé de toutes les calamités qu'entraîne la subversion des lois, il considère le repos comme l'unique fin. Il veut même conserver l'esclavage là où il existe ; et, au sujet de l'Angleterre, il ajoute : Il vaut mieux organiser la corruption que d'exposer un état à périr. J.-J., tout au contraire, s'occupe de l'essence des choses, il entrevoit le vrai idéal ; il dit lui-même que ce qu'il regarde comme la règle exacte ne convient pas à des hommes imparfaits, et moins encore à un peuple nombreux, livré au commerce et au goût des beaux-arts ; enfin c'est parce qu'on n'a pas pris la peine de l'entendre, qu'on a imaginé de réaliser un tel plan dans un pays pour lequel ce ne pouvait être qu'une fiction. DE SEN**.

BIOGRAPHIE UNIVERSELLE, ANCIENNE ET MODERNE, ou *Histoire, par ordre alphabétique de la vie publique et privée de tous les hommes qui se sont distingués par leurs écrits, leurs actions, leurs talens, leurs vertus, ou leurs crimes.* Ouvrage entièrement neuf, rédigé par une société de gens de lettres et de savans. — TOMES IX ET X. — A Paris, chez Michaud frères, libraires, rue des Bons-Enfans, n^o. 34.

(DEUXIÈME ARTICLE.)

EN reprenant, sans autre préambule, notre revue biographique au point où je l'avais laissée dans le dernier numéro, je m'applaudis d'avoir commencé par un article aussi curieux que l'est celui de *Colbert*. L'auteur, M. Villenave, en a fourni à

cette cinquième livraison un très-grand nombre, entre autres ceux des *Craon*, des *Créqui*, de *Crillon* et de *Damiens*. Il y a dans tous, beaucoup de recherches, des connaissances, du talent. Mais le plus soigné, le plus complet, et le plus digne d'attention, sous tous les rapports, est celui du célèbre ministre auquel le siècle de Louis XIV dut une partie de sa gloire. M. Villenave ne s'est pas borné à esquisser l'histoire de la vie, la peinture du caractère de Colbert. C'est surtout le vaste tableau de son administration qu'il a tracé d'une main sûre; c'est son utile influence sur la prospérité du peuple, sur la puissance et l'éclat du prince et de sa nation, qu'il s'est attaché à peindre et à caractériser. L'ordre établi dans les finances, les encouragemens prodigués aux lettres, aux sciences et au commerce, enfin tout ce que l'habile contrôleur général a fait pour le bonheur public ou pour la grandeur nationale est successivement exposé avec soin, discuté avec intérêt. Nos lecteurs pourront s'en convaincre en jetant les yeux sur ce fragment, où M. Villenave rappelle les nombreux accroissemens donnés à nos forces navales et à notre industrie sous le ministère de Colbert.

« Ce ministre avait compris que le siège de la puissance, déplacé dans l'ordre politique, se trouvait alors dans le commerce des deux mondes. Les ports de Brest, de Toulon et de Rochefort furent rétablis, ceux du Havre et de Dunkerque fortifiés; des écoles de navigation furent ouvertes. Nos vaisseaux, d'une construction supérieure à celle des vaisseaux anglais et hollandais, les surpassèrent aussi en force et grandeur; et quoique Louvois entravât les efforts de Colbert, plus de cent vaisseaux de ligne, soixante mille matelots, d'Estrées et Duquesne, Tourville, Jean Bart et Forbin firent triompher le pavillon français qui naguère, à peine connu sur les mers, y donna la loi aux autres nations. Colbert avait acheté, en 1665, pour la somme de 200,000 livres, la charge de surintendant des bâtimens du roi. Aussitôt il s'occupa de réparer les maisons royales et de les orner de meubles magifiques. Il établit la même année, au faubourg Saint-Antoine, une manufacture pour les glaces, qu'on était obligé d'acheter des Vénitiens à des prix excessifs. En 1667, la célèbre manufacture des Gobelins fut établie au faubourg Saint-Marceau, et Colbert en donna la direction à Lebrun. Une manufacture d'étoffes d'or et d'argent, placée à Saint-Maur, les manufactures des draps d'Abbeville, d'Elbeuf et de Louviers; les nombreux ateliers établis pour les étoffes de soie de Lyon et de Tours, pour les bas au métier et plusieurs autres, embrassant divers genres d'industrie nationale, furent, pour la plu-

» part, d'utiles conquêtes sur l'industrie de l'étranger, et ces
 » conquêtes sont dues à Colbert. Il encouragea ces grands éta-
 » blissemens par des prêts considérables sans intérêt, par des
 » exemptions, des lettres de noblesse et des distinctions particu-
 » lières. On sait que Sully s'était déclaré contre les manufac-
 » tures ; il voulait seulement que les peuples s'occupassent d'a-
 » griculture : « Pâturage et labourage, disait-il, sont les deux
 » mamelles de l'état. » Colbert fit principalement consister la
 » richesse de la France dans le commerce et les manufactures :
 » ces deux grands ministres avaient raison l'un et l'autre, selon
 » le temps où ils vivaient. On a trop oublié cependant que
 » Colbert encouragea l'agriculture. A son entrée dans le mi-
 » nistère, il diminua l'impôt sur les terres, et supprima un
 » grand nombre de charges, par lesquelles, en achetant l'exemp-
 » tion de contribuer aux besoins de l'état, on achetait aussi le
 » droit de nuire aux pauvres cultivateurs. Il favorisa la multi-
 » plication des bestiaux, voulut encourager la population par
 » des récompenses et punir le célibat. Il diminua les rigueurs
 » des saisies, ne voulant pas, dit Necker, que le malheur fût
 » puni par l'impuissance de le réparer. »

Il est possible que M. Villenave ait donné un peu trop d'ex-
 tension à l'influence de Colbert. On voit qu'il en a fait son hé-
 ros. Ceux qui ont la manie de vouloir que tout ce qui arrive de
 remarquable sous le règne d'un monarque lui soit exclusivement
 attribué, trouveront surtout dans cet article bien des choses
 qui leur paraîtraient mieux placées à l'article Louis XIV ; mais
 il n'en est pas moins vrai que ce morceau sur Colbert est un
 des mieux écrits, des plus intéressans de la Biographie, un de
 ceux qui renferment le plus de notions utiles : et, ce qui n'est
 pas un éloge médiocre, on peut en recommander la lecture à
 tous les hommes chargés d'une grande administration. Le ta-
 bleau de celle de Colbert, tel qu'il est habilement tracé par
 M. Villenave, suffira pour les convaincre que c'est toujours en
 s'occupant de la prospérité des peuples qu'on parvient à pren-
 dre un noble ascendant sur l'esprit des rois, et plus encore à
 obtenir dans la postérité une reconnaissance et une gloire du-
 rables.

Les articles *Christophe Colomb* et *Cook*, par M. de Rossel, ne sont pas toujours exempts de reproches sous le rapport de la langue et du style ; mais ces articles importans et pleins d'intérêt pour le fond même des choses, sont généralement bien rédigés, et ils annoncent surtout un écrivain qui possède parfaitement les savantes matières qu'il traite ; mérite plus rare qu'on ne pense, et qui doit être principalement distingué dans

un ouvrage tel que la Biographie, où ce qu'on recherche avant tout, c'est une instruction solide, des renseignemens exacts.

La Condamine, par M. Biot, morceau agréable et piquant, où le rédacteur a très-bien saisi le trait principal du caractère de la Condamine, son insatiable curiosité. Si l'on veut savoir, en effet, jusqu'où peut aller ce penchant ou plutôt cette passion, que l'on lise l'anecdote suivante; je la crois authentique et elle me paraît racontée avec beaucoup d'agrément et d'esprit :

« Peu de temps après son retour d'Angleterre, la Condamine avait été attaqué d'une paralysie presque totale, et de
 » *diverses autres* infirmités graves. Comme il ne pouvait plus
 » aller à l'académie, il se faisait apporter les registres des séances, et se faisait rendre compte des mémoires les plus intéressans. Il apprit ainsi qu'un jeune chirurgien venait de proposer une opération très-hardie et nouvelle pour une des
 » maladies dont il était attaqué. Il le fit aussitôt venir, et lui
 » propose de répéter sur lui-même son expérience.— Mais si j'ai
 » le malheur de ne pas réussir.— Eh bien! cela ne peut avoir aucun inconvénient pour vous. Je suis vieux et malade; on dira
 » que la nature vous a mal secondé. Si, au contraire, vous me
 » guérissez, je rendrai moi-même un compte exact de votre
 » procédé à l'académie, et cela vous fera le plus grand honneur. » Ce jeune homme consent et commence l'opération; mais le curieux malade ne se contentait pas de souffrir, il
 » voulait encore voir comment on l'opérait. « Allez donc
 » doucement, monsieur, je vous prie; permettez que je voie....
 » Mais, monsieur, si je ne vois pas votre manière d'opérer, je
 » n'en pourrai jamais rendre compte à l'académie. » Il ne put
 » résister aux suites de cette opération et mourut le 4 février
 » 1774. »

M. de Lally Tolendal, qui avait enrichi les livraisons précédentes de plusieurs articles très-remarquables, quoiqu'un peu longs; écrits d'un style distingué, quoique ce ne fût pas toujours celui du genre, n'en a pas eu cette fois d'aussi importans à fournir; cependant celui d'*Oconnor*, et quelques autres qui portent son nom, méritent d'être lus avec soin et peuvent être consultés avec confiance. On reconnaît dans tous un écrivain éloquent, une âme noble, un esprit très-éclairé.

Les notices sur les empereurs qui ont porté le nom de Constantin, par M. de Sevelinges, m'ont généralement paru dignes d'être remarquées. Le rédacteur a puisé avec discernement dans les meilleures sources, et il a presque toujours employé avec habileté les matériaux, souvent informes, que lui fournissaient ses prédécesseurs. Je ne sais néanmoins si son article

sur *Constantin dit le Grand*, n'est pas quelquefois d'un apologiste plus que d'un historien. On a de terribles reproches à faire à la mémoire de ce prince, et M. de Sevelinges n'ignore pas combien de sages écrivains l'ont jugé plus sévèrement que lui. Il le loue, par exemple, sans réserve, d'avoir transféré le siège de l'empire d'occident en orient; mais qu'il veuille bien se rappeler le dix-septième chapitre *des Considérations sur la grandeur des Romains*, il verra par quelle foule de raisons convaincantes, Montesquieu a démontré que *cette division de l'empire le ruina, parce que, observe l'illustre publiciste, toutes les parties de ce grand corps depuis si long-temps ensemble, s'étaient, pour ainsi dire, ajustées pour y rester et dépendre les unes des autres.* « Constantin, poursuit Montesquieu, après avoir affaibli la capitale, frappa un autre coup sur les frontières; il ôta les légions qui étaient sur le bord des grands fleuves et les dispersa dans les provinces; ce qui produisit deux maux: l'un que la barrière qui contenait tant de nations fut ôtée; et l'autre que les soldats vécutent et s'amollirent dans le cirque et dans les théâtres. » Je ne pousserai pas plus loin ces citations, les lecteurs à qui il resterait quelques doutes, peuvent recourir au chapitre même et le méditer tout entier; ces doutes seront résolus. Ajouterai-je qu'il sera bien difficile, tant qu'on parlera de Constantin, de faire oublier ces vers qui ne paraissent que trop avoir plus d'un fondement dans l'histoire :

Parmi ces grands, ces souverains du monde,
 Ensevelis dans cette nuit profonde,
 On discernait le fameux Constantin, etc.

Pierre Corneille, par M. Victorin Fabre. — Cet article n'a aucune ressemblance avec l'éloge de Corneille, couronné par l'Institut en 1807; il n'en a non plus aucune avec ce que M. Victorin Fabre disait en 1811 sur Corneille, dans ce cours à l'athénée de Paris, commencé d'une manière si brillante, et dont l'interruption a laissé tant de regrets. Je disais, dans un compte fidèle des dernières séances de ce cours (Voir le *Mercur* du samedi 27 juillet 1811): « M. Victorin Fabre, en traitant tant pour la seconde fois un sujet qu'il semblait avoir épuisé lui-même, non-seulement a reproduit des vues neuves et étendues dont il avait enrichi son *Éloge de Corneille*, mais il y a ajouté des développemens et des vues entièrement nouvelles; et il me semble que Corneille n'a jamais été considéré sous autant de rapports ».

En traitant ce sujet pour la troisième fois , l'auteur a cependant trouvé moyen de le rajeunir. C'est le même esprit philosophique , dans le vrai sens du mot , et la même doctrine littéraire ; mais ce sont des points de vue tout différens. Son article offre quatre divisions bien distinctes , sans compter la notice biographique par laquelle il est terminé. La première partie est consacrée à la vie et surtout à la vie littéraire de Corneille , à l'histoire chronologique de ses ouvrages , et au jugement particulier de chacun d'eux ; la seconde offre le tableau général des qualités distinctives de son génie , de son talent et de son art ; la troisième est une peinture de son caractère moral ; la quatrième est une revue raisonnée de tous les jugemens qu'on a portés sur lui , depuis d'Aubignac et La Bruyère jusqu'à La Harpe et à M. Palissot.

Je voudrais au moins donner quelque idée de la première partie ; car M. Fabre a su dans cette notice , comme dans tous ses ouvrages , avoir une marche et un caractère qui lui sont propres ; il réunit dans un même cadre les événemens de la vie et du siècle de Corneille à l'histoire et au jugement de chacun de ses ouvrages. Partant du point d'où Corneille est parti lui-même , et le suivant avec rapidité , mais pas à pas dans toute l'étendue de sa carrière , il ne se borne pas à caractériser ses trente-deux pièces et à les juger ; il montre tout ce qui a influé sur leurs beautés ou sur leurs défauts , sur leur succès ou sur leur chute ; ce que les talens du poète durent à son caractère , ce qu'il reçut de l'esprit national , et ce qu'il y a ajouté. Toutes ces considérations viennent se rapporter à différentes époques de la vie littéraire de Corneille. Par exemple , M. Victorin Fabre en marque une (les *Horaces*) , où les ouvrages de Corneille annonçaient toute la force d'un génie plein de ressources ; mais , dit-il , la maturité du génie s'y trouvait à côté de l'enfance de l'art. Une autre encore (*Polyeucte*) , où l'on voit l'art de Corneille égal enfin à son génie. Une autre à dater de laquelle on ne trouvera plus dans ce grand homme des progrès , mais de nouveaux développemens de son talent dramatique ; une autre enfin où sa décadence fut sentie par le public qu'il avait lui-même instruit à le juger. C'est ainsi que M. Fabre , faisant passer sous les yeux du lecteur l'esprit et le talent de Corneille par tous leurs accroissemens et ensuite par toutes leurs altérations successives , mesure tout l'espace que son génie a fait parcourir à sa nation. Des vues morales et vraiment philosophiques se mêlent à tous ces tableaux , les vivifient et les agrandissent. L'auteur possède à un haut degré cet art qui rattache ainsi les discussions littéraires à de plus hautes considérations.

Je ne puis me dispenser de donner un court exemple de la manière dont M. Victorin Fabre apprécie les pièces de Corneille. Ce qui distingue surtout ses jugemens, c'est une habileté de critique, une justesse et une perspicacité de goût qui démêlent et saisissent les moindres nuances.

« Nicomède, observe-t-il, ne ressemblait à rien de ce que nous avons vu jusqu'ici. Un héros, environné de périls qu'il ne repousse qu'avec l'ironie; telle est la première donnée de l'ouvrage, et l'on ne peut qu'être surpris, moins, il est vrai, à la lecture qu'à la représentation, du parti que le poète en a tiré pour l'effet théâtral de ce rôle. C'est le caractère comique du *railleur* élevé par la grandeur d'âme et par le rang du personnage à l'énergie, au sublime, et presque à la dignité de la haute tragédie ».

Les examens que Corneille a faits de ses pièces, ses discours sur l'art dramatique, sont appréciés avec la même supériorité de raison.

L'auteur passe ensuite à ce que j'appelle sa seconde partie, dont voici le commencement :

« Lorsqu'après avoir ainsi parcouru tous ses ouvrages, et cherché à se rendre compte des principales qualités que chacun de ses chefs-d'œuvres suppose, on veut enfin se former une idée générale et précise de son théâtre et de son talent; ce qui frappe d'abord et impose, c'est la puissance de conception, l'admirable vigueur de tête avec laquelle il creuse, féconde et développe ses sujets; c'est la force des combinaisons, l'adresse, l'abondance et la variété des préparations dramatiques: ses plus beaux effets sont fondés sur une lutte énergique de la grandeur d'âme contre l'intérêt, et du devoir contre les passions. Ce combat, quoiqu'on ait pu dire, est éminemment tragique; mais il exige surtout un savant et difficile équilibre dans les moyens opposés de l'action. Corneille a mis trop souvent la force dans l'un des poids de la balance, et la faiblesse dans l'autre. L'héroïsme et le devoir ne sauraient être vaincus; la passion ose à peine combattre. Dès lors plus d'incertitude: le personnage étonne par son caractère sans surprendre par ses actions; il triomphe sans gémir; on l'applaudit sans le plaindre; l'intérêt s'évanouit, l'admiration même s'altère; il y a moins de naturel et de vérité dans la peinture, d'où il suit qu'il y a moins de véritable grandeur. Mais quand les passions touchantes, vaincues par l'inflexible devoir, osent se montrer encore dans tout l'empire de leur douleur; quand l'héroïsme, vainqueur des intérêts les plus chers, s'immole par son triomphe et se

» voit forcé d'en gémir, l'enthousiasme qu'il fait naître est
 » aussi déchirant que sublime ; on sent que l'admiration peut
 » devenir théâtrale, et que Descartes a dit vrai lorsqu'il l'a
 » nommée une passion ; car c'est ainsi que les cœurs élevés
 » l'inspirent et l'éprouvent. Dans ces momens où Corneille se
 » rapproche de la nature sans descendre des hauteurs de son
 » imagination, aucun poète dramatique ne peut lui être pré-
 » féré. Il saisit, il touche, il enlève ; il s'empare à la fois de
 » toutes facultés de notre âme, et les entraîne à volonté dans
 » toutes les émotions qui l'agitent ».

Ce qui suit est plus intéressant encore : l'auteur y considère les tragédies de Corneille et en particulier *Cinna*, sous un point de vue entièrement neuf ; il y explique ensuite comment l'auteur du *Cid* et de *Polyeucte*, qui avait su peindre l'amour d'une manière noble et touchante, eut bientôt le malheur de se persuader que *l'amour est une passion trop chargée de faiblesse pour être la dominante dans une pièce héroïque* (expressions de Corneille). « Il ne vit pas, observe M. Fabre, il ne vit pas que cette faiblesse, comme il lui plaît de l'appeler, ne pouvait s'ennoblir que par son excès même. En renonçant à l'employer comme mobile, il crut pouvoir s'en servir comme d'un simple ornement. Dépouillé de son empire et de ses tragiques douleurs, l'amour n'eut plus rien de noble, il n'eut plus rien de touchant ; il fit mépriser le personnage en cessant de le faire plaindre. Alors, mais alors seulement, ce ne fut plus une grande et *dominante passion*, telles que les âmes fortes peuvent seules l'éprouver et la vaincre : ce ne fut, en effet, qu'une faiblesse, une faiblesse vulgaire et par là même insipide ».

Rien, poursuit M. Victorin Fabre, après quelques nouvelles considérations sur la manière dont Corneille a trop souvent traité l'amour d'après le goût de son siècle, « rien ne l'a fait plus souvent et plus gauchement retomber de toute l'élevation de son génie, jusqu'au niveau de ses contemporains. Ce fut encore le goût de son siècle qui lui fit souvent allier au talent de mettre en scène de fortes ambitions peintes avec énergie, et de grands intérêts traités avec grandeur, l'affectation de retracer et d'étaler en maximes ces petites prétentions des ambitieux sans audace, cette politique étroite et fautive des intrigans sans profondeur, enfin tout ce qu'il lui plaît de nommer la *science de cour et ses plus fines pratiques*. Il caractérisait alors, sans y songer, les héros, les héroïnes de la Fronde, et l'esprit général d'une époque où l'on remuait l'état, non pour se faire jour à travers de grandes

» révolutions, mais pour se passer la fantaisie d'un change-
 » ment curieux de décorations et d'acteurs, dans les représen-
 » tations d'une cour moins factieuse qu'indocile ».

M. Victorin Fabre découvre *les mêmes inégalités ou plu-
 tôt les mêmes contrastes* dans le dialogue et dans le style de
 Corneille. Leurs beautés et leurs défauts sont marqués dans ce
 passage avec tant de rapidité, de justesse et de profondeur que
 je regrette de n'avoir pas réservé l'espace dont je pouvais disposer
 pour le citer tout entier.

Les deux dernières parties de cet article auraient pu égale-
 ment me fournir des observations et surtout des citations du
 plus haut intérêt; mais les fragmens que j'ai cités suffiront pour
 en donner une idée à ceux qui ne seraient pas à portée de re-
 courir à l'ouvrage même. Ce n'est pas partout le même ton, il
 s'en faut bien; mais c'est partout, dans des genres différens, le
 même degré de mérite.

Voici déjà deux articles, et je ne suis parvenu qu'à la fin du
 neuvième volume, le premier de cette livraison. Combien ce-
 pendant j'aurais été plus long encore, si j'avais voulu faire con-
 naître tous les morceaux qui mériteraient plus ou moins d'être
 examinés! Je répète qu'il y en a plusieurs que je suis forcé, à
 regret, de passer sous silence. Je trouverai peut-être occasion
 d'exprimer mon opinion sur leurs auteurs, en rendant compte
 dans ce journal, de la livraison prochaine qui s'imprime en ce
 moment et qui, d'après l'exactitude connue des éditeurs, ne
 peut manquer de paraître dans le courant de l'année. En atten-
 dant, je consacrerai encore quelques articles à la revue du
 dixième volume, où l'on distingue des notices du plus grand in-
 térêt, telles que celles du Dante et de M. Delille dont tous les
 amis des lettres pleurent la perte récente. Hélas! il avait fourni
 un article à la précédente livraison. Qui de nous, en le lisant,
 pensait qu'on dût trouver le sien dans celle-ci?

ROLLE, *Bibliothécaire de la ville.*

DISSERTATION SUR SOIXANTE TRADUCTIONS FRANÇAISES DE
 L'IMITATION DE J.-C. ; dédiée à S. M. l'Impératrice-Reine,
 par Ant.-Alex. BARBIER, bibliothécaire de S. M. l'Empereur
 et Roi, et de son conseil d'état; suivie de Considérations sur
 la question relative à l'auteur de l'Imitation. — A Paris,
 chez LE FÈVRE, lib., rue du Foin Saint-Jacques, n°. 11.

FONTÉNELLE a dit de l'Imitation de Jésus-Christ : *Le plus
 beau livre qui soit sorti de la main des hommes, puisque*

l'Évangile n'en est pas. Et quel livre en effet d'une simplicité plus touchante, d'une piété plus tendre, d'une plus douce et plus attrayante naïveté! Après l'Évangile, aucun livre n'a été traduit plus souvent, aucun ouvrage n'a eu de plus nombreuses éditions; on en compte plus de deux mille dans l'espace de trois siècles. A l'époque la plus brillante de notre littérature, sous le siècle de Louis XIV, l'Imitation de Jésus-Christ était lue, dans toutes les classes de la société, par les savans, les hommes d'état, les hommes de lettres; c'était, comme le Nouveau-Testament, un livre de famille. Lorsque le grand Corneille, rebuté du théâtre, résolut d'abandonner le culte de Melpomène, il ne trouva rien de plus digne de son beau génie que l'Imitation de Jésus-Christ, et la traduisit en vers. Cet ouvrage eut un succès prodigieux, et l'on a dit avec raison que l'on ne connaissait pas toutes les ressources et toute la flexibilité du talent de Corneille quand on n'avait pas lu cette traduction. L'Imitation compte en France soixante traducteurs, parmi lesquels on remarque des évêques, des juri-consultes, des académiciens, des disciples de Port Royal, des gens du monde, des religieux de tous les ordres. Jamais aucun ouvrage n'excita plus vivement l'industrie des plagiaires. Le jésuite Rosweide s'empara de la traduction du garde des sceaux de Marillac, et la publia sous son nom; le R. P. René Cerisiers en fit autant; et celle qu'on lit aujourd'hui sous le nom du P. Gonnellieu, est de deux écrivains obscurs: Cusson père et fils.

Il faut en convenir franchement, nous sommes aujourd'hui fort déchu de la piété de nos pères. Les grands, les gens du monde, les savans, s'occupent peu de l'Imitation de Jésus-Christ; et le plus petit de nos poètes de vaudevilles regarderait avec pitié l'ouvrage devant lequel le grand Corneille s'abaissa avec respect. Que faire en effet dans le siècle où nous vivons, d'un livre qui ne prêche qu'humilité, renoncement au monde, charité, amour de Dieu et de toutes les vertus?

Nous avons maintenant trop d'esprit, de discernement et de goût pour ne pas le reléguer dans l'ombre des cloîtres; mais les cloîtres n'existent plus; à qui donc l'ouvrage de M. Barbier peut-il être destiné?

Il l'est à toutes les personnes d'une âme douce, d'un cœur pur, qui, comme l'auguste princesse à laquelle M. Barbier a dédié son ouvrage, savent conserver au milieu de tout ce que les talens et les arts ont de plus brillant, tout ce que la vertu a de plus noble et de plus attrayant. Il l'est à ce petit nombre d'hommes éclairés et judicieux, qui, quelles que soient leurs

opinions, savent rendre hommage au mérite partout où ils le trouvent ; il l'est enfin à cette classe estimable de littérateurs qui s'intéressent à tout ce qui se rapporte aux connaissances et au progrès de la bibliographie.

La plus ancienne traduction française de l'Imitation de Jésus-Christ est de 1488 ; elle a été publiée à Toulouse, chez Henri Mayer : on n'en connaît point l'auteur ; elle est d'une rareté extrême, et ce n'est qu'après des recherches infinies que M. Van-Praët est parvenu à s'en procurer un exemplaire. On lit en tête de l'ouvrage : *Cy comance le liure très salutaire, la Ymitation de Jhesuchrist et mesprisement de ce monde, premièrement composé en latin par saint Bernard ou par autre dévôte personne, attribué à maistre Jehan Gerson, chancelier de Paris, et après translaté en français en la cité de Tholose.*

Il est constant que pendant long-temps on a fait à saint Bernard l'honneur de le regarder comme l'auteur de l'Imitation de Jésus-Christ ; mais aujourd'hui cette opinion n'a plus de partisans. Et comment supposer en effet qu'un homme d'une âme ardente, d'un esprit entreprenant, occupé sans cesse de débats politiques et théologiques, tel que saint Bernard, ait pu songer à la composition d'un livre qui ne respire qu'oubli du monde, abnégation de soi-même, mépris de tous les intérêts qui agitent les hommes ? Il est évident que l'Imitation de Jésus-Christ n'a pu être composée que dans le silence et la retraite par un homme d'une piété profonde, d'une âme douce, aimante et mélancolique, dégagée de l'empire des sens, aspirant uniquement au bonheur d'une autre vie. On ne trouve dans aucun des écrits de saint Bernard cette aimable simplicité, cette naïveté touchante qui fait le mérite principal de l'Imitation de Jésus-Christ.

Une édition de 1493, publiée à Paris par Jehan Lambert, porte encore en titre les noms de saint Bernard et de Jean Gerson ; mais l'éditeur observe qu'ils n'en sont l'auteur ni l'un ni l'autre ; il jure par Notre Seigneur, que c'est à Thomas de Kempis, religieux augustin en Hollande, qu'il faut rapporter cet honneur. Il en est de même d'une autre édition, publiée en 1595 à Paris par Jehan Trepperel, et de la plupart de celles qui ont paru jusqu'en 1621. A cette époque Michel de Marillac, frère du maréchal de ce nom, et depuis garde des sceaux de France, publia une nouvelle traduction qui eut un grand succès. Elle a pour titre : « Quatre livres de l'Imitation » de Jésus-Christ qu'aucuns attribuent à *Gessen*, d'autres à *Gerson* et d'autres à *Thomas à Kempis*. » C'est la première fois qu'on voit paraître le nom de *Gessen* ; jusqu'alors on ne

s'était partagé qu'entre Jean Gerson et Thomas à Kempis. Mais le garde des sceaux ne tint pas long-temps à son opinion, et dans quelques éditions postérieures on le voit fort incertain sur cette question. L'édition de 1631 est remarquable par quelques gravures exécutées avec assez de soin. La première représente un homme à genoux qui médite sur tous les objets qui ont servi à la passion de Jésus-Christ; au-dessus de sa tête on lit : *Quoniam ego in flagella paratus sum : Je suis soumis à la verge qui me frappe.* La seconde figure est celle de saint Pierre avec ces deux vers latins :

*Sic, licet ardenti Christum complexus amore,
Labitur ac veris erigitur lacrymis.*

« Malgré son ardent amour pour le Christ, il tombe; mais ses larmes » réparent glorieusement sa faute. »

Ces gravures font allusion à la triste position de l'auteur; il était tombé dans la disgrâce du cardinal de Richelieu vers la fin de 1630, et se trouvait alors enfermé à Châteaudun, où il ne s'occupait plus que d'exercices de piété.

Peu de temps après la traduction de Marillac, on en vit paraître une nouvelle sous le nom du R. P. Girard, de la société de Jésus. Ce nom est devenu célèbre dans les annales du barreau; mais M. Barbier nous prévient qu'il ne faut pas confondre le traducteur de l'Imitation avec le célèbre père J.-B. Girard, scandaleux amant de la Cadière. Celui-ci laissait à ses confrères les choses du ciel et se contentait de celles d'ici-bas. Une autre observation qui mérite d'être recueillie, c'est que jusqu'à ce jour le P. Antoine Girard a été oublié dans tous les dictionnaires historiques, quoiqu'il méritât d'y occuper une place. On lui doit un assez grand nombre d'ouvrages et entre autres *les Batailles mémorables des français*. C'était un écrivain très-attaché à sa patrie, d'un esprit vif, d'un cœur franc et loyal. Il avait d'abord publié son Imitation sous le nom de Gerson; mais effrayé ensuite de la difficulté de soutenir son opinion, il l'abandonna sans façon, et, pour n'avoir plus rien à démêler avec personne, il se décida à faire honneur de l'ouvrage au saint Esprit :

« Pour moi, je ne prétends pas décider ce point ni terminer » ce différent; j'aime mieux pour l'heure me tenir à l'opinion » de ceux qui croient que le Saint-Esprit en est l'auteur et qu'il » a même été apporté du ciel par un ange. »

La traduction du P. Girard est une de celles qui ont eu le plus de cours, car elle était recommandée par les jésuites, et les jésuites avaient beaucoup de pénitens et de pénitentes.

D'ailleurs elle était écrite dans l'esprit moliniste, et c'était assez pour lui donner de la vogue dans ce parti. On lit au chapitre cinquième du second livre : *Non possumus nobis ipsis nimis credere, quia sæpè gratia nobis deest et sensus. Nous ne pouvons pas trop nous en rapporter à nous-mêmes parce que souvent la grâce et le jugement nous manquent.* Ce passage semblait favoriser les jansénistes ; le P. Girard l'esquiva et traduisit, en escobardant un peu : *Nous ne devons pas trop nous en faire accroire parce que souvent nous manquons à la grâce et que nous sommes trompés par les sens.* On juge bien que les janséniste prirent bientôt leur revanche, et qu'ils traduisirent aussi l'Imitation pour la rendre conforme aux cinq propositions.

On vit en 1662 paraître, sous le nom du sieur de Beuil, prieur de Saint-Val, une traduction nouvelle dédiée à *Mademoiselle*. Ce prieur de Beuil était le célèbre le *Maistre de Sacy*. Son ouvrage fit beaucoup de bruit. Les jansénistes avaient attaqué le P. Girard ; les jésuites attaquèrent le prieur de Val. Le P. Bouhours le censura d'abord dans ses entretiens d'Ariste et d'Eugène, et publia ensuite une critique séparée, sous le voile de l'anonyme ; tout fut en agitation dans le monde, janséniste et moliniste : on convient néanmoins que la traduction de le *Maistre de Sacy* est la meilleure que nous ayons ; que si elle n'est pas toujours fidèle, elle a du moins le mérite d'un style pur, facile, noble et plein d'onction. C'est celle dont s'est servi tout récemment M. de la Hogue, ancien docteur de Sorbonne, pour son édition de l'Imitation, publiée à Londres en 1797. M. de Sacy fit pour son parti ce que le père Girard avait fait pour le sien. Il esquiva tout ce qui n'était pas favorable à ses principes. Le chapitre troisième du quatrième livre porte en titre : *Quod utile sit sæpè communicare ; qu'il est utile de communier souvent ;* M. de Sacy traduisit : *Comment l'âme trouve sa force dans la première communion.*

Après la traduction de M. de Sacy, il en est une qui mérite quelque attention, parce qu'elle est d'un académicien du siècle dernier, et que dans le siècle dernier les académiciens paraissent s'occuper assez peu de l'Imitation de Jésus-Christ. Elle a été publiée en 1788, par M. Beauzée, et dédiée au duc de Penthièvre. On convient généralement que l'académicien français ne s'est pas beaucoup occupé du mérite de l'originalité, il s'est souvent servi de la traduction de Cusson et de celle de l'abbé de Rabines. Mais on lit dans sa préface une anecdote qui mérite d'être citée. Il rapporte qu'en 1580, un roi de Mauritanie montra à un R. P. jésuite une Imitation de Jésus-Christ traduite en langue turque, et lui assura qu'il préférerait ce livre

à tous les ouvrages des Mahométans. Le jésuite *Sommalius* est le premier qui ait raconté cette historiette. Elle a été souvent reproduite après lui ; mais en 1735 M. de la Roque en montra la fausseté dans le *Mercur* de France.

Il observe d'abord qu'un roi de Maroc n'entend pas la langue turque ; que c'est l'arabe qu'il parle. Mais, en supposant que le jésuite ait confondu le turc avec l'arabe, à qui persuadera-t-on qu'un musulman ait préféré l'imitation à l'Alcoran ? c'est un blasphème dont un prince mahométan est incapable. Il est vrai que l'imitation a été traduite en arabe ; mais cette traduction n'a été connue qu'en 1663 ; elle est du P. Célestin de Sainte-Ludovine, carme déchaussé. Il est donc impossible qu'en 1580, le roi de Maroc ait fait un aussi pompeux éloge de l'imitation turque. Quelques écrivains assurent que ce prince avait été chrétien ; dans ce cas, il pouvait connaître l'imitation latine, et l'anecdote n'a plus rien de remarquable.

L'ouvrage de M. Barbier est fécond en observations curieuses, en détails littéraires peu connus ; il n'oublie rien de ce qui peut jeter de l'intérêt sur son sujet, discute avec une rare sagacité, et une décence peu commune dans les ouvrages polémiques. Quel motif décida Corneille à traduire l'imitation de Jésus-Christ ? Fontenelle assure que ce fut le dégoût qu'il éprouva dans la carrière dramatique. La comédie héroïque de don Sanche d'Arragon avait eu d'abord un grand succès ; mais le grand Condé lui ayant refusé son suffrage, l'enthousiasme du public cessa bientôt, et la pièce fut reléguée dans les provinces. Corneille, affligé de cet échec, sollicita, en 1631, un privilège pour la traduction en vers de l'imitation de Jésus-Christ, et donna bientôt après les vingt premiers chapitres du premier livre. Cet essai eut un succès prodigieux ; mais Corneille n'était pas encore tout à fait converti, il n'avait pas dépouillé entièrement le vieil homme. En 1653 il donna *Pertharite*. La chute de cet ouvrage fut complète ; alors il renonça irrévocablement aux vanités du monde et retourna à l'imitation de Jésus-Christ. Trois ans après, sa traduction était achevée.

Les amateurs d'anecdotes n'ont point été contents de cette explication simple et naturelle ; ils ont cherché quelque chose de plus merveilleux ; ils supposent donc que Corneille, dans ses momens de bonne humeur, avait composé quelques stances grivoises, sous le titre de *l'Occasion perdue et retrouvée*. Cet ouvrage tomba entre les mains du chancelier Seguier. Il s'invoyait beaucoup à l'honneur et au salut de Corneille ; il l'envoya chercher, lui reprocha le scandale de ses vers, et l'invita à se confesser et à faire pénitence. Il est bien difficile de se re-

fuser à l'invitation d'un grand seigneur. Corneille consentit à la confession, et le chancelier Segnier, pour être sûr de son fait, le mena lui-même au P. Paulin, minime de Nazareth. Le confesseur prouit l'absolution; mais il exigea, pour réparation des stances grivoises, que P. Corneille traduisit en vers le premier livre de l'Imitation. Le pénitent s'y soumit, et sa traduction eut tant de succès, qu'elle fut réimprimée jusqu'à trente-deux fois dans un fort court espace de temps. La reine en fut si charmée, qu'elle pria l'auteur de lui traduire le second livre, ce qu'il s'empressa de faire. Nous devons le troisième à une grosse maladie dont il fut attaqué, et dont il se tira heureusement.

Cette anecdote, publiée par M. Delamounoie, a été répétée dans le *Carpentierana*, dans le Jugement des savans de Baillet; mais elle a été complètement réfutée dans les Mémoires de Trévoux, du mois de décembre 1724, et dans ceux du P. Nicéron; il n'y a pour la soutenir qu'une légère difficulté, c'est que l'*Occasion perdue et retrouvée* n'est pas de Corneille, mais d'un sieur de Cantenac, qui l'a insérée toute entière dans ses œuvres.

Il me serait impossible de parler de tout ce que renferme de curieux l'ouvrage de M. Barbier. On reconnaît partout un homme profondément versé dans la science qu'il cultive; un écrivain exact, judicieux et dont le but unique est de travailler moins pour lui que pour l'instruction des autres. Jamais on n'aperçut moins l'amour-propre d'auteur. Heureux au milieu des objets qui l'entourent, étranger à toutes les ambitions, à tous les partis littéraires, il ne vit que pour l'étude, et les progrès du genre de connaissances auquel il s'est attaché. Jamais personne ne mérita mieux d'occuper une vaste bibliothèque.

L'ouvrage de M. Gence, qu'il a placé à la suite du sien, sur le véritable auteur de l'Imitation, est remarquable par la profondeur et l'étendue du savoir, et par la justesse de la critique. M. Gence se décide en faveur de Gerson, et son opinion est appuyée de tant de preuves, qu'il est bien difficile de la lui contester.

SALGUES.

LES PEUPLES DE LA RUSSIE, ou Description des Mœurs, Usages et Coutumes des diverses Nations de l'empire de Russie, accompagnée de fig. color., tom. 1^{er}., première livraison.

L'EMPIRE de Russie, dont l'étendue égale deux fois celle de l'Europe, a quelque chose qui étonne l'imagination, sans faire

T a

naître cependant ces idées de grandeur qu'éveille le tableau de la vaste domination d'Alexandre ou de Charlemagne. La misère, la barbarie et le despotisme l'habitent. D'immenses déserts isolent les villes les unes des autres, et des esclaves arrachent avec peine, à une terre ingrate l'aliment qui doit soutenir leur misérable existence, tandis que leurs tyrans se livrent à tous les excès. Cependant la position géographique des Russes, qui ont à la fois pour limite l'océan Pacifique, la mer Glaciale et la mer Noire, donne à leur pays un aspect physique et moral tellement varié, qu'on ne doit plus être surpris, si, malgré le nombre des voyageurs qui l'ont parcouru depuis deux cents ans, il n'est pas aussi bien connu qu'il devrait l'être. Ses annales ne commencent qu'au neuvième siècle, encore ne sont-elles depuis lors qu'une série de faits sans liaison et trop souvent sans vraisemblance. On connaît, il est vrai, le nom des princes barbares qui régnerent sur les barbares descendants des Sarmates, jusqu'à l'époque où Pierre 1^{er}. les corrompit en voulant les civiliser; mais on ignore l'*histoire* de ces peuples, qui après tout ne méritaient pas d'*historien*.

Quand Pierre-le-Grand eut fait compter la Russie pour quelque chose dans la balance politique de l'Europe, les étrangers parcoururent son territoire. Le savant y voyagea, pour examiner les productions d'un sol encore vierge; le philosophe, pour étudier les mœurs d'une nation qui se compose de diverses peuplades, presque toutes sans relation entr'elles; et l'artiste, pour dessiner les vues pittoresques d'un état situé en partie sous la zone glaciale et en partie sous la zone tempérée.

Mais après tant de travaux, il restait encore beaucoup à faire; c'est ce qui a engagé M. de Rechberg à recueillir toutes les notions qui existent sur les peuples de la Russie, et à les classer dans un ouvrage, dont la première livraison vient de paraître.

Un savant étranger naturalisé par nous, M. Depping, auteur d'une *Histoire d'Espagne*, dont la continuation est vivement désirée, et coopérateur de la nouvelle édition de l'*Histoire de Russie*, par Lévesque, a revu le texte de l'ouvrage de M. de Rechberg, et l'a enrichi d'une foule de remarques intéressantes qui font honneur à son érudition.

Des considérations historiques sur les peuples de la Russie forment le sujet du discours préliminaire. L'origine de ces peuples est couverte d'un voile que notre curiosité ne soulèvera jamais, et tout ce qu'on sait d'eux avant le neuvième siècle se borne à quelques détails sur leurs émigrations et leurs guerres. Cependant les anciens auteurs, et Strabon surtout, nous ont

conservé quelques notions qu'on ne doit pas négliger malgré le vague qui les environne, car elles sont relatives à la position géographique des Sarmates, ancêtres des Russes.

« Quatre peuples divers ; dit M. de Rechberg, habitaient » dans l'antiquité le territoire de la Russie, comprise alors dans » la Sarmatie ; c'étaient les *Vénèdes*, de la race slave, depuis » la Vistule jusqu'à l'île d'Oësel, et de là au Valdaï ; les *Bas-* » *tarnes* et *Alains*, en Podélie, en Wolhinie, dans les gouver- » nemens de Smolensk, Moscou, Kalouga, Toula : c'était la » même nation que, dans la Petite-Russie, on appelait *Roxolans*, » c'est-à-dire *Rox-Alains*, ou *Alains* de la tribu *Rox*, comme » on disait *Rhakalans*, pour désigner les Alains du *Rha* ou » *Wolga* ; les *Hamaxobites*, de la race tatare sur la rive droite » du *Wolga* ; enfin les *Yazyges*, vrais Sarmates, sur la rive » droite du Don. »

L'auteur entre ensuite dans des détails très-curieux sur les Slaves, dont la langue ressemblait beaucoup à celle des Grecs. On présume bien qu'il n'y avait d'autre rapport que celui-là, entre deux nations, dont l'une était dans l'extrême barbarie, et l'autre touchait à l'extrême civilisation. Cependant, il serait bien curieux de remonter, autant que possible, à la source de ces rapports entre les langues de deux peuples si différens ; peut-être ces langues ont-elles une origine commune, sans laquelle il serait assez difficile d'en expliquer les analogies ? De semblables recherches auraient de grands résultats pour l'histoire des premiers âges des nations ; mais il faudrait qu'elles fussent entreprises par des hommes dégagés de tout esprit de système, et animés par cette philosophie qui étudie les faits avant d'en chercher les causes.

L'auteur décrit ensuite en peu de mots l'état religieux, politique et civil des Slaves jusqu'au neuvième siècle, où les choses changèrent entièrement. « Une troupe de pirates scandinaves, » dit-il, traverse la Baltique, aborde sur les côtes de la Russie, » subjugue ces peuplades, et s'établit parmi elles d'abord sur la » Nawa, puis le long du Dnieper. On entrevoit, dans l'histoire » de ce temps, que cette nation étrangère portait le nom de » Warègues ou Waringues. Quant au nom de Russe ou Rous- » siens, on dispute encore pour savoir s'il était particulier à » une tribu scandinave ou à une tribu slave. »

C'est alors que la Russie commence à avoir des annales. M. Rechberg en détache quelques faits principaux, pour servir de preuve aux considérations générales qui font l'objet de son discours préliminaire. Il rappelle ensuite les travaux de ses prédécesseurs, en indiquant les sources où il a puisé, et il

arrive enfin à l'énumération des divers peuples qui composent l'empire russe, et qu'il divise en cinq classes ; savoir :

1°. Les peuples d'origine slave, au nombre de treize, et parmi lesquels on compte les *Grands-Russes*, les *Kosaques*, les *Polonais*, les *Valaques*, les *Albanais*, les *Bulgares*, etc.

2°. Les peuples d'origine finnoise, au nombre de seize, dont les principaux sont les *Estoniens*, les *Livoniens*, les *Tchoudes*, les *Finnois*, les *Lapons*, etc.

3°. Les peuples d'origine tatare, qui forment trente-neuf nations subdivisées entr'elles, parmi lesquelles on trouve les *Géorgiens*, les *Mongoles*, les *Bourretes*, les *Kalmoucks*, les *Mantcheoux*, les *Tungouses*, les *Camoutes*, etc.

4°. Les peuples d'origine incertaine, dont les *Samoïèdes*, les *Ostiagues*, les *Kamchadales*, les *Kouriles*, font partie.

5°. Enfin, les peuples que M. de Rechberg nomme *immigrés*. Ce sont les étrangers établis en Russie. Leur nombre est considérable, et forme une portion importante de la population de ce vaste empire. Il y a parmi eux des Allemands, des Danois, des Suédois, des Anglais, des Espagnols, des Suisses, des Grecs, des Arméniens, des Indiens, des Juifs, etc.

M. de Rechberg porte à quatre-vingt-dix-neuf le nombre des nations russes. « Si cet ouvrage, dit-il ensuite, était le développement de cette nomenclature barbare et minutieuse, le lecteur pourrait avec raison s'en effrayer ; mais il faut observer que parmi ces peuples, la plupart n'ont rien de remarquable, ou ne diffèrent des autres peuples que par leurs noms et des nuances inutiles à connaître. Ceux-là ont donc été exclus de ce recueil pour céder la place aux peuples vraiment intéressans. On n'a pas cru non plus devoir s'attacher à parler des divers peuples *immigrés*, tels que les Français, les Suisses, etc., que M. de Géorgi a eu tort d'admettre dans son tableau, attendu qu'ils ne forment point de communes ni de bourgades. Les Allemands et les Suédois en font une exception ; mais eût-il été convenable de les comprendre dans une collection qui représente les nations russes ? On a admis les Indiens et les Japonais, et quelques autres peuples dont il y a des colonies dans la Russie asiatique, et dont les mœurs offrent des traits particuliers. »

On sent, d'après cela, que l'auteur a réduit son ouvrage aux peuples dignes de quelque attention. Il a employé le secours de la gravure pour mieux les peindre, et le texte qui accompagne chacune d'elles est un savant résumé des remarques des voyageurs les plus dignes de foi par leur exactitude, et contient les résultats des recherches qu'on a faites jusqu'à ce jour sur l'ori-

gine des nations russes, l'analogie qu'elles ont entr'elles, leurs langues, leurs religions, leurs arts, leur commerce, etc.

La première livraison a six gravures, dont l'une représente tous les peuples russes groupés de manière que l'œil peut saisir à la fois les nuances qui les distinguent : cette gravure contient trente têtes qui sont autant de portraits, et servent de type pour la physionomie de chaque nation. On y reconnaît facilement le Kosaque, le Kalmouck, le Samoiède, le Lapon, le Camoute, le Tongouse, le Mantcheoux, etc. Le dessinateur et le graveur ont parfaitement bien saisi le caractère individuel de chacune de ces nations, de sorte qu'il est impossible de s'y tromper ; et comme les gravures sont coloriées avec autant de vérité que de soin, les nuances du teint particulier aux diverses peuplades n'échappent pas à l'œil de l'observateur.

La seconde gravure représente des paysans russes. Leur costume, celui des hommes surtout, est composé d'une multitude de pièces qui se mettent les unes sur les autres, et paraissent fort bizarres à des yeux qui ne sont pas accoutumés à cette variété d'ajustemens et de couleurs.

Dans la troisième, on voit une femme russe dans toute sa parure qui ne manque pas d'une certaine élégance et se rapproche des modes françaises ; les traits du visage sont agréables et réguliers, les cheveux noirs et le teint coloré, les formes du corps paraissent assez bien développées ; et si, comme je le crois, le dessin a fidèlement reproduit, non une seule femme russe, mais les caractères physiques particuliers à toutes les femmes russes proprement dites, on peut assurer qu'elles sont en général plus jolies que belles ; celles dont la physionomie est expressive doivent se rapprocher un peu des Françaises ; mais elles n'en ont cependant pas la vivacité séduisante.

La quatrième gravure représente un baptême, dont toutes les cérémonies sont décrites dans le texte, ainsi que celles du mariage et de l'extrême-onction, qui font les sujets de la cinquième et de la sixième gravures.

Plusieurs de ces cérémonies sont accompagnées de circonstances qui doivent nous paraître bizarres, parce que nous les jugeons d'après les préjugés de notre éducation et de nos habitudes. Cette partie du texte est infiniment curieuse, et l'on doit remercier l'auteur d'avoir fait connaître ces différens usages, parce que l'observateur philosophe y trouve toujours quelque chose du génie de la nation qui les pratique.

Tous les dessins de cette livraison sont de M. Karnejeff, qui a accompagné l'auteur dans ses voyages. M. Coqueret a fait la première gravure ; la seconde et la troisième sont de M. Lami-

nit ; la quatrième, de M. Gros ; les deux dernières, de M. Wagnier : elles honorent le burin de ces habiles artistes.

Tout concourt à augmenter la beauté de cet ouvrage, qui fait honneur aux presses de M. Colas. Il faut espérer que les graveurs et l'imprimeur feront tous leurs efforts pour continuer à mériter les mêmes éloges dans les livraisons suivantes.

O. P.

ESSAIS HISTORIQUES ET BIOGRAPHIQUES SUR DIJON ; par CL. XAV. GIRAULT, jurisconsulte, etc. — A Dijon, chez V. Lagier. — A Paris, chez Lenormant et chez Emery.

Sous ce titre modeste M. Girault donne l'histoire de Dijon et celle des hommes célèbres que cette ville a vus naître. Sous ce dernier rapport Dijon est l'une des villes les plus intéressantes de France et les mieux partagées : peut-être même, si l'on en excepte Paris, aucune cité française n'a produit autant de personnages du premier mérite ; le président Bouhier, Bossuet, Crébillon, le président Debrosses, Guyton-Morveau, Philibert de Lamare, Lamonnoye, Larcher, Legoux-Gerland, Longepierre, Lallemand, peintre, Piron, Rameau.

L'ouvrage de M. Girault est précédé d'un *Précis de l'histoire de Bourgogne et particulièrement de la ville de Dijon*, qui remplit 30 pages dans lesquelles j'ai appris beaucoup de choses ; le reste du volume est consacré aux *Essais*. L'auteur suppose un étranger qui arrive à Dijon, et il se charge d'être son guide. Il lui fait parcourir successivement tous les quartiers, toutes les rues de la ville, le fait s'arrêter devant les monumens remarquables ou devant les maisons où sont nés ou qu'ont habités des hommes illustres ; et voilà comment et à quelle occasion il donne ses notices biographiques. Chacun a son goût ; ce sont ces notices qui ont appelé mon attention, excité mon intérêt. J'en ferai donc le sujet de cet article.

M. Girault ne s'est pas borné à parler des seuls Dijonnais célèbres ; il a jugé à propos de comprendre dans ses notices quelques hommes illustres, en leur qualité de natis d'une province dont Dijon était la capitale ; il a cru ne pas devoir passer sous silence quelques personnes dont les noms sont attachés à certaines rues de cette ville, et d'autres encore, quoique nés hors de la Bourgogne, parce qu'ils ont habité Dijon toute leur vie. C'est donner plus qu'il ne promet par son titre ; et je ne m'en plaindrai pas dans un temps où tant d'autres auteurs ne donnent pas tout ce qu'ils promettent.

Parmi les livres consacrés aux écrivains Bourguignons en général ou aux Dijonnais en particulier, on doit surtout distinguer la *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne*, par Papillon, 1742, 2 vol. in-folio; la *Description générale et particulière du duché de Bourgogne*, par Courtepée et Beguillet, 1775 et années suivantes, 7 vol. in-8°; et le *Panthéon dijonnais*, par Julien Paillet, Dijon, an XIII—1805, in-8°. M. Girault les a mis à contribution, ainsi que quelques autres ouvrages dont il donne la liste; mais il ne faut pas croire qu'il ait été un simple abrégiateur; par exemple Papillon ne lui offrait aucune ressource pour les Bourguignons célèbres depuis 1742; les articles de Courtepée et de Beguillet sur les hommes illustres ne sont guères que des indications ou des nomenclatures; enfin le *Panthéon dijonnais* est consacré à une quarantaine de personnes.

Dans les *Essais historiques sur Dijon* on trouve environ cinq cents notices. Ainsi que je l'ai déjà dit, elles ne sont pas toutes relatives à des Dijonnais; mais M. Girault n'a oublié, à ma connaissance, aucun Dijonnais remarquable mort jusqu'au moment de la publication de son livre. Beaucoup de ses notices offrent des détails qu'on chercherait vainement ailleurs; voici, par exemple, ce qu'on trouve sur Bossuet et sur Crébillon.

« La famille Bossuet était originaire de Scurre en Bourgogne. Dès les premières années du seizième siècle elle donna des maires à cette ville : ses armes étaient un cep de vigne, et pour devise : *Bon bois bossu est*. Vers 1550 une branche de cette famille vint s'établir à Auxonne et une autre à Dijon, etc. »

M. Girault dit, d'après Papillon, que l'ardeur de J.-B. Bossuet pour le travail dans son enfance était telle que ses condisciples l'appelaient *Bos suetus aratro* (1).

« Jolyot (Prosper) naquit à Dijon le 15 janvier 1674, de Melchior Jolyot et de Henriette Gagnard. Quelques vignes que possédaient ces époux sur le finage de Brochon, au climat appelé CRAY-BILLON, donnèrent à leur fils le nom sous lequel il est connu parmi les tragiques français, etc. »

Cet article Crébillon est tout à la louange de l'auteur de *Rhadamiste* : peut être la qualité de compatriote ne permettait-elle pas à M. Girault de peindre ce poète tragique sous toutes ses faces; mais nos dictionnaires historiques n'ont pas

(1) C'est le cas de rappeler que M. Girault a publié une *Notice historique sur les aïeux de Jacques-Benigne Bossuet et sa patrie d'origine*. Auxonne, 1808. In-8°. de 15 pages.

les mêmes excuses à donner, et donnent lieu à la même remarque. Dans un cours de littérature on peut ne considérer que le poète ; mais dans une biographie il faut, lorsqu'on le peut, faire connaître l'homme. La *GALERIE de l'ancienne cour ou Mémoires anecdotes pour servir à l'histoire des règnes de Louis XIV et de Louis XV*, tome 4, p. 7, rapporte que « Crébillon harangua Louis XV, en 1745, avec une fermeté noble qui surprit quelques-uns de ses amis : Eh ! pourquoi, leur dit-il, aurais-je été intimidé par la présence d'un prince qui ne peut faire trembler ses sujets que par la crainte de le perdre ? » Un trait pareil fait plus de plaisir dans un dictionnaire historique que les plus belles dissertations ; mais je regrette surtout, dans nos histoires par ordre alphabétique, que l'on n'ait pas assez profité des mémoires de Collé ; Crébillon était un homme sans mœurs, sans délicatesse, et qui exerçait d'une manière indigne l'emploi de *commis à la douane de la pensée*, pour me servir des expressions de d'Alembert.

Peu de personnes connaissent le P. Ignace Bougot, capucin. Voici ce qu'en dit M. Girault :

« Il était natif de Dijon, tenait à honneur d'être appelé le » *Capucin de Buffon*, et en cette qualité avait le privilège » d'accompagner le grand homme jusques sur les fauteuils de » l'Académie française (2). Ce moine adroit avait su se concilier la confiance de Buffon, qui ne craignit pas de l'appeler son ami dans son article du *serin* ; et il fallait avoir sa bienveillance si l'on voulait arriver à celle du Plin^e français. Le P. Ignace confessait Buffon, très-exact à remplir les devoirs de sa religion, et rendait quelquefois au prince des naturalistes de petits soins assez ordinairement du ressort des valets. L'on a voulu en ridiculiser l'aumônier complaisant ; mais Buffon recevait ses petits services comme il aurait reçu ceux de son fils, en disant au R. P. : *Je te remercie, mon enfant*. Ce capucin était boiteux et d'une figure ingrate, ce qui faisait un contraste frappant avec la démarche majestueuse, l'extérieur soigné et le beau physique du seigneur de Buffon. Il mourut à Buffon, dont il avait été nommé curé sous la révolution. »

Hérault de Sechelles dit dans son *Voyage à Montbar*, avoir vu le P. Ignace suivre Buffon en promenade, tout en clopinant derrière lui, et l'avoir vu aussi, lorsque les valets étaient absents, ôter la serviette à son maître, et la petite table sur laquelle il venait de dîner.

(2) Il l'y accompagna une fois.

Si le P. Bougot est peu connu, en revanche voici la notice que M. Girault a consacrée à un homme qui l'est beaucoup :

« Audoche Junot, né à Bussi-le-Grand, le 25 octobre 1771, » commença sa carrière militaire dès 1792, en qualité de volontaire, dans le premier bataillon de la Côte-d'Or, et s'y fit connaître par un courage dont les élans allaient jusqu'à l'intrépidité. En 1796 il fit la campagne d'Égypte, avec le titre de premier aide-de-camp du général en chef : dans l'expédition de Syrie, à la tête de 300 Français, il ne craignit pas de livrer bataille à 10,000 Turcs, et remporta sur eux la victoire de Nazareth, que le gouvernement désigna pour être le sujet d'un tableau au concours.

« Au retour de l'Égypte, le général Junot fut gouverneur de Paris jusqu'en 1804. Nommé colonel général des husards, ambassadeur à Lisbonne, lieutenant général en Portugal; il quitta ce royaume pour se rendre à l'armée d'Allemagne auprès de la personne de l'Empereur, et se distingua sous ses yeux à la mémorable bataille d'Austerlitz. Depuis il continua à être employé dans les hauts grades de l'armée. L'Égypte et l'Italie, le Portugal et l'Espagne, l'Allemagne et la Pologne, la Prusse et la Russie furent successivement les témoins de sa haute vaillance.

« Ce général dut à ses services de voir s'accumuler sur sa tête une réunion honorable de distinctions militaires; au titre de duc d'Abrantès qui lui avait été conféré, il joignait ceux de grand officier de l'Empire, grand-aigle de la légion d'honneur, commandeur de l'ordre de la couronne de fer, grand-croix des ordres de Saint-Henri et du Christ; il était capitaine et gouverneur général des provinces Illyriennes, lorsqu'une maladie l'ayant rappelé sur son sol natal, il y mourut au milieu de sa famille le 29 juillet 1813, et fut enterré à Montbard. »

Plusieurs personnages oubliés dans les Dictionnaires historiques, et qu'on est cependant bien aise de connaître, ont place dans l'ouvrage de M. Girault. J'en citerai seulement deux, 1°. Jean-Baptiste Fromageot, né à Dijon, le 10 septembre 1724, avocat distingué, auteur des *Lois ecclésiastiques tirées des seuls livres saints*, et de plusieurs mémoires couronnés par différentes Académies, mourut à Besançon, le 14 août 1753. 2°. Bernard Piron, neveu d'Alexis, né à Dijon, le 16 novembre 1718, reçu avocat au parlement de cette ville, membre de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres dès 1740, date de sa formation, n'était pas moins que son oncle habile à aiguïser l'épigramme. On en cite de lui beaucoup d'heureuses, et même un peu trop

mordantes ; elles n'ont jamais été imprimées. Passionné pour la poésie, B. Piron s'occupâ exclusivement à faire des vers ; et, quoique peu riche, négligea tous les autres genres de travail. Il mourut à Dijon le 9 mai 1812. En lui s'éteignit le nom de Piron.

Je regrette que M. Girault n'ait pas rapporté quelques épigrammes de B. Piron. Une épigramme ne prouve rien contre celui qui en est l'objet ; elle fait, quand elle est bonne, honneur à son auteur, et plaisir aux lecteurs. Puisque je fais un reproche à M. Girault, il est juste aussi que je le remercie d'une note concernant l'ode trop fameuse d'Alexis Piron ; voici cette note :

« La tradition rapporte, au sujet de cette pièce de vers, » des détails qu'il n'est pas hors de propos de consigner. Piron » était à déjeuner avec plusieurs jeunes gens de son âge ; le bon » vin ayant un peu trop, et même outre mesure, égayé les » propos, un défi fut porté à qui ferait la pièce de poésie la plus » libertine pour être lue et jugée à leur prochaine réunion ; » chacun des convives donna la sienne : Piron montra son *Ode* » à *Priape* ; elle fut jugée celle qui l'emportait sur les autres ; » elle est en effet le *nec plus ultra* de la licence, mais en » même temps un chef-d'œuvre de verve et de vraie poésie.

» Plusieurs copies en furent prises, et l'ode circula ; cependant » le respect dû aux mœurs ne pouvait tolérer qu'on répandît » dans le public une pièce aussi licencieuse, et le procureur » général informa contre le *quidam* auteur de ces vers liber- » tins, pour le faire punir suivant la sévérité des lois. Le jeune » Piron était connu pour l'avoir faite ; il ne pouvait manquer » d'être dénoncé à l'autorité, et conséquemment allait être flé- » tri dès les premiers pas de sa carrière. Un magistrat de » mœurs sévères, mais indulgent pour les fautes de jeunesse, » découvrant dans cette ode le germe de talents supérieurs, et » ne voulant pas priver son siècle d'un poète qui s'annonçait, » et comprimer dès son début l'essor du génie, fut trouver le » procureur général, et lui dit qu'il venait lui désigner celui » qui avait fait l'ode contre laquelle il avait donné son réquisi- » toire, et se nomma pour en être l'auteur. Le procureur gé- » néral, interdit, comprit aussitôt que le président Bouhier vou- » lait sauver le jeune poète, et l'information resta assoupie au » greffe de la cour. »

Le trait est fort honorable pour le président Bouhier ; si j'en avais eu connaissance plus tôt, j'en aurais parlé dans l'article que j'ai consacré à ce Dijonnais célèbre, dans la *Biographie Universelle*. Cependant je trouve quelque chose à reprendre dans le

récit de M. Girault : ce sont les grands éloges qu'il donne à l'ode de Piron. Je sais qu'ainsi que lui, beaucoup de personnes la regardent comme un *chef-d'œuvre de verve et de vraie poésie*. J'ose avoir un autre avis ; il me semble que l'emploi de termes auxquels on n'est pas accoutumé, produit tout l'effet qui fait regarder la pièce comme sublime, et cette ode traduite dans une langue qui *brave l'honnêteté*, serait peut-être une pièce très-médiocre.

Les notices de M. Girault suppléent ou rectifient quelquefois les biographies qui l'ont précédé. Ainsi M. Girault nous apprend que Jean Nadault, né en 1701, est mort en 1779 ; qu'Antoine Leroux, chirurgien, est né à Dijon en 1730, et est mort le 25 octobre 1792 ; que J.-J.-L. Hoin, autre chirurgien célèbre, est mort le 4 octobre 1772 ; que J. Bannelier est né en 1683 et mort en 1766 ; que Gabriel Davot est né le 13 mars 1677 et est mort le 12 août 1743, etc., etc. ; que Edme Beguillet s'était occupé d'une *grande histoire* de la ville de Dijon (3). La *France Littéraire* de 1769 dit que « Carrelet, docteur en théologie et curé de la première paroisse de Dijon », est mort en 1766 ; le *Dictionn. Historique*, édition de 1804 (an XII), et probablement quelqu'édition antérieure, a copié la *France Littéraire*, Le *Dictionnaire Historique*, imprimé à Paris en vingt volumes, 1810-1812, n'a pas changé cet article. Carrelet est auteur d'*OEuvres Spirituelles et Pastorales*, en 6 vol. in-12 (4) ; les quatre premiers parurent en 1767, et les libraires dans leur avertissement appellent Carrelet « notre ancien pasteur ; » expression qui prouve seulement qu'à cette époque cet ecclésiastique avait renoncé à sa cure, mais non qu'il fût mort. En effet, dans l'*Avertissement du libraire*, en tête du tome V qui parut en 1769, est l'extrait d'une lettre de l'auteur, datée du 22 octobre 1768. M. Girault donne à Carrelet le prénom de *Louis*, dit qu'il est né en 1746 et mort le 20 mars 1781. Il me paraît singulier que Carrelet soit né en 1746 ; il y a ici une faute d'impression ; car il est impossible qu'à vingt et un ans Carrelet eût déjà composé ses *OEuvres Spirituelles* et se fût démis de sa cure. Cette faute d'impression ne doit pas empêcher M. Girault de faire autorité sur beaucoup de points.

(3) Dans la Notice sur Beguillet il y a une faute d'impression ; l'imprimeur a mis *Ænologie* au lieu de *OEnologie*.

(4) Je crois même qu'il y a un septième volume. Je ne l'ai pas vu ; mais il en est mention dans la *France littéraire* (de 1784), tome IV, 2^e partie, page 123, et encore dans le *Catalogue hebdomadaire* de 1778, N^o 22, du 30 mai, article 5.

Par cette raison je crois devoir signaler jusqu'aux plus petites fautes-que j'ai aperçues dans son livre.

M. Girault écrit SANTEUIL; Dinouart (*Santoliana*, 1764, p. 1) dit qu'il faut écrire SANTEUL, que c'est ainsi que signait le Victorin, et qu'il en a vu la preuve; à l'appui de cette opinion je citerai le *Tableau des Écrivains français*, par E. N. F. D. S., 1809, deux parties in-16, qu'on ne doit pas toutefois citer souvent. Ce Tableau a pour auteur un M. Santeul, de la famille du poète latin, et on y a suivi l'orthographe de Dinouart.

La vie de Georges-Louis Lesage a été écrite par M. Pierre Prevost (de Genève), et non par M. Pierre Prevost d'Irai, comme le dit M. Girault, p. 418; je ne vois même pas ce qui a pu occasionner cette erreur : ce ne peut être qu'un *lapsus calami*; car l'un des prénoms de M. Prevost d'Irai est *Christian*; l'autre commence par un S.

Dans l'article *Junot*, cité ci-dessus, il y a une erreur qui peut-être n'est qu'une faute typographique : ce n'est pas en 1796, mais en 1798 ou l'an VI de la république qu'eut lieu l'expédition d'Égypte; dans ce même article M. Girault ne me paraît pas avoir rigoureusement suivi l'ordre dans lequel les faits, dont il parle, sont arrivés.

La traduction des Ruines de Pœstum, que M. Girault attribue à Jacques Varennes, est attribuée par M. Barbier à un nommé Dumont.

L'article de Jean-François Baltus est incomplet. (*V. la Bibliothèque de Lorraine*, par D. Calmet.)

Pierre-Isaac Poissonnier n'est pas mort le 22 août 1799, mais environ un an avant. M. Ersch dit le 12 septembre 1798; M. Lalande dit le 29 fructidor (15 septembre); M. Désessarts dit le 25 fructidor an VII, 1797, ce qui ne peut être, car ces deux années ne se correspondent pas. Lalande, en général très-exact, me paraît mériter le plus de confiance; sa notice sur Poissonnier se trouve dans le *Magasin Encyclopédique*, quatrième année, tome IV; le volume porte la date de l'an VII-1798. C'est donc en 1798 qu'est mort Poissonnier.

Bret a-t-il fait les *Quatre Saisons*, 1764, in-4°. ? Je crois que ce poème est de Bernis. M. Girault dit que cet auteur a fait un *Commentaire sur les OEuvres de Molière*, 1791, in-8°, six vol.; Bret a seulement donné une édition des *OEuvres de Molière* avec un commentaire; la première édition parut en 1773, en 6 vol. in-8°. en effet; mais ce sont les OEuvres de Molière qui forment les six volumes; le Commentaire de Bret, qui y est joint, forme à peine quelques feuilles. Ce n'est pas à Antoine

Bret, mais à Alexis-Jean Lebrét que l'on doit *les Amans Illustres*, et les *Mémoires de Bussy*; ces fautes ne sont pas de M. Girault; il les a copiées dans un *Dictionnaire Universel, Historique, Critique et Bibliographique*, qui n'est pas l'honneur de la littérature française de nos jours. M. Girault enfin attribue à Bret les *Galanteries de Thérèse*, 1745; je ne connais pas cet ouvrage; ainsi, je ne puis rien dire à ce sujet.

M. Girault dit que Gaspard Ponthus, marquis de Thyard, né le 26 mars 1723, mort à Sémur le 28 avril 1786, a donné l'*Histoire de Ponthus de Thyard, suivie de la Généalogie de sa maison*, 1784, in-8°, et une traduction des Nuits d'Young.

Je présume que M. Girault veut parler de la traduction des deux premières nuits d'Young, qu'on trouve dans les *Variétés littéraires*, de MM. Suard et Arnaud: or cette traduction est de Claude de Thyard, comte de Bissy, membre de l'Académie française, mort le 26 septembre 1810.

Dans la première édition des *Variétés littéraires*, 1768-69, 4 vol. in-12, le nom de Bissy ne se trouve qu'à la tête de la traduction de la première nuit d'Young (II, 38); mais dans la dernière édition des *Variétés littéraires*, 1804, 4 vol. in-8°, le nom de Bissy est aux deux pièces.

Je me suis étendu longuement sur les *Essais* de M. Girault, parce que ces *Essais* m'ont paru le mériter. Les observations minutieuses que je viens de présenter, prouvent l'attention que j'ai apportée à la lecture de ce livre, et cette attention prouve aussi l'intérêt qu'il m'a inspiré; c'est en dire assez.

Une dernière observation me reste à faire. Les nombreux passages que j'ai cités mettent mes lecteurs à portée de juger du style de M. Girault. Ce style ne me paraît pas tout à fait irréprochable; mes lecteurs s'en seront aperçus mieux que moi; mais le style n'est pas la première qualité exigée dans les ouvrages du genre de celui de M. Girault.

A.-J.-Q. BEUCHOT.

TABLEAU HISTORIQUE ET CHRONOLOGIQUE des guerres, batailles, séditions, révolutions, principaux traités de paix, conventions, alliances et autres événemens qui ont eu lieu en Europe, depuis la naissance de Louis XIV jusqu'en 1810; par G. BORDES, employé à l'Université.—A Paris, chez Ch. Villet, libraire, quai des Augustins, n°. 25.—Deux vol. in-12.

Le titre de cet ouvrage indique suffisamment le but que l'auteur s'est proposé. On ne peut qu'applaudir au zèle laborieux

de l'homme modeste qui consacre le fruit de ses veilles à épargner de longues et fastidieuses recherches à l'étudiant, à l'homme de lettres, au savant préoccupé de travaux importants et sérieux. M. Bordes pouvait embrasser dans son plan une période de temps beaucoup plus étendue ; mais il a fort judicieusement senti que les ressources abondent de toutes parts pour trouver des documens sur les faits antérieurs au dix-huitième siècle ; tous sont rangés avec ordre dans une foule d'ouvrages justement estimés. L'Abrégé chronologique du président Hénault suffirait seul pour la classification des faits qui appartiennent à l'Histoire de France ; mais cet utile tableau s'arrête à la mort de Louis XIV, et depuis cette époque jusqu'à nos jours, et principalement pendant les 25 dernières années, la chronologie s'est enrichie à un tel point, que c'est rendre un véritable service à ceux qui doivent un jour recueillir nos annales que de leur donner la série des événemens suivant l'ordre de leur date. C'est donc une espèce de suite à l'ouvrage du président Hénault, que M. Bordes présente au public. Mais comme il était essentiel de fixer l'attention sur l'origine des premiers faits rapportés dans ce livre, l'auteur a eu le soin de mettre en tête, en forme de préface, un précis exact et fort bien fait du règne de Louis XIII ; par ce moyen, tout se lie, et l'époque choisie pour le commencement de ces éphémérides devient celle qu'il convenait d'adopter.

On sent très-bien que M. Bordes, au milieu de l'immensité des matériaux qui s'offraient à lui, a été forcé de resserrer ses notices dans les bornes les plus étroites ; sans cette précaution, au lieu de deux volumes, nous en aurions peut-être une vingtaine. Quelques points nécessitent d'indispensables explications ; tels sont, par exemple, les différens traités qui ont réglé le sort de l'Europe ; mais alors M. Bordes rejette tous ces détails dans des notes placées au bas des pages. Ces notes, pour la plupart extraites des meilleurs auteurs qui ont traité ces sujets, sont souvent instructives et curieuses. Il en est bien quelques-unes qui lui appartiennent entièrement, et que je l'engagerai à revoir lorsqu'il donnera une seconde édition de son ouvrage. On pourrait aussi lui adresser les mêmes observations sur quelques-uns des articles dont se compose son *Tableau historique*. M. Bordes, homme instruit, qui donne souvent des preuves de goût, qui, d'après la qualité qu'il prend en tête de son livre, est placé à côté des sources de l'enseignement, n'aurait pas dû, en parlant du monument qui existait autrefois sur la place des Victoires, écrire et laisser imprimer, *la figure pédestre de Louis XIV*. Une telle locution ne peut être regardée que comme

une inadvertance. J'en dirai autant de cette phrase, *le costume des habits religieux est aboli*. On sent tout le parti que la inalignité pourrait tirer de ces taches légères. Il est donc à désirer que M. Bordes les fasse disparaître. A la vérité, elles ne nuisent pas au fond du travail; il a su les racheter par l'utilité et l'exactitude des recherches: mais ce sera faire un pas de plus vers la perfection; et je suis persuadé que son but est d'y arriver.



LE CRÉVIER DE LA JEUNESSE, ou Choix des traits les plus intéressans de l'Histoire des empereurs romains, depuis Auguste jusqu'à Constantin-le-Grand; et accompagnés de quelques réflexions. Pour faire suite au Rollin de la Jeunesse. Par ANTOINE C***, ancien maître ès arts. — Avec gravures. — A Paris, chez *Delaunay*, libraire, Palais-Royal, Galerie de Bois, n°. 243.

On n'a jamais tant écrit pour la jeunesse; nos enfans seront bien maladroits si, avec tant de secours que leur préparent tant d'officieux écrivains, ils n'acquièrent pas en une année le savoir que nous possédions à peine après de longues et fastidieuses études. Depuis quinze ans, je n'entends parler de toutes parts que de méthodes infaillibles, et surtout très-promptes, pour apprendre les langues, la géographie, la physique, le calcul, l'histoire, etc. Les presses ne peuvent suffire pour multiplier ces faciles moyens de devenir érudit comme par enchantement, et les journaux sont continuellement remplis des éloges bien mérités qui sont dus à tant de zèle et de talent. De mon temps, on s'imaginait bonnement que l'explication des premiers auteurs classiques, aidée de quelque gothique abrégé par demandes et par réponses, suffisait, pendant l'enfance, pour donner de l'histoire, des idées proportionnées à l'âge et à l'entendement des élèves. A quatorze ou quinze ans nous lisions avec fruit, les ouvrages des Rollin, des Crévier, des Lebeau. Aujourd'hui ce n'est plus cela; Crévier, Rollin, épouvantent par le nombre de leurs volumes; où trouver, au milieu de tant d'aimables occupations, dont quelques personnes se plaisent à surcharger l'enfance, où trouver le temps nécessaire pour s'instruire avec ces vieux professeurs, gens très-peu à la mode, qui travaillaient en conscience, et qui s'imaginaient bonnement qu'on ouvre un livre avec l'intention de s'instruire à fond du sujet qu'il traite? Vivent les histoires générales en miniature! trois ou quatre heures, dérobées aux bals ou aux visites, suffisent pour avoir une connaissance exacte de tout ce que Rollin et

Crévier ont fait entrer avec peine dans leur vaste collection de faits. Rollin a déjà eu les honneurs de l'abrégé, M. Antoine C*** compte ce travail au nombre de ses titres de gloire; il a grand soin de faire valoir l'accueil distingué que le public a fait à cette compilation; je tiens le fait pour certain, puisque je n'ai pas la preuve du contraire. C'est maintenant le tour de Crévier, qui, comme on sait, a écrit l'histoire des empereurs romains depuis le règne d'Auguste jusqu'à celui de Constantin. M. C*** a cru pouvoir donner dans un volume, le recueil des événemens les plus importans qui se sont passés dans cette longue période; mais, pour qu'une telle opération fût de quelque utilité, il aurait fallu établir une juste proportion entre toutes les parties de ce travail, et ne pas consacrer vingt pages au récit d'un seul fait, tandis que d'autres, non moins connus, ne sont pas mêmes indiqués. Je citerai la mort de Britannicus; dont M. C*** ne dit pas un seul mot, non plus que de celle d'Octavie; tandis qu'il détaille, avec un soin qui fait l'éloge de son exactitude, tous les ornemens du palais de Néron. Il faut aussi, quand on écrit une histoire, bien faire connaître les personnages qui paraissent en scène; cette attention est indispensable pour être compris, surtout des enfans. Il paraît que M. C***, d'après le succès de ses premiers ouvrages, a pensé que les érudits seuls étaient dignes de lire les seconds; car il ne s'est guère mis en peine d'expliquer les degrés de parenté qui unissaient les membres de la famille d'Auguste, principalement tous ceux qui ont porté le nom de *Drusus*; il en résulte qu'on ne sait de qui l'on parle; et après avoir vu paraître *Drusus*, frère de Tibère, on ignore si les faits qui suivent lui sont personnels, ou s'ils se rapportent au fils de *Germanicus*, ou enfin à quelqu'autre prince du même nom. On en peut dire autant des règnes de *Dioclétien*, de *Constance Chlore*, et de *Constantin*. Je sais que le nombre des Césars romains, et de ceux qui prirent ce titre, jette quelque obscurité sur la marche de l'histoire; c'est une raison de plus pour redoubler d'attention. M. C*** paraît s'être lui-même perdu dans ce dédale de faits, et le nom du César *Maximin* se trouve quelquefois où devrait être celui de l'empereur *Maximien*. Tout cela forme un chaos dont on ne peut se tirer sans travail. Le style de cet ouvrage est simple et naturel; c'est l'éloge que l'auteur ambitionnait sans doute; et je me plais à le lui donner.

 HISTOIRE ABRÉGÉE DE RUSSIE, etc., par NOUGARET, etc.

ENCORE un livre pour la jeunesse ; l'auteur a pensé qu'après avoir passé en revue toutes les *beautés* des histoires de l'Europe, il était bien juste que la Russie eût aussi son tour. Ce travail n'a pas été fort difficile : Voltaire, Lévêque, Rhulière et une paire de ciseaux en ont fait presque tous les frais. M. Nougaret ne s'est pas même donné la peine de réduire, à des proportions convenables, ce qu'il a puisé dans des ouvrages plus étendus. Des pages entières ont été copiées dans Voltaire, et ce n'est pas là le plus mauvais ; mais comme il était indispensable que le nouvel auteur y mit du sien, son livre offre une bigarrure de style tout à fait plaisante. Je ne parle pas de l'utilité que les jeunes gens peuvent tirer de cette compilation ; il leur importe en effet beaucoup d'apprendre que, dans le douzième ou le treizième siècle, le barbare souverain d'un peuple encore plus barbare, commit tel crime atroce qui n'eût pas même le triste honneur d'épouvanter l'Europe. L'histoire des Russes ne se lie presque à aucune autre jusqu'au commencement du dix-septième siècle. De quel intérêt peut être la nomenclature d'événemens qui portent tous le caractère de la barbarie ? Encore s'ils étaient racontés de manière à pouvoir être lus ; quelqu'inutile que le récit en soit pour la jeunesse, le philosophe y puiserait des sujets de méditation ; mais tout ce qui appartient en propre à l'auteur, ne donne lieu qu'à une seule remarque ; c'est que M. Nougaret n'a rencontré que l'emphase quand il a visé à la noblesse du style, et qu'il n'est que trivial quand il a voulu être simple.

G. M.

 LE VOILE, OU VALENTINE D'ALTÉ, par l'auteur de *Rose Mulgrave*. — 3 vol. in-12.

CET ouvrage satisfera les amateurs de romans, quelque blasé que soit leur goût. Il semble prouver que dans ce genre tous les sujets ne sont pas encore épuisés.

Mais il est bon de laisser parler l'auteur, qui se montre modeste et naïf, comme on a coutume de l'être dans une préface.

« Entraîné par le désir de traiter un sujet neuf, peut-être ai-je fait un mauvais choix. Si la manière dont je le développe n'est pas mon excuse, elle en est la preuve ; je voulais sortir des aventures communes aux romans..... ; je pensai qu'avec un peu d'art il n'était rien qu'on ne pût exprimer. etc. »

V a

Je croirais assez que ceci est un raffinement de coquetterie : l'auteur ne se montrerait-il si humble sur la conception de son ouvrage, que précisément parce qu'il a peu de chose à craindre sous ce rapport ? Ne serait-ce pas un ingénieux moyen de détourner l'attention ? On voit une jeune femme se plaindre particulièrement de ceux des traits de son visage qui l'embellissent ; elle en fait ainsi remarquer la perfection, afin qu'on oublie ceux qui peuvent offrir quelques défauts.

On se rappelle toujours avec attendrissement ce fait que nous a transmis l'histoire romaine : une jeune femme qui nourrit de son lait l'infortuné dont elle a reçu la vie, action aussi touchante qu'extraordinaire. Le sujet de ce roman est plus bizarre, en ce que ce n'est point à un père qu'une jolie femme se décide à rendre cet important service, mais bien à un jeune étranger. Il est vrai que l'auteur nous prépare à cette singularité, en nous assurant avoir été témoin d'un fait de ce genre. Est-ce un stratagème d'auteur, est-ce une excuse fondée ? je ne saurais le dire.

Ici, c'est une femme charmante, veuve d'un homme inconsidéré, qui dissipa sa fortune au jeu. Peu de temps après la mort de son mari, la marquise d'Alté met au monde un enfant qui ne vit qu'un jour. Dans la maison du docteur d'Acy, chez qui elle demeure, à Montpellier, vient s'établir un Anglais, lord Cherbury : pour le guérir du spleen, on lui avait prescrit le séjour de cette ville. La faculté lui recommande le lait de femme, comme le seul aliment qui puisse le rétablir. Le nom de lord Cherbury parvenant aux oreilles de la marquise, lui rappelle l'Anglais généreux qui avait sauvé l'honneur de son époux en payant des dettes contractées au jeu. Elle ne peut à l'instant même lui exprimer sa gratitude, la situation du malade ne lui permettant de voir personne. Le bon docteur, instruit des besoins pécuniaires de sa pensionnaire, l'engage à se constituer la nourrice de ce grand enfant. Cette étrange proposition blesse sa pudeur ou sa délicatesse. Cependant, le souvenir de ce qu'elle doit au jeune lord, ainsi que l'état de sa fortune et les sollicitations du docteur, surmontent enfin sa répugnance. Elle se décide moyennant certaine condition, celle de rester inconnue et de ne jamais paraître que voilée aux yeux de lord Cherbury. La demande acceptée, elle fait d'assez mauvaise grâce la première visite ; mais l'extrême langueur, le dépérissement du pauvre malade excitent sa compassion ; elle considère attentivement les dégâts que produit la souffrance sur cette belle figure, puis elle fait à ce sujet des réflexions très-philosophiques.

Après plusieurs séances, la pitié pénètre de plus en plus dans

le cœur de la marquise; et bien que j'aie vu quelque part que *l'amitié n'est pas de l'amour*, notre auteur semble prouver qu'elle conduit à l'amour, même assez rapidement. Eh! le moyen qu'une femme sensible ne s'attendrisse pas à la voix de la reconnaissance et de l'humanité! comment n'aimerait-elle pas celui qu'elle rappelle à la vie?

Sur ces entrefaites, la marquise, sous son vrai nom, reçoit lord Cherbury, et lui inspire un intérêt assez vif. Une étourderie du médecin, une imprudence de notre héroïne apprennent au lord que madame d'Alté et la nourrice sont la même personne. D'après cette découverte, il espère être aimé. Jusqu'ici tout marche parfaitement; chaque détail excite la curiosité; l'auteur saisit d'une manière assez heureuse l'avantage de cette situation originale. Lord Cherbury, scrupuleux comme un héros de romans, se garde bien de laisser ignorer à la marquise qu'elle est reconnue. Il lui fait des remerciemens en termes respectueux, et par un mot nullement équivoque lui apprend que son voile lui est désormais inutile. Il la conjure de l'écartier; elle résiste; il en est piqué, et l'on se quitte froidement. Dans cette scène, lord Cherbury observe avec délices *l'embaras, la timidité, l'incertitude, la crainte et le trouble exprimés avec grâce sur cette figure, à travers ce voile*. S'il a distingué ces diverses émotions sur le visage de son amie, ce voile était donc bien transparent: comment alors n'a-t-il pas reconnu plus tôt les traits de la marquise dans la figure de sa nourrice? Puisque tout le nœud de l'intrigue repose sur ce voile, il serait à propos que l'auteur l'épaissît davantage, ou qu'il rendît les yeux du lord moins clairvoyans.

Les opiniâtres refus de madame d'Alté font perdre toute espérance au convalescent, qui part sans la revoir; et celle qui aurait dû s'éloigner la première, ne s'y résout que lorsque son amant trop incrédule lui en donne l'exemple, et met par cette démarche la dignité féminine en défaut. Semblables à des enfans irréfléchis, ils se boudent l'un l'autre, sans trop savoir pourquoi; mais on reconnaît à ceci les caprices, les boutades de l'amour, et ce fatal penchant du cœur humain qui l'entraîne à détruire tout à coup et sans raison le peu de bonheur qu'il reçut en partage; préférant les agitations tumultueuses à ce calme qui semble ne pouvoir subsister que pour remplacer momentanément le combat des passions.

Après le départ de ses pensionnaires, le docteur exprime ainsi ses regrets: *De deux hôtes aimables il ne me reste que le souvenir; sic transit gloria mundi!* On aurait pu mieux placer cette citation.

Je me garderai bien de satisfaire la curiosité du lecteur sur le dénouement; je lui laisse le désir et la satisfaction d'apprendre par lui-même mille petits incidens que j'ai omis à dessein, et qui rendent l'ouvrage intéressant et agréable. Le style en est rapide, mais négligé (1). On y rencontre des comparaisons aussi neuves que le plan général, mais bien moins heureuses, et des expressions un peu hardies : *Un bras envahi par la paralysie; une destinée gaspillée; un secret qui devint la clef sur laquelle l'infortuné solfia toutes ses actions; une prétention qui salit; le recueillement d'une chambre; une imagination qui charbonne les plus doux momens de la vie; un orgueil qui se cabre, et se laisse emporter aux antipodes.* J'inviterai donc l'auteur à ne pas envahir ainsi toutes les comparaisons énergiques, à ne pas gaspiller son style, à solfier ses pensées sur une meilleure clef, à mettre plus de recueillement dans sa plume, afin de mieux charbonner son papier. Qu'il me pardonne l'entraînement de mes observations, et qu'en les lisant il ne se laisse point emporter aux antipodes de la patience.

J'observerai cependant que, si je ne croyais pas ce roman digne d'attention, je n'en relèverais pas scrupuleusement les défauts. Si l'auteur, qui paraît avoir déjà publié d'autres ouvrages, se décidait à mettre plus de soin dans ces petits détails, il pourrait, avec raison, prétendre à se faire un nom en littérature.

V... DE S...

JEAN SECOND; Traduction libre en vers des Odes, des Baisers, du 1^{er}. livre des Élégies, et des trois Élégies Solennelles, avec le texte latin, par MICHEL LORAUX, inspecteur de la librairie. Paris, chez Michaud, frères, libraires, rue des Bons-Enfans, n^o. 34. — 1812, 1 vol. in-8.

(1^{er}. ARTICLE.)

Depuis la renaissance des lettres en occident jusqu'au commencement du dix-septième siècle, les muses latines furent cultivées en Italie, en Espagne, en France, en Allemagne, dans les Provinces-Unies, en Suisse, et en Angleterre, avec un succès qui pouvait faire croire que la langue de Virgile et d'Horace

(1) Je ne sais trop pourquoi j'insiste sur ce point. Ne suffit-il pas qu'un journal qui s'occupe particulièrement de ces choses essentielles, ait fait sur cet ouvrage un article spécial pour relever une faute de français corrigée dans l'errata?

était destinée à devenir la langue générale des peuples européens.

En considérant l'état de la poésie au seizième siècle, ce n'est qu'en Italie et en Espagne qu'on voit les poètes latins lutter avec désavantage contre ceux qui confiaient à des langues nouvelles les trésors de leur imagination et le soin de leur renommée. Mais en Italie même, en mettant hors de tout parallèle l'Arioste et le Tasse, qui placera-t-on au-dessus de Sannazar et de Vida? Ces deux poètes ne balancent-ils pas la réputation du Trissino et de Guarini? Et ne pourrait-on pas ensuite dire, sans injustice, que Fracastor, Palingène, Faërne, Navagero, le cardinal Bembo, J.-C. Scaliger et Sadolet sont au moins aussi célèbres que Dolce, Tansillo, Rota, Nanni, Gravina, Bonarelli et Ruccellai? Les noms de Gambara, de Paleari, d'Amalthée, de Fontana et de Capi-lupi, fameux par ses Centons de Virgile, sont-ils plus obscurs que ceux de Gisaldi, de Franco ou Franchi, de Buzante, de Porcacchi et de Tibaldei? J'ai cependant nommé presque tous les poètes qui illustrèrent l'Italie dans le seizième siècle.

A la même époque, Boscan, Garcilazo de la Vega, Rodriguez Cota, Alonzo de Erzila, auteur de *la Araucana*, et Camoëns, éclipsèrent tous les poètes espagnols et portugais qui écrivaient dans la langue de l'ancienne Rome; mais Aloïse Sigée, de Tolède, à qui l'on a faussement attribué le livre infâme de *Arcanis Amoris et Veneris*, et Alvarez Gomez, auteur d'un poème latin sur l'ordre de la Toison d'Or (*De militiâ quam Velleris aurei vocant*), s'élevèrent au-dessus de tous les autres poètes espagnols.

En France, les poètes latins du seizième siècle balancent la réputation des poètes français. Est-ce loin de Clément Marot, de Desportes, de Bertaut et de Saint-Gelais qu'on voudrait placer Nicolas Bourbon, Nicolas Rapin; Théodore de Beze, et Jean Bonnefons, auteur de *la Pancharis*? qui ne préférerait les vers latins de Muret, de Turnèbe, et du chancelier de l'Hospital, aux vers français de Ronsard, d'Amadis Jamyn et de Du Bartas? Il ne faut pas oublier que la plupart des poètes de cet âge cultivaient avec un même succès les muses françaises et les muses latines: tels furent Passerat, Étienne Pasquier, Jean Dorat ou Daurat, et plusieurs autres. Et si l'on compte le nombre des poètes qui écrivaient alors en latin, on trouve que leur nombre égale, s'il ne le surpasse, celui des poètes qui composaient le Parnasse français (1).

(1) On peut citer, parmi les poètes latins du seizième siècle, Jean Tissier ou *Ravissus Textor*, Germain Brice ou *Brixius*, Jean Dampierre, Jean

Si on excepte quelques vers de Marot, de Desportes, de Joachim du Bellay, de Bertaut, de Baif, de Remi Belleau, de Pibrac et d'un petit nombre d'autres, on ne lit plus guère les poètes français de cet âge, jadis les plus renommés, et qui sont aujourd'hui pour la plupart oubliés, tandis que plusieurs poètes latins, qui vivaient à la même époque, trouvent encore des lecteurs et ont sauvé leurs noms de l'oubli. Si l'on cherche la cause de cette différence entre la destinée des poètes français et celle des poètes latins d'un même siècle, on la trouvera dans la différence même qui existait entre une langue qui, riche de tous les trésors de l'antiquité, avait traversé les longues ténèbres dont les barbares du Nord couvrirent le midi de l'Europe, et une langue qui, commençant à se former, ne devait être fixée que sous le règne de Louis-le-Grand. Si de Thou avait écrit son histoire en français, comme Nic. Gilles et Belleforest, serait-il maintenant compté au premier rang de nos historiens?

Parmi les poètes que produisit l'Allemagne au seizième siècle, il n'en est pas un sur dix qui n'ait écrit en latin; et c'est dans ces derniers seulement qu'on trouve des noms qui conservent encore quelque réputation (2).

Il ne reste guères des poètes hollandais du même siècle que ceux qui ont employé une langue qu'on appelle *morte*, et qui vit toujours dans des livres immortels : ces poètes sont Lœvinus ou Lemme, les deux Janus Douza, Corneille Schonœus, et surtout *Jean Secnd*, qui fut un des premiers poètes de son temps.

La Suisse n'eut, à la même époque, que deux poètes dont les noms soient venus jusqu'à nous, et ils écrivirent l'un et l'autre en latin : Lorit, plus connu sous le nom de Glareanus, ami d'Érasme, et le sénateur Vadianus, qui obtint la couronne de laurier que les empereurs décernaient alors à ceux qui excellaient dans la poésie.

Enfin, entre les poètes qui brillèrent en Angleterre au

Salmon, auteur du recueil intitulé *Nænia*; Étienne de la Boétie, qui fut l'ami de Montaigne; Guill. des Autels, Jacques Grévin, Denis Lambin, Germ. Audebert, Étienne Forcadet, Pierre de Lamoignon, etc.

(2) Eobanus, appelé *l'Homère de l'Allemagne*; Siber, fameux par ses hymnes et par ses épigrammes; George Fabrice, auteur d'un art poétique et de diverses poésies dont le style est pur et aisé; Stigelius et Lotichius, bons poètes élégiaques; Schelius, poète lyrique, et Gaspar Bruschius, qui furent décorés, par les empereurs, de la couronne poétique; Betuleius ou Birck, dont on a six pièces dramatiques estimées; Sabinus, qui fut anobli par Charles-Quint, à la diète de Ratisbonne; Christ. Longolius ou Longueuil; Herman Buschius, etc.

seizième siècle, Buchanan s'élève le premier. Le fameux Edmond Spencer, qui écrivait dans la langue nationale, a moins de réputation. On ne connaît aucun autre poète britannique de cet âge qui efface le nom d'Owen, dont les épigrammes ont été imprimées par les Elzévir, et traduites en vers français par un fabuliste nommé Le Brun.

Il serait trop long de rechercher ici les symptômes qui, pendant les deux siècles antérieurs à celui de Louis-le-Grand, semblerent annoncer que la langue latine pourrait devenir la langue universelle. Elle était celle des théologiens, des jurisconsultes, des médecins, des commentateurs et de tous les sçavans. Les prédicateurs l'employaient dans la chaire évangélique; les avocats, au barreau; les professeurs, dans les universités; les historiens et les moralistes, dans leurs écrits; et les succès qu'obtinrent long-temps les poètes européens dans cette langue, sembleraient lui promettre un nouvel empire, lorsque l'orgueil d'avoir des langues nationales agita plus vivement les peuples et les rois. Des édits avaient déjà pros crit l'usage du latin dans les actes publics. De grands écrivains, s'élevant dans les divers états d'Europe, employèrent la langue de leur pays, et lui donnèrent une puissance, la seule indestructible, celle du génie qui triomphe des préjugés, renverse tous les obstacles, et traverse les âges avec son flambeau que rien ne peut éteindre.

Le Tasse et l'Arioste, Lopez de Véga et Cervantes, Camoëns, Pascal et Racine, Shakespéare et Milton, fixèrent les langues italienne, espagnole, portugaise, française et anglaise. Mais l'Allemagne, la Hollande et la Pologne n'eurent, pendant le dix-septième siècle, des écrivains recommandables que dans la langue des Romains.

Les muses latines modernes ont perdu de leur éclat et de leur faveur au milieu des progrès des langues européennes. Cependant le siècle de Corneille s'honore encore des noms de Sautcuil, de la Rue, de Commire et de Fresnoy. Le siècle de Voltaire recommande Vanière, Brumoy, le cardinal de Polignac, le P. Porée, Coffin et Desbillons. Enfin, au commencement du dix-neuvième siècle, la langue de Virgile a retrouvé des adorateurs, et les vers de M. Lemaire suffiraient seuls pour faire regretter qu'on n'entendit plus quelquefois, sur notre Parnasse, une langue si riche de verve, de tours et d'harmonie.

Ne regrettons pas l'espèce de culte rendu si long-temps aux muses latines par les peuples européens, puisque tant d'auteurs lui doivent leur renommée, et la plupart des langues modernes leurs succès et leurs trésors.

Parmi les poètes qui marchèrent le plus heureusement sur les traces des Classiques latins, Jean Second se montre au premier rang. Il naquit à La Haye, le 14 novembre 1511; il était fils de Nicolas Everard, président du conseil souverain de Hollande, et il prit le nom de *Janus Secundus*, pour n'être pas confondu avec *Janus Nicolaus*, son oncle. Le célèbre Alciat lui donna le bonnet de docteur à Bourges, en 1532, et composa dans la suite des vers en son honneur. Théodore de Bèze le chanta dans ses *Juvenilia*. Jean Second était, dans sa première jeunesse, distingué comme peintre et comme sculpteur, mais il n'est plus connu que comme poète. Baillet l'a compris dans ses *Enfants célèbres*. Sa carrière fut courte, singulière et brillante. Son père s'était fait une réputation par deux volumes in-fol., intitulés l'un *Consilia*, l'autre *Topica juris*. Deux de ses frères, Nicolas-Grudius, trésorier de Brabant, et Adrien-Marius, chancelier de Gueldres, alliaient à l'exercice de leurs charges, la culture des lettres. On a d'eux un Recueil de poésies latines, imprimé à Leyde, en 1612, in-8°. ; et, comme le dit fort bien M. Loraux, ces deux frères de Jean Second seraient plus connus si leur gloire n'eût été comme absorbée dans la sienne. Une de leurs sœurs, qui était religieuse, faisait aussi des vers latins qui n'ont point été recueillis, mais qui avaient mérité les suffrages de Jean Second. Le voluptueux auteur des Baisers, qui aimait beaucoup les femmes, fut secrétaire d'un archevêque de Tolède, en Espagne, et d'un évêque d'Utrecht, en Hollande. Il paraît que Charles-Quint venait de l'appeler auprès de sa personne, pour se l'attacher aussi en qualité de secrétaire, lorsque le jeune poète mourut dans l'abbaye de Saint-Amand, le 24 septembre 1536, n'ayant pas encore vingt-cinq ans accomplis. Sweetius, Valère André et d'autres biographes, se trompent en disant que Jean Second fit un voyage en Italie avant d'aller en Espagne, et qu'il fut secrétaire de Paul IV. Ce pontife ne fut élu qu'en 1555, c'est-à-dire, dix-neuf ans après le mort de Jean-Second.

- Le *Liber Basiorum* fut imprimé séparément à Lyon, 1536, et à Paris, 1538, in-4°. Jean Second n'a point le cynisme de Catulle; mais ses tableaux, quoique plus chastes et plus délicats, mais toujours vifs, naturels et passionnés, donnièrent lieu, dans le temps, au distique suivant :

Non bene Johannem sequeris, lascive Secunde.

Tu Veneris cultor, Virginis ille fuit.

Le recueil de poésies de Jean Second, publié par P. Scriverius, Leyde, 1631, in-12, comprend trois livres d'*Épigrammes*,

le livre des *Baisers*, un livre d'*Épigrammes*, un livre d'*Odes*, deux livres d'*Épîtres*, un livre de *Chants funèbres*, et un livre de *Sylves*. On avait retranché, dans les premières éditions, plusieurs traits libres contre plusieurs grands personnages. Mais Sriverius a rétabli le texte dans son intégrité; il y a joint trois lettres en prose du poète latin, ainsi qu'une longue préface contenant son éloge et celui des savans de sa famille. Barhou a réuni les poésies de Jean Second à celles de Théodore de Beze, de Muret, de Bonnefons, et les a publiées à Paris, 1757, in-12.

On a encore du poète hollandais : *Itineraria tria*, *Belgicum, Gallicum et Hispanicum*, Leyde, 1618, in-8. Daniel Heinsius fut l'éditeur de ces voyages, dont le premier est de Malines à Bourges, sans date; le second, de Bourges à Malines, 1533; et le troisième, de Bruxelles en Espagne, sans date, mais de la même année 1533.

La versification de Jean Second a de la douceur et de la clarté dans les élégies; elle est enjouée et tendre dans les poésies galantes; fine et légère dans les épigrammes; grave, mais sans enflure, dans les pièces funèbres; et élégante dans tous les sujets qu'il traite: *Cujus in poematis*, dit Hadr. Junius; dans sa *Batavia*, *omnes veneres et elegantiae Catullianae resident*.

Il ne reste à indiquer les différentes traductions françaises que nous avons de Jean Second. Dorat osa, le premier, traduire en vers français plusieurs de ses *Baisers*, 1770, in-8.; mais il répandit un souffle de glace sur les vives inspirations du poète latin, et une fade enluminure sur des tableaux brillans de grâce et de naturel. Tel était néanmoins le mauvais goût du siècle, que cette version, si peu digne de l'original, fut réimprimée à Paris, en 1793, in-12, et qu'elle a eu plusieurs autres éditions in-18.

Je ne ferai que citer les deux traductions en prose des *Baisers*, l'une de Moutonnet de Clairfont, Paris, 1771, in-8.; l'autre, publiée sous le nom de Mirabeau, à la suite des *Élégies de Tibulle*, Tours, 1796, 3 vol. in-8. On sait que cette dernière traduction a été revendiquée par un homme de lettres, d'un mérite distingué, dans la *Décade philosophique* (28 juin 1796).

En 1806, M. Tissot fit paraître sa traduction en vers français des *Baisers* et des *Élégies* de Jean Second. Le succès mérité de cet ouvrage n'a point arrêté M. Loraux, et le public doit lui savoir gré de son courage. Car, si M. Tissot a le premier fait connaître dans notre langue quelques *Élégies* de

Jean Second, M. Loraux a le mérite d'avoir aussi le premier traduit du même poète le livre des Odes, et tout le premier livre des Élégies. Il nous apprend, dans son avertissement, qu'il ne connaissait aucune traduction des *Baisers* de Jean Second lorsqu'il entreprit la sienne. Ce ne fut qu'après l'avoir achevée que je me décidai, dit-il, « à faire con-
 » naissance avec le plus redoutable de mes concurrents. Si la
 » lecture de sa traduction ne m'a pas fait renoncer à la
 » mienne, c'est qu'un motif semblable à celui de M. Tissot avait,
 » jusques-là, soutenu mon courage, et me laissait encore la
 » perspective d'un but à atteindre »... Ce but est une traduction des Œuvres complètes de Jean Second, que M. Loraux se propose de donner, « pour peu que cet essai obtienne quel-
 » ques suffrages encourageans. Si mon travail, ajoute-t-il, n'ob-
 » tient pas d'autre succès, j'aurai du moins la gloire d'avoir en
 » quelque sorte restauré un monument littéraire, en faisant
 » connaître tout entier un auteur presque ignoré, et dont il
 » n'a pas paru d'édition depuis plus d'un siècle et demi ».

On remarquera les égards que M. Loraux montre pour celui qu'il appelle *le plus redoutable* de ses concurrents; mais c'est moins un aveu tacite de sa faiblesse qu'un modeste sentiment de sa force. On voit rarement cette urbanité régner entre les traducteurs d'un même ouvrage. On sait qu'ils sont trop enclins à se décrier les uns les autres; et que, si le dernier venu ne peut faire oublier son prédécesseur par une version supérieure à la sienne, il cherche du moins à le *tuer* dans un discours *préliminaire*: ce qui est devenu comme un *préliminaire* indispensable.

On ne sera point étonné de voir M. Loraux montrer une très-grande admiration pour son auteur. Dans la nation traduisante de la république des lettres, c'est un usage généralement reçu, d'exalter prodigieusement le mérite des ouvrages qu'on fait passer d'une langue dans une autre. Les traducteurs peuvent être comparés aux voyageurs qui, dans les régions qu'ils ont parcourues et qu'ils décrivent, voient si souvent le plus beau pays de la terre, les plus étonnantes merveilles de la nature ou de l'art, les usages, les mœurs, les peuples les plus remarquables; en un mot, tout ce qu'il y a de plus digne d'intérêt ou d'attention; et sans cette admiration exclusive et passionnée, il est peu d'hommes qui voudraient voyager ou traduire. Il faut cependant convenir que Jean Second est peut-être le premier des poètes latins modernes, et que l'enthousiasme de son nouveau traducteur peut paraître exagéré, sans cesser d'être légitime.

M. Loraux a traduit librement et quelquefois imité seulement son auteur. On peut comparer les traductions libres aux romans historiques, où la fiction se mêle à la vérité. Traduire librement, c'est abrégé ou paraphraser son modèle. Un tel travail est un amalgame de l'esprit de l'auteur traduit et de l'esprit de l'auteur traduisant. Il est rare que ces sortes d'ouvrages *mi-partis* obtiennent un succès durable. Ils satisfont difficilement un goût sévère et délicat. Toute imitation est une altération plus ou moins grande, qui accuse quelquefois la paresse et souvent l'impuissance des écrivains. Et de même qu'on peut préférer une histoire médiocre à un bon roman historique, de même on peut donner à une traduction sans éclat, mais fidèle, la préférence sur une version libre, où brille d'ailleurs un talent plus remarquable.

Mais ces réflexions ne s'appliquent rigoureusement qu'aux traductions des auteurs classiques; et sans doute il peut être permis d'agir plus librement avec les poètes latins modernes. Ils obtiennent si rarement l'honneur d'être traduits en vers, qu'on excuse dans ceux qui veulent reproduire leurs beautés peu connues, de faire des retranchemens souvent nécessaires et des changemens quelquefois heureux. Ainsi, par exemple, si Jean Second a beaucoup perdu dans les froides imitations de Dorat, il me paraît avoir gagné plus de mouvement et de chaleur dans la traduction libre de M. Loraux. C'est ce que je chercherai à prouver dans un second article; mais je dirai, en terminant celui-ci, que M. Loraux a fait une étude particulière des différentes sortes de rythmes et de vers employés par Jean Second; qu'il a traduit chacune des douze *odes* sur un rythme différent; et qu'il est souvent heureux dans une version toujours estimable.

Il a d'ailleurs recueilli avec soin et cité tous les passages que Jean Second a imités ou empruntés d'Ovide, de Tibulle, de Propertius et de Catulle, ainsi que les passages qu'ont imités de son auteur ses contemporains et ceux qui sont venus après lui. On peut louer encore les recherches biographiques et bibliographiques de M. Loraux, sur les poètes du quinzième et du seizième siècles, et croire enfin qu'il n'a rien négligé pour donner à son travail tout le degré d'intérêt et d'utilité dont il était susceptible.

VILLENAVE.

MÉLANGES.

LA BALANCE MORALE.

CONTE (1).

Vous me demandez, jeune Hortense, quel rêve j'ai fait cette nuit ? Si je me piquais de galanterie, je saisirais avidement cette occasion favorable pour vous débiter quelques fadeurs. Je vous dirais en prose rimée que je prendrais pour de bons vers :

Cette nuit dans les bois de Gnide
Soudain je me vois transporté ;
A mes pas errans et sans guide
La lune prêtait sa clarté.

Dans le fond d'un petit bocage
Un enfant, plus beau que le jour,
Se présente sur mon passage,
En me disant : Je suis l'Amour.

Moi, qui de cet enfant perfide
Ai souvent entendu parler,
Sur lui je jette un œil timide,
Je tremble, et je me sens brûler.

Du dieu redoutant la puissance,
Je fuis, je prends un long détour ;
Mais en fuyant je trouve Hortense :
On ne peut éviter l'Amour !

Voilà ce que vous dirait peut-être un de nos faiseurs de marivaudages. Pour moi, qui, tout en faisant des contes, aime pourtant à dire la vérité, je vous avouerai franchement que, si j'ai rêvé cette nuit, ce n'est point à vous.

Je venais de lire le bon Homère, et j'en étais précisément à l'endroit où il nous montre Jupiter tenant la balance des destinées et pesant les Grecs et les Troyens, pauvres gens qu'il devait trouver bien légers. En effet, de quel poids pouvaient être,

(1) Ce Conte est tiré du recueil de *Contes nouveaux* que M. Adrien de Sarrasin a fait paraître en quatre petits volumes, et qui se trouve chez Schœl, libraire, rue des Fossés-Montmartre. Nous l'avons annoncé il y a quelques mois.

pour le maître des dieux, pour le père de la sagesse, deux petits peuples qui s'égorgeaient depuis près de dix ans pour une coquette? Cette balance reste quelque temps dans mon esprit, et je me souviens tout à coup de ce passage de la Bible où il est dit que Dieu pesa le roi Balthasar dans sa balance, et le trouva trop léger. Il entre alors dans ma tête une idée fort extravagante, je l'avoue, et je n'en rougis pas; le plus sage a ses momens de folie, et je ne suis pas plus sage qu'un autre. « Lancé dans le monde, me dis-je, sans expérience et sans guide, je cours le risque d'être souvent dupe des autres et de moi-même. Je ne suis pas assez habile dans la connaissance du cœur humain, pour juger les hommes autrement que par leurs manières et leur langage. Cette science, dit-on, nous est donnée par l'expérience: j'en doute, et l'expérience est un maître qu'il faut payer souvent bien cher pour des leçons qu'on n'écoute pas. Que je serais heureux si je possédais une balance qui me fit apprécier sur-le-champ et sans peine et les hommes et les choses! »

Souvent quand notre esprit sommeille,
 Les rêves légers de la nuit
 De tous nos pensers de la veille
 Ne sont que la suite ou le fruit.
 Je m'endors. Du sein d'un nage
 Descend une divinité;
 De la candeur elle est l'image.
 A son sourire, à son langage,
 Je reconnais la Vérité.

Elle s'avance majestueusement vers moi, remet une balance entre mes mains, et me dit: « Que tes vœux soient accomplis! je t'apporte ce que tu désires; cette balance est mon ouvrage: puisse-t-elle te rendre plus sage et plus heureux! »

A ces mots la déesse disparaît, en me laissant une grande quantité de poids différens de forme, de couleur, de pesanteur et de volume. Chacun de ces poids porte une étiquette, sur laquelle je lis distinctement le nom de l'objet qu'il représente.

Je veux faire sur-le-champ l'essai du merveilleux instrument qui m'est confié.

Je pèse d'abord la richesse :
 Des biens voilà le plus fêté,
 Dis-je; bien plus que la sagesse,
 Que les talens et la beauté,
 Le monde adore l'infidelle;

Et l'homme, soumis à ses lois,
 Se trouve bien léger sans elle,
 Et par elle acquiert bien du poids.
 Voyons donc quelle est sa puissance.
 Un grain mis de l'autre côté
 Fit bientôt pencher la balance,
 C'était la *médiocrité*.

Tout à coup un superbe diamant a frappé mes regards : sur sa surface polie je vois le nom de la gloire écrit en lettres d'or. Quel éclat ! qu'il est brillant ! comme il pèse ! Ah ! sans doute ce poids-là doit l'emporter sur tous les autres.

Je le pose dans ma balance ;
 Mais quel étonnement ! soudain
 Un poids fort mince en apparence
 Est entré dans l'autre bassin,
 Pour soutenir la concurrence.
 Ce diamant si précieux,
 Qui de la gloire offrait l'image,
 S'évapore, et comme un nuage
 Monte et disparaît à mes yeux.
 L'humble poids a gardé sa place,
 Et je vois que la Vérité
 Avait écrit sur la surface :

Obscurité !

Dès ce moment je commence à connaître la valeur du trésor que je possède : ma balance n'est-elle pas d'accord avec les plus grands philosophes ? Presque tous n'ont-ils pas écrit contre la gloire, même ceux qui n'écrivaient que dans l'espoir de l'obtenir ? Presque tous n'ont-ils pas écrit contre les riches, même ceux qui vivaient dans l'opulence, et ne se refusaient aucune des jouissances du luxe ? Oui, ma balance est celle de la vérité même. Je veux mettre à profit cet admirable présent : quel effet cet instrument merveilleux produira dans la capitale ! Partons, volons.

Ce projet à peine formé est aussitôt exécuté ; en rêvant on fait beaucoup de chemin en peu de temps et à peu de frais, et dans une minute je me vois transporté à Paris. Je vous avouerai que je croyais y faire fortune ; que chacun, riches, pauvres, grands ou petits, curieux de connaître, et surtout de faire connaître son mérite, viendrait se placer dans ma balance.

Le cœur tout rempli d'espérance,
 Je vais d'un pas précipité
 Vers cette promenade immense,
 Où mille ormeaux pendant l'été,
 Déployant leur sombre feuillage,
 Prêtent le frais de leur ombrage
 A la laideur, à la beauté,
 Au savoir comme à l'ignorance,
 Au mérite sans vanité,
 A la pédantesque importance,
 Au ridicule, à l'insolence,
 Aux haillons de la pauvreté
 Comme au luxe de l'opulence;
 Où l'on voit la fatuité,
 Errant d'un air de nonchalance,
 Avec un sourire affecté,
 Jeter sur la simplicité
 Le coup d'œil de la suffisance;
 Où, le soir, avec indolence,
 Tout Paris vient se coudoyer,
 Voir, se montrer, et s'ennuyer;
 Bref, dans ce séjour qu'on appelle
 Du nom que la fable a donné
 A cet asile fortuné,
 Où des héros l'ombre immortelle
 Se promène éternellement
 Sous une verdure éternelle.
 Je m'établis commodément
 Auprès d'un *peseur* mon confrère,
 Qui ne peut être mon rival,
 Car, moi je pèse le moral,
 Et cet ignorant, au quintal,
 Pour six sous pèse la matière.

J'appelle à haute voix tous les curieux. « Venez, venez, gens de tous les états, de tous les rangs, de tous les âges; venez essayer la plus admirable de toutes les balances, la balance de la vérité! Ce n'est pas le corps que je pèse, c'est l'esprit, c'est l'âme, c'est la valeur réelle des hommes et des choses. Venez donc, accourez; il ne tient qu'à vous de savoir dans un instant ce que vous valez... »

A ces mots, je vois circuler autour de moi une foule de ba-

dauds, tant de Paris que des provinces. Les uns me regardent d'un air ébahi, les autres se moquent de moi. « Diable ! dit-on, voilà une balance d'une espèce toute nouvelle. Cet homme-là mérite un brevet d'invention, ou une bonne place..... aux Petites-Maisons. »

Cependant deux jeunes élégans, qui se donnent le bras, s'approchent de moi, regardent ma balance d'un air goguenard, et me demandent si je veux bien les peser. L'un est un esprit très-profond ; il médite sans cesse quelque révolution dans le costume du jour ; il vient même d'inventer une nouvelle forme pour les chapeaux, que tout Paris ne manquera certainement pas d'adopter.

L'ami de ce grand personnage
Est un autre fat très-plaisant,
Toujours parlant, gesticulant,
Au théâtre faisant tapage,
Sifflant des vers qu'il n'entend pas,
Homme à grands mots, à grand fracas,
Petit échappé de collège
Qu'il faudrait mettre à *Charenton*,
Qui vous blâme ou qui vous protège,
Voulant partout donner le ton ;
Qui, dans son étroite cervelle,
Pense qu'une pièce nouvelle
Va tomber s'il ne l'applaudit,
Et dont la vanité frivole
Croit qu'il suffit de sa parole
Pour mettre un auteur en crédit.
De tous côtés on se rassemble
Pour voir ce spectacle étonnant.
Je place mes deux fats ensemble,
Et je leur donne pour pendant
Un petit sac rempli de vent.
Déjà la foule rit d'avance,
Elle a raison, car dans l'instant
Le sac emporte la balance.

Quelle honte pour les deux amis ! ils se sauvent bien vite sans me payer. Les spectateurs font entendre de nouveaux éclats de rire.

De ce transport qui les anime
Je ris aussi de mon côté,

Car je vois bien à leur gaité
 Que chacun d'eux en vérité
 Croit peser autant qu'il s'estime.

Mais leur tour viendra ; peut-être ne riront-ils pas toujours. Cependant cet exemple intimide pendant quelques minutes les amateurs. Ils craignent que cette balance ne soit un jeu et ne donne à rire à leurs dépens. Mais, grâce aux prétentions humaines, je ne reste pas long-temps les bras croisés.

Je vois bientôt arriver, dans un magnifique équipage, un de ces hommes qui n'avaient rien à perdre avant la révolution, et qui se sont emparés de tout ce qu'on leur a laissé prendre ; un de ces habiles calculateurs de circonstances, à qui la bassesse de leur âme a révélé le secret de la *Pierre philosophale*, qui regardent un bouleversement comme une spéculation ; qui, éloignés du combat, attendent, comme l'écuyer de *Don Quichotte*, le moment de dépouiller les morts ; qui s'engraissent avec des pleurs, bâtissent avec des ruines, se parent avec des habits qui n'ont point été faits pour leur taille ; et qui, enfin, ne pouvant se donner l'air d'un honnête homme, se donnent des airs de grands seigneurs. Il est surpris, à l'aspect de cette multitude qui m'environne et qui s'accroît à chaque instant ; il demande pourquoi j'attire tant de monde autour de moi. On lui montre ma balance ; on lui en explique, tant bien que mal, les propriétés. Il prend envie à notre Crésus de faire voir à tous les yeux ce qu'il vaut.

Il vient d'un air d'impertinence,
 Qu'il prend pour de la dignité,
 Dans cette divine balance
 Étaler sa rotondité.
 Sur son front la vanité brille.
 Il a raison d'être content,
 Car sur son poids, au même instant,
 Il peut lire distinctement :
Mascarille !

Des huées se font entendre de tous côtés : mon financier est furieux ; il ordonne à *ses gens* de mettre ma balance en pièces. Je m'avance vers lui, et je lui dis pour calmer sa colère :

Laissez, monsieur, ces bonnes gens
 Se moquer de vous et des vôtres ;
 S'ils s'amuse à vos dépens,

Ils vous donnent depuis long-temps
De quoi rire aux dépens des autres.

Tandis que je tenais ce discours, un bon vieillard en cheveux blancs se fait distinguer au milieu de la foule; sa présence imprime le respect. On se range sur son passage, et on le laisse arriver jusqu'à moi.

La main du malheur et de l'âge
A beau sillonner son visage,
On y voit cette dignité,
Cette douce sérénité
Qui toujours brille au front du sage.
Tandis que le ciel en courroux
Grondait et tonnait contre nous,
Cet homme aux grands de la terre
Ne vendit point son caractère,
Et, dans sa noble pauvreté,
Sur notre sort trop mérité
Ne sut que gémir et se taire.

Je l'appelle; il vient en souriant; il croit que ma balance n'est qu'une invention ingénieuse, qu'une plaisanterie agréable, à laquelle il faut se prêter de bonne grâce. Je le fais entrer dans un des bassins, et je place dans l'autre un petit globe du cristal le plus pur, le plus brillant, et dont un léger souffle ternirait la surface.

Ce poids à mon œil satisfait
Des deux bassins de ma balance
Offre l'équilibre parfait.
Hélas! monsieur, lui dis-je, en France,
Vous ne pesez guère aujourd'hui,
Et depuis Paris jusqu'à Rome
Ce que l'on prise dans un homme,
Vous le savez, ce n'est pas lui;
Sur ce petit globe de verre
Sont écrits, par la Vérité,
Deux mots qui seuls ne pèsent guère :
Honneur et probité!

Bientôt je vois arriver une foule de poètes; leur nombre est prodigieux : ils se pressent, s'agitent, se tourmentent, se

heurtenant, se renversent ; c'est à qui arrivera le premier. Ils m'entourent de chansons, me couvrent de madrigaux.

L'un me montre ses tragédies,
L'autre un recueil de comédies
Qu'il fait jouer incognito.
Partout je ne vois qu'éloges,
Que poèmes in-octavo,
Bardés, comme c'est l'ordinaire,
D'un beau discours préliminaire
Et de notes, où des auteurs
Longuement le savoir m'explique
Que Rome fut en république
Avant d'avoir des empereurs ;
Que César était un grand homme ;
Que Scipion était de Rome,
Qu'il combattit contre Annibal,
De Carthage grand général.
Je pèse une énorme liasse
De tous ces chefs-d'œuvre divers.
Pauvres aspirans au Parnasse !
Une seule épître d'Horace
A plus de poids que tous vos vers.

Qui pourrait peindre le dépit et la fureur de tous ces pauvres poètes ? Ils m'accablent d'outrages ; je me vois sur le point d'être lapidé : de quoi suis-je coupable cependant ? Est-ce ma faute à moi s'ils ne pèsent pas davantage ? que venaient-ils faire dans ma balance ? J'écoute leurs injures avec ce calme qui convient au rôle que je joue, et dont je commence à sentir l'importance.

Je pèse la *métromanie*,
Cette incurable maladie
Dont je suis atteint quelquefois,
Et je trouve que la folie
Est à peu près du même poids.

Bientôt le hasard m'envoie un moyen de consoler tous ces amours-propres irrités.

Je vois arriver un pédant
D'une figure assez grotesque ;
C'est un critique sans talent
Qui de son style pédantesque

Remplit un journal assommant.
 Dans cette balance magique
 Il se place en triomphateur,
 Et voit bientôt qu'un sot critique
 Pèse encor moins qu'un sot auteur.

Après lui arrive une femme dans tout l'éclat de la jeunesse et de la beauté ; la toilette la plus élégante et la plus recherchée augmente encore ses charmes. On la prendrait pour Vénus , si son char était escorté par les Jeux , les Ris , les Grâces et les Amours , au lieu de l'être par une douzaine de fats qui bourdonnent autour d'elle : elle est belle , mais elle n'est pas autre chose.

Sa tête est sans cesse occupée
 De s'embellir, de se parer ;
 Elle-même elle est la poupée
 Qu'elle se plaît à décorer.
 Avec un air de nonchalance
 Elle s'assied dans ma balance,
 Et me dit d'un ton affecté :
 Eh bien ! pesé-je quelque chose ? —
 Madame en a-t-elle douté ?
 Lui répondis-je ; en vérité,
 Vous êtes du poids d'une rose.

Elle sort de la balance , en jetant sur moi le plus aimable regard ; C'est charmant, me dit-elle , je suis enchantée de cette balance ; elle est d'une justesse parfaite.

Cette jeune beauté , dont l'amour-propre est si facile à contenter , est remplacée par un homme d'une trentaine d'années tout au plus. C'est ce qu'on peut appeler un enfant gâté du sort et de la nature ; agrémens , fortune , figure ; il possède tout ce qui séduit ;

J'entends ces fleurs qu'un rien détruit,
 Qui , faites pour orner le monde ,
 Sans un cœur pur qui les féconde,
 Brillent , mais donnent peu de fruit.

Il s'approche de moi , et me tient ce langage : « Je suis jeune encore , comme vous voyez ; je cherche partout le plaisir , et je ne fais que l'effleurer. J'ai une belle fortune , une bonne table ; ainsi vous devez croire que je ne manque pas d'amis. Partout on me vante comme un modèle de bon goût et d'esprit , même lorsqu'il m'échappe une sottise. Je ne suis pas maltraité

par les femmes , et je vous dirai , en toute confiance , que j'ai peu trouvé de cruelles. Cependant , monsieur , avec tant d'avantages , malgré tant de succès brillans , je ne suis point heureux. Je suis dégoûté de la vie , avant d'en avoir connu le prix. Enseignez-moi donc , vous le pouvez , quelle est la juste valeur de ce qu'on nomme dans le monde plaisirs. »

Il dit ; et soudain mes balances
 Pèsent les vaines jouissances
 De l'orgueil , de l'oisiveté ,
 Ces plaisirs dont les apparences
 Sont loin de la réalité ;
 Plaisirs trompeurs , plaisirs factices
 Où pour rien le cœur est compté ,
 Et qui souvent naissent des vices.
 Un poids , mis de l'autre côté ,
 Montre sa surface dorée ,
 De mille couleurs bigarrée
 Par la main de la Vérité.
 Alors je dis : Voici l'emblème
 Des plaisirs de la vanité ;
 Lisez , monsieur , c'est l'ennui même ,
 Sous les couleurs de la gatté.

A ce jeune et triste désœuvré succède un bon habitant de village , un de ces hommes qui ont conservé toute la simplicité de leurs premiers pères. Il était là depuis long-temps ; il me regardait avec un étonnement comique , et ne cessait de crier au miracle. « Morbleu , me dit-il , je voudrais bien essayer à mon tour votre balance. Je sors de mon village pour la première fois de ma vie ; je ne suis pas bien riche , mais je travaille , et j'ai le nécessaire ; c'est tout ce qu'il faut , je pense. Je n'ai qu'une femme , je m'en contente ; et , quoique nous soyons mariés depuis plus de dix ans , je la trouve tout aussi appétissante que le premier jour. J'éleve deux petits marmots dont je suis bien le père ; ils m'aiment de tout leur cœur , et leur babil m'intéresse et me fait rire. Les petits drôles ne seront pas sots , car c'est moi qui les instruis. Voilà , monsieur , l'histoire de toute ma vie , de tous mes plaisirs. Dites-moi , je vous en prie , si tout cela vaut quelque chose. »

Je fais entrer dans ma balance
 Les vertus et la paix du cœur ,
 L'intimité , la confiance ,
 L'ingénuité , la candeur ,

Le tendre amour et la constance,
 Et le travail et l'espérance.
 A tous ces biens j'oppose un poids
 Qui les soulève et les compense.
 Ce poids d'une valeur immense
 Est peu brillant, mais vaut cent fois
 Toutes les mines de Golconde,
 Plus que tous les trésors des rois,
 Que tous les empires du monde;
 Je le montre au bon laboureur,
 Sur l'étiquette il lit : *Bonheur* !

Parbleu ! je m'en doutais, dit-il en riant : il part. La foule
 augmente de plus en plus, et se presse autour de moi ; je
 ne sais plus auquel entendre ; chacun veut être pesé. « *Da*
grâce ! messieurs, leur dis-je, un peu de patience. Votre tour
 viendra un peu plus tôt ou un peu plus tard. Mes bassins ne
 peuvent contenir tout le monde à la fois ; mais, pour avoir
 attendu quelque temps, vous n'en peserez ni plus ni moins. »
 Ce discours éloquent apaise le tumulte. Je vois auprès de moi

Un homme qui, sans être acteur,
 Joua toujours la comédie,
 Et fut masqué toute sa vie
 Depuis la tête jusqu'au cœur.
 C'est un de ces êtres frivoles
 Pour qui la fortune est un Dieu,
 Du jour encensant les idoles,
 Qui gagnent sans rien mettre au jeu,
 Prodigeant de belles paroles,
 Promettant beaucoup, donnant peu ;
 Un homme dont le caractère
 Est de sembler n'en point avoir,
 Qui, le matin, vous traite en frère,
 Et comme un ennemi le soir.
 Dans ce drame tragi-comique
 Où chacun remplit un rolet,
 Par goût, comme par politique,
 Il choisit celui de valet,
 Dans son étonnante souplesse,
 Vous le voyez, pour un coup d'œil,
 Ou ramper comme la bassesse,
 Ou s'élever comme l'orgueil ;

Contrefaisant tous les langages,
 Demain différent d'aujourd'hui ;
 Changeant si souvent de visage
 Qu'on ne sait lequel est à lui ;
 De loin prévoyant les naufrages,
 Dès que le vent ride les flots,
 Et dans les plus faibles orages
 Glissant toujours entre deux eaux ;
 Sous les dehors de la franchise,
 D'intrigues profond artisan,
 Il flatte l'homme qu'il méprise ;
 En un mot, c'est... un courtisan.

Il croit sans doute que ma balance n'a pas un seul poids qui puisse lui être comparé. Mais combien il est surpris lorsqu'un petit poids, fort mince, fort léger, ayant la forme d'un écu, se trouve avec lui dans un parfait équilibre ! Il est furieux : il m'appelle jongleur, et me menace de me faire mettre en prison. Je lui répons avec douceur et avec calme :

Monseigneur, ma balance est vraie,
 Et vous en serez convaincu ;
 De plus près voyez cet écu,
 Vous y lirez : *Fausse monnaie* !

Cependant ma balance est devenue le sujet de toutes les conversations ; dans les salons, dans les cafés, au théâtre, sur les promenades, on ne parle plus que de ce merveilleux instrument. Tous les esprits sont agités : on me regarde comme un homme extraordinaire. L'Institut doit, dit-on, venir examiner en corps cette mécanique singulière. Déjà la docte académie prépare de beaux rapports, où la plus profonde érudition ne sera pas épargnée. Mais, grand Dieu ! quel espoir !... tous les grands hommes des siècles passés reviennent exprès de l'autre monde, et se joignent à tous les grands hommes du siècle présent ; héros, grands rois, conquérans, législateurs, philosophes, etc.... ; tous ceux qui ont brillé, tous ceux qui brillent encore sur cette planète, veulent entrer dans ma balance. Quel majestueux cortège ! quel triomphe pour moi ! je vais être le dispensateur de la gloire !...

Écoutez, peuples de la France,
 Je vais dire la vérité ;
 Je vais faire entendre d'avance
 La voix de la postérité !...

Mais, hélas ! trompeuse espérance !
 Soudain un rayon de soleil
 Dissipe ce brillant mensonge,
 Et ma balance, à mon réveil,
 S'enfuit sur l'aile de mon songe.

DESCRIPTION DES HYPOGÉES DE LA VILLE DE THÈBES,
 PAR E. JOMARD.

M. JOMARD a donné, dans la dernière livraison du grand ouvrage sur l'Égypte, publié par ordre du gouvernement, une description très-intéressante de ces nombreux et longs souterrains creusés dans les montagnes de l'Égypte, et auxquels il conserve le nom grec d'*hypogées*. C'étaient évidemment des lieux de sépulture.

L'auteur commence par donner la topographie de ces catacombes, et décrit ensuite leur *état actuel*. C'est cette partie seulement de son mémoire que nous croyons devoir placer sous les yeux de nos lecteurs, qui sûrement ne liront point cet extrait sans un vif intérêt.

« Parmi les caveaux qui sont ouverts aujourd'hui, non-seulement on n'en trouve point d'intacts, mais tous offrent l'aspect d'un bouleversement total. Les momies ne sont point dans leurs caisses ni à leurs places; elles sont renversées à terre, pêle-mêle, et le sol en est jonché; quelquefois même le passage en est encombré entièrement. On est obligé de marcher sur les momies; elles se brisent sous le poids du corps, et souvent l'on a de la peine à retirer le pied embarrassé dans les ossements et les langes. Au premier abord on en ressent de l'horreur; mais peu à peu on se familiarise avec ce spectacle; et ce qui y contribue beaucoup, c'est que les momies n'ont rien qui répugne, soit à la vue, soit à l'odorat. L'odeur bitumineuse, quoique très-forte, n'a rien d'absolument de désagréable, rien surtout qui ressemble aux exhalaisons des cadavres. Un autre sentiment que le dégoût occupe et inquiète le voyageur: tous ces corps embaumés, enveloppés d'épaisses toiles chargées de bitume, peuvent s'embraser par une étincelle; si l'incendie s'allumait, comment en échapper, surtout dans les grottes profondes et contournées, ou dans celles dont les galeries et les portes sont obstruées à tel point, qu'il faut ramper sur le ventre pour y pénétrer ou pour en sortir. Comme on ne reçoit de jour dans ces caveaux que par les flambeaux qu'on porte, il est aisé de juger du péril qu'on y court, et combien, en se traînant sur

ces corps combustibles, on a de peine à en écarter la bougie qu'on tient péniblement d'une main, tandis qu'on s'appuie sur l'autre pour avancer. L'idée d'un incendie vient d'autant plus naturellement à l'esprit, que souvent les Arabes rassemblent, à la porte des catacombes, des momies qu'ils ont brisées, et allument avec ces débris de grands feux qui s'aperçoivent au loin. Ces feux sont très-durables; j'en ai vu se prolonger pendant une nuit entière. Soit dessein, soit accident, il est arrivé plusieurs fois que des momies se sont allumées dans l'intérieur même des hypogées; car les plafonds et les parois en sont noircis fortement. Si quelque Européen a péri ainsi dans ces labyrinthes, victime de sa curiosité, sa mort a dû être un supplice horrible.

» Outre les milliers de momies qui recouvrent le fond des hypogées, on rencontre, épars sur le sol, des amulettes, des statues portatives, des fragmens de statues plus grandes, soit en terre cuite ou en porcelaine, soit en pierre, en albâtre ou en granit, la plupart d'une conservation parfaite; au lieu que ces mêmes objets, trouvés dans la Basse-Égypte, sont mutilés ou d'une moins bonne exécution, ou même quelquefois de fabrique moderne. Il n'est donc pas sans intérêt de recueillir ces fragmens, qui seraient déjà précieux par leur authenticité et par des séries de signes hiéroglyphiques. On en a rapporté un grand nombre; on en a fait un choix, et on les trouvera gravés (dans l'ouvrage sur l'Égypte), soit parmi les planches des hypogées, soit à la fin de l'Atlas. Tous ces objets sont comme confondus au milieu d'une multitude d'éclats de pierre qui garnissent le sol de plusieurs grottes, surtout de celles qui ont essuyé l'action du feu; le plafond en a été attaqué, fendillé; il s'est éclaté peu à peu: un léger effort en fait tomber à terre des morceaux: j'attribue cet effet au feu principalement, quoiqu'il puisse s'y joindre une autre cause, la formation des cristaux salins. Cet état des plafonds contraste avec celui des parois, qui sont lisses et polies.

» Tel est le désordre qui regne actuellement dans les catacombes de Thèbes. Les peintures et les bas-reliefs n'ont pas autant souffert. On voit bien quelques fragmens peints ou sculptés, détachés des murailles et renversés à terre; mais ce n'est que dans les grandes hypogées, dont l'abord est facile, et où les voyageurs eux-mêmes ont essayé de détacher des échantillons de peinture pour les transporter en Europe.

» On omettrait une circonstance particulière de l'état actuel des hypogées, si l'on passait sous silence la multitude de chauve-souris qui remplissent les puits et les caveaux, et qui volent perpétuelle-

ment en faisant siffler l'air avec un bruit aigre et perçant (1). Il faut être poussé par une curiosité bien vive, pour surmonter le dégoût qu'on éprouve après une heure ou deux de séjour au milieu de ces animaux hideux, surtout dans un air excessivement chaud, qui résulte, d'une part, de la chaleur produite par les flambeaux et par la respiration dans des caveaux étroits; et de l'autre, de la température habituelle des lieux souterrains en Égypte. En effet, le thermomètre de Réaumur se tient constamment à 22 degrés dans ces souterrains : on a même observé qu'il en marquait 25 dans le puits des pyramides (2). Cette température élevée, commune aussi à l'eau du Nil et à l'eau de la mer sur les côtes d'Égypte, tient à des causes générales, dignes des recherches des physiiciens.

» Différentes causes, qu'on a indiquées plus haut, ont altéré les plafonds des hypogées. La destruction des piliers et des supports est encore une cause qui a fait éclater ces plafonds : il s'en détache de temps à autre des parties énormes; et si l'on est inattentif ou trop occupé, on peut être écrasé par la chute des pierres. Une fois le quart d'un pilier s'écroura pendant que je le dessinais, et rasa ma tête en tombant. Je courus une autre fois le risque de la vie, dans un hypogée à la porte duquel le feu prit par accident. Le bitume, qui s'enflamme si rapidement, et une certaine matière rouge qui s'allume comme de la poudre, avaient promptement communiqué le feu aux toiles éparses, aux cartons et aux bois peints qui étaient à l'entrée. J'étais alors avec deux Arabes au fond d'un puits de quatre mètres (douze pieds) de profondeur; il fallait remonter ce puits avec des cordes, marcher plus de trente pas sur un chemin difficile, et sortir en rampant par une entrée extrêmement basse, que les flammes auraient bouchée. Par bonheur, le feu s'éteignit de lui-même; et ce n'est qu'à la sortie du caveau, en voyant les murs tout noircis et en marchant sur des cendres chaudes, que nous connûmes le péril auquel nous avions été exposés.

(1) Homère a connu et décrit parfaitement ce vol des chauve-souris au milieu des grottes. « Tels dans les ténèbres des oiseaux nocturnes, perçant » l'air de cris aigus et lugubres, volent du fond d'un antre sacré dès que » l'un s'en échappe, attachés l'un à l'autre et formant une longue chaîne; » telle vole, en faisant frémir les airs de ses cris, la foule rapide et serrée de » ces ombres, etc. » *Odys.*, ch. xxiv, traduct. de Bitaubé.)

(2) Cette remarque a été faite par M. Coutelle, qui a bien voulu nous permettre d'en faire usage, et à qui l'on doit une collection précieuse d'observations météorologiques faites en Égypte avec beaucoup de soin.

« Ces accidens affreux , mais bien rares sans doute , puisqu'ils n'ont été funestes à aucun des voyageurs de l'expédition , malgré leur curiosité et leur imprudence , ne sont pas cependant ce qu'il y a de plus à redouter pour ceux qui visitent les catacombes ; témoin l'aventure arrivée à deux d'entre nous. Ils avaient pénétré , à cinq heures du soir (1) , au fond d'un vaste hypogée décoré avec la plus grande magnificence , et composé de salles , de galeries et de couloirs faisant des angles fréquens. Quand on s'arrête souvent , que le spectacle occupe fortement l'imagination par des choses étranges et absolument neuves , le chemin parcouru paraît plus long , et les détours plus compliqués. En outre , la profonde obscurité de ces lieux , qu'on ne peut dissiper qu'en transportant soi-même une bougie au point que l'on veut bien voir , fait faire beaucoup de pas à droite et à gauche ; car , à côté de la faible clarté que cette bougie procure , tout le reste est ténèbres. Il arrive donc qu'après avoir fait cinq cents pas en ligne droite , on croit en avoir fait mille. Nos curieux avaient rencontré , sur leur route , un puits dont ils avaient jugé la profondeur d'environ dix mètres (trente pieds) ; pour le traverser , ils avaient été obligés de s'asseoir sur le bord en s'avancant sur leurs mains. N'ayant pas compté les détours de la route ni constamment regardé à leurs pieds , ils pensaient avoir laissé derrière eux plusieurs puits ; et effectivement il y en avait d'autres encore plus profonds dans l'hypogée. Enfin ils n'avaient qu'une idée confuse ou même fautive de la forme des lieux : il n'y a rien de commun entre l'impression que fait sur le cerveau l'ensemble des lignes d'un labyrinthe , surtout dans la situation qu'on vient de décrire , et l'effet que produit sur l'œil le plan dessiné des mêmes lieux , vu de sang-froid.

« Par une imprudence , dont l'expérience seule pouvait leur apprendre tout le danger , ils n'avaient que deux bougies pour éclairer leur marche. Au moment où ils étaient le plus attentifs à considérer des sculptures en ronde-bosse , tout d'un coup , du fond d'un couloir , s'élança un essaim nombreux de chauve-souris qui agitent violemment l'air autour d'eux ; l'une des bougies est frappée , et la flamme s'éteint. Celui qui la portait court la rallumer à l'autre , et celle-ci , frappée au même instant , s'éteint comme la première. Le passage subit de la lumière aux ténèbres les saisit d'horreur ; ils sentent qu'ils sont dans un dédale et entourés de précipices : mais le fumignon , encore

(1) Le 27 vendémiaire an 9 (13 octobre 1799.)

rouge, peut les guider quelques secondes ; ils mettent le temps à profit et réculent à grands pas ; bientôt la dernière lueur brille ; et l'obscurité est complète.

» Ils s'arrêtent, immobiles de stupeur. Comment peindre le désordre et la foule des pensées qui les agitent au même instant ? L'espérance du salut ou l'horrible désespoir, le choix des moyens, le défaut de ressources, l'idée du lendemain, l'affreux genre de mort qui les menace, le souvenir de la patrie, mille sensations contraires les oppressent à la fois. La raison succombe, et l'imagination règne seule. Être enterrés tout vivans dans ces tombeaux, en proie à l'épouvantable faim, et périr misérablement après trois à quatre jours d'angoisses, voilà tout l'avenir qui s'offre à leurs yeux, sans mélange d'aucun espoir !

» Cependant peu à peu leur esprit revient de ce premier trouble, et la raison reprend ses droits : ils conviennent de différens signes, en cas qu'ils soient forcés de se quitter. L'un frappe des mains à coups précipités, pour attirer l'attention de ceux qui pourraient se trouver dans l'hypogée ; l'autre appelle du secours en poussant des cris aigus. Vains efforts ! un silence absolu, ou l'écho de la voix, c'est la seule réponse qu'ils reçoivent. Comme ils étaient entrés dans la catacombe vers la fin du jour, presque tous leurs compagnons de voyage s'étaient déjà dirigés vers le Nil, distant de plus d'une demi-lieue. Être entendu des Arabes, c'était un hasard invraisemblable ; car le nombre de ces hommes qui résident effectivement dans les souterrains, est très-petit. Néanmoins ils répètent plusieurs fois cette épreuve, crient de toutes leurs forces et prêtent l'oreille avec anxiété ; un horrible silence, ou bien le sifflement plus horrible encore du vol des chauve-souris, les assure qu'ils sont seuls. L'un des deux propose de chercher à tâtons le puits qu'ils avaient franchi ; mais comment y arriver ? Il fallait se rappeler les coudes qu'on avait suivis ; il fallait les reconnaître et les distinguer au toucher. Enfin ils se livrent à cette chance faible et incertaine. Pour bien *explorer* le sol, ils conviennent de se donner la main, en écartant les jambes le plus possible, et de marcher accroupis pas à pas, lentement, chacun touchant toujours un des côtés de la galerie ou bien le plancher. Ils embrassaient ainsi trois à quatre mètres de largeur, d'autant plus que l'un d'eux tenait un pic, instrument destiné à la fouille des momies. A l'aide de cette espèce de chaîne, ils balayaient, pour ainsi dire, le chemin, sûrs de ne pas laisser passer une muraille, une issue ou un puits, sans en avoir connaissance.

» Après quelques cents pas, les deux murs leur échappent

en même temps ; ils reconnaissent qu'ils sont dans un carrefour, reculent avec effroi et ressaisissent la muraille. Mais ils ne devaient pas hésiter plus long-temps, de peur que les forces ne les abandonnassent ; ils se déterminent donc à suivre le mur du côté droit seulement, sans le quitter jamais, quelque détour qu'il fit. Ce parti pouvait les faire enfoncer de plus en plus dans le labyrinthe, mais il pouvait aussi les conduire de proche en proche jusqu'à l'issue. D'un côté la crainte de rencontrer des précipices, de l'autre le vif désir de retrouver le puits qu'on avait déjà passé, ralentissent et accélèrent tour à tour leur marche. Déjà la fatigue les gagnait ; ils ne se disaient plus rien, et le désespoir se glissait dans leur âme sans qu'ils s'en fissent l'un à l'autre la confidence, lorsque tout à coup le premier sent qu'il a un vide sous les pieds et signale un précipice ; l'autre en même temps reconnaît le bord d'un puits. Mais quel est ce puits ? Comment le traverser ? Faut-il le passer ensemble ou l'un après l'autre, debout ou assis, avec ou sans ses vêtements ? Sans retard chacun s'assied en frémissant sur ce bord étroit. Le dos et la tête collés, pour ainsi dire, à la muraille, plus de la moitié de la cuisse et les jambes suspendues sur l'abîme, ils se traînent doucement, insensiblement, se soulevant sur les mains, et sans avancer à chaque fois de plus de six pouces. Enfin le précipice est franchi, non sans un faux mouvement de l'un d'eux, qui, se retenant à l'autre, allait l'entraîner avec lui ; mais déjà celui-ci avait atteint l'angle opposé du puits ; tout en frissonnant, il saisit cet angle avec force, donne à son compagnon un point d'appui, et bientôt ils sont tous deux au-delà de l'ouverture. A un premier mouvement de joie pour ce bonheur inespéré, succèdent de nouvelles craintes. Si ce puits n'est pas celui qu'ils cherchent, il faudra qu'ils le repassent une autre fois ; et, s'ils continuent, ils s'égareront davantage. Mais il n'y avait qu'une même idée, suivie opiniâtement, qui pût les sauver : ils s'attachent donc constamment à la muraille du côté droit. Comme ils marchaient dans cette direction, une lueur presque insensible, et en apparence excessivement reculée, vient frapper leurs regards avides de lumière. Ceux qui ont veillé quelques heures dans un lieu complètement obscur, savent que dans cet état la vue éprouve des illusions, et aperçoit tout à coup dans les ténèbres des lumières qui n'y sont pas : nos voyageurs se demandent si c'est une illusion pareille qui les trompe ; est-ce une émanation gazeuse allumée spontanément, ou bien la lampe d'un Arabe, ou simplement une affection de l'organe ? Malgré cette incertitude, ils se portent rapidement vers ce léger feu : la lumière semble aller en croissant ; elle n'est point rouge comme

celle d'une lampe, mais blanchâtre, et son étendue ne paraît pas limitée. Aussitôt il leur vient à l'idée qu'il est à peu près l'heure du coucher du soleil, et ils songent à la possibilité que le jour crépusculaire ait pénétré au fond de la catacombe, et ait jeté un reflet aux environs. Frappés de cette pensée soudaine, ils se précipitent sans précaution vers l'espace éclairé : c'était la clarté du jour.

Il était six heures : le reflet de l'atmosphère avait atteint le bout de la grande avenue de l'hypogée, malgré un intervalle de plus de quatre-vingt-dix mètres (deux cent quatre-vingts pieds) ; et du fond il s'était réfléchi sur les galeries voisines. Les voyageurs n'avaient fait, dans leur retour, aucun pas faux ou inutile ; et le puits qu'ils avaient passé était bien celui qu'ils avaient traversé d'abord. Avec quel battement de cœur ils se portèrent jusqu'à l'avenue ! L'un d'eux éprouva un mouvement vif et subit, non de joie, mais d'horreur, qui le fit courir à perdre haleine jusqu'au bord de l'hypogée. C'est ainsi qu'ils furent rendus, sains et saufs, à la lumière et à leurs compagnons de voyage, après des alternatives cruelles d'espérance et de désespoir. »

SUR QUELQUES ROMANS COMPOSÉS PAR DES FEMMES.

Réponse d'une Mère à sa Fille (1).

Ma très-honorée fille ; je sais toute la déférence que dans ce siècle une mère doit à sa fille, et je me propose bien de me conformer à l'usage ; mais je me trouve encore trop jeune. Vous me pardonnerez donc mes objections sur vos jugemens littéraires. Il me semble que votre séjour à la capitale a changé votre manière de voir : vous avez été subjuguée par de nouvelles impressions ; vous avez été éblouie, mon enfant, à votre arrivée dans le sanctuaire du goût ; et, vous soumettant aux louables habitudes de la société, crainte qu'elle ne vous en punît par le ridicule (arme redoutable et souvent victorieuse), vous avez pris soin de tout effleurer et de ne rien approfondir. En effet, ma fille, vous donnez à votre toilette tout le temps nécessaire, aussi vos opinions me paraissent-elles un peu précipitées. Ne vous courroucez point, je vous prie, si j'ose hasarder quelques observations.

(1) Voyez dans le *Mercury* (n. 646), l'extrait de la lettre qui a donné lieu à celle-ci.

Je ne parlerai ni de la musique, ni de la comédie de Paris : pour n'en pas juger trop inconsidérément, il faudrait avoir entendu l'une et vu jouer l'autre. Je vous accorde tout sur ces deux points ; mais passons aux romans. Pour me consoler, autant que possible, de votre absence, des que j'eus reçu votre lettre, je vous lus à toute force me procurer ceux que vous citez. Il n'a pas fallu moins que la bibliothèque du préfet pour les mettre en mon pouvoir ; car sans les journaux personne ici n'en connaîtrait seulement le titre. J'en excepte toutefois *Mademoiselle de La Fayette* ; et c'est par celui-ci que je commencerai, comme vous pouvez le croire. Vous savez quelle est dans notre province la réputation de l'auteur. Mais que je fus trompée dans mon attente ! Je partage votre opinion au sujet de ce roman, et suis très-disposée à ne pas le mettre au rang des principaux ouvrages de madame de Genlis. Je ne sais pourquoi l'on en vante si particulièrement le style ; et si je le considère sous des rapports plus essentiels encore, je lui préfère ou Madame de La Vallière, ou même Bélisaire, etc., etc. Sans doute, ce serait un vrai tour de force que de donner de la majesté et de l'héroïsme à un roi qui n'avait de caractère que celui qu'il plaisait à ses ministres de lui laisser. Aussi madame de Genlis n'a-t-elle réussi que très-imparfaitement : pour avoir été trop fidèle à l'histoire, elle a manqué à l'engagement qu'elle semblait avoir pris avec ses lecteurs de les intéresser et de leur plaire toujours.

Lorsque l'on a fait choix d'un sujet assez ingrat, il ne faudrait pas se piquer de suivre si exactement les faits historiques. Un rang élevé ne suffit pas pour émouvoir, pour subjuguier, si l'on n'y joint de grandes vertus, ou même les qualités éclatantes que l'on attend de l'homme qui gouverne. Celui qui commande, et qui n'a pas l'attitude du commandement, celui devant qui tous les autres se prosternent, et qui n'a aucune noblesse dans les manières, paraîtra toujours un personnage ridicule, ou du moins peu digne de régner dans un cœur qui renferme toute la délicatesse des sentimens élevés. Il y a beaucoup d'analogie entre Madame de La Vallière et Mademoiselle de La Fayette ; mais ce dernier ouvrage ne saurait que perdre à la comparaison : ici le héros est moins brillant que Louis XIV, et l'héroïne est bien moins excusable que ne pouvait l'être la duchesse de La Vallière en aimant un homme dont les actions étonnèrent son siècle. Le bon Louis XIII n'est-il pas bien fou de rivaliser avec un tel fils ? Les situations de détail, et la marche des événemens font de Madame de La Vallière un ouvrage très-remarquable. C'est là que l'auteur fait sentir pro-

fondément *tout ce qu'il en coûte pour recouvrer la raison, et combien il est moins pénible de la conserver toujours* (1). Je pense que les dernières productions de madame de Genlis n'ajoutent rien à l'éclat de son nom. Ne serait-il pas à propos qu'elle se reposât sur ses lauriers? elle en a fait une assez ample moisson, et ses titres à la gloire devraient satisfaire même un génie ambitieux. Si l'esprit humain n'a pas de bornes, l'esprit d'un homme a les siennes, et celles de l'esprit d'une femme sont peut-être encore plus circonscrites; bien qu'il soit prouvé, à la grande satisfaction de mon amour-propre, que l'infériorité des femmes, sous les rapports de l'esprit, tenait en grande partie à leur manque d'éducation.

Je m'arrêterai davantage à ce qui paraît vous toucher le plus. Parlons, non pas de miss Edgeworth que je connais fort peu, mais de cette merveille qui s'annonce d'une manière si éclatante, de ce génie précoce qui semble vouloir s'approprier l'empire de l'imagination. Vous le voyez, on partage votre enthousiasme pour miss Owenson; cependant, je suis plus âgée, ma fille, il est naturel que je raisonne, ou davantage, ou plus froidement, et que les nouveaux venus ne me fassent pas oublier mes anciens amis.

Si autrefois je vous blâmai de lire avec avidité *Dolphine* et *Corinne*, c'est qu'apparemment je ne vous croyais pas alors en état de bien saisir l'intention ou les idées de l'auteur, et de pénétrer réellement dans sa pensée. Moi-même, la première fois que je lus *Corinne*, pressée d'en connaître le dénouement, ou peut-être de pouvoir dire, je l'ai lue, je me laissai entraîner, soit par mon impatience, soit par la force du style et par la pitié que m'inspirait cette femme que l'amour rendait si malheureuse, et à qui pourtant il était si naturel d'aimer, et si facile d'être aimée. *Corinne* libre et admirée, l'amour et l'orgueil de Rome, *Corinne* brillante de génie et belle d'espérance, *Corinne* que toutes les illusions environnaient, et qui semblait défier le sort ennemi, tombe victime d'une passion. Cette force de sentiment qui la distinguait, cette imagination dont les inépuisables ressources paraissaient la garantir d'une longue douleur, ces puissans moyens de diversion demeurent sans pouvoir sur cette *âme de feu qui se dévore elle-même*. Dites-moi si cette situation n'est pas du plus grand effet? Ainsi je parcourais *Corinne* loin de l'étudier. Je voyais l'Italie toujours resplendissante de lumière, parée des nobles dépoilles de l'antiquité, et récelant encore dans son sein les aimables rejets d'un génie

(1) La duchesse de La Vallière, page 174, tome II.

varié selon les temps, ces peintres, ces musiciens, ces poètes, qui semblent naturellement inspirés par la beauté du ciel, et par une terre couverte de traces mémorables. Peu s'en fallut qu'il ne me prit fantaisie de tout abandonner pour cette Italia si bien célébrée. Plus tard, je relus Corinne, et je vis que l'art de l'auteur, sans déguiser la réalité, l'avait couverte d'un voile séduisant et léger, de cette fiction poétique qui charme tous les esprits, et ne trompe que ceux qui aiment à se tromper. Sans peindre les choses autrement qu'elles ne sont, madame de Staël semble leur donner plus d'âme et de grandeur que la nature même; rien n'échappe à son regard observateur; elle révèle tout ce qu'elle examine, et sa féconde imagination vivifie les marbres, les ruines, les tombeaux.

Vous lui trouvez une imagination déréglée; mais je ne vois rien dans ses ouvrages de si déréglé, disons de si hasardé que l'amour d'un moine; et c'est-là pourtant le sujet d'un roman nouveau qui a beaucoup de succès.

Ce *Missionnaire*, homme pieux, défenseur zélé de sa religion, n'est occupé que des moyens de l'établir chez les peuples qui la méconnaissent; il ne court aux Indes que pour y faire des prosélytes; c'est-là son unique désir, et il s'y livre avec un courage que l'on croirait insurmontable. Il semble être à l'abri des passions; cependant cette vertu sévère vient échouer devant les charmes d'une prêtresse de Brama, moins scrupuleuse que lui. Et ces grands moyens, ces grands projets se réduisent à la conversion de la jeune bramane, qu'il enlève pour la déposer dans un lieu sacré. Cette passion paraît choquante et bizarre; mais les convenances sont observées autant qu'elles peuvent l'être dans un roman, et rien ne blesse la morale. Si le missionnaire ne sait pas se vaincre entièrement, il sait se contenir; et le combat qu'excitent dans son cœur l'amour et le devoir, l'irrévocabilité de ses vœux et l'impuissance de dompter cet amour, rendent sa situation vraiment dramatique. La douceur et la majesté du caractère de Luxima contrastent merveilleusement avec l'énergie et les austères vertus de son amant. Certes en annonçant l'amour d'un prêtre, on indisposera tous les esprits. Cependant lisez le *Missionnaire*, vous serez séduits et transportés. S'il fallait exclure ces situations singulières et très-rares dans le cours de la vie, s'il fallait retrancher ce qui sort de nos habitudes, le génie languirait faute de nourriture. Mais avouez que votre aimable anglaise surpasse dans ses hardiesses madame de Staël elle-même. Ne vous impatientez pas, ma fille; miss Owenson est fort jeune, et, je le dis avec vous, rien n'est plus neuf que ses conceptions. Que ne promet-elle pas après de

semblables débuts! Elle justifiera votre enthousiasme, n'en doutons pas; mais vous anticipez sur l'avenir, et votre prédilection pour elle vous rend injuste envers le digne chantre de l'Italie.

Citez-moi dans ces nouvelles productions quelques pages que l'on puisse comparer aux improvisations de Corinne, et surtout aux *Fragmens de ses pensées*. On soutient que les réflexions, en interrompant la marche des événemens, nuisent à l'intérêt, et sont d'ailleurs assez inutiles dans ces sortes d'écrits. Sans doute ils peuvent s'en passer; mais s'ils ne s'en passent point, je trouve que c'est mieux encore. Avez-vous connaissance d'une brochure intitulée *Delphinette*, où l'on reproche à l'auteur de *Delphine un abus de pensées*? Peu disposée à se corriger de ce grave défaut, madame de Staël l'a porté plus loin dans *Corinne*. Pour moi, je lui en sais bien bon gré; je l'engage même à demeurer toujours aussi indocile. Je vous connais trop pour vous supposer en ceci une opinion contraire à la mienne. Eh! qui sait mieux que madame de Staël sonder le cœur humain, et réunir l'énergie du style à la justesse de l'expression? Elle surprend les secrets de l'âme; elle peint d'une manière neuve encore, les mystérieuses agitations de l'amour, ses espérances et ses faiblesses, ses transports et ses amers regrets; elle analyse cette passion, non comme un juge insensible, non avec cette gravité sévère qui refroidit l'imagination sans l'éteindre, mais avec ce feu qu'elle semble avoir hérité de l'auteur de *Julie*. Elle est *reine par le sceptre de la pensée*, et nulle d'entre nous n'oserait lui disputer l'empire. Relisez *Corinne*, ma fille, et vous vous écrierez avec moi: Éternel hommage à celle dont le génie fait la gloire de notre sexe!

VIRGINIE DE S....

LES CARICATURES.

LETTRE TROISIÈME (1).

L'INTÉRESSANT métier que celui d'observateur! Si l'on a quelquefois sous les yeux des tableaux affligeans, il s'en présente aussi de plaisans, de bizarres. Vous qui avez comme moi la manie d'observer, vous est-il arrivé quelquefois d'imaginer au milieu d'une rue ou d'une promenade que vous étiez dans une

(1) La deuxième lettre d'*Atimèle* est dans le N^o. du 8 janvier.

galerie de portraits, et de regarder la foule comme une suite de caricatures qui vous passaient devant les yeux ? Rien n'est plus divertissant, et je suis certain que l'Espagnol le plus grave, le mathématicien occupé depuis six mois à la solution d'un problème, le politique qui vient de voir déjouer ses plus profondes combinaisons, ne pourrait assister dix minutes à ce spectacle sans rire à s'en tenir les côtés. Les compositions des Callot, des Hogart, que sont-elles comparées à la nature ? En une seule séance aux Tuileries ou sur le Pont-Neuf on aura vu plus de figures et de scènes grotesques que n'en contiennent vingt recueils de caricatures. C'est là que les contrastes sont d'autant plus piquans qu'ils sont inattendus, et rendus plus frappans encore par le mouvement qui les anime.

Une face poupine et rubiconde est suivie d'un visage étique et jaunâtre ; à un nez aquilin succède un nez camard. Voici une physionomie riante qui marque la satisfaction ; voici une mine refrognée où se peint la douleur. Amusez-vous un moment de cette succession continuelle de visages arrondis, allongés, saillans, aplatis. L'impudence, la modestie, la ruse, la naïveté, la franchise, la dissimulation, l'aménité, la rudesse s'offrent tour à tour à votre critique.

Regardez le teint allumé de ce buveur, les fraîches carnations de cette vierge, le rouge dont cette vieille coquette se couvre les joues, les trois dents qui restent à celle-là, l'œil de verre de celle-ci, les faux cheveux de cette dernière, le menton d'argent de cet invalide et le nez de carton peint de son camarade !...

Je ne m'étendrai pas sur la diversité des habits,

Les uns gris, les uns noirs, les autres chamarrés ;

on s'en forme aisément une idée. Le résultat des observations qu'on pourrait faire à ce sujet n'étant guère susceptible que d'un intérêt aussi passager que la mode, ne mérite pas qu'on s'y arrête. Si l'on veut assurer quelque durée aux plus légers croquis, il faut les faire sur la nature elle-même. Ils paraîtront toujours neufs comme leur modèle : ils seront de tous les pays et de tous les temps. Mais je me hâte de reprendre mon rôle d'observateur.

Si l'on s'en tenait à observer l'extérieur des hommes, cette étude ne conduirait qu'à perdre, pour la satisfaction d'une vaine curiosité, quelques heures dont on eût pu faire un emploi infiniment plus utile. Pour que cette étude nous soit profitable, il faut qu'elle nous mène à connaître quelque chose de l'intérieur. C'est ainsi à peu près qu'en voyant les dehors d'un palais, on se figure la distribution du dedans. Il n'est pas abso-

ment impossible de se tromper; mais, avec une certaine habitude, on doit se trouver souvent près de la vérité. Je ne m'arrêterai donc point aux contrastes bizarres que m'offrent ici ce jeune équitomane montant à l'anglais un joli cheval arabe, et cette grosse laitière assise en travers sur son âne, qui disparaît sous la quantité des pots de fer-blanc dont il est chargé. Là, ce frère phaëton et ce pesant *fardier*; à côté de nous, ce brillant équipage et ce tombereau d'immondices. Mais, attendez, je crois reconnaître les personnes qui sont dans la voiture. La dame qui est à droite est dévote, je veux dire qu'elle hante les églises, et qu'elle fait avec ostentation quelques aumônes. Elle est d'une si grande sensibilité que naguère elle a été sur le point de s'évanouir parce que son serin chéri, qui s'était enroulé un soir qu'on l'avait oublié à la fenêtre, n'a pas pu lui dire le lendemain, à son lever, suivant sa coutume : *Baisez ce petit cœur*. Du reste, elle ruine son mari, néglige ses enfans, met la discorde dans toutes les maisons où elle est reçue. Malgré le masque dévot sous lequel elle voudrait bien être à couvert des traits de la satire, ses intrigues avec un de ses petits-cousins que les liens du sang autorisent à la voir à toute heure, ne sont plus un mystère que pour le sot époux qui croit, selon l'usage, à sa fidélité...

La femme qui tient l'autre place est digne d'être son amie. Devenue célèbre dans sa jeunesse par plusieurs aventures d'éclat, elle a pris sur le retour le parti de la réforme. Sa maison, pleine autrefois de jeunes officiers et de fringans petits maîtres, n'est plus fréquentée que par des prêtres et des dévotés. On n'en prétend pas moins que cette dame, en affectant de changer de conduite, n'a fait que changer les objets de ses chutes encore fréquentes. Je ne voudrais point jurer que ce soit une calomnie.

La vertu plat; mais, malgré son empire,
On a du goût pour son premier métier.

Quoi qu'il en soit, laissons passer ces deux dames. La méditation n'est pas l'objet que nous nous proposons dans cette lettre; allons donc à notre but sans nous en détourner. Commençons, si vous voulez, notre examen par ces trois jeunes gens qui marchent à quelque distance de nous. Celui qui est au milieu, vêtu avec une élégante simplicité, affecte une démarche aisée, une allure facile. On voit qu'il veut à toute force mettre de la grâce dans toutes ses manières. C'est une pâle copie des modèles du bon ton. A chaque carrosse qui passe, notre merveilleux de se rengorger, de porter sa tête en arrière en avançant sa ma-

choire inférieure, et de sourire aussi agréablement qu'il lui est possible, en soulevant un peu son chapeau. Ce petit manège a pour but de faire croire à ceux qui en sont les témoins qu'il est lié avec ce qu'il y a de mieux à Paris pour la fortune et pour le rang. Ses deux compagnons, qu'à leur visage jouflu et vermeil, à leur air *endimanché*, à l'embarras de leur contenance, causée par la crainte de déformer leurs habits faits par Catel et de salir leurs bottes sorties des magasins de Sakoski, on reconnaît tout de suite pour des petits maîtres de province fraîchement arrivés à Paris; ses compagnons, dis-je, paraissent tout émerveillés et même un peu envieux du grand nombre de *belles connaissances* de leur ami. Éblouis pas son assurance, ils ne s'aperçoivent pas que la plupart de ceux à qui il distribue avec tant de libéralité ses affectueuses politesses, ne le remarquent pas, et que les autres mettent la tête à la portière en suivant d'un œil étonné le civil inconnu dont ils cherchent en vain à se rappeler le nom ou les traits. S'il était plus âgé, je lui supposerais le projet d'alléger la bourse de ses deux provinciaux, en leur vendant chèrement le faux espoir de quelque puissante recommandation; mais sa physionomie ne décèle pas un intrigant de cette espèce. Il n'a d'autre intention que celle de faire l'*important* devant ses compatriotes, qui, dans quelques mois, n'en seront plus la dupe, et qui finiront par l'imiter en pareille occasion. On aime tant à se faire valoir aux yeux de ses égaux!

Abandonnons ces trois comiques personnages, pour nous occuper de l'homme qui est devant nous. Son individu, de figure presque cubique (tant les rapports de hauteur et de largeur sont en lui d'une égalité presque parfaite), se meut avec autant de vivacité que peut le lui permettre la courte dimension de ses jambes. Les animaux de toute espèce sont irascibles, dit-on, en raison inverse de leur grandeur; cela est su de tout le monde: cet homme-ci n'est pas disposé à faire mentir le proverbe; certains mouvemens convulsifs attestent qu'il ne fait pas exception à la règle, mais ne m'instruisent pas du sujet de son agitation. Il laisse échapper les mots de *cabale*.... d'*actrice*... de *présens*... de *sifflets*.... Serait-ce un auteur qui se plaint d'une chute qu'il vient de faire, ou d'un succès que vient d'obtenir un de ses confrères? Je crois qu'il a prononcé avec plus de calme et de modération les mots de *jour de l'an*... d'*étrennes*.... Ce changement de ton me fait présumer que ce n'est pas lui qui les donnera. Ce pourrait bien être alors un de ces critiques de profession qui envisagent moins l'intérêt de l'art que leur propre intérêt, et à qui Plutus est sûr d'ouvrir ou de fermer la bouche à

sa volonté. Cette conjecture n'est pas absolument dépourvue de probabilité ; mais je ne sais plus ce que signifient l'emportement et l'aigreur avec lesquels il répète si souvent ces deux vers d'Œdipe :

Les prêtres ne sont pas ce qu'un vain peuple pense,
Notre crédulité fait toute leur science.

Ne nous amusons point à chercher le mot d'une énigme qui peut-être n'en a point, et tournons nos regards sur cette jeune fille.

Son costume offre dans ses détails de singuliers disparates. Quelques parties appartiennent au plus grand négligé, quelques autres sentent la parure. Je suis sûr que la main n'a pas été mise dans la confidence de cette sortie. On s'est échappée de la maison à son insu : la diligence avec laquelle on a été forcée d'achever sa toilette n'a pas laissé le loisir de passer une robe plus belle ; on peut ajouter à ce motif la nécessité de se remettre promptement, au retour, en état de se présenter devant sa mère sans faire naître le soupçon. Et pourquoi cette absence furtive ? La question est délicate. Voyez la rougeur répandue sur le visage de la coupable ; remarquez comme elle se *fait petite*, comme elle se glisse adroitement à travers la foule, sans heurter personne, quoiqu'elle marche fort vite ; personne aussi ne prend garde à elle, c'est ce qu'elle demande. Elle ne quête point de regards : l'hommage innocent que des yeux indiscrets rendraient à ses charmes, en se fixant sur elle avec trop de complaisance, lui serait même un rude supplice. Elle craint d'être vue ; elle s' imagine que tout le monde va lire son secret sur son front. En effet, il y est écrit en toutes lettres :

O mères ! à quels dangers, à quels maux laissez-vous vos filles en proie par votre coupable négligence ! Du fond de l'abîme où elles courent se précipiter, quels sanglans reproches ne s'élèveront pas un jour contre votre mémoire ! Je sais bien que les apprêts d'un bal ou d'un concert, d'un dîner prié, d'une séance de l'athénée, d'une représentation extraordinaire aux Français ou à l'Opéra, absorbent votre temps, vos soins, votre attention. Mais lorsque votre fille,

. Inquiète, agitée

Et de ses dix-sept ans doucement tourmentée,

commence à sentir le besoin de réaliser les amoureuses fictions qu'elle a lues dans les romans que vous avez eu l'imprudence de laisser dans ses jeunes mains, pour lui *former l'esprit et*

Le cœur, ayez assez de force d'âme pour détourner alors sur elle une partie de l'attention que vous donnez à vos chiffons et à vos colifichets. Continuons.

Cet homme qui s'est rangé pour nous laisser passer, est dans une situation assez équivoque. Au premier abord, ses vêtemens semblent annoncer l'aisance; mais la modestie de son maintien détruit promptement cette opinion favorable. J'ai saisi d'un seul coup d'œil plusieurs circonstances qui m'ont mis au fait. Son habit est assez râpé en divers endroits pour laisser paraître la corde du drap. Un peu d'encre dissimule avec assez d'art une lacune d'étoffe à un des boutons de sa culotte de soie. Le cordon de sa montre est gras et froissé, le poil du devant de son chapeau est fort ras. Le pauvre diable m'a tout l'air de courir après un emploi, bien médiocre peut-être, et pour lequel il a déjà été obligé de faire plusieurs longues séances dans l'antichambre de son protecteur, et de saluer vingt faquins incapables de lui être utiles, mais très-disposés à lui nuire dans l'esprit du ministre.

Voilà trois hommes arrêtés au coin d'une rue; ils parlent entre eux; et quoique je n'entende pas les inflexions de leurs voix, je devine à leur contenance le ton de chacun. L'un peut avoir cinquante ans ou environ. Tout son extérieur est celui d'un homme dont la fortune est fort au-dessous de la médiocre: un certain air de dignité et d'usage du grand monde qui perce à travers son mauvais équipage, peut me faire croire que je vois un individu qui n'a pas toujours été réduit à la triste figure qu'il fait aujourd'hui. Ses deux interlocuteurs sont, à n'en pas douter, des favoris de Plutus; tout en eux respire l'opulence. Cependant, à les bien observer, on découvre dans leurs façons, l'absence de ces petits riens presque imperceptibles dont les personnes bien élevées contractent l'habitude sans y songer, et qui serviront constamment à les distinguer des parvenus. Quand ces trois personnages se sont abordés, l'un de nos deux élégans s'est découvert en saluant, assez respectueusement pour un homme riche, l'homme ruiné qui se présentait; l'autre a daigné à peine lui faire l'honneur de porter la main à son chapeau. Le vieillard a répondu à la civilité du premier sans se découvrir, et par un simple salut de la main, plein d'affabilité et qui indiquait une supériorité d'ancienne date sur celui à qui elle s'adressait. Il serait possible que je perdisse la gageure, pourtant je parierais que le richard si respectueux a été autrefois le fermier ou peut-être le laquais de l'homme aux cinquante ans. Dans ce cas, je félicite celui-ci des égards qu'il conserve pour son ancien maître. Ils sont les

garans d'un cœur que la prospérité n'a pas tout à fait corrompu. Je n'en dirais pas autant de l'autre Crésus. L'éclat de sa nouvelle fortune a produit chez lui son effet. Cependant il me vient une réflexion qui peut atténuer son tort. Le moyen de deviner, à moins d'être plus que sorcier, que ce costume, tout voisin de la misère, cache un homme qui, dans son temps, a eu du mérite, c'est-à-dire un carrosse et un hôtel ! On pourrait tout au plus le prendre, en lui faisant grâce, pour

Un vil savant, un obscur honnête homme ;

et l'on n'en finirait pas s'il fallait étendre ses civilités jusqu'à ces sortes de gens.

Je m'aperçois, à la fatigue qui me gagne, qu'il y a long-temps que j'écris ; je ne puis cependant me résoudre à clore ma lettre sans dire un mot de ce bokai attelé de deux chevaux, et que suivent deux jokeis à cheval. Il appartient au jeune homme qui le conduit : l'insensé n'a d'autre occupation que de chercher les moyens de dissiper une immense fortune, fruit de l'économie et de l'industrie de ses aïeux. On ne saurait donner assez d'éloges à la jolie dame qui est à ses côtés, pour le zèle ardent qu'elle met à le seconder dans cette louable entreprise. Dernièrement, un seigneur étranger qui l'avait vue à l'Opéra, épris de sa grâce à faire une pirouette, de sa vigueur à passer un entrechat, voulut en faire sa maîtresse. Ces demoiselles se piquent quelquefois de grandeur d'âme : celle-ci préféra le roturier au soupirant titré. La malignité, qui se plaît à noircir les plus belles actions, prétendit que l'unique cause du refus était l'âge et l'avarice du vieux courtisan, qui ne pouvait entrer en balance avec son compétiteur jeune et libéral. Cela est possible ; mais cela ne me regarde pas. Je dois me borner à examiner la figure que font ces deux amans, et voici le résultat de mes observations à cet égard. La nymphe tourne de temps à autre, vers le galant, un petit minois fripon qui lui sourit le plus agréablement du monde ; et elle a soin de lui cacher de fréquens bâillemens qui font tous leurs efforts pour s'échapper : le jeune homme ne fait aucune attention à toutes ces petites minauderies d'usage. Il a l'air triomphant, orgueilleux, superbe et point du tout amoureux. Il n'a qu'un désir, celui que tout le monde sache, non pas qu'il a une jolie femme dans sa voiture, mais que c'est M^{lle}. ***, danseuse de l'Opéra, et qui met ses faveurs à un si haut prix ; il le ferait presque crier par ses domestiques, afin que cela n'échappât à personne. Il jouit en ce moment de la jalousie qu'il croit exciter parmi ceux qu'il rencontre sur

son passage. Cependant, je suis certain que les deux tiers au moins n'ont jamais entendu parler de M^{lle}. ***; que la moitié de l'autre tiers s'embarrasse peu de celui qui a la sottise de se ruiner pour elle, et que le reste s'en moque. C'est ce que vous ne persuaderiez jamais à cette insigne dupe : il s'imaginé que tous les yeux sont tournés sur lui, qu'on l'admire..... Voilà comme la vanité ne se repaît que de fumée.

Je termine ici ma promenade. Profond La Bruyère, spirituel Le Sage, que n'ai-je eu vos savans pinceaux pour tracer ces portraits ! Et vous, mon cher correspondant, pardonnez-moi l'imprudence que j'ai eue de marcher sur les traces de ces grands maîtres. Les révéler, nous instruire en conversant avec eux ; c'est à quoi nous devrions nous borner. Je me suis laissé entraîner par l'agrément de mon sujet ; j'ai cru en commençant que je réussirais à vous amuser, et que ces croquis informés ne vous paraîtraient pas sans justesse. Je savourais même en idée la douceur de quelques louanges.... Et voilà encore comme l'amour-propre ne se repaît que de fumée !

ANTIMÈLE.

~~~~~

*Au Rédacteur du Mercure de France.*

MONSIEUR, je viens de lire dans la *Biographie universelle ancienne et moderne*, par une société de gens de lettres et de savans, l'article que M. Tabaraud a fait sur l'abbé Canaye, et j'y ai vu qu'on voulait enlever à d'Alembert l'honneur d'avoir composé le *Discours préliminaire de l'Encyclopédie*, tel qu'il existe maintenant. Comme le rédacteur de cet article cite à l'appui de son assertion, la *Notice sur la Vie de Mercier de Saint-Léger* par le savant Chardon de la Rochette, j'ai consulté cet excellent morceau de littérature et ce n'est pas sans étonnement que j'y ai lu le passage suivant.

« Il nous racontait ( l'abbé de Saint-Léger ) que quand  
 » d'Alembert présenta à l'abbé Canaye, son ami, le manus-  
 » crit de la préface qu'il a mise en tête de l'Encyclopédie,  
 » celui-ci, après l'avoir parcouru, le jeta au milieu de la  
 » chambre en disant : *Fi donc ! cela ne vaut rien* ; qu'ensuite  
 » l'ayant fait ramasser ; il l'apostilla, le retoucha, fit des  
 » retranchemens, de nombreuses additions, lui donna de la  
 » couleur, de la vie, et en fit un chef-d'œuvre. La scène s'était  
 » passée sous les yeux de la nièce de l'abbé Canaye, qui en  
 » attesta la vérité à l'abbé de Saint-Léger. »

Ainsi, ce discours dont nous admirons l'ordonnance et dans lequel le génie a tracé à grands traits le tableau de l'origine ;

des progrès et de la filiation des connaissances humaines , et fait connaître les rapports qu'elles ont entre elles et leur liaison commune , n'est point l'œuvre de celui qui l'a signé ; ainsi ces pensées ingénieuses ou profondes, cette marche grave et philosophique , cette élocution brillante et pure , et ce style élégant et animé , qui forment le caractère particulier du talent de d'Alembert considéré comme écrivain philosophe , appartiennent à une main étrangère , qui daigna embellir l'écrit auquel celui dont-il porte le nom doit une grande partie de sa gloire ; cela est-il croyable ? D'Alembert , dont on a , jusqu'à présent , estimé le noble caractère , aurait-il imité le geai de la fable ? aurait-il trompé ses contemporains , et ceux-ci nous auraient-il abusés eux-mêmes ? Telles sont les questions qu'on se fait en lisant la notice de M. de la Rochette ; mais comme ce savant estimable n'est ici que l'écho de Mercier qui parlait lui-même d'après la nièce de l'abbé Canaye , il ne prétend pas sans doute être cru sur parole ; aussi avant de condamner la mémoire de d'Alembert , doit-on examiner dans toutes ses parties l'acte d'accusation porté contre elle.

L'abbé Canaye était un homme aussi aimable que savant , mais  *paresseux à l'excès* . On lui doit un petit nombre de mémoires qui ne sont pas un des moindres ornemens du Recueil de l'Académie des inscriptions. Ils sont écrits avec beaucoup de pureté et même d'élégance ; on y remarque une excellente distribution des idées , des vues neuves , des aperçus ingénieux , et une grande connaissance de la philosophie des anciens : mais , quel que soit le mérite de ces divers mémoires , il n'y a qu'à les comparer aux dissertations de d'Alembert pour voir combien Canaye lui est inférieur et comme philosophe et comme écrivain.

Le discours préliminaire de l'Encyclopédie , est sans contredit , non-seulement le meilleur ouvrage de d'Alembert , mais encore un des plus beaux titres de notre littérature ; cependant il n'est pas tellement au-dessus des autres écrits du même philosophe , qu'on soit fondé à le lui disputer.

En effet l'*Essai sur les gens de lettres* , petit ouvrage dans lequel respire cette noble indépendance qui est l'âme des talens , la belle *Analyse de l'Esprit des Loix* , les *Éléments de philosophie* , les *Anecdotes sur Christine* , l'*Éloge de Montesquieu* , la *Destruction des Jésuites* , la *Lettre à J.-J. Rousseau* et le *Discours préliminaire de l'Encyclopédie* ont un caractère particulier , qui prouve qu'on les doit à la même plume et que la supériorité de l'un de ces petits ouvrages

sur les autres n'est pas plus considérable que celle de *Phèdre* sur *Andromaque*.

A ces preuves morales joignons-en d'autres qui résultent des circonstances du fait lui-même.

D'Alembert présente son manuscrit à Canaye ; celui-ci le *parcourt* et prononce que cela ne vaut rien.

Nous voyons d'abord un homme qui juge un ouvrage en le *parcourant* ; tandis que pour prononcer en connaissance de cause sur le mérite du Discours préliminaire de l'Encyclopédie, il fallait en faire une lecture attentive, qui devait durer trois heures au moins, eu égard à la longueur de ce discours. On doit avouer que l'abbé Canaye avait un coup d'œil bien prompt et une sagacité bien admirable , puisqu'il discernait tous les défauts d'un ouvrage en le *parcourant* ; il aurait fait un bon journaliste, et cette profession, qui demande un temps considérable lorsqu'on veut la remplir dignement , ne lui eût pas coûté beaucoup de peine.

Pour rendre la scène plus dramatique, l'abbé de Saint-Léger , qui avait de son vivant la réputation d'être un peu *hableur*, et qui méritait pis que cela , ainsi que nous le prouverons tout à l'heure, représente *Canaye* jetant le manuscrit, en s'écriant : *Fi ! que cela est mauvais !* puis le faisant ramasser , le retouchant , l'apostillant, ajoutant ce qu'il manquait, retranchant ce qu'il y avait de trop, enfin le mettant dans l'état où nous l'avons aujourd'hui.

C'était un homme bien habile que cet abbé Canaye. Il juge qu'un ouvrage est mauvais en le *pacourant*, et quelques heures lui suffisent pour en faire un chef-d'œuvre. Cependant on nous le donne comme un paresseux ; mais dans cette occasion il produit des merveilles presque aussi soudainement qu'un enchanteur avec sa baguette ; il se met à la place de celui qui le consulte , il s'identifie avec ses pensées , il imite les formes de son style, il prend le caractère de son talent, de manière à tromper tout le monde, et parvient si bien à oublier le sien propre qu'il est impossible de le reconnaître.

En effet , il y a une identité d'esprit, de philosophie et de manière d'écrire entre l'*Essai sur les gens de lettres*, et les *Éléments de philosophie*, ouvrages que personne n'a contestés à d'Alembert, et le *Discours préliminaire de l'Encyclopédie* ; tandis qu'on n'en trouve point entre ce Discours et les *Mémoires sur l'Aréopage, sur Thalès et sur Anaximandre*, seuls écrits que Canaye ait laissés. Voltaire, dont le génie était si flexible et si varié, n'eût pas fait en six mois ce que notre abbé a fait en six heures et ne l'eût pas aussi bien fait. Je dis en six heures, car sa

nièce étant présente à cette opération, il est fort probable que malgré la surprise où devait la jeter l'*étonnante facilité* et l'*inconcevable ardeur* de son oncle à qui elle ne voyait jamais rien faire, elle aurait fini par s'ennuyer, si la séance avait été plus longue. Six heures!..... c'est beaucoup.... et il est bien peu de femmes qui soient capables d'autant d'attention.

Il est surprenant que l'abbé Canaye, doué du rare talent de faire en quelques heures un chef-d'œuvre d'un mauvais ouvrage, soit à peu près inconnu à la plupart des gens de lettres. Cela prouve qu'il était trop modeste pour aimer qu'on parlât de lui. Qu'on dise maintenant, que la modestie n'est jamais qu'un déguisement de l'amour-propre! sans sa nièce, qui était présente lorsqu'il fit de *nombreuses additions* au mauvais discours de d'Alembert, et qu'il lui donna la couleur. et la vie que l'auteur a su donner lui-même à ses autres ouvrages, nous signerions encore que l'imposant portique du vaste édifice de l'Encyclopédie n'est pas de l'architecte dont il porte le nom, et que celui-ci a seulement rassemblé les matériaux qu'un autre à mis en œuvre.

Je le demande maintenant : cela est-il vraisemblable ? Il faut être dépourvu de sens pour répondre affirmativement, et j'aimerais autant croire aux métamorphoses d'Ovide qu'à celle qu'on fait opérer à l'abbé Canaye. Lorsqu'on s'amuse à répéter des sottises pareilles, on court risque de devenir aussi ridicule que celui qui les a inventées, et je ne connais rien de plus *sot* qu'un *sot conte*, si ce n'est celui qui le redit sans en rire, et ceux qui l'écoutent sans se moquer du conteur. Il fallait laisser dans l'oubli et l'abbé de Saint-Léger dont toute l'érudition se bornait à savoir les différences qui existent entre les bonnes et les mauvaises éditions, et les sottises qu'il a pu dire ou faire pour sortir de l'obscurité à laquelle la nature l'avait condamné, en ne lui donnant que la mémoire des *dates* et des *formats*.

Mais d'ailleurs quelle autorité cite l'abbé de Saint-Léger pour ôter à d'Alembert le mérite d'avoir composé seul la préface de l'Encyclopédie ? celle de la nièce du prétendu correcteur de cet ouvrage. Le plaisant témoignage que celui d'une femme, qui assure avoir vu faire en quelques heures ce que nos plus grands écrivains n'auraient pas fait en plusieurs mois.... Cela nous donne la mesure de son bon sens et de son esprit.

Je ne nie pas que d'Alembert n'ait pu consulter l'abbé Canaye ; je ne nie pas même que celui-ci ne lui ait fait quelques observations dont il aura profité ; mais je nie que l'abbé ait donné de la couleur et de la vie au *discours* de son ami ;

il n'y a qu'un Mercier de Saint-Léger qui puisse croire et dire, ou répéter sans les croire, de pareilles sottises.

J'ai dit que ce bibliographe passait pour être un peu hableur. Le trait suivant prouvera qu'il était à la hauteur de sa réputation.

Les bibliomanes parlent depuis long-temps d'un traité de *tribus impostoribus*, successivement attribué à Frédéric II, à son chancelier Pierre Desvignes, à Guillaume Postel, etc. ; mais que personne n'a vu, et qui probablement n'existe pas. Saint-Léger et le duc de la Vallière fameux par son goût pour les bouquins, entreprirent de *faire* cet ouvrage que tout le monde cherchait, et que personne encore n'avait trouvé ; ils rédigèrent donc à eux deux un texte latin. Je laisse à penser ce que devait être un ouvrage composé par Saint-Léger et la Vallière, qui ignoraient à coup sûr les matières sur lesquelles ils écrivaient, et peut-être même la langue dans laquelle ils écrivaient. Lorsque leur travail fut fini, ils voulurent le faire imprimer en caractères du quinzième siècle, et sur du vieux papier, dans le dessein d'en vendre aux amateurs le plus qu'ils pourraient d'exemplaires au prix de vingt-cinq louis pièce, en annonçant que le livre *introuvable* était *trouvé*. Mais l'honnête libraire auquel ils s'adressèrent, ne voulut pas être complice d'une action si contraire à la probité ; je ne sais s'ils en trouvèrent un qui fut plus accommodant. Mais s'il se rencontre aujourd'hui quelque exemplaire du traité de *tribus impostoribus*, il vient certainement de cette fabrique ; et tel qui l'achètera bien cher, n'aura que *l'esprit* de Saint-Léger et de la Vallière à la place de celui de Frédéric, de Desvignes ou de Postel, qu'il croyait acheter.

Je laisse aux lecteurs le soin d'apprécier le degré de confiance que mérite l'homme capable d'un semblable tour, lorsqu'il prétend priver d'Alembert du plus beau fleuron de sa couronne littéraire. On sait qu'il avait la manie de contester aux auteurs leurs meilleurs ouvrages. Anquetil, suivant lui, n'a point composé *l'Esprit de la Ligue* ; comme il n'en donne aucune preuve, il serait permis, s'il était encore vivant, de lui dire : *Mentiris impudentissimè* ; mais, puisqu'il est mort, il faut le laisser dans l'oubli dont on n'eût pas songé à le faire sortir, si la gloire de l'un des premiers écrivains de la nation n'y avait été intéressée.

J'ai l'honneur de vous saluer,

L.-A.-M. BOURGEAT, *membre de la Société philotechnique, de celle des Antiquaires de France, etc.*

FRAGMENS D'UN VOYAGE EN PROSE ET EN VERS, FAIT EN  
ITALIE.

*Pèlerinage à la fête du Pardon.*

Aux Angès-sous-Assise (dép. du Trasimène), 1<sup>er</sup>. août 1813.

UN soleil, moins brûlant peut-être  
Que la ferveur sacrée et les transports pieux,  
Auxquels chez les dévots donnent l'essor et l'être  
Les saints embrasemens du feu religieux,  
Échauffait la terre et les cieux.  
Éole et ses sujets captivaient leur halcine.  
La bénigne fraîcheur, s'exilant de la plaine,  
Aux furcurs du lion abandonnait Palès.  
Sur le sol dépouillé des arides guérets,  
Que venait de quitter Cérés,  
La chaleur accroissait sa rigueur importune.  
La superstition, la curiosité,  
L'opulence et la pauvreté,  
Se confondant sans choix dans la foule commune,  
Offraient à l'esprit comme aux yeux,  
Au sein d'un vaste paysage,  
Près du dôme religieux  
Consacré par François à la reine des cieux,  
Du plus mouvant tableau le bizarre assemblage.

L'inventeur des ordres mendiants, saint François, naquit en 1182 à Assise (1), que Dante veut qu'on appelle Orient, puisque c'est de là qu'est sorti pour le bonheur du monde

Ce soleil d'équité qui n'est jamais terni (2).

Le monastère et l'église, célèbres sous le nom de Sacré Couvent de Saint-François-d'Assise, sont de 1226. L'église sur-

---

(1) . . . . . Nacque al mondo un sole.

. . . . .  
Non dica Ascesi, che direbbe corto,  
Ma Oriente, se proprio dir vuole.

DANTE, *Parad.*, C. XI.

(2) Vers de Racine, dans les *Plaideurs*, Acte III, sc. 3.

tout est très-belle et très-curieuse : elle se compose de trois étages ou trois églises les unes sur les autres , construites sur la pente d'une montagne , où il a fallu faire des constructions immenses pour soutenir ce vaste édifice. L'église de dessous est interdite , parce qu'une tradition porte que les ossemens du saint y reposent , que nul n'est digne d'y pénétrer , et qu'une cécité aussi complète qu'incurable frapperait les yeux assez téméraires pour chercher à voir clair dans ce sanctuaire redoutable. L'étage supérieur est mal éclairé , bas , irrégulier , et seulement remarquable par ses ornemens ; quant au troisième étage , il offre une belle église où la lumière n'est pas épargnée , où les pinceaux de Cimabué , de Giotto et de quelques autres peintres fameux ont créé les plus élégantes fresques , les ornemens les plus gracieux , et prodigué l'éclat du plus bel ouvrier. Ce troisième étage n'est plus guère fréquenté , malgré un siège qui guérit de la colique , et je ne sais quelle corde qui rivalise avec les élixirs odontalgiques et odontiques pour remédier aux maux de dents. Ces deux objets , qui rapportent de l'argent , se sont bien conservés ; mais malheureusement les fresques si belles qui décoraient les murs et les voûtes s'en sont détachées , égrénées , et ne laissent plus que de faibles traces qui feront éternellement regretter ce que la barbarie des moines n'a pas su disputer aux ravages du temps , de l'humidité et de la négligence.

Assise dans ses murs a vu naître deux hommes (3) ,

Illustres tous les deux , tous les deux immortels ;

Mais qui , dans le temps où nous sommes ,

Ont de bien différens autels ,

Et dont la renommée est surtout bien diverse :

L'austère saint François , le gracieux Propercé.

Ainsi d'un même sol ensemble on voit sortir

Roses et gratte-culs , ortie et fleurs d'orange.

L'un , de bizarres goûts volontaire martyr ,

Entonne en nazillant à la reine des anges

Son latin de cuisine et ses plates louanges.

L'autre , par Vénus caressé ,

Dans les plus jolis bras pressé ,

Modèle de bon ton , de beaux vers et de grâce ,

Fait pour plaire à tous et toujours ,

---

(3) On pourrait ajouter Métastase , dont le vrai nom , comme on sait , était Trapassi. Il était originaire d'Assise.

Fixa sur son aimable trace

Les Jeux, les Ris et les Amours.

François lie à son joug d'ignobles automates,  
 Se fustige le corps, se couvre de stigmates,  
 D'ignorance engraisant ses sales mendiants,  
 Ne peut plaire qu'aux sots, chaque jour moins puissans.  
 Mais Properce !... ses vers sonores et brillans,  
 Soupîrés pour Cinthie, inspirés par les Grâces,  
 Et dictés par l'Amour pour l'immortalité,  
 Plairont aux plus lointaines races,  
 Partout où l'on chérit l'aimable urbanité,  
 Ces honnêtes plaisirs, charme de l'existence,  
 Et la tendresse et la gaité,  
 Et le bon goût et l'élégance,  
 La décence et la volupté.

La magnifique église de Sainte-Marie-des-Anges, qui jusqu'à la suppression des ordres religieux, appartint au couvent des mineurs observans, située dans une belle et riche plaine en avant des montagnes, sur le flanc desquelles est bâtie Assise, se trouve à droite sur le bord de la route de Florence à Rome, et formait une sorte de succursale du Sacré Couvent. Elle est du bon temps de l'architecture (de 1569). Parfaitement entière, elle n'a que très-peu souffert du tremblement de terre du mois d'août 1810.

Cette église est une des plus vastes et des plus belles que possède l'Italie, si riche en ce genre d'édifices. Vignole et Galeazzo-Alessi en furent les architectes. Quelque magnifique que soit cette église, elle fixe bien moins l'attention des dévots qu'une petite chapelle assez ignoble, connue sous le nom de Portioncule (4), et qui fut donnée à saint François en 1212 par l'abbé du couvent de Saint-Benoît-del-Subasio.

Un dépôt de répression de mendicité expie maintenant, aux Angés, l'établissement de la gueuserie, fondée, consacrée et prêchée de ces lieux avec tant de succès par la milice robuste et fainéante de saint François.

La vénération héréditaire que les dévots portaient à ce saint jadis si vanté, attirait dans l'église des Angés, pour la FÊTE DU PARDON, que l'on y célébraît le 1<sup>er</sup>. jour de chaque année, une foule immense de pèlerins de tout âge, de tout état et de tout pays. Deux cent mille personnes des deux sexes accouraient

---

(4) *La Portioncula.*

autrefois à cette fête ; récemment on y en comptait encore vingt mille. Je n'y en ai pas vu plus de six à sept mille en 1813 ; aussi personne n'y a été étouffé , tandis qu'il y a peu d'années encore trente à quarante infortunés y étaient victimes de leur zèle , et mouraient , dès qu'ils avaient le malheur de broncher et de tomber, étouffés dans la foule préoccupée , roulés et foulés aux pieds par le torrent des dévots qui se précipitaient vers la Portioncule.

Sur le penchant des monts dont se couronne Assise ,  
 Où tu reçus le jour, Scraphique François ,  
 De tes disciples saints la capitale assise  
 Développe aux regards les gigantesques toits  
 Du sacré couvent, dont l'église  
 Au lieu d'une en présente trois.  
 De là nous vinrent autrefois  
 La claustrale fainéantise ,  
 Le périodique Pardon ,  
 La barbe vénérable et le chaste cordon ,  
 Des sales pénaillons parure fort chérie ,  
 Attirail de la gueuserie ,  
 Que non sans fondement blâme la piété,  
 Que la raison réproûve et que la loi condamne.  
 Si cet attirail si vanté  
 Exhalait, comme on dit, odeur de sainteté,  
 Je n'en sais rien en vérité,  
 Mais cette odeur blessait tout odorat profane.

Nous étions aux Anges assurément , et nous n'en étions pas rieux , car le soleil nous brûlait d'un feu d'enfer. Les gâteaux que l'on vendait , les pagnottes (5) et les pâtisseries de toute forme , faits de la fleur la plus pure du meilleur blé de l'Ombrie , me rappelaient involontairement les paroles si analogues à la circonstance :

*Ecce panis angelorum,*

*Non mittendus canibus.* (Prose de S. THOM. d'Aq.)

Ne jetez pas aux chiens ce pain fait pour les Anges.

Aux environs de l'église des Anges , on tient une sorte de

(5) Petits pains de 4 et de 2 onces , qui sont en usage dans le département

foire peu brillante et fort tumultueuse, et bien inférieure à celle de la ville d'Assise.

Là sont des chapelets, des singes, des gâteaux,  
 Et des farceurs et des bigots,  
 Le doux rossolio, l'âcre et rude eau-de-vie;  
 Ce nectar et cette ambroisie  
 Qu'Assise voit mûrir sur ses brûlans coteaux.  
 Là se vend à bas prix le hochet pour l'enfance,  
 Images, croix pour les dévots,  
 Bonne aventure pour les sots,  
 Et pour la belle adolescence,  
 Ces fichus imposteurs qui, s'ils ne le sont pas,  
 Protègent contre l'œil, contre une main hardie,  
 Des contours potelés, d'un sein rempli d'appas  
 La protubérance arrondie.

L'heure désignée pour l'ouverture de l'église des Anges sonne à peine : attentive à saisir avec empressement cet instant fortuné, si impatientement attendu, la foule se rue, se précipite, et, s'avancant comme un torrent terrible et rapide, débouche de la porte extérieure, traverse la nef, gagne la bienheureuse chapelle, la franchit de l'occident au midi, et sort de l'église pour y rentrer, et continue ainsi la même tournée trois fois au moins, quelquefois jusqu'à extinction totale de forces, et jusqu'à ce qu'elle ait, comme dit un auteur du pays, assouvi sa dévotion.

Tout se confond, tout se mêle :  
 Citadin et villanelle,  
 La hideuse avec la belle,  
 De costumes divers, mais d'un même transport ;  
 Et la ci-devant pucelle,  
 Qui dès long-temps prit l'essor,  
 Et, s'il s'en rencontre, celle  
 Qui l'est plus ou moins encor ;  
 Et celui qui se signale  
 Par l'ampleur et l'embonpoint,  
 Et celui qui n'en a point ;  
 Celui qui meurt de faim et celui qu'on régale,  
 D'accord sur un même point,  
 Emportés d'ardeur égale,  
 Les vieillards et les enfans,  
 Ceux qui souffrent beaucoup, ceux qui sont bien portans,

L'œil hagard , demi-nus , se pressent et s'excitent ;  
 Comme un torrent fougueux , tous ils se précipitent.  
 Tel , accru dès long - temps par les célestes eaux ,  
 Un fleuve impétueux roule à grand bruit ses flots.  
 Hérissant devant eux la baïonnette horrible ,  
 Tels vers leurs ennemis s'élancent nos Français ,  
 Pressant à rangs égaux leur phalange invincible ,  
 De la gloire occupés , maîtrisant les succès ,  
 Faisant tourner le dos , ne le tournant jamais.

Ce spectacle est affreux. Cinq à six mille personnes composaient cette colonne qui se précipitait avec une effrayante vélocité. Tous fumans de sueur , couverts de poussière , les cheveux hérissés , les vêtemens en désordre , l'œil égaré , le sein palpitant , la poitrine haletante , le corps , le cou et les bras tendus en avant , sans cesse poussant et poussés , hurlant des chants ascétiques , on croirait voir des désespérés qui courent à la mort ; ou ces féroces Bacchantes qui , le thyrsé en main , parcouraient les monts , et que les poètes nous peignent sur les bords de l'Hebre , prêtes , dans leur fureur religieuse , à déchirer les membres palpitans d'Orphée ; ou bien encore ces fanatiques dévots à Brama , qui se ruent pour s'y faire broyer sous les roues du char de Jagrenah.

Ce serait en vain qu'on les inviterait à modérer une course si pénible et si meurtrière , ces Hippolytes entraînés volontairement.

De fatigue rendus , la paupière *enflammée* (6) ,  
 Par la sueur *couverts* d'une épaisse *fumée* ,  
 Le zèle les transporte ; *et sourds à cette fois*  
*Ils ne connaissent plus ni l'ordre ni la voix.*  
*En efforts prolongés la bande se consume ,*  
 Les dévots sont trempés d'une abondante *écume*.  
 Pour peu qu'on y prit garde , *en ce désordre affreux* ,  
 On verrait quelque *Dieu presser leurs flancs poudreux* ,  
 Vers la Portioncule à l'enceinte bénite  
 La foule les conduit , la foi *les précipite*.  
 J'en étais tout voisin ; spectateur harassé ,  
 Dans la débâcle pris , j'y *tombe embarrassé* ,  
 Je pousse et suis poussé. *Cette marche cruelle*  
 Est pour moi de *sueur une source éternelle*.

---

(6) Parodie du récit de Thémis.

*J'ai vu, Seigneur, j'ai vu tous vos malheureux fils,*  
*L'un par l'autre entraînés, l'un par l'autre meurtris ?*  
 Parmi les horions , à travers le tapage.  
 Coudoyé saintement , je me sauve à la nage.  
 Et des chants et *des cris* le temple *retentit*.  
*Leur fougue impétueuse enfin se ralentit ;*  
*Ils s'arrêtent non loin de ces murs séraphiques ,*  
*Où du vieux saint François sont les froides reliques.*  
 J'y reviens essuyé ; la foule m'y poursuit.  
 De poudre et de sueur *la trace nous conduit*.  
*Les autels en son teints ; les pierres dégoûtantes*  
*Portent de tant d'ardeur les dépouilles fumantes.*  
 Je ne fumais pas moins ; et vous m'en croirez bien ,  
 Vous qui vites aussi ce spectacle chrétien ,  
 Ces saints emportemens , et ces ferveurs étranges.  
 J'enrageais de bon cœur , quoique je fusse aux Angés.

On vient à la cérémonie du pardon de toutes les parties de l'Italie ; autrefois des hordes de pèlerins y accouraient des états voisins, de la France, de l'Allemagne, et même de l'Espagne.

Dès la mi-juillet on rencontre sur toutes les routes du centre de l'Italie ces essaims, que l'on prendrait pour des hordes de nomades ou pour ces Bohémiens dont on ignore encore l'origine. Ils marchent même pendant l'ardeur du jour, déguenillés, pieds nus, et chargés de vivres pour le voyage et le retour. Les femmes portent ces fardeaux, quelquefois très-pesans, sur leur tête droite et ferme, avec une vigueur que la piété accroît et que le courage soutient. On a peine à croire que ces malheureuses puissent résister à tant de fatigues.

Pour avoir besoin de faire un voyage aussi meurtrier et de subir de si excessives fatigues, qui doivent porter aux santés même les plus robustes d'irréparables atteintes, quelles fautes, quels crimes, quelles atrocités ont donc pu commettre ces malheureux que l'on rend forcés d'exaltation fanatique et frénétique ? La plupart d'entr'eux sont d'honnêtes cultivateurs, exténués dès long-temps par des travaux pénibles, bons pères de famille, surchargés d'enfans et habitués à toutes sortes de privations et de peines. Et ces vieillards, près du tombeau, qui, par tant de souffrances, avancent le terme de leur douloureuse carrière ! Ces veuves infortunées, auxquelles un époux, mort depuis long-temps, n'a laissé que des larmes à répandre, une foule d'enfans à élever, et tout l'isolement sans secours, tout l'abandon sans défense que laisse à sa suite la perte du chef, du soutien, du protecteur de la famille ! Ces jeunes filles, qu'un

sentiment pieux pour leurs mères, que peut-être un sentiment tendre pour quelque compagnon de voyage, associent à ces caravanes indigentes; ces jeunes filles, dont quelques-unes, malgré le hâle le plus décolorant et la plus accablante fatigue de la chaleur, de la poussière et de la marche, offrent des traits si harmonieux, un œil si doux, et cette physionomie si touchante d'expression et si belle de grâce (7), qui est devenue classique dans les têtes du Corrège!... Quelles fautes ces pauvres gens, ces bonnes gens ont-ils donc pu commettre, qui, même en sur-faisant l'expiation, n'aient pas été cent fois rachetées par les privations de la misère, la douleur de l'abjection, les souffrances du travail, et surtout par ces œuvres charitables qui, chez le pauvre, ont tant de mérite, d'à-propos, et de bonne grâce; simple denier de la veuve, œuvres véritablement bonnes, qu'un faste prétendu philanthropique, qu'une affectation supposée charitable ne dégradent pas, qui ne sont pas chichement tirées d'un vaste superflu, et que ne jettent point vers l'indigent le dédain, l'indifférence et souvent même le mépris.

M. LOUIS DUBOIS.

## BULLETIN LITTÉRAIRE.

### SPECTALES.

( Le nouveau plan adopté pour ce journal exigeant quelques modifications dans l'article des Spectacles, chacun des miens contiendra à l'avenir, une revue des principales représentations données aux quatre grands Théâtres dans l'espace d'un mois. )

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE. Première représentation de l'*Oriflamme*, opéra en un acte. — *Echo et Narcisse*; *le Devin du Village*.

Malgré les difficultés attachées à la mise en scène d'une nouveauté à ce théâtre, il a été le premier à signaler son zèle dans les circonstances actuelles, et cette promptitude n'a point nui au mérite de l'*Oriflamme* qui, entre tous les ouvrages enfantés par l'élan patriotique du moment, me paraît mériter la palme. On y a remarqué des strophes pleines de verve

(7) *La grazia Corregesca.*

et de chaleur. L'onverture (1) est expressive, et d'une belle facture; il y a beaucoup d'énergie dans le chœur final (2). Les airs de danse et le trio de la bénédiction nuptiale sont charmans (3); le morceau chanté par Lavigne (4) a de l'éclat, mais je lui préférerais la romance où Lays met une expression si admirable : c'est l'endroit de la pièce qui a été le plus applaudi; les ballets sont agréables et très-soignés.

Tous les artistes de l'Académie impériale de Musique ont concouru à la représentation de l'Opéra nouveau. Les paroles sont de MM. Étienne et Baour-Lormian; la musique, de MM. Méhul, Berton, Paër et Kreutzer; les ballets, de M. Gardel.

La seconde représentation de l'*Oriflamme* a attiré un auditoire presque aussi nombreux que la première; mêmes applaudissemens et même enthousiasme. Je dirai quelque chose d'*Écho et Narcisse* et du *Devin du Village*, représentés le même jour.

L'obstination à remettre sous les yeux du public le froid et insipide opéra d'*Écho et Narcisse*, qui n'attire personne et n'a jamais produit aucun effet, ne peut s'expliquer que par le motif qui éloigne de la scène trois chefs-d'œuvre de Piccini, *Roland*, *Atys*, et *Iphigénie en Tauride*. Les amateurs de la bonne musique en sont punis; mais la caisse de l'Opéra n'en souffre-t-elle pas encore davantage? Cette dernière considération ne me paraît point à dédaigner. On distingue cependant dans *Écho et Narcisse*, l'air d'expression, *O combats, ô désordre extrême!* et le chœur gracieux qui termine l'ouvrage. Mais ces deux morceaux peuvent-ils compenser l'ennui que cause tout le reste?

Les partisans de la musique bruyante et scientifique, c'est-à-dire de l'école allemande, dédaignent le *Devin du Village*, et je n'en suis pas étonné. Il est très-naturel que ceux qui méritent la dénomination jadis appliquée aux adversaires du célèbre Piccini par l'ambassadeur de Naples, soient insensibles au charme des airs de Rousseau, comme il est permis à un détracteur de Voltaire de défendre la poésie dure et rocailleuse de du Belloy et de Crébillon.

*Qui Bavium non odit, amet tua carmina, Mœvi.*

(1) De M. Méhul.

(2) De M. Berton.

(3) De M. Paër.

(4) De M. Kreutzer.

*Le Devin du Village* n'en est pas moins un chef-d'œuvre de naturel et d'expression, qu'on chantera encore dans mille ans, si le goût du bon et du vrai n'est pas alors anéanti. On y trouve néanmoins quelques traces de l'ancienne musique française; comme dans l'air : *Je vais revoir ma charmante maîtresse*, et dans l'emploi trop fréquent des trilles; mais que de grâce, de fraîcheur et de sentiment dans la plupart des (1) morceaux ! Quel accord intime entre la musique et les paroles ! On reconnaît dans cette identité celle de l'auteur. Le récitatif mérite aussi une mention particulière; bien accentué et varié, il est bien loin de mériter le reproche fait avec raison, à celui de la plupart des opéras italiens.

L'exécution de ce charmant ouvrage est loin de répondre à son mérite. Les artistes de l'Académie impériale de Musique, même les plus renommés, en ont absolument perdu la véritable tradition; et, sans leur faire tort, je puis affirmer l'avoir vu jouer en province d'une manière beaucoup plus satisfaisante. Le joli air de Colette : *Si des galans de la ville* est tout à fait défiguré par l'accélération du mouvement et l'expression outrée de l'actrice; celui du Devin : *L'amour croît s'il s'inquiète*, qui exige de la finesse et du mordant, perd, par le débit de l'acteur, tout l'esprit que lui a donné le musicien; le duo : *Tant qu'à moi Colin j'ai su plaire*; l'air : *Non, Colette n'est point trompeuse*, ne sont point chantés comme ils devraient l'être; mais tel est le charme de cette musique que, malgré tous les défauts de l'exécution, elle plaît encore. Rousseau a été l'un des hommes le plus heureusement organisé pour la musique, et à qui la nôtre a le plus d'obligation. C'est lui qui a fait sentir tout le ridicule de l'ancien genre, et qui a préparé la révolution effectuée dans notre tragédie lyrique par Gluck, Piccini et Sacchini; et dans l'opéra-comique, par Duni, Philidor, Monsigny et Grétry. Son *Dictionnaire de musique* est très-estimé; et par son opéra du *Devin du Village*, il a joint l'exemple aux préceptes.

THÉÂTRE FRANÇAIS. — *Andromaque, les Héritiers.*

De tous les chefs-d'œuvre de Racine, *Andromaque* est celui où la critique peut remarquer le plus d'imperfections; on y trouve des traces du mauvais goût qui régnait alors. Il est difficile de reconnaître le fils d'Achille dans les propos fades et

---

(5) Le duo : *A jamais, Colin, je t'engage*; les airs : *Quand on sait aimer et plaire*; *Non, Colette n'est point trompeuse*, me paraissent l'emporter encore sur tous les autres.

doucereux qu'il tient souvent à Andromaque, surtout dans cette tirade :

Mais que vos yeux sur moi se sont bien exercés !  
 Qu'ils m'ont rendu bien cher les pleurs, qu'ils ont versés !  
 De combien de remords m'ont-ils rendu la proie !  
 Je souffre tous les maux que j'ai faits devant Troie.  
 Vaincu, chargé de fers, de regrets consumé,  
*Brûlé de plus de feux que je n'en allumai,*  
 Tant de soins, tant de pleurs, tant d'ardeurs inquiètes....  
 Hélas ! fus-je jamais si cruel que vous l'êtes ?

Celle d'Oreste à Hermione, dans la deuxième scène du deuxième acte, n'est pas moins défectueuse :

Enfin je viens à vous ; et je me vois réduit  
 A chercher dans vos yeux une mort qui me fuit.  
 Mon désespoir n'attend que leur indifférence ;  
 Ils n'ont qu'à m'interdire un reste d'espérance ;  
 Ils n'ont, pour avancer cette mort où je cours,  
 Qu'à me dire une fois ce qu'ils m'ont dit toujours.  
 Voilà depuis un an le seul soin qui m'anime.  
 Madame, c'est à vous de prendre une victime,  
 Que les Scythes auraient dérobée à vos coups,  
 Si j'en avais trouvé d'aussi cruels que vous.

Le reste de la scène est à peu près du même ton. Un défaut, qui n'est pas moins considérable à mon avis, c'est qu'Andromaque, qui doit être le principal personnage, puisqu'elle donne son nom à la pièce, ne joue dans les deux derniers actes, qu'un rôle secondaire ; on l'oublie même presque entièrement pour ne s'occuper que d'Hermione et d'Oreste. Malgré toutes ces imperfections bien réelles, *Andromaque* est, de toutes les tragédies de Racine, celle qui produit le plus d'effet au théâtre. La belle scène de l'ambassade ; celle d'Oreste et de Pylade, qui ouvre le troisième acte ; les coups de théâtre frappans de la pièce, qui, toujours amenés par le jeu des passions, ne choquent jamais la vraisemblance ; les beautés fortes et pathétiques des deux derniers actes qui sont ce que l'auteur a fait de plus tragique ; la perfection du rôle d'Andromaque, depuis le premier vers jusqu'au dernier, font oublier les défauts.

Le dernier acte de cette tragédie est, suivant moi, le triomphe de Talma. Il est impossible d'y mettre plus d'énergie et d'expression.

*Andromaque* a été suivie des *Héritiers*, petite pièce très-amusante, et fort bien jouée par Baptiste cadet et Michot.

Remise de *Gaston et Bayard*.

La Harpe ne rend pas une entière justice à cette tragédie. La scène de Bayard et du duc d'Urbain est dans le genre de Corneille, qui ne l'eût pas désavouée. Celle où Bayard jette son épée aux pieds de Gaston, malgré la critique fondée qu'on a faite du vers

## Contemple de Bayard l'abaissement anguste,

est remplie de beautés, et a toujours produit beaucoup d'effet. Des vers très-heureux, répandus dans le rôle du *chevalier sans peur et sans reproche*, retracent fidèlement son caractère. Il y a des situations du plus grand intérêt, comme celle de Bayard laissé entre les mains d'Altimore et de la garde italienne, et celle du quatrième acte, dans la scène entre Avogare, Gaston et Euphémie, qui se termine malheureusement par un tour de passe-passe indigne du Théâtre Français. Un spectacle brillant, de l'héroïsme militaire, des noms et des souvenirs chers à la nation, rendront toujours la tragédie de *Gaston et Bayard* intéressante pour les Français. Malheureusement la versification en est dure, pénible, incorrecte; c'est le défaut de tous les ouvrages de l'auteur. Il y a quelquefois de l'obscurité dans la conduite de la pièce, plusieurs situations blessent la vraisemblance. Comment Bayard a-t-il pu ignorer l'amour de Gaston et d'Euphémie? Comment Gaston n'a-t-il pas su qu'Euphémie avait été promise à Bayard? Comment Urbain, qui a vu le coup porté à Bayard par le traître Avogare, n'en donne-t-il pas avis à son frère d'armes? Comment Bayard a-t-il pu être frappé par cet assassin sans l'avoir reconnu? Pourquoi Altimore, à l'instant du signal convenu, s'amuse-t-il à insulter et à braver Bayard, au lieu de le frapper? Outre les défauts d'in vraisemblance et de style, qu'on peut reprocher à la tragédie de *Gaston et Bayard*, il en est un autre qu'on retrouve dans plusieurs ouvrages de du Belloy : ses personnages sont des prodiges de vertu ou de scélératesse. Un pareil contraste, fréquemment répété, non-seulement est hors de la nature; mais produit nécessairement de la monotonie. Des taches aussi graves et aussi nombreuses ne pouvaient échapper à La Harpe, qui en a même passé quelques-unes sous silence; mais il eût dû aussi reconnaître les beautés sur lesquelles il paraît craindre de s'arrêter.

Cette tragédie a été montée avec beaucoup de soin. Lafond et Saint-Prix n'ont pas dédaigné d'y remplir des rôles secondaires; le public leur a su gré de ce zèle, dont Lekain a souvent donné l'exemple : on l'a vu plus d'une fois jouer un personnage de confident pour donner plus d'éclat à une pièce. Il excitait,

dit-on, le plus vif enthousiasme au moment où Bayard, pressé par Urbain de rendre la citadelle, fait avancer ses soldats, et s'écrie, en les montrant :

Voici d'autres remparts dont on ne parle pas !

Ce vers, qui est sublime de situation, n'a produit aucun effet par le débit de l'acteur; et en général les rôles chevaleresques conviennent peu aux moyens de Talma; Lafond y est mieux placé. Au quatrième acte, Bayard, apprenant que Nemours est vivant, s'écrie avec l'enthousiasme d'un valeureux chevalier :

Et l'on dit l'ennemi triomphant!

On vous trompe, Avogars.

Et dans la scène suivante, où on lui annonce sa victoire :

Conte-moi ses exploits.

Ces traits, d'une simplicité héroïque, étaient aussi admirablement rendus par Lekain; ils ont été peu sentis. Mademoiselle Duchesnois joue avec beaucoup de chaleur la scène avec son père, au quatrième acte, où il y a de beaux détails; mais elle crie quelquefois trop, et force ses moyens.

Remise du *Siège de Calais*. — *Crispin rival de son maître*.

Si La Harpe s'est montré injuste à l'égard de *Gaston et Bayard*, il ne l'est pas pour le *Siège de Calais*, qu'il juge avec impartialité; je crois même qu'il place cette tragédie trop haut, lorsqu'il la met au-dessus des autres ouvrages de l'auteur; je lui préférerais *Gaston et Bayard* et *Gabrielle de Vergy* (6). On n'y trouve pas, à la vérité, les invraisemblances et les situations forcées dont *Zelmire*, *Pierre-le-Cruel* et *Gaston et Bayard* offrent si souvent des exemples; le plan en est sage et raisonnable; mais que de déclamations ampoulées, de longueurs, de scènes froides et sans effet! Le troisième acte en entier et la plus grande partie du quatrième, méritent ce reproche. Rien de plus déplacé qu'une discussion politique entre le roi d'Angleterre et la fille du gouverneur de Calais. La plus belle scène de la pièce est celle du second acte, où les six bourgeois se dévouent à la mort; celle de la prison, où Harcourt vient pour les sauver, a encore beaucoup de mérite; on y trouve souvent le dialogue vif et concis de Corneille. Le retour des bourgeois, au

---

(6) Cette tragédie, sans son dénouement, qui est vraiment intolérable, et sans les défauts de style ordinaires à l'auteur, pourrait, par l'art infini avec lequel elle est conduite et par le vif intérêt qui règne dès les premières scènes jusqu'au moment où l'on apporte le cœur sanglant de Raoul, soutenir la comparaison avec les chefs-d'œuvre de notre théâtre.

cinquième acte, quoiqu'il ait produit peu d'effet ( et je n'en saurais concevoir la raison ), n'en est pas moins un très-beau moment , qui prépare le dénouement de la manière la plus naturelle. Peut-être eût-il dû suffire, et l'auteur n'avait pas besoin, à ce qu'il me semble, d'employer un autre moyen auquel ni le public, ni les journalistes ne paraissent avoir fait attention. Le père d'Édouard avait péri dans sa prison de la manière la plus cruelle; on lui avait brûlé les entrailles avec un fer rouge. Le fils du maire de Calais rappelle cette affreuse circonstance, en implorant aux genoux du roi la grâce de son père : « Si vous » eussiez été présent (lui dit-il), lorsque des fers brûlans étaient » près de percer et d'embraser les flancs de l'auteur de vos » jours, si vous fussiez tombé aux pieds de son assassin, et que » vous n'eussiez vu en lui qu'un homme inexorable, quel eût » été votre désespoir (7)? »

Vous fûtes malheureux, et vous êtes cruel!

Cette heureuse imitation du beau vers de Virgile : *Non ignara mali, miseris succurrere disco*, jointe au tableau qui la précède, fléchit Édouard, et l'engage à pardonner. Comme ce fait historique était peu connu de la majorité du public, on critiqua dans la nouveauté ce moyen employé par l'auteur; on dit que le retour des bourgeois suffisait pour opérer une révolution dans le cœur d'Édouard, et je suis assez de cet avis. Quoi qu'il en soit, le dénouement est très-satisfaisant : seulement Édouard ne va-t-il pas trop loin, lorsqu'il renonce à ses prétentions sur le trône de France? il peut admirer l'héroïsme des citoyens de Calais et leur pardonner; mais sa renonciation n'est conforme ni à sa politique, ni à son caractère.

On trouve quelquefois dans le *Siège de Calais* des vers d'autant plus heureux, que leur facture contraste avec le ton emphatique et déclamatoire dont la pièce offre trop souvent des exemples. J'en ai déjà cité un; on pourrait en rapporter d'autres encore. Édouard veut séduire le maire de Calais par des offres brillantes; celui-ci lui répond avec une noble simplicité :

J'aurais votre faveur, et perdrais votre estime.

Plus je vis l'étranger, plus j'aimai ma patrie,

dit Harcourt. Les remords de ce chevalier forment un contraste heureux avec l'héroïsme des bourgeois de Calais. Le caractère du maire est bien tracé, c'est le plus beau de la pièce; mais on désirerait des nuances dans la vertu des autres person-

---

(7) Je rapporte le sens de la tirade, n'ayant pas la pièce sous les yeux.

nages, dont la couleur est trop uniforme. Celui d'Aliénor, entièrement calqué sur le modèle des héroïnes de Corneille, trop souvent loin de la nature, serait bien plus intéressant et produirait bien plus d'effet si l'auteur lui eût donné la douce sensibilité qui convient à son sexe.

En général, le *Siège de Calais* n'est pas une bonne tragédie; mais on y trouve de beaux détails, et c'est un ouvrage qui fait honneur à l'âme de du Belloy et à son patriotisme. On se rappelle le prodigieux succès qu'il obtint dans sa nouveauté, et l'honneur qu'il causait à Voltaire. Mais doit-on conclure de là que ce grand homme en était jaloux? Un poète aussi élégant et aussi harmonieux devait-il goûter la poésie dure et rocailleuse de du Belloy? Ceci me rappelle une anecdote qui me semble expliquer naturellement son opinion sur le *Siège de Calais*. Lekain allait débiter à Paris, et se présente chez Voltaire, qu'il ne connaissait point encore, pour lui demander des conseils. Il lui propose d'entendre une scène de *Gustave*. « Point de Piron (lui » dit Voltaire d'une voix tonnante et terrible), je n'aime pas les » mauvais vers. Dites-moi tout ce que vous savez de Racine. » Lekain récite alors la première scène d'*Athalie*; Voltaire l'interrompt souvent par l'admiration que lui arrachent les vers admirables du poète; et, la scène finie, il en détaille les beautés avec enthousiasme, toute son attention se porte sur Racine, et il oublie le motif de la visite du débutant; Voilà l'homme idole de la belle poésie, et l'ennemi déclaré de la mauvaise.

Le *Siège de Calais* n'a pas été monté avec moins de soin que *Gaston et Bayard*; tous les principaux artistes se sont fait un devoir d'y jouer. Saint-Prix a donné la couleur convenable au maire de Calais; Talma a eu un moment d'inspiration sublime dans l'hémistiche d'Harcourt, au quatrième acte, *le temps presse, écoutez*. Il a excité la plus vive admiration. Le rôle d'Harcourt lui convient mieux d'ailleurs que celui de Bayard. Mademoiselle Georges a produit peu d'effet dans Aliénor. Lafond a eu, comme Talma, un beau mouvement dans l'endroit où il vient de recevoir le cartel de Philippe; le vers

Valois mérite enfin de disputer mon trône,

a été extrêmement applaudi à cause du débit de l'acteur. Le reste du rôle lui a été moins favorable, et il faut convenir qu'il est très-ingrat. Quelle situation que celle d'un monarque qui a toujours tort à l'égard de ceux qui lui parlent, et qui veut punir de leurs vertus de braves gens qui ont des droits à son estime?

*Crispin rival de son maître* est une petite pièce pleine d'esprit et de gaieté; le dialogue en est vif et naturel. Mais peut-on

justifier son immoralité? Les deux valets sont des misérables dignes du gibet, et, loin d'être punis, ils sont récompensés. Dans *Turcaret* le Sage a aussi peint des fripons; mais au moins il les montre livrés au sort qu'ils méritent, et si Frontin est heureux au dénouement, on voit ici qu'il finira comme Turcaret. Ici, c'est le vol métamorphosé en espèglerie adroite et plaisante. Si la plupart des comédies ressembaient à celle-ci, ne pourrait-on pas avec raison dire, comme J.-J., que le théâtre corrompt les mœurs?

THÉÂTRE FEYDEAU. — La saison exerçant son influence fatale sur ce spectacle, les principaux sujets atteints tous à la fois d'un malheureux rhume, il a éprouvé un abandon total pendant une quinzaine de jours, et rien n'était plus triste que l'aspect de la salle. Quelques mauvais plaisans ont fait de singulières réflexions sur cette concurrence de rhumes; ils ont dit que ce motif d'absence était nul pour les artistes subalternes, qui, enrhumés ou non, jouaient toujours; ils ont remarqué que Chenard, qui, par son âge et les services importans qu'il rend à sa société, avait, plus que qui que ce soit, des droits à une exemption semblable, n'en profitait jamais; enfin ils ont présumé que le spectacle étant délaissé depuis quelque temps, les artistes à la mode, qui n'aiment pas à jouer dans le désert, attendaient des circonstances plus favorables pour paraître; et en effet, à la première représentation d'une nouveauté dont on espérait beaucoup, on les a vus presque tous ressusciter à la fois. Je me garderai bien d'ajouter foi à ces bruits dénués de vraisemblance; je me borne à en être l'historien.

Première représentation de *Bayard à Mézières*, opéra en un acte et en prose.

La vie du chevalier sans peur et sans reproche est remplie de traits auxquels il ne manque que quelques siècles d'antiquité, pour obtenir toute la célébrité et toute la vénération qu'ils méritent. Un des plus remarquables est celui qui a fourni le sujet du nouvel opéra. Les troupes de Charles-Quint assiégeaient Mézières, et la ville ne paraissait pas susceptible de résistance; Bayard s'y jette, en disant: « Il n'y a point de place faible » quand elle renferme des gens de cœur pour la défendre. » Comme on lui proposait de l'abandonner: « Je n'en sortirai » (répond-t-il), que sur un pont formé par les cadavres des ennemis. » Tant de valeur fut couronnée par le succès, et le siège fut levé. Un pareil sujet pouvait fournir quelques détails heureux et analogues aux circonstances; on a particulièrement applaudi cet endroit: « Jamais les Français n'ont été vaincus

» quand ils ont été seuls. » Mais il était difficile d'en tirer une pièce entière, et les auteurs ont été obligés d'y insérer des épisodes, qui, par le peu d'intérêt qu'ils offrent et leur incohérence avec l'action principale, ne sont pas d'un heureux effet. La scène du parlementaire avait déplu ; elle a été supprimée à la seconde représentation. Le personnage de Reculin, le genre de plaisanterie qui résulte de son nom et de son caractère, figureraient bien plus convenablement au théâtre de Brunet, qu'à celui de Feydeau.

Les auteurs du poëme sont MM. Chazel et Dupaty : la musique est de MM. Boyeldieu, Chérubini, Catel et Nicolo. *Ils se sont mis en quatre pour plaire au public*, eût dit Beaumarchais, s'il eût vécu de nos jours. Ont-ils réussi ? Je répondrai affirmativement pour quelques parties ; en observant toutefois qu'un ouvrage quelconque, qui n'est point de la même main, manque toujours de cette unité nécessaire à l'heureux ensemble du tout. L'ouverture (8) militaire, telle que le sujet le demandait, a été fort goûtée ; elle est dans un genre nouveau. Le dialogue entre l'orchestre ordinaire et celui qui est derrière la toile est d'un heureux effet. Les couplets chantés par madame Gavaudan (9) sont agréables, soit pour les paroles ; soit pour la musique. Il y a de l'expression et du chant dans l'air du jeune page (10), qui me paraît cependant inférieur à celui de *Jean de Paris*. Le motif de l'air chanté par Chenard (11) : *Sachons mourir pour la patrie*, qui se répète en chœur, est noble, bien adapté aux paroles ; la prière en chœur (12) a aussi la couleur qui lui convient. Le chant des couplets (13) qui terminent l'ouvrage est très-heureux, ainsi que l'accompagnement ; ils ont une expression guerrière bien caractérisée. Les autres morceaux sont peu remarquables ; l'air de bravoure, chanté par madame Durrel, est très-mauvais : tout le talent de cette habile cantatrice peut à peine le rendre supportable.

Gavaudan est fort bien placé dans le rôle de Bayard ; cet acteur a un talent distingué pour les rôles nobles et pathétiques. Il excelle dans *Montano* et dans *Coradin* ; et ce qui prouve la flexibilité de ses moyens, il réussit également dans le genre

(8) De M. Nicolo.

(9) De M. Catel.

(10) De M. Boyeldieu.

(11) De M. Nicolo.

(12) De M. Chérubini.

(13) De M. Chérubini.

comique : personne n'a mieux joué le Montauciel du *Déserteur*. Sa femme répond sur son petit rôle de paysanne ses grâces ordinaires. Madame Boulanger a fait plaisir dans celui du jeune Philippe. Chenard a donné au personnage du capitaine la couleur qui lui convient ; Martin a tiré de son mauvais rôle tout le parti qu'on pouvait en attendre.

*Blaise et Babet. — Le Droit du Seigneur.*

Pièces charmantes, mais entièrement abandonnées par la manière dont elles sont montées. La première est le chef-d'œuvre de l'Opéra-Comique dans le genre pastoral, où a excellé Dezède. La musique de la seconde est délicieuse : expression, variété, mélodie, heureux effet d'orchestre, tout y est réuni. M. Martini, ainsi que M. Champein, n'a pas toujours été bien inspiré ; mais le *Droit du Seigneur* et la *Mélomanie* peuvent soutenir la comparaison avec les opéras comiques les plus justement célèbres.

Si les artistes à la mode, du théâtre Feydeau, paraissent dans le *Droit du Seigneur* et dans *Blaise et Babet*, on s'empresserait sans doute de les aller voir ; mais voulant probablement ménager les plaisirs du public, et jouant de préférence dans les pièces nouvelles, ils font rarement aux anciennes l'honneur d'y paraître ; et voilà pourquoi des chefs-d'œuvre tels que la *Colonic*, la *Belle Arsène*, et les deux ouvrages qui font le sujet de cet article, ne se jouent pas ou sont abandonnés aux doublures. Depuis quelque temps, les mardis et les vendredis sont voués à la solitude : autant vaudrait donner relâche. Un répertoire différent suffirait cependant pour empêcher cet abandon.

THÉÂTRE DE L'IMPÉRATRICE. — Première représentation des *Héroïnes de Béfort*, fait historique en un acte et en prose.

En applaudissant aux intentions des auteurs de cette pièce nouvelle, on ne peut accorder les mêmes éloges à leur goût : des plaisanteries de mauvais genre, des calembourgs et des équivoques obscènes s'y trouvent trop souvent. Les couplets de la fin sont ce qu'elle renferme de mieux ; il en est deux ou trois fort agréables et qui ont été redemandés. Jamais les *claqueurs* d'office n'ont rempli leur devoir d'une manière plus bruyante et plus incommode pour les auditeurs paisibles ; chaque entrée, chaque sortie, et presque chaque phrase étaient accompagnées d'applaudissemens. Jusqu'à quand durera un abus aussi scandaleux ? Il détournera peu à peu les honnêtes gens d'assister à

A a

la première représentation des nouveautés. Ce qui est véritablement extraordinaire, c'est que les auditeurs, si indulgens pour les plaisanteries graveleuses dont abonde la pièce nouvelle, ont impitoyablement sifflé, à plusieurs reprises, différens traits de la comédie des *Trois Cousines* de Dancourt, assurément beaucoup plus tolérables.

Les auteurs, demandés à grands cris par le parterre, sont MM. Henri-Simon et Méréchal.

Première représentation du *Bourgeois Gentilhomme*, de Molière, mis en vers par M. Monbrun.

Un bourgeois, quelque sot et quelque ridicule qu'il soit, ne peut assurément croire que le fils du Grand-Turc demande sa fille en mariage, et l'élève à la dignité de mamamouchi; ce n'est plus alors un personnage comique, sa place est marquée aux Petites-Maisons. Il eût été facile à Molière d'éviter une invraisemblance aussi grossière, en substituant un seigneur de la cour au fils du Grand-Turc; mais le spectacle brillant qui résulte de cette folie, l'a sans doute déterminé; et d'ailleurs il composait sa pièce pour une fête de la cour. Si les deux derniers actes du *Bourgeois Gentilhomme* ne sont, à quelques détails près, qu'une farce assez insipide, et s'ils peuvent expliquer le premier jugement des courtisans de Louis XIV sur la pièce, les trois premiers actes sont d'un excellent comique, et méritent l'approbation dont le monarque les honora. Les caractères y sont vrais, soutenus et variés; le dialogue, vif et naturel, est rempli de détails originaux et plaisans. Comment un homme de lettres a-t-il pu concevoir l'idée de le mettre en vers? Passe encore pour l'*Avare*; une comédie de caractère gagne à être versifiée, et l'on croit que Molière l'eût fait, si le temps le lui eût permis. Mais de toutes les siennes, le *Bourgeois Gentilhomme* était peut-être celle à qui une pareille métamorphose convenait le moins: aussi n'a-t-elle eu aucun succès, quoiqu'on ait remarqué des détails assez heureusement rendus.

J'ignore si mes sensations ressemblent à celles du plus grand nombre; mais le *Bourgeois Gentilhomme*, dont la lecture m'a toujours beaucoup diverti, ne m'a jamais causé à la représentation le plaisir que j'espérais. Est-ce la faute des acteurs? Dugazon chargeait trop ce rôle; Michot, dont le jeu naturel et franc semble devoir y convenir, produit peu d'effet: il en est de même de Perroud, quoiqu'on ne puisse pas dire qu'il joue mal.

Les accessoires du *Bourgeois Gentilhomme* sont, à l'Odéon, montés avec beaucoup de soin, et me paraissent l'emporter sur

ceux de la Comédie Française. Les ballets sont agréables ; la décoration de la mascarade est charmante.

Depuis près d'un mois, l'Opéra-Italien ne donne plus de représentations, et l'affiche n'en annonce aucune. Ce spectacle, depuis la perte irréparable de madame Barilli, et la retraite de madame Festa, attirait peu le public. MARTINE.

~~~~~

SOCIÉTÉS LITTÉRAIRES. — ATHÉNÉE DE PARIS.

COURS DE LITTÉRATURE FRANÇAISE, par M. AIMÉ MARTIN.

CINQUIÈME LEÇON. — *Suite des Trouvères. — Les Fabliaux.*

Les *fabliaux* ou *contes* sont la partie la plus brillante de la littérature des trouvères, et les troubadours si vantés, mais si peu lus, n'ont rien écrit qui puisse être comparé à ces charmantes productions. M. Aimé Martin, qui devait en parler dans sa cinquième leçon, l'a commencée par un parallèle entre les poètes des *deux langues* (1). Ce morceau a été fort applaudi, et méritait de l'être, parce que la question de la prééminence, si long-temps agitée, y est complètement résolue. Les partisans des troubadours, s'il en existe encore, ne pourront lui reprocher d'avoir sacrifié ces chanteurs à leurs rivaux ; car, au milieu de ses justes critiques, il leur accorde des éloges qui sont bien loin d'être mérités, et sur lesquels il reviendra sans doute lorsqu'il fera imprimer ses leçons, dont on ne saurait trop désirer la publication.

Aujourd'hui que notre littérature est parvenue à cette perfection qui lui donne, sans contredit, le premier rang parmi les littératures modernes, on ne doit pas être surpris de l'universalité de la langue française ; nos chefs-d'œuvre et nos victoires l'ont répandue dans toute l'Europe ; elle rivalise chez nos voisins avec la langue nationale à laquelle elle est même quelquefois préférée, et des savans étrangers sont parvenus à l'écrire avec succès. Il en était de même aux douzième et treizième siècles. Le professeur en a cité une foule de preuves que je ne rappellerai pas ici, mais qu'il est impossible de réfuter. Cette universalité de la *romane d'oïl*, explique comment nos fabliaux se retrouvent dans les premiers

(1) La langue d'oc, celle des troubadours ; et la langue d'oïl, que parlaient les trouvères.

essais littéraires des nations européennes. Elles se sont parées de nos dépouilles, et, dans la suite, nous avons puisé chez elles, sans savoir que nous ne faisons que reprendre nôtre bien, et nous nous sommes contentés du titre d'imitateurs, lorsque celui d'inventeurs nous appartenait.

Avant de classer les divers fabliaux d'après leur caractère particulier, M. Martin nous a parlé de deux recueils de contes dont l'origine est orientale; l'un est le *Dolopathos*, ou Roman des Sept Sages, l'autre est le *Castoiment*. Le texte de celui-ci a été publié par Barbazan, en 1760; et le premier a fourni au savant M. Dacier, membre de l'Institut, le sujet d'un mémoire extrêmement curieux, et qui fait partie du Recueil de l'Académie des inscriptions. On apprend dans ce mémoire que le *Dolopathos* ou *Roman des Sept Sages*, composé par l'Indien *Sendebab* qui vivait un siècle avant l'ère chrétienne, a été successivement traduit en persan, en hébreu, en syriaque, en grec, en latin, en français, en allemand, en flamand et en italien.

Le *Castoiment*, ou les *Enseignemens d'un père à son fils*, ouvrage moral bien supérieur au *Dolopathos*, a été rimé par un trouvère du treizième siècle, d'après une version latine faite sous le titre de *Disciplina Clericalis*, sur l'original arabe, par un Juif portugais nommé Pierre Alphonse. C'est un recueil d'apophtegmes, de fables, de bons mots, d'historiettes et de contes dont plusieurs sont fort libres; ils sont liés par de longues tirades d'une morale qui n'est pas toujours irréprochable, et c'est là qu'on trouve l'histoire de la *male femme*, dont voici le sujet :

Un homme se blessé à l'œil en vendangeant; la douleur le force à revenir chez lui. Son épouse, voulant profiter de son absence, avait donné rendez-vous à un galant qu'elle cache dans le lit conjugal lorsqu'elle entend son mari frapper à la porte. Celui-ci veut se coucher; alors, sous prétexte de visiter sa plaie, elle le fait asseoir, baise son œil blessé, ferme l'autre avec sa main, et donne à l'ami le temps de s'évader.

On avait alors des idées bien singulières sur l'éducation, puisqu'un père raconte de pareilles anecdotes à son fils qu'il veut instruire; celle-ci est une des moins indécentes du *Castoiment*, qui en contient un certain nombre, bonnes seulement à amuser les loisirs des corps-de-gardes ou les orgies de quelques vieux débauchés.

Le professeur entre alors dans quelques détails sur les ménestrels, qui allaient réciter les contes, de châteaux en châteaux, pour divertir les nobles châtelains, qui les récompensaient.

en leur donnant des habit., quelquefois même de l'argent, et en les invitant à leurs tables. A cette époque, les ménestrels payaient leurs hôtes avec des contes et des chansons. Cette monnaie avait cours chez les nobles, qu'il fallait désennuyer par des récits agréables, souvent même orduriers; et un homme en état, je ne dis pas de composer des fabliaux, mais d'en réciter, était sûr de ne pas mourir de faim. De la mémoire, un peu de musique et beaucoup d'impudence, composaient l'*actif* des ménestrels; des injures et des coups de bâton formaient leur *passif*; mais les *profits* allaient toujours au-delà des *pertes*.

M. Martin divise les fabliaux en cinq classes; savoir les *contes badins*, les *contes d'amour*, les *contes philosophiques*, les *contes chevaleresques* et les *contes dévots*; il en propose même une sixième, pour les *contes dialogués*. Cette désignation me paraît bien vague, car il y a des contes en dialogue, qui, par la nature même du sujet, appartiennent à l'une des cinq grandes classes. Mais si le professeur comprend, sous le titre de *contes dialogués*, ceux dont les formes se rapprochent de celles des pièces de théâtre, il a raison d'en faire une classe particulière; seulement il faut nommer les contes qui doivent y entrer, *contes dramatiques* et non pas *contes dialogués*. Il donne ensuite une idée des *contes badins*, dont il existe un grand nombre; il en développe fort bien le caractère, les qualités et les défauts; il examine en habile littérateur le talent des trouvères, leur génie et leur style; il fait voir, par une foule d'exemples, qu'ils connaissaient l'art d'intéresser ou d'amuser, et s'il rapporte beaucoup de traits qui attestent leur ignorance, il en cite un bien plus grand nombre qui démontrent que les grands modèles de l'antiquité ne leur étaient pas inconnus; il s'occupe surtout des imitations qui en ont été faites par les poètes des âges suivans, et il prouve que leurs joyeux ouvrages sont une mine féconde pour les auteurs dramatiques. Molière leur doit quelques-uns des sujets de ses pièces; non pas que ce grand homme ait connu les fabliaux, mais parce qu'il a puisé dans des recueils dont les auteurs les ont mis à contribution.

Le professeur a terminé sa leçon, en faisant l'analyse de plusieurs contes; celui des *Deux Perdrix*, qu'il a versifié, a été très-applaudi, parce qu'il en a embelli les détails de sa poésie toujours élégante et harmonieuse.

SIXIÈME LEÇON. — *Suite des Trouvères. — Contes d'amour, Contes philosophiques, Contes chevaleresques, Contes dévots, Contes dramatiques, Lays et Fables.*

LES analyses des contes badins des trouvères avaient singulièrement amusé l'auditoire dans la leçon précédente : le professeur ayant annoncé qu'il parlerait dans celle-ci des contes d'amour, des contes chevaleresques et des contes dévots, la foule, attirée par ses promesses, attendait avec impatience qu'il parût à la tribune, et, dès qu'on l'a vu, on lui a témoigné par de longs applaudissemens le plaisir que faisait sa présence.

Il a commencé sa leçon, en nous donnant une idée des contes d'amour. La meilleure manière de les bien faire connaître était d'en analyser plusieurs ; c'est la marche qu'il a suivie, et elle a été couronnée du plus brillant succès. Son analyse de l'histoire de *Grisélidis* a ému toute l'assemblée ; les dames ont admiré le caractère angélique de l'infortunée *marquise de Saluces* ; sa douceur et sa patience ont excité l'admiration et l'on a vu des beaux yeux répandre des larmes d'attendrissement au récit de ses peines.

Je suis fâché que M. Martin se soit contenté d'indiquer l'histoire d'*Aucassin et de Nicolette, sa douce mie* ; c'est, à mon avis, le meilleur de tous les fabliaux. Sedaine l'a défiguré dans un opéra que la musique seule de Grétry a fait rester au théâtre ; et Imbert lui a ôté tous ses charmes, en rimant la mauvaise prose de Legrand-d'Aussi. J'invite M. Martin à venger les deux amans de l'insulte qu'Imbert et Sedaine ont faite à leur mémoires, en mettant lui-même leur histoire en vers.

Le professeur nous a lu sa charmante traduction du conte de l'*Anneau*, et l'élégant interprète des trouvères a su, en leur faisant parler une langue nouvelle, y transporter leur naïveté, leur grâce, et cet abandon avec lequel ils chantent l'amour, ses peines, ses plaisirs et ses *douces douleurs*, pour me servir d'une heureuse alliance de mots qu'offrent très-souvent nos anciens poètes.

Après les fabliaux d'amour viennent les *fabliaux philosophiques*, c'est-à-dire ceux qui contiennent certaines idées qu'on est convenu d'appeler *idées libérales*. Le plus célèbre de ces fabliaux est celui de Rutebeuf, intitulé les *Croisades* ; il est dialogué : un des interlocuteurs parle en philosophe contre ces dangereuses expéditions, et l'autre le réfute avec toute la logique d'un zélé disciple de l'*ermite Pierre*. J'aurais désiré que le professeur eût analysé ce dialogue, pour montrer aux apologistes des croisades ce qu'en pensèrent les bons esprits qui

furent témoins des maux dont elles affligèrent l'Europe et l'Asie.

Le fabliau intitulé *la Patenotre de l'usurier*, dont M. Martin a fait l'analyse, a beaucoup réjoui l'assemblée; car il contient des traits que Molière aurait enviés pour son *Harpagon*, s'il avait pu les connaître.

Le professeur passe ensuite aux *contes chevaleresques*, dans lesquels on trouve les défauts et les beautés des romans de chevalerie, dont ils ne diffèrent que par la longueur. Mais je crois qu'il aurait dû placer ces fabliaux après les *contes d'amour*, et avant les *contes philosophiques*: car c'est toujours l'amour qui en est le sujet, et ils forment plutôt deux divisions de la même classe que deux classes différentes. De cette manière, les *contes philosophiques* auraient immédiatement précédé les *contes dévots*; il me semble que c'est-là leur place naturelle. J'invite M. Martin à revenir sur sa division, non pour changer ses classes, mais pour changer l'ordre dans lequel il les a placées. Les *contes dévots*, les *contes dramatiques*, les *lays* et les *fables*, lui ont également fourni les sujets de plusieurs analyses et d'observations pleines à la fois d'érudition et de goût. Il a quitté la tribune avec la certitude d'avoir en même temps amusé et instruit ses auditeurs, qui lui ont prouvé leur contentement d'une manière très-flatteuse.

SEPTIÈME LEÇON. — *Suite des Trouvères; Poésie didactique et lyrique.*

Quels que soient les talens d'un professeur, il est des matières qu'on ne peut rendre intéressantes pour tout le monde. M. Martin l'a éprouvé en nous parlant de la poésie didactique des Trouvères. On se rappelait encore les deux dernières leçons et les charmans fabliaux; il était bien triste pour des dames d'entendre après cela, des analyses de traités scientifiques rimés dans le treizième siècle.

Le professeur a d'abord parlé de l'image du monde, poème, par un nommé *Omons*, auquel il donne bien gratuitement le titre de *Lucrèce*. Ce prétendu *Lucrèce* traite en rimes du ciel, de la terre, de Dieu, de l'homme, de la géographie, de l'astronomie, de l'histoire naturelle; et il invoque souvent l'autorité de Platon et d'Aristote.

M. Martin a imité ainsi un passage du début de l'ouvrage dans lequel le poète essaye de donner une idée de la divinité:

Sans commencement et sans fin,

Il voit tout, il sent tout, il tient tout dans sa main;

Des ombres du néant il a tiré le monde;
 Lui seul de l'univers est le maître et l'appui.
 Sans pouvoir occuper sa sagesse profonde,
 Le passé, l'avenir sont présents devant lui.

Sa voix anime la poussière;
 Sa grandeur, c'est l'immensité;
 Sa vie est l'immortalité;
 Son absence, l'obscurité;
 Et sa présence, la lumière.

La physique d'Omons est celle de son temps, c'est-à-dire, tout ce qu'il peut y avoir de plus absurde. Cependant on y trouve la véritable explication du feu follet, et l'exposition des lois en vertu desquelles s'opère la chute des graves; il reconnaît la sphéricité de la terre et l'existence des antipodes; enfin, l'opinion de Descartes sur l'origine des fontaines, et plusieurs des rêveries de Maupertuis, que Voltaire a livré, à un ridicule ineffaçable dans sa diatribe du docteur *Akakia*, lui appartiennent; mais les deux philosophes modernes ne se sont point enrichis des dépouilles d'Omons; car ils n'ont probablement jamais lu un poème composé au treizième siècle, d'après plusieurs ouvrages latins, dont quelques-uns sont beaucoup plus anciens, et dans lesquels on retrouverait peut-être les mêmes idées.

M. Martin s'est occupé ensuite du poète Héliand, sur lequel il a donné des détails très-curieux, et qui ont fait plaisir à ceux de ces auditeurs qu'une solide instruction peut seule satisfaire. Mais si la première partie de cette leçon était plus faite pour les savans que pour les dames, la seconde, qui traitait des chansons, les a vivement intéressées. Le brillant tableau dans lequel sont renfermées toutes les idées ingénieuses, agréables, tendres, touchantes ou mélancoliques, que contiennent les chansons du fameux Thibault, comte de Champagne, a été applaudi à plusieurs reprises; et cette manière entièrement neuve de traiter un sujet qui semblait épuisé, a fait honneur au talent de M. Martin. Il a parlé ensuite de plusieurs autres chansonniers presque aussi célèbres que ce comte de Champagne, amant de la vertueuse Blanche, malgré tout ce qu'en a pu dire le docte la Rayallière, qui semble croire que l'honneur de la mère de saint Louis est compromis, parce qu'elle a été chantée par un poète.

Après la chanson, le professeur s'est occupé de l'épître légère, et il a cité des fragmens de quelques épîtres. Une chose qui surprendra, c'est qu'on y trouve le mélange régulier des

rimes masculines et féminines qui sont croisées et redoublées avec beaucoup d'art ; il en a traduit en vers une de Robert de Rheims : cette traduction se fait remarquer par une foule de jolis vers , et par des détails très-poétiques.

Enfin , le professeur a fait une excursion dans le pays des Troubadours. Madame de Bursay, auteur d'un poème dont plusieurs morceaux feraient honneur à nos meilleurs poètes, a été son guide ; les deux voyageurs nous ont parlé des complaints amoureuses que les amans malheureux chantent encore dans le Bas-Languedoc ; cette *excursion sentimentale* a terminé la leçon , en éveillant dans toutes les âmes ces émotions mélancoliques , mais douces quoique tristes , qui accompagnent toujours les récits des amours malheureux.

L. A. M. BOURGEAT.

~~~~~

*Programmes des prix proposés par la Société d'encouragement pour l'industrie nationale , dans sa séance générale du 6 octobre 1813 , pour être décernés en 1814 , 1815 et 1817.*

PRIX PROPOSÉS POUR L'ANNÉE 1814.

ARTS MECANIQUES. — I. *Prix pour la fabrication du fil d'acier propre à faire les aiguilles à coudre.*

LA France possède plusieurs manufactures d'aiguilles à coudre qui jouissent d'une réputation méritée , et dont les produits sont recherchés par le commerce, tant à cause de leur perfection que de leur bas prix.

Il existe également en France un grand nombre de tréfileries ; mais aucune ne fabrique encore le fil d'acier à l'usage des manufactures d'aiguilles. Cependant il importe aux progrès de ces précieuses manufactures qu'elles ne puissent jamais être privées de la matière première , sans laquelle leurs travaux seraient paralysés.

On pourrait espérer que la grande consommation de fil d'acier qui se fait maintenant en France , déterminera bientôt les propriétaires de tréfileries à réunir à leur fabrication de fil de fer celle de fil d'acier , et à se mettre en état d'approvisionner le commerce, et surtout nos manufactures d'aiguilles, de cette matière première. Mais comme cette nouvelle fabrication exige des soins particuliers , la Société d'encouragement a pensé qu'il serait utile de diriger l'attention des artistes et des fabricans vers cet objet important par quelque récompense,

afin de hâter l'établissement en France de cette nouvelle branche d'industrie.

En général, le fil d'acier doit être uni, et conserver la même grosseur d'un bout à l'autre dans chaque degré de finesse. Le fil d'acier pour aiguilles doit être d'un grain fin, homogène et susceptible de prendre la forme d'aiguille sans se briser ; il faut aussi qu'il puisse supporter l'opération du recuit sans perdre sa qualité acéreuse, et qu'il prenne à la trempe la dureté convenable.

La société propose un prix de *six mille francs*, qu'elle décernera à celui qui, non-seulement sera parvenu à fabriquer des fils d'acier dans tous les degrés de finesse et ayant les qualités requises pour la fabrication des aiguilles, mais qui prouvera en même temps qu'il peut les livrer aux mêmes prix et conditions que les fabricans étrangers, et qui, de plus, justifiera avoir fourni jusqu'au 1<sup>er</sup> mai 1814, aux fabriques d'aiguilles de France, des fils sortant de sa tréfilerie, pour la somme de 30,000 francs.

Le concours restera ouvert jusqu'au 1<sup>er</sup> mai 1814. Le prix sera adjugé dans la séance générale du mois de juillet de la même année.

#### ARTS ÉCONOMIQUES. — II. *Prix pour la conservation des étoffes de laine.*

Les laines préparées et les étoffes qui en sont fabriquées sont attaquées par des teignes qui les rongent et les percent quelquefois en peu de temps ; il y a peu de maisons dans lesquelles il ne se fasse chaque année une perte notable à cet égard. Les laines des matelas, celles des couvertures, les tissus de laine, les meubles nombreux qui en sont couverts, les riches tapisseries, les cachemires précieux, les pelleteries, les tentures même en papier tontisse, qui sembleraient devoir être préservées, etc., etc., se trouvent exposés plus ou moins aux ravages de ces insectes destructeurs.

D'après ces considérations, la société d'encouragement propose un prix de 1500 fr. pour le moyen le plus efficace, facile dans son exécution et peu dispendieux, de préserver des teignes qui attaquent les étoffes de laine et les laines elles-mêmes, sans altérer leur couleur et leur tissu, et sans nuire à la santé des hommes.

Elle exige que les expériences qui en constateront la réalité soient revêtues de la plus grande authenticité, et qu'elles aient été faites pendant une année entière.

Le jugement de la Société sera proclamé dans la séance

générale du mois de juillet 1814, et les Mémoires devront être envoyés avant le 1<sup>er</sup> mai de la même année.

La Société croit devoir rappeler aux concurrens que l'on connaît dans nos habitations trois insectes qui ravagent principalement les poils des animaux :

1°. La teigne fripière (*tinea sarcitella*), à ailes d'un gris jaunâtre argenté ;

2°. La teigne tapissière, à ailes d'un blanc jaunâtre, excepte les ailes supérieures qui sont brunes à la base ;

3°. La teigne des pelleteries (*tinea pellionella*), à ailes d'un gris plombé et brillant.

Toutes ces teignes sont à peu près de la même grosseur.

**AGRICULTURE. — III. Prix pour un moyen prompt et économique d'arracher les joncs et autres plantes aquatiques dans les marais desséchés.**

Le gouvernement fait exécuter de nombreux et importants desséchemens. Cet exemple est imité par des propriétaires et par plusieurs compagnies ; mais un grand obstacle s'oppose à la culture de ces nouveaux desséchemens. Il faut souvent quatre, cinq années, et plus encore, pour voir disparaître les roseaux et les massettes, qui s'opposent à toute culture. Tous les moyens connus jusqu'ici ont été insuffisans. La charrue la plus profonde ne peut atteindre leurs racines, et semble leur donner une nouvelle force de végétation. L'action du feu (l'écobuage) ne réussit pas mieux ; il est d'ailleurs impraticable dans de vastes terrains.

Cependant, jusqu'à l'entière destruction de ces plantes aquatiques, on ne peut espérer de récolter des plantes céréales, ni de former des prairies de bonne qualité, et le temps est perdu pour l'agriculture et pour la rentrée des nombreux capitaux dépensés.

Quels seraient les moyens de hâter la destruction de ces plantes nuisibles ? Quelles seraient les plantes qui, par la force de leur végétation, pourraient les étouffer ? Quels instrumens pourraient les extirper ?

La Société propose pour la solution de cette question un prix de 1200 fr., qui sera distribué dans sa séance générale du mois de juillet 1814 ; mais elle exige, 1°. des expériences faites sur un terrain de 3 hectares au moins ; 2°. que les faits soient reconnus et constatés par les autorités locales.

Les pièces, plans et mémoires seront adressés au secrétariat de la Société avant le 1<sup>er</sup> mai 1814.

## PRIX REMIS AU CONCOURS POUR L'ANNÉE 1814.

**ARTS MÉCANIQUES.** — *Prix pour le cardage et la filature mécanique des déchets de soie provenant de cocons de graine, de cocons de bassine, des costes, des frisons et des bourres, pour la fabrication de la soie dite galette de Suisse.*

Ces déchets devront être filés selon la grosseur de fil en usage dans les fabriques de broderie et de passenterie. Les prix de différentes qualités de galette qui en proviendront, devront être 25 pour 100 au-dessous de ceux de la filature à la main.

L'objet de ce prix qui, comme tous ceux dans lesquels nos manufactures n'ont pas encore atteint le dernier degré d'économie et de perfection, a fixé l'attention de la société.

Le prix, qui est de 1500 fr., sera décerné dans la séance générale du mois de juillet 1814.

Les échantillons devront être envoyés avant le 1<sup>er</sup> mai de la même année.

Afin d'offrir aux concurrens des moyens de succès plus faciles, on a cru devoir joindre au programme les différens procédés qu'on emploie pour la fabrication de la soie dite *galette de Suisse*. On y fait connaître les détails de la main-d'œuvre et des préparations qu'exigent les déchets de soie pour être cardés et filés à la main: connaissance essentielle et nécessaire pour parvenir à l'emploi de ces mêmes déchets par mécanique.

Cette description, adressée en 1786, à feu Vandermonde, par Paulet, auteur de *l'Art du fabricant d'étoffes de soie*, s'est trouvée dans les archives du Conservatoire des arts et métiers, et a été communiquée à la société par M. Molard.

La véritable galette de Suisse est une soie filée qu'on obtient des cocous de graine, des cocons de bassine, des costes et des frisons.

On nomme *cocons de graine* ceux dont les vers à soie sont sortis en papillons pour fournir la graine ou les œufs qui servent à en propager l'espèce.

Ces cocons se trouvent percés à l'endroit par lequel le ver est sorti, ce qui les rend incapables d'être employés à faire de la soie de première qualité; mais on a trouvé moyen d'en tirer un filage très-avantageux.

Les *cocons de bassine* sont ceux dont le brin qui les compose ne peut se développer dans la bassine, lorsque la tireuse fait sa battue. On les met à part, souvent même on les laisse tenir aux frisons.

On appelle *frisons* les brins de soie que la fileuse prend dans

sa main , lorsqu'avec un petit balai elle forme sa battue et qu'elle cherche à purger les cocons , afin qu'il n'entre dans la soie aucun de leurs brins qui ne soit dépouillé de tout ce qui pourrait lui donner quelque défaut.

Les costes ne sont autre chose que ces mêmes frisons , excepté qu'au lieu d'être pris et enveloppés par la main de la tireuse et repliés sans ordre , elle tire tous les brins de la battue , en les réunissant et en formant une ou plusieurs longueurs , de sorte qu'il y a des costes de 4 à 5 pieds de long , et de la grosseur d'une forte ficelle. Ce sont ces mêmes costes qu'on appelle capitons , et dont on se sert communément pour faire la broderie de point.

Quand on veut disposer les cocons , soit ceux de graine , soit ceux de bassine , pour en obtenir la soie dite *gâlette de Suisse* , on commence par les faire bouillir à grande eau dans un chaudron , pendant quatre heures consécutives. On les remue presque sans cesse avec un bâton fourchu , afin qu'ils ne brûlent point , et que la gomme dont ils sont enduits s'étende plus facilement ; en les remuant on a soin de les retourner souvent ; cette opération tend à les amollir , à détacher les brins qui les forment et à les disposer à être cardés avec plus de facilité.

On retire les cocons après avoir laissé refroidir l'eau dans laquelle ils ont bouilli , et on les jette ensuite dans de l'eau froide ; on les lave à plusieurs reprises , jusqu'à ce que l'eau reste claire.

Lorsqu'on se trouve à portée d'une rivière ou d'une fontaine , on met les cocons dans un panier à anse , d'une grandeur convenable ; l'eau courante les rend infiniment plus propres que le lavage dans quelque vaisseau que ce soit.

Après que les cocons sont bien lavés , on les fait égoutter , on les presse avec les mains , afin d'en extraire toute l'eau qu'ils contiennent , et on les étend sur des cordes ou sur de grandes claies pour les faire sécher , sans les exposer cependant à l'action du soleil. Cette opération se pratique ordinairement dans des greniers : on laisse un espace suffisant entre les cocons , afin qu'ils séchent plus promptement.

Si on ne les carde pas à mesure qu'ils sont secs , on les met dans des sacs ou dans des paniers bien couverts , pour les garantir de la poussière.

Lorsqu'il s'agit de carder les cocons , on en prend environ deux ou trois livres à la fois ; on les place sur un bloc de deux pieds de diamètre ; on les y bat avec de gros billots jusqu'à ce qu'on les ait rendus doux , au point de pouvoir facilement les écharpir avec les doigts , pour ensuite les porter sur les cardes.

Les billots avec lesquels on bat les cocons, sont de gros et forts bâtons d'environ 2 pieds de long et d'un pouce et demi de diamètre par le bout qu'on tient dans la main, et de plus de 2 pouces de l'autre bout.

On les bat aussi avec de grosses verges.

On les cardé jusqu'à ce qu'on s'aperçoive que la barbe qui est produite par le cardage est dépouillée de tous les bouchons ou petites costes qui ont pu se former par la réunion trop intime des brins que la cardé n'a pu séparer.

Dans cet état le cardeur tire la première barbe et en fait un *trachel*, qui la dispose à être filée (on nomme *trachel*, dans cette filature, ce qu'on désigne par *loquette* dans celle du coton, excepté que le *trachel* se plie en long et en rond de 8 à 10 pouces, en forme de saucisson, sans être serré.) Cette première barbe produit la première qualité de la galette.

Le cardeur, continuant de carder ce qui lui reste, tire une seconde barbe qui devient sensiblement inférieure à la première, et de laquelle il résulte une galette de seconde qualité; enfin il passe à une troisième, qui est encore bien inférieure à la seconde; et de là à une quatrième qu'on appelle *rouleau*. Ces deux dernières produisent une soie à laquelle on donne le nom de *grosses Génes*, et à la dernière celui de *Palerme*. Souvent on file celle-ci d'une telle grosseur, qu'en la réunissant à deux bouts montés ensemble, on en fait l'âme des cordons de fenêtres.

Quant aux costes et aux frisons, on suit la même méthode, surtout lorsqu'on les destine à la fabrication de la galette; car autrement, on ne peut en faire que de la belle filoselle, pareille à celle fabriquée en Languedoc, en Vivarais, en Provence, etc., et connue sous le nom de *fleures*.

On file généralement la galette au rouet. La beauté de son brin dépend du soin de la fileuse; mais il faut qu'elle mouille la matière en filant; c'est-à-dire qu'elle ait l'attention de mouiller ses doigts en tirant les brins de la quenouille sur laquelle elle a placé son *trachel*, et de manière que le fil qu'elle en forme soit enduit sur toute sa longueur de l'eau qu'elle destine à cet objet. Cette eau doit être un peu mucilagineuse; on se sert communément d'une eau de riz affaiblie ou d'une eau de graine de lin; la première est préférable. Il faut que la fileuse mouille légèrement et de manière que toute la longueur du fil puisse s'imprégner de cette eau.

Les autres espèces de soie tirées des matières ci-dessus indiquées, doivent toujours être filées à sec.

On a prétendu qu'en faisant tremper les cocons dans l'eau,

ainsi que les frisons, jusqu'à ce que cette eau soit entièrement corrompue, on obtiendrait un galette supérieure à celle fabriquée par le moyen indiqué ci-dessus; on a vu des preuves du contraire, sans compter l'inconvénient qui résulte pour les ouvriers d'être sans cesse exposés à respirer un air vicié.

V. *Prix pour la filature par mécanique, à toute grosseur de fil, de la laine peignée pour chaîne et pour trame.*

Les soins que la Société d'encouragement a pris pour le développement de l'industrie relative à la fabrication des draperies et autres étoffes de laine, ont déjà produit d'importans résultats.

Cependant un moyen mécanique utile à leur prospérité est négligé, et son importance doit exciter la sollicitude de la Société : ce sont les machines à filer la laine peignée.

L'emploi de ces machines serait du plus grand intérêt pour nos manufactures en général, et particulièrement pour celles des départemens de la Marne, de l'Oise, du Pas-de-Calais, de la Somme, du Nord et de la Lozère, surtout depuis que le goût des femmes se porte sur les schalls de Cachemire, ces beaux tissus de l'Orient, dont l'imitation est si recherchée que désormais ils paraissent devoir faire une partie essentielle de leur vêtement.

C'est d'après ces considérations que la Société propose un prix de 2000 fr. pour les meilleures machines propres à filer la laine peignée.

Ce prix sera décerné dans la séance générale du mois de juillet 1814. Les mémoires, dessins ou modèles devront être envoyés avant le 1<sup>er</sup> mai de la même année.

Les conditions pour l'obtention de ce prix, sont que les machines offriront un avantage, soit par la perfection des produits, soit en économie, de 20 à 30 pour 100 au moins sur le même travail fait à la main.

ARTS CHIMIQUES. — VI. *Prix pour déterminer quelle est l'espèce d'altération que les poils éprouvent par le procédé en usage dans la chapellerie, connu sous le nom de secrétage, et indiquer les moyens de préparer aussi avantageusement les poils pour le feutrage, sans y employer des sels mercuriels et autres substances qui exposent les ouvriers aux mêmes dangers.*

L'expérience a fait connaître, il y a long-temps, que la plupart des poils ne peuvent se réunir en état de feutre qu'après avoir reçu une préparation; il n'y a guère d'exception que pour la laine et le poil de castor *gras* (c'est ainsi qu'on appelle le

poil enlevé sur des peaux de castor qui ont servi de vêtements aux sauvages). On a employé pour cela divers procédés, mais celui qui porte encore aujourd'hui le nom de *secret*, parce que l'inventeur et les fabricans qui l'avaient acquis de lui s'en réservaient la connaissance.

La composition qui faisait la partie essentielle de ce procédé n'était encore désignée, dans les supplémens de l'Encyclopédie, que sous le nom vague d'*eau seconde*, qui servait à *secréter* certains poils pour les mettre en état de se feutrer et de rentrer à la foule.

Roland de la Platière a donné dans le *Dictionnaire des Manufactures*, etc., de l'*Encyclopédie méthodique* (1), la recette du *secret*, à laquelle se sont fixés les meilleurs artistes. Il consiste à faire dissoudre 3 décagrammes (une once) de mercure dans 49 décagrammes (une livre) d'acide nitrique, étendu de deux fois autant d'eau, et à tremper dans cette liqueur une brosse avec laquelle on frotte légèrement le poil.

Les peaux ainsi secrétées, devant être séchées à l'étuve, le poil enlevé par un instrument tranchant près de la racine, puis frappé sous la corde de l'archet jusqu'à ce que tous les brins tombent éparpillés les uns sur les autres en tout sens, on conçoit aisément que tout cela ne peut s'exécuter sans danger. C'est ce qui a fait dire à M. Monge, en terminant le mémoire dans lequel il a si bien démontré le vrai mécanisme du feutrage : « Le feutrage des poils destinés à la chapellerie est une » opération très-malsaine pour les ouvriers qui se consacrent à » ce genre de travail, à cause du mercure qui entre dans les » dissolutions, et qu'ils sont ensuite forcés de respirer sous » forme sèche. Ce serait donc l'objet d'un travail bien utile, » 1°. de rechercher quelle espèce d'altération la dissolution » mercurielle fait éprouver aux poils dans l'opération du secré- » tage ; 2°. de chercher à produire la même altération diffé- » rente, mais dont l'effet fût le même pour le feutrage, au » moyen de substance dont l'usage ne fût pas nuisible (1) ».

Il ne peut y avoir de doute sur la possibilité d'arriver au même résultat par des procédés différens. Dans le nombre des faits qui l'établissent et qui appellent les recherches par la certitude du succès, il faut placer en premier ordre la distinction si généralement admise des peaux de castor *gras* et des peaux de castor *sec* ; car si le frottement, la chaleur animale et la

(1) Tome I, pag. 153.

(2) *Annales de Chimie*, 1790, tome IV, page 511.

transpiration des hommes qui se sont couverts des premières ont suffi pour en disposer le poil au feutrage, il est bien évident que ce changement peut s'opérer sans le secours des sels mercuriels.

D'autre part, Roland de la Platière rapporte qu'on lui a assuré que l'on avait réussi à fabriquer un chapeau d'excellent feutre en aussi peu de temps que par le *secret* et la *foule*, au moyen d'un bain de plantes styptiques tenues en macération : ce qui lui a fait dire que « ce serait un grand pas dans » la perfection de l'art, si, par un composé facile et doux, » on produisait tout à la fois l'effet du *secret* et celui des sels » tartareux employés à la *foule*. »

On sait encore que ce n'est réellement qu'au foulage (ou, suivant l'expression des ateliers, à la foule) que s'achève la disposition au feutrage, dans un bain d'eau presque bouillante, chargée d'un huitième de son poids de lie de vin. Or, M. Chaussier a fait voir que ce bain devait être considéré comme un dissolvant chimique ; que le tartrate acidulé était le principe unique de son action ; que 6 kilogrammes de lie pourraient y être remplacés par 46 grammes d'acide sulfurique (12 livres par 12 gros) avec l'avantage de n'exiger qu'une chaleur de 25 à 30 degrés, de rendre le travail de l'ouvrier moins pénible, et de ne pas porter dans le tissu des matières étrangères, que l'on n'en sépare que difficilement pour lui faire prendre la teinture (3). L'auteur de ce procédé, introduit dans une fabrique avec succès, fait très-bien remarquer que l'on doit espérer d'obtenir le même effet d'un autre acide, même tiré du règne végétal.

Si l'on observe enfin, avec M. Monge, qu'il n'y a de différences entre les poils qui feutrent sans préparation, comme la laine, et ceux qui exigent le secrétagé, qu'en ce que les premiers, naturellement courbés, s'entrelacent facilement dans toute direction, tandis que les derniers ne peuvent prendre par l'agitation qu'un mouvement progressif en droite ligne, on est forcé d'en conclure que Roland de la Platière a été induit en erreur, lorsqu'il a cru que le poil à secréter devait être touché dans tous les sens par la composition, puisqu'en produisant un effet égal de tous les côtés sur les lamelles tuilées de ces poils, on n'en changerait pas la conformation. Cette observation paraît surtout importante pour indiquer le but que l'on

---

(3) *Mémoire sur la Chapellerie*, inséré dans le *Journal de l'École polytechnique*, tome I, page 163. Germinal an 3.

doit se proposer, et diriger le choix des moyens les plus convenables pour l'atteindre.

Telles sont les considérations qui ont déterminé la Société d'encouragement à proposer un prix de mille francs à celui qui parviendra à déterminer quelle est l'espèce d'altération que les poils éprouvent par le procédé en usage dans la chapellerie, connu sous le nom de *secrétage*, et à indiquer des moyens de préparer aussi pour le *feutrage*, sans y employer des sels mercuriels ou autres substances qui exposent les ouvriers aux mêmes dangers.

Le prix sera décerné dans la séance générale du mois de juillet 1814. Les mémoires devront être remis avant le 1<sup>er</sup> mai de la même année.

#### ARTS ÉCONOMIQUES. — VII. *Prix pour la fabrication du miel.*

Le miel qui, avant l'introduction du sucre de canne en Europe, était la seule substance sucrée dont on se servait pour condiment, pourrait aussi contribuer pour beaucoup à remplacer en ce moment le sucre d'Amérique : pour cet effet, il serait à désirer qu'il fût assez abondant et que ses qualités fussent toujours semblables. Mais le travail relatif aux abeilles a beaucoup diminué, et la saveur du sucre de canne à laquelle on s'est habitué a fait trop généralement rejeter l'emploi du miel et dépriser sa saveur. Cette saveur est en effet moins agréable que celle du sucre, et d'ailleurs elle varie beaucoup, suivant les pays dont le miel est originaire, et suivant les momens de sa récolte. Dans les contrées marécageuses et humides, les miels sont bruns et ont un goût de manne et nauséabonde ; aux époques où les abeilles recueillent les fleurs du tilleul, du sarsin et de plusieurs autres plantes estivales, le miel prend une couleur brune et une saveur peu agréable ; enfin, on compte facilement les cantons qui fournissent de très-bons miels, soit par leur exposition naturelle, soit par les soins bien entendus des propriétaires d'abeilles ; et malheureusement il paraît que ce sont les pays dans lesquels on entretient le plus de ruches qui fournissent les miels les moins bons. Il serait donc d'un très-grand intérêt de pouvoir trouver un procédé économique pour purifier les miels et pour les ramener tous au même état, soit sous forme concrète, soit sous celle de sirop. Déjà des tentatives ont été faites dans cette vue, mais on n'a pas encore obtenu des résultats assez satisfaisans. La Société croit devoir appeler sur cet objet l'attention des hommes instruits, et elle se propose de décerner, dans sa séance générale du mois de juillet 1814, un prix de 2,000 fr. à celui qui aura indiqué un

procédé bon et économique pour purifier toute espèce de miel, soit en le réduisant à l'état concret ou à celui de sirop. Les concurrents devront détailler dans un Mémoire les moyens qu'ils ont employés, afin que leurs procédés puissent être répétés par les commissaires de la Société. Ils joindront à leurs Mémoires des échantillons des miels bruts sur lesquels ils ont opéré, et des résultats qu'ils auront obtenus. Chacun de ces échantillons devra être du poids d'un kilogramme au moins.

Les Mémoires et les pièces à l'appui devront être envoyés francs de port, au secrétaire de la Société, avant le 1<sup>er</sup> mai 1814.

#### VIII. *Prix pour la fabrication des Vases de métal revêtus d'un émail économique.*

Les accidens occasionnés par l'usage des vases de cuivre ont donné lieu à des recherches et à des tentatives qui avaient pour but de substituer à ce métal un autre métal, ou une substance qui présentât les avantages du cuivre, sans en avoir les inconvéniens. Les différens essais qui ont été faits à ce sujet n'ont pas produit, il est vrai, des résultats très-satisfaisans, soit qu'on n'y eût pas apporté l'intelligence et les soins nécessaires, soit que la science ne fût pas alors aussi avancée qu'elle l'est aujourd'hui. Les Anglais viennent cependant d'exécuter, à l'exemple des Allemands, des casseroles en fer fondu, revêtues intérieurement d'un émail inattaquable par les acides; cet émail adhère fortement aux parois intérieures, et il paraît supporter l'action du feu sans se fendre ni s'écailler.

En considérant d'ailleurs les progrès de la chimie dans ces derniers temps, on a lieu d'espérer que de nouvelles tentatives ne seront point sans fruit, et qu'elles nous procureront une batterie de cuisine exempte de tout danger, et à la portée des différentes classes de la société.

C'est dans ces vues que la Société d'encouragement propose un prix de 1000 fr. à celui qui trouvera le moyen de fabriquer des vases de métal, revêtus intérieurement d'un vernis ou émail fortement adhérent, non susceptible de se fendre, de s'écailler et d'entrer en fusion étant exposé à un feu ordinaire, inattaquable par les acides et par les substances grasses, et d'un prix qui ne soit pas supérieur à celui des vases de cuivre dont on se sert dans nos cuisines.

Les concurrents sont tenus d'adresser à la Société quatre vases fabriqués d'après les procédés qu'ils auront indiqués. Ces vases devront être de différentes capacités, savoir : depuis le diamè-

tre d'un décimètre (3 à 4 pouces) jusqu'à celui de 4 décimètres (environ 1 pied).

Le prix sera décerné dans la séance générale du mois de juillet 1814. Les mémoires et échantillons devront être envoyés avant le 1<sup>er</sup> mai de la même année.

### IX. *Prix pour la culture comparée des plantes oléagineuses.*

Parmi les plantes annuelles dont on extrait l'huile nécessaire à nos usages domestiques et à nos fabriques, comme parmi les autres plantes économiques, plusieurs ont été présentées comme devant procurer le produit le plus considérable et le plus avantageux : telles ont été successivement la cameline, le chenevis, l'oeillette, les moutardes, la navette, le colza, ; le chou-rave, l'arachide (vulgairement pistache-de-terre), et récemment la julienne.

Un très-grand nombre d'autres plantes, dont les graines fourniraient aussi de l'huile, peuvent encore avoir le même avantage ; mais ce n'est que par une comparaison exacte de leur mérite, sous le rapport de la qualité et de la quantité d'huile qu'elles produisent, et des frais de culture qu'elles occasionnent, qu'on peut reconnaître quelle est celle de ces plantes dont la culture est réellement préférable dans un terrain et sous un climat donnés. C'est une question importante qui a fixé l'attention de la société d'encouragement. Elle a arrêté de décerner un prix de 1200 fr. à l'agriculteur qui, ayant cultivé comparativement les meilleures plantes oléagineuses connues jusqu'à ce moment, aura établi le mieux, dans un mémoire et d'après des calculs économiques et des expériences exactes, quelle est celle de ces plantes qui, sous un climat et dans un terrain donnés, peut se cultiver avec le plus d'avantage.

Chacune de ces plantes qui aura été essayé comparativement, doit l'avoir été sur au moins 10 ares de terrain (environ un tiers d'arpent de Paris), afin que son produit en huile puisse être convenablement apprécié.

Ce prix sera décerné dans la séance générale du mois de juillet 1814.

Les mémoires et échantillons de plantes et d'huile obtenue, accompagnés des certificats des autorités constituées, devront parvenir à la Société avant le 1<sup>er</sup> mai 1814.

( *La suite à un prochain numéro.* )

.....

*Extrait d'un Mémoire lu à l'Institut, sur l'emploi du charbon, pour la guérison des blessures et plaies.*

ON a lu, le 21 de ce mois, à la première classe de l'Institut, un Mémoire fort intéressant sur l'emploi de la poussière de charbon de bois pour la guérison, soit des blessures et des plaies, soit des maladies contagieuses qui résultent de l'accumulation de blessés dans un même lieu. Nous pensons qu'il est utile d'en publier ici l'extrait suivant :

« Depuis les recherches de Lorriz sur les propriétés déféquentes et antiputrides du charbon, plusieurs médecins de différentes nations et du premier mérite ont prouvé, par des expériences certaines, que le charbon était le meilleur topique pour la guérison des plaies et des ulcères. On voit dans les *Annales de Chimie*, tome 20, que le docteur Bornemane, médecin des hôpitaux militaires à Reval, a très-heureusement appliqué la poudre de charbon à la guérison des ulcères gangréneux, et qu'il a guéri en peu de jours ceux qui avaient résisté pendant plusieurs mois à tous les moyens de l'art. On voit aussi, tome 49 des mêmes Annales, que le médecin Hunold a heureusement appliqué cette même substance, mêlée avec du rum, sur les parties malades d'affections dartreuses ; qu'en l'employant en poudre il a guéri les parties affectées de la gangrène, et qu'en l'unissant au quinquina, il en a fait un remède interne très-favorablement administré contre les fièvres putrides.

» Deux médecins en France, MM. Brachette et Grivis, ont soumis à l'École de médecine des dissertations sur l'emploi de la poussière de charbon, comme médicament interne et externe. Le premier en a fait usage dans les hôpitaux de Paris, contre la gangrène humide, avec un succès supérieur aux lotions de quinquina camphré. Il a aussi tiré un parti très-heureux du charbon, intérieurement administré contre les maladies putrides et malignes, contre le scorbut et la diarrhée.

» Les premiers chimistes qui se sont occupés de l'étude des propriétés du charbon, ont parfaitement constaté qu'il possède la faculté d'absorber les divers gaz ; et en plus grande quantité ceux que la corruption engendre, et par conséquent ceux que produisent les ulcères et la gangrène, qui deviennent l'origine des maladies putrides et pestilentielles. On était incertain de ce qui se passait dans l'absorption des gaz par le charbon, jusqu'à ce que M. Th. de Saussure eût éclairci tous

les doutes. D'après ses belles expériences, vérifiées par l'auteur de ce Mémoire, et constatées par M. Thénard, le charbon n'agit sur les gaz, quelle que soit leur nature, qu'en les condensant en lui-même, souvent dans une proportion au-delà de trente fois son volume. On a remarqué que le charbon saturé d'une sorte de gaz ne pouvait en condenser un autre qu'à la condition d'abandonner une partie de celui dont il était déjà saturé.

» Ces observations servent à expliquer l'action du charbon sur les gaz pestilentiels et sur les matières corrompues. Ainsi il purifie les eaux putrides, parce qu'il a la faculté de condenser, en très-grand volume, les gaz pestilentiels que leur putridité engendre. Dans ce cas, le charbon, précédemment saturé d'air atmosphérique, l'abandonne pour s'emparer, dans un bien plus grand rapport, des gaz putrides engendrés par l'eau corrompue.

» Le même phénomène a lieu lorsque le charbon est appliqué sur les ulcères purulens et gangréneux. Il détruit à l'instant même l'odeur infecte et pestilentielle qu'ils dégagent abondamment. Son contact sur les plaies absorbe les gaz putrides que la corruption des humeurs et des chairs y forme en très-grande quantité.

» Il est notable que cet effet produit deux avantages importants : le premier est d'arrêter l'émanation des principes contagieux dont l'air se charge promptement, et qui atteignent d'une manière sinistre les personnes obligées de soigner des plaies gangréneuses. Ainsi, sous ce point de vue, le charbon doit être considéré comme un moyen préservatif de la contagion.

» Le second avantage de son emploi, dans le pansement des blessés, est de hâter la guérison des plaies. Il est indubitable que sa seule faculté d'enlever les gaz putrides qui s'engendrent dans les plaies purulentes, concourt efficacement à arrêter les progrès de la désorganisation du tissu animal, que les gaz hydrogènes ont la faculté d'attaquer d'une manière très-active et très-connue. D'après cette certitude, on peut expliquer pourquoi la corruption engendre la corruption, et pourquoi le charbon en réprime à l'instant les progrès.

» Pour s'en servir, il faut qu'il ait éprouvé une cuisson parfaite au contact de l'air, et qu'avant de le diviser il soit bien privé de cendres. Il faut aussi le conserver bien sec, car il attire fortement l'humidité ».

## NÉCROLOGIE.

*Notice sur le prince Poniatowski.*

**JOSEPH**, prince Poniatowski, ministre de la guerre, général commandant de l'armée du duché de Varsovie, et en dernier lieu maréchal de l'Empire français, grand-croix de l'ordre militaire, des ordres de l'aigle-blanc et de Saint-Stanislas de Pologne, grand-aigle de la légion d'honneur, grand-croix de l'aigle-rouge, ainsi que des deux-couronnes de Sicile, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, etc., etc., était fils du prince Poniatowski, lieutenant-général au service d'Autriche, neveu de Stanislas-Auguste, roi de Pologne, et petit-fils du comte Poniatowski, ami et compagnon de Charles XII.

Il fit ses premières armes sous les drapeaux qu'avait suivis son père; attaché à la suite de l'empereur Joseph II lors de la dernière guerre de l'Autriche avec la Turquie, il se distingua par sa valeur à l'assaut de Sabatch, et y fut grièvement blessé. C'est lui qui, par ordre du même prince, forma en Galicie le premier régiment d'hulans autrichiens. Lorsque la diète de Pologne, en 1788, déclara l'augmentation de l'armée polonaise, appelé par Stanislas-Auguste, il quitta le service d'Autriche pour se consacrer à celui de sa patrie.

En 1792, il eut le commandement en chef de la principale armée polonaise dans l'Ukraine, envahie alors par une puissante armée russe conduite par le général en chef Kochowski. La journée de Zielence fut aussi glorieuse pour Poniatowski, que celle de Dubienka l'a été pour le général Kosciuszko, qui commandait sous ses ordres une division séparée. Obligé de céder à l'énorme supériorité des forces ennemies et aux volontés du roi Stanislas, il exécutait sa retraite dans le meilleur ordre, lorsque l'accession du roi à la confédération de Targowitza, formée sous les auspices de la Russie, arrêta les hostilités, sans mettre fin aux calamités de la Pologne. Le prince Poniatowski quitta le service et le pays, pour se retirer à Vienne.

En 1794, Kosciuszko leva l'étendard de l'insurrection; les Polonais, animés bien plus par un noble espoir que par les illusions de l'espérance, coururent aux armes, et le prince Poniatowski ne balança pas à se présenter au quartier-général du chef de l'insurrection, pour demander à servir sous

les ordres de celui qui, deux ans auparavant, recevait les siens ; il eut une part marquante au succès de la défense de Varsovie assiégée par les armées combinées russe et prussienne, ayant à leur tête le roi Guillaume en personne. La catastrophe de Maciejowice ouvrit le tombeau dans lequel la Pologne devait être ensevelie ; ses dernières provinces ne tardèrent pas à être partagées ; les principales terres du prince Poniatowski se trouvèrent comprises dans la partie qui échut à la Prusse. Il vécut à Varsovie, faisant un noble usage de sa fortune, et jouissant tranquillement de l'amour de ses compatriotes. L'espérance de voir renaître une patrie leur apparut avec les armées triomphantes du vainqueur d'Jéna. Il avait déclaré, dans une occasion solennelle, que ce rétablissement devait être le prix de leurs efforts patriotiques ; les armées russe et prussienne ayant jugé convenable d'évacuer Varsovie, le prince Poniatowski fut invité par le gouvernement prussien à se mettre à la tête de la garde bourgeoise pour veiller à la conservation de la ville ; c'est ainsi qu'il s'est trouvé destiné à y recevoir les troupes françaises. Cédant bientôt au plus naturel et au plus légitime de tous les vœux, ainsi qu'aux instances de ses compatriotes, il se décida à rentrer dans une carrière active : il fit un appel à ses anciens compagnons d'armes : l'enthousiasme s'empara de tous les esprits, les volontaires se présentèrent en foule ; et en moins de quatre mois, trente mille Polonais combattirent en soldats dignes d'avoir une patrie.

Le traité de Tilsitt créa le duché de Varsovie, et le soumit au sceptre d'un prince que toute la nation avait d'une voix unanime appelé au trône en 1791. Le prince Poniatowski conserva les deux places que lui avait déjà conférées le gouvernement provisoire, le commandement de l'armée et le ministère de la guerre ; fonctions qui n'auraient pu être réunies dans le même individu, s'il n'avait pas mérité et possédé pleinement l'estime et la confiance de son souverain, l'amour de sa nation. La conduite qu'il a tenue depuis lui a fait acquérir de nouveaux droits à tous ses sentimens.

Deux années ne s'étaient pas écoulées, le duché de Varsovie, né à peine, n'avait pas eu le temps de donner une assiette solide à son régime militaire et civil, lorsqu'il eut à soutenir une nouvelle guerre contre des forces plus que suffisantes pour l'écraser.

Au mois d'avril de l'année 1809, une armée des plus belles qu'on puisse voir ; forte de trente et quelques mille hommes, marchait sur Varsovie ; lorsque le prince Poniatowski n'avait

pas neuf mille combattans pour couvrir et défendre cette ville ouverte. Les plaines de Raszyn furent le théâtre des attaques répétées des Autrichiens et de la vigoureuse résistance des Polonais ; ils ne furent ni culbutés ni rompus ; la nuit mit fin au combat , et il aurait fallu le renouveler pour se frayer une entrée dans la ville. Une telle défense fut un titre à l'estime du prince qui commandait l'armée autrichienne ; une convention fut négociée et conclue ; l'entrée de la ville ne fut plus disputée ; la sûreté des personnes et des propriétés de ses habitans fut garantie. Le prince Poniatowski , avec son armée , se porta vers la Gallicie : la rapidité de ses mouvemens , l'excellent esprit et la parfaite discipline de ses troupes facilitèrent ses progrès et ses succès qui , joints aux victoires plus importantes des armées françaises sur le Danube , engagèrent l'archiduc à abandonner le duché et sa capitale. Au moment où se négociait la paix de Vienne , le prince Poniatowski ayant , conjointement avec le corps auxiliaire russe , son quartier-général à Cracovie , occupait avec ses troupes toute la Nouvelle-Gallicie , ainsi qu'une partie de l'ancienne , et comptait sous ses drapeaux près de 40,000 combattans.

Depuis la paix , il consacra tous ses soins à perfectionner l'organisation et à augmenter le matériel de l'armée du duché ; travail dans lequel il fut interrompu momentanément par la mission honorable dont l'avait chargé S. M. le roi de Saxe auprès de S. M. l'empereur Napoléon , pour complimenter ce prince sur la naissance du Roi de Rome.

Les événemens de la guerre actuelle sont trop récents pour qu'il soit nécessaire d'en rendre ici un compte détaillé. Le soldat polonais , sous la conduite de ce chef chéri , a su partout soutenir l'honneur de ses armes ; il n'a cédé en valeur à aucune autre troupe ; il s'est fait remarquer plus d'une fois par l'exactitude de sa discipline. La journée du 29 septembre 1812 offrit au prince Poniatowski une occasion de plus de déployer ses talens : chargé d'occuper la position de Czerykow avec une armée considérablement affaiblie par les marches et les combats , il réussit à la conserver et à la défendre contre l'attaque de forces trois fois plus nombreuses. Les bulletins officiels des deux armées instruisent assez de la part qu'il prit aux grandes affaires de Leipsick , de l'éclatant témoignage rendu à sa valeur , ainsi que de sa fin tragique et prématurée ( il était âgé d'environ 56 ans. ) Il réunissait au plus haut degré les qualités qui font plaire , celles qui font aimer , celles qui commandent l'estime et souvent l'admiration ; homme ai-

mable, tendre ami, excellent citoyen, intrépide soldat, chef habile en tous temps, et dans toutes les occasions preux et loyal chevalier. Aussi long-temps que l'amour de la patrie et les sentimens élevés d'une belle âme seront en honneur parmi les hommes, le nom du *Bayard polonais*, placé par l'histoire et la reconnaissance nationale à côté des Jean Zamoycki, des Charles Chodkiewicz, des Etienne Czarniecki, recevra un tribut bien plus digne de ses vertus que ne saurait l'être ce faible hommage offert à sa mémoire par la douleur et l'amitié.

---

*Notice sur M. BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, par Madame ANTOINETTE LEGROING.*

TOUTES les personnes qui aiment la littérature ont appris avec douleur que M. Bernardin de Saint-Pierre a terminé sa carrière. Qui pourrait ne pas regretter l'auteur sensible de Paul et Virginie ? Qui de nous n'a pas lu plusieurs fois ce charmant ouvrage, où la plus noble simplicité se trouve unie au fini le plus précieux ? Nous l'avons tous arrosé de nos larmes ! Je ne pense pas qu'il ait été possible de lire les *Études de la Nature*, sans désirer vivement d'en connaître l'auteur, sans ambitionner la faveur d'être compté au nombre de ses amis. Pour exprimer avec tant de vérité des sentimens si profonds et si vrais, il faut en posséder la source dans son propre cœur. On s'est flatté de trouver un accès facile près de cet aimable philanthrope, de ce philosophe dont toutes les veilles avaient pour objet le bonheur de tous les hommes ; on a fait des tentatives multipliées pour pénétrer dans la solitude à laquelle il s'était voué, et l'on a vu avec surprise, et même avec dépit, que la porte de M. de Saint-Pierre ne s'ouvrait qu'avec de grandes précautions. Un très-petit nombre de personnes ont eu l'avantage d'être admises : les autres ont expliqué, chacune à sa manière, les motifs d'un refus qui trompait leur espérance et mortifiait leur amour-propre. M. de Saint-Pierre, comme toutes les personnes profondément sensibles, ne trouvait aucun plaisir à cultiver ce qu'on appelle des *connaissances*. Il lui fallait des amis intimes, et comme on ne peut pas en avoir un grand nombre, il mettait à les choisir une attention scrupuleuse. Il savait d'ailleurs qu'un homme de lettres qui veut conserver le loisir et la liberté nécessaires pour ses travaux, est obligé de se soustraire à presque tous les devoirs de société, parce que l'énorme perte de temps

qu'ils entraînent, est un mal irrémédiable dans leur profession, qui exige de la tranquillité et du recueillement.

La porte de M. de Saint-Pierre s'ouvrait rarement, il est vrai : on va voir qu'elle s'ouvrait cependant quelquefois. Quand je revins à Paris, après nos troubles, je n'y retrouvai plus aucune des personnes avec lesquelles j'avais été précédemment en relation. Il fallut chercher à me former une nouvelle société. Je venais de terminer un petit ouvrage et je désirais le communiquer à quelqu'un qui pût me dire s'il était convenable de le livrer à l'impression. Une dame me conseilla de consulter M. de Saint-Pierre, et elle me donna une lettre qui me servit de passe-port.

M. de Saint-Pierre me reçut avec une grâce charmante, et se prêta avec beaucoup de complaisance à me rendre le service que je demandais. Depuis ce temps-là il m'a toujours considérée comme une amie. Il était alors affecté fort douloureusement. Madame de Saint-Pierre, sa première femme, était tombée dans un état de langueur qui ne laissait plus aucune espérance de la conserver. Elle succomba, et laissa M. de Saint-Pierre chargé de deux enfans en bas âge.

Pour se distraire, il venait quelquefois passer la journée chez moi. J'étais alors entourée d'un certain nombre de jeunes personnes confiées à mes soins. Il prenait plaisir à converser avec celles qui étaient en état de l'entendre, et l'on voyait toujours dans ces entretiens le désir qu'il avait de concourir à former leurs cœurs. Il leur parlait de Dieu, de sa providence, qui veille avec une attention pleine de tendresse sur ceux qui espèrent en elle. Il leur citait différentes circonstances de sa vie, où il en avait éprouvé lui-même des effets admirables ; il leur disait aussi combien la contemplation de la nature est puissante pour adoucir les peines de la vie, et pour calmer les orages des passions qui occasionnent de si funestes ravages !

De temps en temps, dans la belle saison, nous partions le matin pour la campagne, et nous revenions le soir ; mais afin que la journée ne fût pas entièrement perdue pour l'étude, chacune de mes élèves préparait une petite composition qu'elle me lisait quand nous étions arrivées. M. de Saint-Pierre nous accompagnait quelquefois ; il écoutait nos petites lectures ; il disait son avis sur ce qu'il venait d'entendre ; il développait avec une bonté vraiment paternelle les idées que ces enfans n'avaient conçues que d'une manière informe ou superficielle. Il prenaient la plume, et leur faisait voir combien, avec quelques mots retranchés, ajoutés ou même transposés, on peut donner à la phrase de clarté, d'harmonie et d'élégance !

Je me rappelle ces promenades champêtres avec un plaisir infini. Il me semble voir encore ce célèbre et beau vieillard, au milieu de ce cercle de jeunes filles, toutes brillantes des charmes de la première jeunesse ! Leurs yeux étaient fixés sur lui avec une attention pleine de respect ; elles ne perdaient pas un des mots qu'il prononçait ; je n'avais pas besoin de leur faire sentir combien de pareilles leçons étaient précieuses !

M. de Saint-Pierre ne tarda pas à se convaincre qu'ayant des enfans extrêmement jeunes, il ne pourrait pas se dispenser de contracter de nouveaux liens. Ses amis l'engagèrent à se remarier, et lui proposèrent des partis avantageux ; mais c'était une mère qu'il fallait donner à Paul et à Virginie, et il tremblait de se tromper dans un choix si important !

Mes jeunes amies avaient pris en lui une confiance si entière, que sa présence ne les gênait ni dans leurs études ni dans leurs jeux : M. de Saint-Pierre avait pu à loisir étudier leurs caractères ; ce fut parmi elles qu'il se détermina à choisir la compagne qui devait faire le bonheur de ses enfans et celui des dernières années de sa vie.

« Votre demeure, me dit-il un jour, ressemble à l'île de Calypso ; on y entre avec la tête de Mentor, on en sort avec le cœur de Télémaque. Je crois que toutes vos élèves feront le bonheur des maris auxquels elles seront unies ; mais il y en a une que j'ai distinguée plus particulièrement, et si elle voulait consentir à devenir la mère de mes enfans, je croirais avoir assuré leur bonheur et celui du reste de ma vie ». Il me nomma mademoiselle de Pelleport.

Si j'ai procuré à M. de Saint-Pierre pendant son veuvage quelques heures de délassement, il s'est acquitté avec usure, envers moi, de cette obligation, par les heureuses soirées qu'il m'a invitées à passer avec lui, avec sa jeune épouse, avec ses aimables enfans ! Que d'affection, que de bonté dans cet excellent père ! Que de soins, d'attention, de prévenance, de dévouement dans sa compagne ! Que de respect, que de tendresse pour l'un et pour l'autre, dans leurs enfans !

Un de nos grands plaisirs, quand nous étions ainsi réunis en famille (on me permettra, je crois, cette expression), c'était de faire raconter à M. de Saint-Pierre quelques circonstances de sa vie. Nous le faisons parler sur le Grand Frédéric, sur sa cour, sur celle de Catherine II, sur la guerre de Pologne où il s'était distingué, sur ses voyages dans différentes parties de l'Europe et à l'Isle-de-France ; il mêlait toujours à son récit des anecdotes pleines d'intérêt, des observations piquantes, des réflexions suggérées par la plus saine philosophie. L'injustice, la

perfidie, le manque de foi ou de reconnaissance le trouvaient inexorable. Tous ces vices l'irritaient au dernier point ; mais les prétentions ridicules, les vanités puérides dont le monde est rempli le faisaient rire de bon cœur.

Quelquefois aussi il nous lisait des fragmens des ouvrages qui étaient encore dans son porte-feuille, et particulièrement de ses *Harmonies*, où j'ai vu des choses qui m'ont paru admirables.

Tout le monde était heureux chez M. de Saint-Pierre. Il disait lui-même qu'il se trouvait fort heureux ; il me répétait souvent, à moi et à ses autres amis, qu'il s'applaudissait tous les jours du choix qu'il avait fait. J'aime ma femme, nous disait-il, telle qu'elle est ; je ne voudrais rien changer, en aucune manière, à sa personne. Je ne la voudrais, ni plus belle, ni plus laide, ni plus grande, ni plus petite, ni plus instruite, ni plus ignorante, ni plus spirituelle, ni plus gaie, ni plus mélancolique. Elle est à mes yeux absolument tout ce qu'il faut qu'elle soit ; c'est le don le plus précieux que la Providence ait pu me faire, et le seul que je lui aie jamais demandé avec instance.

C'est dans les bras de cette tendre épouse que M. de Saint-Pierre a terminé sa carrière, dont les commencemens ont été pénibles, mais dont la fin a été extrêmement douce ; il disait souvent que la montagne de la vie lui paraissait bien plus facile à descendre qu'à gravir.

Depuis long-temps il s'apercevait qu'il avançait vers sa fin, et il cherchait avec ménagement à préparer sa compagne à cette cruelle séparation ; il lui parlait avec mépris de l'existence que nous traînons sur la terre, et avec enthousiasme de celle qui nous est destinée lorsque la mort nous aura dépouillés de l'enveloppe grossière qui nous environne.

Voilà M. de Saint-Pierre tel que je l'ai connu pendant plus de quinze ans. Quoique je n'aie tracé qu'une très-faible esquisse, il me semble qu'on peut y reconnaître l'âme et le cœur qui ont dicté ses différens ouvrages, et l'on jugera avec raison que cet amour de la solitude, qui est commun à tous ceux qui se livrent à la contemplation de la nature, est la seule cause des précautions qu'il prenait pour ne pas multiplier ses relations de société, et pour conserver une liberté et une indépendance qui étaient absolument nécessaires à la perfection de ses travaux.

---

M. Geoffroi, qui s'est acquis beaucoup de célébrité par son esprit et d'excellens articles de critique dans l'*Année littéraire* et dans le *Journal de l'Empire*, est mort le 26 de ce mois.

Il était né en Bretagne, et s'était de bonne heure fait remarquer par son goût pour les lettres. Arrivé à Paris, il s'attacha à la carrière de l'instruction et fut nommé professeur de rhétorique au collège Mazarin. Après la révolution, il reprit ses occupations littéraires et fonda le feuilleton du *Journal de l'Empire*, dont il a fait long-temps la fortune. Il était âgé de soixante-onze ans. — Nous donnerons une notice plus étendue sur cet écrivain.

**NOTICE HISTORIQUE** sur la vie et les ouvrages de M. Lucas, professeur de sculpture, membre de l'Académie royale des Beaux-Arts de Toulouse, et dessinateur de celle des Sciences.

François Lucas naquit à Toulouse, en 1736, de Pierre Lucas, sculpteur estimé, auprès duquel il reçut les premières notions de l'art qu'il a cultivé avec succès. Peu favorisé par la fortune, il trouva bientôt, dans les talens utiles, une ressource honorable et assurée. Il suivit avec assiduité les classes de l'Académie des Beaux-Arts, institution précieuse, et qui devait sa formation au zèle et aux soins constants de Pierre Lucas, de Rivalz, de Crozat et de Cammas. Après avoir été honorablement distingué dans tous les concours, M. Lucas parut au nombre des élèves qui aspiraient au grand prix de sculpture, et il obtint cette palme le 12 avril 1761.

Le 25 janvier 1764 il fut nommé, à l'unanimité, professeur de sculpture.

A cette époque, les arts dépendant du dessin n'étaient plus cultivés avec la même supériorité qu'ils l'avaient été autrefois; des principes vicieux, des méthodes bizarres, remplaçaient l'étude de la nature et celle des chefs-d'œuvre de l'antiquité; on affectait, pour les sublimes productions du ciseau des Grecs et pour les immortels ouvrages de Raphaël, une sorte d'indifférence voisine du mépris. Les Boucher et les Vanloo, Lemoine, et même Pigalle et Bouchardon, acquéraient une prépondérance fatale. A leur exemple, les artistes du second ordre détournaient leurs regards de tout ce qu'on avait jusqu'alors admiré, et ils substituaient des attitudes bizarres, des expressions triviales, des contours péniblement tourmentés, à ces poses nobles, à ces expressions vraies, à ce contour simple, pur et gracieux que l'on admire dans les précieux monumens qui ont échappé aux coups du temps et à la barbarie des hommes.

M. Lucas n'eut peut-être pas toujours l'avantage de s'élever au-dessus de la manière adoptée par les maîtres qui donnaient,

en quelque sorte , des lois à l'école française ; mais il eut cependant le bon esprit d'étudier et de faire étudier à ses élèves un petit nombre de figures moulées sur l'antique. Cette étude devait faire d'autant plus ressortir le bon goût du professeur toulousain ; qu'alors toute la France préférerait un modèle de Lemoine ou de Pigalle à la Vénus de Médicis et à l'Apollon du Belvédère.

Bientôt il se rendit en Italie, et la vue des chefs-d'œuvre rassemblés dans l'ancienne capitale du monde, convainquit M. Lucas que le style de dessin alors adopté en France s'écartait entièrement des grands modèles, et annonçait une décadence rapide dans les arts. Aussi, de retour dans sa patrie, ne cessait-il point de recommander l'étude de l'antique, comme le seul moyen d'opposer une digue aux progrès du mauvais goût.

On ne peut parcourir l'Italie sans éprouver le besoin de connaître les débris imposans, les marbres, les inscriptions, les médailles qui rappellent les temps où Rome donnait des lois à l'univers. Ces précieux restes, qui suppléent quelquefois au silence des écrivains, et qui ont sensiblement agrandi nos connaissances historiques, furent, pour M. Lucas, l'objet d'une étude approfondie. Il rapporta de Rome et de Naples plusieurs monumens curieux ; et lorsque, fixé pour toujours à Toulouse, il eut le loisir de continuer des recherches qu'il avait commencées avant son départ, il rassembla une nombreuse suite de médailles celtibériennes, grecques, romaines consulaires et impériales ; son laraire fut enrichi d'un grand nombre de figurines, et une belle suite d'inscriptions orna son cabinet.

L'abbé Heckel, garde des médailles de l'Empereur ; MM. Millin, de Cambry, et plusieurs autres savans antiquaires examinèrent la collection des médailles formée par M. Lucas, et applaudirent au goût et aux connaissances numismatiques de cet estimable artiste.

Quelques sculpteurs distingués s'empressèrent aussi de lui témoigner leur estime : M. Lucas en était digne, et plusieurs grands ouvrages, exécutés avec un talent supérieur, avaient fixé sa réputation.

Les Adorateurs qui décorent le maître-autel de l'église Saint-Pierre arrêteront toujours les regards ; et si, en les voyant, on regrette que l'artiste n'ait pas vécu dans un siècle où le goût ait été plus épuré, on ne pourra cependant refuser des éloges à ces figures pleines de grâce et de légèreté.

Le grand bas-relief, placé à l'embouchure du canal des Deux-Mers, est remarquable, non-seulement par sa composition ingénieuse, mais encore par les belles figures qu'il contient : figu-

res que l'on a malheureusement mutilées, et dont on devrait peut-être solliciter la restauration.

Les deux statues colossales qui décorent la barrière de Saint-Cyprien honorent aussi le talent de M. Lucas. Ces monumens sont en pierre et placés à une assez grande élévation. La ville de Toulouse, représentée par une femme dont la tête est ornée d'une couronne murale, se trouve placée à gauche en entrant : son geste semble appeler les étrangers ; à la droite et en regard de la première statue, l'Occitanie, figurée par une belle femme, contemple avec orgueil son antique capitale.

Le mausolée de M. Puivert a été cité par M. Millin, comme l'un des monumens les plus remarquables de l'église Saint-Étienne. Ce tombeau, dû au talent de M. Lucas, est bien composé, et le travail en est précieux.

M. Lucas a laissé aussi des statues et des bustes de Louis XIV, d'André Bernard, de Fermat, de Scaliger, etc.

Pénétré du désir d'encourager l'étude dans l'école spéciale des Arts, qui le reconnaissait pour son doyen, cet habile professeur faisait chaque année les frais de trois prix qui devaient être distribués aux élèves qui avaient le mieux sculpté une main, un pied et une tête d'après l'antique.

La vie entière de M. Lucas a été remplie par la culture des Beaux-Arts ; son esprit était orné, son cœur était pur, il ne connut jamais la haine et l'envie, passious des âmes communes. Il portait dans la société une gaieté franche, une amabilité pleine de charmes ; il était bon frère, ami fidèle, professeur infatigable, et souvent bienfaiteur de ses disciples. L'un d'eux, distingué par des succès mérités, doit, dit-on, élever un monument à la mémoire de son maître.

M. Lucas est mort à Toulouse, le 17 septembre 1813.

M. l'abbé Georgel, ex-jésuite, ancien vicaire général de la grande-aumônerie de France, ancien secrétaire d'ambassade, et chargé d'affaires à Vienne, etc., est mort à Bruyères, département des Vosges, le 14 novembre dernier, à l'âge de près de 83 ans. Il avait été l'ami de beaucoup de personnages célèbres du dix-huitième siècle. Dans les positions souvent difficiles où il s'est trouvé, il a toujours déployé les talens les plus distingués et un caractère honorable : c'est sous ce double rapport qu'il en est question dans les Mémoires du temps. On dit que M. l'abbé Georgel laisse lui-même des Mémoires sur l'Histoire de France, depuis la destruction de sa compagnie. On doit en désirer la publi-

cation, qui éclaircirait vraisemblablement bien des choses encore obscures dans l'histoire du dernier siècle, et que M. l'abbé Georgel a été à portée d'observer de très-près.

Dom Philippe-Louis Lieble, né à Paris en 1734, ancien bibliothécaire de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, vient de mourir à l'âge de 79 ans. Membre de cette célèbre congrégation de Saint-Maur qui a produit tant de savans du premier ordre et rendu tant de services aux lettres sacrées et profanes, soit en débrouillant, soit en recueillant les monumens épars de l'antiquité, dom Lieble sut aussi, par ses propres travaux, se placer au rang des hommes de mérite qui ont illustré cette même compagnie. En 1764, il fut couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, pour un mémoire qu'il composa sur *les Limites de l'Empire de Charlemagne*. On a de lui plusieurs grandes éditions, entr'autres l'édition des *OEuvres d'Alcuin*, précepteur de Charlemagne; la dernière édition des *Capitulaires de Baluze*, 2 vol. in-fol.; il eut une grande part au *Dictionnaire raisonné de Diplomatique*, imprimé sous le nom de D. Devaines, ainsi qu'à la collection des *Chartes et Diplômes de France*, dont il parut 3 vol. in-fol. en 1792. Il avait entrepris, par les conseils du célèbre d'Anville, son oncle, un grand ouvrage sur *les Gaules du Moyen Age*; il y avait employé plus de trente ans de sa vie; mais malheureusement cet immense travail a été englouti dans l'incendie, qui, en 1793, a dévoré la fameuse bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés.

---

#### NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES (1).

*Description routière et géographique de l'Empire français, divisé en quatre régions. 1<sup>re</sup> Partie. Région du Sud. — Section 1<sup>re</sup>. Sud-Est.* Par R. V..., inspecteur des postes relais, associé correspondant des Académies de Dijon et de Turin, membre de celle des Arcades de Rome. Tome quatrième. — Vol. in-8°. de 322 pages, avec cartes géographiques. Chez Potey, libr., rue du Bac, n°. 46.

Cet ouvrage est de la plus grande utilité, surtout pour les voyageurs. Les volumes se succèdent avec rapidité. Peut-être aurons-nous occasion de le faire connaître plus particulièrement de nos lecteurs.

---

(1) Le prix des ouvrages dont le titre, dans ces notices, est précédé d'un astérique, se trouve sur la couverture du cahier, après la table des matières.

\* *Contes nouveaux*, sans préface, sans notes et sans prétentions; par un homme de lettres auteur de plusieurs ouvrages qui n'ont point eu de succès, et d'une tragédie projetée dont Mad. de G\*\*\* a parlé fort avantageusement dans son *Journal imaginaire*; avec cette épigraphe :

C'est pour me corriger que j'aime la critique.

Un vol. in-12. Chez Nozeran, libraire, rue du Bac, n<sup>o</sup>. 40.

Nous rendrons compte de cet ouvrage.

*Œuvres de J.-F. Ducis*, membre de l'Institut impérial de France. Trois vol. in-8<sup>o</sup>, avec gravures d'après les dessins de Girodet, etc.; caractère de Didot. Chez Nepveu, libraire, passage du Panorama.

Cette publication des Œuvres de M. Ducis; était vivement désirée: le respect dû à l'âge et au grand talent du poète tragique le plus distingué de nos jours, la considération dont il est entouré, ajoutent un nouveau prix au Recueil de ses Œuvres.

Les deux premiers volumes renferment toutes les tragédies que M. Ducis a publiées depuis 1768; *Hamlet*, *Roméo et Juliette*, *le Roi Léar*, *Macbeth*, *Jean-sans-Terre*, *Othello*, *Abufar*, *Œdipe chez Admète*, et la même pièce remise en trois actes sous le titre d'*Œdipe à Colone*: le troisième volume se compose d'une foule de charmantes pièces fugitives, fruits de la vieillesse de l'auteur. On ne verra pas sans étonnement,

Ducis tremper de pleurs son vers tragique et sombre,  
CHÉNIER, *Épître sur la Calomnie*.

et passer avec une grâce charmante au ton naïf de l'épître familière, ou de la poésie légère. Nous nous proposons de rendre un compte détaillé de cette édition qui, par son importance, doit faire époque dans la littérature française.

\* *Tableau de Pétersbourg*, ou *Lettres sur la Russie*, écrites en 1810, 1811 et 1812; par D. Chrétien Muller, et traduites de l'allemand par C. Leger, professeur de rhétorique du lycée de Mayence, avec un plan de Pétersbourg. A Paris, chez Treuttel et Wartz, rue de Lille, n<sup>o</sup> 17; à Mayence, chez Florian Kupferberg.

\* *Renauld*, poème en douze chants, traduit de l'italien, du Tasse, par M. Cavalier, inspecteur du sixième arrondissement maritime, membre de la légion d'honneur, des Académies de Lyon et de Toulon. Un vol. in-12. Chez Michaud, libraire, rue des Bons-Enfants, n<sup>o</sup>. 34.

*Hommage à Jacques Delille*, par Louis Le Dieu; avec cette épigraphe :

*Professione pietatis aut laudatus erit, aut excusatus.* Tac.

Chez Verdière, libraire, quai des Augustins, n<sup>o</sup> 27; et chez Delaunay, libr., au Palais-Royal.

\* *Le Méfiant*, comédie en cinq actes, et en vers; par O. Leroy. Représentée sur le théâtre de S. M. l'Impératrice, pour la première fois, le 21 décembre 1813. Chez Barba, libraire, au Palais-Royal, derrière le Théâtre Français, n<sup>o</sup>. 51; et chez Martinet, libraire, rue du Coq, n<sup>o</sup>. 15.

Dans nos articles *Spectacles*, nous avons fait connaître le succès de cette pièce dont le jeune auteur donne de justes espérances. Nous ferons quelque jour de sa pièce un examen plus approfondi.

*Monumens anciens et modernes de l'Hindoustan* en 150 planches, décrits avec des recherches sur l'époque de leur fondation, une notice géographique et historique de cette contrée, par L. Langlès, membre de l'Institut; le dessin et la gravure, dirigés par A. Boudeville. Sixième livraison, gr. in-4. Boudeville, rue du Paon Saint-André, n<sup>o</sup>. 1. Nicolle et Didot aîné.

Ce grand ouvrage est un des plus importans et des mieux exécutés qui aient paru dans le cours de l'année dernière. En attendant que nous fassions connaître l'ouvrage entier, nous dirons ce que contient la livraison que nous avons sous les yeux. Elle est composée, quant au texte, du chapitre premier de la notice géographique de l'Hindoustan : l'auteur de la notice y traite de l'étendue de cette vaste contrée, de ses limites, de son nom, de ses divisions naturelles, de ses divisions politiques à différentes époques.

Le texte est accompagné d'une carte de l'Hindoustan Bharata Khanda, avec les divisions politiques en 1812, d'après les meilleures autorités, pour les mommens de l'Hindoustan décrits par M. Langlès. Suivent quatre planches. (1) Vue intérieure du palais de Bangalore, dessinée par Home, gravée par Benoist. (2) Madras, pont des Arméniens, dessiné par Daniell, gravé à l'eau-forte par Emilie Athanas, terminé par madame Massard. (3) Madras, salle d'assemblées près la carrière des courses, dessiné par Daniell, gravé à l'eau-forte par Queverdo, terminé par Lorieux. (4) Madras, entrée occidentale du fort Saint-George, dessiné par Daniell, gravé à l'eau-forte par Legrand, terminé par Lorieux.

*Recherches sur la géographie systématique et positive des anciens, pour servir de base à l'Histoire de la géographie ancienne*, par P.-F.-J. Gosselin, membre de l'Institut impérial de France, et de la Légion d'honneur, l'un des conservateurs-administrateurs de la Bibliothèque impériale. Tomes troisième et quatrième, in-4°, enrichis de treute-neuf cartes géographiques. Debure frères.

Le célèbre Danville est le premier géographe français qui se soit occupé sérieusement de la géographie des anciens, et l'on sait avec quel succès. Mais en parcourant cette immense carrière, il a nécessairement laissé à ses successeurs une foule de recherches à faire, de points à éclaircir, et, s'il faut le dire, d'erreurs même à corriger. Le géographe le plus en état, par ses vastes connaissances dans l'antiquité, par l'ardeur qu'il a portée dans ses travaux, de remplir cette épineuse mission, était incontestablement M. Gosselin. C'est l'hommage que lui ont universellement rendu tous les sçavans et les gens de lettres lors de la publication de la Géographie des Grecs analysée, et des deux premiers volumes des Recherches sur la Géographie systématique et positive des anciens, dont nous annonçons aujourd'hui la suite si vivement désirée.

Cet ouvrage rempli, comme l'annonce le titre, de recherches immenses qui amènent des discussions très-approfondies, n'est pas susceptible d'analyse : nous nous bornerons donc, dans le prochain cahier, à indiquer les contrées sur lesquelles se sont portées ces discussions et ces recherches, et à donner les titres des nouveaux tableaux dont il les a enrichies, en faisant sommairement connaître le but et l'utilité de ces tableaux.

(*Journal général de la littérature de France*).

IV. B. L'étendue de quelques articles compris dans ce cahier nous oblige de remettre au n°. qui paraîtra à la fin de mars, la REVUE DES JOURNAUX, c'est-à-dire, l'indication et l'examen des articles de toutes les feuilles périodiques, qui nous auront paru mériter le plus d'intérêt. Cette revue d'ailleurs n'aurait pu être aujourd'hui que très-incomplète, parce que nous n'avons point encore réuni tous les ouvrages périodiques qui ont pour objet spécial quelques parties des sciences ou des arts, ni choisi des collaborateurs capables d'en rendre un compte satisfaisant. — Nous espérons que, par des soins que nous donnerons à la rédaction de cet article de notre recueil, il en deviendra un des plus importans et des plus utiles.



## POLITIQUE.

DEPUIS le jour où le service de cette feuille a été momentanément interrompu, les événemens les plus mémorables ont signalé le génie de l'Empereur, la valeur héroïque de ses compagnons d'armes, le dévouement et la fidélité du peuple français. Les détails et les grands événemens publiés officiellement, recherchés et lus avec un empressement égal à leur intérêt, sont déjà connus; mais il importe de les consigner ici. Leur lecture de suite ajoute à leur intelligence et à l'idée que l'on peut se former de la grande conception qui a présidé à des faits d'armes si éclatans et si glorieux.

Les alliés avaient, à Francfort, accepté l'entremise d'un ministre accrédité près une des cours de la confédération. Ils avaient établi des propositions, posé les bases d'une pacification générale. L'acte écrit en présence des ministres réunis, par M. de Saint-Aignan, avait été reconnu par M. de Metternich. L'Empereur Napoléon y avait répondu par une acceptation pure et simple. Les alliés avaient demandé une reconnaissance plus précise des bases énoncées; l'Empereur l'avait fait donner par son ministre des relations extérieures: l'Europe se livrait à l'espoir d'une paix prochaine; rien ne semblait devoir la retarder: c'est à ce moment que les alliés tentent avec toutes leurs forces l'invasion de notre territoire: les départemens du Rhin et de l'Est sont envahis; précédées par des proclamations insidieuses, les troupes ennemies viennent, disant-elles, chercher cette paix qu'on leur refuse; c'est au nom de la paix qu'elles apportent la dévastation et l'incendie. Cependant un congrès se forme à Châtillon-sur-Seine; M. le duc de Vicence s'y trouve réuni aux ministres étrangers; les négociations s'établissent; elles prennent même un caractère d'activité et sont accompagnées des formes réciproques de prévenance qui donnent quelque espoir; rien toutefois ne retardait les opérations militaires, et les progrès de l'ennemi, d'abord sur une ligne très-étendue, ensuite ceux d'un mouvement concentré sur la capitale.

L'Empereur a quitté cette capitale le 25; il est arrivé à Châlons-sur-Marne le 26. L'armée s'est mise de suite en mouvement. L'ennemi était à Saint-Dizier depuis deux jours, y

commettant d'horribles excès. L'armée française mit, le 27, un terme à ces horreurs; l'entrée de S. M. fut une scène de délivrance et de bonheur.

La série des bulletins, que nous plaçons après cette notice, fera connaître la suite des opérations glorieuses de l'Empereur, et leurs brillans résultats.

Le Moniteur a publié une lettre de M. le comte Molé, grand-juge, ministre de la justice, qui, d'après les ordres de l'Empereur, et vu la déclaration de guerre faite à la France par le roi de Naples, ordonne à tous les Français au service de ce prince de rentrer dans le délai déterminé. Ces mots, le roi de Naples, et la déclaration de guerre à la France, forment un contraste si étrange et si incompréhensible, qu'on révoquait en doute le bruit depuis long-temps répandu de cette défection. Ce doute n'est plus permis après l'acte que nous mentionnons et la lecture d'une des proclamations du prince Eugène. Le plus noble caractère y est empreint en caractères trop dignes du burin de l'histoire pour que nous ne nous fassions par un devoir de la consigner ici textuellement.

#### PROCLAMATION AUX PEUPLES D'ITALIE.

Peuples du royaume d'Italie !

Depuis trois mois nous avons été assez heureux pour préserver d'une invasion ennemie la plus grande partie de votre territoire.

Depuis près de trois mois les Napolitains nous ont solennellement promis leurs secours ; et comment aurions-nous osé nous défier de leurs promesses ? Leur souverain est uni par les liens du sang au grand homme auquel lui et moi nous devons tout ; et ce grand homme est aujourd'hui moins heureux !...

Confiant dans la parole des Napolitains, il nous a donc été permis d'espérer que les efforts que nous avons faits jusqu'à ce moment ne seraient pas perdus, et que l'ennemi serait bientôt obligé de se retirer au-delà de notre frontière.

Peuples du royaume d'Italie, le croirez-vous ? Les Napolitains, eux aussi, trompent aujourd'hui tous nos vœux et toutes nos espérances !

Cependant, c'est en se présentant comme alliés qu'ils ont pénétré sur notre territoire, et qu'il leur a été libre d'occuper plusieurs de nos départemens !

Cependant, nous les avons accueillis comme des frères ; nous leur avons ouvert avec empressement et nos magasins et nos caisses publiques ; et nos arsenaux et nos places !

Et pour prix de cette confiance, pour prix de nos sacrifices, c'est sur la ligne même où leurs armes devaient s'unir aux nôtres, qu'ils tendent la main à l'étranger, et lèvent contre nous leurs étendards !

L'inexorable histoire dira sans doute un jour toutes les intrigues, tous les ressorts qu'il aura été indispensable de faire mouvoir pour égarer à ce point un souverain déjà trop distingué par sa vaillance, pour ne pas posséder aussi toutes les autres vertus d'un soldat.

Peuples du royaume d'Italie, nous ne le dissimulons point, la défection des Napolitains a cruellement augmenté les difficultés de notre situation ; mais nous ne craignons pas de le dire : *plus notre situation est difficile, et plus notre courage doit s'agrandir.*

Vous vous rallierez donc autour du fils de votre souverain ; vous vous confierez dans la justice et la sainteté de votre cause ; vous marcherez à la voix de celui qui vous porte tous dans son cœur, et qui n'a jamais eu d'autre ambition, vous le savez, que de concourir de tous ses moyens à l'accroissement de votre gloire et l'affermissement de votre prospérité.

Italiens ! seuls ils sont immortels, même dans l'estime et dans les annales des nations étrangères, ceux qui savent vivre et mourir fidèles à leur souverain et à leur patrie, fidèles à leurs devoirs et à leurs sermens, fidèles à la reconnaissance et à l'honneur.

Donné à notre quartier-général à Vérone, le 1<sup>er</sup>. février 1814.

EUGÈNE-NAPOLÉON.

L'armée d'Italie, établie sur la ligne du Mincio, a eu les 9 et 10 de ce mois des engagemens sérieux avec l'ennemi, et le résultat en a été très-avantageux. Par l'effet d'un double mouvement, le prince vice-roi débouchait du Mincio sur plusieurs colonnes, tandis que l'ennemi passait lui-même le fleuve à Borghetto ; il s'en est suivi sur les deux rives un combat très-vif, à la suite duquel nous avons fait 2500 prisonniers, et mis hors de combat à l'ennemi de 5 à 6 mille hommes. Dans cette brillante journée, l'armée s'est couverte de gloire. Le 10, l'ennemi, fort de 8 ou 10 mille hommes, a persisté dans le dessein de s'établir sur la rive droite du Mincio ; mais il a été repoussé avec vivacité, et a perdu de 4 à 500 hommes. Le vice-roi a maintenant son quartier-général à Volta.

Un corps considérable d'infanterie et de cavalerie, détaché de l'armée de l'Adige, est entré par Plaisance dans le département du Taro. La première division de l'armée de réserve du

Piémont est réunie dans cette ville, sous le commandement du général Gratien. Le général Danthouard commande Parme et Plaisance.

Lyon a vu arriver dans ses murs les divisions de l'armée du duc d'Albufera, destinées à renforcer l'armée du maréchal duc de Castiglione : partout les troupes ont reçu sur leur passage l'accueil le plus hospitalier et les secours les plus fraternels. Les bulletins feront connaître la haute destination de ces corps de troupes d'élite, qui déjà sont en marche pour se porter sur les derrières de l'ennemi, précipiter sa retraite ou compléter sa destruction.

Il nous reste une tâche douloureuse à remplir ; c'est de retracer le tableau des horreurs commises par l'ennemi, dans les lieux même où ses proclamations promettaient la paix et la sécurité. A Château-Thierry, à Soissons, à Provins, à Nogent, sur toute la ligne des pays, où, surpris par l'Empereur, il a si chèrement payé sa témérité, il a laissé les traces les plus horribles de son passage. L'incendie, le meurtre, le viol, le pillage, les actes d'une barbarie inutile, tout a été commis sous les yeux des chefs et comme par leur ordre. Ni le sexe, ni l'âge, ni la faiblesse, ni la maladie n'ont été respectés. Les habitations riches ont été dévastées, et la chaumière elle-même n'a pas été un sûr asile. Les détails que nous recevons font frémir : la plume se refuse à les retracer. Il n'y a qu'un moyen de les envisager avec un autre sentiment que celui de l'horreur et de l'indignation. L'excès de cette barbarie en produit presque le remède, et en rendra le retour impossible. Partout la population s'est réunie ; elle s'est armée des dépouilles du vaincu ; elle intercepte les chemins de traverse, les bois, les communications ; et sur tous les points elle arrête et saisit des fuyards, des traîneurs ennemis qui, isolés de leurs corps, perdus, mourant de faim, viennent implorer la clémence de ces mêmes habitans qu'ils assassinaient quelques heures auparavant. Après les immenses colonnes qui ont traversé Paris, ce qui lui a donné l'affreuse image de ce qu'il devait attendre de pareils soldats, s'ils eussent été vainqueurs ; chaque jour les paysans de la Brie et de la Champagne amènent des centaines de ces prisonniers. Le caractère national ne se dément point avec eux ; on les confond, dans les dons que l'humanité leur prodigue, avec nos frères, nos enfans. Leurs blessés, et ils le sont en grand nombre, reçoivent les mêmes secours et le même asile.

L'Empereur a, par des lettres-patentes, conféré le titre de Régente à S. M. l'Impératrice et Reine. Le Roi Joseph, Lieutenant de l'Empereur, commande en son absence Paris, sa

garnison et sa garde nationale. M. le Major-Général, duc de Conegliano, a complété l'organisation de cette garde pleine de zèle, de courage, et dont le service est aussi actif qu'utile. Dimanche dernier, et pour la seconde fois, le Roi Joseph a passé en revue les corps d'élite de cette garde, complètement habillés et armés.

Le même jour, en vertu des ordres de S. M., le ministre de la guerre a présenté à S. M. l'Impératrice, dix drapeaux pris sur les ennemis dans les derniers combats : cette présentation a eu lieu avec la plus grande solennité. Le ministre a adressé à l'Impératrice un discours auquel S. M. a daigné répondre en ces termes :

« M. le duc de Feltre, ministre de la guerre, je vois avec une vive émotion ces trophées que vous me présentez par les ordres de l'Empereur, mon auguste époux.

» Ils sont à mes yeux des gages du salut de la patrie. Qu'à leur aspect tous les Français se lèvent en armes ! qu'ils se pressent autour de leur monarque et de leur père ! Leur courage, guidé par son génie, aura bientôt consommé la délivrance de notre territoire. »

Des réquisitoires des divers tribunaux de l'empire ont été officiellement publiés : ils promettent à l'Impératrice-Régente la plus entière exécution des lois et le dévouement le plus absolu des magistrats. Des adresses de gardes nationales, de tous les points de la France, sont parvenues au pied du trône ; c'est au nom de ces mêmes lois qu'elles sont armées, et pour leur défense ; elles jurent de les maintenir et de les faire respecter.

La correspondance de tous les départemens présente la France comme une vaste famille, dont tous les enfans s'empresstent de faire au chef commun, dont ils attendent leur salut, les sacrifices nécessaires à sa cause. Levée d'hommes, prestation d'argent, acquit de contributions et de fournitures, organisation de gardes nationales, cohortes urbaines, secours aux militaires marchant en corps ou isolés, actes multipliés d'humanité et de bienfaisance pour les blessés et les malades ; voilà en peu de mots ce qui, dans tous les départemens, honore à la fois le nom français et le prince auquel tant d'efforts et de dévouement sont si dignement consacrés.

#### NOTICES OFFICIELLES SUR LA SITUATION DES ARMÉES.

« L'Empereur est arrivé à Vitry le 26 janvier.

» Le général Blücher, avec l'armée de Silésie, avait passé la Marne et marchait sur Troyes. Le 27, l'ennemi entra à Brienne et continua sa marche ; mais il dut perdre du temps pour rétablir le pont de Lesmond sur l'Aube.

» Le 27, l'Empereur fit attaquer Saint-Dizier. Le duc de Bellune se présenta devant cette ville; le général Dubesme culbuta l'arrière-garde ennemie qui y était encore, et fit quelques centaines de prisonniers. A huit heures du matin, l'Empereur arriva à Saint-Dizier; il est difficile de se peindre l'ivresse et la joie des habitans dans ce moment. Les vexations de toutes espèces que commettent les ennemis, surtout les Cosaques, sont au-dessus de tout ce que l'on peut dire.

» Le 28, l'Empereur se porta sur Montierender.

» Le 29, à huit heures du matin, le général Grouchy qui commanda la cavalerie, fit prévenir que le général Milhaud, avec le 5<sup>e</sup>. corps de cavalerie, était en présence, entre Maizières et Brienne, de l'armée ennemie commandée par le général Blücher, et qu'on évaluait à 40,000 Russes et Prussiens; les Russes commandés par le général Sacken. A quatre heures, la petite ville de Brienne fut attaquée. Le général Lefebvre-des-Nonettes, commandant une division de cavalerie de la garde, et les généraux Grouchy et Milhaud exécutèrent plusieurs belles charges sur la droite de la route, et s'emparèrent de la hauteur de Perthé. Le prince de la Moskowa se mit à la tête de 6 bataillons en colonne serrée, et se porta sur la ville par le chemin de Maizières. Le général Château, chef d'état-major du duc de Bellune, à la tête de deux bataillons, tourna par la droite, et s'introduisit dans le château de Brienne par le parc. Dans ce moment, l'Empereur dirigea une colonne sur la route de Bar-sur-Aube, qui paraissait être la retraite de l'ennemi; l'attaque fut vive et la résistance opiniâtre. L'ennemi ne s'attendait pas à une attaque aussi brusque, et n'avait eu que le temps de faire revenir ses parcs du pont de Lesmont, où il comptait passer l'Aube pour marcher en avant. Cette contr.-marche l'avait fort encombré.

» La nuit ne mit pas fin au combat. La division Decouz de la jeune garde, et une brigade de la division Meusnier, furent engagées. La grande quantité des forces de l'ennemi et la belle situation de Brienne lui donnaient bien des avantages; mais la prise du château, qu'il avait négligé de garder en force, les lui fit perdre. Vers huit heures, voyant qu'il ne pouvait plus se maintenir, il mit le feu à la ville, et l'incendie se propagea avec rapidité, toutes les maisons étant en bois. Profitant de cet événement, il chercha à reprendre le château que le brave chef de bataillon....., du 56<sup>e</sup>. défendit avec intrépidité. Il joncha de morts toutes les approches du château, et spécialement les escaliers du côté du parc. Ce dernier échec décida la retraite de l'ennemi que favorisait l'incendie de la ville.

» Le 30, à onze heures du matin, le général Grouchy et le duc de Bellune le poursuivirent jusqu'au-delà du village de la Rothière, où ils prirent position.

» La journée du 31 fut employée par nous à réparer le pont de Lesmont-sur-Aube, l'Empereur voulant se porter sur Troyes pour opérer sur les colonnes qui se dirigeaient, par Bar-sur-Aube et par la route d'Auxerre, sur Sens.

» Le pont de Lesmont ne put être rétabli que le 1<sup>er</sup>. février au matin. On fit filer sur-le-champ une partie des troupes.

» A trois heures après midi, l'ennemi ayant été renforcé de toute son armée, déboucha sur la Rothière et Dienville que nous occupions encore. Notre arrière-garde fit bonne contenance. Le général Dubesme s'est fait remarquer en conservant la Rothière, et le général Gérard en conservant Dienville. Le corps autrichien du général Giulay, qui voulait passer de la rive gauche sur la droite et forcer le pont, a eu plusieurs de ses bataillons détruits. Le duc de Bellune tint toute la journée au hameau

de la Giberie, malgré l'énorme disproportion de son corps avec les forces qui l'attaquaient.

» Cette journée, où notre arrière-garde tint dans une vaste plaine, contre toute l'armée ennemie et des forces quintuples, est un des beaux faits d'armes de l'armée française.

» Au milieu de l'obscurité de la nuit, une batterie de la garde suivant le mouvement d'une colonne de cavalerie qui se portait en avant pour repousser une charge de l'ennemi, s'égara et fut prise. Lorsque les canonniers s'aperçurent de l'embuscade dans laquelle ils étaient tombés, et virent qu'ils n'avaient pas le temps de se mettre en batterie, ils se formèrent aussitôt en escadron, attaquèrent l'ennemi et sauvèrent leurs chevaux et leurs attelages. Ils ont perdu 15 hommes tués ou faits prisonniers.

» A dix heures du soir, le prince de Neufchâtel, visitant les postes, trouva les deux armées si près l'une de l'autre, qu'il prit plusieurs fois les postes de l'ennemi pour les nôtres. Un de ses aides-de-camp se trouvant à dix pas d'une vedette, fut fait prisonnier. Le même accident est arrivé à plusieurs officiers russes qui portaient le mot d'ordre et qui se jetèrent dans nos postes, croyant arriver sur les leurs.

» Il y a eu peu de prisonniers de part et d'autre. Nous en avons fait 250.

» Le 2 février, à la pointe du jour, toute l'arrière-garde de l'armée était en bataille devant Brienne. Elle prit successivement des positions pour achever de passer le pont de Lesmont et de rejoindre le reste de l'armée.

» Le duc de Raguse, qui était en position sur le pont de Rosnay, fut attaqué par un corps autrichien qui avait passé derrière les bois. Il le repoussa, fit 300 prisonniers et chassa l'ennemi au-delà de la petite rivière de Voire.

» Le 3, à midi, l'Empereur est entré dans Troyes.

» Nous avons perdu au combat de Brienne, le brave général Baste. Le général Lefebvre-des-Nonettes a été blessé d'un coup de baïonnette. Le général Forestier a été grièvement blessé. Notre perte, dans ces deux journées, peut s'évaluer de 2 à 3000 hommes tués ou blessés. Celle de l'ennemi est au moins du double.

» Une division tirée du corps d'armée ennemie qui observe Metz, Thionville et Luxembourg, et forte de 12 bataillons, s'est portée sur Vitry. L'ennemi a voulu entrer dans cette ville que le général Montmarie et les habitans ont défendue. Il a jeté en vain des obus pour intimider les habitans; il a été reçu à coups de canon et repoussé à une lieue et demie. Le duc de Tarente arrivait à Châlons et marchait sur cette division.

» Le 4 au matin, le comte de Stadion, le comte Razumowski, lord Castlereagh et le baron de Humboldt, sont arrivés à Châtillon-sur-Seine, où était déjà le duc de Vicence. Les premières visites ont été faites de part et d'autre; et le soir du même jour, la première conférence des plénipotentiaires devait avoir lieu. »

» Le 5, deux heures après son entrée à Troyes, S. M. a fait partir le duc de Trévise pour les Maisons-Blanches. Une division autrichienne, commandée par le prince Maurice Lichtenstein, s'était portée sur ce point, qui est à deux lieues de la ville: elle a été vivement repoussée et rejetée à deux lieues plus loin.

» Le 4 au soir, le quartier-général de l'empereur de Russie était à Lusigny, près Vandœuvre, à deux lieues de Troyes, où se trouvait la garde russe et l'armée ennemie. L'ennemi voulait entrer le soir dans Troyes. Il marcha

sur le pont de la Guillotière. Il y éprouva une vive résistance. Sa première attaque fut repoussée. Des cavaliers prisonniers lui apprirent que l'Empereur était à Troyes. Il jugea alors devoir faire d'autres dispositions. Au même moment, le duc de Trévise faisait attaquer le pont de Clercy, qu'occupait la division du général Bianchi. L'ennemi fut chassé. Le général de division Briche, avec ses dragons, fit une charge dans laquelle il prit 160 hommes et en tua une centaine à l'ennemi.

» Le lendemain 5, l'Empereur se disposait à passer le pont de la Guillotière et à attaquer l'ennemi, lorsque S. M. apprit qu'il avait battu en retraite et rétrogradé d'une marche sur Vandœuvre.

» Le 6, les dispositions furent faites pour menacer Bar-sur-Seine. Quelques attaques eurent lieu sur cette route. On prit à l'ennemi une trentaine d'hommes, une pièce de canon et un caisson.

» Pendant ce temps, l'armée se mettait en marche pour Nogent, afin de tomber sur les colonnes ennemies qui ont occupé Châlons et Vitry, et qui menaçaient Paris par la Ferté-sous-Jouarre et Meaux.

» Le 7 au matin, le duc de Tarente avait son quartier-général près de Chaville, entre Epernay et Châlons.

» Les divisions de gardes nationales d'élite venues à Montreuil, de Normandie et de Bretagne, se sont mises en mouvement sous le commandement du général Pajol.

» La division de l'armée d'Espagne commandée par le général Leval, est arrivée à Provins. Les autres suivent. Ces troupes sont composées de soldats qui ont fait les campagnes d'Autriche et de Pologne. Elles sont remplacées à l'armée d'Espagne par les cinq divisions de réserve.

» Aujourd'hui 7 à midi, l'Empereur est arrivé à Nogent. Tout est en mouvement, pour manœuvrer.

» L'exaspération des habitans est à son comble. L'ennemi commet partout les plus horribles vexations. Toutes les mesures sont prises pour qu'au premier mouvement rétrograde il soit enveloppé de tous côtés. Des millions de bras n'attendent que ce moment pour se lever. La terre sacrée que l'ennemi a violée, sera pour lui une terre de feu qui le dévorera. »

« Le 10, l'Empereur avait son quartier-général à Sézanne.

» Le duc de Tarente était à Meaux, ayant fait couper les ponts de La Ferté et de Tréport.

» Le général Sacken et le général Yorck étaient à la Ferté; le général Blücher à Vertus, et le général Alsfiew à Champ-Aubert. L'armée de Silésie ne se trouvait plus qu'à trois marches de Paris. Cette armée, sous le commandement en chef du général Blücher, se composait des corps de Sacken et de Langeron formant 60 régimens d'infanterie russe, et de l'élite de l'armée prussienne.

» Le 10, à la pointe du jour, l'Empereur se porta sur les hauteurs de Saint-Prix pour couper en deux l'armée du général Blücher. A 10 heures, le duc de Raguse passa les étangs de Saint-Gond et attaqua le village de Baye. Le 9<sup>e</sup>. corps russe sous le commandement du général Alsfiew et fort de 12 régimens, se déploya et présenta une batterie de 24 pièces de canon. Les divisions Lagrange et Ricart avec la cavalerie du 1<sup>er</sup>. corps tournèrent les positions de l'ennemi par sa droite. A une heure après midi nous fûmes maîtres du village de Baye.

» A deux heures, la garde impériale se déploya dans les belles plaines qui sont entre Baye et Champ-Aubert. L'ennemi se reployait et exécutait sa retraite. L'Empereur ordonna au général Girardin de prendre avec deux escadrons de la garde de service la tête du 1<sup>er</sup>. corps de cavalerie, et de

tourner l'ennemi afin de lui couper le chemin de Châlons. L'ennemi qui s'aperçut de ce mouvement se mit en désordre. Le duc de Raguse fit enlever le village de Champ-Aubert. Au même instant, les cuirassiers chargèrent à la droite et acablèrent les Russes à un bois et à un lac entre la route d'Épernay et celle de Châlons. L'ennemi avait peu de cavalerie; se voyant sans retraite ses masses se mêlèrent. Artillerie, infanterie, cavalerie, tout s'enfuit pêle-mêle dans les bois; 2000 hommes se noyèrent dans le lac. Trente pièces de canon et 200 voitures furent prises. Le général en chef, les généraux, les colonels, plus de 100 officiers et 4000 hommes furent faits prisonniers. Ce corps de deux divisions et 12 régimens devait présenter une force de 18,000 hommes; mais les maladies, les longues marches, les combats l'avaient réduit à 8,000 hommes; 1500 à peine sont parvenus à s'échapper à la faveur des bois et de l'obscurité. Le général Blücher était resté à son quartier-général des Vertus, où il a été témoin des désastres de cette partie de son armée sans pouvoir y porter remède. Aucun homme de la garde n'a été engagé à l'exception de deux des quatre escadrons de service, qui se sont vaillamment comportés. Les cuirassiers du 1<sup>er</sup>. corps de cavalerie ont montré la plus rare intrépidité.

» A huit heures du soir, le général Nansouty, ayant débouché sur la chaussée, se porta sur Montmirail avec les divisions de cavalerie de la garde des généraux Colbert et La Ferrière, s'empara de la ville et de 600 Cosaques qui l'occupaient.

» Le 11, à cinq heures du matin, la division de cavalerie du général Guyot se porta également sur Montmirail. Différentes divisions d'infanterie furent retardées dans leur mouvement par la nécessité d'attendre leur artillerie. Les chemins de Sézanne à Champ-Aubert sont affreux. Notre artillerie n'a pu s'en tirer que par la constance des canonniers et qu'au moyen des secours fournis avec empressement par les habitans, qui ont amené leurs chevaux.

» Le combat de Champ-Aubert, où une partie de l'armée russe a été détraite, ne nous a pas coûté plus de 200 hommes tués ou blessés. Le général de division comte Lagrange est du nombre de ces derniers; il a été légèrement blessé à la tête.

» L'Empereur arriva le 11, à dix heures du matin, à une demi-heure en avant de Montmirail. Le général Nansouty était en position avec la cavalerie de la garde, et contenait l'armée de Sacken, qui commençait à se présenter. Instruit du désastre d'une partie de l'armée russe, ce général avait quitté la Ferté-sous-Jouarre le 10 à neuf heures du soir, et marché toute la nuit. Le général Yorck avait également quitté Château-Thierry. A onze heures du matin, le 11, il commençait à se former, et tout présageait la bataille de Montmirail, dont l'issue était d'une si haute importance. Le duc de Raguse, avec son corps et le 1<sup>er</sup>. corps de cavalerie, avait porté son quartier-général à Éoges, sur la route de Châlons.

» La division Ricart et la vieille garde arrivèrent sur les dix heures du matin. L'Empereur ordonna au prince de la Moskowa de garnir le village de Marchai, par où l'ennemi paraissait vouloir déboucher. Ce village fut défendu par la brave division du général Ricart avec une rare constance; il fut pris et repris plusieurs fois dans la journée.

» A midi, l'Empereur ordonna au général Nansouty de se porter sur la droite, coupant la route de Château-Thierry, et forma les 16 bataillons de la 1<sup>re</sup>. division de la vieille garde sous le commandement du général Friant en une seule colonne le long de la route, chaque colonne de bataillon étant éloignée de 100 pas.

» Pendant ce temps, nos batteries d'artillerie arrivaient successivement. A trois heures, le duc de Trévise avec les 16 bataillons de la 2<sup>e</sup>. division de la vieille garde, qui étaient partis le matin de Sézanne, déboucha sur Montmirail.

» L'Empereur aurait voulu attendre l'arrivée des autres divisions ; mais la nuit approchait. Il ordonna au général Friant de marcher avec 4 bataillons de la vieille garde, dont 2 du 2<sup>e</sup>. régiment de gendarmerie et 2 du 2<sup>e</sup>. régiment de chasseurs, sur la ferme de l'Épine-aux-Bois, qui était la clef de la position, et de l'enlever. Le duc de Trévise se porta avec 6 bataillons de la 2<sup>e</sup>. division de la vieille garde sur la droite de l'attaque du général Friant.

» De la position de la ferme de l'Épine-aux-Bois dépendait le succès de la journée. L'ennemi le sentait. Il y avait placé 40 pièces de canon ; il avait garni les haies d'un triple rang de tirailleurs et formé en arrière des masses d'infanterie.

» Cependant pour rendre cette attaque plus facile, l'Empereur ordonna au général Nansouty de s'étendre sur la droite, ce qui donna à l'ennemi l'inquiétude d'être coupé et le força de dégarnir une partie de son centre pour soutenir sa droite. Au même moment, il ordonna au général Ricart de céder une partie du village de Marchais, ce qui porta aussi l'ennemi à dégarnir son centre pour renforcer cette attaque, dans la réussite de laquelle il supposait qu'était le gain de la bataille.

» Aussitôt que le général Friant eut commencé son mouvement et que l'ennemi eut dégarni son centre pour profiter de l'apparence d'un succès qu'il croyait réel, le général Friant s'élança sur la ferme de la Haute-Épine avec les quatre bataillons de la vieille garde. Ils abordèrent l'ennemi au pas de course, et firent sur lui l'effet de la tête de Méduse. Le prince de la Moskowa marchait le premier, et leur montrait le chemin de l'honneur. Les tirailleurs se retirèrent épouvantés sur les masses, qui furent attaquées. L'artillerie ne put plus jouer, la fusillade devint alors effroyable, et le succès était balancé ; mais au même moment, le général Guyot, à la tête du 1<sup>er</sup>. de lanciers, des vieux dragons et des vieux grenadiers de la garde impériale, qui défilaient sur la grande route au grand trot et aux cris de *vive l'Empereur*, passa à la droite de la Haute-Épine. Ils se jetèrent sur les derrières des masses d'infanterie, les rompirent, les mirent en désordre, et tuèrent tout ce qui ne fut pas fait prisonnier. Le duc de Trévise, avec six bataillons de la division du général Michel, secondait alors l'attaque de la vieille garde, arrivait au bois, enlevait le village de Fontenelle, et prenait tout un parc ennemi.

» La division des gardes d'honneur défila après la vieille garde sur la grande route, et arrivée à la hauteur de l'Épine-aux-Bois, fit un à-gauche pour enlever ce qui s'était avancé sur le village de Marchais. Le général Bertrand, grand-maréchal du palais, et le maréchal duc de Dautzick, à la tête de deux bataillons de la vieille garde, marchèrent en avant sur le village et le mirent entre deux feux. Tout ce qui s'y trouvait fut pris ou tué.

» En moins d'un quart d'heure, un profond silence succéda au bruit du canon et d'une épouvantable fusillade. L'ennemi ne chercha plus son salut que dans la fuite. Généraux, officiers, soldats, infanterie, cavalerie, artillerie, tout s'enfuit pêle-mêle.

» A huit heures du soir, la nuit étant obscure, il fallut prendre position. L'Empereur prit son quartier-général à la ferme de l'Épine-aux-Bois.

» Le général Michel de la garde a été blessé d'une balle au bras. Notre perte s'élève au plus à 1000 hommes tués ou blessés. Celle de l'ennemi est au moins de 8000 hommes tués ou prisonniers ; on lui a pris beaucoup de

canons et six drapeaux. Cette mémorable journée, qui confond l'orgueil et la jactance de l'ennemi, a anéanti l'élite de l'armée russe. Le quart de notre armée n'a pas été engagé.

» Le lendemain 12, à neuf heures du matin, le duc de Trévise suivit l'ennemi sur la route de Château-Thierry. L'Empereur, avec deux divisions de cavalerie de la garde et quelques bataillons, se rendit à Vieux-Maisons, et de là prit la route qui va droit à Château-Thierry. L'ennemi soutenait sa retraite avec huit bataillons qui étaient arrivés tard la veille et qui n'avaient pas donné. Il les appuyait de quelques escadrons et de 3 pièces de canon. Arrivé au petit village de Cacquerets, il parut vouloir défendre la position qui est derrière le ruisseau et couvrir le chemin de Château-Thierry. Une compagnie de la vieille garde se porta sur la Petite-Neuve, culbuta les tirailleurs de l'ennemi, qui fut poursuivie jusqu'à sa dernière position. Six bataillons de la vieille garde, à toute distance de déploiement, occupaient la plaine, à cheval sur la grande route. Le général Nansouty, avec les divisions de cavalerie des généraux Laferrière et DeFrance, eut ordre de faire un mouvement à droite et de se porter entre Château-Thierry et l'arrière-garde ennemie. Ce mouvement fut exécuté avec autant d'habileté que d'impétuosité. La cavalerie ennemie se porta de tous les points sur sa gauche, pour s'opposer à la cavalerie française; elle fut culbutée et forcée de disparaître du champ de bataille. Le brave général Letort, avec les dragons de la seconde division de la garde, après avoir repoussé la cavalerie de l'ennemi, s'élança sur les flancs et les derrières de huit masses d'infanterie qui formaient l'arrière-garde ennemie. Cette division brûlait d'égaliser ce que les cheval-légers, les dragons et les grenadiers à cheval du général Guyot avaient fait la veille. Elle enveloppa de tous côtés ces masses, et en fit un horrible carnage. Les trois pièces de canon, le général russe Freudenreich, qui commandait cette arrière-garde, ont été pris. Tout ce qui composait ces bataillons a été tué ou fait prisonnier. Le nombre de prisonniers faits dans cette brillante affaire s'élève à plus de deux mille. Le colonel Curely, du 10<sup>e</sup>. de hussards, s'est fait remarquer. Nous arrivâmes alors sur les hauteurs de Château-Thierry, d'où nous vîmes les restes de cette armée fuyant dans le plus grand désordre, et gagnant en toute hâte ses ponts. Les grandes routes leur étaient coupées; ils cherchèrent leur salut sur la rive droite de la Marne. Le prince Guillaume de Prusse, qui était resté à Château-Thierry avec une réserve de 2000 hommes, s'avança à la tête des faubourgs pour protéger la fuite de cette masse désorganisée. Deux bataillons de la garde arrivèrent alors au pas de course. A leur aspect, le faubourg et la rive gauche furent nettoyés; l'ennemi brûla ses ponts, et démasqua sur la rive droite une batterie de douze pièces de canon: 500 hommes de la réserve du prince Guillaume ont été pris.

» Le 12 au soir, l'Empereur a pris son quartier-général au petit château de Nesle.

» Le 13, dès la pointe du jour, on s'est occupé à réparer les ponts de Château-Thierry.

» L'ennemi ne pouvant se retirer, ni sur la route d'Épernay qui lui était coupée, ni sur celle qui passe par la ville de Soissons, que nous occupons, a pris la traverse dans la direction de Reims. Les habitans assurent que de toute cette armée il n'est pas passé, à Château-Thierry, dix mille hommes, dans le plus grand désordre. Peu de jours auparavant, ils l'avaient vue florissante et pleine de jactance. Le général d'Yorkk disait que dix obusiers suffiraient pour se rendre maître de Paris. En allant, ces troupes ne parlaient que de Paris; en revenant, c'est la paix qu'elles invoquaient.

» On ne peut se faire une idée des excès auxquels se livrent les Cosaques; il n'est pas de vexations, de cruautés, de crimes que ces hordes de barbares

n'aient commis. Les paysans les poursuivent, les traquent dans les bois comme des bêtes féroces, s'en saisissent et les mènent partout où il y a des troupes françaises. Hier, ils en ont conduit plus de trois cents à Vieux-Maisons. Tous ceux qui se sont cachés dans les bois pour échapper aux vainqueurs tombent dans leurs mains, et augmentent à chaque instant le nombre des prisonniers. »

» Le 13, à trois heures après midi, le pont de Château-Thierry fut raccommodé. Le duc de Trévise passa la Marne et se mit à la suite de l'ennemi, qui, dans un épouvantable désordre, paraît s'être retiré sur Soissons et sur Reims, par la route de traverse de la Fère en Tardenois.

» Le général Blicher, commandant en chef toute l'armée de Silésie, était constamment resté à Vertus pendant les trois jours qui ont anéanti son armée. Il recueillit 1200 hommes des débris du corps du général Olsufiew, battu à Champ-Aubert, qu'il réunit à une division russe du corps de Langeron, arrivée de Mayence, et commandée par le lieutenant-général Ouroussoff. Il était trop faible pour entreprendre quelque chose; mais le 13 il fut joint par un corps prussien du général Kleist, composé de quatre brigades. Il se mit alors à la tête de ces 20,000 hommes et marcha contre le duc de Raguse, qui occupait toujours Étoges. Dans la nuit du 13 au 14, ne jugeant pas ses forces suffisantes pour se mesurer contre l'ennemi, le duc de Raguse se mit en retraite et s'appuya sur Montmirail, où il était de sa personne le 14 à sept heures du matin.

» L'Empereur partit le même jour de Château-Thierry, à quatre heures du matin, et arriva à huit heures à Montmirail. Il fit sur-le-champ attaquer l'ennemi, qui venait de prendre position avec le corps de ses troupes au village de Vauchamp. Le duc de Raguse attaqua ce village. Le général Grouchy, à la tête de la cavalerie, tourna la droite de l'ennemi par les villages et par les bois, et se porta à une lieue au-delà de la position de l'ennemi. Pendant que le village de Vauchamp était attaqué vigoureusement, défendu de même, pris et repris plusieurs fois; le général Grouchy arriva sur les derrières de l'ennemi, entoura et sabra trois carrés, et accula le reste dans les bois. Au même instant l'Empereur fit charger par notre droite ses quatre escadrons de service, commandés par le chef d'escadron de la garde La Biffe. Cette charge fut aussi brillante qu'heureuse: un carré de 2000 hommes fut enfoncé et pris. Toute la cavalerie de la garde arriva alors au grand trot, et l'ennemi fut poussé l'épée dans les reins. A deux heures, nous étions au village de Fromentières; l'ennemi avait perdu 6000 hommes faits prisonniers, 10 drapeaux et 3 pièces de canon.

» L'Empereur ordonna au général Grouchy de se porter sur Champ-Aubert, à une lieue sur les derrières de l'ennemi. En effet l'ennemi, continuant sa retraite, arriva sur ce point à la nuit; il était entouré de tous côtés, et tout aurait été pris si le mauvais état des chemins avait permis à 12 pièces d'artillerie légère de suivre la cavalerie du général Grouchy. Toutefois et quoique la nuit fût obscure, trois carrés de cette infanterie furent enfoncés, tués ou pris, et les autres poursuivis vivement jusqu'à Étoges; la cavalerie s'empara aussi de trois pièces de canon. L'arrière-garde était faite par la division russe; elle fut attaquée par le 1<sup>er</sup> régiment de marine du duc de Raguse, abordée à la baïonnette, rompue, et on lui fit mille prisonniers, avec le lieutenant-général Ouroussoff qui la commandait, et plusieurs colonels. Les résultats de cette brillante journée sont 10,000 prisonniers, 10 pièces de canon, 10 drapeaux, et un grand nombre d'hommes tués à l'ennemi.

» Notre perte n'exède pas 3 ou 400 hommes tués ou blessés; ce qui est dû à la manière franche dont les troupes ont abordé l'ennemi et à la supériorité de notre cavalerie qui le décida, aussitôt qu'il s'en aperçut, à mettre son

artillerie en retraite ; de sorte qu'il a marché constamment sous la mitraille de 60 bouches à feu, et que des 60 pièces de canon qu'il avait, il ne nous en a opposé que 2 ou 3.

» Le prince de Neufchâtel, le grand-maréchal du palais, comte Bertrand, le duc de Dantzick et le prince de la Moskwa, ont constamment été à la tête des troupes.

» Le général Grouchy fait le plus grand éloge des divisions de cavalerie Saint-Germain et Doumerc. La cavalerie de la garde s'est couverte de gloire, rien n'égale son intrépidité. Le général Lion de la garde a été légèrement blessé. Le duc de Raguse fait une mention particulière du 1<sup>er</sup> régiment de maine ; le reste de l'infanterie, soit de la garde, soit de la ligne, n'a pas tiré un coup de fusil.

» Ainsi, cette armée de Silésie, composée des corps russes de Sacken et de Langeron, des corps prussiens d'Yorck et de Kleist, et forte de près de 80,000 hommes, a été en quatre jours, battue dispersée, anéantie, sans affaire générale et sans occasionner aucune perte proportionnée à de si grands résultats. »

« L'Empereur, en partant de Nogent le 9 pour manœuvrer sur les corps ennemis qui s'avançaient par la Ferté et Meaux sur Paris, laissa les corps du duc de Bellune et du général Gérard en avant de Nogent, le 7<sup>e</sup> corps, du duc de Reggio, à Provins, chargé de la défense des ponts de Bray et de Montereau, et le général Pajol sur Montereau et Melun.

» Le duc de Bellune ayant eu avis que plusieurs divisions de l'armée autrichienne avaient marché de Troyes dans la journée du 10 pour s'avancer sur Nogent, fit repasser la Seine à son corps d'armée, laissant le général Bourmont avec 1200 hommes à Nogent pour la défense de la ville.

» L'ennemi se présenta le 11 pour entrer dans Nogent. Il renouvela ses attaques toute la journée et toujours en vain ; il fut vivement repoussé avec perte de 1500 hommes tués ou blessés. Le général Bourmont avait barricadé les rues, crénelé les maisons, et pris toutes ses mesures pour une vigoureuse défense. Ce général, qui est un officier de distinction, fut blessé au genou : le général Ravier le remplaça. L'ennemi renouvela l'attaque le 12, mais toujours infructueusement. Nos jeunes troupes se sont couvertes de gloire. Ces deux journées ont coûté à l'ennemi plus de 2000 hommes.

» Le duc de Bellune, ayant appris que l'ennemi avait passé à Bray, jugea convenable de faire couper le pont de Nogent, et se porta sur Nangis. Le duc de Reggio ordonna de faire sauter les ponts de Montereau et de Melun, et se retira sur la rivière d'Yères.

» Le 16, l'Empereur est arrivé sur l'Yères, et a porté son quartier-général à Guignes.

» Le soir de la bataille de Vauchamp (le 14), le duc de Raguse fit attaquer l'ennemi à huit heures sur Étoges ; il lui a pris neuf pièces de canon, et il a achevé la destruction de la division russe : on a compté sur ce seul point du champ de bataille 1300 morts. Les succès obtenus à la bataille de Vauchamp ont été beaucoup plus considérables qu'on ne l'a annoncé.

» L'exaspération des habitans de la campagne est à son comble. Les atrocités commises par les Cosaques surpassent tout ce qu'on peut imaginer. Dans leur féroce ivresse, ils ont porté leurs attentats sur des femmes de 60 ans et sur des jeunes filles de 12 ; ils ont ravagé et détruit les habitations. Les paysans, ne respirant que la vengeance, conduits par de vieux militaires réformés, et armés avec des fusils de l'ennemi ramassés sur le champ de bataille, battent les bois et font main-basse sur tout ce qu'ils rencontrent : on estime déjà à plus de 2000 hommes ceux qu'ils ont pris ;

ils en ont tué plusieurs centaines. Les Russes épouvantés se rendent à nos colonnes de prisonniers pour y trouver un asile. Les mêmes causes produiront les mêmes effets dans tout l'empire; et ces armées qui entraînent, disaient-elles, sur notre territoire, pour y porter la paix, le bonheur, les sciences et les arts, y trouveront leur anéantissement. »

« Le duc de Raguse marchait sur Châlons, lorsqu'il apprit qu'une colonne de la garde impériale russe, composée de deux divisions de grenadiers, se portait sur Montmirail. Il fit volte-face, marcha à l'ennemi, lui prit 300 hommes, le repoussa sur Sézanne, d'où les mouvemens de l'Empereur ont obligé ce corps à se porter à marches forcées sur Troyes.

» Le comte Grouchy, avec la division d'infanterie du général Leval et trois divisions du 2<sup>e</sup>. corps de cavalerie, passait à la Ferté-sous-Jouarre.

» Les avant-postes du duc de Trévise étaient entrés à Soissons.

» Le 17 à la pointe du jour, l'Empereur a marché de Guignes sur Nangis. Le combat de Nangis a été des plus brillans.

» Le général en chef russe Wittgenstein était à Nangis avec trois divisions qui formaient son corps d'armée.

» Le général Pahlen, commandant les 3<sup>e</sup>. et 14<sup>e</sup>. divisions russes et beaucoup de cavalerie, était à Mormant.

» Le général de division Gérard, officier de la plus haute espérance, déboucha au village de Mormant sur l'ennemi. Un bataillon du 32<sup>e</sup>. régiment d'infanterie, toujours digne de son ancienne réputation, qui le fit distinguer, il y a vingt ans, par l'Empereur aux batailles de Castiglione, entra dans le village au pas de charge. Le comte de Valmy, à la tête des dragons du général Treilhard venant d'Espagne, et qui arrivaient à l'armée, tourna le village par sa gauche. Le comte Milhaud, avec le 5<sup>e</sup>. corps de cavalerie, le tourna par sa droite. Le comte Drouot s'avança avec de nombreuses batteries. Dans un instant tout fut décidé. Les carrés formés par les divisions russes furent enfoncés. Tout fut pris, généraux et officiers. Six mille prisonniers, dix mille fusils, seize pièces de canon et quarante caissons sont tombés en notre pouvoir. Le général Wittgenstein a manqué d'être pris; il s'est sauvé en toute hâte sur Nogent. Il avait annoncé au sieur Billy, chez lequel il logeait à Provins, qu'il serait le 18 à Paris. En retournant, il ne s'arrêta qu'un quart d'heure, et eut la franchise de dire à son hôte : « J'ai été bien battu; deux de mes divisions ont été prises; » dans deux heures vous verrez les Français ».

» Le comte de Valmy se porta sur Provins avec le duc de Reggio; le duc de Tarente sur Donnemarie.

» Le duc de Bellune marcha sur Villeneuve-le-Comte. Le général Wrede, avec ses deux divisions bavaoises, y était en position. Le général Gérard les attaqua et les mit en déroute. Les 8 ou 10 mille hommes qui composaient le corps bavaois étaient perdus, si le général Lhéritier qui commande une division de dragons, avait chargé comme il le devait; mais ce général, qui s'est distingué dans tant d'occasions, a manqué celle qui s'offrait à lui. L'Empereur lui en a fait témoigner son mécontentement. Il ne l'a pas fait traduire à un conseil d'enquête, certain que, comme à Hoff en Prusse et à Znaim en Moravie, où il commandait le 10<sup>e</sup>. régiment de cuirassiers, il mériterait des éloges et réparera sa faute.

» S. M. a témoigné sa satisfaction au comte de Valmy, au général Treilhard et à sa division, au général Gérard et à son corps d'armée.

» L'Empereur a passé la nuit du 17 au 18 au château de Nangis.

» Le 18 à la pointe du jour, le général Château s'est porté sur Montreau. Le duc de Bellune devait y arriver le 17 au soir. Il s'est arrêté à Sa-

lins : c'est une faute grave. L'occupation des ponts de Montereau aurait fait gagner à l'Empereur un jour, et permis de prendre l'armée autrichienne en flagrant délit.

» Le général Château arriva devant Montereau à dix heures du matin ; mais dès 9 heures le général Bianchi, commandant le 1<sup>er</sup> corps autrichien, avait pris position avec deux divisions autrichiennes et la division wurtembergeoise, sur les hauteurs en avant de Montereau, couvrant les ponts et la ville. Le général Château l'attaqua ; n'étant pas soutenu par les autres divisions du corps d'armée, il fut repoussé. Le sieur Lecouteux, qui avait été envoyé le matin en reconnaissance, ayant eu son cheval tué, a été pris. C'est un intrépide jeune homme.

» Le général soutint le combat pendant toute la matinée. L'Empereur s'y porta au galop. A deux heures après-midi, il fit attaquer le plateau. Le général Pajol, qui marchait par la route de Melun, arriva sur ces entrefaites, exécuta une belle charge, culbata l'ennemi et le jeta dans la Seine et dans l'Yonne. Les braves chasseurs du 7<sup>e</sup>. débouchèrent sur les ponts, que la mitraille de plus de 60 pièces de canon empêcha de faire sauter, et nous obtinmes en même temps le double résultat de pouvoir passer les ponts au pas de charge, de prendre 4000 hommes, 4 drapeaux, 6 pièces de canon, et de tuer 4 à 5 mille hommes à l'ennemi.

» Les escadrons de service de la garde débouchèrent dans la plaine. Le général Duhesme, officier d'une rare intrépidité et d'une longue expérience, déboucha sur le chemin de Sens ; l'ennemi fut poussé dans toutes les directions, et notre armée défila sur les ponts. La vieille garde n'eut qu'à se montrer : l'ardeur des troupes du général Gérard et du général Pajol l'empêcha de participer à l'affaire.

» Les habitans de Montereau n'étaient pas restés oisifs. Des coups de fusil tirés des fenêtres, augmentèrent les embarras de l'ennemi. Les Autrichiens et les Wurtembergeois jetèrent leurs armes. Un général wurtembergeois a été tué. Un général autrichien a été pris, ainsi que plusieurs colonels, parmi lesquels se trouve le colonel du régiment de Collorédo, pris avec son état-major et son drapeau.

» Dans la même journée, les généraux Charpentier et Alix débouchèrent de Melun, traversèrent la Forêt de Fontainebleau, et en chassèrent les Cosaques et une brigade autrichienne. Le général Alix arriva à Motet.

» Le duc de Tarente arriva devant Bray.

» Le duc de Reggio poursuivit les partis ennemis de Provins sur Nogent.

» Le général de brigade Montbrun, qui avait été chargé, avec 1800 hommes, de défendre Moret et la forêt de Fontainebleau, les avait abandonnés et s'était retiré sur Essone. Cependant la forêt de Fontainebleau pouvait être disputée pied à pied. Le major-général a ordonné la suspension du général Montbrun et l'a envoyé devant un conseil d'enquête.

» Une perte qui a sensiblement affecté l'Empereur est celle du général Château. Ce jeune officier, qui donnait les plus grandes espérances, a été blessé mortellement sur le pont de Montereau, où il était avec les tirailleurs. S'il meurt, et le rapport des chirurgiens donne peu d'espoir, il mourra du moins accompagné des regrets de toute l'armée ; mort digne d'envie, et bien préférable à l'existence pour tout militaire qui ne la conserverait qu'en survivant à sa réputation, et en étouffant les sentimens que doivent lui inspirer dans ces grandes circonstances la défense de la patrie et l'honneur du nom français.

» Le palais de Fontainebleau a été conservé. Le général autrichien Hardeck, qui est entré dans la ville, y avait placé des sentinelles pour le défendre des excès des Cosaques, qui sont cependant parvenus à piller des

portiers et à enlever des couvertures dans les écuries. Les habitans ne se plaignent point des Autrichiens ; mais de ces Tartares, monstres qui déshonorent le souverain qui les emploie et les armées qui les protègent. Ces brigands sont couverts d'or et de bijoux. On a trouvé jusqu'à huit et dix montres sur ceux que les soldats et les paysans ont tués : ce sont de véritables voleurs de grands chemins.

» L'Empereur a rencontré dans sa marche les gardes nationales de Brest et du Poitou. Il les a passées en revue : « Montrez, leur a-t-il dit, de quoi » sont capables les hommes de l'Ouest ; ils furent de tout temps les » fidèles défenseurs de leur pays, et les plus fermes appuis de la monarchie ».

» S. M. a passé la nuit du 19 au château de Surville, situé sur les hauteurs de Montereau.

» Les habitans se plaignent beaucoup des vexations du prince royal de Wurtemberg.

Ainsi, l'armée de Schwarzenberg se trouve entamée par la défaite de Kleist, ce corps en ayant toujours fait partie ; par la défaite de Wittgenstein ; par celle du corps bavarois, de la division wurtembergeoise et du corps du général Bianchi.

» L'Empereur a accordé aux trois divisions de la vieille garde à cheval 500 décorations de la Légion d'honneur. Il en a accordé également à la vieille garde à pied. Il en a donné 100 à la cavalerie du général Treillard, et un pareil nombre à celle du général Milhaud.

» On a recueilli une grande quantité de décorations de Saint-Georges, de Saint-Wladimir, de Sainte-Anne, prises sur les hommes qui couvrent les différens champs de bataille.

» Notre perte dans les combats de Nangis et de Montereau ne s'élève pas à plus de quatre cents hommes tués ou blessés, ce qui, quoique invraisemblable, est pourtant l'exacte vérité.

» La ville d'Eprenay ayant eu connaissance des succès de notre armée, a sonné le tocsin, barricadé ses rues, refusé le passage à une colonne de 2000 hommes et fait des prisonniers. Que cet exemple soit imité partout, et il est à présumer que bien peu d'hommes des armées ennemies repasseront le Rhin.

» Les villes de Guise et de Saint-Quentin ont aussi fermé leurs portes et déclaré qu'elles ne les ouvriraient que s'il se présentait devant elles des forces suffisantes et de l'infanterie. Elles n'ont pas fait comme Reims, qui a eu la faiblesse d'ouvrir ses portes à 150 Cosaques, et qui, pendant huit jours, les a complimenter et bien traités. Nos annales conserveront le souvenir des populations qui ont manqué à ce qu'elles devaient à elles-mêmes et à l'honneur. Elles exalteront au contraire celles qui, comme Lyon, Châlons-sur-Saône, Tournus, Sens, Saint-Jean-de-Losnes, Vitry, Châlons-sur-Marne, ont payé leur dette envers la patrie, et se sont souvenues de ce qu'exigeait la gloire du nom français. La Frauche-Comté, les Vosges et l'Alsace ne l'oublieront pas au moment du mouvement rétrograde des alliés. Le duc de Castiglione, qui a réuni à Lyon une armée d'élite, marche pour fermer la retraite aux ennemis ».

---

« Le baron Marulaz, commandant à Besançon, écrit ce qui suit :

» Le 31 janvier, l'ennemi a fait une attaque du côté de Breguille, dans la nuit ; il a fait jouer sur la ville deux batteries d'obusiers et de canons, et il a tenté une attaque sur le fort de Chandonne : il a partout été repoussé aux cris de *Vive l'Empereur!* Il a perdu plus de 1200 hommes. Quelque part que l'ennemi se présente, nous sommes en mesure de le bien recevoir.

D d 2

» Tous les Cosaques qui s'étaient répandus jusqu'à Orléans, se replioient en toute hâte. Partout les paysans les poursuivent, en prennent et en tuent un grand nombre. A Nogent, ces Tartares, qui n'ont rien d'humain, ont incendié des granges auxquelles ils mettaient le feu à la main. Les habitans étant sortis pour venir l'éteindre, les Cosaques les ont chargés et ont rallumé le feu. Dans un village de l'Yonne, les Cosaques s'amusant à incendier une belle ferme, le tocsin sonna, et les habitans en jetèrent une trentaine dans les flammes.

» L'empereur Alexandre a couché le 27 à Bray; il avait fait marquer son quartier-général pour le jour suivant à Fontainebleau. L'empereur d'Autriche n'a pas quitté Troyes.

» L'Empereur Napoléon a eu, le 20 au soir, son quartier-général à Nogent.

» Toute l'armée ennemie se dirige sur Troyes.

» Le général Gérard est arrivé avec son corps et la division de cavalerie du général Roussel à Sens; il a son avant-garde à Villeneuve-l'Archevêque. L'avant-garde du duc de Reggio est à moitié chemin de Nogent à Troyes, à Châtres et à Mesgrigny; celle du duc de Tarente est à Pavillon. Le duc de Raguse est à Sezanne, observant les mouvemens du général Witzingerode, qui, ayant quitté Soissons, s'est porté par Reims sur Châlons, pour se réunir aux débris du général Blücher. Le duc de Raguse tomberait sur son flanc gauche, s'il s'engageait de nouveau.

» Soissons est une place à l'abri d'un coup de main. Le général Witzingerode, à la tête de 4 à 5 mille hommes de troupes légères, la somma de se rendre. Le général Rusca répondit comme il le devait. Witzingerode mit ses douze pièces de canon en batterie: malheureusement le premier coup tua le général Rusca. Mille hommes de garde nationale étaient la seule garnison qu'il y eût dans la place; ils s'épouvantèrent, et l'ennemi entra à Soissons, où il commit toutes les horreurs imaginables. Les généraux qui se trouvaient dans la place, et qui devaient prendre le commandement à la mort du général Rusca, seront traduits à un conseil d'enquête; car cette ville ne devait pas être prise.

» Le duc de Trévise a réoccupé Soissons le 19 et en a réorganisé la défense.

» Le général Vincent écrit de Château-Thierry que 250 coureurs ennemis étant revenus à Fère en Tardenois, M. d'Arbaud-Missun s'est porté contre eux avec 60 chevaux du 3<sup>e</sup> régiment des gardes d'honneur qu'il a réunis, et avec les secours des gardes nationaux des villages, il a battu ces coureurs, en a tué plusieurs et chassé le reste.

» Le général Milhaud a rencontré l'ennemi à Saint-Martin-le-Bosnay, sur la vieille route de Nogent à Troyes. L'ennemi avait 800 chevaux environ. Il l'a fait attaquer par 300 hommes qui l'ont culbuté, lui ont fait 160 prisonniers, tué une vingtaine d'hommes et pris une centaine de chevaux. Il a poursuivi l'ennemi et le poursuit encore l'épée dans les reins.

» Le duc de Castiglione part de Lyon avec un corps d'armée considérable, composé de troupes d'élite, pour se porter en Franche-Comté et en Suisse.

» Le congrès de Châtillon continue toujours; mais l'ennemi y porte toute espèce d'entraves. Les Cosaques arrêtent à chaque pas les courriers, et leur font faire des détours tels, que, quoiqu'on ne soit qu'à 30 lieues de Châtillon en ligne droite, les courriers n'arrivent qu'après quatre à cinq jours de course. C'est la première fois qu'on viole ainsi le droit des gens. Chez les nations les moins civilisées, les courriers des ambassadeurs sont respectés, et aucun empêchement n'est mis aux communications des négociateurs avec leur gouvernement.

» Les habitans de Paris devaient s'attendre aux plus grands maux, si l'ennemi, parvenant à leurs portes, ils lui eussent livré leur ville sans défense. Le pillage, la dévastation et l'incendie auraient fini les destinées de cette belle capitale :

» Le froid est extrêmement vif. Cette circonstance a été favorable à nos ennemis, puisqu'elle leur a permis d'évacuer leur artillerie et leurs bagages par tous les chemins. Sans cela, plus de la moitié de leurs voitures seraient tombées en notre pouvoir. »

« L'Empereur s'est rendu le 22, à deux heures après midi, dans la petite ville de Méry-sur-Seine.

» Le général Boyer a attaqué à Méry les débris des corps des généraux Blücher, Sacken et Yorck, qui avaient passé l'Aube pour rejoindre l'armée du prince de Schwarzenberg à Troyes. Le général Boyer a poussé l'ennemi au pas de charge, l'a culbuté et s'est emparé de la ville. L'ennemi, dans sa rage, y a mis le feu avec tant de rapidité, qu'il a été impossible de traverser l'incendie pour le poursuivre. Nous avons fait une centaine de prisonniers.

» Du 22 au 23, l'Empereur a eu son quartier-général au petit bourg de Châtres.

» Le 23, le prince Wenzel Lichtenstein est arrivé au quartier-général. Ce nouveau parlementaire était envoyé par le prince de Schwarzenberg pour proposer un armistice.

» Le général Milhaud, commandant la cavalerie du 5<sup>e</sup>. corps, a fait prisonniers 200 hommes à cheval entre Pavillon et Troyes.

» Le général Gérard, parti de Sens et marchant par Villeneuve-l'Archevêque, Villemont et Saint-Liebaux, a rencontré l'arrière-garde du prince Maurice Lichtenstein, lui a pris six pièces de canon et 600 hommes montés, qui ont été entourés par la brave division de cavalerie du général Roussel.

» Le 23, nos troupes investissaient Troyes de tous côtés. Un aide-camp russe est venu aux avant-postes pour demander le temps d'évacuer la ville, sans quoi elle serait brûlée. Cette considération a arrêté les mouvemens de l'Empereur.

» La ville a été évacuée dans la nuit, et nous y sommes entrés ce matin.

» Il est impossible de se faire une idée des vexations auxquelles les habitans ont été en proie pendant les dix-sept jours de l'occupation de l'ennemi. Aussi on se peindrait difficilement l'enthousiasme et l'exultation des sentimens qu'ils ont montrés à l'arrivée de l'Empereur. Une mère qui voit ses enfans arrachés à la mort, des esclaves qui voient briser leurs fers après la captivité la plus cruelle, n'éprouvent pas une joie plus vive que celle que les habitans de Troyes ont manifestée. Leur conduite a été honorable et digne d'éloges. Le théâtre a été ouvert tous les soirs ; mais aucun homme, aucune femme, même des classes inférieures, n'a voulu y paraître.

» Le sieur Gau, ancien cinigré, et le sieur de Viderange, ancien garde-du-corps, se sont prononcés en faveur de l'ennemi et ont porté la croix de Saint-Louis. Ils ont été traduits devant une commission prévôtale et condamnés à mort. Le premier a subi son jugement, le deuxième a été condamné par contumace.

» La population entière demande à marcher. « Vous aviez bien raison, » s'écriaient les habitans en entourant l'Empereur, de nous dire de nous lever en masse. La mort est préférable aux vexations, aux mauvais traitemens, aux cruautés que nous avons éprouvées pendant dix-sept jours. »

» Dans tous les villages les habitans sont en armes. Ils sont partout main-basse sur les ennemis qu'ils rencontrent. Les hommes isolés, les prisonniers se présentent d'eux-mêmes aux gendarmes qu'ils ne regardent plus comme des gardiens, mais comme des protecteurs.

» Le général Vincent écrit de Château-Thierry, le 22, que l'ennemi ayant voulu frapper des réquisitions sur les communes de Bazzi, Passi et Vincelle, les gardes nationaux se sont réunis et ont repoussé l'ennemi, après lui avoir pris et blessé plusieurs hommes. Le même général écrit à la même date, qu'un parti de cavalerie russe et prussienne s'étant approché de Château-Thierry, il les a fait attaquer par un détachement du 3<sup>e</sup>. régiment des gardes d'honneur, commandé par le chef d'escadron d'Andlaw, et soutenu par les gardes nationaux de Château-Thierry, et des communes de Blenne et de Crezensi. L'ennemi a été chassé et mis en déroute; 12 cosaques et 14 chevaux ont été pris. Les gardes nationaux étaient à la recherche du reste de cette troupe, qui s'est sauvée dans les bois. S. M. a accordé trois décorations de la légion d'honneur au détachement du 3<sup>e</sup>. régiment des gardes d'honneur et un pareil nombre aux gardes nationaux.

» Le comte de Valmy s'est dirigé, aujourd'hui 24, sur Bar-sur-Seine. Arrivé à Saint-Paar, il a trouvé l'arrière-garde du général Giulay, l'a fait charger, l'a mise en déroute et lui a fait 1200 prisonniers. Il est probable que le comte de Valmy sera ce soir à Bar-sur-Seine.

» Le général Gérard est parti du pont de la Guillotière, soutenu par le duc de Reggio; il s'est porté sur Lusigny et a passé la Barse. Le général Dullesme a pris position à Montieramey, près Vandœuvre.

» Le comte Flahaut, aide-de-camp de l'Empereur Napoléon; le comte Duca, aide-de-camp de l'empereur d'Autriche; le comte Schouvaloff, aide-de-camp de l'empereur de Russie; et le général de Rauch, chef du corps du génie du roi de Prusse, sont réunis à Lusigny, pour traiter des conditions d'une suspension d'armes.

» Ainsi, dans la journée du 24, la capitale de la Champagne a été délivrée, et nous avons fait environ 2000 prisonniers, dont un bon nombre d'officiers. On a de plus trouvé dans les hôpitaux de la ville un millier de blessés, officiers et soldats, abandonnés par l'ennemi. »

« Le 26, le quartier-général était à Troyes.

» Le duc de Reggio était à Bar-sur-Aube avec le général Gérard, et le second corps de cavalerie commandé par le comte de Valmy.

» Le duc de Tarente avait son quartier-général à Mussy-l'Évêque, et ses avant-postes à Châtillon: il marchait sur l'Aube et sur Clairvaux.

» Le duc de Castiglione, qui a sous ses ordres une armée de 40,000 hommes, dont une grande partie se compose de troupes d'élite, était en mouvement.

» Le général Marchand était à Chambéry, le général Dessaix sous les murs de Genève, et le général Musnier était entré à Mâcon.

» Bourg et Nantua étaient également en notre pouvoir; le général autrichien Bubna, qui avait menacé Lyon, était en retraite de tous côtés; dès le 20, on évaluait sa perte, sur les différens points, à 1500 hommes, de 600 prisonniers.

» Le prince de la Moskowa est à Arcis-sur-Aube; le duc de Belune à Plaa; le duc de Padoue à Nogent: on marchait sur les derrières des restes des corps de Blücher, Sacken, Yorck et Kleist, qui avaient reçu des renforts de Soissons, et qui manoeuvraient sur le corps du duc de Raguse, qui se trouvait à la Ferté-Gaucher.

» Le général Duhesme a enlevé Bar-sur-Aube à la baïonnette, et en faisant des prisonniers, parmi lesquels sont plusieurs officiers havois. »

ACTES DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE.

Au quartier impérial de Troyes, le 24 février 1814.

NAPOLÉON, Empereur des Français, Roi d'Italie, etc.

Nous avons décrété et décrétons ce qui suit :

ART. 1<sup>er</sup>. Il sera dressé une liste des Français qui, étant au service des puissances coalisées, ou qui, sous quelq'n'autre titre que ce soit, ont accompagné les armées ennemies dans l'invasion du territoire de l'empire, depuis le 1<sup>er</sup>. décembre 1813.

2. Les individus qui se trouveront compris sur ladite liste seront traduits, sans aucun délai, et toutes affaires cessantes, devant nos cours et tribunaux, pour y être jugés, condamnés aux peines portées par les lois, et leurs biens être confisqués au profit du domaine de l'état, conformément aux lois existantes.

3. Tout Français qui aura porté les signes ou les décorations de l'ancienne dynastie dans les lieux occupés par l'ennemi et pendant son séjour, sera déclaré traître, et comme tel jugé par une commission militaire et condamné à mort. Ses biens seront confisqués au profit du domaine de l'état.

*Décret impérial relatif au Jugement des Déserteurs.*

ART. 1<sup>er</sup>. A l'avenir, tout déserteur sera traduit à un conseil de guerre spécial, et jugé conformément aux lois répressives de la désertion.

2. Tout prévenu de désertion, qui se représentera ou qui sera arrêté, sera conduit au chef-lieu du département de son domicile ou à une portion de son corps, selon qu'il se trouvera plus proche de l'un ou de l'autre.

3. Le commandant supérieur du département du domicile de l'accusé, le général de brigade ou le commandant d'armes de la place où sera stationné le corps de l'accusé, convoquera un conseil de guerre spécial, conformément à l'arrêté du 19 vendémiaire an 12. Néanmoins, à défaut d'officier du grade requis par cet arrêté, le conseil de guerre spécial pourra être présidé par un officier ayant au moins le grade de capitaine; et tout officier, pourvu qu'il ait le grade de sous-lieutenant, pourra y remplir les fonctions de juge ou de rapporteur.

4. La plainte sera portée, au chef-lieu du département, par le préfet, et ailleurs, par le chef du corps. Les documens déposés aux archives de la préfecture ou à celles du corps seront mis sous les yeux du conseil de guerre spécial, qui pourra, s'il est suffisamment éclairé sur la culpabilité de l'accusé, se dispenser d'entendre les témoins éloignés.

5. L'officier qui aura reçu la plainte est autorisé, lorsque des circonstances particulières militeront en faveur d'un ou plusieurs accusés, à refuser, à leur égard, l'autorisation d'informer, et se borner à leur infliger une peine de discipline.

6. Toutes les fois qu'il y aura en un refus d'informer, il en sera rendu compte à notre directeur général de la conscription, qui approuvera ou improvera ce refus, et, dans ce dernier cas, pourra ordonner la mise en jugement des accusés.

Aux armées actives les généraux de division, et, dans l'intérieur de l'Empire, nos gouverneurs généraux et nos commissaires extraordinaires, exerceront la faculté accordée, par le présent article, à notre directeur général de la conscription.

*Décret impérial concernant le Partage des Cierges employés aux enterremens et aux services funèbres.*

**ART. 1<sup>er</sup>.** Dans toutes les paroisses de l'Empire ( les cierges qui , aux enterremens et services funèbres , seront portés par les membres du clergé , leur appartiendront : les autres cierges placés autour du corps et à l'autel , aux chapelles ou autres parties de l'église , appartiendront , savoir , une moitié à la fabrique , et l'autre moitié à ceux du clergé qui y ont droit ; ce partage sera fait en raison du poids de la totalité des cierges.

2. Il n'est rien innové à l'égard des curés qui , à raison de leur dotation , sont chargés des frais du culte.

*Décret impérial qui ordonne la formation des Rôles pour la perception de Contributions extraordinaires pour l'exercice de 1814.*

**ART. 1<sup>er</sup>.** Le compte de l'administration des finances sera imprimé , et rendu public par les voies ordinaires.

2. Notre ministre des finances fera , sans délai , dresser les rôles nécessaires pour la perception des contributions extraordinaires suivantes , pour l'exercice 1814 :

- 1<sup>o</sup>. De cinquante centimes du principal de la contribution foncière ;
  - 2<sup>o</sup>. Du doublement de la contribution personnelle et mobilière , tel qu'il a en lieu en 1813 ;
  - 3<sup>o</sup>. Du doublement de la contribution des portes et fenêtres ;
- Un centième en sus desdites contributions sera compris dans les rôles , pour les non-valeurs , décharges et modérations , et pour les frais de confection desdits rôles.

3. Les cinquante centimes et accessoire de la contribution foncière des biens ruraux sont , nonobstant toute stipulation contraire , par moitié , à la charge des propriétaires et à celle des fermiers à prix fixe , soit en argent , soit en denrées.

Quant aux colons , métayers et cultivateurs de biens ruraux à portion de fruits par partage avec les propriétaires , si , par leurs conventions , lesdits colons et métayers sont obligés au paiement de la contribution foncière ordinaire , ils supporteront la moitié des cinquante centimes , et l'autre moitié sera à la charge des propriétaires : si , au contraire , par les conventions , lesdits colons ne sont pas obligés au paiement de la contribution foncière ordinaire , les cinquante centimes seront à la charge des propriétaires.

Le paiement en sera fait en entier directement , comme pour la contribution foncière , par les fermiers , qui donneront pour comptant , dans le paiement du prix de leurs baux , la moitié des sommes qu'ils justifieront avoir payées pour l'acquit des cinquante centimes.

4. Le doublement de la contribution des portes et fenêtres est , nonobstant toute disposition contraire , par moitié , à la charge du propriétaire et des locataires : le paiement en sera fait en entier directement par le propriétaire , sauf son recours contre les locataires.

5. Les contributions extraordinaires établies par le présent décret étant spécialement affectées aux dépenses urgentes des services militaires , elles devront être acquittées en neuf termes , et à raison d'un neuvième par mois , à partir du mois de février prochain.

6. Les remises des percepteurs et celles des receveurs ne seront imposées que sur le pied , pour les percepteurs , du quart , et , pour les receveurs , de moitié du taux fixé pour le recouvrement du principal.

7. Il ne pourra être rien ajouté , pendant l'année 1814 , sous quelque prétexte que ce puisse être , aux centimes additionnels actuellement établis pour les dépenses départementales et municipales.

**Décret impérial relatif à la formation de Régimens de volontaires, composés des ouvriers des manufactures des villes et fabriques des 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup>. et 16<sup>e</sup>. divisions militaires qui se trouvent sans ouvrage.**

ART. 1<sup>er</sup>. Il sera formé des régimens de volontaires composés des ouvriers des manufactures de Paris, Rouen, Amiens, Alençon, Caen, Lille, Reims, Saint-Quentin, Louviers, Elbeuf et autres villes et fabriques des 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup>. et 16<sup>e</sup>. divisions militaires, qui se trouvent sans ouvrage.

2. Les volontaires qui se présenteront pour entrer dans lesdits corps, contracteront l'engagement de servir jusqu'à ce que l'ennemi ait été chassé du territoire français.

Ils seront licenciés immédiatement après, et seront rendus aux fabriques d'où ils seront sortis.

3. A compter du jour de leur départ, les femmes et les enfans desdits volontaires recevront du gouvernement un secours qui leur sera distribué par les maîus des chefs des manufactures, fabriques ou ateliers auxquels ils appartiennent.

Ces secours ne pourront être moindres que ceux fixés par notre décret du 9 décembre dernier.

4. Ces volontaires formeront des régimens de tirailleurs et fusiliers qui seront à la suite de la jeune garde; ils seront habillés, nourris et soldés comme elle.

5. Ces volontaires seront dirigés sur Paris.

Chaque chef d'établissement formera l'état de ceux de ses ouvriers qui se seront présentés, et certifiera leur bonne conduite.

6. Au moment où les volontaires recevront leur feuille de route, le préfet enverra les états dont il est parlé à l'article précédent, au général Drouot, aide-major général de la garde, chargé de l'organisation, lequel réunira, dans le même corps, les ouvriers des mêmes fabriques et du même lieu.

7. Les volontaires ouvriers de notre bonne ville de Paris formeront un ou plusieurs régimens.

**Décret impérial portant que jusqu'au 1<sup>er</sup>. janvier 1815, les prêts sur dépôt de marchandises pourront être faits par toute personne, avec entière liberté aux prêteurs et emprunteurs de déterminer la quotité de l'intérêt.**

ART. 1<sup>er</sup>. Les prêts sur dépôt de marchandises, pourront, par exception à la disposition de la loi du 3 septembre 1807, qui a fixé l'intérêt en matière de commerce, à six pour cent par an, être faits, jusqu'au 1<sup>er</sup>. janvier 1815, par toute personne faisant ou non le commerce, avec entière liberté aux prêteurs et emprunteurs de déterminer la quotité de l'intérêt.

2. Les actes publics ou sous seing privé de prêts sur dépôt de marchandises qui auront lieu en exécution de l'article 1<sup>er</sup>, ne seront, jusqu'à la même époque du 1<sup>er</sup>. janvier 1815, assujettis qu'à un droit fixe de trois francs pour enregistrement.

**Décret impérial portant suspension jusqu'au 1<sup>er</sup>. janvier 1815, de la disposition de la loi du 3 septembre 1817, qui fixe l'intérêt de l'argent en matière civile et en matière de commerce.**

ART. 1<sup>er</sup>. La disposition de la loi du 5 septembre 1807, qui fixe l'intérêt de l'argent, en matière civile, à cinq pour cent, et, en matière de

commerce, à six pour cent, sera suspendue, à compter de la publication du présent décret, jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1815.

Les prêteurs et les emprunteurs auront, pendant cet espace de temps, la liberté de déterminer, par les contrats ou autres actes, la quotité de l'intérêt.

*Décret impérial portant proclamation de brevets d'invention, de perfectionnement et d'importation, délivrés pendant le quatrième trimestre de 1813.*

ART. 1<sup>er</sup>. Les particuliers ci-après dénommés sont définitivement brevetés :

1<sup>o</sup>. Le sieur Désarnod, demeurant à Paris, rue Saint-Dominique, n<sup>o</sup>. 25, auquel il a été délivré, le 12 octobre 1813, le certificat de sa demande d'un brevet d'invention et de perfectionnement de quinze ans, pour divers appareils de chauffage et de fourneaux ;

2<sup>o</sup>. Le sieur Bergofer (Antoine-Simon), demeurant à Caen, département du Calvados, auquel il a été délivré, le 12 octobre 1813, le certificat de sa demande d'un brevet d'invention de cinq ans, pour une préparation de cuirs élastiques à rasoir ;

3<sup>o</sup>. Le sieur Didot (Henri), demeurant à Paris, rue du Petit-Vaugirard, n<sup>o</sup>. 13, auquel il a été délivré, le 26 octobre 1813, le certificat de sa demande d'un brevet de perfectionnement de quinze ans, pour un moule à refouloir, propre à la fonte des gros et des petits caractères d'imprimerie ;

4<sup>o</sup>. Le sieur Derepas (Gaspard), demeurant à Paris, galerie du Palais-Royal, n<sup>o</sup>. 23, auquel il a été délivré, le 29 octobre 1813, le certificat de sa demande d'un brevet d'importation de cinq ans, pour une fabrication de lunettes à bascule ;

5<sup>o</sup>. Le sieur Privat (Charles-Antoine), demeurant à Lodève, département de l'Hérault, auquel il a été délivré, le 12 novembre 1813, le certificat de sa demande d'un brevet d'invention de dix ans, pour un système de machines propres à carder et à filer la laine, le coton et autres matières filamenteuses ;

6<sup>o</sup>. Le sieur Derives (François), demeurant à Taitlan, département de la Gironde, auquel il a été délivré, le 12 novembre 1813, le certificat de sa demande d'un brevet d'invention de dix ans, pour la construction d'une machine propre à extraire le liquide contenu dans le marc des raisins et autres quelconques ;

7<sup>o</sup>. Le Sieur Dupieu, demeurant à Paris, rue du Faubourg Saint-Martin, n<sup>o</sup>. 11, auquel il a été délivré, le 11 novembre 1813, le certificat de sa demande d'un brevet de perfectionnement de cinq ans, pour un moyen de dépolir les globes et garde-vues en verre et en cristal ;

8<sup>o</sup>. Le sieur Leistenschneider (Ferdinand), demeurant à Ponccy, département de la Côte-d'Or, auquel il a été délivré, le 19 novembre 1813, le certificat de sa demande d'un brevet d'invention de dix ans, pour la construction d'une machine propre à fabriquer le papier ;

9<sup>o</sup>. Le sieur Plane (J.-M.), demeurant à Paris, rue du Mont-Blanc, n<sup>o</sup>. 15, auquel il a été délivré, le 24 novembre 1813, le certificat de sa demande d'un brevet d'invention de dix ans, pour une nouvelle mécanique de harpe ;

10<sup>o</sup>. Le sieur Coutant (Pierre), demeurant à Paris, rue Saint-Germain-l'Auxerrois, enl.-de-sac Sourdis, n<sup>o</sup>. 3, auquel il a été délivré, le 24 novembre 1813, le certificat de sa demande d'un brevet d'invention de cinq ans, pour des procédés de fabrication d'un tricot-tulle et autres tricots brochés ;

11°. Le sieur de Sabardin (Jacques-Pierre), demeurant à Paris, rue Culture-Sainte-Catherine, n°. 62, auquel il a été délivré, le 24 novembre 1813, le certificat de sa demande d'un brevet de perfectionnement de cinq ans, pour la construction des voitures dites *vélocifères* ;

12°. Les sieurs Jecker frères, demeurant à Paris, rue de Bondy, n°. 32, auxquels il a été délivré, le 24 novembre 1813, le certificat de leur demande d'un brevet de perfectionnement de cinq ans, pour un parapluie à canne et à tube ;

13°. Le sieur J.-B. Cellier-Blumenthal, demeurant à Paris, rue Saint-Sébastien, n°. 40, auquel il a été délivré, le 24 novembre 1813, le certificat de sa demande d'un brevet d'invention de quinze ans, pour la construction d'un appareil distillatoire propre à distiller les vins, les grains et les pommes-de-terre ;

14°. La dame veuve Scrive et fils, demeurant à Lille, département du Nord, auxquels il a été délivré, le 10 décembre 1813, le certificat de leur demande d'un brevet d'invention de cinq ans, pour la construction d'une mécanique propre à fabriquer les dents des cames ;

15°. Le sieur Baldwin, citoyen des États-Unis d'Amérique, et présentement à Paris, rue du Petit-Vaugirard, n°. 10, auquel il a été délivré, le 10 décembre 1813, le certificat de sa demande d'un brevet d'importation de quinze ans, pour la construction d'une machine propre à filer le lin, le chanvre et autres matières filamenteuses ;

16°. Le sieur Molé, demeurant à Paris, rue de la Harpe, n°. 78, auquel il a été délivré, le 10 décembre 1813, le certificat de sa demande d'un brevet d'invention de cinq ans, pour les procédés de fabrication de garnitures d'imprimerie à jour ;

17°. Le sieur Cazalet, demeurant à Bordeaux, rue du Petit-Camera, n°. 8, département de la Gironde, auquel il a été délivré, le 10 décembre 1813, le certificat de sa demande d'un brevet d'invention de cinq ans, pour la construction d'un télescope dioptrique à plusieurs objectifs et à plusieurs foyers ;

18°. Le sieur Naudin, demeurant à Paris, rue des Arcis, n°. 16, auquel il a été délivré, le 10 décembre 1813, le certificat de sa demande d'un brevet d'invention de cinq ans, pour un jeu appelé *jeu des coureurs* ;

19°. Le sieur Saint-Amand, demeurant à Paris, rue Caumartin, n°. 37, auquel il a été délivré, le 10 décembre 1813, le certificat de sa demande d'un brevet de perfectionnement de dix ans, pour une préparation de cuirs à rasoir d'une forme cylindrique ;

20°. Le sieur Agniris, demeurant à Paris, rue Traversière-Saint-Honoré, n°. 22, auquel il a été délivré, le 14 décembre 1813, le certificat de sa demande d'un brevet d'invention de cinq ans, pour un procédé de fabrication au moyen duquel il parvient à dégager le genièvre de son goût *emphyreumatique* ;

21°. Le sieur Castan, demeurant à Toulouse, département de la Haute-Garonne, auquel il a été délivré, le 17 décembre 1813, le certificat de sa demande d'un brevet d'invention de cinq ans, pour une jauge métrique ;

22°. Le sieur Delafôrge (Charles-Barthélemy), demeurant à Paris, rue Saint-Jacques, n°. 56, auquel il a été délivré, le 17 décembre 1813, le certificat de sa demande d'un brevet d'invention de cinq ans, pour la fabrication d'un soufflet de forge à double courant d'air ;

23°. Les sieurs Grebin et Fongerollés, demeurant à Paris, rue de la Vieille-Draperie, n°. 8, auxquels il a été délivré, le 21 décembre 1813, le certificat de leur demande d'un brevet d'invention de cinq ans, pour un jeu appelé *jeu du templeier* ;

24°. Le sieur Andrew Spooner, demeurant à Paris, rue de la Michau-

dière, n°. 13, auquel il a été délivré, le 24 décembre 1813, le certificat de sa demande d'un brevet d'invention de cinq ans, pour une lampe d'une nouvelle forme, appelée, *lampe pneumatique à régulateur flottant et à hauteur variable* ;

25°. Le sieur Jonathan Ellis, demeurant à Paris, rue et hôtel Coq-Héron, auquel il a été délivré, le 14 décembre 1813, l'attestation de sa demande d'un certificat d'additions et de perfectionnement à une machine propre à ouvrir et à nettoyer le coton et la laine, machine pour laquelle il a obtenu un brevet d'invention de quinze ans, le 29 septembre 1812 ;

26°. Le sieur Daudrez (Pierre-François), demeurant à Paris, rue du Doyenné, n°. 3, auquel il a été délivré, le 24 décembre 1813, le certificat de sa demande d'un brevet d'invention de dix ans, pour la construction d'une chaise mécanique à bascule, propre au tissage de toute sorte d'étoffes ;

27°. Le sieur Lalouet-Puissan, demeurant à Paris, rue Quincampoix, n°. 33, auquel il a été délivré, le 24 décembre 1813, le certificat de sa demande d'un brevet d'invention de cinq ans, pour un balancier propre à la fabrication des boutons de métal d'une nouvelle forme ;

28°. Le sieur Sirhenry (Charles-Louis), demeurant à Paris, place de l'École-de-Médecine, n°. 4, auquel il a été délivré, le 28 décembre 1813, le certificat de sa demande d'un brevet d'invention de cinq ans, pour la fabrication d'un trépan d'une nouvelle forme.

2. Il sera adressé à chacun des brevetés ci-dessus dénommés, une expédition de l'article qui le concerne ; et notre ministre des manufactures et du commerce est chargé de l'exécution de cette disposition.

*Décret impérial portant prolongation de la durée de plusieurs brevets d'invention délivrés pour de nouveaux procédés de distillation.*

ART. 1<sup>er</sup>. Il est accordé une prolongation à la durée des brevets d'invention délivrés pour de nouveaux procédés de distillation, le 12 prairial de l'an 9, au sieur Edouard Adam ; le 17 prairial de la même année, au sieur Solimani ; le 5 nivôse de l'an 12, au sieur Fournier ; et le 28 thermidor de l'an 13, au sieur Bérard. Cette prolongation commencera le 1<sup>er</sup> mai 1816, et finira le 1<sup>er</sup> mai 1821.

*Extrait des Minutes de la Secrétairerie d'état.*

Au palais des Tuileries, le 23 janvier 1814.

*Avis du Conseil d'état sur une question relative aux Convocations pour les Cérémonies publiques. (Séance du 21 janvier 1814.)*

Le conseil d'état, qui, d'après le renvoi ordonné par sa Majesté, a entendu le rapport des sections réunies de législation et de l'intérieur sur celui du grand-juge ministre de la justice, concernant la question de savoir si la convocation pour les cérémonies publiques doit être faite par le fonctionnaire auquel les ordres du Gouvernement ont été adressés et qui est chargé d'ordonner les mesures d'exécution, ou si ladite convocation doit être faite par le fonctionnaire auquel la préséance est due aux termes de l'art. 1<sup>er</sup> du décret du 24 messidor an 12 ;

Vu également le rapport du ministre de l'intérieur, du 12 de ce mois ;

Considérant que l'exécution des ordres du Gouvernement ne peut être confiée qu'aux agens qui les reçoivent ;

Que le droit de préséance n'emporte point le droit de convocation ;

Qu'il peut appartenir à un fonctionnaire résidant passagèrement dans le lieu de la cérémonie, et n'ayant ni la connaissance des individus à convo-

quer, ni les moyens d'effectuer la convocation ; que l'usage généralement suivi confirme cette doctrine :

Est d'avis, que la convocation pour les cérémonies doit être faite, dans les départemens, par les préfets ou sous-préfets, ou les maires, quand les ordres sont adressés à l'autorité civile, en remplissant les formes prescrites par l'art. 6 du décret du 24 messidor an 12, en se concertant avec le fonctionnaire le plus éminent en dignité, et non par le fonctionnaire qui doit jouir du droit de préséance dans la cérémonie ordonnée.

*Extrait des Minutes de la Secrétairerie d'état.*

Au palais des Tuileries, le 27 janvier 1814.

*Avis du Conseil d'état sur une Question relative au Protêt des Lettres de change et Billets à ordre, dans le cas d'invasion de l'ennemi et d'événemens de guerre. (Séance du 25 janvier 1814.)*

Le conseil d'état, qui, sur le renvoi ordonné par sa Majesté, a entendu le rapport fait au nom de la section de législation, sur celui du grand-juge ministre de la justice, concernant la question de savoir si l'invasion de l'ennemi est un cas de force majeure qui doive faire relever le porteur de lettres de change de la déchéance prononcée par la loi du commerce, faute de protêt à l'échéance, et de dénonciation dans le délai prescrit ;

Considérant, 1<sup>o</sup>. que, lors de la discussion du Code de commerce au conseil d'état, l'opinion qui a prévalu sur cette question, a été de ne point fixer de limites à l'application de l'exception tirée de la force majeure, et de laisser les tribunaux juges des cas et des circonstances qui devaient la faire admettre en matière de protêt ;

2<sup>o</sup>. Qu'il résulte des diverses décisions des tribunaux de commerce et des cours souveraines, notamment du jugement du tribunal de Gènes, intervenu dans la cause entre Oneto-Hugerman et les frères Bodin, de l'arrêt de la cour impériale de Gènes du 28 avril 1809, et de celui de la cour de cassation du 28 mars 1810, que l'exception de la force majeure, et particulièrement celle résultant des événemens de guerre, est recue pour relever les porteurs d'effets de commerce, de la déchéance encourue à défaut de protêt à l'échéance, et de dénonciation dans les délais ; et que l'application, selon les cas et les circonstances, est abandonnée à la prudence des juges,

Est d'avis que l'exception tirée de la force majeure est applicable au cas de l'invasion de l'ennemi et des événemens de guerre, pour relever le porteur de lettres de change et de billets à ordre, de la déchéance prononcée par le Code de commerce, à défaut de protêt à l'échéance, et de dénonciation aux tireurs et endosseurs dans les délais, et que l'application, selon les cas et les circonstances, appartient à la prudence des juges.

*Lettres-patentes qui confèrent à sa Majesté l'Impératrice et Reine Marie-Louise le titre de Régente.*

Du 23 janvier 1814.

Voulant donner à notre bien-aimée épouse l'Impératrice et Reine Marie-Louise des marques de la haute confiance que nous avons en elle ; attendu que nous sommes dans l'intention d'aller incessamment nous mettre à la tête de nos armées pour délivrer notre territoire de la présence de nos ennemis, nous avons résolu de conférer, comme nous conférons par ces présentes, à notre bien-aimée épouse l'Impératrice et Reine, le titre de Régente, pour en exercer les fonctions en conformité de nos intentions et de nos ordres, tels que nous les aurons fait transcrire sur le livre d'État ; entendant qu'il soit donné connaissance aux princes grands dignitaires et à

nos ministres, desdits ordres et instructions, et qu'en aucun cas l'Impératrice ne puisse s'écarter de leur teneur dans l'exercice des fonctions de Régente. Voulons que l'Impératrice Régente preside en notre nom le Sénat, le Conseil d'état, le Conseil des ministres et le Conseil privé, notamment pour l'examen des recours en grâce, sur lesquels nous l'autorisons à prononcer, après avoir entendu les membres dudit Conseil privé. Toutefois notre intention n'est point que, par suite de la présidence conférée à l'Impératrice Régente, elle puisse autoriser par sa signature la présentation d'aucun sénatus-consulte, ou proclamer aucune loi de l'État, nous référant, à cet égard, au contenu des ordres et instructions mentionnés ci-dessus.

*Décret impérial qui nomme le duc de Cadore Secrétaire de la Régence.*

Nous avons décrété et décrétons ce qui suit :

Le duc de Cadore, ministre d'état, est nommé secrétaire de la régence.

*Décret impérial qui nomme le roi Joseph Lieutenant général de l'Empereur.*

ART. 1<sup>er</sup>. Notre bien-aimé frère le roi Joseph est nommé notre lieutenant général.

2. Il aura, en cette qualité, le commandement de la garde nationale de Paris, tel que nous nous l'évions réservé, et celui des troupes de ligne et des gardes nationales de la première division militaire.

Il commandera notre garde sous les ordres de la Régente.

Il prendra toutes les mesures nécessaires pour la défense de notre capitale et de ses environs.

~~~~~  
BULLETIN DE JURISPRUDENCE.

Causes célèbres. — Décisions des Tribunaux.

Une cause fort singulière vient d'être soumise à la décision de la cour impériale de Paris. Il s'agit d'un mémoire d'apothicaire, qui ne s'élève qu'à la somme de 21,387 fr., pour payement de fournitures de médicamens faites dans le cours d'une maladie d'environ six mois. Voici les détails du procès.

Madame S., travaillée d'une maladie vulgairement dite *de vapeurs*, quitta la Suisse pour venir chercher les secours de l'art dans la capitale. Elle choisit un médecin mexicain, qui lui fut désigné comme ayant fait une étude particulière de la maladie dont elle était atteinte. Ce médecin lui prescrivit, ainsi qu'à l'un de ses fils qui était aussi malade, l'usage du quinquina, pris d'abord en petite quantité, ensuite en doses plus ou moins considérables, suivant le caractère et la gradation de la maladie. Les fournitures furent faites par le sieur T., pharmacien. Un premier mémoire de 5,324 fr. lui fut soldé le 12 janvier 1812, sans la moindre réclamation.

Les fournitures se continuèrent en augmentant presque chaque jour, jusqu'au mois de juillet 1812. A peu près à cette

époque , un autre fils de madame S. fut atteint d'une maladie assez grave , qui exigea aussi l'usage des toniques ; ainsi des médicamens furent composés pour madame S. et ses deux fils. Le plus jeune de ceux-ci et sa mère firent un voyage en Suisse au mois de juillet , et leur absence de la capitale se prolongea jusqu'au mois de novembre de la même année. Madame S. emporta , pour elle ou pour son fils , 44 potions toutes préparées dans une boîte qui fut faite exprès : elle fit aussi provision de pillules et d'autres drogues pour s'en servir dans le voyage et durant son séjour en Suisse.

Le sieur T. a continué de fournir à madame S. , depuis son retour à Paris jusqu'à la fin de décembre 1812 , des potions prescrites par le même médecin. Alors cette dame , entièrement rétablie , selon le pharmacien T. , selon elle , aussi malade qu'auparavant , prit la résolution de retourner en Suisse pour s'y fixer. Avant de partir , elle voulut payer son apothicaire ; mais effrayée de la somme de 21,387 fr. , à laquelle il fit monter son mémoire , elle refusa de l'acquitter.

Procès intenté par le sieur T. ; il a soutenu qu'il avait fourni , conformément aux ordonnances du médecin , tous les articles portés sur son mémoire ; et quant au prix de ces articles , il a demandé qu'il fût réglé par le collège de pharmacie.

On a répondu pour madame S. que les ordonnances du médecin ne prouvaient pas , à beaucoup près , la fourniture de tous les articles dont se composait le mémoire du sieur T. , puisque ce mémoire comprenait toujours un nombre plus ou moins considérable de potions et de médicamens successivement fournis d'après la même ordonnance. Ainsi , concluait-on , relativement au nombre des articles fournis par le pharmacien ; on se trouve à peu près réduit à son assertion , qui pourrait être balancée par la dénégation de madame S.

En second lieu , lors même qu'on serait d'accord sur la quantité des articles successivement fournis , il ne peut y avoir pour la défenderesse aucune certitude que chacun des médicamens ou potions contient la quantité exorbitante de drogues dont le sieur T. réclame aujourd'hui le paiement.

Qu'il cesse donc de prétendre que ses fournitures sont constantes et reconnues : loin de là , elles ne le sont pas , et ne peuvent l'être. Il n'y a qu'un seul point de fait certain pour madame S. , c'est qu'elle a reçu des drogues et potions , et surtout de quinquina de la pharmacie du sieur T.

On conçoit que s'il s'agissait de fournitures d'un autre genre , dont la quantité eût pu être constatée et reconnue , la dame S.

n'aurait d'autre ressource que de demander la taxe du mémoire.

Mais il s'agit ici de mélanges, de compositions, dont les élémens ne peuvent être connus que par des gens de l'art ; et si dans ces mélanges ou compositions l'on prétend avoir absorbé des quantités de médicamens qui s'éloignent de toutes les idées reçues, s'il existe peut-être une impossibilité physique de composer des potions telles que celles que l'on dit avoir été administrées à madame S., peut-on la condamner à payer la somme réclamée par le sieur T. ?

Ici le défendeur indiquait plusieurs articles du mémoire présenté à sa cliente ; il faisait remarquer surtout une série de potions dans la composition desquelles seraient entrées *trois livres de quinquina*, tandis que les plus fortes doses auxquelles ce tonique est d'ordinaire administré, ne sont que de huit à dix onces. Il se récriait sur le résultat d'un traitement qu'il soutenait avoir été inutile à sa cliente, et qui serait surtout ruineux pour elle si elle était obligée de joindre une somme de plus de 21,000 francs aux 5,324 francs déjà payés à son apothicaire.

En résumé, il n'existe, il n'a jamais existé pour madame S. un mode de vérification par lequel elle ait pu s'assurer que les médicamens dont on réclame aujourd'hui le paiement lui ont été fournis ; et si les magistrats ont un moyen d'acquérir la certitude que des potions composées comme on l'indique, n'ont pu lui être administrées, ils doivent le saisir avec empressement, parce que leur premier vœu est de rendre la justice à chacun.

Les conclusions de madame S. ont été accueillies en première instance et sur appel.

La décision des premiers juges, sous la date du 3 juillet 1813, porte qu'avant de faire droit, les mémoires de T. seront soumis à la Faculté de Médecine de Paris, à l'effet par elle de donner son avis motivé sur la question de savoir s'il existe des maladies qui aient pu motiver l'emploi des remèdes de la nature de ceux qui sont indiqués auxdits mémoires, et dans les doses, les quotités et les temps y déterminés.

Par arrêt du 22 février 1814, la cour impériale, proclamant le principe consacré par les premiers juges, s'est bornée à constater en fait que la réalité des fournitures n'était pas reconnue, et a fixé d'une manière plus précise la mission de la Faculté de Médecine de Paris. Nous ferons connaître le rapport de cette Faculté.



MERCURE DE FRANCE.

N° DCLVI. — Mars 1814.

POÉSIE.

LE CHARME DU BAISER.

ROMANCE (1).

L'AREILLE emplit ses rayons d'or
Du tribut odorant de la plaine fleurie ;
Mais la douceur de son trésor
Ne vaut point la douceur du baiser d'Amélie.

La rose sous un ciel d'azur
S'élève, de pudeur et de grace embellie ;
Eh bien ! son parfum le plus pur
Ne vaut point le parfum du baiser d'Amélie.

Taisez-vous, indiscrets ruisseaux,
Qui, joyeux, folâtrez à travers la prairie,

(1) Cette romance fait partie du recueil des poésies de M. C.-L. Mollevant. Ce recueil, outre six ouvrages couronnés, renferme la seconde édition du poème d'*Héro et Léandre*, traduit en vers, et plusieurs pièces inédites jusqu'à ce jour.

La quatrième édition de la traduction de Tibulle, publiée en même temps par M. C.-L. Mollevant, offre un grand nombre de corrections importantes, et paraît être telle que l'auteur la laissera désormais.

Le bruit enchanteur de vos eaux
Ne vaut pas le doux bruit du baiser d'Amélie.

Laissons au banquet éternel
La cour de Jupiter s'enivrer d'ambroisie ;
Des Dieux le nectar immortel
Ne vaut point le nectar d'un baiser d'Amélie.

C.-L. MOLLEVANT.

LE PAYSAGE.

QUAND le zéphyr du soir agite les roseaux ,
Que j'aime à m'égarer sur le bord des ruisseaux !
Que j'aime à rencontrer la fontaine isolée
Qui d'arbustes naissans paraît toujours voilée ,
Où le lierre , la mousse et le jeune gazon
Fleurissent loin des feux qui couvrent l'horizon !
Là dorment les zéphyr , alors que dans les plaines
Sirius souffle au loin ses brûlantes haleines.
Là , je vois s'élançer d'innombrables oiseaux ,
Qui , guidés par le frais et par le bruit des eaux ,
Du bain rafraîchissant vont goûter les délices
Et réjouir mes yeux de leurs brillans caprices :
L'un , frappant de son bec le liquide agité ,
Le fait jaillir au loin d'un choc précipité ;
L'autre , séchant son corps sur les herbes nouvelles ,
Aux rayons du soleil vient secouer ses ailes ;
Il s'entoure un instant d'un nuage léger ,
Et fuit , en célébrant ce plaisir passager .
D'autres vont s'égarer dans cette grotte sombre
Où la source encor jeune erre et jaillit dans l'ombre.

Mais avec quel plaisir , en suivant le ruisseau ,
Je parcours les bosquets que rafraîchit son eau !

O vous dont tant de fois je peignis le feuillage ,
Chênes , recevez-moi sous votre vaste ombrage ;
Du haut de vos rameaux versez-moi la fraîcheur :
Je viens chercher vers vous un moment de bonheur .

Et vous , jeunes bouleaux dont l'écorce argentée
Réfléchit son éclat sur cette onde agitée ,

Sous l'ombrage incertain de vos rameaux tremblans
 Vous me verrez aussi porter mes pas errans.

Beaux arbres, quelles mains sur vos troncs solitaires
 Ont gravé ce matin d'amoureux caractères?
 Sur le riant gazon dont vos pieds sont couverts
 Quels mortels sont venus oublier l'univers?
 Qui répandit ces fleurs dont la terre est jonchée?
 Qui tressa la guirlande à ce tronc attachée?
 Je lis ces mots : Ici, pour la première fois,
 J'appris que le bonheur habite dans les bois.
 Plus loin encor : Bosquets témoins de ma tendresse,
 Le plaisir dure peu, le regret vit sans cesse.
 O surprise ! ces traits sont de la même main !
 Bel arbre, tu le vois, ton feuillage incertain
 Qui tremble au moindre choc que le zéphyr fait naître,
 Est l'image du cœur dont l'amour est le maître.

Mais j'ai gravi le roc d'où l'œil contemple au loin
 Ces champs d'où la culture a chassé le besoin.
 Laissez-moi contempler l'ormeau dont le feuillage
 Protégea si long-temps les fêtes du village ;
 Ce clocher, cette église où de timides vœux
 Demandent un bonheur simple comme ces lieux.
 Je vois aussi le mât où l'ardente jeunesse
 Va conquérir le prix qu'il présente à l'adresse.

Quand le soleil pâlit et fuit sous l'horizon,
 Et qu'un léger brouillard s'échappe du gazon,
 Un charme tout-puissant chaque jour me ramène
 Près de ce lac si cher aux troupeaux de la plaine ;
 Où tous les soirs les bœufs, en quittant les travaux,
 Vont humer l'eau tranquille et fouler les roseaux.

Suspendez votre cours, heures trop fugitives ;
 Tout invite à rêver sur ces joyeuses rives,
 Et le souffle du soir qui glisse sur les eaux,
 Et ces ombres qu'au loin étendent les coteaux.

Accourez, souvenirs du printemps de la vie ;
 De vos douces couleurs parez ma rêverie.
 Quels que soient les plaisirs dont s'enivre mon cœur,
 L'imagination embellit mon bonheur.
 Viens, riche illusion de la mythologie,

Je livre ma pensée à ta douce magie.
 Montre-moi les Sylvains égarés dans les bois ;
 De la Nyade en pleurs que j'entende la voix ;
 Que Pan , pour effrayer les Dryades errantes ,
 Lève au milieu des joncs ses cornes menaçantes ,
 Et que sous ces berceaux les Nymphes du vallon
 Forment des chœurs légers autour de Palémon.

Mais tandis qu'égaré sur ces rives fleuries
 Accourent près de moi les vagues rêveries ,
 Du char du jour qui fuit vers l'empire des flots ,
 Descendent sur nos champs les heures du repos ,
 Et , couvrant l'horizon d'un voile humide et sombre ,
 La nuit étend partout et le silence et l'ombre.
 Dejà, je n'entends plus que le bruit des bergers
 Ramenant leurs troupeaux ou fermant leurs vergers.

Adieu , sites charmans ; pour vous chanter encore ,
 J'assisterai demain au lever de l'aurore.

BRES , N.

IMITATION DE MARTIAL. — LIB. VI, ÉP. 56.

AIGLE, qui portes-tu ? dis-moi. — Le roi des Dieux.
 — Pourquoi n'est-il armé d'aucune foudre ? — Il aime,
 — Quel objet ? — Un enfant que j'ai ravi moi-même.
 — D'où vient qu'en me parlant ton regard gracieux
 Contemple avec amour ce maître à qui tout cède ?
 — Je parle de Ganymède.

L. DAMIN.

DE L'UTILITÉ DU MALHEUR.

LE mortel qui du sort éprouva la rigueur
 Sait mieux apprécier les douceurs de la vie :
 Mais celui qui jamais ne connut le malheur ,
 Est plus digne, à mes yeux, de pitié que d'envie.
 Il languit, sans désirs, dans le sein du bonheur ;
 Loin des infortunés l'égoïsme l'isole :
 La sensible pitié ne touche point son cœur ,
 Et la voix d'un ami jamais ne le console.

Par le même.

LA GRACE. — STANCES.

VOIS-TU dans le bosquet cette rose incertaine,
 Qui n'étant plus bouton n'est point encore fleur ?
 VOIS-TU de ce cristal la jeune souveraine
 Qui ne peut de ses eaux voiler que sa pudeur ?

Telle aux regards charmés se présente la Grâce.
 Fille de l'enjouement et de la volupté,
 Elle règne à Paphos, dans l'Olympe, au Parnasse,
 Embellit la laideur et pare la beauté.

Sur son front au hasard flotte sa chevelure,
 D'un voile transparent elle couvre ses traits.
 Toujours simple, toujours fidèle à la nature,
 Elle meurt dès que l'art veut orner ses attraits.

VICTOR AUGIER, *étudiant en droit.*

ÉRUPTION DE L'ETNA.

LES voiles de la nuit couvraient ces bords fertiles
 Que Cérès a comblés de ses présens utiles,
 Ces bords où l'Aréthuse en son cours tortueux
 Verse au milieu des mers ses flots majestueux.
 Le sommeil y régnait ; un paisible silence
 Annonçait son empire, attestait sa présence.
 Soudain la terre tremble, un bruit sourd et lointain
 Gronde, et semble annoncer le désastre prochain.
 La mer en mugissant roule vers le rivage
 Ses flots amoncelés par l'effort de l'orage ;
 Et de l'Etna brûlant le sommet sourcilleux
 S'ouvre et vomit dans l'air un déluge de feux.
 Leur éclat chasse l'ombre, et leur pâle lumière
 Découvre à l'habitant son infortune entière.
 Des rochers sont lancés et volent en éclats,
 La foudre fend la nue et tombe avec fracas ;
 Des torrens enflammés descendent des montagnes,
 Embrasent les forêts, inondent les campagnes,
 Et portent en tous lieux la terreur et la mort.
 Malheureux habitans, quel sera votre sort !
 Vous errez dans la plaine et cherchez un asile ;

O prodige ! le sol n'est plus ferme , immobile.....
 Vous fuyez , et partout vous trouvez le trépas :
 Des abîmes profonds s'entr'ouvrent sous vos pas ,
 Et sur vous le volcan de sa bouche enflammée
 Vomit des tourbillons de feux et de fumée.

Cependant le bruit cesse , et le jour reparait.
 Ciel ! quel lugubre aspect présente chaque objet !
 L'œil ne reconnaît plus ces plaines désolées :
 Où l'on vit autrefois de riantes vallées
 S'élèvent maintenant des rochers orgueilleux ;
 Ces fertiles climats , ces champs jadis heureux
 N'offrent de toutes parts sur leurs plages brûlantes
 Que d'arides déserts , que des laves ardentes.
 Plus loin d'antiques bois à demi consumés
 Laissent encore voir leurs débris enflammés ,
 Et Phoebus obscurci par de sombres nuages ,
 N'éclaire qu'à regret ces funèbres images.

~~~~~

### CONTE.

*Un matelot dans l'Inde allait faire un voyage ,*  
 Quand un *savant* ( prétendu sage )  
 Vint l'interroger en ces mots :

« Comment est mort ton père ? — Il est mort sur les flots.  
 — Et ton grand-père ? — Encor dans un naufrage.  
 Comment mourut ton bisaïeul ?  
 — Au sein des mers ; brisé contre un écueil,  
 Son esquif s'engloutit dans l'onde.....  
 — De leur sort malheureux instruit,  
 Mon cher , quel démon te conduit  
 Sur cette mer , en périls si féconde ?

Le pilote répond aussitôt brusquement :  
 Puis-je à mon tour savoir comment  
 Votre cher père a terminé sa vie ?  
 — Mais.... dans son lit.... assez tranquillement.  
 — Et votre aïeul , je le parie ,  
 N'a pas dû mourir autrement....  
 — Sur ce point-là , tu penses justement ;  
 Il était même centenaire !  
 — A merveille ! Et monsieur son père ?....

- Mourut de même, à ce que l'on m'a dit.  
 — Comment osez-vous donc vous mettre dans un lit ?

HILAIRE L. S.

~~~~~

L'AMANT D'ISNEL. — ROMANCE.

AIR à faire.

VIENS, mon Isnel, viens, ô toi que j'adore !
 Egarons-nous dans ces détours rians :
 Seule avec moi, viens parcourir encore
 Ces lieux témoins de nos premiers sermens.
 L'astre aux feux empruntés doucement étincelle
 A travers le feuillage où chante Philomèle.

Reine des nuits, poursuis ton cours :
 Jamais tu n'éclairas de si tendres amours.

Demain, ouvrant la porte orientale
 Et du soleil annonçant le retour,
 Près du ruisseau, l'aurore matinale
 Nous surprendra chantant l'hymne d'amour.
 Philomèle, prêtant une oreille attentive,
 Semble écouter les sons de ma lyre plaintive !

Reine des nuits, poursuis ton cours :
 Jamais tu n'éclairas de si tendres amours.

A mes côtés, de mes bras enlacée,
 Te souvient-il de ces momens heureux
 Où, chère Isnel, sans en être offensée,
 De mon amour tu reçus les aveux ?
 Oui, oui, tu t'en souviens !.... Dans notre douce ivresse,
 Nous chantions tour à tour, assis sur l'herbe épaïsse :

« Reine des nuits, poursuis ton cours :
 » Jamais tu n'éclairas de si tendres amours ».

O souvenir pour moi rempli de charmes !
 Je te serrais dans mes bras amoureux ;
 Et, prête enfin à me rendre les armes,
 Des pleurs d'amour coulèrent de tes yeux !
 Ainsi les jeunes fleurs qu'un doux rayon colore,
 Des larmes du matin s'embellissent encore.

Reine des nuits, poursuis ton cours :
Jamais tu n'éclairas de si tendres amours.

Si de Phœbé les lumières éteintes
N'argentaient plus le cristal du ruisseau,
Pour nous guider dans ces vertes enceintes,
L'Amour, Isnel, n'a-t-il pas un flambeau ?
Mais l'horizon est pur, le ciel est sans nuages,
Et la brise amoureuse agite les feuillages.

Reine des nuits, poursuis ton cours :
Jamais tu n'éclairas de si tendres amours.

Viens.... le bonheur veut encor nous sourire !
Dans le vallon suis mes pas sans effroi.
Ton cœur s'émeut ; c'est pour moi qu'il soupire !
Le mien, Isnel, pour toujours est à toi.
Le rossignol se tait ; tout dort dans la nature ;
L'onde seule, en fuyant, exhale un doux murmure.

Reine des nuits, poursuis ton cours :
Jamais tu n'éclairas de si tendres amours.

AUGUSTE MOULLE.

~~~~~

### CHANSONNETTE.

Où va Laurette  
En tapinois ?  
— Beau sire, au bois.  
— Oui-da ! seulette.....  
Et pourquoi ça,  
Pauvre petite ?  
Reviens bien vite,  
L'Amour est là.  
  
— Ah ! je vous prie,  
Montrez-le-moi,  
Point ne le voi  
Dans la prairie ;  
J'ai beau chercher  
A le connaître,  
Où donc le traître  
Va se nicher ?

— Partout, bergère....  
 En cet instant  
 Ce Dieu t'attend  
 Sous la fougère.  
 Tâche de fuir;  
 Sa flèche est sûre,  
 Et sa blessure  
 Fait bien souffrir.

Sur ton visage  
 Si rose et lys  
 Étaient flétris,  
 Vois quel dommage!  
 Car de langueur,  
 Quoique jeune,  
 Alors brunette  
 Se fane et meurt.

CHARLES-MALO.

~~~~~

A NCRIS. — ÉLÉGIE.

LA colombe, symbole heureux
 De l'ingénuité, compagne du bel âge,
 Sous la neige de son plumage
 Sent brûler son cœur amoureux.
 Vous avez sa candeur, son aimable simplette,
 Mais vous différez en un point :
 Elle aime, et vous, Ncris, vous n'aimez point.
 Ce Dieu puissant, qui par vos yeux nous blesse,
 Ce Dieu, qui vous doua des plus rares attraits,
 Sur vous encor n'a pas lancé ses traits.
 Acquitez le tribut à l'humaine faiblesse.
 Ce joli bras mollement arrondi,
 Ce grand œil noir, fidèle aux lois de la décence,
 Fuyant sous la paupière un regard trop hardi,
 Ce front timide où s'assied l'innocence,
 De ce sein virginal les onduleux contours,
 Ce pudique incarnat dont votre teint s'anime,
 Tout vous convie à céder aux amours.
 Aimez, la froideur est un crime.
 Et le ciel la punit. Vos attraits éclatans

Et vos grâces sans art, et vos dix-sept printemps
Méritent peu l'affront de rester inutiles.

Aimez, choisissez un vainqueur.

Heureux ! heureux ! celui dont votre cœur
Distinguera les soins faciles.

Il fut un temps, ce temps n'est plus,
Où libre, j'eusse osé prétendre
Au prix marqué pour le plus tendre.
Mais défendons à ma pensée

Ces douloureux retours vers la saison passée.
Amour me dit en vain que l'ardeur de mes feux,
Par degrés dissipant votre froideur trop lente,
M'eût de la bouche d'une amante
A la fin obtenu de fortunés aveux.
Repoussons loin de nous une erreur trop riante....

Oh ! si malgré la voix du rigoureux devoir,
De l'inflexible honneur malgré la résistance,
Si, près de ma Noëris, rendue à ma constance,
Le succès eût un jour couronné mon espoir !

Dans quelle ivresse délirante,
Dans quel doux ravissement
Le dernier gémissent
De ta pudeur expirante,
Et de ta vertu mourante,
Eût plongé ton amant !
Tout entier à ma tendresse,
Jouissant avec ivresse
Du bonheur de t'adorer,
O ma divine maîtresse !
Tu m'aurais vu préférer
Aux honneurs du diadème
La jouissance suprême
De t'entendre murmurer
Ce mot, ce doux mot : Je t'aime !
Alors, dédaignant des Dieux
La puissance souveraine,
J'eusse été plus glorieux
De porter ta douce chaîne
Que de régner dans les cieux.

D'un humide baiser l'enivrante ambrosie
Eût surpassé pour moi les festins immortels ;

Et le lit fortuné qui te voit endormie
 Eût mieux comblé mes vœux que d'illustres autels.
 J'aurais vu cent rivaux mourir de jalousie.....

Que dis-je ? ah ! malheureux ! leur destin est le mien !
 Une flamme insensée est mon unique bien.

Un noëud redoutable me lie ,
 Et la liberté ne s'allie ,
 Hélas ! qu'avec la liberté.
 Vous aimer , souffrir et me taire :
 D'un rival qui saura vous plaire
 Respecter la félicité :
 Cacher d'un amant irrité
 La jalousie et la colère
 Sous le masque de la gaité ,
 Et feindre une tranquillité
 Pour moi désormais étrangère ;
 Tel sera le triste salaire
 De mon fol amour rebuté.

S. D. L.

~~~~~

### A S. M. L'EMPEREUR DE RUSSIE.

..... *Quæ te tam læta tulerunt  
 Sœcula? qui tanti talem genuere parentes?*

LES meilleurs souverains que célèbre l'histoire,  
 Ceux dont avec respect on bénit la mémoire,  
 A leurs propres États ont borné leurs bienfaits ;  
 On ne put en jouir qu'en étant leurs sujets ;  
 Quelles que soient enfin leurs vertus qu'on admire,  
 Ils n'ont fait le bonheur que de leur seul empire.  
 C'est ainsi qu'un ruisseau resserré dans son cours,  
 De ses fertiles eaux ne répand le secours  
 Que sur les champs que Dieu lui donna pour limites ;  
 Son onde ne sort point de ces bornes prescrites.  
 Mais s'armer et venir du bout de l'univers  
 Pour terminer nos maux et pour briser nos fers ,  
 Pour sauver un pays victime déplorable  
 Des fureurs d'un tyran à jamais exécrationnable ;  
 Soulever contre lui cette ligue de rois  
 Qui tous n'ont que la paix pour but de leurs exploits ;

D'une telle croisade être le chef auguste ;  
 Mériter les beaux noms de héros et de juste ;  
 Rendre enfin le repos au monde ensanglanté ;  
 Rendre aux Français leurs rois avec leur liberté ;  
 Être le bienfaiteur et l'amour de la terre ,  
 Et des peuples charmés le vainqueur et le père ,  
 C'est le plus beau triomphe et le plus glorieux ,  
 Et c'est être ici-bas une image des Dieux .

Hélas ! pourquoi faut-il que la Parque cruelle  
 Ait ravi de nos rois l'ami le plus fidèle !  
 De ces rois généreux que leur prochain retour  
 Enfin va rendre au trône ainsi qu'à notre amour !  
 Nous ne l'entendons plus cette voix prophétique  
 Qui nous prédit qu'un jour, du fond du pôle arctique,  
 Nous verrions un héros, de nos antiques lys  
 Relever les rameaux depuis long-temps flétris.  
 O quel triomphe heureux pour notre bon Delille  
 De voir votre grand cœur offrir un sûr asile  
 A ces rois de Henri les nobles descendans ,  
 Qu'il osa vous prier de rendre à leurs enfans !  
 Vous venez de remplir une si douce attente.  
 Dans quel ravissement, sa voix reconnaissante ,  
 En vers dignes de vous et dignes de Louis,  
 Eût chanté les bienfaits qu'il nous avait prédits !

Ah ! que n'ai-je hérité de sa lyre immortelle !...  
 Mais ne pouvant atteindre un aussi grand modèle ,  
 Au défaut de mes chants j'ose emprunter sa voix ,  
 Et je vous dis ici ce qu'il dit autrefois :  
 « Sur le front de Louis vous mettez la couronne ;  
 » Le sceptre le plus beau c'est celui que l'on donne ».

T.

## ÉNIGMES.

Deux mots latins forment mon être ;  
 Je ne suis pas rare en ce jour ,  
 Car on me voit partout , à la ville , à la cour .  
 Si donc tu veux me reconnaître ,  
 Lecteur , voici mon portrait ,  
 Ecoute , j'aurai bientôt fait :

Tu te rappelles que Sedaine  
 Par un abbé fit chanter sur la scène :  
*Chacun pour soi, voilà ma loi,*  
*C'est ma devise.... Eh bien ! c'est moi.*

V. B. (d'Agen.)

---

DANS un endroit fort élevé  
 Nous naissons pour couvrir deux foyers de lumière ;  
 Et quoi qu'issus d'une vile matière,  
 Nul ne voudrait de nous être privé.  
 Nous exprimons la bonté, la colère ;  
 Et si l'on veut en croire un poète latin,  
 C'est par nous que le vieux Jupin  
 Épouvantait et l'olympie et la terre.  
 Nous ne sommes jamais l'un de l'autre jaloux,  
 Puisque nous occupons même rang, même place,  
 Et l'on voit régner entre nous  
 Douce harmonie et bonne grâce.  
 Nous portons diverses couleurs,  
 Selon l'objet qui nous possède ;  
 Le Français, le Russe et le Méde  
 Ont également part à toutes nos faveurs..  
 Pour connaître notre figure,  
 Voyez la lune en son commencement :  
 C'est ainsi que dame nature  
 Nous fait naître le plus souvent.

*Par un abonné de Rochefort.*

---

## LOGOGRIPHS.

SEPT pieds sont tout mon lot. Je suis alors en France  
 Une ville où jadis un cardinal fameux,  
 Lecteur, avec son nom prit encore naissance.  
 Le Rhône en son cours sinueux  
 Baigne de mes remparts la modeste élégance ;  
 De mes antiques monumens  
 Il me reste un collège où la simple innocence  
 Fait briller cent divers talens.  
 Mais, avec quatre pieds, dominant les murailles,  
 Du haut des vieux châteaux on me vit autrefois

Gagner ou perdre les batailles.  
 Souvent aussi je sers à façonner le bois :  
 Sous la main d'un artiste habile  
 Je puis agir, tourner, ou rester immobile.  
 Enfin si vous voulez encore dans mon nom,  
 Pour satisfaction dernière,  
 Trouver quelque syllabe entière,  
 Vous verrez sur trois pieds une négation.

---

Au lecteur, je suis souvent  
 Amer ou fade et dégoûtant ;  
 Des nouveaux Galliens quelque soit la jactance,  
 Le hasard bien des fois me donne l'existence.  
 Je suis du règne minéral,  
 Du végétal, de l'animal,  
 Et l'antagoniste du mal.  
 Quand j'arrive à propos, je conserve la vie.  
 Le monde entier est ma patrie ;  
 Je serais même universel,  
 Si sur parole et sans réplique  
 Vous deviez être crus, ô vous de la clinique  
 Efans bâtards, d'origine empirique,  
 Qui sur les ponts, au Carrousel  
 Et dans cent lieux, chaque jour à Lutèce  
 Distribuez gratis votre nom, votre adresse  
 A tous venans. Quand on me décompose,  
 En moi l'on trouve entre autre chose,  
 Le nom d'un peuple fort ancien  
 Que sut vaincre autrefois le Macédonien ;  
 Et l'illustre magicienne  
 Que deux auteurs ensemble ont entrepris  
 Novissime de venger sur la scène  
 De quatre mille ans de mépris.

V. B. (d'Agen.)

---

## CHARADES.

Où avance, on recule en faisant mon premier :  
 Mon second, autrefois, fut un mont de Judée.

Malheureux le mortel de qui l'âme est guidée  
 Dans les égaremens que cause mon entier.

MERCIER DE ROUEMONT.

---

DANS ces tripots où l'or abonde ,  
 Sur mon premier quand un joueur ,  
 En suivant mon dernier , a long-temps du bonheur ,  
 Il dévalise tout le monde.  
 A Paris , dans certain quartier ,  
 D'habiles gens , par mon entier ,  
 Sont presque les rivaux de Xeuix et d'Apelle ,  
 De David et de Praxitèle.

V. B. (d'Agen.)

---

*Mots des ÉNIGMES, des LOGOGRIPES et des CHARADES insérés  
 dans le dernier Numéro.*

Le mot de la première Énigme est *Marbre* ; et celui de la seconde est *Fougère*.

Celui du premier Logogriphe est *Plaine* , où l'on trouve *laine*, *Pline plan*, etc. ; et celui du second est *Logogriphe* même , où l'on trouve *épi*, *gorge*, *ogre*, *poire*, *lie*, *le*, *il*, *île*, *pie*, *orge*, *gril*, *oie*, *roi*, *or*, *Eloi*, *pole*, *hoir*, *plie*, *pile*, *eh ! oh ! orgie*, *Pogge*, *ré*, *pré*, *proie*, *prie*, *Io*, *pire*, *poil*, *rôle*, *loir*, *loi*, *lige*, *ire*, *Loire*, *Loir*, *lire*, *pli*, *poêle*, *polir*, *pro*, *préh*, *rigole*, *grive*, *loge*, *Eli*, *gloire*.

Le mot de la première Charade est *Verbal* ; celui de la seconde est *Pourceaugnac* ; et celui de la troisième *Cornemuse*.

---



## SCIENCES ET ARTS.

### DE LA POMME-DE-TERRE,

*Comme moyen unique de suppléer, sous les rapports alimentaires, aux MARS; par ALEX. CADET-DE-VAUX.*

QUAND il existe un remède à un mal général, et surtout si ce remède est le seul, il est du devoir de l'ami de l'humanité et de la science de le faire connaître, pour prévenir le découragement, de tous les maux le pire.

Par les événemens de la guerre, plusieurs contrées de la France ont été ravagées. Les cultivateurs sont dispersés, les chevaux enlevés, les bestiaux égorgés, les instrumens aratoires brisés, brûlés, anéantis; enfin, les grains qui étaient réservés aux semailles ont été en partie consommés.

Tout, conséquemment, dans ces contrées, manque à l'agriculture, et l'ensemencement des Mars est compromis.

Mais au moins la subsistance publique n'a point à s'en alarmer, puisque le sol destiné aux Mars peut être emblavé en pommes-de-terre, dont les nouvelles appropriations assurent à l'économie publique et privée la plus précieuse des richesses, et placent désormais ces tubercules au premier rang des bases alimentaires, parce que nulle des bases alimentaires connues n'offre de résultats d'une pareille importance.

Voici l'époque de semer les Mars, ou plutôt ils devraient déjà l'être, et la pomme-de-terre peut encore utilement se planter en avril et mai.

On peut même, à cet effet, en séparer préalablement les germes, les déposer en serre, dans une terre douce, et les réserver ainsi pour le moment de la plantation.

Le tubercule n'a, pour cela, rien perdu de sa propriété alimentaire. Il continuera de nourrir, et ces germes la reproduiront.

Quant à la récolte, celle des Mars et celle de la pomme-de-terre se touchent de près.

Débutons par indiquer sommairement les procédés qui amènent la pomme-de-terre à ces appropriations nouvelles.

*Des appropriations nouvelles de la pomme-de-terre.* — La pomme-de-terre offre à la subsistance une nouvelle *base alimentaire*, c'est-à-dire, une substance sèche, représentant, sous le plus petit volume, la plus grande masse nutritive, susceptible de se conserver pendant une longue suite d'années, parce qu'alors elle est inaltérable; et cependant, de sa nature, la pomme-de-terre est si périssable qu'elle attend impatiemment le terme de sa reproduction, et qu'elle manque à la nourriture de l'homme et des animaux, au printemps, époque à laquelle la terre n'a plus que des espérances à donner.

*Des bases alimentaires.* — Les bases alimentaires sont *non panifiables*, et c'est le plus grand nombre; ou elles sont *panifiables*, et il n'y a peut-être que le froment qui, à la rigueur, puisse et doive se panifier.

Or, les produits de la pomme-de-terre sont tout à la fois *non panifiables* et *panifiables*.

Mais, pourquoi vouloir les panifier, lorsqu'ils se présentent avec tant d'avantages comme non-panifiables? N'est-ce pas un assez grand bienfait qu'une base alimentaire de plus, quand il en existe un si petit nombre pour l'espèce humaine; surtout si cette base est savoureuse, éminemment nutritive, enfin si, de toutes, elle seule est inaltérable et peut braver le temps; ce qui en facilite de vastes approvisionnemens pour des années stériles.

Le maïs, le riz, la châtaigne, le sarrazin pour l'Europe, et pour l'Amérique l'igname, la patate, la banane, le manioc, ne sont-ils pas autant de substances qui, sans être converties sous forme panifiable, constituent l'aliment de l'homme et des animaux? Eh bien! la pomme-de-terre, soumise à ses nouvelles appropriations, non-seulement participe des propriétés alimentaires de ces diverses substances, mais elle s'y place au premier rang.

Toutefois son gruau est panifiable, ou plutôt le seul copanificateur des diverses céréales auxquelles on l'associe, et qui, seules, ne peuvent être converties en pain; nouveau bienfait de ces nouvelles appropriations.

*Des procédés.* — Cuire la pomme-de-terre dans l'eau et, de préférence, à la vapeur; la peler, la couper en rouelles, l'émier à la main ou la réduire en gruau à l'aide d'ustensiles connus, et que dès lors il est inutile de décrire; enfin, la faire sécher au four ou à l'étuve, c'est à cela que se réduisent les procédés qui, par leur simplicité, rentrent dans le cercle des opérations familières à l'économie domestique.

Ainsi desséchée, la pomme-de-terre est réduite au tiers de son poids.

*Des produits.* — Réduisons ces produits à trois :

1°. *La pomme-de-terre coupée en rouelles.* Cette forme sert à perpétuer l'usage de la pomme-de-terre en nature, pour un temps illimité, lorsque ces tubercules frais ont à peine une existence de six mois.

2°. *Le gruau.* On peut lui donner la forme de vermicel, lequel, brisé, fait un gruau plus égal que la pomme-de-terre simplement émiée à la main ; mais, dans ce dernier état qui sauve une manutention de plus, elle est pour l'économie ordinaire applicable à tous les besoins ; et peut, à la forme près, s'employer comme les gruaux de froment, orge, avoine, et les farines de maïs ou de sarrazin, en pâtes, bouillies, etc. ; enfin, comme base alimentaire non panifiable.

3°. *Gruau torréfié.* En torréfiant légèrement le gruau, il se rapproche, pour le goût, de la chapelure du pain de froment ; plus savoureux alors, il est aussi plus approprié à l'économie digestive.

C'est de grains torréfiés dont les Romains se nourrissaient, et dont, de nos jours, se nourrissent, dans leur climat, la plupart des habitans du nord ; le froment n'aurait pas pu, sans le concours de cette torréfaction consacrée par l'antiquité et, depuis, sans le bienfait de la panification, devenir l'aliment de l'espèce humaine.

Tels sont les produits que la pomme-de-terre offre désormais à l'économie alimentaire de l'homme et des animaux.

Ce sont les craintes de la disette dont la France a ressenti les atteintes, en 1812, qui me firent naître l'idée de ces nouvelles appropriations, que j'annonçais comme le seul moyen de prévenir, pour tous les temps et dans tous les lieux, le retour des famines et même des simples disettes ; l'idée enfin, d'assurer aux classes populeuses un pain dont le prix ne s'élevât jamais à plus de 7 ou 8 centimes la livre.

En effet, la pomme-de-terre appartenant à tous les sols et à tous les climats ; de toutes les cultures étant celle dont la récolte est la plus abondante ; ses produits devenus inaltérables, chaque famille pourrait se faire un grenier d'abondance, et oublier son approvisionnement pour une longue suite d'années, à l'effet de ne l'ouvrir qu'au besoin. Il n'y a que la plus stupide indifférence qui puisse, désormais, laisser reparaitre la disette.

Quant à ses appropriations nouvelles, elles n'avaient été qu'entre-vues entr'autres par Malesherbes et Parmentier ; je dis en-

treuves, parce qu'en effet, Parmentier, dans son ouvrage publié l'année dernière, sur le maïs, avait protesté contre l'association qu'il avait infructueusement tentée, de la pomme-de-terre avec les farines des céréales : cependant, l'amour du bien public et de la vérité ont été la règle de la vie toute entière de Parmentier ; aussi, en qualité de membre d'une commission nommée par le ministre, pour suivre les expériences qui ont eu lieu à deux époques, il en a consacré, par son assentiment, les heureux résultats.

Ces nouvelles appropriations de la pomme-de-terre ont fait le sujet d'un ouvrage qui, imprimé aux frais du gouvernement, a été distribué par ses ordres, à MM. les préfets et sous-préfets, ainsi qu'aux sociétés savantes, à l'effet de provoquer, dans les départemens, l'adoption de ce mode alimentaire ; mais alors il fut défendu aux journaux de rendre compte de l'ouvrage ; il avait pour titre : *Sur les moyens de prévenir le retour des disettes* ; et quoique la disette régnât, on n'osait en prononcer le nom (1).

Mais, dans les circonstances actuelles, et surtout la pomme-de-terre étant destinée à remplacer les Mars dans plusieurs contrées du royaume, c'est le moment de donner à ces nouvelles appropriations la publicité qu'exige l'importance de leurs résultats.

*De la panification.* — Maintenant les produits sont connus, ainsi que les procédés si simples, d'après lesquels on les obtient.

Nous avons parlé de ces mêmes produits comme *base alimentaire non panifiable*. Nous en allons parler comme *base alimentaire panifiable* ; car c'est du pain que veut le Français, lorsque la nourriture de tant de nations et de contrées, même en France, consiste en bases non panifiables.

Mais avant de nous occuper du rôle que vont jouer ces produits, comme co-panificateurs des céréales, parlons du procédé non moins simple de leur panification.

Pour mes premières expériences, j'avais fait moudre notre gruau. Le réduire en farine est une opération longue, très-difficile, et conséquemment dispendieuse ; sans compter le temps consommé à porter et rapporter du moulin la mouture qui,

(1) Le nouveau titre est : *Des bases alimentaires et de la pomme-de-terre amenée à cet état, d'après les nombreuses appropriations qu'elle reçoit de sa conversion en une farine inaltérable, et susceptible de doubler ainsi que d'améliorer la masse panifiable des céréales*, ouvrage qui intéresse toutes les branches de l'économie alimentaire. — A Paris, chez D. Colas, imprimeur-libraire, rue du Vieux-Colombier, n° 26.

d'ailleurs, fait déchet en raison de l'extrême finesse de la farine qui poudre beaucoup.

Des expériences ultérieures prouvent l'inutilité absolue de la réduction du gruau en farine, et la possibilité de l'employer immédiatement à la panification.

Voici ce procédé : On met tremper, pendant douze heures, dans environ le double de son poids d'eau, notre gruau;

Après quoi on le pétrit bien exactement, et on y ajoute son levain, ainsi que la quantité de farine de froment ou seigle, ou orge, dont on fait la pâte. Ce sont les mêmes procédés que la boulangerie emploie.

Le gruau entre dans cette association du quart, du tiers ou de moitié. Faisons maintenant connaître le bienfait de cette association.

Si l'énumération de ces propriétés ne suffisait pas pour fixer l'opinion de l'économie sur les ressources immenses que présente cette nouvelle base alimentaire, il ne resterait plus qu'à comparer la masse nutritive qu'on obtient de l'arpent semé en froment, le plus productif des céréales, et de l'arpent planté en pommes-de-terre.

La récolte en froment est de 1000 à 1200 livres, qui rendent de 750 à 900 livres en farine, lesquelles donnent en pain le poids égal du froment, c'est-à-dire de 1000 à 1200 livres; et c'est au moins ce que consomme, dans son année, le journalier, ne vivant que de pain.

Maintenant, quel est le produit d'un même arpent planté en pommes-de-terre? En petite culture, il est immense, et la banane n'est pas plus productive. Mais en grande culture, fixons-le de 50 à 60,000 de tubercules qui, réduits par la dessiccation à un tiers de leur poids, produisent de 16 à 20 milliers de gruau. Or, ce produit, rendant le double de son poids en pain (lorsque ce n'est que le quart pour le pain de froment), c'est de 18 à 24 individus que nourrit, pour l'année, l'arpent en pommes-de-terre. En sorte que, dans ce nouvel état, celui de gruau, la pomme-de-terre doit être considérée comme la mine la plus abondante en farine.

Plus de tels résultats devenaient imposans, plus il importait de les présenter revêtus de la sanction du gouvernement; ils l'étaient préalablement de l'autorité de la science; enfin, de l'opinion d'hommes faits pour prononcer sur les grands objets d'utilité publique; de celle de *Humbolt*, qui, descendu de ses hautes spéculations, était récemment entré dans les détails de l'économie alimentaire des nations; de *Carnot* qui, dans l'art de défendre les places, a su apprécier l'importance de pa-

reils approvisionnement, comme pouvant s'y conserver un demi-siècle.

Je crois avoir pleinement justifié le premier titre de mon ouvrage : *Moyen de prévenir le retour des disettes*, et cette proposition que désormais, en Europe, le prix du pain ne peut pas excéder sept ou huit centimes la livre.

Présentons maintenant aux diverses branches de l'économie publique et privée les résultats de cette co-panification de toutes espèces de céréales par leur association avec notre gruau.

*De l'économie militaire* — Fort de mes expériences, qui avaient eu l'assentiment du ministre des manufactures et commerce, auquel elles avaient été successivement soumises, l'ouvrage que j'ai indiqué plus haut fut publié ; mais l'économie militaire étant, surtout dans les circonstances d'alors, plus qu'aucune autre, intéressée à l'adoption de ce nouveau mode alimentaire, pour les camps et les places assiégées, des expériences faites de confiance devenaient insuffisantes. D'ailleurs, mes assertions sur l'étendue des avantages que je promettais à l'économie militaire, exigeaient que ces expériences fussent revêtues de la plus grande authenticité. En conséquence, le ministre de l'administration de la guerre nomma une commission dont le rapport a confirmé mes assertions.

*Amélioration du pain de munition.*

*Conservation de ce pain frais pendant un mois.*

*Propriété de tremper au bouillon* (ce qui supprimerait la distribution faite au soldat de pain de froment pour la soupe.)

*Extension de la masse panaire.*

Tels étaient les quatre problèmes que je présentais au ministre, et dont ces expériences ultérieures devaient donner la solution la plus rigoureuse.

*Amélioration du pain.* — Etablissons d'abord en principe que l'association du gruau de pommes-de-terre aux diverses farines de céréales, en fait autant de pain préférable, sous tous les rapports, à celui que donne chacune de ces substances, sans en excepter la farine de froment, non qu'elle ne fasse un excellent pain, mais il ne jouit d'aucune des propriétés qu'il obtient au moyen de cette association, ne fût-ce que celle de se conserver frais et excellent.

Le succès des expériences fut tel, que je crus important d'accompagner du compte imprimé, dont je joins ici l'extrait (1),

---

(1) Expériences faites le 9 mars 1813, dont les résultats doivent définitivement fixer l'opinion sur les avantages de l'association des farines extraites de la pomme-de-terre avec les farines de céréales d'une qualité inférieure.

la distribution qui fut faite de ce pain aux ministres dans l'attribution desquels rentre l'économie publique alimentaire.

« Pour pouvoir offrir une expérience concluante, y disais-je, on a dû se fixer sur le choix d'une farine de céréale mélangée, très-inférieure et donnant un pain bis, sec, et conséquemment de la plus médiocre qualité.

» Trois quarts de cette farine de munition ont été associés à un quart seulement de farine de pommes-de-terre par dessiccation.

» Le pain provenant de cette association, a une couleur jaunâtre ; il est très-bon au goût, et la farine de pommes-de-terre a dérobé à celle des céréales sa saveur et son odeur désagréables ; voilà pour l'amélioration ; et elle est telle, que la déféctuosité des farines, base du mélange, a totalement disparu. »

Leur saveur était tout à la fois amère et âcre. On me proposa un mélange de qualité supérieure ; je le refusai, parce que c'est l'amélioration panaire que j'avais à prouver.

« La théorie disait bien que la pomme-de-terre, soumise à la coction ; et ensuite à la dessiccation, devait perdre, par cette double action du feu, son odeur virulente et son âcreté, pour se métamorphoser en une substance aussi savoureuse que salubre ; elle disait, enfin, que, dans ce nouvel état, son association avec des farines sèches, fades ou altérées, telles que celle de l'expérience, ne pouvait qu'en améliorer le pain ; mais cette expérience-ci dit ce que ne disait pas la théorie sur l'augmentation de la masse panaire » ; point important sur lequel nous reviendrons.

Passons à la seconde proposition : *la conservation de ce pain.*

Tous pains dans lesquels entrent nos produits, sans distinction de l'espèce de farine qui en fait la base, froment, seigle, orge, et même sarrazin, peuvent se maintenir frais pendant au moins 40 jours. Passant ensuite, par une dessiccation lente, à l'état biscuité, ils se conservent ainsi pendant des années sans nulle altération.

Ces pains participent de l'inaltérabilité du gruau qui entre dans leur composition, lorsque les farines de ces céréales s'altèrent si promptement, et que leurs pains, ainsi que le biscuit, même celui du froment, composé de sa plus belle farine, se détériorent si rapidement et deviennent la pâture des mites.

Les diverses autorités compétentes auxquelles ce pain de munition, résultat de l'expérience, a été distribué, ont toutes constaté ce double attribut, de s'améliorer et de se conserver frais pendant 40 jours.

Le pain de froment, en fortes masses, est à peine mangeable

le dixième jour ; et le pain de Paris fait avec des farines de choix , n'est pas mangeable au bout de trois jours ; tandis que le mélange de notre gruau est maintenu frais et excellent, un mois et plus : ce même pain de froment offre l'avantage précieux dans l'économie du ménage des champs, de n'obliger à cuire que dix ou douze fois dans l'année, ce qui fait une grande économie de temps et de combustible.

De toutes les céréales, il n'y a, ayons-nous observé, que le froment qui fasse un bon pain. Le seigle peut, à la rigueur, se panifier ; mais quand on le compose de la totalité de ses farines, et qu'on n'en extrait point les bis, ce pain, alors, est noir, lourd, mat, visqueux, indigeste, et souvent aigre.

On ne panifie ni l'orge, ni le sarrazin ; toutes fois ces céréales du dernier ordre se panifient par le concours de notre gruau, font de bon pain et participent, à la différence pres de saveur, de toutes les propriétés que nous avons assignées.

En effet, les débris de ces divers pains, objet de mes premières expériences, ayant cinq mois de dessiccation, ont fait des potages préférables à celui que donnait le pain des campagnes à l'époque de la dernière disette.

Il en est du campagnard qui a un peu d'aisance comme du soldat en garnison. C'est du pain de froment qu'il lui faut pour la soupe ; tout autre s'y émie, et nuls de nos pains n'ont cet inconvénient.

Il résulte donc de ces associations de notre gruau que, bon, alimentaire, non panifiable, il est en même temps co-panificateur de toutes les farines de céréales qui, entre elles, ne se panifient point. En effet, quel pain obtiendrait-on du mélange de seigle, orge et sarrazin, même avec le froment ?

*L'extension de la masse panaire* était le dernier problème à résoudre.

En avançant cette proposition, j'étais bien éloigné des résultats que les expériences en grand ont donnés.

En effet, la farine de froment absorbe, pour sa conversion en pain, un quart d'eau, c'est-à-dire que 300 livres de farine en donnent 400 de pain ; tandis que les 300 livres de gruau de pommes-de-terre donnent le double en pain, 600 livres, sans que, pour cela, on soit fondé à conclure que le pain doive être moins nourrissant, parce que la livre de farine représente trois livres de pommes-de-terre ; et que, dans cet état de dessiccation, elle est beaucoup plus alimentaire que ne le sont ses tubercules frais et aqueux.

Je terminerai le compte des expériences dont les résultats

viennent d'être présentés dans ces observations, par la réflexion suivante.

*Conclusion.* — Si ces nouvelles appropriations de la pomme-de-terre deviennent une des plus heureuses époques de l'économie, en décuplant le bienfait de ce présent que le Nouveau-Monde a fait à l'ancien, en perpétuant ces tubercules pour un temps que ne peut franchir aucune autre base alimentaire, en procurant, dans ce nouvel état, une nourriture saine à toutes les classes de la société, surtout à l'indigence laborieuse, et enfin à tous les animaux domestiques; s'il doit en découler tous ces avantages, et ma conscience économique, ainsi que mes expériences, éloignent jusqu'au doute, alors redoublons de zèle, d'efforts, et n'ayons pas à nous reprocher le découragement: car il faut du courage pour propager des vérités nouvelles, puisque l'erreux a des ailes lorsque la marche de la vérité est si lente!

~~~~~

Sur les ouvrages de M. THOMAS, docteur en médecine.

LA mort de M. Thomas, docteur en médecine, a été une grande perte pour les sciences qu'il cultivait avec ardeur, et dont il eût avancé les progrès si sa carrière n'avait pas été si courte. Ce qu'il a fait annoncer ce qu'il aurait pu faire un jour, et quoiqu'il n'ait publié qu'un petit nombre d'ouvrages, ils seront cités avec quelque gloire dans les annales des sciences, parce qu'ils annoncent un esprit observateur et qu'on y trouve ces vues neuves et profondes qui caractérisent le génie.

Le premier des ouvrages de Thomas, car je ne donnerai pas ce nom à sa dissertation inaugurale, est sa traduction du traité de *Saunders sur la structure, les fonctions et les maladies du foie*. Cette traduction, faite sur la troisième édition de l'ouvrage original, a paru en 1804; et ceux de nos médecins qui ne connaissent pas la langue anglaise, ont pu profiter des nombreuses observations de *Saunders*, étudier sa pratique et méditer ses conseils. Trois éditions chez un peuple trop raisonnable pour donner quelque chose à l'enthousiasme, surtout lorsqu'il s'agit de l'art de guérir, sont une preuve incontestable du mérite de l'ouvrage qui obtient un pareil succès.

Le traité de *Saunders* est divisé en deux parties. La première contient la physiologie du foie, son anatomie et un exposé des propriétés physiques et des caractères chimiques de la bile et des calculs biliaires; les phénomènes que présente ce fluide dans son cours, sa nature et ses usages sont l'objet

d'autant de chapitres où l'on remarque une bonne méthode analytique, et beaucoup de précision et de clarté dans l'exposition de la doctrine.

La seconde partie traite des maladies du foie comme organe sécrétoire et comme organe glanduleux : mais n'ayant pas le dessein de parler de *Saunders* dont la réputation est faite depuis long-temps, je ne donnerai point ici l'analyse de son ouvrage connu d'ailleurs de tous les médecins ; c'est de son traducteur seulement que je veux m'occuper, pour rappeler au public un jeune homme que les sciences ont perdu au moment où son génie allait reculer leurs limites.

Thomas a enrichi sa traduction du traité de *Saunders* de trente-sept notes, qui sont autant de dissertations pleines de savoir et d'intérêt ; elles ont pour objet d'éclaircir le texte, de développer la doctrine du médecin anglais, de suppléer à ce qui manque à son ouvrage, et de rectifier le petit nombre d'erreurs qu'il contient. L'une de ces notes traite des affections spasmodiques du foie, dont *Saunders* n'avait pas parlé ; les symptômes de ces affections y sont décrits avec beaucoup de clarté ; la maladie y est considérée dans les nombreux phénomènes que présentent ses diverses périodes, et l'auteur a soin de citer plusieurs exemples en exposant les moyens curatifs. Une dissertation sur l'emploi des révulsifs est l'objet d'une autre note, et les médecins liront toujours avec fruit celle où le commentateur discute l'opinion de son auteur, qui prétend que, *par une loi du système absorbant, toute partie qui cesse de remplir ses fonctions, est considérée à peu près comme une partie inutile et devient soumise à l'action des vaisseaux de ce système.* Thomas, d'après l'autorité de Barthès et d'après ses propres connaissances, prouve que cette assertion n'est pas rigoureusement fondée. Au reste, ces diverses notes sont des modèles de discussion et de cette décence qu'on a trop rarement pour les savans dont on combat les opinions ou dont on dévoile les erreurs ; elles sont remplies d'une érudition médicale qui, pour ne pas être fastueuse, n'en était pas moins profonde.

L'ouvrage de *Saunders*, commenté par Thomas, doit exciter aujourd'hui plus que jamais l'attention de ceux qui pratiquent l'art de guérir. Le savant Portal vient d'en publier un sur les maladies du foie, dans lequel on remarque ce génie observateur qui décèle l'habile médecin. On peut faire entre les deux traités une comparaison qui tournera au profit de la science ; et en donnant au dernier la palme qu'il mérite, on ne pourra se dispenser d'accorder au premier un juste tribut d'éloges.

Le second ouvrage de Thomas est intitulé : *Mémoire pour servir à l'histoire des sangsues*, et sa publication est postérieure de deux années à celle de sa traduction du traité de *Saunders*. Depuis que l'emploi de la sangsue est devenu si général en médecine, on n'avait rien écrit de si complet et en même temps de si neuf sur ce ver, dont l'organisation offre tant de phénomènes singuliers. *L'hirudo medicinalis* et *L'hirudo sanguisuga* ont servi à l'auteur pour faire une foule d'observations dont les résultats doivent intéresser les médecins et les naturalistes. Convaincu que, pour acquérir des notions exactes sur la nature des êtres organiques, il faut en étudier attentivement les facultés, les habitudes et surtout l'organisation, seul moyen de connaître les rapports qui existent entre la conformation des parties et les fonctions de l'animal, Thomas a mis tant de soin dans ses observations et tant de méthode dans la classification de leurs résultats, qu'il est parvenu à composer une anatomie et une physiologie complètes de la sangsue.

Il commence par l'examen de l'organe cutané. On sait que la peau est toujours couverte d'une humeur gluante et onctueuse que l'animal excrète et répand en plus ou moins grande quantité. Thomas a multiplié les observations et les expériences pour reconnaître la nature des corps d'où découle cette humeur, et il démontre qu'elle vient en même temps de petites glandes répandues sur toute la peau, et d'un certain nombre de trous distribués régulièrement à la face inférieure de l'animal. Il fait voir alors que cette humeur est doublement utile à la sangsue, d'abord en lubrifiant son corps pour en faciliter les mouvemens, ensuite en protégeant la sensibilité de sa peau contre les irritans extérieurs qu'elle neutralise ou du moins qu'elle affaiblit.

Lorsqu'on étudie la nature on y découvre à chaque instant des preuves de la providence qui la régit ; pour le sage, rien n'a été créé sans avoir une fin, et tandis que l'observateur vulgaire demande l'utilité de l'humeur qui enduit la peau des sangsues, l'observateur philosophe y trouve un des agens de leur existence.

Les organes du mouvement, de la digestion et de la respiration occupent ensuite Thomas : il fait connaître les lois en vertu desquelles la sangsue se meut sur la terre et dans l'eau ; il explique le mécanisme qui lui sert à opérer la succion ; enfin il expose son mode de respiration et l'action que lui font éprouver les différens gaz.

L'exposition du système nerveux des sangsues est la partie

la plus intéressante de son travail. Il montre surtout une admirable sagacité dans sa recherche des organes de la sensibilité, et des conditions auxquelles cette faculté paraît liée. Il résulte de ces recherches que, dans la sangsue, chaque portion du système nerveux semble isolée des autres par l'absence d'un *organe central* : car les ganglions répandus d'espace en espace sur le *cordon médullaire* sont autant de centres particuliers, d'où partent les irradiations nerveuses. Dans les animaux vertébrés, au contraire, l'existence d'un centre principal pour le système nerveux établit, entre les diverses parties de ce système, une corrélation qui ne peut cesser pour l'une d'elles, sans qu'elle perde à l'instant ses facultés. Thomas déduit de ces faits la conséquence qu'il est vraisemblable que, d'après leur organisation nerveuse, les sangsues sont moins exposées aux privations partielles du sentiment.

Son mémoire contient beaucoup d'observations de ce genre, et les conclusions qu'il en tire sont toujours satisfaisantes pour l'esprit. Ainsi, ayant reconnu que l'épiderme de la sangsue est doué de la sensibilité la plus vive, bien différent en cela de celui des animaux à sang chaud qui peut être offensé impunément, il fait voir que cette sensibilité exquise est nécessaire à un animal réduit au sens du toucher : car on sait que les sangsues sont acéphales, et privées par conséquent des organes de l'ouïe et de la vue.

L'auteur, après avoir décrit avec beaucoup de soin ce système nouveau et ses divers phénomènes, décrit les organes reproducteurs, et leur mode d'action. Nous n'en possédions avant lui que des descriptions inexactes et incomplètes. On avait, il est vrai, reconnu l'*hermaphroditisme* de la sangsue ; mais on connaissait encore si peu les diverses parties dont se composent ses organes sexuels, que Durondeau prenait la matrice pour un cœur avec ses oreillettes. Thomas détruit ces orreurs, et ses expériences lui ont dévoilé le mystère de l'acte de la génération. Le reste de son mémoire est consacré aux sécrétions des sangsues, à leur engourdissement par l'action du froid, et à la force de la régénération de quelques-unes de leurs parties.

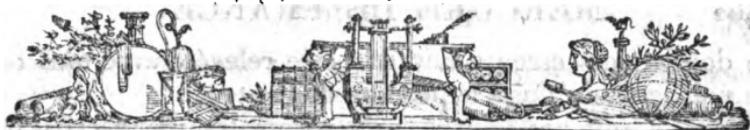
Cette manière d'étudier l'histoire naturelle est le meilleur moyen d'acquérir des notions exactes sur les facultés, les habitudes et la nature des êtres vivans. La physiologie de l'homme a fait en vingt ans des progrès qui étonnent, et les travaux de Bichat, de Barthès, de Cabanis, de Roussel, de Vic-d'Azir, de Gall, de Moreau, ont réduit en corps de doctrine le tableau des phénomènes de la vie humaine ; les animaux doivent avoir leur tour. Déjà M. Lamarck, dont le génie éclaire les diverses

parties des sciences naturelles, a, dans sa *Philosophie zoologique*, offert aux méditations des naturalistes une foule d'idées neuves sur les animaux et plusieurs conjectures hardies que l'expérience ne confirme pas; mais qui font observer et réfléchir. Une physiologie comparée sera sans doute le complément d'un grand ouvrage que les savans attendent de M. Cuvier; et lorsque cet habile maître aura publié les résultats de ses travaux, l'histoire naturelle, qui n'a pas pour objet unique la recherche des rapports qui peuvent faire obtenir des méthodes de classification plus satisfaisantes, ne sera plus bornée à la simple nomenclature des êtres vivans. Si Thomas ne fût pas mort si jeune, il aurait accéléré une révolution qui doit être l'ouvrage du génie. Son mémoire sur les sangsues montre ce qu'il était capable de faire. D'autres travaux devaient suivre celui-là; et, quoiqu'on n'ait pas sur les animaux des classes inférieures des matériaux aussi complets que sur ceux des classes plus élevées, les difficultés même animaient son zèle et soutenaient son courage. Sa mort a donc été une grande perte pour les sciences.

Il avait joint l'étude des lettres et des arts à celle de la nature. Son style, clair et correct, a toute l'élégance convenable. On n'y trouve aucune de ces phrases sonores et vides qui déparent les ouvrages de quelques naturalistes, et de quelques médecins d'ailleurs fort recommandables par leurs connaissances, mais qui semblent ignorer que l'éloquence consiste dans les choses et non dans les mots. Thomas avait étudié les langues. Il savait bien le grec; et l'on a publié, il y a quelque temps, une traduction en prose de l'Iliade, à laquelle il avait travaillé avec deux de ses amis. Quoique cette traduction fût bien supérieure à certain amas de vers sous lequel on a étouffé le génie d'Homère, elle n'a pas été accueillie, et ne méritait pas de l'être, car on ne la doit considérer que comme une suite d'études qu'il fallait garder en porte-feuille.

Le célèbre Barthès, dont la longue et honorable carrière a été si utile aux lettres, accorda son amitié à Thomas, qui obtint aussi celle de M. Lordat, chef des travaux anatomiques de l'école de Montpellier et auteur de plusieurs ouvrages estimés des médecins. Thomas méritait d'être aimé, parce qu'à un grand savoir, il unissait les qualités morales qui font chérir l'homme. Ses amis le pleurent encore, et leurs regrets honorent sa mémoire, qui ne sera pas sans honneur dans les annales des sciences.

O. P.



LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS.

SUPPLÉMENT A LA CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE DE MM. GRIMM ET DIDEROT, contenant : 1°. les Opuscules de Grimm ; 2°. treize Lettres de Grimm à Frédéric II, roi de Prusse ; 3°. plusieurs morceaux de la Correspondance de Grimm, qui manquent aux 16 volumes ; 4°. des Remarques sur les 16 volumes, par **ANT.-ALEX. BARBIER**, Bibliothécaire de S. M. l'Empereur et Roi, et de son conseil d'état. — 1 vol. in-8°. , de près de 450 pag.

Le contenu de ce volume justifie le titre qu'il porte, de *Supplément à la Correspondance littéraire de MM. Grimm et Diderot* ; j'ajouterai que c'est un supplément indispensable, moins pour ce qui est de Grimm qu'à cause de ce qui est de M. Barbier ; son travail est sans contredit ce qu'il y a de plus curieux dans le volume, et c'était à lui qu'il appartenait de faire un travail que lui seul était capable de bien exécuter.

M. Barbier nous expose, dans un avertissement, les motifs qui lui ont mis la plume à la main.

« La célérité que Grimm a dû mettre dans la rédaction de ses lettres, l'a exposé souvent à transmettre à ses correspondans de fausses indications sur les auteurs de plusieurs ouvrages ; et fréquemment, malgré le zèle qu'il a mis à découvrir la vérité, il hésite dans les renseignemens qu'il fournit. De courtes notes devaient relever les fautes qui lui sont échappées et fixer ses incertitudes ; il eût été à désirer que des notes du même genre indiquassent les auteurs des ouvrages que Grimm n'avait pu connaître. Ces éclaircissemens, joints à ceux dont on lui est redevable, eussent donné plus de prix à sa correspondance. Il était difficile aussi que Grimm ne commît pas plusieurs erreurs de fait, par la difficulté de se procurer tous les ouvrages où il eût trouvé à éclaircir ses

» doutes : ces erreurs devaient être relevées avec tous les
 » ménagemens dus à la position de l'auteur.

» Les éditeurs, chargés de revoir les manuscrits de
 » Grimm, ont aperçu quelques-uns de ces défauts, et ils
 » les ont signalés au lecteur peu attentif; mais la célérité
 » qu'on a exigée d'eux ne leur a pas permis de donner à
 » leur travail l'étendue nécessaire. Une lecture réfléchie
 » de la Correspondance de Grimm m'a fait apercevoir, en
 » grande partie, ce qui pouvait la défigurer ou lui manquer,
 » et j'ai cru devoir offrir au public le fruit de mes recher-
 » ches. »

Cet avertissement nous apprend aussi que « Grimm,
 » avant d'expédier à ses augustes correspondans les lettres
 » dans lesquelles il leur rendait compte de notre littéra-
 » ture, en faisait faire quelques copies en faveur des par-
 » ticuliers assez riches ou assez curieux pour lui payer
 » un abonnement de trois cents francs. Cela explique assez
 » bien, selon moi (c'est M. Barbier qui parle), la facilité
 » avec laquelle on a pu réunir en peu de temps, et au gré
 » de l'empressement du public, de quoi composer seize
 » volumes de ces lettres. »

Les opuscules de Grimm, réunis par M. Barbier, sont :
 1°. première lettre à l'auteur du *Mercur* sur la littérature
 allemande; 2°. seconde lettre, etc.; 3°. lettre sur *Omphale*,
 tragédie lyrique; 4°. lettre à l'abbé Raynal sur les
 remarques au sujet de sa lettre à *Omphale*; 5°. le *Petit*
Prophète de Boëhmischbroda; 6°. du poëme lyrique;
 7°. les treize lettres à Frédéric II.

De tous ces opuscules de Grimm, le plus célèbre, celui
 qui fit le plus de bruit, est le *Petit Prophète de Boëhmischbroda*.
 La lecture n'en a plus aucun sel aujourd'hui, tandis qu'on lit,
 et qu'on lira sans doute long-temps encore avec plaisir la
Préface de la comédie des Philosophes, excellente facétie écrite en
 1760, dans le même genre que le *Petit Prophète*.

Après les opuscules de Grimm, M. Barbier donne les
morceaux inédits de la Correspondance de Grimm (1781
 — 1783). Ces morceaux consistent, comme les seize volumes
 de la Correspondance, en analyses d'ouvrages nouveaux,
 pièces fugitives, anecdotes, bons mots, etc. Voici un bon mot
 de M. du Buc :

« Rien , dit-il , ne fait plus d'honneur à l'influence du
 » gouvernement despotique , que les mœurs et l'éducation
 » des chiens ; dans le plus dur esclavage ils conservent les
 » vertus utiles à leurs maîtres , soumission , fidélité , atta-
 » chement , un courage même qui s'élève souvent jusqu'à
 » l'héroïsme de la valeur. »

Enfin , c'est après les *morceaux inédits* que M. Barbier a placé ses *Remarques sur la Correspondance de MM. Grimm et Diderot*.

Ces remarques remplissent plus de cent pages. Ici M. Barbier donne le véritable nom de l'auteur d'un ouvrage que Grimm attribuait à une autre personne ; là , des éclaircissemens et des détails sur quelque point important ou curieux d'histoire littéraire ; dans un endroit , M. Barbier nomme ce que Grimm n'a fait que désigner vaguement ; dans un autre , il rectifie un mot ou un nom mal écrit ; ailleurs , il corrige le texte d'une pièce , altéré par Grimm ; quelques fois , il distingue deux auteurs que Grimm a confondus ; d'autres fois , il profite d'un mot de Grimm pour relever des erreurs généralement reçues , ou consignées dans des livres accrédités ; enfin , il donne sur quelques auteurs que Grimm a nommés des notices biographiques , qui seront , je l'espère , mises fortement à contribution dans nos futurs dictionnaires historiques. Et une chose digne de remarque , c'est que M. Barbier a su tellement tirer parti de ses matériaux , que ce qui semblait ne devoir être qu'un *errata* bien sec , est devenu un morceau agréable à lire , même sans avoir sous les yeux la correspondance de Grimm. On pourrait appeler le travail de M. Barbier , la *Clef* de cette correspondance.

Comme M. Barbier a relevé jusqu'aux fautes d'impression , qui sont échappées aux éditeurs de Grimm , j'en relèverai une qu'il a laissé passer dans son volume , pag. 275 ; il appelle *Patras* l'auteur du *Fou raisonnable*. Le vrai nom est *Patrat* ; mais il est juste de remarquer que c'est de cette manière que ce nom est écrit dans la table du volume de M. Barbier. A cette critique près , si c'en est une , je n'ai aucune observation à faire contre le *Supplément à la Correspondance de Grimm* ; mais je profiterai de l'occasion pour faire moi-même quelques remarques sur cette correspondance.

PAGE 128. L'auteur de la *Christiade* est Jacques-François de la Baume Desdossat, mort en 1756.

PAGE 191. En parlant du ballet des *Éléments*, on dit que « les paroles sont du poète-roi ».

Par le poète-roi ; on désigne l'auteur des psaumes ; et il est assez singulier d'attribuer, à l'amant de Bethsabée, un opéra français. Or, il ne s'agit pas ici du roi David, mais d'un poète français ; connu surtout par cette épigramme de Voltaire :

Connaissez-vous certain rimeur obscur,
 Sec et guindé, souvent froid, toujours dur,
 Ayant la rage et non l'art de médire,
 Qui ne peut plaire et moins encore nuire ;
 Par ses méfaits dans la geôle engagé,
 A Saint-Lazare après ce fustigé,
 Chassé, battu, détesté par ses crimes,
 Honni, berné, conspué pour ses rimes ;
 Cocu, content, parlant toujours de soi ?
 Chacun répond : Eh ! c'est le poète Roi.

Si je relève cette faute, c'est que je me suis aperçu que les imprimeurs la commettaient très-fréquemment. Dernièrement encore, on l'a faite dans le *Mercur* du 29 janvier 1814, pag. 207, lign. 7.

PAGE 215. Grimm (ou Raynal) raconte que, lors de la première représentation d'*Hérode et Marianne*, tragédie de Voltaire, « le rôle de Varus était rempli par un acteur fort laid. Son confident lui dit :

Vous vous troublez, Seigneur, et changez de visage !

» Laissez-le faire, cria un plaisant du parterre, »

J'ai entendu des personnes révoquer en doute cette anecdote, prétendant n'avoir pas trouvé, dans la tragédie de Voltaire, le vers à l'occasion duquel on fit cette plaisanterie.

Il est certain que les *Anecdotes dramatiques* (I, 563.) disent que « Beaubourg, qui était extrêmement laid, représentant le rôle de Mithridate, M^{lle}. Lecouvreur, qui jouait celui de Monime, lui dit : *Ah ! Seigneur, vous*

» *changez de visage !* On cria du parterre : *Laissez - le*
» *faire.* »

En effet, dans *Mithridate*, acte III, scène V, on lit cet hémistiche : *Seigneur, vous changez de visage.*

Mais je dois dire aussi que dans la première édition d'*Hérode et Marianne*, acte III, scène VI, on lisait aussi ce vers :

Vous vous troublez, Seigneur, et changez de visage !

Dès lors l'anecdote de Grimm est sinon vraie, du moins possible.

PAGE 297. Le secrétaire de l'académie de peinture s'appelait Lépicié, et non L'Épicier.

TOME III.

PAGE 97. La romance de *Lucrèce* est de Saint-Peravi ; en voici les trois premiers couplets, que Grimm ne donne pas :

Dans cette belle contrée,
Où le Tibre en ses replis
Roule son onde dorée,
Ma vue au loin égarée
Errait parmi des débris.

Le dieu des ombres légères
M'invitait au doux repos,
Quand d'antiques caractères
Suspendirent mes paupières
Qu'allaient fermer ses pavots,

C'était la triste aventure
De Lucrèce et de Tarquin :
J'en ai tracé la peinture.
Puisse la race future
Me savoir gré du larcin !

PAGE 101. Le sujet de la *Belle Pénitente* fut traité, il y a environ dix ans, dit Grimm, sous la date du 1^{er}. décembre 1760.

Ce fut en effet, le 27 avril 1750, que l'abbé Sérán de la Tour fit représenter sur le Théâtre Français *Caliste* ou la *Belle Pénitente*. La pièce eut cinq représentations : c'est

G g

ce que nous apprend le *Dictionnaire portatif des Théâtres*, par LÉVIS ; seconde édition , pag. 91.

PAGE 103. GRIMM dit : « Le père de M^{lle}. Corneille est » un ouvrier qui *descend* du grand Corneille , dans un *degré fort éloigné*. »

Pierre Corneille vécut de 1606 à 1684 : de cette dernière époque , à celle où GRIMM écrivait (1760) , il n'y avait que 60 ans environ , c'est-à-dire , deux ou tout au plus trois générations , ce qui , en ligne directe , n'est pas un *degré fort éloigné* ; mais M^{lle}. Corneille ne *descendait* pas du grand Corneille ; elle était sa petite-nièce , et ce n'est pas encore là un *degré fort éloigné* de parenté.

PAGE 121. L'ancien évêque de Limoges , qui fut reçu à l'académie française , le 9 avril 1761 , est M. de Coetlosquet , mort en 1784.

PAGE 212. Le vers cinquième , au lieu de

Mais , hélas ! $a + b - d$.

me paraît devoir être

Mais , hélas ! $a + d - b$.

PAGE 426. Jean-Pierre de B... est Jean-Pierre de Bougainville.

PAGE 457. L'auteur du poème de *Clovis* , publié en 1763 , 3 vol. in-12 , s'appelait Lejeune. (V. le *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes* , par M. Barbier , n°. 8066.)

TOME IV.

PAGE 163. La traduction du *Ricciardetto* est de DUMOURIEZ père , ainsi qu'on le lit tom. v , pag. 250 , et tom. vi , pag. 389.

Page 170. Voici l'épithaphe de madame de Pompadour :

Ci-git d'Étiolle et Pompadour

Qui charma la ville et la cour.

Femme infidèle et maîtresse accomplie ,

L'hymen et l'amour n'out pas tort ,

Le premier de pleurer sa vie ,

Le second de pleurer sa mort.

GRIMM a changé les premiers vers , et a mis :

Ci-git Poisson de Pompadour.

Page 170. Grimm dit que « M. Dorat ou son ami » M. de Pezai vient de faire imprimer dans la même brochure une *Lettre d'Alcibiade à Glécère, bouquetière d'Athènes*, suivie d'une *Lettre de Vénus à Paris*, et d'une *Épître à la maîtresse que j'aurai*.

Ces trois pièces sont de Pezai.

Page. 287. La traduction des *Fables de Lessing* est de Pierre Thomas Anthelmy, mort le 7 janvier 1783.

Page 396. Audinot était auteur du *Tonnelier*, tel qu'on le représenta à la foire; mais cette pièce n'ayant eu que peu ou point de succès, fut retouchée par M. Quétant, qui la mit dans l'état où on la représente aujourd'hui.

TOME V.

Page 80. On lit en note : « L'ouvrage de Beccaria est » aujourd'hui estimé à sa juste valeur; ce n'est point la » traduction française de M. Morellet qui a fait tomber le » *Traité des Délits et des Peines* dans une espèce d'ou- » bli ».

Rien n'indique que cette note ne soit pas de Grimm. J'ignore, si de son temps, le *Traité* de Beccaria était oublié quinze jours après avoir été traduit, c'est-à-dire avant d'être connu; mais je sais que, quarante-cinq ans après, ce livre était loin d'être tombé dans une espèce d'oubli; car voici comment un orateur illustre (1) parlait en 1811 de Beccaria : « Le *Traité des Délits et des Peines* parut, » dit M. de Lally-Tollendal, et Beccaria fut marqué du » sceau de cette immortalité qui n'appartient qu'aux gé- » nics vertueux, nés pour être les bienfaiteurs de l'espèce » humaine, *quique sul memores alios fecere merendo*. » Jamais si petit livre ne produisit de si grands effets; » jamais tant de vérités consolantes et sacrées ne furent » rassemblées dans un espace si étroit, etc., etc., etc. »

TOME VI.

Page 3. L'épigramme que La Harpe fit contre Dorat, et qu'on attribue à Voltaire, est celle-ci :

Bon Dieu! que cet auteur est triste en sa gaité! etc.

(1) *Biographie universelle*, IV, 11.

Voyez la *Correspondance littéraire de La Harpe*, tom. II, page 53.

Page 3. Le sixième chant de la *Guerre civile de Genève* n'existe pas ; mais il existe un septième chant, qui courut dans le temps sous le nom de Voltaire. L'auteur est l'infortuné Cazotte ; ce chant, imprimé sans doute dans les OEuvres de Cazotte, l'est aussi dans la *Correspondance secrète*, tome XVI, page 297.

DEUXIÈME PARTIE, TOME I^{er}. OU VII.

Page 163. Dans le quatrain de Rousseau sur Thérèse de Faldoni, le troisième vers, au lieu de

La faible piété n'y connaît qu'un forfait,

porte, dans quelques versions :

La simple piété n'y trouve qu'un forfait.

Page 381. Le patriarche (de Ferney) n'est pas auteur de la chanson dont on parle ici, et qu'on transcrit à la page suivante. Cette pièce est de M. de Boufflers.

Page 406. Les *Réflexions sur le poème de Psyché* sont de Meusnier de Querlon. C'est Clément lui-même qui me l'a dit.

TOME II OU VIII.

Pages 42 et 43. L'auteur des *Saisons* s'appelait *Thomson* et non *Thompson*, comme l'écrivent presque tous les imprimeurs.

Page 59. Le dernier vers de l'épigramme sur Laborde est quelquefois conçu ainsi :

Monsieur l'auteur, on vous la passe.

Page 68. L'Éloge de Fénélon, par Pezai, est anonyme, et ne se trouve pas dans l'édition de ses œuvres donnée à Liège vers 1791, en deux volumes in-18, reproduits sous la date de 1797.

Page 120. Le M. M^{***}, qui a été corsaire dans les mers du Levant, est M. Marin, le même qui, étant commis à la douane de la pensée, fit effacer d'une comédie le mot *ma foi* pour y substituer *morbleu*, prétendant que la religion était moins blessée par cette dernière expression que par celle qu'il retranchait.

Page 183 , sous la date de février 1772 , on lit ce qui suit :

« Madame la marquise de Pezai avait perdu depuis »
 » trois mois un époux qu'elle aimait tendrement : elle »
 » assista à une lecture de l'*Ode à M. de Buffon*, par »
 » M. Lebrun , et s'évanouit de douleur au moment où »
 » madame de Buffon s'adresse à la parque. L'auteur n'é- »
 » tait pas présent à cette lecture..... Madame la marquise »
 » de Pezai lui écrivit pour avoir une copie de l'ouvrage »
 » qui lui avait fait éprouver une si violente sensation ».

Et page 184 , on lit : « *Élégie à madame la marquise* »
 » de Pezai , au sujet de l'ode à M. de Buffon , par M. Le- »
 » brun ».

L'éditeur transcrit ensuite cette élégie , et ajoute au bas de la page ces mots : « Cette élégie ne se trouve point »
 » dans le Recueil des OEuvres de Lebrun (*Note de l'édi- »*
 » teur) ».

J'en demande bien pardon à cet éditeur , mais cette élé-
 gie se trouve dans le Recueil des OEuvres de Lebrun ,
 tome II , page 29 , où elle a pour titre : *A madame la*
comtesse du Pujet , le 14 mars 1778 , etc. , etc.

L'adresse de cette épître et sa date diffèrent seulement de celles sous lesquelles elle est placée dans la Correspondance de Grimm. Mais ici Grimm ne fera pas autorité pour moi ; d'abord Lebrun fit imprimer cette épître ou élégie , dans le temps , sous le titre de : *Élégie à madame la comtesse de P****. On voit qu'il y a encore ici différence sur la qualité de cette personne. Or Pezai n'a jamais pris le titre de comte , et se contentait de se donner celui de marquis. Mais comment se fait-il que ce même marquis de Pezai , qu'on dit mort depuis trois mois , pag. 183 , reparaisse à la page 194 (toujours février 1772) comme auteur d'une épître à l'incomparable vicomtesse de Senanges ? C'est que Pezai n'est mort que plus de cinq ans après , c'est-à-dire à la fin de 1777.

Il y a donc eu ici transposition ou désordre dans le manuscrit ; et erreurs , 1°. en mettant le nom de la *marquise de Pezai* au lieu de la *comtesse de P.* ; 2°. en disant que l'élégie en question n'est pas dans les OEuvres de Lebrun.

Page 189 (février 1772). « On a donné le lundi 15 la » première et dernière représentation des *Deux Amis*, » ou du *Faux Vieillard*, comédie en trois actes et en » prose, mêlée d'ariettes, parodiée sur des morceaux » tirés des meilleurs compositeurs italiens. Le poëme est » de M. Durosoy, citoyen de Toulouse.....C'est un autre » poëte un peu moins fameux, M. G...., qui s'est chargé » de parodier les ariettes : M. G.... n'est guère connu » que par quelques pièces fugitives, entr'autres par la » jolie *Confession de Zulmé*, qui ne lui est guère disputée que par cinq ou six personnes, et qui a été l'objet » d'un procès fort grave, dont les principales pièces se » trouvent consignées dans le *Journal de Paris*, pour » l'édification des siècles à venir ».

Ici encore il y a une transposition ; car 1°. les *Deux Amis*, de Durosoy, ne furent représentés que le 15 mars 1779.

2°. Le *Journal de Paris*, auquel le lecteur est renvoyé, n'existait pas en 1772 ; il ne date que de 1777, et c'est dans l'année 1779 que se trouvent les pièces du procès fort grave dont parle Grimm.

La *Confession de Zulmé* courait manuscrite depuis plusieurs années, et plusieurs poëtes s'étaient attribuée cette pièce, lorsque l'auteur, M. G...., la fit imprimer sous son nom dans l'*Almanach des Muses* de 1779. De tous les poëtes qui s'en étaient portés les auteurs, M. MÉRARD de Saint-Just eut seul la hardiesse bien extraordinaire de soutenir la gageure. Il est vrai que dans un recueil intitulé les *Étrennes des Poëtes*, il avait fait imprimer sous son nom la *Confession de Zulmé*, qu'il mettait à l'adresse de madame de Sève. En conséquence, il réclama cette pièce dans le journal de Paris du 2 janvier 1779. M. G.... lui répondit dans la feuille du 4 ; le journal du 6 contient une seconde lettre de MÉRARD, et celui du 8 la seconde de M. G.... Cette fois, MÉRARD ne riposta pas ; je ne sais ce qu'il écrivit au légitime propriétaire des plumes duquel il s'était paré ; mais le *Journal de Paris* du 10 contient la lettre suivante :

« Aux auteurs du Journal.

» Messieurs, la lettre que vous avez bien voulu me

» remettre de la part de M. MÉRARD de Saint-Just ne me
 » laisse rien à désirer sur l'affaire dont nous n'avons que
 » trop entretenu le public. J'ai l'honneur d'être, etc.

Signé G.... ».

Voilà en quoi consistent toutes les *pièces du procès* insérées au journal de Paris ; elles restituent la Confession de ZULMÉ à leur véritable auteur ; ce que GRIMM est loin de laisser entrevoir. Les éditeurs qui ont si souvent mis les ciseaux dans la correspondance de GRIMM, pouvaient sans inconvéniens, et sans que personne eût droit de s'en plaindre, supprimer la phrase peu amicale pour M. G...., ou du moins rectifier GRIMM par une note.

Au surplus, j'ajouterai que ce n'est pas seulement dans le *Journal de Paris* qu'on trouve des pièces de ce procès ; l'*Almanach des Muses* de 1780 contient, page 6, l'épigramme suivante :

Pour attendrir certaine beauté fière,
 Un beau matin certain auteur transi
 Lui lut mes vers, puis les mit en lumière,
 Les disant siens ; et de telle manière
 Obtint le don d'amoureuse merci.
 Or, maintenant, mon galant plagiaire,
 Qu'aux yeux de tous j'ai le fait éclairci,
 Avec mes vers rendez-moi donc aussi
 Le doux loyer qu'eûtes de la bergère ;
 Lors trouverai votre coulpe légère,
 Et même encor vous dirai grand merci.

Cette épigramme était signée en toutes lettres, et M. MÉRARD ne dit mot.

Dans l'*Almanach des Muses* de 1785, parut, page 141, une seconde pièce dans le genre de la première, et intitulée : la *Confession du Confesseur*. Elle commençait par ces vers :

De ma Zulmé provinciale
 Les sept péchés révélés au grand jour,
 Ont, dis-tu, causé du scandale
 Dans le vaste empire d'amour :
 Tu veux pour l'expier que je fasse à mon tour
 Ma confession générale, etc.,

et MÉRARD continua de se taire.

Enfin la *Confession de Zulmé* a été imprimée dans la *Revue*, an XIII—1805, n° 17, et Mérard (qui n'est mort qu'en 1813), garda aussi le silence.

Page 353. « Sabatier de Castres ne manque pas de ma-
» lignité. Je lui crois plus d'esprit qu'au *plat secrétaire*. »

Ces derniers mots ont besoin d'explication pour les gens du monde : Grimm désigne par ces mots Clément de Dijon. Voltaire avait fait une *Épître à Boileau* ; Clément prit la plume au nom de Boileau, et fit imprimer son épître ou satire intitulée : *Boileau à Voltaire*. Le philosophe de Ferney, qui n'y est pas bien traité, donna, quelque temps après, une *Épître à Horace*, dont voici le début :

Toujours ami des vers et du diable poussé,
Au rigoureux Boileau j'écrivis l'an passé.
Je ne sais si ma lettre aurait pu lui déplaire,
Mais il me répondit par un plat secrétaire.

Page 414. M. Godard d'Aucourt est aussi auteur des *Mémoires Turcs*, ouvrage qu'on peut mettre au rang des livres obscènes, et dont cependant M. l'abbé Sabatier de Castres a fait l'éloge.

Page 451. *Le Tableau philosophique de l'esprit et du cœur de M. de Voltaire*, est de M. Sabatier de Castres. V. le *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes*, par M. Barbier, n° 6749.

Page 454. On attend encore le second volume de la collection publiée par Marmontel sous le titre de *Chefs-d'œuvre dramatiques*, etc.

TOME III ou IX.

PAGE 178. Le livre *De la Félicité publique* est du chevalier de Chastellux.

Page 234. La pièce mentionnée dans la note, sous le titre de *la Messe de Cythère*, est intitulée *la Messe de Gnide*. Elle est de feu Griffet *Labaume* ; imprimée d'abord à part, elle a été reproduite dans les *Fêtes et Courtisanes de la Grèce*.

Page 274. Boutillier, auteur d'*Ethyme et Lyris*, ballet, est mort à Paris en 1811.

TOME IV OU X.

Page 103. Les trois brochures, composées par MM. Morellet, Thomas et d'Alembert, en l'honneur de madame Geoffrin, étaient devenues rares, lorsqu'elles ont été recueillies et réimprimées sous le titre de : *Éloges de madame Geoffrin*. Paris, Nicolle, 1812, in-8°.

Page 124. Ce n'est point une traduction de *Properce* et de *Catulle*, mais de *Tibulle*, Catulle et Gallus, qu'a donnée le marquis de Pezai.

Page 139. Sous la date de décembre 1777, on lit : « L'*Armide* de M. le chevalier Gluck, dont les premières » représentations furent si mal accueillies, occupe encore » avec assez de succès les grands jours de l'académie royale » de musique. »

Comment concilier ce passage avec ce qu'on lit, page 294, sous la date de septembre 1778 ? « C'est le mardi 23 » que l'académie royale de musique a donné la première » représentation d'*Armide*, drame héroïque en cinq actes, » de Quinault, remis en musique par M. le chevalier » Gluck, etc. »

Le fait est que l'*Armide* de Gluck fut jouée pour la première fois, le 23 septembre 1777.

Page 198, avril 1778. « Le *Roland*, du sieur Piccini, » occupe toujours le théâtre de l'académie royale de musi- » que avec le plus grand succès. Il n'y a point d'opéra » nouveau dont les douze premières représentations aient » produit une recette aussi considérable. »

Voilà qui n'est pas tout-à-fait d'accord avec ce qu'on lit, page 343, sous la date de février 1779 : « Il n'y a jamais » eu d'opéra dont les répétitions aient été plus pénibles, » plus orageuses, plus bruyantes que celles de l'opéra de » *Roland*, etc. »

Le fait encore est que le *Roland* de Piccini fut joué, pour la première fois, le 27 janvier 1778.

Page 297, septembre 1778. « Les Comédiens Français » ont donné le 24, la première représentation des *Cinq » Soubrettes* ou *l'Inconséquent*, comédie en cinq actes, en » prose, de M. Laujon, etc. »

C'est le 24 septembre 1777, qu'avait été donnée cette pièce.

Page 298. C'est aussi en 1777, et non en 1778, qu'on représenta pour la première fois *Gabrielle de Passy*.

Pag. 333. Les vers en l'honneur de Voltaire, lus par Roucher à la loge des Neuf Sœurs, et qui devaient faire partie de son poème des *Mois*, ne se trouvent pas dans l'édition en 4 vol., petit in-12, où ils sont remplacés par des points.

TOME V OU XI.

Page 70. En tête de la tragédie des *Jammabos*, se trouve rapportée l'anecdote qui avait donné à Regnard l'idée de son *Légataire universel*.

Page 199. Marie-Thérèse Levasseur, femme de J. - J. Rousseau, née à Orléans, le 21 septembre 1721, est morte au Plessis-Belleville, le 23 messidor an 9 (12 juillet 1801.)

TROISIÈME PARTIE, TOME I^{er}. OU XII.

Page 80. La lettre de Montesquieu à Warbuton, se trouvait déjà dans l'édition des œuvres de l'auteur de l'*Esprit des Loix*, donnée à Bâle en 1799, 8 vol. in-8°. et peut-être dans quelque édition antérieure.

Page 370. Peyron, auteur du *Nouveau Voyage en Espagne*, n'était pas Espagnol, mais Provençal. Il était frère de M. Jean-François-Pierre Peyron, peintre, que la France vient de perdre. Comme les dictionnaires historiques ne parlent pas de l'auteur du *Nouveau Voyage en Espagne*, j'ai fait sur lui quelques recherches dont voici le résultat.

Peyron (Jean-François), né à Aix en Provence, le 4 octobre 1748, a traduit de l'anglais, I, (avec Letourneur) *Méditations d'Hervey*, 1770, in-8°, souvent réimprimées en divers formats. II, *Lettres d'un Persan en Angleterre à son ami à Ispahan, ou nouvelles Lettres Persannes* (de Lytleton), nouvelle traduction libre, 1770, in-12. III, *l'Homme sensible, suivi de la Femme sensible*, 1775, in-12. IV, *le Fourbe, comédie en cinq actes et en prose*, (de Congrève), 1775, in-8°. V, *Choix des Lettres du lord Chesterfield à son fils*, 1776, in-12. On lui doit aussi les

Jeux de Calliope ou Collection de poèmes anglais, italiens, allemands et espagnols, traduits en français, 1776, in-8°. , et des *Essais sur l'Espagne, voyage fait en 1777 et 1778, où l'on traite des mœurs, du caractère; des monumens, du commerce, du théâtre et des tribunaux particuliers à ce royaume*, 1780, 2 vol. in-8°. , reproduits sous le titre de *Voyage en Espagne, fait en 1777 et 1778*, 2 vol. in-8°. portant la date de 1782. L'auteur y fait preuve de grandes connaissances dans les beaux-arts et en antiquités. Ses descriptions et ses récits sont d'une telle fidélité, que son ouvrage servait de guide aux dessinateurs du *Voyage pittoresque en Espagne*. Aujourd'hui même encore il peut être consulté avec fruit. On y trouve entre autres sur le royaume de Murcie des renseignemens précieux. Jean-François Peyron est mort à Pondichéry, le 18 août 1784. Il était parti de Paris en qualité de commissaire des colonies, et secrétaire de M. de Bussy, gouverneur de Pondichéry.

Page. 387. M^{lle}. Bertin, marchande de modes de la reine, et qui allait quelquefois, disait-elle, travailler avec Sa Majesté, est morte en 1813.

TOME II OU XIII.

Page 107. Les *Mémoires secrets* (22 novembre 1769), donnent ainsi l'épigramme contre Robbé :

Tu croyais, ô divin Sauveur!
Avoir bu jusques à la lie
Le calice de la douleur :
Il manquait à ton infamie
D'avoir Robbé pour défenseur.

Robbé de Beauveset, né à Vendôme en 1713 ou en 1725, est mort en décembre 1772. Les deux poèmes dont parle Grimm circulaient alors manuscrits. Après avoir été libertin et crapuleux à l'excès, Robbé devint janséniste et convulsionnaire. Le poème, dont la religion chrétienne lui fournit le sujet, est intitulé : *les Victimes du despotisme épiscopal*; il ne vit le jour qu'en 1792, in-8°. de 119 pages. Quant à l'autre poème, à l'occasion duquel on disait que l'auteur était plein de son sujet, le gouvernement

PAGE 128. L'auteur de la *Christiade* est Jacques-François de la Baume Desdossat, mort en 1756.

PAGE 191. En parlant du ballet des *Éléments*, on dit que « les paroles sont du poète-roi ».

Par le poète-roi, on désigne l'auteur des psaumes; et il est assez singulier d'attribuer, à l'amant de Bethsabée, un opéra français. Or, il ne s'agit pas ici du roi David, mais d'un poète français, connu surtout par cette épigramme de Voltaire :

Connaissez-vous certain rimeur obscur,
 Sec et guindé, souvent froid, toujours dur,
 Ayant la rage et non l'art de médire,
 Qui ne peut plaire et moins encore nuire;
 Par ses méfaits dans la geôle encagé,
 A Saint-Lazare après ce fustigé,
 Chassé, battu, détesté par ses crimes,
 Honni, berné, conspué pour ses rimes;
 Cocu, content, parlant toujours de soi?
 Chacun répond : Eh ! c'est le poète Roi.

Si je relève cette faute, c'est que je me suis aperçu que les imprimeurs la commettaient très-fréquemment. Dernièrement encore, on l'a faite dans le *Mercure* du 29 janvier 1814, pag. 207, lign. 7.

PAGE 215. Grimm (ou Raynal) raconte que, lors de la première représentation d'*Hérode et Marianne*, tragédie de Voltaire, « le rôle de Varus était rempli par un acteur fort laid. Son confident lui dit :

Vous vous troublez, Seigneur, et changez de visage!

» Laissez-le faire, cria un plaisant du parterre, »

J'ai entendu des personnes révoquer en doute cette anecdote, prétendant n'avoir pas trouvé, dans la tragédie de Voltaire, le vers à l'occasion duquel on fit cette plaisanterie.

Il est certain que les *Anecdotes dramatiques* (I, 563.) disent que « Beaubourg, qui était extrêmement laid, re- » présentant le rôle de Mithridate, M^{lle}. Lécouvreur, qui » jouait celui de Monime, lui dit : *Ah ! Seigneur, vous*

» *changez de visage !* On cria du parterre : *Laissez - le faire.* »

En effet, dans *Mithridate*, acte III, scène v, on lit cet hémistiche : *Seigneur, vous changez de visage.*

Mais je dois dire aussi que dans la première édition d'*Hérode et Marianne*, acte III, scène vi, on lisait aussi ce vers :

Vous vous troublez, Seigneur, et changez de visage !

Dès lors l'anecdote de Grimm est sinon vraie, du moins possible.

PAGE 297. Le secrétaire de l'académie de peinture s'appelait Lépicié, et non L'Épicier.

TOME III.

PAGE 97. La romance de *Lucrèce* est de Saint-Peravi ; en voici les trois premiers couplets, que Grimm ne donne pas :

Dans cette belle contrée,
Où le Tibre en ses replis
Roule son onde dorée,
Ma vue au loin égarée
Errait parmi des débris.

Le dieu des ombres légères
M'invitait au doux repos,
Quand d'antiques caractères
Suspendirent mes paupières
Qu'allaient fermer ses pavots,

C'était la triste aventure
De Lucrèce et de Tarquin :
J'en ai tracé la peinture.
Puisse la race future
Me savoir gré du larcin !

PAGE 101. Le sujet de la *Belle Pénitente* fut traité, il y a environ dix ans, dit Grimm, sous la date du 1^{er} décembre 1760.

Ce fut en effet, le 27 avril 1750, que l'abbé Sérán de la Tour fit représenter sur le Théâtre Français *Caliste* ou la *Belle Pénitente*. La pièce eut cinq représentations : c'est

ce que nous apprend le *Dictionnaire portatif des Théâtres*, par LÉGIS ; seconde édition , pag. 91.

PAGE 103. Grimm dit : « Le père de M^{lle}. Corneille est » un ouvrier qui *descend* du grand Corneille , dans un *degré fort éloigné*. »

Pierre Corneille vécut de 1606 à 1684 : de cette dernière époque , à celle où Grimm écrivait (1760), il n'y avait que 60 ans environ , c'est-à-dire , deux ou tout au plus trois générations , ce qui , en ligne directe , n'est pas un *degré fort éloigné* ; mais M^{lle}. Corneille ne *descendait* pas du grand Corneille ; elle était sa petite-nièce , et ce n'est pas encore là un *degré fort éloigné* de parenté.

PAGE 121. L'ancien évêque de Limoges , qui fut reçu à l'académie française , le 9 avril 1761 , est M. de Coetlosquet , mort en 1784.

PAGE 212. Le vers cinquième , au lieu de

Mais , hélas ! $a + b - d$.

me paraît devoir être

Mais , hélas ! $a + d - b$.

PAGE 426. Jean-Pierre de B... est Jean-Pierre de Bourgainville.

PAGE 457. L'auteur du poème de *Clovis* , publié en 1763 , 3 vol. in-12 , s'appelait Lejeune. (V. le *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes* , par M. Barbier , n°. 8066.)

TOME IV.

PAGE 163. La traduction du *Ricciardetto* est de DUMOURIEZ père , ainsi qu'on le lit tom. v , pag. 250 , et tom. vi , pag. 389.

Page 170. Voici l'épithaphe de madame de Pompadour :

Ci-git d'Étiolle et Pompadour
Qui charma la ville et la cour.

Femme infidèle et maîtresse accomplie,
L'hymen et l'amour n'out pas tort,
Le premier de pleurer sa vie,
Le second de pleurer sa mort.

Grimm a changé les premiers vers , et a mis :

Ci-git Poisson de Pompadour.

Page 170. Grimm dit que « M. Dorat ou son ami » M. de Pezai vient de faire imprimer dans la même brochure une *Lettre d'Alcibiade à Glécère, bouquetière d'Athènes*, suivie d'une *Lettre de Vénus à Paris*, et d'une *Épître à la maîtresse que j'aurai*.

Ces trois pièces sont de Pezai.

Page. 287. La traduction des *Fables de Lessing* est de Pierre Thomas Anthelmy, mort le 7 janvier 1783.

Page 396. Audinot était auteur du *Tonnelier*, tel qu'on le représenta à la foire; mais cette pièce n'ayant eu que peu ou point de succès, fut retouchée par M. Quétant, qui la mit dans l'état où on la représente aujourd'hui.

TOME V.

Page 80. On lit en note : « L'ouvrage de Beccaria est » aujourd'hui estimé à sa juste valeur; ce n'est point la » traduction française de M. Morellet qui a fait tomber le » *Traité des Délits et des Peines* dans une espèce d'ou- » bli ».

Rien n'indique que cette note ne soit pas de Grimm. J'ignore, si de son temps, le *Traité* de Beccaria était oublié quinze jours après avoir été traduit, c'est-à-dire avant d'être connu; mais je sais que, quarante-cinq ans après, ce livre était loin d'être tombé dans une espèce d'oubli; car voici comment un orateur illustre (1) parlait en 1811 de Beccaria : « Le *Traité des Délits et des Peines* parut, » dit M. de Lally-Tollendal, et Beccaria fut marqué du » sceau de cette immortalité qui n'appartient qu'aux gé- » nics vertueux, nés pour être les bienfaiteurs de l'espèce » humaine, *quique sul memores alios fecere merendo*. » Jamais si petit livre ne produisit de si grands effets; » jamais tant de vérités consolantes et sacrées ne furent » rassemblées dans un espace si étroit, etc., etc., etc. »

TOME VI.

Page 3. L'épigramme que La Harpe fit contre Dorat, et qu'on attribue à Voltaire, est celle-ci :

Bon Dieu! que cet auteur est triste en sa gaité! etc.

(1) *Biographie universelle*, IV, 11.

Voyez la *Correspondance littéraire de La Harpe*, tom. II, page 53.

Page 3. Le sixième chant de la *Guerre civile de Genève* n'existe pas ; mais il existe un septième chant , qui courut dans le temps sous le nom de Voltaire. L'auteur est l'infortuné Cazotte ; ce chant , imprimé sans doute dans les OEuvres de Cazotte , l'est aussi dans la *Correspondance secrète*, tome XVI, page 297.

DEUXIÈME PARTIE, TOME I^{er}. OU VII.

Page 163. Dans le quatrain de Rousseau sur Thérèse de Faldoni , le troisième vers , au lieu de

La faible piété n'y connaît qu'un forfait ,

porte , dans quelques versions :

La simple piété n'y trouve qu'un forfait.

Page 381. Le patriarche (de Ferney) n'est pas auteur de la chanson dont on parle ici , et qu'on transcrit à la page suivante. Cette pièce est de M. de Boufflers.

Page 406. Les *Réflexions sur le poème de Psyché* sont de Meusnier de Querlon. C'est Clément lui-même qui me l'a dit.

TOME II OU VIII.

Pages 42 et 43. L'auteur des *Saisons* s'appelait Thomson et non Thompson , comme l'écrivent presque tous les imprimeurs.

Page 59. Le dernier vers de l'épigramme sur Laborde est quelquefois conçu ainsi :

Monsieur l'auteur, on vous la passe.

Page 68. L'Éloge de Fénélon , par Pezai , est anonyme , et ne se trouve pas dans l'édition de ses œuvres donnée à Liège vers 1791 , en deux volumes in-18 , reproduits sous la date de 1797.

Page 120. Le M. M^{***} , qui a été corsaire dans les mers du Levant , est M. Marin , le même qui , étant commis à la douane de la pensée , fit effacer d'une comédie le mot *ma foi* pour y substituer *morbleu* , prétendant que la religion était moins blessée par cette dernière expression que par celle qu'il retranchait.

Page 183 , sous la date de février 1772 , on lit ce qui suit :

« Madame la marquise de Pezai avait perdu depuis »
 » trois mois un époux qu'elle aimait tendrement : elle »
 » assista à une lecture de l'*Ode à M. de Buffon*, par »
 » M. Lebrun , et s'évanouit de douleur au moment où »
 » madame de Buffon s'adresse à la parque. L'auteur n'é- »
 » tait pas présent à cette lecture..... Madame la marquise »
 » de Pezai lui écrit pour avoir une copie de l'ouvrage »
 » qui lui avait fait éprouver une si violente sensation ».

Et page 184 , on lit : « *Élégie à madame la marquise* »
 » de Pezai , au sujet de l'ode à M. de Buffon , par M. Le- »
 » brun ».

L'éditeur transcrit ensuite cette élégie , et ajoute au bas de la page ces mots : « Cette élégie ne se trouve point »
 » dans le Recueil des OEuvres de Lebrun (*Note de l'édi- »*
 » *teur*) ».

J'en demande bien pardon à cet éditeur , mais cette élé-
 gie se trouve dans le Recueil des OEuvres de Lebrun ,
 tome II , page 29 , où elle a pour titre : *A madame la*
comtesse du Pujet , le 14 mars 1778 , etc. , etc.

L'adresse de cette épître et sa date diffèrent seulement
 de celles sous lesquelles elle est placée dans la Correspon-
 dance de Grimm. Mais ici Grimm ne fera pas autorité
 pour moi ; d'abord Lebrun fit imprimer cette épître ou
 élégie , dans le temps , sous le titre de : *Élégie à madame*
*la comtesse de P****. On voit qu'il y a encore ici diffé-
 rence sur la qualité de cette personne. Or Pezai n'a jamais
 pris le titre de comte , et se contentait de se donner celui
 de marquis. Mais comment se fait-il que ce même mar-
 quis de Pezai , qu'on dit mort depuis trois mois , pag. 183 ,
 reparaisse à la page 194 (toujours février 1772) comme
 auteur d'une épître à l'incomparable vicomtesse de Sen-
 nanges ? C'est que Pezai n'est mort que plus de cinq ans
 après , c'est-à-dire à la fin de 1777.

Il y a donc eu ici transposition ou désordre dans
 le manuscrit ; et erreurs , 1°. en mettant le nom de la
marquise de Pezai au lieu de la *comtesse de P.* ; 2°. en
 disant que l'élégie en question n'est pas dans les OEuvres
 de Lebrun.

Page 189 (février 1772). « On a donné le lundi 15 la » première et dernière représentation des *Deux Amis*, » ou du *Faux Vieillard*, comédie en trois actes et en » prose, mêlée d'ariettes, parodiée sur des morceaux » tirés des meilleurs compositeurs italiens. Le poëme est » de M. Durosoy, citoyen de Toulouse.....C'est un autre » poëte un peu moins fameux, M. G..., qui s'est chargé » de parodier les ariettes : M. G.... n'est guère connu » que par quelques pièces fugitives, entr'autres par la » jolie *Confession de Zulmé*, qui ne lui est guère disputée que par cinq ou six personnes, et qui a été l'objet » d'un procès fort grave, dont les principales pièces se » trouvent consignées dans le *Journal de Paris*, pour » l'édification des siècles à venir ».

Ici encore il y a une transposition ; car 1^o. les *Deux Amis*, de Durosoy, ne furent représentés que le 15 mars 1779.

2^o. Le *Journal de Paris*, auquel le lecteur est renvoyé, n'existait pas en 1772 ; il ne date que de 1777, et c'est dans l'année 1779 que se trouvent les pièces du procès fort grave dont parle Grimm.

La *Confession de Zulmé* courait manuscrite depuis plusieurs années, et plusieurs poëtes s'étaient attribué cette pièce, lorsque l'auteur, M. G..., la fit imprimer sous son nom dans l'*Almanach des Muses* de 1779. De tous les poëtes qui s'en étaient portés les auteurs, M. MÉRARD de Saint-Just eut seul la hardiesse bien extraordinaire de soutenir la gageure. Il est vrai que dans un recueil intitulé les *Étrennes des Poëtes*, il avait fait imprimer sous son nom la *Confession de Zulmé*, qu'il mettait à l'adresse de madame de SÈVE. En conséquence, il réclama cette pièce dans le journal de Paris du 2 janvier 1779. M. G.... lui répondit dans la feuille du 4 ; le journal du 6 contient une seconde lettre de MÉRARD, et celui du 8 la seconde de M. G.... Cette fois, MÉRARD ne riposta pas ; je ne sais ce qu'il écrivit au légitime propriétaire des plumes duquel il s'était paré ; mais le *Journal de Paris* du 10 contient la lettre suivante :

« Aux auteurs du Journal.

» Messieurs, la lettre que vous avez bien voulu me

» remettre de la part de M. Mérard de Saint-Just ne me
 » laisse rien à désirer sur l'affaire dont nous n'avons que
 » trop entretenu le public. J'ai l'honneur d'être, etc.

Signé G.... ».

Voilà en quoi consistent toutes les pièces du procès insérées au journal de Paris ; elles restituent la Confession de Zulmé à leur véritable auteur ; ce que Grimm est loin de laisser entrevoir. Les éditeurs qui ont si souvent mis les ciseaux dans la correspondance de Grimm, pouvaient sans inconvéniens, et sans que personne eût droit de s'en plaindre, supprimer la phrase peu amicale pour M. G...., ou du moins rectifier Grimm par une note.

Au surplus, j'ajouterai que ce n'est pas seulement dans le *Journal de Paris* qu'on trouve des pièces de ce procès ; l'*Almanach des Muses* de 1780 contient, page 6, l'épigramme suivante :

Pour attendrir certaine beauté fière,
 Un beau matin certain auteur transi
 Lui lut mes vers, puis les mit en lumière,
 Les disant siens ; et de telle manière
 Obtint le don d'amoureuse merci.
 Or, maintenant, mon galant plagiaire,
 Qu'aux yeux de tous j'ai le fait éclairci,
 Avec mes vers rendez-moi donc aussi
 Le doux loyer qu'eûtes de la bergère ;
 Lors trouverai votre coulepe légère,
 Et même encor vous dirai grand'merci.

Cette épigramme était signée en toutes lettres, et M. Mérard ne dit mot.

Dans l'*Almanach des Muses* de 1785, parut, page 141, une seconde pièce dans le genre de la première, et intitulée : la *Confession du Confesseur*. Elle commençait par ces vers :

De ma Zulmé provinciale
 Les sept péchés révélés au grand jour,
 Ont, dis-tu, causé du scandale
 Dans le vaste empire d'amour :
 Tu veux pour l'expier que je fasse à mon tour
 Ma confession générale, etc.

et Mérard continua de se taire.

Enfin la *Confession de Zulmé* a été imprimée dans la *Revue*, an XIII—1805, n° 17, et Mérard (qui n'est mort qu'en 1813), garda aussi le silence.

Page 353. « Sabatier de Castres ne manque pas de ma-
» lignité. Je lui crois plus d'esprit qu'au *plat secrétaire*. »

Ces derniers mots ont besoin d'explication pour les gens du monde : Grimm désigne par ces mots Clément de Dijon. Voltaire avait fait une *Épître à Boileau* ; Clément prit la plume au nom de Boileau, et fit imprimer son épître ou satire intitulée : *Boileau à Voltaire*. Le philosophe de Ferney, qui n'y est pas bien traité, donna, quelque temps après, une *Épître à Horace*, dont voici le début :

Toujours ami des vers et du diable poussé,
Au rigoureux Boileau j'écrivis l'an passé.
Je ne sais si ma lettre aurait pu lui déplaire,
Mais il me répondit par un plat secrétaire.

Page 414. M. Godard d'Aucourt est aussi auteur des *Mémoires Turcs*, ouvrage qu'on peut mettre au rang des livres obscènes, et dont cependant M. l'abbé Sabatier de Castres a fait l'éloge.

Page 451. *Le Tableau philosophique de l'esprit et du cœur de M. de Voltaire*, est de M. Sabatier de Castres. V. le *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes*, par M. Barbier, n° 6749.

Page 454. On attend encore le second volume de la collection publiée par Marmontel sous le titre de *Chefs-d'œuvre dramatiques*, etc.

TOME III ou IX.

PAGE 178. Le livre *De la Félicité publique* est du chevalier de Chastellux.

Page 234. La pièce mentionnée dans la note, sous le titre de *la Messe de Cythère*, est intitulée *la Messe de Gnide*. Elle est de feu Griffet *Labauve* ; imprimée d'abord à part, elle a été reproduite dans les *Fêtes et Coutisanes de la Grèce*.

Page 274. Boutillier, auteur d'*Ethyme et Lyris*, ballet, est mort à Paris en 1811.

TOME IV ou X.

Page 103. Les trois brochures, composées par MM. Morellet, Thomas et d'Alembert, en l'honneur de madame Geoffrin, étaient devenues rares, lorsqu'elles ont été recueillies et réimprimées sous le titre de : *Éloges de madame Geoffrin*. Paris, Nicolle, 1812, in-8°.

Page 124. Ce n'est point une traduction de *Properce* et de *Catulle*, mais de *Tibulle*, Catulle et Gallus, qu'a donnée le marquis de Pezai.

Page 139. Sous la date de décembre 1777, on lit : « L'*Armide* de M. le chevalier Gluck, dont les premières » représentations furent si mal accueillies, occupe encore » avec assez de succès les grands jours de l'académie royale » de musique. »

Comment concilier ce passage avec ce qu'on lit, page 294, sous la date de septembre 1778 ? « C'est le mardi 23 » que l'académie royale de musique a donné la première » représentation d'*Armide*, drame héroïque en cinq actes, » de Quinault, remis en musique par M. le chevalier » Gluck, etc. »

Le fait est que l'*Armide* de Gluck fut jouée pour la première fois, le 23 septembre 1777.

Page 198, avril 1778. « Le *Roland*, du sieur Piccini, » occupe toujours le théâtre de l'académie royale de musi- » que avec le plus grand succès. Il n'y a point d'opéra » nouveau dont les douze premières représentations aient » produit une recette aussi considérable. »

Voilà qui n'est pas tout-à-fait d'accord avec ce qu'on lit, page 343, sous la date de février 1779 : « Il n'y a jamais » eu d'opéra dont les répétitions aient été plus pénibles, » plus orageuses, plus bruyantes que celles de l'opéra de » *Roland*, etc. »

Le fait encore est que le *Roland* de Piccini fut joué, pour la première fois, le 27 janvier 1778.

Page 297, septembre 1778. « Les Comédiens Français » ont donné le 24, la première représentation des *Cinq » Soubrettes* ou *l'Inconséquent*, comédie en cinq actes, en » prose, de M. Laujon, etc. »

C'est le 24 septembre 1777, qu'avait été donnée cette pièce.

Page 298. C'est aussi en 1777, et non en 1778, qu'on représenta pour la première fois *Gabrielle de Passy*.

Pag. 333. Les vers en l'honneur de Voltaire, lus par Roucher à la loge des Neuf Sœurs, et qui devaient faire partie de son poème des *Mois*, ne se trouvent pas dans l'édition en 4 vol., petit in-12, où ils sont remplacés par des points.

TOME V OU XI.

Page 70. En tête de la tragédie des *Jammabos*, se trouve rapportée l'anecdote qui avait donné à Regnard l'idée de son *Légataire universel*.

Page 199. Marie-Thérèse Levasseur, femme de J. - J. Rousseau, née à Orléans, le 21 septembre 1721, est morte au Plessis-Belleville, le 23 messidor an 9 (12 juillet 1801.)

TROISIÈME PARTIE, TOME I^{er}. OU XII.

Page 80. La lettre de Montesquieu à Warbuton, se trouvait déjà dans l'édition des œuvres de l'auteur de l'*Esprit des Lois*, donnée à Bâle en 1799, 8 vol. in-8°. et peut-être dans quelque édition antérieure.

Page 370. Peyron, auteur du *Nouveau Voyage en Espagne*, n'était pas Espagnol, mais Provençal. Il était frère de M. Jean-François-Pierre Peyron, peintre, que la France vient de perdre. Comme les dictionnaires historiques ne parlent pas de l'auteur du *Nouveau Voyage en Espagne*, j'ai fait sur lui quelques recherches dont voici le résultat.

Peyron (Jean-François), né à Aix en Provence, le 4 octobre 1748, a traduit de l'anglais, I, (avec Letourneur) *Méditations d'Hervey*, 1770, in-8°, souvent réimprimées en divers formats: II, *Lettres d'un Persan en Angleterre à son ami à Ispahan, ou nouvelles Lettres Persanes* (de Lytleton), nouvelle traduction libre, 1770, in-12. III, *l'Homme sensible, suivi de la Femme sensible*, 1775, in-12. IV, *le Fourbe, comédie en cinq actes et en prose*, (de Congrève), 1775, in-8°. V, *Choix des Lettres du lord Chesterfield à son fils*, 1776, in-12. On lui doit aussi les

Jeux de Calliope ou Collection de poèmes anglais, italiens, allemands et espagnols, traduits en français, 1776, in-8°. , et des *Essais sur l'Espagne, voyage fait en 1777 et 1778*, où l'on traite des mœurs, du caractère; des monumens, du commerce, du théâtre et des tribunaux particuliers à ce royaume, 1780, 2 vol. in-8°. , reproduits sous le titre de *Voyage en Espagne, fait en 1777 et 1778*, 2 vol. in-8°. portant la date de 1782. L'auteur y fait preuve de grandes connaissances dans les beaux-arts et en antiquités. Ses descriptions et ses récits sont d'une telle fidélité, que son ouvrage servait de guide aux dessinateurs du *Voyage pittoresque en Espagne*. Aujourd'hui même encore il peut être consulté avec fruit. On y trouve entre autres sur le royaume de Murcie des renseignemens précieux. Jean-François Peyron est mort à Pondichéry, le 18 août 1784. Il était parti de Paris en qualité de commissaire des colonies, et secrétaire de M. de Bussy, gouverneur de Pondichéry.

Page, 387. M^{lle}. Bertin, marchande de modes de la reine, et qui allait quelquefois, disait-elle, travailler avec Sa Majesté, est morte en 1813.

TOME II OU XIII.

Page 107. Les *Mémoires secrets* (22 novembre 1769), donnent ainsi l'épigramme contre Robbé :

Tu croyais, ô divin Sauveur!
Avoir bu jusques à la lie
Le calice de la douleur :
Il manquait à ton infamie
D'avoir Robbé pour défenseur.

Robbé de Beauveset, né à Vendôme en 1713 ou en 1725, est mort en décembre 1772. Les deux poèmes dont parle Grimm circulaient alors manuscrits. Après avoir été libertin et crapuleux à l'excès, Robbé devint janséniste et convulsionnaire. Le poème, dont la religion chrétienne lui fournit le sujet, est intitulé : *les Victimes du despotisme épiscopal*; il ne vit le jour qu'en 1792, in-8°. de 119 pages. Quant à l'autre poème, à l'occasion duquel on disait que l'auteur était plein de son sujet, le gouvernement

fit une pension à Robbé pour qu'il le brûlât, ainsi que ses autres écrits obscènes. Robbé l'a fait religieusement ; mais il savait ces ouvrages par cœur et les récitait à qui voulait les entendre.

TOME III OU XIV.

Page 96. Voici des vers sur le Palais-Royal, que j'ai lus, je ne sais où, sous le nom de l'abbé Delille, et que je n'ai pas trouvés dans ses œuvres :

Dans ce jardin tout se rencontre,
Excepté les fruits et les fleurs ;
Si l'on y dérègle ses mœurs,
Du moins l'on y règle sa montre.

Page 104. « Le poème de Dardanus, dit Grimm, est » parmi nos anciens poèmes d'opéra, un de ceux qui a eu » le plus de vogue. »

J'ai vu cette locution très-souvent employée ; ne serait-7 pas plus correct de dire : *de ceux qui ont eu*, etc. ?

Page 322. Le village d'Oullins et le château de l'Archevêque de Lyon sont sur la rive droite et non sur la rive gauche du Rhône.

TOME IV OU XV.

Page 218. Les vers donnés ici sous le nom d'un officier d'artillerie, sont de Choderlos Laclos. On les trouve aussi dans la *Correspondance* de La Harpe (II, 130), qui dit à quelle occasion ils furent faits.

TOME V OU XVI.

Page 269. Les *Mémoires secrets de Robert, comte de Paradès*, 1789, in-8°. , ont été publiés par l'abbé Dupin. Cet abbé Dupin était secrétaire interprète de Monsieur, frère de Louis XVI. Cette place ne demandant point de résidence, il s'était attaché d'une manière toute particulière au marquis de Créqui d'Hesmond. Il a fourni un grand nombre d'articles aux journaux royalistes des commencemens de la révolution. On lui doit les principaux rapports des événemens qui se passaient à cette époque dans le département du Pas-de-Calais. Il est auteur du *Résultat des Assemblées provinciales*. Dupin est mort à Hesdin,

au mois de juillet ou d'août 1792, à l'âge d'environ 30 ans. Il était abbé, c'est-à-dire qu'il possédait des bénéfices; cependant on ne croit pas qu'il eût reçu les ordres. Il aimait beaucoup l'étude; il travaillait près de seize heures par jour : cette ardeur causa sa mort.

Mes remarques paraîtront peut-être sans intérêt; mais, après M. Barbier, il ne me restait qu'à glaner. Je ne crois pas du moins avoir besoin d'assurer que mon intention n'a jamais été d'offenser en quoi que ce soit les éditeurs de la Correspondance de Grimm. Ils devaient respecter le texte de l'auteur; ils pouvaient, tout au plus, faire des notes; mais le libraire, pressé de jouir, a-t-il entendu raison sur ce point? Quant aux fautes, aux erreurs de Grimm, il était impossible qu'il n'en fit pas, et beaucoup. Il n'a pu que recueillir ce qu'on disait de son temps; et alors, comme aujourd'hui, les bruits qui circulent ne sont pas toujours vrais; quelque accrédités qu'ils soient. Plusieurs copies se répandent d'une même pièce; le hasard seul nous fait tomber sur une copie de laquelle nous nous contentons, que nous croyons fidèle; nous la donnons, comme nous l'avons reçue, pour originale. Le temps nous procure une bonne copie de cette pièce, et nous nous apercevons que nous avons été induits en erreur. C'est là l'histoire de tous les temps, de tous les auteurs, plus ou moins. Les ouvrages les mieux accueillis ne sont point exempts de fautes; j'en prendrai de nouveaux exemples dans la *Biographie universelle*.

Tome I^{er}, article de l'abbé ARNAUD. On dit qu'on peut considérer comme une nouvelle édition des *Variétés littéraires*, les *Mélanges de littérature*, publiés par M. Suard. Ces deux ouvrages sont totalement différens. Les *Variétés littéraires*, 1768—69, 4 vol. in-12, ont été reimprimées en 1804, 4 vol. in-8°. avec beaucoup de changemens; et si plusieurs pièces se trouvent dans les deux éditions, plusieurs aussi ne sont que dans l'une ou dans l'autre. Voilà ce qu'il fallait se borner à dire, et il était inutile de mentionner les *Mélanges de littérature* de M. Suard, dans lesquels l'abbé Arnaud n'est pour rien.

† Dans ce même article Arnaud, on lit : « Quoi qu'en dise le *Dictionnaire historique des Musiciens*, on y

» trouve (dans les *OEuvres complètes de l'abbé d'Arnaud*)
 » la *Soirée perdue à l'Opéra*. » Le *Dictionnaire historique des Musiciens* ne dit point que cet opuscule ne se trouve pas dans les *OEuvres complètes* de l'abbé. Ainsi la remarque du biographe peut subsister, mais elle est fautive.

A l'article ANTOINE (Jacques-Denis), on dit que cet architecte, « chargé en 1771 de la construction de l'Hôtel des » Monnaies, à Paris, fut obligé de resserrer quelques parties de cet édifice et de trop avancer la façade sur le quai, » parce que le surintendant des bâtimens, d'Angivilliers, » prit, pour se faire bâtir un hôtel, une partie du terrain » qui était destiné à la Monnaie. » Il n'existe point d'hôtel d'Angivilliers derrière la Monnaie; ainsi il n'y a point eu de terrain pris. Je crois très-important de relever cette erreur portant une inculpation aussi grave.

Le rédacteur de la partie bibliographique de l'article CICÉRON avance que le *Dialogue des Orateurs illustres* a été traduit par M. Ch. Dallier; 1809, in-8°. Si le rédacteur eût lu ou seulement vu le livre, il aurait su que ce n'est pas l'ouvrage de Cicéron de *Claris oratoribus* qu'a traduit M. Dallier, mais bien le traité attribué à Tacite, etc.

Toutes ces fautes sont du même rédacteur; et si l'on me demande quel est ce rédacteur que je poursuis ainsi, je répondrai: c'est moi.

A.-J.-Q. BEUCHOT.

.....

PARIS ANCIEN, PARIS MODERNE. : Religions, Mœurs, Caractère, Usages des habitans de cette ville, Anecdotes curieuses et Faits intéressans. Première livraison: (Paris jusqu'au règne de Philippe-Auguste exclusivement).

Je commence par dire que si l'on voulait réunir tous les livres qui ont été publiés sur la ville de Paris, on entasserait près de mille volumes depuis l'in-folio jusqu'aux plus petits formats.

Éfrayé moi-même de cette assertion, si elle est fautive, et plus étonné encore, si elle est vraie, j'ouvre l'immense

Bibliothèque historique de la France, qui contient le catalogue d'environ *cinquante mille* écrits sur l'histoire nationale, et j'y trouve la liste de *quatre cent vingt* ouvrages relatifs à l'histoire de Paris, et dont la plupart forment plusieurs volumes. Je remarque ensuite que, dans cette énorme liste, n'est point compris tout ce qui a été écrit sur les faubourgs de Chaillot, de Passy et sur la banlieue, et je compte enfin *cent cinquante-six* autres histoires ou descriptions des environs de la capitale et des villes de l'ancien gouvernement de l'Île-de-France. Mon calcul n'est donc point exagéré. Une seule ville a donc eu plus de deux cents historiens; et *mille volumes* ont été composés pour la décrire ou pour la faire connaître dans son ensemble et dans ses détails: voilà, certes, un des plus grands abus de l'art d'écrire et d'imprimer.

Cependant, de tant d'écrivains et de tant de livres, les savans ne recherchent plus guère que Du Breul, Sauval, D. Félibien, Piganiol de la Force, l'abbé Lebeuf, M. Dulaure et Toussaints du Plessis; tandis que les gens du monde ne connaissent que les *Essais* de Sainte-Foix, le *Tableau* de M. Mercier et celui de M. de Saint-Victor. Mais Sauval est ridicule par son style enflé dans les petits détails; Félibien est exact, mais prodigieusement diffus; Piganiol ramasse sans discernement trop d'inscriptions, trop d'épithètes; son style est languissant et son livre sans intérêt: l'abbé Lebeuf n'est qu'un estimable antiquaire; on le consulte avec fruit, on le lit avec dégoût. Sainte-Foix écrit sans méthode, et semble courir après l'épigramme dans tous les quartiers de Paris; son livre est un recueil d'anecdotes et de bons mots, sans ordre, mais non sans choix; et plus d'une fois la fidélité de l'histoire est blessée par les pointes philosophiques de l'écrivain. Les douze volumes de M. Mercier sont bien longs; on y trouve des trivialités et des pages éloquentes, des réflexions utiles et de vagues déclamations, l'art d'observer et de peindre mêlé à l'art de tout gâter: d'ailleurs cet auteur trop fécond, plus singulier qu'original, ne s'attache guère aux lieux et aux monumens; il ne peut dire: *Nos tenet amor parietum*; en effet, ce n'est point la moderne Babylone qu'il décrit; il n'a

voulu faire connaître que ses habitans. M. Dulaure n'a donné que deux petits volumes sur Paris, et deux autres sur ses environs. Cet auteur est savant et judicieux, mais il n'a fait qu'un abrégé. On a beaucoup loué le nouveau *Tableau de Paris*, par M. de Saint-Victor. On remarque dans cet ouvrage un style élégant et poli; mais en voyant l'histoire des événemens dont Paris fut le théâtre aux différentes époques de la monarchie, trop souvent entrecoupée par l'explication des différens quartiers de cette capitale, on regrette que l'auteur n'ait pas entièrement séparé l'histoire des faits de la description des lieux.

On peut donc encore écrire sur un sujet qui paraît inépuisable. Paris est un tableau mouvant qui se renouvelle sans cesse; et de même qu'un plan topographique de cette grande cité a besoin d'être refait vingt fois dans un même siècle, de même les livres destinés à présenter son état *actuel*, se trouvent tous les dix ans inexacts et incomplets. Qui pourrait aujourd'hui reconnaître Paris dans les descriptions qu'on en a publiées avant la fin du dix-huitième siècle! Tout semble changé dans la plupart de ses quartiers et de ses monumens: des fontaines jaillissantes sur les places publiques, dans les rues et sur les boulevards; des canaux creusés pour le commerce, l'approvisionnement et la salubrité de la capitale; d'anciennes rues supprimées, d'autres nouvellement bâties; des ponts nouveaux, de superbes quais; des places agrandies, d'autres construites ou projetées; le Louvre restauré, et, après deux siècles et demi d'attente, après le règne de sept de nos rois, touchant au moment d'être enfin achevé; des colonnes élevées, des obélisques, des arcs de triomphe, des palais, des hôtels et des temples, les uns terminés, les autres commencés: tous ces *embellissemens* ont été si grands et si rapides que le premier corps littéraire de l'Europe en a fait le sujet d'un prix de poésie, et qu'ils sont pour les Parisiens eux-mêmes, comme pour les étrangers, un sujet d'admiration et d'étonnement.

Il n'y a que *Paris ancien* qui semblerait devoir être suffisamment connu. Depuis près de deux siècles, les historiens de cette capitale n'ont fait que répéter ce qui avait été dit par leurs devanciers. Ils ont rectifié plusieurs

erreurs, mais quelquefois ils en ont substitué d'autres ; ils ont ajouté des découvertes ou des conjectures ; les uns ont abrégé, les autres amplifié. Je vois des méthodes différentes, des distributions nouvelles ; mais les faits sont partout les mêmes.

L'auteur de *Paris ancien et moderne* a voulu montrer Paris *tel qu'il fut et tel qu'il est* ; il s'est livré à des recherches longues et pénibles ; il attribue « à l'absence » des arts, dans les temps reculés, les incertitudes qui » ont subsisté jusqu'à présent sur l'état ancien de Paris ». Son ouvrage, dont il vient de publier la première livraison, sera divisé en trois parties ; il se propose dans la première de rendre compte de l'origine des habitans de Paris, d'y parler des différentes enceintes de cette ville, de ses fortifications, de ses portes, de ses barrières. « Le sol ancien et présent, le fleuve qui la décore et » l'alimente, les rivières qui y affluent, leurs effets dans » la succession des temps, les ponts, les travaux immenses pour la conduite et la décharge des eaux, » formeront la seconde partie ». La troisième sera composée de la division de Paris en quartiers, municipalités ou mairies. Il ne s'occupera point de l'origine du nom des rues : « Sauval, Jaillot, tous ceux qui en ont traité, » se sont livrés à des conjectures souvent puériles ; il faut » d'autres matières pour rendre les fables aimables ». Il n'entre pas non plus dans le plan de l'auteur de donner des descriptions détaillées des édifices. « Superflues pour » les connaisseurs, elles seraient fastidieuses pour la » plus grande partie des lecteurs ». La religion, les mœurs, le caractère, les usages d'un peuple ayant un rapport sensible avec les édifices, l'auteur promet des *faits intéressans*, des *anecdotes curieuses*. Il doit enfin joindre au texte la gravure des monumens de la capitale, anciens et modernes, détruits ou subsistans, d'après les descriptions et les images fidèles qu'il en a recueillies. Tel est son plan qui paraît bien ordonné.

Il suffit de lire les premières pages de l'auteur pour reconnaître qu'il a long-temps et profondément médité son sujet. « A combien de recherches vraiment pénibles » n'ai-je pas dû me livrer, dit-il, pour constater une vé-

H h

» rité après l'avoir découverte, et plus encore pour dé-
 » truire des erreurs accréditées » !

L'ignorant enfante ou propage les erreurs ; mais le savant place quelquefois le système sur la route obscure de la vérité. Si l'on veut expliquer les premiers temps des peuples et des cités antiques, lorsque les titres manquent, que les documens sont insuffisans et les traditions muettes, il faut bien avoir recours aux hypothèses et aux conjectures : c'est ce qui arrive plus d'uné fois à l'auteur de *Paris ancien* ; c'est ce qui est arrivé à ceux qui l'ont précédé, quand ils ne se sont point bornés à n'être que des compilateurs. Mais l'historien le plus habile n'est pas toujours le plus heureux en expliquant les énigmes historiques que la nuit des temps enveloppe de ses voiles.

Il me semble qu'un écrivain a la conscience de sa force et de son talent lorsqu'il s'exprime en ces termes : « Au-
 » rai-je le bonheur d'offrir au public un ouvrage utile ?
 » J'en serai flatté sans orgueil ; ma joie sera d'autant plus
 » pure que le principe de mes travaux est uniquement
 » dans le plaisir de m'y livrer. Je ne crains rien de la
 » critique, car j'accueillerai, j'honorerai celle qui m'é-
 » clairera ». C'est avec cette noble modestie que se recommande le savant auteur de *Paris ancien et moderne*. Il a droit à toute la sévérité, mais à tous les égards de la critique, puisqu'il y a peu à reprendre et beaucoup à louer dans sa première livraison.

Dans le chapitre de la *Religion des Gaulois*, l'auteur de *Paris ancien* remonte à la naissance du monde, parle de la désobéissance du premier homme, du meurtre d'Abel, passe au déluge, et parcourt rapidement toute l'histoire des Hébreux. Quel est son but, et où prétend-t-il aller en partant de si loin ? Il veut démontrer que la religion hébraïque et la religion druidique ne sont qu'une seule et même religion. Et quels sont les élémens de cette démonstration ? Les voici : Abraham, s'étant avancé jusqu'à Sichem, dans le pays de Chanaan, éleva un autel sous un grand chêne ; le seigneur lui apparut, et il l'adora. Dans la suite Abraham alla demeurer dans la Chénaie de Mambré. Là Dieu lui apparut encore, fit alliance avec lui, changea son nom d'Abram en celui d'Abraham, et le nom de Sarai,

sa femme, en celui de Sara. Ainsi, l'alliance de Dieu avec le patriarche eut lieu « *auprès du grand chêne, ou grand arbre, dans la Chénaie de Mambré, sous le chêne de Mambré, enfin sous un arbre....* » (1) C'est ce qui fait que les plus savans interprètes de l'Écriture Sainte ont remarqué, que depuis le choix qu'Abraham fit des chênes, pour y invoquer le nom du seigneur, toute l'espece de ces arbres fut consacrée. Or le grand concours de ceux qui se rendaient à Mambré, lieu depuis regardé et honoré comme divin (2), « occasionna une foire considérable, où l'on venait des parties les plus éloignées de la Palestine »; et, sans doute, les Gaulois y vinrent aussi : de là la religion du chêne, *querna religio*. Il est vrai que du temps d'Eusèbe, le chêne de Mambré avait été remplacé par un térébinthe, *nunc ibidem permanens terebinthus conspicitur atque observatur*. (Eusèbe de Césarée); mais l'auteur de *Paris ancien* observe que *la philosophie et l'antiquité des druides existaient déjà dès le temps d'Homère, c'est-à-dire, d'après les marbres d'Arundel, 907 ans avant J.-C.* Les Gaulois avaient donc pu voir le chêne de Mambré avant qu'un térébinthe lui fût substitué.

L'auteur de *Paris ancien* croit ensuite prouver, *jusqu'à la dernière évidence*, « que la religion druidique est prise et calquée sur la religion juive ». Or voici en abrégé ses *preuves*.

Les Israélites visitaient tous les ans l'arche d'alliance; et les Gaulois se rendaient tous les ans à l'assemblée générale qui se tenait entre Paris et Chartres. L'éphod, pièce principale de l'habillement des Juifs, était blanc; et les druides étaient habillés de blanc dans les exercices de leur religion. Les Hébreux avaient deux philosophies, l'une *exotérique*, dont les dogmes étaient enseignés publiquement; l'autre *ésotérique*, dont les principes n'étaient révélés qu'à un petit nombre de personnes choisies, et cette science s'appelait *cabale*: les druides n'écrivaient point ce qui con-

(1) « Le mot hébreu *Elon* peut aussi signifier dans la vallée, dans le bois, ou dans la chénaie de Mambré ».

(2) *Quasi divinus colitur atque observatur is locus*. (Eusèbe de Césarée.)

cernait leur culte , « tout ce qu'ils devaient croire ou pratiquer était renfermé dans des vers , confiés seulement » à la mémoire. Un moderne en a fixé le nombre à vingt mille : ce qui est certain , c'est que *des gens* ont employé vingt années à les apprendre ».

Je pense que ces rapports , et d'autres encore plus ou moins éloignés , entre le judaïsme et le druidisme , sont loin d'amener la *démonstration que la vie des druides n'était qu'une imitation de celle qu'Abraham avait menée sous le chêne de Mambré ; et que les Celtes n'étaient point étrangers pour Abraham , ni Abraham pour les Celtes.* Notre auteur a beau s'appuyer de l'opinion de Conrad Celte , du savant Beyer , de Dickinson et même de D. Calmet , qui semblent voir , dans les chênes d'Abraham et de Gédéon , l'origine de la religion du chêne ; l'auteur ne prouve qu'une seule chose , c'est qu'il eût pu employer , comme il l'emploie beaucoup mieux ailleurs , son érudition , et que l'esprit de système ne conduit le plus souvent qu'à des conjectures très-incertaines le savant qui s'est cru arrivé à la *démonstration.*

On a beaucoup rêvé , surtout dans ces derniers temps , sur les Celtes et sur les druides. Avant que l'*Académie celtique* eût ajouté à son titre celui de *Société des Antiquaires de France* , qu'elle a pris dans le mois de novembre dernier ; avant qu'elle eût ainsi donné à ses travaux utiles une direction plus étendue et plus facile à dégager de l'esprit de système , quelques-uns de ses membres s'étaient égarés profondément dans la nuit , dont les ombres épaisses couvrent un grand peuple qui a passé sur la terre sans y laisser des monumens de son génie et de ses lois , de son histoire et de sa grandeur. L'auteur de *Paris ancien* , poursuivant toujours sa chimère , est d'abord tenté de soutenir que des sacrifices humains n'ont jamais été faits par les druides , et qu'ils n'ont jamais brûlé solennellement des statues d'osier d'une énorme grandeur , *remplies d'hommes vivans.* Mais , bientôt après , considérant que tous ses raisonnemens *manqueraient par leur base* , il ajoute : « Les vrais druides ont répandu , et devaient verser du sang humain , puisque c'était , *comme je l'ai prouvé* , des Hébreux qu'ils tenaient leur religion ,

» et que Dieu lui-même ordonna (à Abraham) le premier » sacrifice de cette espèce » ; et, s'appuyant de l'autorité de dom Martin, qui, dans sa *Religion des Gaulois*, cite vingt-neuf auteurs où l'on trouve l'énumération des peuples qui mettaient en pratique les sacrifices humains, il soutient que cet usage barbare *était de nature à être répandu et imité*, et qu'il passa bientôt des Hébreux, chez les Phéniciens, les Égyptiens, les Arabes, les Tyriens, les Carthaginois, les Athéniens, les Lacédémoniens, les Ioniens, tous les Grecs du continent et des îles, les Scythes, les Thraces, les Germains, les Romains, les Espagnols, les Anglais et les Gaulois.

Quoique D. Lobineau, D. Pezron et plusieurs autres savans aient trouvé une parfaite ressemblance entre certains mots hébreux et certains mots celtiques, l'auteur de *Paris ancien* est sans doute beaucoup trop affirmatif lorsqu'il dit : « On ne peut douter que les Celtes ne tinsent » leur langue des Hébreux », et comme il ne doute pas, il ne cherche pas même à prouver ce qui valait assez la peine d'être prouvé.

Le chapitre des *Lois et Coutumes* contient des recherches curieuses sur les usages domestiques, le génie, la bravoure, le luxe et le commerce des Gaulois. L'auteur, qui remonte toujours aux Hébreux, croit que « Moïse, ayant écrit les tables de la loi, doit être regardé » comme l'inventeur des lettres ». On sait que Joseph et Philon ont attribué cette découverte, l'un à Seth, l'autre à Abraham ; Lucain en a fait honneur aux Phéniciens, auxquels l'antique Égypte a disputé cette gloire. Il paraît que la Grèce reçut fort tard la connaissance des lettres. Cicéron dit, dans son Orateur, intitulé *Brutus*, qu'il y a eu des poètes plus anciens qu'Homère, qui se contentaient de réciter leurs vers par cœur, parce qu'on n'avait pas encore trouvé l'écriture et les lettres. César nous apprend dans ses commentaires que les Gaulois se servaient des lettres grecques, *græcis litteris utuntur* ; et Strabon dit formellement qu'ils écrivaient en grec leurs contrats ou traités particuliers.

On trouve dans le chapitre intitulé *Les Gaules sous les Romains*, qu'il est parlé, pour la première fois, de Lu-

tèce et des Parisiens, dans les Commentaires de César, liv. 6, chap. 3, *consilium in Lutetiam Parisiorum transfert*. « Ce qu'on a dit sur l'origine du mot Lutèce est si dénué » de vraisemblance, que je ne puis même me déterminer » à le rapporter. On ne sait pas non plus d'où vient le mot » Parisiens. Suivant Hadrien de Valois, c'est une suite de » notre ignorance de l'ancienne langue des Gaulois. Les » uns ont voulu qu'il fût dû au Troyen Paris; d'autres à » un temple d'Isis, qu'on suppose avoir existé dans le pays » des Parisiens. Ce n'est pas chez les Troyens, ni chez » aucun autre peuple étranger, qu'il fallait aller chercher » l'interprétation du nom d'une nation gauloise, mais en » Gaule ».

L'auteur fait ensuite connaître la division du territoire des Parisiens. Il finissait, du côté de la Seine, aux pays de Chartres, de Soissons et de Meaux. Il était borné à la droite de la même rivière par les pays de Senlis, de Beauvais et de Rouen. Ainsi les Parisiens qui habitaient à la gauche de la Seine, étaient Celtes; et ceux qui se trouvaient à la droite, étaient Belges. Ce qui fait dire à de Valois : *Parisii semi-Celtæ, ac semi-Belgæ, dici posse videantur*.

On a avancé que les Parisiens étaient connus 391 ans avant J.-C., et qu'ils se trouvèrent au sac de Rome avec les Senonois, leurs alliés. L'auteur de *Paris ancien* ne rejette pas cette opinion; mais il la trouve seulement présumable, et il déclare lui-même qu'une présomption n'est pas une preuve.

César dit que Lutèce était renfermée dans une île formée par la Seine : *Oppidum Parisiorum situm in insula fluminis Sequanæ*. Suivant Papire Masson, cette île contenait quarante arpens. Lutèce n'était défendue que par la rivière de Seine, et par les marais qui l'entouraient de toutes parts. On ne pouvait y entrer que par deux ponts de bois. « On peut décider que cette ville n'était pas fortifiée » suivant l'usage des Gaulois, qui consistait à coucher par » terre, à deux pieds de distance l'une de l'autre, de » grosses poutres de quarante pieds de long, à remplir de » terre ce vide et à le revêtir de grosses pierres, avec la » précaution que les poutres ne se touchassent pas, et à » continuer cet ouvrage jusqu'à une hauteur convenable ».

Expilli trace ainsi le tableau de l'extérieur de Lutèce : Du côté du nord, cette ville était entourée de terres marécageuses et d'une forêt, dont les bois de Vincennes et de Boulogne semblent de faibles restes. Cette forêt, dite la forêt des Charbonniers, s'avancait jusqu'au bord de la rivière, et occupait la place où est le Louvre, et l'espace que remplissent les quartiers des halles et des Innocens. « De l'autre côté, qui était moins couvert, la partie où » est le faubourg Saint-Germain était en prairies ; celle » où l'on voit les rues de la Harpe et des Cordeliers, en » vignes ; et enfin celles sur lesquelles ont été élevés les » faubourgs Saint-Jacques, Saint-Marceau et Saint-Vic- » tor, en bois et en vignes ».

C'est lorsque la ville de Paris est devenue la plus magnifique des cités européennes et la métropole des lettres et des arts, qu'on peut aimer à considérer ce qu'elle était avant l'invasion des Francs et dans les premiers temps de la monarchie.

César rapporte que les affaires de la république l'ayant conduit en Italie, les Parisiens, las du joug étranger, chassèrent les Romains. Labiénus fut chargé de reprendre Lutèce. Camulogène, vieillard habile dans l'art militaire, couvrit la ville en campant dans les marais qui l'entouraient. Labiénus se replia sur Melun ; mais ayant reçu des renforts, il marcha de nouveau contre Lutèce. « Les Pari- » siens mirent le feu à leur ville et en firent rompre les » ponts. A la lueur de leurs maisons brûlantes, ils allèrent » au-devant des Romains. Labiénus crut devoir employer » la ruse, et feignit de vouloir encore décamper pendant » la nuit ; il partagea son armée en trois corps pour enve- » lopper les Parisiens, s'ils venaient à le suivre : ces der- » nières donnèrent dans le piège, et furent totalement dé- » faits après un long combat, dont la suite rendit les Ro- » mains maîtres de l'île où avait été Lutèce ».

Le chapitre intitulé *La foi chrétienne introduite dans les Gaules*, contient de savantes recherches et des détails curieux. Par le résultat du nouveau partage de la Gaule fait sous Constantin, la ville des Parisiens fit partie de la sixième Lyonnaise. Sens en était la métropole ; on y comptait ensuite Chartres, Auxerre, Troyes, Orléans,

Lutèce et Meaux. Paris était donc alors une ville bien peu distinguée, et n'avait au-dessous d'elle que Meaux. L'empereur Julien ayant été envoyé dans les Gaules, l'an 358 de J.-C., par l'empereur Constance, avec le titre de proconsul, parle ainsi, dans son *Misopogon*, de la ville des Parisiens : « J'étais en quartier d'hiver dans ma chère Lutèce : c'est ainsi qu'on appelle dans les Gaules la petite capitale des Parisiens ; elle occupe une île peu considérable qui domine sur un fleuve qui l'entoure de toute part. On y entre des deux côtés par des ponts de bois ; il est rare que sa rivière se ressente beaucoup des pluies de l'hiver ou des sécheresses de l'été ; ses eaux pures sont agréables à la vue et excellentes à boire ;.... on y voit de bonnes vignes et des figuiers même.... Pendant le séjour que j'y fis, un froid extraordinaire couvrit la rivière de glaçons.... Je ne voulus pas qu'on chauffât la chambre où je couchais, quoiqu'en ce pays-là on échauffe, par le moyen des fourneaux, la plupart des appartemens, et que tout fût disposé dans le mien pour me procurer cette commodité, etc. ».

Danville remarque, dans son excellente notice des Gaules, que Jules César nomme Lutèce *Lutetia* ; Strabon, *Lucotocia* ; Ptolomée, *Lucototia* ; Julien, *Leucetia* ; Ammien Marcellin, *Parisii*. Il paraît que *Lutèce* ne prit le nom du peuple dont elle était le chef-lieu que vers la fin du quatrième siècle, époque où Marcellin vivait encore.

L'auteur de *Paris ancien* n'adopte pas toujours les opinions le plus généralement reçues ; il ne croit pas que ce que l'on appelle les *Thermes ou Palais de Julien*, rue de la Harpe, n°. 63, et dont les ruines s'étendent jusqu'à l'hôtel de Cluny, rue des Mathurins, soient un monument élevé par les Romains, encore moins un palais construit par Julien qui n'aurait pas manqué de s'en glorifier dans son *Misopogon*. Il établit assez bien, mais par des preuves négatives, que des proconsuls destinés à maintenir dans la dépendance une nation guerrière, toujours disposée à secouer le joug, n'ont pu se placer hors de la ville confiée à leurs soins, et que leur palais « n'a jamais pu être que le monument de la cité qui, depuis tant de siècles, a porté et est encore connu sous

» le nom de palais ». Ensuite l'auteur avance, trop témérairement peut-être, qu'il vient de *détruire* des erreurs adoptées et soutenues par Hadrien de Valois ; il n'a fait que les *combattre*, mais avec assez de force et de critique pour que son opinion ne puisse plus être rejetée sans discussion.

Dans un second et dernier article, j'achèverai l'examen d'un ouvrage utile et curieux qu'on ne peut lire sans fruit et sans intérêt, dont les faits ont pour garantie les auteurs les plus accrédités, où ne se trouve aucun détail oiseux, et dont le texte purement écrit, imprimé avec soin, est accompagné de gravures dessinées et gravées par M. Gaitte avec élégance et correction.

VILLENAVE.

* DE LA CIVILISATION, depuis les premiers temps historiques jusqu'à la fin du dix-huitième siècle; par EUSÈBE SALVERTE. — 1813.

Ce volume n'est point l'ouvrage sur la civilisation dont M. Salverte a conçu le dessein, mais seulement l'introduction et le plan de cet ouvrage. L'auteur appelle l'examen des savans et des penseurs sur les bases de l'édifice, avant de se décider à consacrer peut-être, dit-il, le reste de sa vie à un travail qui en a déjà employé plusieurs années. Il prouve, en plusieurs endroits, qu'il sent très-bien la difficulté ou plutôt les nombreuses difficultés de son entreprise : elles seront d'autant plus grandes qu'il a résolu de ne point donner des systèmes pour des vérités, « fermement décidé d'ailleurs à ne raisonner que d'après ce qui a existé et ce qui existe ».

Rien ne serait plus oiseux que des réflexions sur l'importance d'un tel sujet; la frivolité même ne saurait y opposer que de vaines plaisanteries. Il ne serait guère plus à propos de s'arrêter à peindre, et l'influence variée que durent avoir sur les peuples des institutions savantes ou hasardées, erronées ou profondes, mais toujours insuffisantes, et l'inaptitude politique de la race des hommes, de cette foule opiniâtre ou inconstante, qui, civilisée depuis

tant de siècles, redevint ou resta barbare en vingt régions, et qui, gouvernée avec tant d'artifice, domptée avec tant de génie, instruite avec tant de persévérance, est encore incertaine dans ses vertus et malheureuse dans son industrie. Quand le livre qu'on annonce se distingue par une conception forte et par des développemens féconds, sans doute il mérite d'occuper seul le public ; en se substituant à l'auteur, on ne ferait que changer quelques points de vue sans changer la chose même, et opposer à ses tableaux une esquisse naturellement plus rapide, mais moins utile, et dès lors moins intéressante.

Mais les efforts de M. Salverte seront-ils au nombre de ceux qu'il faudrait cesser d'exciter, parce que toute fatigue qui ne produit aucun fruit sera contraire à nos vrais intérêts tant que nos besoins surpasseront nos facultés ? Quel résultat peut-il se promettre avec vraisemblance du long ouvrage qu'il entreprend ? Le voici selon lui-même. « Tant que la raison fera briller son flambeau, tant que » l'amour de nos semblables échauffera nos âmes, ne désespérons point de la cause du genre humain.... Aujourd'hui que l'instruction a acquis à la fois une étendue si vaste et une si grande prépondérance, on peut » sans présomption espérer que les lumières et l'amour » du bien.... élèveront la civilisation à une hauteur non » encore connue parmi les hommes. Pour faciliter ce succès, ou, s'il y faut renoncer, pour épargner aux guides » des peuples des tentatives toujours funestes dès qu'elles » ne sont pas efficaces, il importe de faire repasser sous » leurs yeux tous les faits, toutes les expériences connues, » en laissant au génie (comme dans les sciences naturelles) la tâche d'en déduire les lois générales, et de » composer la science de la civilisation. ».

La civilisation, dit l'auteur, consiste dans la direction raisonnée et uniforme, pour un grand nombre d'hommes réunis, du penchant général à la sociabilité. On peut reprocher à la civilisation, ajoute-t-il, d'avoir trop rarement empêché, trop souvent consacré des actions et des habitudes criminelles ; mais elle ne les a point introduites dans le monde. On retrouve chez les peuplades sauvages la violence, l'esclavage, les raffinemens de la débauche et de la

crualté, les excès de la superstition. Cependant, quelque naturelle et bonne en elle-même que puisse être la civilisation, de nombreux obstacles s'opposent à la réunion de la grande famille du genre humain. La diversité des climats, l'inégalité du sol, la différence des langues, et les perpétuelles inimitiés qui résultent de cet état de choses, rendent chimérique le perfectionnement commun. Tout ce qu'on a pu obtenir, « c'est cette convention tacite, si » faible dans son action, si indécise dans son étendue, » que l'on appelle le Droit des gens ». Il n'y a pas dans la civilisation une progression continue vers le mieux; mais les formes variées qu'elle admet sont susceptibles de divers degrés de perfection, sans être exemptes de défauts contraires à la fin même qu'on s'est proposée.

Toute institution est altérée dans son principe, et par les conjonctures extérieures, et par les anciennes inclinations du peuple qui sort ou que l'on fait sortir de l'enfance politique. Ainsi la civilisation est partout imparfaite, et l'a toujours été; l'auteur le prouve sans peine dans un de ses derniers articles, où il traite rapidement de la propriété, des lois civiles, de l'autorité paternelle, de l'accroissement de la population, etc. La civilisation est composée, selon lui, de trois élémens, la politique, la morale et l'instruction. Un de ces élémens peut être perfectionné, tandis que les autres se développent à peine, « vérité importante dont l'oubli frappe d'erreur les jugemens que » l'on porte sur l'histoire ». Dans l'impuissance de concilier les divers principes de la civilisation, plusieurs législateurs voulurent en faire prédominer un. La croyance religieuse attira surtout leur attention. Mais il n'est pas exact, dit M. Salverte, que les idées religieuses soient le premier élément de toute civilisation; elles ne l'ont point été dans les institutions fixes de la Chine, ou de Sparte, elles ne peuvent l'être dans un système politique, mobile et perfectible comme celui de la plupart des états modernes, et particulièrement des états européens.

Cette distinction des deux formes en législation, la forme fixe et la forme perfectible, cette distinction appartient, je crois, essentiellement à l'auteur. C'est un grand trait de lumière, surtout dans la nuit du passé. En admet-

tant ce principe, on saisit mieux l'esprit des lois opposées qui eurent pour objet, ou de contenir les hommes par l'habitude, ou de les exciter par l'espérance; et voyant combien il était rare, combien il devient plus rare de jour en jour, qu'un pays soit susceptible de recevoir la forme immuable, on ne demande plus pourquoi la terre n'a vu qu'un si petit nombre de ces législateurs qu'on invoque après mille ans comme des génies surnaturels.

A la première forme appartiennent les institutions antiques du Thibet, de l'Hindoustan, de l'Égypte, de l'intérieur de l'Afrique, des Hébreux, des Parses, de la Chine, et même des Celtes et des Japonais. Dans des temps mieux connus, Lycurgue et Mahomet l'ont reproduite, et on l'a retrouvée en Amérique.

Cette première forme paraît convenir à la multitude qui, même en Europe, cherchant une sécurité analogue aux bornes de son intelligence, aime l'égalité des travaux et la répétition des idées; mais il est difficile que cette forme s'établisse ailleurs que parmi des peuplades encore sauvages chez lesquelles surviennent des hommes éclairés. Proposer des lois nouvelles à un peuple déjà civilisé, ne serait-ce pas, en effet, l'exciter à juger, à comparer ce qu'il doit quitter et ce qu'il doit adopter? Cette situation d'esprit est directement contraire à l'inflexibilité d'opinion que la première forme suppose ou produit, et à l'éloignement qu'elle inspire pour tout ce qui n'est pas elle, éloignement qui va jusqu'à faire regarder tout autre mode d'existence comme absurde, odieux, impraticable.

On en peut conclure sans doute pour le choix des institutions futures (car, sans la perspective de l'avenir, l'histoire des choses anciennes ne serait qu'un futile objet de curiosité); on en doit inférer, dis-je, que l'imprimerie décide la question, et qu'il ne faut plus rien tenter qui appartienne à ce que M. Salverte appelle la première forme, excepté dans les lieux où les usages européens ne pourraient guère pénétrer avant que le peuple fût prémuni contre l'activité de l'esprit. Les Lacédémoniens et les Arabes n'étaient point des sauvages au temps de Mahomet et de Lycurgue, mais ils différaient beaucoup des nations actuelles de l'Occident par les lumières et par les

habitudes. Il faut à l'appui des institutions fixes un grand prestige, religieux ou autre, une sanction qui paraît manquer toujours quand il n'y a plus rien que de raisonnable dans la raison humaine. Peut-être néanmoins, et je ne serais pas éloigné de le croire, une sagesse visiblement profonde suffirait-elle pour établir des lois durables dans un pays où tout le peuple serait presque également éclairé; mais quel siècle produira simultanément, et des occurrences favorables, et ces deux merveilles, un peuple convenablement éclairé, un législateur vraiment sage ?

Si le premier genre d'institutions a plus de force, le second lui est supérieur à d'autres égards. Supposez dans leur perfection l'une et l'autre forme, vous choisirez la première dont le repos termine tout; mais si elles sont mauvaises, ou seulement imparfaites, si, par exemple, la forme fixe opprime des castes entières, l'imagination accablée par ces peines irrémédiables, préférera, sous des lois moins constantes, les tourmens variés des peuples ingénieux, les maux qui paraissent suspendus par la plainte, par l'incertitude, et surtout par l'agitation même dans laquelle ils se reproduisent tous les jours.

La vie privée semble plus douce, et elle est moins bornée sous la seconde forme; la vie publique a plus de grandeur sous la première. L'immobilité qui caractérise celle-ci choquerait d'abord une imagination vive; mais elle n'est point pénible pour des hommes habitués au repos: la médiocrité des jouissances uniformes n'empêche pas, dit M. Salverte, de les trouver suffisantes; c'est le vague des idées et des espérances qui enfante les vœux insatiables.

« La première forme ne connaît presque d'autres maux » intérieurs que ceux qui dérivent de ses institutions; et » ceux-là affectent peu l'homme habitué à les supporter, » à les respecter, à les chérir comme une partie de son » existence. Dans la seconde forme, au contraire, l'homme » est enclin à murmurer de toutes ses souffrances, » parce qu'il est élevé dans l'espoir de pouvoir changer » ce qui lui nuit, ce qui l'incommode, ce qui lui dé- » plaît.

» Frappé de cette différence remarquable, si l'on pour-

» suit le parallèle, que d'oppositions on aperçoit entre
 » ces deux formes, qui ne sont pourtant que deux moyens
 » d'arriver au même but. Dans l'une, le mouvement est
 » un symptôme de dégradation; dans l'autre, c'est le re-
 » pos. Dans la première, le génie, semblable au dieu des
 » stoïciens, a ordonné une fois, et obéit toujours. Il n'a
 » déployé son énergie que pour enchaîner à jamais,
 » dans des règles invariables, la pensée et la volonté, les
 » souvenirs et la croyance des hommes. La seconde tend
 » sans cesse à développer les facultés morales de l'homme,
 » en se développant elle-même. Pour atteindre à son but,
 » elle implore constamment le génie, qui, à toutes les
 » époques, peut impunément se manifester dans son sein.
 » La première, par un effet qui se reproduit dans
 » toutes ses variétés, et jusque dans ses plus faibles essais,
 » imprime au caractère de l'homme une direction fixe et
 » inébranlable, et c'est le dernier trait d'elle qui s'efface
 » après la dissolution ou le changement de forme de la
 » civilisation. La seconde travaille aussi avec force sur
 » notre caractère, non pour l'asservir, mais pour don-
 » ner en tout sens l'essor à son activité. La curiosité est le
 » ferment qu'elle lui inocule, et l'amour de l'instruction
 » la trace lumineuse qui subsiste d'elle, long-temps après
 » qu'elle a disparu.... Enfin, pour l'immobilité et la
 » durée, pour la noblesse et l'éclat, la première forme
 » semble comparable à la nature inanimée; la nature
 » animée est l'emblème de la seconde ».

La forme fixe qu'il est presque impossible d'anéantir même par la conquête, si l'on ne détruit le peuple entier, trouve cependant une cause d'altération jusque dans cet amour de la perpétuité, dans cette vénération aveugle qui, ne s'attachant qu'aux résultats, laisse les théories se perdre, les sciences s'éteindre, et les principes tomber en désuétude. Mais il y a dans l'ignorance qui en résulte une opiniâtreté très-propre à résister durant des siècles à l'influence du peuple conquérant, à moins qu'il n'ait l'activité insatiable des hommes nourris dans la seconde forme de civilisation. Ainsi les Anglais pourront effacer dans l'Hindoustan les traces antiques que les Mogols n'auraient jamais fait disparaître.

La seconde forme est très-spécieuse ; mais , en grande partie du moins , ses promesses sont illusoires. Rien d'absolu , rien de complet en quelque sorte dans le produit des conceptions humaines. Si par la forme fixe on n'a jamais obtenu, l'invariabilité absolue , l'amélioration indéfinie de la forme perfectible n'a jamais répondu aux espérances d'aucun peuple. Plusieurs inconvéniens essentiels sont inséparables du principe même de ce dernier mode de civilisation. Les nombreux moyens que l'on y tente successivement , sont abandonnés ou consacrés selon l'épreuve qu'on croit en avoir faite ; mais rarement un essai semblable est une expérience sûre , les circonstances en décident , et , au lieu de preuves , on n'a que des résultats équivoques. Il faut sans cesse lutter contre la force de l'habitude , dont cependant on a besoin sans cesse , puisqu'il n'est pas de lien social plus naturel. L'inconstance dans le bien même altère à chaque moment l'unité ; mais , sans l'unité , toute combinaison sociale serait défectueuse : heureusement l'esprit général de la civilisation et l'action du temps rétablissent une sorte d'équilibre ; cette force lente et secrète , l'une des plus grandes ressources de la forme non fixe , rendra passable ce qui ne saurait être bon , et , pour la laisser agir , on évitera les secousses , les changemens trop subits. Dans cette seconde forme , l'opinion , livrée aux écarts de l'espérance , et indépendante de l'ordre existant , observe curieusement , critique et dénigre tout ce qui se fait , tandis que sous des lois inflexibles , la vénération publique donne aux mœurs et au gouvernement une force presque invincible. L'esprit de corps , qu'il est dangereux de détruire parce que l'égoïsme le remplace bientôt , se concilie beaucoup plus facilement aussi avec les dispositions générales de la forme fixe. Enfin , comme il est très-difficile que la seconde forme oppose au luxe ces lois somptuaires qui dérivent si naturellement de la première (dans laquelle d'ailleurs la division des castes , ordinairement admise , réduit à peu de chose les inconvéniens de l'orgueil vulgaire que les richesses inspirent) , il est tout-à-fait à craindre qu'au milieu de tant de liberté « le besoin de » l'éclat ne prenne pas une noble direction , et qu'en mul-

» tipliant les jouissances, il ne donne plus de force aux
 » passions qu'aux moyens propres à les contenir ou même
 » à les satisfaire ».

Une difficulté se présente. Quand la plus grande partie de la terre était soumise à la forme fixe, comment la seconde put-elle s'établir ? Des navigateurs ou des proscrits, dans l'éloignement du sol natal, au milieu des hasards et des périls, abandonnent insensiblement leurs idées invariables, et de nouveaux besoins leur donnent un caractère nouveau. Sur des rivages étrangers, leurs établissemens diffèrent de ceux de l'ancienne patrie, et la civilisation des peuplades qu'ils instruisent et auxquelles ils se réunissent, en portant l'empreinte de cette immutabilité dont ils avaient eu l'habitude, devient mixte, et reçoit progressivement les caractères de la seconde forme.

« Il ne serait pas impossible de déterminer chacun de ces
 » pas par des nuances assez marquées. Mais il suffit que
 » l'histoire nous indique, dans cette longue carrière, deux
 » états de civilisation perfectible, distingués par des con-
 » trastes frappans. Dans l'un, qui est antérieur à la chute
 » de l'empire romain, la civilisation ressent encore l'in-
 » fluence de la première forme ; dans l'autre, si l'on
 » excepte quelques républiques d'une étendue médiocre,
 » elle en paraît entièrement dégagée ».

Si l'état sauvage, dénomination sous laquelle on réunit trop souvent plusieurs états fort dissemblables, n'est presque jamais sans quelque mélange de civilisation, la civilisation, de quelque nature qu'elle soit, ne parvient pas au degré d'énergie dont elle eût été susceptible : souvent le plus grand législateur ne peut soustraire ce qu'il établit à l'influence de ce qui existait avant lui ; souvent aussi le commerce ou la conquête produisent un mélange d'éléments hétérogènes.

Quel ordre de choses faut-il préférer ? Cette question, trop générale, resterait insoluble. Chaque peuple répondrait selon ses habitudes. Les tribus vouées à la chasse, pensent que c'est une folie de s'embarasser du soin des troupeaux, et les peuples pasteurs regardent les villes comme de tristes prisons. La plus brillante industrie n'est qu'un insupportable assujétissement aux yeux des hommes.

simples. La puissance extérieure et l'état des lumières ne fourniraient pas une réponse plus sûre. La fin générale de la civilisation n'ayant jamais été parfaitement remplie, il faut se borner à examiner quelles institutions s'éloignent le moins de l'objet particulier qu'on s'était proposé.

Sans méconnaître précisément l'influence des climats, M. Salverte semble la regarder comme très-subordonnée à celle des habitudes politiques. Je crois cette manière de voir généralement plus juste que celle des publicistes qui ont presque tout accordé au climat ; cependant M. Salverte ne va-t-il pas un peu loin dans le sens contraire ? Ne doit-on point, par exemple, attribuer en partie à des causes physiques l'imagination inquiète et le caractère entreprenant des Européens modernes ? Les Celtes étaient soumis à la forme fixe du druidisme ; mais ils étaient presque sauvages et divisés en un grand nombre de tribus, leur sol était mal défriché, la vigne leur était inconnue. C'est oublier peut-être ce que cette disposition de l'occident devait produire à la longue, que de dire :
 « Si les jésuites avaient existé au dixième siècle, l'Europe n'eût probablement jamais eu qu'une civilisation fixe, subordonnée à la papauté, qui elle-même se serait confondue avec le généralat de l'ordre, devenu bientôt la tribu sacrée, dépositaire unique des dogmes et de l'instruction.

» On reproche à quelques théoriciens de supposer des hommes sans passions : la civilisation ne serait point faite pour de tels êtres, moins encore parce qu'ils n'en auraient pas besoin, que parce qu'ils en seraient incapables ». Dans ce passage on confond, ce me semble, les passions déterminées et indociles, qui sont toujours plus ou moins contraires à l'ordre social, avec les simples désirs, la flexibilité des goûts, l'aptitude générale à des penchans étendus et variés. Les passions proprement dites ne sont point bonnes ; elles ne sont point nécessaires. M. Salverte prouve ailleurs qu'il en sent les funestes effets.
 « Innées chez tous les hommes, une fois exaltées, elles s'avancent, elles volent, quand l'intelligence rampe ou rétrograde. L'homme grossier rebute le savoir dont il méconnaît l'utilité ; mais il en sait toujours assez pour

» désirer ce qu'il envie. Cette disposition.... doit entraîner
 » vers une perfection prématurée la partie brillante de
 » la civilisation, celle des jouissances d'éclat; tandis que
 » la partie la plus solide, celle des lois et des mœurs,
 » restera long-temps dans l'enfance, et peut-être n'en sor-
 » tira jamais.

» La morale d'un peuple civilisé ne se borne point non
 » plus aux règles de conduite dérivées des grands prin-
 » cipes universellement reconnus; elle compte encore
 » plusieurs branches. A la plus noble appartiennent ces
 » sentimens profonds d'affection et de dévouement qui
 » faisant de l'amour de la patrie une sorte de religion,
 » s'exaltent dans l'infortune, subsistent dans les dissen-
 » sions et doublent le prix de la prospérité. Malheur au
 » peuple qui en est privé!.... Calomniant le bien, exagé-
 » rant le mal, il se complait à envenimer ses blessures et
 » à flétrir ses lauriers ». Peut-être cette humeur même
 est-elle un effet, du moins indirect, de l'amour naturel de
 la patrie. Peut-être est-ce le dépit de n'en avoir point
 une, de ne pouvoir pas en avoir. On serait moins mécon-
 tent d'un vain simulacre, si l'on perdait tout souvenir des
 images primitives. Puisque ce mécontentement peut rendre
 injuste, il a quelque chose de la passion; or l'absence
 totale du patriotisme ne saurait passionner: mais on
 sent que ce patriotisme même formerait un étrange dis-
 parate au milieu du luxe et de la licence, au milieu des
 prospérités extérieures que l'on aime, et alors, craignant
 de paraître aveugle en faveur de son propre pays, on
 tombe dans cette manie de déprécier chez les siens ce
 qu'on admirerait chez l'étranger.

Je fais à M. Salvette quelques objections, parce que
 les passages de son discours préliminaire qui peuvent y
 donner lieu sont en petit nombre; mais je n'entreprendrai
 point d'indiquer tout ce qu'on y remarque de pensées
 justes, ou de vues utiles sur le luxe, la guerre, les lois
 pénales, sur la gymnastique, sur l'esclavage, le mariage
 et diverses autres parties de l'économie politique. Quel que
 soit le mérite de ce volume, puisqu'il ne contient pour
 ainsi dire que l'annonce d'un grand ouvrage, c'est à l'é-
 poque où celui-ci paraîtra qu'il conviendra d'examiner avec

plus de soin et plus d'étendue la théorie de l'auteur, et les idées secondaires qui peuvent la confirmer. Au reste, on voit d'avance qu'il ne s'agit point d'un livre agréable et destiné à pénétrer rapidement chez ceux qui regardent un auteur comme un artiste, et qui veulent être désennuyés. L'ouvrage de M. Salverte n'aura point cette vogue, s'il répond à l'idée qu'on peut s'en former maintenant.

Il est pour un écrivain deux manières d'acquérir de la célébrité : ou l'on s'occupe surtout de la mériter, ou l'on s'attache uniquement à l'obtenir. Epris d'une gloire assez chétive, et encore pleins de cette émulation qu'on inspire aux écoliers, plusieurs préféreront les apparences à la vérité, l'expression à la pensée, l'esprit à la raison ; ils se passionneront pour le succès et le bruit ; ils s'insinueront partout, et pour s'élever à de prétendus honneurs, ils déshonoreront la littérature, et se feront un nom brillant qui ne sera point respecté. Mais quelquefois aussi l'on néglige l'intérêt présent, et l'on choisit ses lecteurs hors du vulgaire jusque dans des lieux et des temps éloignés ; ou, ce qui est la même chose, pensant que les hommes reçoivent la parole moins pour se distraire de leurs maux et de leurs dissensions que pour convenir des moyens d'y mettre un terme, on renonce aux applaudissemens passagers, et l'on consacre sa vie à des ouvrages dont l'autorité lente, mais irrésistible, soumettra les penchans du cœur à la justice, ou l'opinion à la vérité.

BIOGRAPHIE UNIVERSELLE, ANCIENNE ET MODERNE, ou *Histoire par ordre alphabétique de la vie publique et privée de tous les hommes qui se sont distingués par leurs écrits, leurs actions, leurs talens, leurs vertus ou leurs crimes.* Ouvrage entièrement neuf, rédigé par une société de gens de lettres et de savans. — TOMES IX ET X. — A Paris, chez Michaud frères, libraires, rue des Bons-Enfans, n°. 34.

(TROISIÈME ARTICLE).

EN parcourant le second volume de cette sixième livraison, je retrouve M. Suard aux articles Cowel, Cow-

ley, Cowper, etc. Ces articles se recommandent par les mêmes qualités que j'ai déjà eu occasion de remarquer dans ceux d'Édouard Cooke et de Congrève.

M. Thabaraud en a fourni quelques-uns dont le plus intéressant, à mon avis, est celui de *Thomas Craumer*, premier archevêque protestant de Cantorbéry. C'est un bon résumé historique, un peu sévère dans les jugemens, mais sans passion. On y désirerait un style plus soigné, une diction plus constamment pure.

« La faveur de Henry...., auquel Craumer *savait se déguiser* ».

« Il se reconnut *amovible à la volonté* du roi ».

« Tenestall de Durham *et autres* ».

Toutes ces locutions, qui se trouvent dans la même page et dans la même colonne, ne me paraissent ni correctes ni élégantes. J'en pourrais citer plusieurs autres; mais ces incorrections ou ces négligences, qu'il faut peut-être attribuer en partie à la précipitation du travail, n'empêchent point que cet article, savamment rédigé, ne soit, comme je l'ai dit, plein d'intérêt.

Celui de Crassus, par M. Coquebert de Taisy, montre un esprit sage et éclairé; la narration en est d'ailleurs assez rapide; mais on trouve à regret dans le style quelque chose de vague, et la diction n'est pas non plus exempte d'incorrections. Ce serait encore sur le style que j'incidenterais, si j'avais assez d'espace pour me livrer à l'examen des articles des peintres célèbres. Au reste, ces mêmes articles, dont quelques-uns sont écrits avec la pureté que je désirerais dans tous, annoncent non-seulement des recherches, mais des connaissances réelles, et ils sont en général fort supérieurs à ceux des anciens dictionnaires historiques.

La notice sur Cromwel (Olivier) offre des parties bien traitées; cependant elle pouvait, elle devait même être mieux: c'est une de celles dont le sujet est fait pour inspirer le plus de curiosité à tous les lecteurs qui pensent. Elle est anonyme dans *la Biographie*, et on la croirait volontiers l'ouvrage de plusieurs mains. Celle de *Richard Cromwel*, par M. Valkenaer, est à peu près tout ce qu'elle pouvait être; il n'y avait point là de grands ta-

bleaux à tracer ; il fallait être simple et judicieux comme le personnage lui-même , qui ne fut pas autre chose : c'est aussi ce que l'auteur a été. Je voudrais seulement qu'il n'eût pas répété ce qu'on avait dit dans le temps des vertus privées de *Richard*, que , dans la situation où il se trouvait , elles étaient autant de vices. Cette dernière expression est d'une impropriété tellement choquante , et il est si étrange de prétendre qu'en aucun cas les vertus les plus nécessaires à l'homme , celles qui tiennent le plus intimement à sa nature , puissent être autant de vices , qu'il est inutile d'énoncer tous les autres motifs qui doivent faire considérer un pareil jugement comme un abus et un jeu de mots pitoyables , qu'on ne devait pas s'attendre à voir adopter par un aussi bon esprit que M. Valkenaer.

Je rencontre encore l'auteur de la notice sur *Cochin* , dont j'ai parlé dans mon premier extrait , à la notice sur *Cujas* , plus étendue que la précédente , comme cela devait être , et d'un plus vif intérêt pour tous ceux qui se livrent à une étude approfondie de la législation des Romains. Parmi tous les commentateurs de cette législation célèbre , Cujas tient incontestablement le premier rang , et c'est peut-être le seul qui ait été un homme de génie. Le président de Montesquieu en faisait le plus grand cas. On peut juger de la manière dont M. Bernardi a su l'apprécier , par ce fragment qui me paraît donner une idée très-juste de son rare mérite , et des services éminens qu'il rendit.

« Cujas n'était pas seulement un savant ; c'était encore ,
 » ce qui valait mieux , un homme d'un jugement pro-
 » fond. Il n'est pas rare de trouver des écrivains qui ,
 » dans toutes les sciences , ont su en approfondir quelques
 » parties isolées ; mais en saisir l'ensemble , remonter
 » jusqu'aux principes fondamentaux dont tous les autres
 » dérivent , et , dans de courtes maximes , renfermer le
 » germe des conséquences qui en découlent , c'est ce
 » qui n'a été donné qu'à un petit nombre de génies pri-
 » vilégiés , qui se distinguent par là des esprits vulgaires
 » incapables d'un tel essor. C'était là éminemment le
 » talent de Cujas. Dans les sommaires (*Paratitla*) qu'il

» a faits sur le Digeste et surtout sur le *code de Justinien*,
 » il renferme, dans de courts axiomes, les principes
 » élémentaires du droit ; il donne des définitions d'une
 » clarté et d'une précision admirables. François Hotto-
 » man, jurisconsulte distingué, rival et ennemi de Cujas,
 » recommandait à son fils de porter toujours avec lui
 » dans ses voyages ces *Paratitles* et de les lire avec appli-
 » cation. A la jurisprudence demi-barbare des premiers
 » interprètes, Cujas substitua celle des siècles les plus
 » polis de Rome. On ne doit point s'étonner d'après
 » cela de cette grande réputation dont il jouit de son
 » temps. Ceux qui l'ont suivi n'ont fait que la confirmer ;
 » tous les jurisconsultes de l'Europe se sont accordés à
 » le proclamer le premier et le dernier des interprètes
 » du droit, comme celui que personne n'a pu égaler, en-
 » core moins surpasser dans l'art de l'enseigner et de
 » l'expliquer ». « Cujas, dit d'Aguesseau, a mieux parlé
 » la langue du droit qu'aucun moderne, et peut-être aussi
 » bien qu'aucun ancien ». « Les leçons qu'il ne dictait
 » point étaient des discours suivis, auxquels il n'appor-
 » tait d'autre préparation qu'une profonde méditation sur
 » les points qui en étaient l'objet. Ses écoliers, surtout
 » les Allemands, les écrivaient sur-le-champ, autant que
 » la rapidité de la prononciation pouvait le leur per-
 » mettre ; et rapprochant ensuite ce que chacun d'eux
 » avait retenu, il ne leur échappait presque rien de ce
 » qu'il avait dit ».

J'arrive à l'article *Damilaville*, par M. Marguerit : c'est un des plus curieux de ce volume ; il mérite l'attention de tous les amis des lettres, et je vais dire pourquoi. On sait que Damilaville, d'abord garde-du-corps, ensuite premier commis au bureau des *vingtièmes*, après avoir inséré dans l'Encyclopédie plusieurs fragmens sous le nom de *Boulangier*, publia sous le même nom, et comme un ouvrage posthume du même auteur, le *Christianisme dévoilé*, qui fut alors attribué au baron d'Holbach, auteur présumé du *Système de la Nature*. Voltaire, qui avait réluté publiquement et avec beaucoup de chaleur l'ouvrage impie du baron d'Holbach, fit sur celui de Damilaville des notes très-multipliées, très-curieuses, qui n'avaient pas encore

vu le jour. M. Marguerit, possesseur de l'exemplaire sur lequel se trouvent ces notes écrites de la propre main du philosophe de Ferney, a cru faire plaisir à ses lecteurs en insérant les plus remarquables dans son article sur Damilaville. Je crois, dans la même espérance, devoir en enrichir celui-ci. Une citation intéressante à tant de titres, vaudra mieux que toutes mes remarques, et rompra l'uniformité de cette longue et sèche nomenclature. La voici :

D'abord « sur le feuillet du titre, Voltaire a écrit cette observation judicieuse : « Cet ouvrage est plus rempli de » déclamations que méthodique ; l'auteur se répète et se » contredit quelquefois ; on dira que *c'est l'impiété dévot-* » *lée.* » A la page 12 de la préface, l'auteur avait dit que la religion ne change rien aux passions des hommes, et qu'ils ne l'écoutent que lorsqu'elles parlent à l'unisson de leurs désirs. Voltaire reprend : « Qu'est-ce que parler à » l'unisson ? On s'est fait dans ce siècle un style bien » étrange ! » A la page 15 de cette même préface, l'auteur parle de la perversité de la morale que le christianisme enseigne aux hommes ; Voltaire a écrit à la marge : « Peut- » on appeler perverse la morale de Jésus-Christ ? » La religion chrétienne est présentée, à la page 13 de l'ouvrage, comme fournissant aux hommes mille moyens ingénieux de se tourmenter. « Elle répandit sur eux, continue l'au- » teur, des fléaux inconnus à leurs pères ; et le chrétien, » s'il eût été sensé, eût mille fois regretté la paisible igno- » rance de ses ancêtres. — Quoi ! dit Voltaire, valait-il » mieux immoler des hommes à Teutatès dans des mannes » d'osier ? — Encouragée par les enthousiastes et les im- » posteurs, qui successivement se jouèrent de sa crédu- » lité, la nation juive attendit toujours un messie, un » monarque, un libérateur qui la débarrassât du joug. » (Pag. 23) A cela Voltaire répond : « Non pas dans leur » prospérité, car alors ils n'en avaient pas besoin. — Le » chrétien voit son Dieu barbare se vengeant avec rage et » sans mesure pendant l'éternité ; en un mot, le fanatisme » des chrétiens se nourrit par l'idée révoltante d'un enfer. » — L'auteur oublie, répond Voltaire, que les autres re- » ligions admettaient un enfer long-temps auparavant. —

» On ne manquera pas de nous dire que c'est dans une
 » autre vie que la justice de Dieu se montrera. Cela posé,
 » nous ne pouvons l'appeler juste dans celle-ci, où nous
 » voyons si souvent la vertu opprimée et le vice récom-
 » pensé (pag. 48). — Ceci est contre toutes les religions,
 » dit Voltaire, qui ont admis une autre vie, aussi-bien
 » que contre la chrétienne. » (La faute de langue ou plutôt
 » d'attention qui se trouve ici, se trouve encore dans plusieurs
 » autres notes.) « Les incertitudes et les craintes de celui
 » qui examine de bonne foi la révélation adoptée par les
 » chrétiens, ne doivent-elles point redoubler quand il voit
 » que son Dieu n'a prétendu se faire connaître qu'à quel-
 » ques êtres favorisés, tandis qu'il a voulu rester caché
 » pour le reste des mortels, à qui pourtant cette révélation
 » était également nécessaire? (pag. 54). — Cela n'est pas
 » vrai; les apôtres se disent envoyés par toute la terre;
 » l'auteur confond continuellement la religion mosaïque
 » et la chétienne (Voltaire). — L'effet des miracles de
 » Mahomet fut au moins de convaincre les Arabes qu'il
 » était homme divin (pag. 67). — Mahomet n'a point fait
 » de miracle. Il n'y a dans le Coran que le miracle du
 » voyage de la Mecque à Jérusalem en une nuit (Volt.). —
 » Que sera-ce si l'on vient à lui joindre (à Dieu) des at-
 » tributs inconcevables, que la théologie chrétienne s'ef-
 » force de lui attribuer? Est-ce connaître la divinité que de
 » dire que c'est un esprit, un être immatériel qui ne res-
 » semble à rien de ce que les sens nous font connaître?
 » (pag. 92 et 93). — L'auteur combat bien mal à propos
 » cette idée de Dieu, reçue non - seulement chez les chré-
 » tiens, mais dans toute la terre (Voltaire). — L'esprit
 » humain n'est-il pas confondu par les attributs négatifs
 » d'*infinité*, d'*immensité*, d'*éternité*, de *toute-puissance*,
 » d'*omni-science*, dont on a orné ce dieu pour le rendre
 » plus inconcevable? (pag. 93). — Les anciens donnaient
 » à Dieu les mêmes attributs sans révélation et sans con-
 » tradiction (Voltaire). — Le législateur des Juifs leur
 » avait soigneusement caché ce prétendu mystère (des ré-
 » compenses et des peines de l'autre vie); et le dogme de
 » la vie future faisait partie du secret que dans les mys-
 » tères des Grecs on révélait aux initiés (pag. 108). —

» Non, la vie future était le dogme populaire, c'était l'unité
 » de Dieu qui était le dogme secret (Voltaire). — Si les
 » souverains gouvernaient avec sagesse, ils n'auraient pas
 » besoin du dogme des récompenses et des peines futures
 » pour contenir les peuples (pag. 109). — Toutes les ré-
 » publiques grecques admirent ce dogme (Voltaire). —
 » Le christianisme admet des êtres invisibles d'une nature
 » différente de l'homme (pag. 112). — Et les gentils aussi
 » (Voltaire). — Josué arrête le soleil qui ne tourne point
 » (pag. 129). — Il tourne sur son axe; il faut dire qui ne
 » tourne point autour de la terre (Voltaire). — Au lieu
 » d'interdire la débauche, les crimes et les vices, parce
 » que Dieu et la religion défendent ces fautes, on devrait
 » dire que tout excès qui nuit à la conservation de l'homme,
 » le rend méprisable aux yeux de la société, est défendu
 » par la raison, qui veut que l'homme se conserve (p. 157,
 » 158). — Pourquoi ôter aux hommes le frein de la crainte
 » de la divinité? Tous les philosophes, excepté les épicu-
 » riens, ont dit qu'il fallait être juste pour plaire à Dieu
 » (Voltaire). — Les sectateurs du christianisme croient
 » avoir rempli tous les devoirs, dès qu'ils montrent un
 » attachement scrupuleux à des minuties religieuses, tota-
 » lement étrangères au bonheur de la société (pag. 160).
 » — Cet abus de la religion n'est pas la religion (Voltaire).
 » Nous bornons là nos citations, ajoute l'auteur de l'article;
 » elles suffisent pour faire voir que ce monstrueux ou-
 » vrage méritait le sentiment universel d'indignation qui
 » s'éleva contre l'auteur, et que Voltaire *lui-même* fut le
 » premier à éprouver. »

Pourquoi donc, Voltaire *lui-même*? Ce grand homme eut le malheur de ne pas toujours rendre hommage à la vérité de la révélation; mais personne devait-il, plus naturellement que lui, s'opposer au progrès de l'athéisme? Personne a-t-il plus souvent et plus hautement professé les principes augustes et touchans de la religion naturelle? N'est-ce pas lui qui a dit, du mécanisme de l'univers :

Non, je ne puis songer

Que cette montre existe et n'ait pas d'horloger.

N'est-ce pas lui qui a écrit, parmi cent passages semblables : « J'admiraient l'immensité, le cours, les rapports de

» ces globes infinis que le vulgaire ne sait pas admirer.
 » J'admiraïs encore plus l'intelligence qui préside à ces
 » vastes ressorts. Je me disais : il faut être aveugle pour
 » n'être pas ébloui de ce spectacle ; il faut être stupide
 » pour n'en pas reconnaître l'auteur ; il faut être fou pour
 » ne pas l'adorer ».

La citation que je viens de faire, et dont je suis bien certain qu'on ne me reprochera pas la longueur, m'a laissé trop peu d'espace, pour pousser plus loin aujourd'hui cette revue biographique. Je la continuerai, en suivant le même ordre, dans les prochains numéros, et je trouverai encore sur ma route un certain nombre de morceaux instructifs et curieux, ou piquans et agréables.

ROLLE, *Bibliothécaire de la ville.*

LES RÉVÉLATIONS INDISCRÈTES DU XVIII^e. SIÈCLE.—Un vol.
 in-18 de 562 pages.

Les Révélations Indiscrètes du 18^e. siècle! cela promet bien des jouissances à la malignité, on ne doit donc pas s'étonner du grand succès qu'obtient le recueil qui porte ce titre, parce que les hommes aiment le scandale et recherchent tout ce qui peut flatter leur passion.

Cependant de graves journalistes, qui craignent, sans doute, de nouvelles révélation, ont crié contre les premières comme s'ils s'y trouvaient compromis. On a ri de leur colère intéressée, et la force de leur indignation a fait connaître toute l'étendue de leur crainte. Pour moi qui n'ai rien à redouter, je vais parler du *scandaleux recueil* avec le *désintéressement* d'un homme dont aucune révélation ne peut troubler le repos.

L'éditeur a mis en tête de son volume un avertissement plein de gaieté et de raison, qualités dont la réunion est aujourd'hui plus rare que jamais. Les *pères de la nouvelle église et de la nouvelle langue française* ne lui pardonneront pas les traits malins dont il les accable, car le mot *pardon* est rayé de leur vocabulaire; cependant ils se garderont bien de lui répondre, ils savent par expé-

rience qu'ils n'ont pas le talent de mettre les rieurs de leur côté ; mais ils attendront sa mort pour outrager sa cendre, ce qui est aussi courageux que prudent.

Des *Confessions* sur l'état présent de notre littérature, sont placées à la suite de l'avertissement, et tiennent tout ce qu'un pareil titre promet : c'est une longue épître adressée par un *homme de lettres* à son père. On dirait que l'auteur de ce morceau a trempé sa plume dans la bile de Juvénal ; cependant il est encore au-dessous de la vérité, et des esprits chagrins, en voyant l'état des choses, lui reprocheront peut-être ses ménagemens, tandis que les victimes de sa *médiancée* crieront à la *calomnie*.

Le prétendu homme de lettres qui se confesse, fait l'histoire de sa vie littéraire depuis l'instant où il composait des devises pour les bonbons, jusqu'au jour où il est devenu rédacteur d'un journal dans lequel il outrage le génie qui n'achète pas des louanges, et prône la médiocrité qui les paye bien. Cette scandaleuse histoire est écrite avec gaité, elle contient plusieurs épisodes tirés de la biographie de nos écrivains à la mode, et l'on y trouve des portraits tellement ressemblans qu'il est impossible de les méconnaître.

Les *Confessions* ne sont pas achevées, et sans doute l'éditeur du recueil en donnera la suite ; nous devons donc espérer un nouveau volume qui nous apprendra si notre journaliste mérite l'*absolution* ; jusqu'à présent il n'a pas même l'*attrition*, et je crains qu'il ne meure dans l'*impénitence finale*.

On lit après les *Confessions* un morceau intitulé les *Gobe-Mouches*. Il est de Champcenets qui, dit-on, s'y est peint sous l'emblème de ce *gobe-mouche sans soucis*, qui rit de tout et fatigue les autres de sa gaité. Il y a beaucoup d'esprit et de finesse dans cet opuscule assez rare avant les *Révélations* ; on le lit avec plaisir, et c'est un amusement de voir passer, pour ainsi dire sous ses yeux, le *gobe-mouche politique* qui croit l'Europe agitée par le renvoi d'un commis ; le *gobe-mouche législateur*, qui ne s'éveille que pour gouverner et ne s'endort qu'en gouvernant ; le *gobe-mouche de cour*, auquel on passe tout parce qu'il n'influe sur rien ; le *gobe-mouche militaire*, qui rêve

tactique dans les bras de sa maîtresse; et derrière eux le *gobe-mouche espion*, « qui écoute tout avec résignation » parce qu'il est payé pour s'ennuyer et pour nuire. S'il » se mêle à une conversation, il déraisonne pour faire » raisonner l'assemblée; s'il approuve le sentiment de » quelqu'un, c'est pour l'amener à des épanchemens » aussi dangereux qu'inconséquens; si, par hasard, il » n'est de l'avis de personne, c'est pour attraper celui de » tout le monde. Quelquefois il tient des discours hardis, » pour en entraîner de plus hardis encore. Par ce moyen, » il se met à l'abri du soupçon, et court vendre impunément sa mémoire. En un mot, son existence est une » convention éternelle entre la bassesse et l'autorité. Ce » *gobe-mouche* est le plus dangereux de tous, parce qu'il » est aussi ennuyeux que perfide. On en soudoie dans tous » les états, etc. »

Le *petit Traité de l'Amour des femmes pour les sots*, qui suit la *Galerie des Gobe-Mouches*, est bien moins piquant quoique dû même auteur. Champcenets a prétendu prouver que de toute antiquité les femmes ont eu de la prédilection pour les sots. Cela vient sans doute de ce que la nature, en dispensant des facultés physiques et morales à tous les êtres, a voulu compenser dans chacun d'eux l'absence de l'une par l'énergie de l'autre. Racine était bien plus propre à peindre les désirs de l'amour qu'à en être le héros.

On lit ensuite le *Bonheur des Sots par Necker*, et le portrait de ce financier, par Mirabeau. Je ne crois pas que Necker ait jamais goûté ce genre de bonheur; et pourtant il semble être plein de son sujet lorsqu'il parle du bonheur de la sottise. Il est au reste très-curieux de voir l'auteur de l'*Importance des opinions religieuses*, descendre de ce style ambitieux qui semble appartenir à sa famille, pour s'amuser avec les grelots de la folie. On sent trop, en lisant son *innocente plaisanterie*, qu'il est obligé de faire de grands efforts pour paraître léger, et de temps en temps il retombe malgré lui dans cette emphase et cette bouffissure dont ses ouvrages offrent tant d'exemples.

Chassez le naturel, il revient au galop.

L'*Histoire d'une épingle* est le chef-d'œuvre d'un écrivain qui a moins d'esprit que Champcenets et de véritable élévation que Necker. Il y a dans cet opuscule des idées ingénieuses et quelques jolis détails, qui prouvent que l'auteur, fait pour écrire agréablement de petites choses, a méconnu son talent lorsqu'il a voulu tracer le Tableau politique de l'Europe à une époque qui demandait l'âme de Tacite et l'éloquence de Tite-Live.

Je ne m'arrête pas à l'*Histoire secrète des amours du cardinal de Richelieu avec Marie de Médicis et la duchesse d'Aiguillon*, parce que cette histoire pourrait bien n'être qu'un roman; je me contente de recommander la lecture d'un fragment des Mémoires de Francklin, et je passe sous silence quelques autres morceaux moins importants pour arriver à l'*Iconographie française*, composée de vingt et un portraits, gravés d'après les peintures originales de divers maîtres habiles, qui fleurirent en France vers la fin du 18^e. siècle.

Le premier portrait de la galerie est celui d'une dame dont on a jugé à propos de taire le nom, en mettant toutefois au bas de sa figure une énigme qui peut la faire reconnaître. Comme je n'ai pas le talent d'OEdipe, je me contenterai de citer cette énigme sans en donner le mot, et les énigmes entrant dans la constitution du *Mercur*; celle-ci exercera la pénétration des amateurs.

Au physique je suis du genre féminin,
 Mais au moral, je suis du masculin;
 Mon existence hermaphrodite
 Exerce tout esprit malin,
 Mais la satire et le veniu
 Ne sauraient ternir mon mérite.
 Je possède tous les talens,
 Sans excepter celui de plaire :
 Voyez les fastes de Cythère
 Et la liste de mes amans;
 Et je pardonne aux mécontents
 Qui seraient de l'avis contraire.
 Je sais assez passablement
 L'orthographe et l'arithmétique;
 Je déchiffre un peu la musique

Et la harpe est mon instrument.

A tous les jeux je suis savante,

Au tric-trac, au trente et quarante,

Au jeu d'échecs, au biribi,

Au vingt et un, au reversi ;

.

C'est le plaisir et le devoir

Qui font l'emploi de ma journée.

Le matin ma tête est sensée,

Et devient faible sur le soir.

Je suis monsieur dans mon lycée

Et madame dans mon boudoir.

Je ne devine pas ; mais il faut espérer que d'autres auront plus de pénétration que moi, et que l'auteur de cette énigme, moins heureux que l'habile *sphinx* qui, à la mort de Delille, en a publié une dont on cherche encore le mot, verra un *clairvoyant OEdipe* percer le voile dont il a enveloppé son esprit.

Les portraits de mesdames Necker et de Staël, viennent après le *portrait anonyme*. Le peintre avait exagéré les défauts de ces deux modèles ; mais l'éditeur dans une nouvelle épreuve de la gravure a réduit les figures à de plus justes proportions. Le portrait de madame Helvétius, peint par Roussel, est un morceau précieux pour les amateurs, qui doivent être bien aises de le retrouver dans les *piquantes Révélations* du 18^e. siècle. Le peintre a su donner à la physionomie de cette dame célèbre une expression touchante qui rappelle la bonté, la bienfaisance et les vertus de l'épouse du *sage de Voré* (1). Je ne m'arrêterai pas aux portraits de mesdames de Montesson, de Bauharnais et du Barry, ni à ceux du duc de Nivernais, du comte d'Entraigues, du maréchal de Beauveau, de Calonne, de Lenoir, du cardinal de Lomenie, parce que ces figures sont connues de tout le monde ; mais je consille de regarder un instant le portrait de Rivarol,

(1) Helvétius.

par Cérutti, il est hideux de ressemblance; et l'esquisse de Beaumarchais, par Mirabeau, dont le dessin est d'autant plus précieux qu'une haine déclarée existait entre le modèle et le dessinateur, sans que pour cela celui-ci en ait fait une caricature.

Le portrait de Mirabeau est curieux, parce que lui-même s'est peint, et l'on peut dire qu'il a mis beaucoup de bonne foi dans une œuvre si délicate. Sans dissimuler les défauts de sa figure, dont plusieurs sont repoussans, il n'a rien oublié de ce qui pouvait les atténuer, en faisant ressortir avec franchise une foule de traits heureux, et l'expression imposante que les hommes impartiaux remarquent dans sa tête, véritable tête d'étude.

On lit le nom du personnage au bas de chaque portrait; deux ou trois seulement ne portent pas cette indication, parce qu'ils représentent, sans doute, des hommes obscurs qui se sont fait peindre pour leur famille. Il y en a aussi quelque-uns dont les personnages sont désignés par des noms grecs; mais ce voile qui les couvre est fort transparent.

L'Iconographie Française est suivie de la *Petite Poste dévalisée*. C'est un recueil de lettres, dont la plus intéressante est celle de Washington à sa femme; elle est digne des Hommes Illustres de Plutarque; et l'admirable caractère du héros de l'Amérique, et du fier républicain qui délivra sa patrie du joug de l'étranger, s'y montre tout entier dans sa noble simplicité; des morceaux de La Harpe, de Duclos, de Diderot, de Garat, de Mirabeau, de Hérault de Sechelles, de Mercier, de Métastase, succèdent à la *Petite Poste dévalisée* et offrent une lecture aussi variée qu'intéressante. Mais il m'est impossible de donner une idée de chacun de ces morceaux; car un article de journal ne doit pas être un livre: cependant je ne puis résister au désir de citer un fragment adressé à Voltaire, sur son trop de sensibilité à la critique.

« Quoi! tu t'es immortalisé par une multitude d'ouvrages sublimes dans tous les genres de littérature! Ton nom, prononcé avec admiration dans toutes les contrées du globe policé, passera à la postérité la plus reculée; et ne périra qu'au milieu des ruines du monde. Tu es

» le premier et le seul poëte épique de la nation ; tu ne
 » manques ni d'élévation ni d'harmonie , et si tu ne pos-
 » sèdes pas l'une de ces qualités au degré de Racine ,
 » l'autre au degré de Corneille , on ne saurait te refuser
 » une force tragique qu'ils n'ont pas. Tu as fait entendre
 » la voix de la philosophie sur la scène ; tu l'as rendue po-
 » pulaire. Quel est celui des anciens et des poëtes mo-
 » dernes qu'on puisse te comparer dans la poésie légère ?
 » tu nous a fait connaître Locke et Newton, Shakespeare et
 » Congrève. La critique dira de ton histoire tout ce qu'elle
 » voudra ; elle ne niera point qu'on ne rapporte de cette
 » lecture , une haine profonde contre tous les méchans qui
 » ont fait et qui font encore le malheur de l'humanité.
 » Dans tes romans et tes contes pleins de chaleur , de rai-
 » son et d'originalité , j'entrevois partout la sage Minerve
 » sous le masque de Momus. Après avoir soutenu le bon
 » goût par tes préceptes et par tes écrits , tu t'es illustré
 » par des actions éclatantes : on t'a vu prendre courageu-
 » sement la défense de l'innocence opprimée , tu as jeté
 » les fondemens d'une ville à tes dépens. Ta vie a été
 » prolongée jusqu'à l'extrême vieillesse ; tu n'as pas con-
 » nu l'infortune ; si l'indigence approcha de toi , ce ne
 » fut que pour implorer et recevoir tes secours ; tu as
 » reçu les honneurs du triomphe dans ta patrie , la capi-
 » tale la plus éclairée de l'univers ; et la piqure d'un in-
 » secte envieux , jaloux , malheureux , pourra corrompre
 » ta félicité ! Ou tu ignores ce que tu vaux , ou tu ne fais
 » pas assez de cas de nous. Connais enfin ta hauteur , et
 » sache qu'avec quelque force que les flèches soient lan-
 » cées , elles n'atteignent point le ciel.... Hélas ! tu étais
 » encore lorsque je te parlais ainsi » .

Ce morceau , écrit de verve , est de Diderot.

Avant de passer aux poésies , j'appellerai l'attention des
 lecteurs sur l'histoire de l'abbé Vella , par M. Charles Vil-
 lers. Cet abbé était un ignorant qui , se donnant pour
 professeur de langue arabe , publia des traductions de
 manuscrits orientaux qui n'existaient pas ; il en fabriqua
 lui-même , et les Arabisans , les Hébraïsans , les Ar-
 ménistes , les Sinologues et les savans les plus instruits
 dans les langues persanne , sanskrite , tartare , etc. , etc. ;

furent dupes de son grossier artifice. Pendant dix ans, il ne fut bruit en Europe que de l'érudition et des connaissances de l'abbé Vella; toutes les sociétés savantes se le seraient associé s'il en avait témoigné la moindre envie; on ne jura que d'après ses paroles... et ce n'était qu'un adroit charlatan! On le démasqua enfin; mais combien d'hommes ont employé les mêmes moyens pour se faire une réputation, et n'ont pas été démasqués!

L'éditeur a fait précéder la partie poétique de son recueil par des *prolégomènes* qui ne satisferont pas tout le monde. En effet, les prétentions de certains rimeurs, tels que celui qui se cache sous la dernière lettre de l'alphabet pour produire dans les déserts ses *innocentes méchancetés*, y sont réduits à leur juste valeur, et rien n'est plus plaisant que de voir la triste figure de ces nains à qui l'on a ôté les échasses sur lesquelles ils s'étaient juchés pour ressembler à des géans. Si le ton qui règne dans ces *prolégomènes* est parfois un peu amer, c'est la faute des choses et non de l'auteur. Lorsque les Pradons se disputent le trône de Racine, lorsqu'on rime des traités de navigation, d'art vétérinaire, d'agriculture, de botanique, lorsque les chefs-d'œuvre des grands poètes de l'antiquité sont travestis dans une misérable prose rimée; lorsqu'on fait parler le langage des ruelles au Barde de *Selma*, faut-il garder ces vains ménagemens que la médiocrité réclame sans cesse? L'intérêt des beaux-arts s'y oppose, et l'écrivain assez courageux pour faire entendre la voix de la vérité aux pieds de la statue du mauvais goût, mérite la reconnaissance des vrais amis des lettres. Honneurs soient donc rendus à l'auteur des *prolégomènes*.

L'*Épître à Lesueur*, par Chénier, ouvre les *Révélation poétiques*. C'est l'un des premiers ouvrages d'un grand poète, que ses amis pleurent encore et que la patrie regrettera long-temps. Il semble que Chénier, en écrivant cette épître, ait prévu qu'il serait un jour victime de la calomnie. On y trouve plusieurs traits qu'il a placés ensuite dans ce discours sublime, où il imprime sur le front de ses calomniateurs une tache qui sera éternelle comme la langue française.

L'*Épître à Lesueur* n'est pas le seul ouvrage de Chénier

qui soit dans le recueil que nous annonçons ; on y trouve plusieurs autres pièces de ce poète , entre autres son *Épître à Eugénie* , qui est dans la mémoire de tous les amis des bons vers. Le fragment d'un essai sur la satire qui suit cette jolie épître , semble inspiré par Boileau , auquel il est consacré , et le portrait suivant est digne du modèle.

Despréaux , s'illustrant par de nouveaux succès ,
 Assura les honneurs de l'Hélicon français ;
 Dans ses vers épurés polissant le langage ,
 De l'élegant Malherbe il consumma l'ouvrage ,
 Des chefs-d'œuvre d'Horace atteignit la hauteur ,
 Et du premier des arts fut le législateur.
 Que dis-je ? Il détrôna ces faux rois du Parnasse ,
 Dont l'hôtel Rambouillet encourageait l'audace ,
 Et qui de pensions faisant surtout grand cas ,
 Vendirent à Colbert l'esprit qu'ils n'avaient pas.
 Cotin , de plats sonnets importunant les belles ,
 Parlant , rimant , prêchant sur le ton des ruelles ;
 L'âpre et dur Chapelain , qui sans gloire et sans art
 Tenta de rajeunir la rouille de Ronsard ;
 Montfleury qui se crut l'émule de Molière ;
 Cet ignoble Pradon , que vantait Déshoulière ,
 Pradon , sans la satire à jamais ignoré ,
 Mais au divin Racine un instant préféré ,
 En ces jours où d'Agnès la simplicité pure
 Des Marivaux du siècle obtenait la censure ;
 Où le sublime Alceste essayait des mépris ;
 Où du contemplateur les vers étaient proscrits ;
 Où dans plus d'un libelle et même dans la chaire ,
 Tartufe démasqué tonnait contre Molière ;
 Quand de Britannicus les vers mélodieux
 Et Tacite embelli par la langue des dieux ,
 Languissaient désertés sur la scène avilie ;
 Quand d'ineptes lecteurs dédaignaient Athalie ;
 Les cris injurieux d'un public abusé
 A l'oracle du goût n'en n'ont point imposé :
 Despréaux , signalant son utile courage ,
 Au jugement vulgaire opposa son suffrage ,
 Et , payant au génie un tribut mérité ,
 Prononça les décrets de la postérité.

La *Retraite*, du même auteur, où respire tout le charme de La Fontaine uni à l'élégance de Voltaire ; et la *petite Épître à Jacques Delille*, aussi vraie pour le fond des pensées que piquante par la manière dont elles sont rendues, contribuent à l'ornement de la partie poétique des *Révélation*s. L'éditeur y a compris encore deux pièces de Chénier, dont la destinée a été assez singulière pour qu'on doive en parler ; la première est intitulée les *Deux Missionnaires*, dont l'un est La Harpe, apôtre fougueux de la superstition et du despotisme, après avoir violemment déclamé en faveur du jacobinisme et de l'incrédulité ; l'autre est Nageon, le plus furieux, mais en même temps le plus sot des ennemis de la divinité, véritable athée inquisiteur, dévoré de la soif du prosélytisme, et croyant avoir converti ceux de ses auditeurs que l'ennui forçait au silence. La pièce fut supprimée au moment où elle allait être mise en vente, parce que l'auteur apprit la maladie de La Harpe. Je doute fort que celui-ci, qui avait payé par des injures les bienfaits de Chénier, se fût conduit de cette manière à son égard : ses plus chauds partisans n'ont jamais dit qu'il fût noble et généreux.

La seconde pièce est intitulée le *Concile de Constance*. Il n'en existait avant les *Révélation*s qu'une épreuve, la pièce ayant dû entrer dans l'édition que l'auteur préparait, et que des circonstances ignorées aujourd'hui avaient fait arrêter. C'est une satire qui rappelle le ton de Voltaire, de manière à tromper les connaisseurs les plus habiles ; le poète y retrace l'histoire de ce fameux concile où l'on brûla Jean Hus et Jérôme de Prague, malgré un sauf-conduit impérial.

Je citerai quelques passages de cette satire. Voici comment le poète peint les soins des *vénérables pères* pour les sept cent dix-huit courtisanes que le concile, selon l'histoire contemporaine, attira à Constance.

Du doux bercail les jours étaient prospères ;
 Car les pasteurs avaient des soins de pères.
 Comme en effet l'amour est un trésor,
 Ils achetaient l'amour au poids de l'or ;
 Saintes Phryniés, moyennant récompense,
 Participaient à leurs dévotions,

Et leur vendaient les péchés à Constance,
 Comme ils vendaient les absolutions.
 Quand tous ces gens qu'on nomme le vulgaire,
 En leurs tendis expiraient de misère,
 Rubis, saphirs, perles et diamans,
 De maint tendron couvraient les vêtemens ;
 L'or emplissait son galant domicile,
 L'or des tribus d'un peuple cousterné,
 Besoin criant payait luxe effrené :
 Tous deux étaient l'ouvrage du concile.

Nous croyons ces peintures exagérées; mais elles étaient de mode à l'époque où l'auteur écrivait. Il ajoute ensuite :

Peuple qui jeûne est bien près de crier.
 Par un spectacle on voulut l'égayer,
 Lui donner jeux, non pas jeux olympiques,
 Bien moins encor jeux des rives attiques,
 Ou d'un laurier vingt poètes épris,
 Sophocle, Eschyle, Euripide, Ménandre,
 Venaient charmer, en disputant le prix,
 Un peuple ému digne de les entendre.
 On prépara sacrifices sanglans ;
 Jeux de cagots, c'était les jeux du temps.
 Des tonsurés la race impitoyable
 Un hérétique allait encor brûler ;
 Calommiant le dieu qu'ils font parler :
 Ces tonsurés sont lieutenans du diable.
 Sur des balcons parés d'œ et de fleurs,
 Près de César la cour était assise ;
 Pigeons de Gnide et vautours de l'église,
 De leur plumage étalaient les couleurs.

Je citerai encore le discours de Jérôme de Prague sur le bâcher :

- « Écoutez-moi, vous dont l'arrêt m'opprime,
- » Bourreaux puissans, couronnés ou mitrés,
- » S'écria-t-il; la raison fut mon crime,
- » Et je péris sous des tyrans sacrés ;
- » Je vais me joindre aux martyrs mémorables ;
- » Je suis mon maître, innocent comme moi ;
- » Sur le bâcher je monte sans effroi,

» Non sans pleurer sur des juges coupables ;
 » Je leur pardonne en m'élevant aux cieux.
 » Je vais trouver le juge incorruptible,
 » Et puissiez-vous trouver grâce à ses yeux !
 » Mais l'avenir, l'avenir inflexible,
 » Verra le sang répandu par vos mains ;
 » C'est par l'abus que tout pouvoir expire ;
 » Réglez. Un jour croulera votre empire,
 » Ce jour sera la fête des humains. »
 Il dit et meurt. Suppôts du monachisme,
 Grincant les dents à ce terrible adieu,
 Criaient : « Oyez, le traître bénit Dieu,
 » Et nous maudit, c'est preuve d'athéisme. »

C'est bien là vraiment la manière de Voltaire. On doit, en rendant hommage au talent de ces deux poètes, les plaindre l'un et l'autre de n'en avoir pas fait toujours un bon usage.

Après Chénier, les autres poètes qui figurent dans ce recueil sont Boileau, La Fontaine, Voltaire, Crébillon, Bernis, La Harpe, Turgot, Thomas et Lebrun ; l'éditeur lui-même y a joint quelques pièces de sa composition. Mais un grand nombre de vers de Diderot rend le recueil très-piquant, et sa traduction libre du commencement de la première satire d'Horace serait distinguée dans les œuvres de nos meilleurs poètes. Indépendamment de tout ce que je viens d'indiquer, les Révelations renferment encore un grand nombre de pièces curieuses, parmi lesquelles j'en signalerai quelques-unes avant de terminer cet extrait

La plus bizarre de ces pièces est celle qui est intitulée le *Cimetière d'Amboise* ; elle est signée de *Saint-Martin l'Illuminé*. C'est ce qui donne la curiosité de la lire ; mais je défie d'y comprendre quelque chose, et j'aurais parié avec l'auteur qu'il ne s'entendait pas lui-même ; je n'ai jamais rien vu de si obscur que ces vers ; et le poème de Lycophron, et la prose de l'auteur de la *Législation primitive*, sont remarquables par leur clarté, à côté des *Illuminations* de Saint-Martin.

La lecture de la *Contenance*, par M. de Guerle, dédomagera de l'ennui que doit causer celle du *Cimetière*

d'*Amboise* ; il est dommage que le récit de la déconvenue de Laïs, qu'on aimerait à entendre dans un salon, ne puisse être lu que dans un boudoir. Mais la pièce de Champfort, intitulé le *Phædon*, qui termine le recueil, doit se lire dans le sanctuaire de la liberté ; elle est remplie d'idées nobles et généreuses, exprimées du moins avec énergie, si elles ne le sont pas toujours d'une manière bien poétique. Le *Phædon* est un de ces morceaux qu'on ne saurait trop répandre pour rappeler aux hommes le sentiment de leur dignité.

On voit, d'après tout ce que je viens de dire, que l'éditeur des *Révolutions littéraires* a fort bien fait de dédier son recueil à la Variété, parce qu'en effet il est digne de lui être offert. Espérons aussi qu'il ne se bornera pas à ce volume ; car il reste encore bien des choses à révéler.

O. P.

LE BONHEUR DE LA MÉDIOCRITÉ, poème en deux chants, avec des notes, par M^{me}. BURSAY, ci-devant M^{lle}. AUREORE. — Un vol. in-18.

HORACE, favori, je dirais presque ami de Mécène, si de tels hommes pouvaient avoir des amis, flatteur du triumpvir Octave, dont il n'aurait pas dû oublier les crimes, accablé des dons de la fortune, et rassasié de louanges et de gloire, chanta, au milieu de la cour, *Faurea mediocritas*, source du vrai bonheur. M^{me}. Bursay, qui a long-temps vécu auprès d'un grand prince, dont la confiance l'honora, publie dans un siècle d'intrigue et d'ambition, un poème sur le *Bonheur de la Médiocrité*. De tels exemples prouvent mieux que les déclamations des moralistes, que l'ennui accompagne toujours la grandeur, et qu'on ne trouve qu'au sein de l'indépendance ces doux loisirs sans lesquels il n'est point de félicité parfaite. Mais il est bon cependant de rappeler, à ceux qui recherchent la faveur, les aveux de ceux qui l'ont obtenue ; et de leur faire sentir la pesanteur des chaînes dont ils veulent se charger, en répétant les plaintes de ceux qui les ont portées. Car de même qu'un homme, prêt à commencer la

carrière du crime, peut, s'il connaît les tourmens des forçats, éprouver une crainte qui fera ce que le cri de la conscience et le sentiment du devoir n'ont pu faire; de même l'insensé, qui sacrifie son repos au délire de son ambition, peut encore être retenu sur le penchant de l'abîme par le récit des souffrances de ceux qui y sont tombés.

Je n'examinerai pas si Horace était de bonne foi lorsqu'il enviait l'*aurea mediocritas*. On ne peut savoir aujourd'hui si son caractère était aussi estimable que son génie était beau; mais je serais tenté de croire que le flatteur d'Auguste ressemblait un peu à ces prédicateurs qui recommandent de faire ce qu'ils disent et non ce qu'ils font. N'importe: la morale de ses leçons est excellente; observons-la, sans nous inquiéter si le moraliste l'a mise lui-même en pratique.

M^{me}. Bursay nous développe aujourd'hui ce que Horace n'a fait qu'indiquer. « L'exemple d'un homme illustre (1), dit-elle, près duquel j'ai passé un tiers de ma vie, le sort heureux dont il a joui et dont j'ai été témoin, ont servi à me convaincre que le bonheur de la médiocrité était le seul qui existât. Profitant des leçons de sagesse que j'ai reçues auprès de lui, je me suis accoutumé, aux jours des honneurs et de l'opulence, à vivre avec modestie et simplicité; j'en reçois aujourd'hui le prix. J'ai tout perdu, et mon sort est le même. De quels malheurs la modération, l'étude et la retraite ne consolent-ils pas! »

C'est dans cette situation de l'âme que M^{me}. Bursay a composé son poème. Elle y traite de la puissance et de l'ambition, comparées au bonheur de la médiocrité, en relevant les conseils de la sagesse et de la philosophie d'une poésie souvent noble et harmonieuse. Mais si son poème annonce un talent réel, on y trouve trop de choses médiocres pour pouvoir le louer sans restriction, et les défauts de l'inexpérience y sont mêlés aux beautés qui prouvent une main exercée.

Le premier et le plus grand de ces défauts est l'absence

(1) Le prince Henri de Prusse.

» ces globes infinis que le vulgaire ne sait pas admirer.
 » J'admiraïs encore plus l'intelligence qui préside à ces
 » vastes ressorts. Je me disais : il faut être aveugle pour
 » n'être pas ébloui de ce spectacle ; il faut être stupide
 » pour n'en pas reconnaître l'auteur ; il faut être fou pour
 » ne pas l'adorer ».

La citation que je viens de faire, et dont je suis bien certain qu'on ne me reprochera pas la longueur, m'a laissé trop peu d'espace, pour pousser plus loin aujourd'hui cette revue biographique. Je la continuerai, en suivant le même ordre, dans les prochains numéros, et je trouverai encore sur ma route un certain nombre de morceaux instructifs et curieux, ou piquans et agréables.

ROLLE, *Bibliothécaire de la ville.*

LES RÉVÉLATIONS INDISCRÈTES DU XVIII^e. SIÈCLE.—Un vol.
 in-18 de 562 pages.

Les Révélations Indiscrètes du 18^e. siècle! cela promet bien des jouissances à la malignité, on ne doit donc pas s'étonner du grand succès qu'obtient le recueil qui porte ce titre, parce que les hommes aiment le scandale et recherchent tout ce qui peut flatter leur passion.

Cependant de graves journalistes, qui craignent, sans doute, de nouvelles *révélations*, ont crié contre les premières comme s'ils s'y trouvaient compromis. On a ri de leur colère intéressée, et la force de leur indignation a fait connaître toute l'étendue de leur crainte. Pour moi qui n'ai rien à redouter, je vais parler du *scandaleux recueil* avec le *désintéressement* d'un homme dont aucune *révélation* ne peut troubler le repos.

L'éditeur a mis en tête de son volume un avertissement plein de gaieté et de raison, qualités dont la réunion est aujourd'hui plus rare que jamais. Les *pères de la nouvelle église et de la nouvelle langue française* ne lui pardonneront pas les traits malins dont il les accable, car le mot *pardon* est rayé de leur vocabulaire; cependant ils se garderont bien de lui répondre, ils savent par expé-

rience qu'ils n'ont pas le talent de mettre les rieurs de leur côté ; mais ils attendront sa mort pour outrager sa cendre, ce qui est aussi courageux que prudent.

Des *Confessions* sur l'état présent de notre littérature, sont placées à la suite de l'avertissement, et tiennent tout ce qu'un pareil titre promet : c'est une longue épître adressée par un *homme de lettres* à son père. On dirait que l'auteur de ce morceau a trempé sa plume dans la bile de Juvénal ; cependant il est encore au-dessous de la vérité, et des esprits chagrins, en voyant l'état des choses, lui reprocheront peut-être ses ménagemens, tandis que les victimes de sa *médisançe* crieront à la *calomnie*.

Le prétendu homme de lettres qui se confesse, fait l'histoire de sa vie littéraire depuis l'instant où il composait des devises pour les bonbons, jusqu'au jour où il est devenu rédacteur d'un journal dans lequel il outrage le génie qui n'achète pas des louanges, et prone la médiocrité qui les paye bien. Cette scandaleuse histoire est écrite avec gaieté, elle contient plusieurs épisodes tirés de la biographie de nos écrivains à la mode, et l'on y trouve des portraits tellement ressemblans qu'il est impossible de les méconnaître.

Les *Confessions* ne sont pas achevées, et sans doute l'éditeur du recueil en donnera la suite ; nous devons donc espérer un nouveau volume qui nous apprendra si notre journaliste mérite l'*absolution* ; jusqu'à présent il n'a pas même l'*attrition*, et je crains qu'il ne meure dans l'*impénitence finale*.

On lit après les *Confessions* un morceau intitulé les *Gobe-Mouches*. Il est de Champcenets qui, dit-on, s'y est peint sous l'emblème de ce *gobe-mouche sans soucis*, qui rit de tout et fatigue les autres de sa gaieté. Il y a beaucoup d'esprit et de finesse dans cet opuscule assez rare avant les *Révélations* ; on le lit avec plaisir, et c'est un amusement de voir passer, pour ainsi dire sous ses yeux, le *gobe-mouche politique* qui croit l'Europe agitée par le renvoi d'un commis ; le *gobe-mouche législateur*, qui ne s'éveille que pour gouverner et ne s'endort qu'en gouvernant ; le *gobe-mouche de cour*, auquel on passe tout parce qu'il n'influe sur rien ; le *gobe-mouche militaire*, qui rêve

tactique dans les bras de sa maîtresse; et derrière eux le *gobe-mouche espion*, « qui écoute tout avec résignation » parce qu'il est payé pour s'ennuyer et pour nuire. S'il » se mêle à une conversation, il déraisonne pour faire » raisonner l'assemblée; s'il approuve le sentiment de » quelqu'un, c'est pour l'amener à des épanchemens » aussi dangereux qu'inconséquens; si, par hasard, il » n'est de l'avis de personne, c'est pour attraper celui de » tout le monde. Quelquefois il tient des discours hardis, » pour en entraîner de plus hardis encore. Par ce moyen, » il se met à l'abri du soupçon, et court vendre impunément sa mémoire. En un mot, son existence est une » convention éternelle entre la bassesse et l'autorité. Ce » *gobe-mouche* est le plus dangereux de tous, parce qu'il » est aussi ennuyeux que perfide. On en soudoie dans tous » les états, etc. »

Le *petit Traité de l'Amour des femmes pour les sots*; qui suit la *Galerie des Gobe-Mouches*, est bien moins piquant quoique dû même auteur. Champcenets a prétendu prouver que de toute antiquité les femmes ont eu de la prédilection pour les sots. Cela vient sans doute de ce que la nature, en dispensant des facultés physiques et morales à tous les êtres, a voulu compenser dans chacun d'eux l'absence de l'une par l'énergie de l'autre. Racine était bien plus propre à peindre les désirs de l'amour qu'à en être le héros.

On lit ensuite le *Bonheur des Sots* par Necker, et le portrait de ce financier, par Mirabeau. Je ne crois pas que Necker ait jamais goûté ce genre de bonheur; et pourtant il semble être plein de son sujet lorsqu'il parle du bonheur de la sottise. Il est au reste très-curieux de voir l'auteur de l'*Importance des opinions religieuses*, descendre de ce style ambitieux qui semble appartenir à sa famille, pour s'amuser avec les grelots de la folie. On sent trop, en lisant son *innocente plaisanterie*, qu'il est obligé de faire de grands efforts pour paraître léger, et de temps en temps il retombe malgré lui dans cette emphase et cette bouffissure dont ses ouvrages offrent tant d'exemples.

Chassez le naturel, il revient au galop.

L'*Histoire d'une épingle* est le chef-d'œuvre d'un écrivain qui a moins d'esprit que Champcenets et de véritable élévation que Necker. Il y a dans cet opuscule des idées ingénieuses et quelques jolis détails, qui prouvent que l'auteur, fait pour écrire agréablement de petites choses, a méconnu son talent lorsqu'il a voulu tracer le Tableau politique de l'Europe à une époque qui demandait l'âme de Tacite et l'éloquence de Tite-Live.

Je ne m'arrête pas à l'*Histoire secrète des amours du cardinal de Richelieu avec Marie de Médicis et la duchesse d'Aiguillon*, parce que cette histoire pourrait bien n'être qu'un roman; je me contente de recommander la lecture d'un fragment des Mémoires de Francklin, et je passe sous silence quelques autres morceaux moins importants pour arriver à l'*Iconographie française*, composée de vingt et un portraits, gravés d'après les peintures originales de divers maîtres habiles, qui fleurirent en France vers la fin du 18^e. siècle.

Le premier portrait de la galerie est celui d'une dame dont on a jugé à propos de taire le nom, en mettant toutefois au bas de sa figure une énigme qui peut la faire reconnaître. Comme je n'ai pas le talent d'Œdipe, je me contenterai de citer cette énigme sans en donner le mot; et les énigmes entrant dans la constitution du *Mercur*, celle-ci exercera la pénétration des amateurs.

Au physique je suis du genre féminin,
 Mais au moral, je suis du masculin;
 Mon existence hermaphrodite
 Exerce tout esprit malin,
 Mais la satire et le venin
 Ne sauraient ternir mon mérite.
 Je possède tous les talens,
 Sans excepter celui de plaire :
 Voyez les fastes de Cythère
 Et la liste de mes amans;
 Et je pardonne aux mécontents
 Qui seraient de l'avis contraire.
 Je sais assez passablement
 L'orthographe et l'arithmétique;
 Je déchiffre un peu la musique

Et la harpe est mon instrument.

A tous les jeux je suis savante,

Au tric-trac, au trente et quarante,

Au jeu d'échecs, au biribi,

Au vingt et un, au reversi ;

.

C'est le plaisir et le devoir

Qui font l'emploi de ma journée.

Le matin ma tête est sensée,

Et devient faible sur le soir.

Je suis monsieur dans mon lycée

Et madame dans mon boudoir.

Je ne devine pas ; mais il faut espérer que d'autres auront plus de pénétration que moi, et que l'auteur de cette énigme, moins heureux que l'habile *sphinx* qui, à la mort de Delille, en a publié une dont on cherche encore le mot, verra un *clairvoyant OEdipe* percer le voile dont il a enveloppé son esprit.

Les portraits de mesdames Necker et de Staël, viennent après le *portrait anonyme*. Le peintre avait exagéré les défauts de ces deux modèles ; mais l'éditeur dans une nouvelle épreuve de la gravure a réduit les figures à de plus justes proportions. Le portrait de madame Helvétius, peint par Roussel, est un morceau précieux pour les amateurs, qui doivent être bien aises de le retrouver dans les *piquantes Révélations* du 18^e. siècle. Le peintre a su donner à la physionomie de cette dame célèbre une expression touchante qui rappelle la bonté, la bienfaisance et les vertus de l'épouse du *sage de Voré* (1). Je ne m'arrêterai pas aux portraits de mesdames de Montesson, de Bauharnais et du Barry, ni à ceux du duc de Nivernais, du comte d'Entraigues, du maréchal de Beauveau, de Calonne, de Lenoir, du cardinal de Lomenie, parce que ces figures sont connues de tout le monde ; mais je conseille de regarder un instant le portrait de Rivarol,

(1) Helvétius.

par Cérutti, il est hideux de ressemblance; et l'esquisse de Beaumarchais, par Mirabeau, dont le dessin est d'autant plus précieux qu'une haine déclarée existait entre le modèle et le dessinateur, sans que pour cela celui-ci en ait fait une caricature.

Le portrait de Mirabeau est curieux, parce que lui-même s'est peint, et l'on peut dire qu'il a mis beaucoup de bonne foi dans une œuvre si délicate. Sans dissimuler les défauts de sa figure, dont plusieurs sont repoussans, il n'a rien oublié de ce qui pouvait les atténuer, en faisant ressortir avec franchise une foule de traits heureux, et l'expression imposante que les hommes impartiaux remarquent dans sa tête, véritable tête d'étude.

On lit le nom du personnage au bas de chaque portrait; deux ou trois seulement ne portent pas cette indication, parce qu'ils représentent, sans doute, des hommes obscurs qui se sont fait peindre pour leur famille. Il y en a aussi quelque-uns dont les personnages sont désignés par des noms grecs; mais ce voile qui les couvre est fort transparent.

L'*Iconographie Française* est suivie de la *Petite Poste dévalisée*. C'est un recueil de lettres, dont la plus intéressante est celle de Washington à sa femme; elle est digne des Hommes Illustres de Plutarque; et l'admirable caractère du héros de l'Amérique, et du fier républicain qui délivra sa patrie du joug de l'étranger, s'y montre tout entier dans sa noble simplicité; des morceaux de La Harpe, de Duclos, de Diderot, de Garat, de Mirabeau, de Hérault de Sechelles, de Mercier, de Métastase, succèdent à la *Petite Poste dévalisée* et offrent une lecture aussi variée qu'intéressante. Mais il m'est impossible de donner une idée de chacun de ces morceaux; car un article de journal ne doit pas être un livre: cependant je ne puis résister au désir de citer un fragment adressé à Voltaire, sur son trop de sensibilité à la critique.

« Quoi! tu t'es immortalisé par une multitude d'ouvrages sublimes dans tous les genres de littérature! Ton nom, prononcé avec admiration dans toutes les contrées du globe policé, passera à la postérité la plus reculée; et ne périra qu'au milieu des ruines du monde. Tu es

» le premier et le seul poète épique de la nation ; tu ne
 » manques ni d'élévation ni d'harmonie , et si tu ne pos-
 » sèdes pas l'une de ces qualités au degré de Racine ,
 » l'autre au degré de Corneille , on ne saurait te refuser
 » une force tragique qu'ils n'ont pas. Tu as fait entendre
 » la voix de la philosophie sur la scène ; tu l'as rendue po-
 » pulaire. Quel est celui des anciens et des poètes mo-
 » dernes qu'on puisse te comparer dans la poésie légère ?
 » tu nous a fait connaître Locke et Newton, Shakespeare et
 » Congrève. La critique dira de ton histoire tout ce qu'elle
 » voudra ; elle ne niera point qu'on ne rapporte de cette
 » lecture , une haine profonde contre tous les méchans qui
 » ont fait et qui font encore le malheur de l'humanité.
 » Dans tes romans et tes contes pleins de chaleur , de rai-
 » son et d'originalité , j'entrevois partout la sage Minerve
 » sous le masque de Momus. Après avoir soutenu le bon
 » goût par tes préceptes et par tes écrits , tu t'es illustré
 » par des actions éclatantes : on t'a vu prendre courageu-
 » sement la défense de l'innocence opprimée , tu as jeté
 » les fondemens d'une ville à tes dépens. Ta vie a été
 » prolongée jusqu'à l'extrême vieillesse ; tu n'as pas con-
 » nu l'infortune ; si l'indigence approcha de toi , ce ne
 » fut que pour implorer et recevoir tes secours ; tu as
 » reçu les honneurs du triomphe dans ta patrie , la capi-
 » tale la plus éclairée de l'univers ; et la piqure d'un in-
 » secte envieux , jaloux , malheureux , pourra corrompre
 » ta félicité ! Ou tu ignores ce que tu vaux , ou tu ne fais
 » pas assez de cas de nous. Connais enfin ta hauteur , et
 » sache qu'avec quelque force que les flèches soient lan-
 » cées , elles n'atteignent point le ciel.... Hélas ! tu étais
 » encore lorsque je te parlais ainsi ».

Ce morceau , écrit de verve , est de Diderot.

Avant de passer aux poésies , j'appellerai l'attention des
 lecteurs sur l'histoire de l'abbé Vella , par M. Charles Vil-
 lers. Cet abbé était un ignorant qui , se donnant pour
 professeur de langue arabe , publia des traductions de
 manuscrits orientaux qui n'existaient pas ; il en fabriqua
 lui-même , et les Arabisans , les Hébraïsans , les Ar-
 ménistes , les Sinologues et les savans les plus instruits
 dans les langues persanne , sanskrite , tartare , etc. , etc. ;

furent dupes de son grossier artifice. Pendant dix ans, il ne fut bruit en Europe que de l'érudition et des connaissances de l'abbé Vella; toutes les sociétés savantes se le seraient associé s'il en avait témoigné la moindre envie; on ne jura que d'après ses paroles... et ce n'était qu'un adroit charlatan! On le démasqua enfin; mais combien d'hommes ont employé les mêmes moyens pour se faire une réputation, et n'ont pas été démasqués!

L'éditeur a fait précéder la partie poétique de son recueil par des *prolégomènes* qui ne satisferont pas tout le monde. En effet, les prétentions de certains rimeurs, tels que celui qui se cache sous la dernière lettre de l'alphabet pour produire dans les déserts ses *innocentes méchancetés*, y sont réduits à leur juste valeur, et rien n'est plus plaisant que de voir la triste figure de ces nains à qui l'on a ôté les échasses sur lesquelles ils s'étaient juchés pour ressembler à des géans. Si le ton qui règne dans ces *prolégomènes* est parfois un peu amer, c'est la faute des choses et non de l'auteur. Lorsque les Pradons se disputent le trône de Racine, lorsqu'on rime des traités de navigation, d'art vétérinaire, d'agriculture, de botanique, lorsque les chefs-d'œuvre de grands poètes de l'antiquité sont travestis dans une misérable prose rimée; lorsqu'on fait parler le langage des ruelles au Barde de *Selma*, faut-il garder ces vains ménagemens que la médiocrité réclame sans cesse? L'intérêt des beaux-arts s'y oppose, et l'écrivain assez courageux pour faire entendre la voix de la vérité aux pieds de la statue du mauvais goût, mérite la reconnaissance des vrais amis des lettres. Honneurs soient donc rendus à l'auteur des *prolégomènes*.

L'*Épître à Lesueur*, par Chénier, ouvre les *Révolutions poétiques*. C'est l'un des premiers ouvrages d'un grand poète, que ses amis pleurent encore et que la patrie regrettera long-temps. Il semble que Chénier, en écrivant cette épître, ait prévu qu'il serait un jour victime de la calomnie. On y trouve plusieurs traits qu'il a placés ensuite dans ce discours sublime, où il imprime sur le front de ses calomnieurs une tache qui sera éternelle comme la langue française.

L'*Épître à Lesueur* n'est pas le seul ouvrage de Chénier

totale d'un plan, et par malheur il est irréparable. M^{me}. Bursay a été égarée par les succès des plus célèbres poètes didactiques et descriptifs de notre âge. Ces messieurs, enfilant à la suite les uns des autres quelques milliers de vers vides et sonores, ont donné le nom de poème à des recueils dans lesquels le bon sens et le génie sont en raison inverse de la richesse des rimes : leur école a porté un coup mortel à la poésie ; et c'est dans son sein qu'est née cette manie descriptive, qui ne demande, il est vrai, aucun effort de pensée, mais qui fatigue bientôt, parce que *decrire* n'est pas *peindre*. Cette manie, dont tous les bons esprits se plaignent, est due à l'influence fatale de Deffle, qui a commencé la décadence de la poésie française, que ses disciples ont consommée. Avec du travail, ces poètes se seraient fait une réputation durable ; mais, égarés dans une mauvaise route, à la suite d'un homme dont ils n'avaient pas le beau talent, ils sont déjà oubliés ; la plupart des ouvrages de leur maître le seront peut-être bientôt.

Indépendamment de l'absence d'un plan, le poème de M^{me}. Bursay offre dans les détails une foule de défauts dont plusieurs sont très-choquans ; les plus ordinaires sont l'impropriété des termes, les constructions vicieuses, l'émphase, l'affectation, le prosaïsme, un assez grand nombre de vers peu euphoniques, et plusieurs incorrections. Je viens de faire, comme on dit, la *part du diable* ; c'est une tâche qui est fort pénible pour moi, surtout lorsqu'il s'agit d'une dame dont la jeunesse avait donné les plus belles espérances, et qui, éloignée trente ans du sol français, n'a point oublié la langue de Pascal et de Boileau ; il ne me reste plus maintenant qu'à louer.

La meilleure manière de faire connaître un recueil de vers consiste à en citer de longs fragmens. C'est la méthode que je vais suivre pour le poème de M^{me}. Bursay.

Voici le portrait de l'ambitieux, tiré du second chant :

D'or, d'éclat, de renom, l'ambitieux avide
 A rarement en lui quelque base solide :
 Comprimant tout son être, il tente avec effort
 D'arracher les faveurs dont l'a privé le sort.
 Il se dit que l'adresse, alliée à l'audace,

Au mérite souvent a disputé la place ;
 Qu' le temps, le hasard *peuvent* tout disposer,
 Qu'il n'est rien d'impossible à qui *peut* tout oser ;
 C'est sur ces fondemens qu'il bâtit l'édifice ,
 Ceint d'un double rempart d'orgueil et d'artifice.
 Là, sans crainte d'attaque il aiguise ses traits,
 Et de ce qui l'occupe il ne parle jamais.
 Ses modestes dehors, sa souple complaisance
 Lui gagne des esprits l'*intime* confiance ;
 Il ménage, il prépare, il attire *de loin*
 Ceux dont il peut un jour se servir *au besoin*.
 Insinuant, flattant, son *flexible* langage
 Se met à l'unisson de tout rang, de tout âge ;
 Avec un art perfide il le sait moduler ;
 Son regard à son ton vient aussi se régler ;
 Près de l'homme puissant rien ne lui coûte à faire ;
 A tout ce qui l'approche il se rend nécessaire ;
 Épouse, fille, amis, *par ses soins* raliés,
 Ne sont que des échos *par* lui multipliés ;
 Il ne dédaigne pas le *moindre* personnage,
 Ne fût-ce qu'un valet il brigue son suffrage,
 Convaincu que par fois de *majeurs intérêts*
 Sont contrebalancés par la voix des valets.

.....
 Arrive enfin l'instant, fruit de sa patience :
 Avec rapidité voyez comme il s'éclaire.

.....
 D'un rôle fatigant il se voit délivré ;
 Il redevient lui-même : et toute sa souplesse,
 Dont le souvenir seul l'humilie et le blesse,
 Fait place à l'impudence, au mépris, au dédain.
 Superbe, il s'affranchit de tout respect humain.

.....
 Il foule aux pieds l'amour, l'amitié, la nature,
 Et son premier exploit est toujours de punir
 La généreuse main qui daigna le servir.

.....
 Aucuns des sentimens dont s'ennoblit la vie
 N'ont jamais pénétré dans son âme endurcie ;
 En proie au sombre feu par ses mains allumé,
 Son être se dévops et périt consumé.

Il vécut pour lui seul : son heure arrive , il tombe.
 Nuls amis , nuls regrets n'environnent sa tombe ;
 Sa mémoire et son nom se couvrent de mépris ;
 Enfin de sa bassesse il a reçu le prix.

Ce morceau , dont j'ai retranché un quart à peu près , est trop long : il y a plusieurs taches ; j'en ai indiqué plusieurs , et une critique minutieuse en trouverait un plus grand nombre. Quelques-uns des traits dont M^{me}. Bursay se sert pour peindre l'ambitieux , sont trop vagues , et elle affaiblit souvent sa pensée en la délayant ; mais ses vers sont en général bien frappés ; et l'on remarquera , dans ceux que j'ai cités , des coupes très-variées , qui peuvent passer pour d'heureuses créations ; il y a de la force , de l'énergie et beaucoup de vérité surtout dans ce portrait. Il fallait être doué du talent de l'observation pour saisir ces traits à travers le voile hypocrite qui les couvre , et pour les réunir ensemble de manière à les montrer dans toute leur laideur naturelle. Les pensées de M^{me}. Bursay ne sont pas neuves sans doute ; mais elle a su les exprimer avec élégance , sans employer ces faux brillans de l'école moderne , qui , tels qu'un feu d'artifice , brûlent sans chaleur et s'éteignent à l'instant.

J'ai reproché à M^{me}. Bursay de manquer de concision ; le passage suivant , où elle peint un homme malheureux au faite des honneurs , est à l'abri d'un semblable reproche :

La douce intimité , la tendre confiance ,
 Le touchant abandon de la reconnaissance ,
 Et d'un lien plus doux le charme mutuel ,
 Blessés par la grandeur , désertent son autel ;
 Dans *aucuns sentimens* son cœur ne se déploie ;
 Il cèle ses chagrins ou réprime sa joie ;
 Observe *dans tout temps* , à toute heure , en tous lieux ;
 Il ne peut respirer sans *fixer tous les yeux*.
 Jusque dans les plaisirs , le faste et l'étiquette
 Paralyser les ris , commandent leur retraite.
 Veut-il fuir le tumulte et l'éclat des palais ,
 Le fardeau de son rang le suit dans les forêts ;
 Combien de fois son âme accuse la fortune
 D'avoir placé sur lui la faveur importune ;

Il changerait sa pourpre et son autorité
Pour le plus pauvre état d'où naît la liberté.

Ce morceau se fait distinguer par l'élégance du style. Cependant on y remarque des taches légères : ainsi M^{me}. Bursay donne un pluriel au mot *aucun* ; mais cet adjectif n'en a un que dans le style marotique ou le jargon du palais, et alors il signifie *quelques-uns*.

Je citerai encore les vers suivans, qui terminent la peinture du bonheur de l'hymen.

Le temps, en s'écoulant, sur ses traces amène
D'aimables rejetons qui ressèrent la chaîne ;
Gloire de l'hyménée, honte du célibat,
Parure d'une mère et son plus bel éclat,
Les filles sont le lot qui lui tombe en partage.
Après avoir soigné les jours de leur jeune âge,
Elle les accoutume aux solides travaux,
Dont par fois l'ignorance entraîne tant de maux ;
C'est l'ordre précieux, l'utile économie,
Ces vertus qu'en tout temps un époux apprécie ;
Fixe leurs qualités et surveille leurs mœurs :
Sous ses yeux vigilans croissent ces tendres fleurs,
Belles de leurs attraits, de sagesse plus belles !
On les cite partout, on les prend pour modèles ;
Et quand vient la saison et d'amour et d'hymen,
Tout homme les reçoit sans le moindre examen ;
Nul doute n'est formé sur un nœud si prospère,
Un garant sans appel est le nom de leur mère.

Le poëme de M^{me}. Bursay lui donnera, dans la littérature, un rang qu'elle aurait dû prendre depuis long-temps ; et sa place est marquée immédiatement après M^{mes}. Dufresnoy et Vannozy, qui cultivent la poésie avec autant de succès que de talens, mais qui sont trop avares des fruits de leur commerce avec les muses.

Un grand nombre de notes accompagne le poëme du *Bonheur de la Médiocrité*. Il est maintenant à la mode, parmi les poëtes, de grossir de cette manière des volumes que sans cela on trouverait même encore trop gros. M^{me}. Bursay a été obligée de se soumettre à l'usage ; mais

elle s'en est écarté en faisant des notes utiles, qui prouvent le talent d'écrire réuni à de grandes connaissances, surtout en histoire naturelle.

L.-A.-M. BOURGEOIS.

.....

SAINT-CLAIR OU L'HÉRITIÈRE DE DESMOND, par Miss OWENSON. Traduit de l'anglais, par M.....

DE toutes les dames anglaises qui composent aujourd'hui des romans, miss Owenson est sans contredit la plus célèbre. *Ida*, *Glorvina*, et surtout le *Missionnaire*, lui ont fait une grande réputation, non-seulement dans sa patrie, mais encore en France. *Saint-Clair*, ou *l'Héritière de Desmond*, qu'on vient de nous traduire, soutiendra-t-il cette réputation? Le succès que ce roman obtient en Angleterre, où il a déjà eu trois éditions, semble le faire croire, et le rédacteur du journal intitulé *The Times*, qui le loue beaucoup, s'exprime ainsi : « Cet ouvrage, » dit-il, est supérieur aux autres productions de son » aimable auteur. On y remarque un style agréable, une » invention ingénieuse, une imagination vive, etc. »

Je crains bien que l'opinion du journaliste anglais ne soit pas adoptée en France, et qu'on n'y préfère les frères aînés au cadet, malgré quelques bonnes qualités qui distinguent celui-ci. Voici en peu de mots le sujet de ce roman.

Le jeune Saint-Clair, sans fortune, mais doué des qualités les plus brillantes, devient amoureux d'Olivia Desmond, riche héritière, promise à un colonel son parent et celui de Saint-Clair. Elle aime ce colonel; mais un sentiment, qu'elle prend pour de l'amitié, l'entraîne vers Saint-Clair, et ce n'est qu'au moment de se marier qu'elle s'aperçoit qu'elle n'a plus que de l'estime pour son futur époux. Le colonel surprend les deux amans ensemble, se bat avec Saint-Clair, le tue, et Olivia meurt de chagrin.

Ce fond est bien peu de chose. Tout l'intérêt repose sur le développement de l'amour d'Olivia; mais il fallait un grand talent pour le développer d'une manière intéressante, et malheureusement l'auteur n'a pas bien choisi les moyens qu'elle employe. Des descriptions et des réflexions sentimentales ne sont pas la peinture des passions, et l'ima-

gination, quelque brillante qu'elle soit, ne voile jamais le défaut de sensibilité. Miss Owenson écrit plus avec sa tête qu'avec son cœur; et, de cette manière, on intéresse faiblement. Voyez Saint-Clair, il est doué de belles qualités; mais elles ne produisent aucun effet, parce que le romancier n'en tire pas parti; il est sensible, et sa sensibilité se perd dans un pathos sentimental que personne n'entend et qu'il n'entend pas lui-même; il est passionné jusqu'au délire, et l'on reste froid en l'écoutant; il aime sans espoir, et ses tristes amours ne font qu'une bien faible impression; il meurt de la main d'un rival, et sa mort n'arrache pas des larmes de pitié. Combien la peinture d'un semblable caractère n'aurait-elle pas intéressée sous la plume brûlante d'un Rousseau, d'un Goethe, ou même sous celle des auteurs de *Delphine* et de *Malvina*? Mais sous celle de miss Owenson elle ne produit qu'un intérêt de curiosité bien faible, et qui n'est pas même toujours exempt d'ennui.

L'amour d'Olivia, dont le caractère est mieux tracé que celui de son amant, ne réchauffe pas l'action, et cette amante, qu'on nous dit si sensible, découvre souvent, par ses froides exclamations, un défaut de sensibilité qui glace le lecteur.

Miss Owenson a bigarré son roman d'un foule de citations tirées des poètes et des philosophes; elles sont fondues avec beaucoup d'art, il est vrai, dans le corps de la narration ou au milieu des apostrophes dont elle n'est pas avare; mais plusieurs sont inutiles et quelques-unes même ridicules.

Le style de miss Owenson est, dit-on, remarquable par sa pureté, son élégance et son éclat; je veux le croire; cependant les phrases suivantes, qu'on ne peut imputer au traducteur, à qui d'ailleurs il y a tant de reproches à faire, ne semblent supportables dans aucune langue. On va en juger.

« Cet ouvrage s'adresse donc à ces âmes sensibles qui, » en s'élevant dans l'échelle du raffinement intellectuel, » s'exposent au risque probable de passer par tous les » degrés de souffrances morales dont l'esprit humain est » susceptible. »

« L'éducation est toujours un piège que l'anxiété des

» parens, non gouvernés par la raison, tend à la possibilité
» et au sens commun. »

Je demande si Saint-Clair se comprend lorsqu'il dit :
« Placé dans cette sphère qui flotte entre le bonheur passé
» et l'avenir, le *vide d'existence* qui en résulte n'est qu'une
» triste nullité, et mes *propres pensées* sont la plus mau-
» vaise compagnie que je puisse avoir. »

Si les pensées de M. Saint-Clair, dont *l'espérance se*
fane dans la tristesse de la contrariété, sont une *mauvaise*
compagnie pour lui, je puis assurer qu'elle n'est pas *dan-*
gereuse pour le lecteur ; car je les défie d'y comprendre
quelque chose.

Je demande quel nom les Anglais donnent à ce style. En
France nous l'appelons *galimathias*.

Il me serait facile de multiplier les exemples de ce genre ;
car le roman de miss Owenson en offre un si grand nom-
bre que je n'ai que l'embarras du choix ; mais à quoi cela
servirait-il ? à prouver qu'en Angleterre, comme chez nous,
d'audacieux réformateurs veulent créer une langue nou-
velle. Cette découverte ne vaut pas la peine en vérité qu'on
copie les très-ridicules pages d'un très-médiocre roman.

Soyons justes cependant : il y a dans Saint-Clair des par-
ties où l'on reconnaît l'aimable auteur du *Missionnaire* ;
mais par malheur on l'y reconnaît trop peu souvent. Il
règne dans deux ou trois descriptions une élévation qui
prouve un talent peu vulgaire, et plusieurs des réflexions
semées trop abondamment dans les récits annoncent un
écrivain habitué à l'observation. Je citerai, entre autres,
le passage suivant, dont le traducteur a fait disparaître les
charmes, et qui, malgré cela, doit plaire à tous les cœurs
sensibles.

« Les femmes d'Irlande sont belles, éminemment belles.
» La douceur et la vivacité de leurs manières réunit ce
» que nous admirons *le plus* dans les Françaises et ce que
» nous estimons *le plus* dans les Anglaises. Quant à leur
» éducation, elle se ressent de l'influence du jour. Ce sont
» *toutes des artistes*, et l'on ne rencontre *partout parmi*
» elles que d'élégantes danseuses, *des peintres habiles*,
» et *des musiciennes savantes* ; mais, hélas ! mon ami,
» combien il est difficile de trouver cette culture des

» grâces de l'esprit, cette délicatesse du goût, ce raffinement du sentiment, cette éducation de l'âme, cette essence de formes qui placent la femme dans la sphère pour laquelle elle a été créée, en la mettant dans le degré intermédiaire entre l'ange et l'homme ! »

Les premiers romans de miss Owenson ont été traduits par une plume élégante et facile ; le dernier n'a pas eu le même sort, et le traducteur qui s'en est emparé nuira beaucoup à son succès en France. Entièrement étranger à l'art d'écrire, ce traducteur fait des fautes qu'on ne pardonnerait pas à un écolier de rhétorique. Il n'a pas la moindre idée de l'élégance, du nombre et de l'harmonie qui appartiennent au style des ouvrages d'imagination, et il me serait facile de prouver que les élémens de la langue française ne lui sont pas familiers.

L.-A.-M. BOURGEAT.

~~~~~

*Saint-Clair ou l'Héritière de Desmond, etc.*

(AUTRE EXTRAIT.)

(L'article précédent était entre les mains des imprimeurs, lorsqu'une jeune demoiselle, qui s'occupe de littérature (mademoiselle *Virg. de S\*\**), nous a envoyé un autre extrait du même roman. Comme elle y a considéré l'ouvrage sous un autre point de vue, nous ne croyons pas devoir priver nos lecteurs de cet article.)

« Cet ouvrage est de beaucoup supérieur aux autres productions de son aimable auteur », dit un journal anglais cité par le traducteur. Pour expliquer ce passage du *Times*, il faut croire que miss Owenson n'avait point encore publié *Ida* et le *Missionnaire*. Le traducteur oublie fort à propos de nous en instruire.

Dès le premier volume, on remarque une grande ressemblance entre *Saint-Clair* et *Werther*. Le principal personnage du nouveau roman est dans la même situation d'esprit que le héros de *Goëthe* ; c'est aussi un de ces hommes intéressans que l'on désigne dans le monde sous le nom de *romanesques*. Ils sont romanesques, en effet, ces caractères si touchans, si rares, et en même temps si daut-

gerez. Cette épithète, que l'on applique à tout ce qu'il y a de grand et de magnanime dans un homme, est l'expression dont se sert ordinairement, pour les abaisser, la médiocrité envieuse. Il est si naturel de ridiculiser les qualités qui nous sont étrangères, les qualités que l'on ne veut pas ou que l'on ne peut s'approprier ! Saint-Clair possède une sensibilité exquise et concentrée, funeste don de la nature. C'est un de ces infortunés pour qui la vie est difficile, et qui, se voyant sans cesse heurtés dans leurs affections les plus douces, se font un monde imaginaire, afin d'oublier le réel. Dès lors ils ont contre eux les hommes et les choses. Comme on ne peut que difficilement leur plaire, à leur tour ils ne plaisent point ; et cette lutte perpétuelle qui détruit toute illusion, les décourageant bientôt, pour éviter les sarcasmes, ils adoptent le plus souvent des travers dont ils doivent être les victimes. Par dépit, ils iront peut-être plus loin encore que les autres hommes ; quelquefois aussi, mais plus rarement, ils tomberont dans un autre extrême, et leur humeur mélancolique dégènera en une sombre misanthropie.

La position de Saint-Clair dans le monde est la même que celle de Werther ; il se trouve isolé parmi des protecteurs qu'il n'estime guère ; il aime une femme promise à un autre. L'analogie qu'il découvre entre ses sentimens et les sentimens d'Olivia le conduit insensiblement « de l'admiration à la sympathie, de la sympathie à l'estime, de l'estime à l'amour, le plus inaltérable ». N'est-il pas surprenant qu'un homme habitué à réfléchir, à analyser ses penchans, n'ait pas prévu jusqu'où devait nécessairement le conduire cette sympathie pour une femme remarquable par ses talens, son esprit et son amabilité ? Il s'abuse facilement, trop facilement peut-être, sur l'état de son cœur. Un aveuglement, en quelque sorte volontaire, est assez commun aux passions, tant que cette erreur n'offense pas la morale ; alors du moins elles entrevoient un moyen de se satisfaire ; mais dans quel but se mettrait-on un bandeau sur les yeux pour marcher à un précipice que l'on sait être devant soi ? C'est ce que fait Saint-Clair. Werther me semble encore plus inexcu-

sable ; il connaît déjà les engagemens de Charlotte avec Albert , lorsqu'il découvre dans son cœur les premiers germes de cette passion qui l'entraîne au suicide ; il s'y livre imprudemment , il ne fait aucun effort pour arrêter les progrès du mal ; mais ces imprudences ne sont pas assez invraisemblables pour être condamnées dans un roman.

Il est étonnant que miss Owenson , qui possède au plus haut degré le génie de la composition , n'ait pas fait choix d'un sujet plus neuf ou plus compliqué ; elle aurait dû sentir, en consultant ses moyens , qu'il était peu digne d'elle de suivre des traces étrangères. Il faut l'avouer, c'est ici la moins originale de ses conceptions : l'intrigue en est fort simple ; mais si elle appartenait entièrement à l'auteur, ce ne serait point un défaut ; un génie tel que le sien peut se soutenir à peu de frais , et sans le secours de cet amas d'aventures qui , se succédant bizarrement , séduisent par leur merveilleux la foule des lecteurs.

Que miss Owenson traite le même sujet qu'un auteur secondaire, sa plume en l'embellissant peut le rendre encore nouveau ; mais Werther est trop généralement connu ; sa réputation est trop méritée pour qu'il reste beaucoup de choses à dire après son auteur.

Les personnages du roman anglais, sans être tout-à-fait dépourvus de couleur et d'expression , n'ont rien qui les distingue bien particulièrement ; mais si l'on ne découvre pas dans Saint-Clair l'imagination qui enfanta *le Missionnaire* , du moins des réflexions sages et neuves en rappellent encore l'auteur.

La *sympathie* joue un grand rôle dans le cours de l'ouvrage : c'est elle qui jette dans le cœur d'Olivia et de son amant les premières racines d'une passion indomptable , et qui les plonge dans l'oubli de la destinée qui les attend. L'on ne saurait trop admirer les prodigieux effets de cette sympathie. L'amitié était autrefois le nom que prenait l'amour pour garder l'incognito ; c'était le bandeau qui aveuglait ses victimes ; elles s'en servaient à leur tour pour prévenir les médisans et abuser les curieux : mais le temps a tout révélé ; et la sympathie remplace aujourd'hui l'amitié dans ce mystérieux emploi. C'est un aver-

tissement, une inspiration céleste, et l'on ne saurait, sans imprudence, résister à sa puissante voix. Dès que l'on en a besoin, elle se fait entendre complaisamment, en tout temps et en toute circonstance. Une mère présente un époux à sa fille; s'il ne sait pas plaire, celle-ci rejette ses vœux en disant : Il n'existe aucune sympathie entre nous; mais cette même sympathie, venant à son secours si un autre plus heureux a trouvé le chemin de son cœur, lui sert à la fois d'excuse et de prétexte; enfin rien n'est si doux, et, de plus, si commode que la sympathie.

Il est à remarquer que nul des écrits de miss Owenson ne rappelle bien particulièrement le genre anglais; ce ne sont plus les scènes de famille, les ridicules des hommes du monde si finement tracés dans Richardson, miss Burney, etc., etc. Ces auteurs célèbres ont pris leurs caractères dans la société, et miss Owenson prend les siens dans la nature, mais dans la belle nature : sa manière n'est pas moins séduisante que la leur, peut-être même intéressera-t-elle plus généralement parmi nous.

Entre les morceaux de poésie répandus dans cet ouvrage, et que le traducteur a rendus en prose, on distingue particulièrement l'*Ode à l'Imagination*, les *Stances* (pag. 143, vol. 1<sup>er</sup>.), et la *Sympathie*, que nous allons transcrire comme très-propre à donner une idée générale de ces fragmens.

### *La Sympathie.*

« L'œil de la sympathie peut seul découvrir les sentimens qui se peignent sur ton visage, dont l'expression toujours vraie annonce les fortes émotions que ton sein renferme, soit que ton sang se précipite dans tes veines, soit que ton cœur se resserre, frappé d'une peine mortelle, soit que ton pouls batte avec une violence soudaine, et que ton cœur reprenne sa chaleur éteinte. Cette expression que n'a point l'œil de l'indifférence; ces teintes passagères qui naissent à peine pour s'évanouir; ces fibres fragiles qui servent si promptement les mouvemens de l'esprit; la rougeur fugitive, si facile à peindre le ravissement; la pâleur, signe de l'affliction; le feu que fait paraître l'esprit inquiet, qui cherche sans repos

» l'esprit qui lui ressemble; le doux regard, le sourire  
 » inaperçu, le soupir à peine exhalé, la larme silencieuse,  
 » la pensée à demi exprimée, le mouvement soudain d'un  
 » cœur agité..... aucun regard, aucun mot n'échappe à  
 » l'œil inquiet de la sympathie secrète, de la sympathie,  
 » fille sacrée du ciel ».

Ces fragmens poétiques, quelque nombreux qu'ils soient, ne paraissent point déplacés dans ce roman. Mais peut-être y trouvera-t-on trop de citations; peut-être aussi le choix n'en est-il pas toujours heureux. Des citations multipliées déplaisent, si elles ne sont pas généralement belles et surtout parfaitement adaptées à la situation des personnages.

La lettre où l'on justifie J. - J. sur l'immoralité apparente de la Nouvelle Héloïse, annonce un esprit juste et pénétrant; mais une longue lettre (la 36<sup>me</sup>.), manque de goût et de légèreté: Saint-Clair, soupçonnant son amie d'employer le sortilège pour tenir son cœur enchainé, s'exprime avec moins de finesse que de recherche, et toute cette érudition n'est guère d'un amant passionné. Lorsque miss Owenson fait parler le sentiment, son langage a tout un autre charme.

Le style de la traduction est assez correct, et si des images forcées le déparent en plusieurs endroits, elles appartiennent visiblement à la manière hardie de l'original.

## MÉLANGES.

### LES DEUX JEUNES PHILOSOPHES,

#### NOUVELLE.

J'ai fait un peu de bien, c'est mon meilleur ouvrage. Vol.

Un jour monsieur de Belval reçut la lettre que voici :

« Oui, mon ami, votre projet me sourit. Le mariage de mon  
 » fils avec votre aimable Sophie est, le plus cher de mes desirs;  
 » ils sont nés pour faire le bonheur l'un de l'autre. Sophie est,  
 » dit-on, une personne accomplie à la campagne; et je ne doute  
 » pas qu'ayant passé deux années avec vous, elle ne possède  
 » quelques principes de cette douce philosophie qui nous a été

» si utile pendant les orages qui nous ont si long-temps agités.  
 » Sophie est sûrement aussi raisonnable qu'elle était jolie lors-  
 » que je la vis la dernière fois. Mon fils a vingt-deux ans ; il  
 » est très-étourdi, mais encore plus sensible ; il a été surpris  
 » quand je lui ai parlé de mariage avec la fille d'un homme  
 » qu'il regarde comme un grand philosophe. Cependant il dé-  
 » sire vivement la voir, et il profitera de la première occa-  
 » sion. Il a promis d'être aussi raisonnable qu'il le faudra dans  
 » cette circonstance.... Je vous envoie son portrait, pour vous  
 » donner le plaisir d'exercer votre talent en physionomies.  
 » Adieu, mon ancien ami, etc. ».

A la lecture de cette lettre, M. de Belval fut un peu surpris du jugement que son ami portait sur sa fille. Sophie aussi raisonnable que jolie ! Quelle erreur ! Sophie qui, avec un bon cœur, faisait dix étourderies par jour ; et qui, si elle comptait plus de dix-sept ans, serait regardée comme incorrigible. Déjà on citait d'elle plusieurs traits qui étaient loin d'annoncer un esprit destiné à devenir philosophique. Elle avait fait, par exemple, changer la glace de la cheminée de sa chambre, parce qu'elle avait reconnu qu'elle lui rendait la figure trop large et le menton trop long ! Elle avait renvoyé jusqu'à dix fois à Paris un chapeau qui n'allait point !....

M. de Belval se promenait dans le parc de son château, en examinant le portrait du fils de son ami, lorsqu'il trouva Sophie seule. Il crut devoir lui parler de son mariage projeté. Mon ami, ajouta-t-il, est un vrai philosophe, et je ne doute point que l'éducation qu'il a donnée à son fils n'ait concouru à en faire un homme semblable à lui. — O ciel ! auriez-vous le projet de me marier avec un philosophe ? — Je dois vous prévenir, ma fille, que mon ami et son fils ont de vous une idée qui diffère bien de la réalité. — Ils me croient philosophe, peut-être ? — Non, mais ils pensent qu'ayant passé deux ans près de moi, vous devez déjà connaître le prix de ces principes qui, en éclairant le sentier de la vie, nous en font mieux connaître les écueils, et nous apprennent à trouver le bonheur sur les traces de la vertu. — Quoi ! serait-il possible qu'on me crût philosophe ! Ah ! mon père, quelle méprise ! il faut les tirer d'erreur ; mais le fils de votre ami est donc bien âgé, puisqu'il est si grand philosophe ? — Vingt-deux ans. — Son nom ? — Ernest. — Ernest ! vingt-deux ans ! cela n'a rien de bien sérieux. Et il doit avoir l'air bien sévère ? Comme le Solon qui est dans votre cabinet de physique, n'est-ce pas ? — Autant que j'en puisse juger par son portrait.... — Quoi ! vous avez son portrait ! Et ne le verrai-je pas ? Oh ! s'il était possible

que je le visse ? Vous savez, mon père, que je suis grande physionomiste.

Cette demande embarrassa un peu M. de Belval ; il imagina une ruse, dont il se promettait de s'amuser un moment ; il avait dans sa poche une boîte dans laquelle on avait enchâssé un médaillon de J.-J. Rousseau en bonnet et en robe d'*Arménien* ( on sait qu'à une certaine époque de sa vie, le philosophe de Genève adopta ce costume ) : il la donne à Sophie, qui, après un moment d'examen, fait un éclat de rire. C'est, sans doute, une plaisanterie, dit-elle, ou bien M. Dernac veut me faire épouser un sauvage, un ours.... — Ma chère Sophie, il n'est pas besoin de vous dire que je ne veux point contraindre votre cœur ; et, puisque ce prétendu vous déplaît, je vais écrire à mon ami.... — Oh ! non, non ; il faut le voir. N'êtes-vous pas vous-même curieux de voir un homme de vingt-deux ans avec cet air grave, soucieux ? Oh ! qu'il vienne ! j'en serai ravie.... Il me vient une idée. Eh bien ! pourquoi non ? Ne croyez-vous pas, mon père, que l'air philosophique me siérait à merveille ? Oui, si vous voulez me le permettre, vous verrez que je saurai bien paraître pour le moins aussi grave que lui. J'ai une certaine robe que je ne mets jamais, d'une tristesse effrayante, et un chapeau affreux qui seront divins pour mon rôle. Je vous promets qu'après quatre ou cinq heures d'exercice devant le miroir, j'aurai la tournure la plus philosophique du monde. M. de Belval sourit, et sa fille le quitta, en riant aussi, pour aller étudier son rôle.

Ernest, comme on le sait, avait une vive curiosité de voir cette femme, qu'il se représentait comme devant être une autre Hypacie, occupée le matin de mathématiques, à midi de physique, et le soir, pour le délassement de son esprit, parcourant les sentiers épineux de la métaphysique. Il ne pensait pas qu'une telle femme pût jamais être son épouse ; mais il désirait la voir pour pouvoir parler dans le monde de ce phénomène scientifique. Il était invité à une fête, dans un château des environs : c'était son chemin de passer près de la demeure de mademoiselle de Belval ; il ne voulut pas retarder plus longtemps le plaisir de satisfaire sa curiosité.

Il part avec un jockey, deux chevaux anglais, et sans argent. La veille, il avait perdu beaucoup au jeu, et il n'avait osé l'avouer à son père. Ils arrivent près de la charmante retraite de Belval. Le jeune homme pensa que, pour préparer son rôle, il devait rester un moment dans le parc. Aussitôt il tire un miroir de sa poche, se hérisse les cheveux, fronce les sourcils, chiffonne son jabot, défait le nœud de sa cravatte, et marche à

pas précipités. Son jockey, qui n'était pas instruit de son projet, le crut fou ; et fut plusieurs fois sur le point d'appeler du secours, lorsqu'il l'entendit réciter, d'une voix sombre, des passages de Sénèque qu'il avait autrefois appris au collège. L'étonnement de son domestique lui fit penser qu'il jouait son rôle à merveille, et il commanda au jockey d'aller l'annoncer.

Cependant, M. de Belval avait été témoin de la toilette et de la métamorphose subite du jeune homme ; il en avait ri. Bientôt il s'approche de lui, et lui dit avec un ton emphatique qu'il le reconnaît pour être le fils de son ami ; et, cependant, il tâche de deviner le genre de son esprit ainsi que son caractère.

Sophie était instruite de l'arrivée du prétendu philosophe. Son cœur battait ; elle errait dans le château, se regardait dans toutes les glaces ; enfin la curiosité l'entraîne dans le parc ; elle aperçoit son père assis sur un banc avec le jeune homme. Elle ne voyait pas la figure de ce dernier, mais il lui semblait bien fait, quoiqu'elle crût y reconnaître quelque chose d'étrangement philosophique. Sans doute, se disait-elle, il a pris un costume moderne pour ne point m'effaroucher : Platon sacrifiait aux Grâces. En disant ces mots, elle s'était cachée derrière un arbre, et se haussait sur la pointe du pied pour voir la figure d'Ernest.

M. de Belval, pensant que sa fille allait bientôt revenir dans le parc, voulut aller la prévenir ; il s'achemina vers le château, et laissa Ernest seul, en lui disant qu'il allait bientôt revenir. Sophie était tremblante, et ne s'attendait à rien moins qu'à se trouver sitôt seule avec le philosophe. Ernest se lève, et aperçoit une jeune personne la tête baissée, appuyée contre un arbre, mise d'une manière originale, et tenant à la main un gros livre couvert d'un parchemin antique. Il ne doute point que ce ne soit la jeune philosophe : il fait semblant de rêver, en tenant à la main, avec un air profondément méditatif, un cahier de romances nouvelles qu'il devait chanter à la fête ; et, comme s'il eût été conduit par le hasard, il s'approche de la jeune lectrice. Il feint de heurter par distraction une grosse racine de l'arbre contre lequel était appuyée Sophie. Celle-ci osait à peine se remuer : Ernest la crut plongée dans une profonde méditation ; cependant ses yeux, baissés sur son cahier de romances, s'écartaient quelquefois pour regarder la figure de Sophie. Elle est charmante, se disait-il à lui-même : quel dommage qu'une passion.... ridicule ait arraché à la société une si belle personne ! Oh ! si je pouvais exécuter mes projets !....

Ernest sent bien qu'il ne gardera pas long-temps cette

extrême retenue ; il se hasarde à parler à cette révense ; mais elle , comme sortant d'une profonde méditation : O divin Platon ! oui , tu dis vrai ; notre âme , en se dégageant des liens terrestres , agrandit le domaine de la pensée. Que j'aime à voir les âmes parcourir les enceintes diverses des planètes , et arriver purifiées dans le centre de la lumière universelle !

Ernest fut un peu surpris en écoutant cette apostrophe à Platon. Alors il s'écria d'un ton grave : O sage Sénèque ! heureux qui pourrait passer ses jours dans une solitude profonde , sans autre société que ton livre admirable ! Avec lui , comme on apprend à connaître les replis profonds du cœur de l'homme , et , surtout , de ce sexe trompeur qui sème de tant de pièges le sentier de la vie !

Sophie entendit très-distinctement ces derniers mots ; elle en fut un peu piquée. Ernest s'approcha d'elle de nouveau ; et , cette fois , elle ne crut pas qu'il fallût feindre de ne pas le voir. — Excusez-moi , mademoiselle , si j'interromps vos profondes méditations. C'est sans doute un tort que je fais au monde savant de vous arracher à des contemplations qui devaient faire votre gloire et éclairer l'univers ; mais le désir de vous entretenir est trop puissant sur moi pour que je puisse y résister plus long-temps. — Monsieur , reprit Sophie en rougissant , c'est moi qui dois craindre de ravir aux sciences un des momens précieux que vous leur consacrez avec tant de fruit. Quant à moi , je n'étudie point pour la gloire , et... — Ah ! mademoiselle , la modestie se glisse quelquefois dans le groupe des Grâces et des Muses. — Vous sembliez plongé dans une profonde méditation. Quel livre vous inspirait des pensées si fatales aux femmes ? Il me semble que vous les qualifiez (vous ou votre auteur) de sexe trompeur.... — O ciel ! vous m'écoutez ? — Quelles raisons pouvaient vous porter à parler ainsi d'un sexe... peut-être aussi philosophe que le vôtre ? — Hélas ! mademoiselle , vous savez que tous les élèves de Platon voulaient être un peu bossus comme lui : si je parle ainsi des femmes , c'est par esprit de secte. Je sais qu'on a tort dès qu'on médit , et surtout dès qu'on médit des femmes. Mais nous faisons des distinctions : les plus grands philosophes en ont fait.

« Dans ce sexe , après tout , vous n'êtes pas comprise. »

L'énergie de votre caractère , les lumières de votre esprit vous font sortir de cette classe d'êtres que les philosophes de toutes les écoles ont cru devoir ranger quelques degrés au-dessous de l'homme.... , sans que j'aie jamais bien senti pourquoi. — Hélas ! quelle qu'on puisse être , on est bien malheureuse de

faire partie de ce sexe si peu apprécié.... Mais, monsieur, ces philosophes de toutes les écoles qu'ont-ils pu blâmer en nous, qui ne se montre d'une manière encore plus condamnable chez l'homme? — Eh! mon dieu, mademoiselle, que sais-je? La toilette, la coquetterie, les dépenses excessives. Ne connaît-on pas telles jeunes personnes qui semblent n'avoir d'existence que par la toilette? Vous le dirai-je? on cite des femmes qui ont été malades parce qu'elles ne pouvaient réussir à donner à leurs cheveux une assez jolie forme. J'ai vu le mémoire d'une jolie femme, lequel offrait dix mille francs dans la colonne des rubans, et dix francs dans celle des bonnes actions.... Vous rougissez, tant vous trouvez cette conduite avilissante pour un sexe dont vos brillantes qualités vous font, pour ainsi dire, sortir. Eh! que serait-ce, si nous voulions parler de ce désir excessif de plaire, source de tant de travers! Quel philosophe pourrait assister de sang-froid à la toilette d'une femme de notre siècle? ( Ici Ernest était sur le point d'éclater de rire en voyant l'embarras de Sophie. ) Il se remit, et passa en revue et ces fards qui sont si fatals aux belles couleurs de la nature; et ces parfums dont on condamnait l'usage, même dans l'antiquité. *Mulier rectè olet, ubi nihil olet*, s'écria-t-il d'un ton grave. Il fut enchanté de pouvoir se souvenir de ce passage de Plaute, qui ne donnait pas peu de poids à son discours.

Sophie était un peu embarrassée durant ce long sermon. Elle se remit bientôt de son trouble, et voulut à son tour prêcher la morale. Elle représenta combien elle était effrayée en songeant aux travers qui dégradent la plus sublime partie de l'espèce humaine. Et les jeunes gens surtout! que de ridicules! Ne les voit-on pas rivaliser avec les femmes dans les soins qu'ils mettent à leur toilette? Si nous voulions, disait-elle, examiner la passion des chevaux, ces fiers compagnons de leurs exploits... dans les châteaux; si nous voulions pénétrer dans le repaire affreux du jeu, où la fortune et l'honneur courent de si grands dangers; où l'on va demander à des cartes funestes.... Mais vous rougissez, monsieur, du tableau que je présente, et qui vous est sûrement bien étranger!

Ernest sentait vivement la justesse de l'application qu'il pouvait faire de ces paroles à sa conduite. Elle prêche aussi bien que moi, disait-il tout bas. Il se rappela la perte considérable qu'il venait de faire au jeu, et il ne put cacher son émotion. C'était une scène plaisante de les voir faire tour à tour le tableau des défauts auxquels ils étaient enclins l'un et l'autre.

Un ancien sage disait : *Si tu veux donner du crédit à tes maximes, fais-les publier par une bouche pure* : Ernest éprou-

vait qu'une bouche jolie a encore plus de pouvoir. Sophie, de son côté, était étonnée de songer combien il lui coûterait peu de renoncer à ses penchans, et de suivre les sentiers de l'austère morale. Ainsi, ils s'inspiraient réciproquement un respect d'une nature particulière, et qui était accompagné de ce charme que l'amour naissant répand sur toutes les affections. Une douce confiance pénétrait dans leurs âmes. Les douces images de la vertu s'élevaient en foule dans leur cœur exalté; et ils semblaient attendre avec impatience l'occasion de prouver qu'ils sauraient profiter des conseils l'un de l'autre.

Cependant M. de Belval vint trouver nos deux philosophes. Il remarqua leur émotion; elle lui parut favorable à son projet. On entra dans le château. Ernest devait y passer la nuit, et partir le lendemain pour la fête. Il fallait qu'il trouvât un moment pour étudier les romances nouvelles qu'il voulait chanter le lendemain; la nuit se passa sans qu'Ernest pût y songer. La jeune philosophe occupait sa pensée. Chacune de ses paroles lui semblait un oracle. Qu'il trouvait de raison dans ses discours!

Il faut que l'on apprenne ici que Sophie était invitée à cette fête où devait se rendre Ernest. On était convenu de ne point en parler devant le prétendu philosophe. Elle devait le soir faire préparer son costume pour le bal. Elle n'y songea point. Oh! disait-elle, je ne suis plus étonnée que, si jeune, il ait déjà la réputation de philosophe. Qui se serait jamais attendu à le trouver si.... aimable? Car enfin, malgré son originalité et sa sévérité excessive, il est aimable.

Le lendemain, on apprit à mademoiselle de Belval que la fête était retardée. Elle en fut presque ravie. Cependant, Ernest, qui ignorait ce retard, songeait à partir. Son laquais avait préparé les chevaux. Un doux souvenir le pousse dans le parc, au lieu où la veille il avait entendu une si douce leçon de morale. Il aperçut de-loin Sophie; son costume était simple sans affectation. Il s'approche; il se trouble. La nuit il avait pensé que peut-être le cœur de mademoiselle de Belval n'était pas libre. Il voulait s'assurer de ce point important. Il osa questionner Sophie à ce sujet. Sophie, troublée par la seule présence d'Ernest, le fut bien davantage par cette question. Elle balbutia quelques mots et voulut se retirer. Ernest insista avec la plus tendre émotion. Alors, l'imprudente Sophie, en se retirant, lui présenta la boîte que, la veille, lui avait donnée son père, et qui, comme on le sait, contenait un portrait de Rousseau. Tenez, lui dit-elle, en le laissant dans ses mains: voilà le portrait de la personne à qui je suis destinée... Et elle s'éloigne rapidement.

Ernest, resté seul, ouvre cette boîte qui doit lui dévoiler un secret fatal. O surprise ! c'est un homme en bonnet fourré ! J'aurais été bien surpris, s'écria-t-il, s'il n'y avait pas eu quelque grain de folie dans cette prétendue philosophe. La singulière passion ! Qui l'eût pu croire !.... Allons, je feignais d'être philosophe hier ; soyons-le aujourd'hui tout de bon, pour supporter un pareil coup. Fuyons.... Allons nous consoler à la fête. Aussi-bien, de quoi m'avisai-je de faire un rôle si ridicule ! Rions, parbleu ! Étudions un moment mes romances, et laissons là et la philosophe et la philosophie. — Il chercha son cahier de romances vainement : il l'avait laissé tomber dans le parc, et, par malheur, Sophie, en entrant dans le château, l'avait ramassé. Elle reconnut le cahier que le jour d'auparavant tenait à la main le prétendu philosophe. Elle croit y trouver des maximes, des apophthèmes, etc. Quoi ! de la musique ! Allons, Socrate apprenait à danser, lorsqu'il fut revenu de la vanité des sciences, et Platon veut des musiciens dans sa république. O ciel ! des chansons ! des romances ! Voyons celle-ci, écrite sans doute de la main de notre platonicien : à mademoiselle A\*\*\*, actrice de l'Opéra, par celui qui ne cessera d'être... (Ici on avait effacé quelques mots). Sophie devint toute tremblante. La singulière philosophie ! Ce jeune homme est sans doute le Caton des coulisses ! Allons, allons, ne songeons plus à lui. Malheureuse ! et le portrait ! quelle imprudence ! — Et son cœur battait, et elle était sur le point de verser des larmes. Elle lut la romance écrite à la main, qui commençait ainsi :

A cinq ans,

J'étais assis sur les genoux des Grâces :

O doux momens !

A dix ans,

Je m'essayais à courir sur leurs traces :

Heureux momens !

A quinze ans,

Je vis de loin et j'aimai la Folie :

O doux momens !

A vingt ans

J'aurais voulu lui consacrer ma vie :

Trop courts momens !

A trente ans,

Quelqu'un me dit : Paix, voilà la Sagesse :

Fatals momens ! etc.

Sophie lisait cette chanson lorsqu'un respectable domestique de son père vint lui remettre un billet, d'un air mystérieux; le voici : « Si vous avez une âme sensible, secourez » le malheur. Celle qui vous implore ne veut point être » connue. Si vous voulez lui être utile, daignez déposer le » don que vous voulez lui faire dans le petit pavillon au » fond du parc ». Sophie fut vivement agitée à la lecture de ce billet. Mille raisons l'engageaient à accorder le secours qu'on demandait. Si elle allait refuser, et que, par hasard, Ernest en fût instruit ! quel homme ! il dirait sans doute que Sophie est une de ces femmes dont il parlait hier qui dépensaient dix mille francs pour des rubans et dix francs pour les bonnes actions. Mais Sophie avait depuis deux jours employé toutes ses épargnes pour l'achat d'un collier. Où trouver de l'argent ? En demander à son père ? mais cette personne exige de la discrétion ; que fera-t-elle ?

De son côté, Ernest reçoit un billet semblable. On n'a pas sans doute oublié qu'il était parti sans argent, et que c'était la seule ressemblance qu'il pût avoir avec quelques philosophes célèbres. Il ne veut point cependant partir sans accorder le secours qu'on demande. Cette personne hétéroclite, mais charmante, ne manquerait pas de crier à la barbarie, si elle apprenait..... Je ne vois aucun moyen de me procurer de l'argent tout de suite... Cependant mes chevaux.... Allons, j'y suis décidé.... O bouillotte maudite ! mes chers chevaux ! il le faut. Hola, Jacques, il faut vendre mes chevaux sur-le-champ ; point de réplique. — Mais, monsieur, il va pleuvoir ; voudrez-vous aller à pied à la fête ? — Obéis-moi. La perfide ! quel dommage qu'une passion ridicule !.... Oui, si je connaissais ce rival odieux !... j'irais.... Mais je m'égare. Hélas ! il m'eût été si doux de m'associer avec elle pour accorder des secours aux malheureux. Tous mes bienfaits auraient acquis plus de prix en passant par ses mains.... Allons, soyons vertueux sans elle, et prouvons-lui.... Va, cours, Jacques, fais ce que je t'ordonne. — Le jockey s'éloigne. Le pauvre garçon croyait son maître fou, et il ne pensait pas qu'il lui fût possible de vendre ses chevaux. Il se présenta une occasion.

Un jeune homme des plus étourdis de Paris, nommé Daval, parent de Sophie, arrivait dans le château, pour de là aller avec son oncle et sa cousine à la fête dont nous avons parlé. En entrant dans la cour du château, il admira un des chevaux d'Ernest et l'achète. C'était lui qui l'avant-veille avait mis à sec la bourse d'Ernest : ils étaient amis intimes et avaient fait ensemble vingt étourderies. Jacques s'empresse de porter à son maître

le produit du cheval. — Garde bien le secret sur ce point, lui dit Ernest, ou je suis perdu.

Le jeune Daval, en entrant dans le château, trouva Sophie triste. Il avait coutume de la faire rire par ses saillies un peu bouffonnes : il ne put y réussir. Il apprit qu'il était arrivé dans le château un célèbre philosophe, quoique fort jeune; et il desira vivement de le voir.

Cependant Ernest et Sophie, chacun de son côté, attendaient avec impatience l'heure qui leur paraissait favorable pour se rendre au petit pavillon au fond du parc. Tous les deux attendaient le moment où le jour commencerait à baisser. Cette heure arrive : Sophie, suivie de sa femme de chambre, s'échappe secrètement. Ernest était dans le parc; il aperçoit Sophie à travers les arbres; mille soupçons l'assaillissent à la fois! Ne serait-ce point l'heure de quelque rendez-vous philosophique avec celui dont il possède le portrait? s'il pouvait connaître ce rival odieux! il marche sur les traces de Sophie; il la voit s'approcher du petit pavillon. Elle ouvre mystérieusement la porte et va déposer sur une petite table un collier avec un papier qui contient ces mots : « Je ne puis offrir autre chose à présent ». Ernest, ému, entre aussitôt dans le pavillon, et pose sur la même table une bourse. Quelle fut la surprise de Sophie! son émotion fut extrême. A peine Ernest lui-même put-il prononcer quelques mots. Sophie s'éloigna le plus promptement qu'il lui fut possible; et Ernest demeura plus agité que jamais. Quelle a de grâces, disait-il, quand elle répand les bienfaits! Ah, malheureux! c'en est fait, je l'aimerai toute ma vie. — La cloche appelait à table : il s'y rendit. Quel fut son embarras en voyant le jeune Daval! il parlait alors à Sophie : Eh bien! tout est-il prêt pour la fête? disait-il très-haut : oui, ma chère cousine, il faut que vous ne manquiez pas une seule contre-danse. Je veux, avant de partir, vous apprendre un pas merveilleux qui est presque de mon invention. On annonça Ernest. O ciel! poursuit Daval, c'est toi, mon cher compagnon d'aventures! que je suis ravi! Nous allons ensemble à la fête, n'est-ce pas? Ma cousine chantera et toi aussi. Connais-tu ce grand philosophe qu'on m'a dit être dans le château? quelque ours sans doute? Si nous pouvions le conduire à la fête comme une bête curieuse? Eh! quel air sérieux! Allons, est-ce à cause de ces malheureux mille écus que je t'ai gagnés avant-hier? (qu'on juge de la surprise de Sophie). Eh bien! tu prendras ta revanche, je suis dans mes jours de distraction, tu me gagneras; je n'en serai pas plus triste moi. Je te ferai voir le cheval que je viens d'acheter à la porte du château, etc., etc.

Daval fut sur le point de mourir de rire dès qu'on lui donna à entendre que le grand philosophe dont on lui avait parlé était Ernest lui-même. Ah, mon oncle! disait-il à M. de Belval, comment votre science physiognomonique peut-elle se méprendre à ce point! je suis donc philosophe, moi? — On se mit à table, et l'on peut penser que la conversation fut d'abord peu animée; mais bientôt M. de Belval prenant la parole: Ce soir, dit-il, lorsque le jour était à son déclin, j'ai vu un jeune homme entrer dans le petit pavillon qui est au fond du jardin; il a déposé sur la table une bourse. Ce jeune homme était ce matin sans argent, il a vendu ses chevaux pour accorder ce secours à un malheureux. Je suis entré dans le pavillon un moment après qu'il en est sorti, et, à la place de la bourse, j'ai trouvé un papier contenant ces mots: « La vraie philosophie consiste à faire des sacrifices pour diminuer la masse des maux qui assiègent l'humanité », et au-dessous, j'ai trouvé un autre papier sur lequel était écrit: *Brevet de vrai philosophe*. Il garda un moment le silence. Ernest prit la parole: Ce soir, au déclin du jour, j'ai rencontré une jeune personne qui est entrée dans le pavillon du fond du parc; elle a déposé sur la table qui est au milieu, un collier avec un papier sur lequel étaient tracés ces mots: « Je n'ai pu offrir autre chose ». L'on est entré un moment après elle, et, à la place du collier, on a trouvé une feuille de papier contenant à peu près ces mots: « Jamais les Grâces n'ont plus de charmes que lorsqu'elles répandent les bienfaits »; et au-dessous: « Elle est aussi bonne que belle ». Ernest prononça ces derniers mots avec le plus grand attendrissement; et Sophie restait les yeux baissés et presque mouillés de larmes. — Eh bien! mon cher neveu, dit bientôt après M. de Belval, je vous annonce le mariage de votre ami avec votre cousine. — Ah, Monsieur! s'écrie Ernest, il ne faut point contraindre les inclinations, et mademoiselle.... — Quoi donc! ma fille? — Mon père, les sentimens de monsieur sont trop bien placés pour que j'aspire..... Ces mots demandaient une explication. Sophie montra le cahier de romances à son père; et le jeune Daval y reconnut la chanson fatale dont il était l'auteur, adressée à une actrice de l'Opéra. Ernest parla aussi du portrait enfermé dans la boîte. M. de Belval éclata de rire et avoua son stratagème. On partit pour la fête. Ernest n'y voyait que Sophie, Sophie n'y voyait qu'Ernest. Leur mariage se fit après quelques épreuves de la part de M. de Belval. Sophie garda toute sa vie le surnom de *Belle et Bonne*, et elle appelait quelquefois son mari du nom de *Philosophe*.

BRES. N.

*De la GRISelda italienne, de la GRISÉLIDIS française, des Imitations de cette Nouvelle du DÉCAMÉRON DE BOCCACE; et d'un poème inédit en VI chants sur le même sujet.*

LA publication récente des Grisélidis anglaisés du vieux Chaucer et de miss Maria Edgeworth (fille de M. Richard Lovell Edgeworth) a dû rappeler l'attention sur un sujet si touchant, dont la première idée appartient à Boccace. Nous espérons donc qu'on accueillera avec indulgence quelques recherches que nous avons faites sur cette vieille histoire.

L'italienne Griselda ou, comme nous l'appelons en France, Grisélidis, cette simple paysanne devenue marquise de Saluces, passe pour avoir existé en 1003 suivant Noguier (1), ou en 1025 s'il en faut croire Manni (2), qui cite à ce sujet les Annales d'Aquitaine, par Bouchet (3).

Quoi qu'il en soit de l'existence réelle ou supposée de cette femme si constamment intéressante, de « ce modèle unique de douceur et de résignation conjugale », ainsi que l'appelle M. Guinguené dans son excellente Histoire Littéraire d'Italie (4), Le grand d'Aussy s'est trompé en prétendant (5) que l'Augustin Jacques-Philippe Foresti de Bergame (6) donne comme véritable l'histoire de Grisélidis : il ne cite à l'appui de son assertion que le témoignage de Pétrarque, lequel, comme nous verrons plus bas, ne peut être ici d'aucun poids.

Grisélidis ou la Griselda est la dernière nouvelle du Décaméron de Boccace, et assurément c'est la plus intéressante de ce recueil justement célèbre.

On a prétendu que Boccace avait pris le sujet de cette touchante nouvelle dans nos vieux fabliaux : c'est l'opinion du savant Le Duchat dans ses notes sur Rabelais, et de Le Grand d'Aussy que nous avons cité plus haut. Au surplus, c'est sans fondement que Sabathier de Castres, qui a puisé chez ces auteurs le fonds de ses remarques, dit (7) que la Griselda ita-

(1) Hist. de Toulonse, p. 167.

(2) Istoria del Decamerone, p. 603.

(3) Livre 3.

(4) Tome 3, p. 111.

(5) Fabliaux, Paris, 1776, tome 1, p. 269.

(6) Supplément des Chroniques, publié à Venise vers 1483.

(7) Notes de sa traduction des Contes de Boccace, tome 1, p. 260.

lienne a été tirée d'un manuscrit intitulé : le *Parément des Dames* (8) ; et que c'est d'après le témoignage du commentateur de Rabelais, que Manni, « dans son *Illustrazione del Boccaccio*, en a restitué l'honneur aux Français.

Nous ne combattons pas l'opinion évidemment erronée de Dryden (9), qui avance que Grisélidis est de l'invention de Pétrarque, qui l'envoya à Boccace, de qui elle parvint à Chaucer, imitateur du conteur italien. La simple lecture de Chaucer, qui appelle cette nouvelle la *Fable du Clerc* (10), parce que c'est un prêtre qui la raconte, suffit pour faire reconnaître l'erreur dans laquelle Dryden est tombé.

M. Guinguené, que je cite avec autant d'assurance que j'éprouve de plaisir et recueille d'utilité en le lisant, dit avec beaucoup de raison (11) : « Quelque part que Boccace ait puisé le sujet de cette nouvelle, il se l'est rendu tellement propre par la manière simple, naïve et touchante de le traiter, que c'est bien réellement à lui qu'elle appartient. ». Il avait dit plus haut (12) : « Du *Décameron* de Boccace Grisélidis passa dans tous les recueils de romans et de nouvelles, fut traduite dans toutes les langues, monta sur tous les théâtres ; et, sous toutes les formes, elle a toujours excité le même intérêt ».

En effet, sans compter le *Fabliau* rajeuni par Le Grand d'Aussy, le sujet de Grisélidis a été traité sous les divers titres de *Miroir des Dames*, *d'Enseignement des Femmes Mariées*, *d'Exemple des bonnes et des mauvaises Femmes*, *du Parément des Dames*, etc. Cette histoire a été imprimée en caractères gothiques, ce qui remonte aux premiers temps de l'imprimerie, et, long-temps après, refondue et développée par mademoiselle de Montmartin (13). A la fin du 14<sup>e</sup>. siècle on en fit un drame qui, suivant l'usage du temps, fut appelé le *Mystère de Grisélidis*, et se trouve encore parmi les manuscrits de la bibliothèque impériale (14). Bonfonds l'imprima aussi avec

(8) De la bibliothèque de Foucault.

(9) Préface des *Fables anciennes et modernes*, etc. — *Dryden's Works*, t. 2.

(10) Dans ses *Fables de Cantorbéry* (*Cantorbéry Tales*).

(11) *Hist. Litt. d'Italie*, tome 3, p. 113.

(12) *Id.*, p. 111.

(13) En 1749. On en trouve aussi une imitation dans un *Mercur* de 18...

(14) Voir l'*Hist. du Théâtre Français*, tome 2, p. 295.

Beauchêne, *Recherches sur les théâtres*, tome 1, p. 241.

*Bibliothèque du Théâtre Français*, tome 1, p. 11.

quelques changemens vers 1548. Plusieurs nations se sont approprié ce sujet, qui a fourni une pièce de théâtre intéressante au célèbre Apostolo Zeno. Nous avons vu jouer récemment à l'Opéra Buffa la *Griselda* de M. Paër, et c'est un des meilleurs ouvrages de ce compositeur distingué.

Il est incontestable que ce fut Boccace qui le premier eut le mérite d'intéresser l'Europe aux épreuves si cruelles et si prolongées de *Grisélidis*, et qu'elle lui dut tout le succès dont elle a joui. C'est d'après Boccace que toutes les nations de l'Europe la connurent et en firent l'objet de nombreuses imitations. Le premier qui s'en empara fut un ami de Boccace : l'amant platonique de Laure de Sade, Pétrarque, auquel il fit la lecture de sa *Griselda*, en fut touché profondément; il la récitait sans cesse à ses amis; et, pour la faire plus généralement connaître, il la traduisit en latin. On trouve cette version dans la collection des *Ouvrages de Pétrarque* (15), sous un titre, qui prouve que l'on était, du moins alors, bien éloigné de croire cette aventure fondée et véritable (16). Pétrarque la traduisit avec assez de fidélité; mais il eut tort de la faire précéder d'un prologue qui a pour objet de décrire le marquisat de Saluces, le Piémont, la Lombardie et même le Vésuve.

L'auteur des *Histoires ou Contes du temps passé avec des moralités*, Perrault d'Armancoeur (17) a traduit librement, en vers fort peu élégans, la nouvelle de Boccace. En voici les premiers vers :

Au pied des célèbres montagnes  
Où le Pô, s'échappant de dessous ses roseaux,  
Va dans le sein des prochaines campagnes  
Promener ses naissantes eaux,  
Vivait un jeune et vaillant prince,  
Les délices de sa province, etc.

Cette imitation, quoi qu'en dise M. Sabathier de Castres, est vraiment au-dessous du médiocre, et paraîtra fort inférieure au poème en trois chants qu'Imbert a composé sur le même sujet, et qui se trouve à la fin de son *Choix de Fabliaux mis en vers* (18). Imbert s'exprime ainsi (19), en parlant du fabliau ou

(15) Édit. de Bâle, p. 541.

(16) De obedientiâ ac fide uxoriâ, MYTHOLOGIA.

(17) Fils de Charles Perrault, et neveu du savant Claude Perrault, célèbre par sa belle façade du Louvre du côté de Saint-Germain l'Auxerrois.

(18) Paris, Prault, 1788, 2 vol. in-12, p.

(19) Tome 2, p. 222.

conte de Grisélidis : « Perrault en a fait aussi une imitation en vers français; mais on m'a assuré que son style, si lâche, si diffus, si incorrect, ne présentait pas une rivalité bien formidable ».

Je suis, sur l'auteur des Contes du Temps Passé, entièrement de l'avis d'Imbert; et, quant à lui, j'avoue que je trouve son petit poëme très-joli, quoique faiblement écrit et conçu : ses vers ont de la grâce et de la facilité.

C'est faire d'avance le procès de mon entreprise et de ma hardiesse. J'avais composé mon ouvrage (LYDIE, poëme en VI chants avec des notes), avant de connaître l'imitation faite par Imbert et sans avoir vu celle de Perrault. Je les ai lus depuis; mais, comme j'ai donné à la touchante histoire de Grisélidis quelques développemens que je ne crois pas déplacés et qui ne se trouvent point dans les imitateurs qui m'ont précédé, j'ai cru que la manière dont je l'ai traitée pourra mériter quelque indulgence et me fera pardonner mon audace.

J'ajouterai que, l'histoire de Grisélidis étant à peu près reconnue fabuleuse, je me suis dispensé de conserver ce nom qui ne m'a point paru poétique. Le nom doit importer fort peu dans le cas où je me trouve, pourvu qu'il ait de l'harmonie. Pendant que je suis en train de faire l'aveu de mes infidélités, je dois avertir aussi que j'ai placé le séjour de Galter à Nice, tandis qu'il paraît avoir été à Saluces.

Je prendrai la liberté de transcrire ici quelques fragmens de mon poëme.

#### FRAGMENS DU SECOND CHANT.

Enfin Galter arrive à la chaumière.  
 Sans préambule il demande au fermier,  
 Qui poliment l'accueille à sa manière,  
 Du pain pour lui, du foin pour son coursier.  
 Tout satisfait de l'asile rustique  
 Où règne encor, mieux que dans la cité,  
 Bon cœur, franchise, honneur, simplicité,  
 Et la vertu que nous nommons antique;  
 Bien délassé, bien remis et bien frais  
 Galter allait, reprenant son voyage,  
 De son départ ordonner les apprêts :  
 Il aperçoit auprès de l'ermitage  
 Un jeune objet au minois régulier,  
 Au teint de lys, maintien décent, air sage,  
 Tournure aisée, agréable corsage,

M m

Un ange enfin, la fille du fermier,  
 Qu'il voit un peu, qu'il veut voir davantage.  
 Elle avait tout pour plaire au cœur flatté,  
 L'œil qui promet esprit vif et belle âme,  
 Et la beauté qui décore la femme,  
 Et la pudeur qui pare la beauté.  
 Elle a quinze ans, et son nom est Lydie;  
 Elle ravit : mais elle est peu hardie ;  
 Aussi voyant le noble chevalier,  
 Ses ornemens et ceux de son coursier,  
 Honnêtement elle baisse la tête,  
 Veut avancer ; modeste elle s'arrête,  
 Tremble et rougit, balbutie et se tait.  
 Heureusement près du toit elle était :  
 Elle entre vite, et Galter la salue,  
 Et, lui trouvant tant de grâce et d'attrait,  
 Le chevalier croit avoir la berlue ;  
 Ressent comme elle un embarras secret,  
 De désirs purs témoignage discret.  
 Pour s'en aller sa force est superflue.  
 Le chevalier voit, inquiet, surpris,  
 Ses sens émus, son choix fait, son cœur pris.

. . . . .  
 Plus Galter voit cette rare merveille,  
 Moins il est sûr s'il ou dort ou s'il veille.  
 Il l'interroge ; elle avait de l'esprit  
 Et du bon sens : il s'en doutait d'avance.  
 Près de Lydie il s'assied, et commence  
 Un entretien qu'il cessa, qu'il reprit,  
 Et qui toujours lui plaisait davantage.  
 Spirituelle, elle est jeune, elle est sage ;  
 Et, comme on sait, l'attrait d'un beau visage  
 Ne gâte rien : ce don est son partage.  
 Si ses attraits, ses charmes ingénus  
 A nos rimeurs avaient été connus,  
 On les verrait nous déguiser Lydie  
 Sous les surnoms de Psyché, de Vénus,  
 Vieilles fadeurs, lieux communs devenus,  
 Jargon banal, dépourvu d'énergie,  
 Qu'il faut laisser dans la mythologie,

. . . . .

Le jour, la nuit, à la danse, aux autels,  
 Seule Lydie occupe sa pensée,  
 Seule lui plaît, et seule est encensée.  
 « Allons, dit-il, à ces troubles mortels,  
 Dont autrefois je n'avais point l'idée,  
 Je mettrai fin : mon âme est décidée.  
 On en dira tout ce que l'on voudra ;  
 On citera, si l'on veut, la naissance ;  
 On vantera les biens de l'opulence ;  
 Cette Lydie on la critiquera ;  
 Mon choix, mes goûts chacun les blamera.  
 Il ne m'importe. Allons ! coûte qui coûte !  
 Laissons jaser ; c'est moi seul que j'écoute.  
 A trop choisir on se trompe parfois,  
 Et ma Lydie est un excellent choix.  
 Du vrai bonheur j'ai donc trouvé la route.  
 Quand à régner le sort capricieux  
 A destiné maints sots qu'il a fait naître ;  
 Quand on le voit à plaisir méconnaître  
 Vertus, mérite abaissés par le traître,  
 Cruel sans but, sans borne injurieux,  
 Qu'en sa bévue il déplace chaque être :  
 Irai-je, après ce qui s'offre à mes yeux,  
 Être étonné que Lydie, en des lieux  
 Peu faits pour elle, ait semblé m'apparaître ?  
 Pour relever cet outrage odieux,  
 Fait par le sort, réprouvé par les dieux,  
 Je la ramène où sa place doit être :  
 Au ciel ainsi c'est obéir peut-être.

FRAGMENT DU IV<sup>e</sup>. CHANT.

. . . . .  
 De cet enfant il faut nous séparer.  
 Il dit. Soudain sa fille est enlevée,  
 Et sa Lydie, aux larmes réservée,  
 Se résignait, se soumettait à tout,  
 N'osait pleurer sa misère importune.  
 Elle gémit : elle n'est pas au bout .  
 Du long chemin que parcourt l'infortune.  
 « Je le sais trop, dit-elle, Monseigneur,  
 Je ne dois point me plaindre du malheur

Qu'ici j'éprouve et que mon sort m'attire.  
 Pardonnez-moi si mon cœur en soupire:  
 A vos désirs ce cœur est résigné.  
 Jusques à vous quand vous avez daigné  
 Du fond des bois, du sein d'une chaumière,  
 Jusques au trône élever ma misère,  
 Je me soumis à vos ordres dictés;  
 Je fus sensible à toutes vos bontés,  
 Et dus toujours faire vos volontés.  
 Quoi qu'il en soit, la nature imparfaite  
 Souffre en mon âme et gémit dans mon cœur.  
 Excusez-moi; pardonnez ma douleur;  
 Plaiguez un peu ma tristesse complète.  
 Tout est à vous, ma joie et mon malheur;  
 Tout appartient au maître de mon cœur:  
 La volonté de mon maître soit faite;  
 Et puisse-t-elle être en tout satisfaite!  
 Elle a parlé. Sur l'azur de ses yeux  
 On voit rouler une larme égarée.  
 Son sein éprouve un serrement affreux;  
 Son corps frémit, sa voix est altérée.  
 Mais, conservant un courage vainqueur  
 De tant d'assauts, de malheurs et d'alarmes,  
 Elle concentre, elle étouffe en son cœur  
 Son désespoir, sa torture et ses larmes.  
 Une douleur qui blesse, qui flétrit,  
 Qui nous abat, nous glace, nous altère,  
 Est bien affreuse: on en perdrait l'esprit;  
 Mais, s'il s'agit d'un enfant qu'on chérit,  
 Ah! voyez la dans le cœur d'une mère  
 Cette douleur, c'est là qu'elle s'aigrit;  
 Cette douleur, c'est là qu'elle est amère.

FRAGMENT DU PROLOGUE DU V<sup>e</sup>. CHANT.

. . . . .  
 Entre le pauvre et la magnificence  
 Depuis long-temps le bonheur est venu;  
 Il y réside, il y reste inconnu.  
 Il est caché sous un dehors modeste  
 Qui pour le sot, de l'éclat seul épris,  
 Dérobe encor, sans amoindrir son prix,

De ce trésor l'origine céleste.  
 Donc il échappe au sot qui s'est mépris;  
 C'est Apollon en'exil sur la terre  
 Qui, toujours dieu; pour un berger fut pris.  
 C'est ce héros de la Grèce guerrière,  
 Philopémen, chez son hôte surpris,  
 Qui, devenu l'objet d'un vain mépris,  
 Docilement acquitte à la sourdine  
 L'humble tribut de sa mauvaise mine.

O mes amis, cette félicité  
 Depuis long-temps Horace nous la montre  
 Bien loin des cours, bien loin de la cité.  
 Assidûment près d'elle l'on rencontre  
 Ce trésor vrai, la médiocrité  
 Qui vaut de l'or et qui vaut mieux sans doute,  
 Qui met un frein à nos ambitions,  
 Aux désirs fous, aux folles passions,  
 Qu'en les domptant le sage encor redoute.  
 Depuis dix ans Lydie au fond des bois, etc.

#### PROLOGUE DU VI<sup>e</sup>. CHANT.

C'est un spectacle auguste et mémorable,  
 Digne du sage et d'un regard des dieux,  
 Qu'un malheureux en son sort déplorable  
 Bravant des maux le courroux odieux,  
 Seul contre tous, faisant tête à l'orage,  
 A l'infortune opposant son courage,  
 La combattant, et luttant corps à corps;  
 Plus assailli, rassemblant plus d'efforts;  
 Lasant enfin, vainqueur des destinées,  
 D'un long malheur les rigueurs obstinées.  
 S'il y songeait, combien il serait fort,  
 Qu'il se soit fier peut-être de son sort,  
 Ce malheureux que l'on entend se plaindre!  
 Qui méprisa le honteux art de seindre,  
 Qui suit le crime et vit loin du remord,  
 Qui sait braver l'indigence et la mort;  
 Celui dont l'âme et courageuse et sûre  
 Par le malheur s'affermît et s'épure,  
 Et dont le cœur, insensible pour lui,

Ne s'attendrit que par les maux d'autrui :  
 Cet homme-là, seul digne du nom d'homme,  
 Tel qu'on en vit dans la Grèce et dans Rome  
 En ces beaux temps qui semblent fabuleux,  
 Et que nos jours tristement nébuleux  
 Offrent baissés et d'âme et de stature,  
 Est bien sans doute un chef-d'œuvre des dieux ;  
 Il est l'honneur de l'humaine nature.

Certes, il est dans ce sexe opprimé,  
 Par l'ignorant trop souvent déprimé,  
 Qui connu mieux obtiendrait plus d'estime ;  
 Certes il est des êtres généreux  
 Dont le courage et la vertu sublime  
 Sont affermis contre un sort rigoureux.  
 Sans se promettre une noble patente,  
 Sans faste vain, sans orgueil, sans l'attente  
 Qu'on le proclame aux journaux du pays,  
 Sans nul espoir de cordons ou de prix,  
 Combien il est de femmes courageuses,  
 Modestement supportant leurs destins,  
 Qui, maîtrisant leurs âmes orageuses,  
 Ont renfermé leur soupirs clandestins,  
 Et qui, toujours tendres et généreuses,  
 A l'infortune, à des peines affreuses,  
 Opposeront en ce siècle d'airain  
 Une âme forte avec un front serein !

M. LOUIS DUBOIS.

FRAGMENT D'UN OUVRAGE DE MADAME DE STAËL (1).

*De l'Enthousiasme.*

BEAUCOUP de gens sont prévenus contre l'enthousiasme ; ils le confondent avec le fanatisme, et c'est une grande erreur. Le fanatisme est une passion exclusive dont une opinion est l'objet ; l'enthousiasme se rallie à l'harmonie universelle. C'est l'amour du beau, l'élévation de l'âme, la jouissance du dévouement

(1) Ce fragment est tiré du dernier chapitre du tome III de l'ouvrage : *De l'Allemagne*, par Madame de Staël. — La publication de ce livre fut interdite, et l'édition entière en fut supprimée, il y a quelques années, par ordre de Buonaparte.

réunis dans un même sentiment qui a de la grandeur et du calme. Le sens de ce mot, chez les Grecs, en est la plus noble définition : l'enthousiasme signifie : *Dieu en nous*. L'homme, en effet, a quelque chose de divin, quand il est capable de se détacher de lui-même pour s'abandonner à cette vaste unité du monde, emblème de la suprême justice.

Tout ce qui est désintéressé est enthousiaste. Tout ce qui nous porte à sacrifier notre propre bien-être ou notre propre vie pour un sentiment, c'est toujours de l'enthousiasme ; car le droit chemin de la raison égoïste est de se prendre soi-même pour but de tous ses efforts, et de n'estimer dans le monde que la santé, l'argent et le pouvoir. Sans doute la conscience suffit pour conduire le caractère le plus froid par sa nature, dans la route de la vertu ; mais l'enthousiasme est à la conscience ce que l'honneur est au devoir. Il y a en nous un superflu d'âme qu'il est doux de consacrer à ce qui est beau, quand ce qui est bien est accompli. Le génie et l'imagination ont aussi besoin qu'on soigne un peu leur bonheur dans ce monde, et la loi du devoir, quelque sublime qu'elle soit, ne suffit pas pour goûter toutes les merveilles du cœur et de la pensée.

On ne saurait le nier : les intérêts de la personnalité pressent l'homme de toutes parts. Il y a même, dans ce qui est vulgaire, une certaine jouissance dont beaucoup de gens sont très-susceptibles, et l'on trouve souvent des traces de penchans ignobles sous l'apparence des manières les plus distinguées.

Les talens supérieurs ne garantissent même pas toujours de cette nature dépravée qui dispose sourdement de l'existence des hommes, et leur fait placer leur bonheur plus bas qu'eux-mêmes. L'enthousiasme seul peut contrebalancer la tendance à l'égoïsme, et c'est à ce signe divin qu'il faut reconnaître les créatures immortelles. Lorsque vous vous entretenez avec quelqu'un sur des matières dignes d'un saint respect, vous apercevez d'abord s'il éprouve un noble frémissement, si son cœur bat pour des sentimens élevés, s'il a fait alliance avec l'autre vie, ou s'il n'a qu'un peu d'esprit qui lui sert à diriger le mécanisme de l'existence. Et qu'est-ce donc que l'être humain, quand on ne voit en lui rien qu'une prudence dont son propre avantage est l'objet ? L'instinct des animaux vaut mieux, car il est quelquefois fier et généreux. Mais ce calcul, qui semble l'attribut de la raison, finit par détruire dans l'homme ce qui le rapprochait de la divinité, le sacrifice de lui-même.

Beaucoup de gens parmi ceux qui s'essaient à tourner les sentimens exaltés en ridicule, en sont pourtant susceptibles à leur insu. La guerre, fût-elle entreprise par des vues person-

nelles, donne toujours quelques-unes des jouissances de l'enthousiasme : l'enivrement d'un jour de bataille, le plaisir singulier de s'exposer à la mort quand toute notre nature nous recommande d'aimer la vie ; c'est encore l'enthousiasme qui les produit. La musique militaire, le hennissement des chevaux, l'explosion de la poudre, cette foule de soldats revêtus des mêmes couleurs, se rangeant autour des mêmes bannières, font éprouver une émotion qui triomphe de l'instinct conservateur de l'existence, et cette puissance est si vive, que ni les fatigues, ni les souffrances, ni les périls, ne peuvent en défendre les âmes. Quiconque a vécu de cette vie, la regrette, n'aime qu'elle. Le but atteint ne satisfait jamais, c'est l'action de se risquer qui est nécessaire ; c'est elle qui fait passer l'enthousiasme dans le sang, et quoiqu'il soit plus pur au fond de l'âme, il est encore d'une noble nature, alors même qu'il a pu devenir une impulsion physique.

Plus un sentiment est beau, plus la fausse imitation de ce sentiment est odieuse. Usurper l'admiration des hommes, est ce qu'il y a de plus coupable ; car on tarit en eux la source des beaux mouvemens, en les faisant rougir de les avoir éprouvés. Rien aussi n'est plus pénible que les sons faux qui semblent sortir du sanctuaire même de l'âme. La vanité peut s'emparer de tout ce qui est extérieur. Il n'en résulte d'autre mal que de la prétention et de la disgrâce. Mais quand elle se met à contrefaire les sentimens les plus intimes, il semble qu'elle viole le dernier asile où l'on espérait lui échapper. Il est facile cependant de reconnaître la vérité dans l'enthousiasme. Le moindre désaccord en détruit toute la pureté. Un mot, un accent, un regard exprime l'émotion concentrée qui répond à toute une vie.

Les personnes, qu'on appelle sévères dans le monde, ont presque toujours au fond du cœur une disposition exaltée, et l'enthousiasme est le seul sentiment dont la puissance singulière sait attendrir et fortifier tout à la fois. Les orages du cœur s'apaisent, les plaisirs de l'amour-propre se flétrissent, l'enthousiasme seul est impérissable. L'âme elle-même s'affaiblirait de l'existence physique, si quelque chose de fier et d'animé ne l'arrachait pas à la misérable influence des choses terrestres. Cette dignité morale, que rien ne peut avilir, est ce qu'il y a de plus admirable dans le don de l'existence. C'est pour elle que, dans les peines les plus amères, il est encore beau d'avoir vécu, comme il serait beau de mourir.

Examinons maintenant l'influence de l'enthousiasme sur les lumières et sur le bonheur ; ces dernières observations termi-

ment le cours des pensées auxquelles les différens sujets que j'avais à parcourir m'ont conduit.

Il est temps de parler de bonheur. J'ai écarté ce mot avec un soin extrême, parce que depuis près d'un siècle surtout on l'a placé dans des impressions si grossières, dans une vie si égoïste, dans des calculs si rétrécis, que l'image même en est souillée, comme tant d'autres nobles images qui n'ont plus d'asile que dans le cœur. On peut le dire cependant avec confiance : l'enthousiasme est de tous les sentimens celui qui donne le plus de bonheur, le seul qui en donne véritablement, le seul qui puisse faire supporter la destinée humaine dans toutes les situations où le sort nous place. C'est en vain qu'on veut se réduire aux jouissances matérielles; l'âme revient de toutes parts. L'orgueil, l'ambition, l'amour-propre, tout cela c'est encore de l'âme, bien qu'un souffle empoisonné s'y mêle : et quelle amère existence que celle de tant d'hommes en lutte avec eux-mêmes, presque autant qu'avec les autres, et repoussant les mouvemens généreux qui renaissent au fond de leur âme, comme une maladie de l'imagination que le grand air doit dissiper ! Quelle pauvre existence aussi que celle de beaucoup d'hommes honnêtes qui se contentent de ne pas faire du mal, et traitent de folie la source d'où dérivent les belles actions et les grandes pensées ! Ils se renferment par vanité dans une médiocrité tenace qu'ils auraient pu rendre accessible aux lumières du dehors ; ils se condamnent à cette monotonie d'idées, à cette froideur de sentiment qui laisse passer les jours sans en tirer ni fruits, ni progrès, ni souvenirs, et si le temps ne sillonnait pas leurs traits, quelles traces auraient-ils gardées de son passage ? S'il ne fallait pas vieillir et mourir, quelle réflexion sérieuse entrerait jamais dans leur tête ?

Quelques raisonneurs prétendent que l'enthousiasme dégoûte de la vie commune, et que, ne pouvant pas rester toujours dans cette disposition, il vaut mieux ne l'éprouver jamais. Et pourquoi donc ont-ils accepté d'être jeunes, de vivre même puisque cela ne devait pas toujours durer ? Pourquoi donc ont-ils aimé, si tant est que cela leur soit jamais arrivé, puisque la mort pouvait les séparer des objets de leur affection ? Quelle misérable économie que celle de l'âme ! Elle nous a été donnée pour être développée, perfectionnée, prodiguée même vers un noble but.

Plus on engourdit la vie, plus on la rapproche de l'existence matérielle, plus on diminue, dira-t-on, la puissance de souffrir. Cet argument séduit un grand nombre d'hommes ; il consiste à tâcher de vivre le moins possible ; mais il y a une dou-

leur dans la dégradation dont on ne se rend pas compte, et qui poursuit sans cesse en secret. L'ennui, la honte et la fatigue qu'elle inspire, sont revêtus par la vanité des formes de l'impertinence et du dédain; mais il est bien rare qu'on s'établisse en paix dans cette façon d'être sèche et bornée qui laisse sans ressource en soi-même, quand les prospérités extérieures nous délaissent. L'homme a la conscience du beau comme celle du bon; et la privation de l'un lui fait sentir le vide, ainsi que la privation de l'autre, le remords.

On se plaint que l'enthousiasme est passager. L'existence serait trop heureuse si l'on pouvait retenir de si délicieuses émotions dans son sein; mais c'est parce qu'elles se dissipent aisément qu'il faut s'occuper à les retenir. Les institutions religieuses, les beaux-arts et la poésie servent à développer dans l'homme ce bonheur de noble lignée, qui relève les cœurs abattus, met à la place de l'inquiète satiété de la vie le sentiment habituel de l'harmonie divine qui se manifeste tour à tour dans la nature et dans nous-mêmes. Il n'est aucun des devoirs, aucun des plaisirs, aucun des sentimens qui n'emprunte de l'enthousiasme je ne sais quel prestige d'accord avec le pur charme de la vérité.

Tous les hommes marchent à la défense de leur pays, quand l'honneur le demande; mais s'ils sont inspirés par l'enthousiasme de la patrie, de quel mouvement ne se sentent-ils pas saisis? Le sol qui les a vus naître, la terre de leurs aïeux, la mer qui baigne les rochers, de longs souvenirs, une longue espérance, tout se soulève autour d'eux. Chaque battement de leur cœur est une pensée d'amour et de fierté. Dieu l'a donnée cette patrie aux hommes qui peuvent la défendre, aux femmes qui, pour elle, consentent aux dangers de leurs frères, de leur époux et de leurs fils; à l'approche des périls qui la menacent, une fièvre... Comme son délire hâte le cours du sang dans les veines! Chaque effort pour un tel but vient du recueillement intérieur de tout notre être. Vous n'apercevez sur le visage de ces généreux citoyens que du calme; il y a trop de dignité dans leurs sentimens pour qu'ils s'y livrent au-dehors. Mais que le signal se fasse entendre, que la bannière nationale flotte dans les airs, et vous verrez des regards jadis si doux, si prêts à le redevenir à l'aspect du malheur, tout à coup animés par une inspiration sainte et terrible. Ni les blessures, ni le sang ne feront plus horreur. Ce n'est plus de la douleur, ce n'est plus de la mort, c'est une offense au Dieu des armées. Nul regret, nulle incertitude ne se mêlent aux résolutions les plus désespérées, et quand le cœur est entier dans ce qu'il veut, l'on jouit admirablement de l'exis-

tence. Dès que l'homme se divise au-dedans de lui-même, il ne sent plus la vie que comme un mal, et si de tous les sentimens, l'enthousiasme est celui qui rend le plus heureux, c'est qu'il réunit, plus qu'aucune autre, toutes les forces de l'âme dans le même foyer.

Les travaux de l'esprit ne semblent à beaucoup d'écrivains qu'une occupation presque mécanique, qui remplit leur vie comme toute autre profession pourrait le faire. C'est encore quelque chose de préférer même ce genre d'occupation à tout autre; mais ces hommes ont-ils l'idée du suprême bonheur de la pensée, quand l'enthousiasme l'anime? Savent-ils de quel espoir immense l'on se sent pénétré, quand on croit manifester par le don de l'éloquence une vérité profonde, une vérité qui forme un généreux lien entre nous et toutes les âmes en sympathie avec la nôtre? Les écrivains sans enthousiasme ne recueillent de la carrière littéraire que les critiques, les rivalités, les jalousies, tout ce qui doit menacer la tranquillité. Quand on se mêle aux passions des hommes, ces attaques et ces injustices peuvent faire quelque mal; mais la vraie, l'intime jouissance du talent peut-elle en être altérée? Quand un livre paraît, que de jouissances n'avait-il pas déjà valu à celui qui l'écrivit selon son cœur, et comme un acte de son culte! Que de larmes pleines de douceur n'a-t-il pas répandues dans sa solitude sur les merveilles de la vie, la gloire, la religion et l'amour! Enfin dans ses rêveries, n'a-t-il pas joui de l'air comme l'oiseau, des ondes comme un chasseur altéré, des parfums comme un amant qui croit respirer encore l'air dont sa maîtresse est environnée? On se sent, dans le cours ordinaire de la vie, comme oppressé par ses facultés, et l'on souffre souvent d'être seul de la nature au milieu de tant d'êtres qui vivent à si peu de frais; mais le talent créateur suffit, pour un moment du moins, à tous nos souhaits; il a ses richesses et ses jouissances; il offre à nos regards les images élégantes et pures d'un monde idéal, et son pouvoir s'étend quelquefois jusqu'à nous faire entendre dans notre cœur la voix d'un objet chéri.

Croient-ils connaître la terre, croient-ils avoir voyagé ceux qui ne sont pas doués d'une imagination enthousiaste? Leur cœur bat-il sur l'écho des montagnes? L'air du midi les a-t-il enivrés de sa douce langueur? Comprendent-ils la diversité des peuples, l'accent des langues étrangères? Les chansons et les danses nationales leur révèlent-elles une existence nouvelle? Suffit-il d'une seule sensation pour éveiller dans leur âme une foule de souvenirs? La nature elle-même peut-elle être sentie par des hommes sans enthousiasme? Ont-ils pu lui parler de leurs froids

intérêts, de leurs misérables désirs ? Que répondraient la mer et les étoiles aux vanités étroites de chaque homme pour chaque jour ? Mais si l'âme est remplie de doutes sur sa destinée, si elle cherche un Dieu dans l'univers, si même elle veut encore de la gloire et de l'amour, il y a des nuages qui lui parlent, des torrens qui se laissent interroger, et le vent même dans la bruyère semble daigner nous dire quelque chose de ce qu'on aime.

Les hommes sans enthousiasme pensent qu'ils ont des jouissances par les arts. Ils aiment l'élégance du luxe, ils apprennent à se connaître en musique et en peinture, afin d'en parler avec grâce, avec goût et même avec ce ton de supériorité qui convient à l'homme du monde, lorsqu'il s'agit de l'imagination et de la nature. Mais tous ces arides plaisirs que sont-ils à côté de l'abandon de l'enthousiasme pour les chefs-d'œuvre du génie ? En contemplant le regard de la Niobé, de cette douleur calme et terrible qui semble accuser les dieux d'avoir été jaloux du bonheur d'une mère, quel mouvement s'élève dans le sein ! quelle consolation l'aspect de la beauté ne fait-il pas éprouver ! Car la beauté est aussi de l'âme et l'admiration qu'elle inspire est noble et sensible ; et ne faut-il pas pour admirer l'Apollon, sentir en soi-même un genre de fierté qui foule aux pieds tous les serpens de la terre ? Ne faut-il pas être chrétien pour pénétrer la physionomie des vierges de Raphaël et du Saint-Jérôme du Dominicain, pour retrouver dans la beauté parfaite et dans le visage abattu, dans la jeunesse éclatante et dans le corps défiguré, la même expression qui part de l'âme, et traverse, comme un rayon d'une nature céleste, les charmes de la vie ou les ténèbres de la mort.

Y a-t-il de la musique pour ceux qui ne sont pas capables d'enthousiasme ? Une certaine habitude leur rend les sons harmonieux nécessaires ; ils en jouissent comme de la saveur des fruits et de la décoration des couleurs ; mais tout leur être a-t-il retenti comme une lyre, quand, au milieu de la nuit, le silence a tout à coup été troublé par des chants ou par ces instrumens qui ressemblent à la voix humaine ? Ont-ils senti le mystère de la vie dans cette émotion qui réunit nos deux natures, qui confond dans une même jouissance les sensations de l'âme ? Les palpitations de leur cœur ont-elles suivi le rythme de la musique ? Un attendrissement plein de charmes leur a-t-il appris ces pleurs qui n'ont rien de personnel, ces pleurs qui ne demandent point de pitié, mais qui délivrent l'âme d'une certaine inquiétude douloureuse que fait naître le besoin d'admirer et d'aimer ?

Le goût des spectacles est universel; car la plupart des hommes ont plus d'imagination qu'ils ne croient, et ce qu'ils considèrent comme le besoin du plaisir, comme une sorte de faiblesse qui tient encore à l'enfance, est souvent ce qu'ils ont en eux de plus noble. Ils sont en présence des fictions, mais naturellement émus, tandis que dans le monde, la dissimulation, le calcul et la vanité disposent de leurs paroles, de leurs sentimens et de leurs actions. Mais pensent-ils avoir goûté vraiment tout ce qu'une pièce noble et touchante peut faire éprouver, ces hommes pour qui la peinture des affections les plus profondes n'est qu'une distraction amusante? Se doutent-ils du trouble délicieux que font éprouver les passions épurées par la poésie? Ah! que les fictions donnent de douces jouissances! Elles nous intéressent sans faire naître en nous ni remords ni craintes, et la sensibilité qu'elles excitent n'a pas cette âpreté déchirante dont les affections réelles ne sont jamais désarmées.

Quelle magie le langage de l'amour n'emprunte-t-il pas de la poésie, des beaux-arts! Qu'il est beau d'aimer par le cœur et par la pensée, de varier ainsi de mille manières un sentiment qu'un seul mot peut exprimer, mais pour lequel toutes les paroles du monde ne sont encore que misère; de se pénétrer des chefs-d'œuvre de l'imagination qui relèvent tous de l'amour, et de trouver dans les merveilles de la nature et du génie, quelques expressions de plus pour relever son propre cœur!

Qu'ont-ils éprouvé ceux qui n'ont point admiré la femme qu'ils aimaient, en qui le sentiment n'est pas un hymne du cœur, et pour qui la grâce et la beauté ne sont pas l'image céleste des affections les plus touchantes? Qu'a-t-elle senti, celle qui n'a pas vu dans l'objet de son choix un protecteur sublime, dont le regard commande et supplie, et qui reçoit à genoux le droit de disposer de notre sort! Quelles délices inexprimables des pensées sérieuses ne mêlent-elles pas aux impressions les plus vives! La tendresse de cet ami dépositaire de notre bonheur doit nous suivre aux portes du tombeau comme dans les beaux jours de la jeunesse, et tout ce qu'il y a de solennel dans l'existence, se change en émotions délicieuses, quand l'amour est comme chez les anciens chargé d'allumer et d'éteindre le flambeau de la vie. Si l'enthousiasme enivre l'âme de bonheur par un prestige singulier, il soutient encore dans l'infortune; il laisse après lui je ne sais quelle trace lumineuse et profonde qui ne permet pas à l'absence de nous effacer entièrement du souvenir de nos amis; il nous sert d'asile à nous-mêmes contre les peines les plus déchirantes, et c'est le seul sentiment qui puisse calmer sans refroidir.

Les affections les plus simples, celles que tous les cœurs se croient capables de sentir, l'amour paternel, l'amour filial, peut-on se flatter de les avoir goûtés dans leur plénitude, quand on n'y a point mêlé d'enthousiasme? Comment aimer son fils sans se flatter qu'il sera noble et fier, sans souhaiter pour lui la gloire qui multiplierait sa vie, qui nous ferait entendre de toute part le nom que notre cœur répète? Pourquoi ne jouirait-on pas avec transport des talens de son fils, des charmes de sa fille? Quel singulier blasphème envers la Divinité que l'indifférence pour ces dons sublimes, ces dons célestes, puisqu'ils rendent plus facile de plaire à ce qu'on aime!

Si quelque malheur cependant ravissait ces avantages à notre enfant, le même sentiment prendrait alors une autre forme. Il exalterait la pitié, la sympathie, le bonheur d'être nécessaire. Ah! dans toutes les situations, l'enthousiasme nous soulage, et lors même que le plus cruel malheur nous atteint, quand nous perdons celui qui nous donna la vie, celui que nous aimions comme un ange tutéaire, et qui nous inspirait à la fois un respect sans bornes et une confiance sans crainte, l'enthousiasme vient encore à notre secours. Il rassemble dans notre sein quelques étincelles de l'âme qui s'est envolée vers les cieux : nous vivons en présence de celui qui daigna nous aimer et dont nous pouvons transmettre la mémoire. Sa main protectrice s'étend encore sur nous, et nous l'apercevons le soir dans les nuages, qui se penche vers nous pour nous soutenir avant que de nous rappeler.

Enfin quand elle arrive la grande lutte, quand il faut à son tour se présenter au combat de la mort, sans doute l'affaiblissement de nos facultés, la perte de nos espérances, cette mémoire qui s'obscurcit, cette foule de sentimens et d'idées qui habitaient dans notre sein et que les ténèbres de la tombe enveloppent, ces intérêts, ces affections, cette existence qui se change en fantôme avant de s'évanouir, tout cela fait mal, et l'homme vulgaire paraît, quand il expire, avoir moins à mourir. Toutefois, Dieu soit béni pour le secours qu'il nous prépare en cet instant. Nos paroles seront incertaines, nos yeux ne verront plus la lumière, nos réflexions, qui s'enchaînaient dans notre esprit avec clarté, erreront isolées et sans suite sur de faibles traces. Mais l'enthousiasme ne nous abandonnera pas; ses ailes brillantes planeront sur notre lit funèbre; il soulève les voiles de la nuit; il nous rappellera ces jours où, pleins d'énergie, nous avions senti dans notre cœur l'Impérissable, et nos derniers soupirs seront peut-être comme une noble pensée qui remonte vers le ciel....

Ah France! terre de gloire et d'amour, si l'enthousiasme un jour s'éteignait sur votre sol, si le calcul disposait de tout, et que la raison seule inspirât même le mépris des périls, à quoi vous serviraient votre beau ciel, vos âmes vives, vos esprits si brillans, votre nature si féconde? Une intelligence active, une impétuosité savante vous rendraient les maîtres du monde; mais vous n'y laisseriez que la trace des torrens de sable, terribles comme les flots, arides comme le désert.

=====

COMMENTAIRE HISTORIQUE SUR L'ODE D'HORACE, *Justum et tenacem, etc.*, liv. III, ode 3.

CETTE ode si poétique pour l'expression et le mouvement, suppléant au silence des historiens d'Auguste, nous révèle le projet de ce prince de transférer à Troie le siège de l'empire romain.

Avant lui, ce dessein avait déjà été conçu par son père adoptif, le grand César. Suétone (1) nous apprend que le dictateur perpétuel, maître absolu de Rome et de la république, sous ce titre, mais désespérant de se faire couronner roi en Italie, depuis la tentative infructueuse d'Antoine aux Lupercales, résolut, pour ne plus trouver d'obstacles à ses desirs, de porter le siège de sa puissance dans l'antique Ilion ou à Alexandrie (2), et de remettre le gouvernement de Rome à ses amis, après avoir enlevé les trésors de l'état, et tiré de l'Italie, au moyen de levées forcées, les hommes qui pouvaient le suivre. Le prétexte de ces grands changemens était la guerre contre les Parthes, qui mettait César dans la nécessité de se rapprocher de leur pays (3). Un motif, qui paraît avoir échappé aux historiens romains, put aussi donner à ce grand homme

(1) SUET., in *Julio*, cap. LXXIX.

(2) On voit, par une lettre de Cicéron à Atticus, que l'opinion en Italie était que César, après la défaite des enfans de Pompée, en Espagne, ne reatrerait point dans Rome, et que ce fut le premier projet du dictateur, qui en changea ensuite. « Sestius, dit Cicéron, est venu chez moi; Théopompus y était un jour auparavant. Il dit qu'on a eu des nouvelles de César, qui mande qu'il est résolu de demeurer à Rome.... de peur qu'en son absence, ses autres lois ne soient aussi mal observées que la loi somptuaire. » *Epist. ad Att.* VII, lib. XII.

(3) Tandis que César s'occupait des préparatifs de son expédition contre les Parthes, on répandit cette ancienne prophétie des livres Sibyllins, que ces peuples ne pouvaient être vaincus que par un roi; et l'on disait que pour que le dictateur triomphât d'eux, il fallait qu'il reçût ce titre. SUET. *ibid.*

d'état l'idée de la translation de la capitale de son nouvel empire en Afrique ou dans l'Asie-Mineure. César, comme on sait, se montrait jaloux d'imiter Alexandre qu'il avait pris pour modèle; et le héros macédonien, en fondant Alexandrie, et en se proposant d'en faire le centre des relations commerciales du monde, avait eu une des plus grandes conceptions politiques de l'antiquité. Cette vaste pensée que le fils de Philippe ne put qu'entrevoir, César voulut l'exécuter. Son admiration pour le conquérant de l'Asie, et sans doute aussi, son amour pour Cléopâtre, le portèrent d'abord à s'établir à Alexandrie; mais des considérations, non moins puissantes sur son esprit, durent ensuite lui faire préférer Iliou.

Cette grande vue du vainqueur de Pharsale, que le poignard de Brutus et de Cassius ne lui laissa pas le temps de réaliser, ne fut pas perdue pour ses successeurs: elle dut revenir plusieurs fois à l'esprit d'Auguste qui vit ses jours menacés par tant de conspirations, dont les plus connues sont celles de Jules-Antoine et de Lépide, fils des deux Triumvirs; de Cinna; de Muréna et de Cépion; la révolte de Gallus, etc. Octave, d'ailleurs, soit respect ou politique, tenait beaucoup aux plans de son père qu'il adopta en grande partie, ne renonçant qu'à ceux que sa prudence et sa circonspection ordinaire ne lui permirent pas de suivre, ou que la fin tragique de leur auteur ne lui avait que trop appris à rejeter.

Si donc l'héritier de César ne donna point de suite au projet de son prédécesseur, dans cette circonstance, ce n'est point aux vers d'Horace qu'il faut en attribuer le mérite, malgré l'intervention des dieux dont le poète proclame les volontés; mais bien à la conviction de cet habile politique, qu'il ne devait l'empire qu'à la faute qu'Antoine avait faite de choisir l'Orient pour son partage, et de lui laisser l'Italie. Cette considération acquérait encore une nouvelle force dans son esprit des idées religieuses des Romains, qui voyaient dans Rome, la *ville sacrée*, la maîtresse de l'Univers, le *palladium* auquel étaient attachées les destinées de l'Empire.

Quand on se pénètre de l'esprit qui animait les Empereurs, on est bientôt convaincu que ces dominateurs du monde, surtout les mauvais princes, n'aimaient point cette capitale, et qu'ils n'y faisaient qu'à regret leur résidence. Les formes et les dénominations républicaines s'y étaient maintenues: le souvenir, les monumens et les regrets de l'ancienne liberté y existaient toujours (4). Les Césars étaient obligés à d'assez grandes défé-

---

(4) Ces regrets, qui percent à chaque page dans Tacite, rendent souvent les historiens romains injustes envers les empereurs.

rencés envers le sénat (5), le dépositaire de la souveraine puissance depuis que le peuple n'avait plus de part au gouvernement, et l'autorité dont émanait leur pouvoir légal qu'ils n'exerçaient qu'en vertu du mandat de ce corps illustre, ou comme revêtus des magistratures de la république (6). D'un autre côté, il fallait au prince trop de soins, de libéralités et de complaisances pour captiver la faveur d'une multitude innombrable, toujours inquiète et agitée, et aussi prompt à renverser ses maîtres qu'à les élever. Cette nécessité de nourrir et d'amuser, à grands frais, une population immense, fut souvent la cause des exactions et des violences que commirent les empereurs, pour alimenter le trésor public insuffisant à de si énormes dépenses.

Ces regrets et cet amour de l'ancien ordre de choses, étaient encore dans toute leur force et leur énergie sous le règne d'Auguste. Les partisans de Pompée, des Cicéron, des Caïons, des Brutus, des Cassius et de tant d'illustres Romains qui avaient succombé avec la cause de la liberté, vivaient encore et s'honoraient, même à la cour de l'empereur; d'avoir été leurs compagnons et leurs amis (7). Enfin, selon le mot de Tacite, les images de ces grands hommes se faisaient d'autant plus remarquer, qu'on avait pris plus de soin de les faire disparaître des lieux où elles devaient figurer (8).

Telles furent, sans doute, les raisons qui décidèrent le farouche et soupçonneux Tibère à dire un éternel adieu à la ville de Romulus, et à se reléguer dans Caprée; elles portèrent Dioclétien à fixer sa résidence à Nicomédie; elles furent, en partie, cause des longues absences d'Hadrien dont le règne ne fut qu'un continuél voyage; et elles durent influencer sur la détermination que prirent, plus tard, les empereurs d'Occident d'habiter Ravenne et Milan.

Constantin décidé à abandonner la ville éternelle, et fidèle à la pensée de César et d'Auguste, voulut aussi fixer le siège de l'empire à Troie. Comme ces deux princes, il considéra la po-

(5) Jusqu'à lui donner le titre de *majesté*, en lui parlant et en lui écrivant. Voyez les lettres de Gordien III, et de Probus à cette compagnie.

(6) On peut consulter, à ce sujet, l'excellente dissertation de la Bletterie, intitulée, *l'Empereur dans le Sénat*, Mém. de l'Acad. des Inscript.

(7) Tels étaient Messala, et le généreux Sestius, qui conservait religieusement le portrait de son cher Brutus, et qu'Auguste trouva occupé à composer le panégyrique de son ami.

(8) *Præfulgebant Cassius atque Brutus, eo ipso quod effigies eorum non visebantur.* Tac. *Ann. lib. III.*

sition de cette ville au centre de ses états, sur une mer par laquelle se faisait tout le commerce de l'Orient. Cette situation paraissait la plus convenable qu'on pût choisir pour y fonder une capitale : elle était préférable, sous plusieurs rapports, à celle de Constantinople même, dont le port est inabordable pendant les six mois de l'année que souffle le vent du nord, tandis qu'Illion offre une rade toujours sûre pour les vaisseaux de toutes les parties du monde (9).

Constantin fit tracer une nouvelle enceinte de cette ville, et entreprendre des constructions considérables, auxquelles, cependant, il parait qu'il ne donna pas de suite, ayant, bientôt après, accordé la préférence à Byzance sur Troie. D'après l'opinion des voyageurs les plus éclairés, les ruines encore existantes sur l'emplacement qu'occupait la ville de Priam, sont des restes de celle dont l'empereur romain avait jeté les fondemens ; les Turcs ont donné à ces débris, le nom d'*ancienne Constantinople*, *ESKI-STAMBOUL*.

Parini les causes de la prédilection de ces princes pour Troie, on doit regarder comme une des plus puissantes sur leur imagination, les grands souvenirs attachés à cette antique cité, illustrée par les chants immortels d'Homère et de Virgile, et la mère patrie des Romains (10). C'était la ville par excellence des temps héroïques, le théâtre des plus grands exploits de ces siècles reculés. Combien de tels motifs devaient avoir d'empire sur l'âme noble et passionnée du héros de Pharsale, sur le descendant de Vénus et d'Enée, qui voyait dans les murs du vieux Priam le berceau des Jules ! Son fils adoptif, lui-même, devait-il y être insensible ? Ne sait-on pas qu'il hérita de toutes les prétentions et de toute l'ambition de son grand-oncle, sans posséder ses éminentes qualités ? Ce furent ces mêmes idées d'origine et de berceau de famille qui, jointes aux autres considérations dont nous avons parlé, déterminèrent César et Auguste à fonder des colonies dans la Troade, ainsi que l'attestent des monumens parvenus jusqu'à nous. « César, au rapport de Strabon (11), renouvela cette alliance de la maison des Jules avec les Troyens ; il leur accorda un territoire, leur

(9) Cette circonstance était encore d'une bien plus haute importance pour les anciens que pour nous, leurs vaisseaux étant beaucoup plus petits que les nôtres.

(10) *Avitæ tecta... Trojæ*, dit Horace dans l'ode qui fait le sujet de cette dissertation.

(11) STRABO, *lib. XIII.*

« donna la liberté, et les affranchit des charges et corvées imposées par les Romains aux peuples vaincus (12) ».

Ces établissemens, et cette affection du père et du fils pour les descendans des anciens Troyens, ne durent pas peu contribuer, dans la temps, à accréditer l'opinion de la translation du siège impérial sur le territoire de ces peuples. Peut-être même, ces bruits populaires suffirent-ils sous Auguste, pour motiver la belle ode dans laquelle Horace, sous le voile d'une allégorie aussi ingénieuse que sublime, se rendit l'interprète de Rome menacée de se voir déchu de son rang et de sa prééminence.

Le début du poète, est une grande leçon donnée à Octave à qui il présenta, comme modèle, cet homme *juste et fort*,

*Justum et tenacem propositi virum,*

que la fureur des hommes et des élémens conjurés contre lui ne sauraient émouvoir, et dont le courage et la vertu demeureraient inébranlables, même au milieu de la chute de l'Univers. Ni les cris d'une multitude séditieuse, ni les trames des conspirateurs ne doivent intimider le fils et l'héritier du grand César, et l'arrêter dans l'exécution de ses desseins politiques. Appartenait-il à l'adroit mais faible Octavien de réaliser dans sa personne ce sublime tableau du sage aux prises avec la fortune, et était-on fondé à dire de celui qui ne put supporter la perte de quelques légions ?

*Si fractus illabatur orbis,*

*Impavidum serient ruinae.*

Au reste, aucuns des commentateurs et des traducteurs d'Horace ne nous paraissent entrer ici dans le secret de l'auteur, et saisir la clef des personnages allégoriques qu'il fait paraître dans cet admirable morceau.

Quand le poète nous représente Quirinus, qui, porté sur les chevaux de Mars, se dérobe à l'Achéron, après que Junon a prononcé sa magnifique prosopopée devant les dieux de PO

(12) Il faut avouer que Constantin, qui ne pouvait avoir les mêmes motifs que César et Auguste d'accorder un sentiment de prédilection à la ville de Troie dans le choix d'une capitale, dut, après un examen plus réfléchi, donner la préférence à Byzance, la clef de la mer AEgée, et la maîtresse de la navigation qui se faisait entre la mer Noire et la mer Méditerranée dont elle était l'entrepôt naturel, dans un temps où les nations civilisées se bornaient à courir ces deux mers. Cette place, d'ailleurs, était située au centre de pays tous importans pour ses besoins et son commerce. Voyez OBERLIN, *Histoire du commerce byzantin*, etc.

lympe assemblés, ne fait-il pas évidemment allusion à l'apothéose de Jules-César qui est ici le véritable Quirinus, et non à celle de Romulus qui, certes, ne songea jamais à rebâtir Troie, et à en faire sa capitale.

La flatterie compara César à Romulus, et, après la défaite des enfans de Pompée, le sénat fit placer la statue du vainqueur dans le temple de Quirinus avec cette dédicace *DEO INVICTO*. Cicéron dans sa 45<sup>e</sup>. lettre à Atticus, liv. XII, fait allusion à cette circonstance : *Cæsarem contubernalem Quirino malo quam Saluti*. « J'aime mieux que César soit le compagnon » de Quirinus que celui de la déesse Salus, » espérant que le voisinage de ce fondateur de Rome serait d'un mauvais augure pour le dictateur et qu'il périrait comme lui. Vœu imprudent, qui ne fut que trop promptement réalisé pour le malheur de Rome et celui de l'orateur consulaire qui le formait ! Dans la lettre 13<sup>e</sup>. du xxviii<sup>e</sup>. livre, l'ami d'Atticus désigne encore César sous le titre de *Quirini contubernalis*.

Octave, avant de recevoir du sénat le nom d'*Auguste*, avait aussi pensé à prendre celui de Romulus, mais il craignit, sans doute, qu'il ne lui devint funeste.

Junon, l'épouse de Jupiter, le maître des dieux, comme Auguste est celui des hommes, ne serait-elle pas ici la fameuse Livie qui dissuada l'empereur, son époux, d'abandonner Rome, et de porter sa capitale à Ilium ? L'histoire nous apprend que ce prince prenait volontiers conseil de Livie dans les circonstances importantes, et qu'elle avait beaucoup d'influence sur ses déterminations. Pour avoir la clef de cette allégorie, il faut se rappeler que cette impératrice est souvent représentée en Junon et avec les divers attributs de cette divinité dans ses statues, ses médailles : *IVNONI AVGVSTAE*, *IVNONI MATRI*, etc., (13).

Tout le discours de Junon est une allusion continue aux principaux événemens de la partie du règne d'Auguste qui s'était écoulée jusqu'au moment de la composition du poëme, et à ce qui avait immédiatement précédé cette époque.

M. le Baron de CHAUDRUC DE CRAZANNES.

(13) Voyez VAILLANT, D'HENNERY, *Médailles impériales*.

## BULLETIN LITTÉRAIRE.

## REVUE des Journaux et autres Ouvrages périodiques.

JOURNAUX DE MÉDECINE. — *Rapport du comité central de vaccine sur les vaccinations pratiquées en France pendant l'année 1810.* — Le nombre des vaccinations en France se monte à 351,379 dans soixante-dix-neuf départemens seulement. Il y avait eu encore 11,089 varioleux; 1733 personnes étaient mortes de cette terrible maladie, et 386 en avaient conservé des difformités graves; espérons, dit le rapporteur (M. Husson), que chaque année ces résultats seront de plus en plus satisfaisans, et que le comité verra enfin la variole tout-à-fait détruite, et recevra ainsi le plus noble fruit de son zèle et de ses efforts.

On ne voit plus de petites véroles (dit encore un médecin de Milan, dans sa *Description météorologico-médicale des six derniers mois de 1813*); je n'en ai pas observé une seule dans l'hospice de Sainte-Catherine, destiné aux enfans trouvés depuis que je le fréquente; et depuis la même époque, je n'en ai vu que quatre dans le grand hôpital civil. (Lettre de M. Ozanam, insérée dans le journal de MM. Corvisart, Leroux et Boyer, cahier de janvier 1814).\*

*Sur la nature du virus vaccin.* — Il a été reconnu de plus en plus que le virus vaccin est *sui generis*, et ne peut transmettre que la vaccine, quel que soit le sujet sur lequel il ait été pris. En vain on l'a inoculé de varioleux, de galeux, de gens affectés de rougeole, en vain il a été pris aux approches de la mort; il n'en est résulté aucune modification dans son essence et dans son développement. Enfin, on a expérimenté qu'il pouvait être légitimement transmis, lorsque le fluide était déjà purulent, même avec des croutes vieilles de six mois, deux ans, et réduites en poudre.

Le comité s'en est assuré par des essais directs, ce qui étend nos moyens de le conserver. (Extrait de la *Bibliothèque médicale*, cahier de janvier).

Des expériences aussi positives doivent rassurer tous ceux que des craintes exagérées avaient éloignés d'une méthode dont l'efficacité est confirmée aujourd'hui, à peu près, dans tous les pays. La plus spécieuse de toutes les objections faites contre la vaccine, se trouve maintenant détruite: la transmission des vices ou maladies propres aux individus. Cette dernière ne peut

pas plus avoir lieu dans la vaccine, après la suppuration des boutons, et la fièvre de dépuration, que la peste ne peut se régénérer, après un bubon qui est parvenu à une bonne suppuration. Conséquemment il ne reste rien dans les humeurs qui puisse inspirer quelques craintes relativement à l'innocuité de l'inoculation.

*Sur la méthode d'insertion du vaccin.* — La vaccination de bras à bras est la voie la plus sûre pour une bonne inoculation; après elle on doit citer celle qui a été pratiquée au moyen de la transmission du fluide vaccin, pris immédiatement sur le pis de la vache; puis, celle de ce même fluide conservé sous verre; enfin celle des croûtes desséchées réduites en poudre, et insérées sur une certaine surface de la peau, dépouillée de son épiderme.

Le comité de Turin dit que le virus vaccin, du sixième au septième jour, n'a jamais manqué; tandis qu'avec celui du huitième jour, 5 vaccinations ont manqué sur 100; avec celui du dixième, 12 sur 100; avec celui du onzième, 15 sur 100; avec celui du douzième, 20 sur 100; avec celui du treizième, 50 sur 100. (Extrait du même journal).

Ces résultats sont effectivement ceux que l'on voit se confirmer le plus souvent dans la pratique de l'inoculation. La vaccine est une des découvertes les plus utiles au genre humain; aujourd'hui elle est connue dans l'Inde, à la Chine, au Japon; elle sera pour toujours époque dans le monde entier, ainsi que le nom de Jenner, son illustre auteur.

*Chirurgie.* — Ligature de l'artère carotide primitive à la suite d'une blessure d'armes à feu, sur un militaire qui avait une violente hémorragie, avec fracture du condyle interne de la mâchoire inférieure.

Cette opération effrayante et dangereuse a été faite, pour la première fois, par M. Dupuytren, chirurgien en chef adjoint de l'Hôtel-Dieu, professeur à la faculté de médecine. Cet habile chirurgien vient de prouver, qu'avec des connaissances profondes en anatomie, et une grande dextérité, on parvient à surmonter les plus grandes difficultés, même dans les cas où des opérations sont jugées impossibles par leur extrême danger; mais cet exemple doit être plutôt admiré qu'imité.

— Guérison d'un polype de l'utérus par la ligature, après la dilatation artificielle du col de cet organe, par M. Bonnie. (Extrait d'un rapport par MM. Dubois et Béclard.)

*Mécanique médicale.* — Sur un appareil propre à arrêter les poussières ou vapeurs métalliques que respirent les ouvriers qui travaillent sur les métaux, par M. Brisé-Fradin. (Extrait d'un

rapport par MM. Chaussier, Thillaye fils, et Méral; *Bulletin des séances de la faculté*).

*Anatomie pathologique.* — Hydrocéphale chez un enfant naissant, où la sérosité épanchée dans la cavité du crâne, occupait la région supérieure du cerveau, dont les lobes étaient écartés, déprimés, affaissés, et refoulés à la base du crâne, sur le cervelet, par M. Chaussier:

— Éruption variolique observée dans la trachée-artère (par le même); communication des radicales de la veine ombilicale avec les veines utérines, sur une femme morte au commencement du septième mois de sa grossesse.

M. Chaussier, qui a communiqué à la faculté ces deux observations, a conclu surtout, au sujet de la dernière, dans ces termes: On croit assez généralement que les sécrétions, ainsi que la nutrition, ne peuvent avoir lieu que par les extrémités artérielles; mais il y a, dans les vaisseaux capillaires, une disposition particulière, qui n'a peut-être point été assez remarquée; et, sans nier l'influence des artères sur les sécrétions, il me semble, comme je l'ai dit et imprimé depuis long-temps, que les radicales des veines concourent aussi beaucoup à ce genre de fonctions. Il semble, d'après ce qui vient d'être exposé, que c'est principalement des extrémités des veines utérines, que le fœtus tire les matériaux qui doivent servir à la nutrition. Cet aperçu est bien contraire à l'opinion généralement admise sur la manière dont s'opèrent les diverses sécrétions. (Extrait du *Bulletin des séances de la faculté*).

Depuis que la chimie s'est immiscée dans l'explication des fonctions du corps humain, il n'est rien qu'on ne veuille et qu'on ne prétende expliquer à l'aide des combinaisons des différens gaz. Cependant, rien ne ressemble moins aux opérations de la nature que ces essais trompeurs, qui sont le produit de l'art. Bornons-nous à l'observation, et ne tirons point de fausses conséquences de nos expériences; car il en résulte ainsi une vicissitude d'opinions qui retarde les progrès de la médecine. Cette dernière, guidée par l'observation, se trouve dégagée de toutes ces explications frivoles, qui tiennent bien plus à l'esprit de système qu'aux vraies connaissances de l'art.

*Médecine (épidémies).* — *Extrait d'une lettre de M. Ozanam, docteur en médecine à Milan, en date du 24 décembre 1813, insérée dans le journal de MM. Corvisart, Leroux et Boyer.*

L'auteur nous donne avis qu'il a beaucoup voyagé, et qu'il a eu à sa disposition des manuscrits de la bibliothèque de l'illustre

Haller, ainsi qu'un grand nombre d'observations que lui ont fournies plusieurs savans médecins d'Italie et d'Allemagne. Pour augmenter cette masse d'observations et de lumières sur une matière aussi importante, tous les médecins sont invités à envoyer, franchises de port, à l'adresse ci-jointe (1), les descriptions des maladies observées par eux. Ils ont la garantie que leurs découvertes seront citées textuellement avec le nom de leurs auteurs.

FEUILLES PÉRIODIQUES QUOTIDIENNES (Du 15 février au 15 mars). — *Le Moniteur* (15 février). — Il est impossible de mieux apprécier Massillon que ne le fait M. G...; on ne peut mieux faire sentir le mérite du *Petit Carême*, les difficultés qu'il y avait à dire la vérité à un roi de huit ans tel que Louis XV, et l'adresse avec laquelle le prédicateur a su les éluder en *substituant à la sévérité qui commande, la sensibilité qui entraîne*. « Renonçant à l'avantage à peu près impossible de rendre ses discours utiles à un enfant de huit ans, il les a rendus intéressans pour ceux qui les écoutaient, sans qu'ils fussent dangereux ou inconvenans pour le jeune prince ». Au lieu de se livrer aux grands mouvemens de l'éloquence, il ne se permet que ceux de l'attendrissement; au lieu de faire retentir les accents d'une voix menaçante, au lieu de tonner dans sa chaire et d'effrayer un roi à peine sorti du berceau, par l'appareil des vengeances célestes, il embellit la parole sacrée de tous les charmes d'un style enchanteur, et tempère la rigueur des devoirs que la religion impose aux princes par la douceur et l'harmonie des expressions qu'il emploie à les retracer. Ce n'est pas qu'il ne sût aussi faire trembler ses auditeurs par l'effrayante image des peines réservées aux méchans; ses sermons sur *le mauvais Riche, sur l'Impénitence finale, sur le petit nombre des Élus*, le tableau qu'il nous offre de *la Mort du Pécheur et du Jugement dernier*, prouvent qu'il savait être le ministre d'un dieu de vengeance, comme le ministre d'un dieu de paix; mais pour prêcher la parole sainte à un enfant roi, il fallait, comme il l'a fait, inspirer la confiance au lieu de la crainte, il fallait avoir recours aux attraits séduisans d'une douce persuasion, cacher l'austérité de la religion sous les agrémens du style, et appeler au secours de la morale évangélique les artifices d'une éloquence mondaine.

(21 février). — Après une discussion grammaticale et ar-

---

(1) M. Ozanam, docteur en médecine, rue San Pietro, all'Orto, à Milan, royaume d'Italie.

chéologique sur le titre de *Sabine*, ou *les Matinées d'une dame romaine à sa toilette*, après l'examen de cet ouvrage de M. Boettiger, qui a satisfait à la fois le goût des gens du monde et celui de l'homme érudit, M. J. F. L. fait remarquer *ce qu'il offre d'instructif pour la morale*. Il va au-devant de l'objection qui se présente naturellement, et par laquelle on ne voudra point convenir que la morale puisse être admise pour quelque chose dans *les Matinées d'une dame romaine à sa toilette*; mais le critique répond à cette objection par une observation dont il n'est personne qui n'ait éprouvé la vérité: c'est que *l'Éloge, où le simple Exposé d'un ridicule outré, est très-propre à nous corriger*; « il fait raviser celui qui est le moins » disposé à revenir de ses erreurs; il froisse son amour-propre, » et fait naître la crainte d'être comparé à cet être baffoué qui » a excité ses dégoûts ». M. J. F. L. termine son article par observer que la lecture de *Sabine* prouve *que les femmes modernes, en général, méritent mieux nos affections que celles dont les orgueilleux époux siégeaient au Capitole*. La galanterie de cette réflexion expie la citation que ce rédacteur a faite, plus haut, d'un passage de *Lucien*, qui n'est rien moins que flatteur pour ce sexe, dont cet auteur parle avec autant d'irrévérence que des dieux. M. J. F. L. aurait dû au moins le citer textuellement; il n'aurait point ainsi été coupable aux yeux des dames, et peut-être en eût-il trouvé quelques-unes disposées à *l'embrasser pour l'amour d'une citation grecque faite en grec*.

(23 février). — Je me plaignais, avant-hier, d'un tort que M. J. F. L. avait eu envers les dames, et que du moins il avait su réparer. Je ne m'attendais pas à devoir faire le même reproche à un autre rédacteur du *Moniteur*, à M. Laya, qui, en examinant le chapitre *des Erreurs et des Préjugés*, où M. Salgues traite la question de savoir: *si l'intelligence des femmes est égale à celle des hommes*, montre encore moins de galanterie dans les citations. Il traite, il est vrai, d'*impertinence*, l'audace avec laquelle un des plus grands philosophes de l'antiquité parle des femmes; mais croit-il que cette correction suffise pour lui faire pardonner d'avoir répété un des plus grands outrages qu'on ait faits au sexe le plus aimable? Je me garderai bien de tomber moi-même dans le défaut que je reproche à M. Laya, et de faire connaître ce qu'il n'a pas craint d'imprimer. Je me contenterai d'observer que cela n'est point propre à réconcilier les dames avec le *Moniteur*, dont les colonnes énormes et les longs articles sont très-effrayans pour elles. Que serait-ce si, par hasard, elles avaient connaissance des

sarcasmes qu'on y lance contre leur sexe, en ne citant, des auteurs de l'antiquité, que les réflexions les plus contraires aux égards et au respect que l'on doit aux dames. M. Laya aurait mieux fait de laisser, dans l'ouvrage de M. Salgues, une question aussi délicate que celle qui lui a fait outrager le beau sexe; son article aurait été moins long et plus galant.

Dans un second article sur les *Révélations indiscrètes*, M. M. M. C. recommande aux lecteurs un fragment « des » *Mémoires de Franklin*, où cet homme illustre et singulier » rend compte du projet qu'il forma en 1730 de parvenir à la » perfection morale ». A ce morceau curieux et intéressant, à ce projet original, le critique compare une résolution du même genre prise par un homme bien moins connu que le célèbre américain. C'est donc une véritable révélation que M. M. M. C. nous fait, et personne ne la trouvera indiscrète. Elle ne paraîtra que curieuse et instructive. Cet homme, assez peu connu, qui forma le même dessein que Franklin, se nommait Pierre Chamet; il vécut sous Louis XIII et Louis XIV, fut ambassadeur, et, au retour de ses voyages, il prit la résolution dont nous venons de parler, et écrivit en latin le *contrat qu'il passa avec lui-même*, et par lequel il s'imposa les pratiques nécessaires pour parvenir à son but. Il faut lire, dans l'article même de M. M. M. C., la traduction de ce morceau, qui sera neuf pour la plupart des lecteurs.

(1<sup>er</sup> mars). — M. Laya nous donne aujourd'hui un second article sur les *Erreurs et les Préjugés*, et il se sent, comme il le dit lui-même, dans une disposition de discours telle qu'il remplit quatre colonnes de réflexions très-judicieuses, mais qui sont peut-être un peu trop sérieuses et trop étendues. Il profite bien de l'immense carrière que lui offre le *Moniteur*. On pourrait lui dire :

L'espace est vaste; aussi vous y perdez-vous bien.

Il y a d'excellens morceaux de littérature dans le journal *in-folio*; mais on est souvent tenté d'inviter les rédacteurs à sacrifier aux grâces. Ils n'envisagent les choses que du côté sérieux, traitent avec gravité les matières même qui offrent quelque côté plaisant, au lieu de chercher à égayer les sujets trop austères. Il ne faut pas s'interdire la plaisanterie que l'on peut concilier avec la décence et la modération.

(2 mars.) On ne saurait trop engager M. S... à nous donner plus souvent, sur les *spectacles*; de ces articles qu'il fait si bien, qui ont le rare mérite d'amuser et d'instruire, de charmer l'esprit sans le secours de la méchanceté, et de conserver

toujours la plus sage retenue et la plus louable modération sans ennuyer jamais. Le seul reproche qu'on puisse faire à M. S..., c'est d'être si avare de ses articles. C'est à l'écrivain qui ennuie à garder le silence; celui qui amuse est coupable de se taire. L'opéra comique de *Joconde* a fourni aujourd'hui à M. S... des réflexions qui plairont à tout le monde. En considérant le petit nombre de pièces qui sont honorées de l'attention de M. S..., il paraîtra flatteur d'obtenir une faveur qu'il prodigue si peu; et c'est une nouvelle preuve du mérite de *Joconde*.

(7 mars). — M. Laya, dans son troisième article sur les *Erreurs et les Préjugés* de M. Salgues, reconnaît lui-même le tort qu'il a eu de trop se livrer à la disposition où il se sentait de dissenter, dans ses deux premiers articles, et d'avoir révélé ses opinions quand il ne devait rendre compte que de celles de M. Salgues. Mais il fait sa confession avec tant de bonne foi et d'esprit, que le lecteur et l'auteur lui pardonneront facilement. Le critique, après avoir examiné plusieurs questions tirées de l'ouvrage dont il parle, et auxquelles il ajoute un nouvel intérêt par les réflexions qu'il y mêle, termine en louant surtout dans M. Salgues, une qualité assez rare, le don de saisir le côté plaisant des objets. C'est cette qualité que je regrettais, plus haut, de ne pas trouver assez souvent dans les articles de M. Laya, qui, comme on voit, sait si bien l'apprécier; puisqu'il en fait un des premiers titres de M. Salgues à ses éloges.

(11 mars). — M. S..., en parlant des auteurs d'*Alcibiade solitaire* qui ont gardé l'anonyme, dit, « qu'un grand succès » eût peut-être déterminé leur modestie à rompre le silence où » leur amour-propre à parler. Mais il est douteux que rien les » force à rompre l'*incognito*. C'est ainsi, ajoute M. S... par une » comparaison pleine d'esprit et de justesse, c'est ainsi qu'au » bal on ne cherche guère à deviner sous le masque que la per- » sonne dont la tournure élégante a séduit, dont la conversa- » tion spirituelle et piquante a charmé; tout le reste passe » même à visage découvert, sans être reconnu et sans être » arrêté ».

*Journal de Paris* (3 février). — M. C. est un des rédacteurs de ce journal dont les articles offrent le plus d'attrait au lecteur. Original dans sa plaisanterie, il s'est fait un style particulier plein de sel et de malice, et si l'on peut lui reprocher quelque chose, c'est de continuer quelquefois trop long-temps ce ton de persiflage et d'ironie qui devient moins piquant lorsqu'il est trop prodigué. Il examine aujourd'hui, avec autant d'impartialité que d'esprit, les *Épigrammes anecdotiques* de l'ermite

de la *Chaussée du Maine*, à qui l'on peut dire, comme à Chapelain : *Que n'écrit-il toujours en prose ! Ses vers prêtent en effet beaucoup à la critique ; au lieu qu'on lit avec plaisir une partie des anecdotes qui suivent les épigrammes. Un des reproches qu'on peut faire à l'ermite de la Chaussée du Maine, c'est d'avoir essayé de salir la mémoire d'un autre ermite dont la gloire est assurée, et qui avait choisi sa retraite dans la vallée de Montmorency.*

(11 février). — M. N. B. F., en examinant les fables de M. Le Bailly, prouve, par plusieurs exemples, que lorsqu'on parcourt une carrière déjà illustrée par de grands génies, le moyen d'être comparé à ces brillans modèles, n'est pas de *marcher scrupuleusement dans tous leurs pas, en singeant jusqu'à leur allure* ; il faut, pour se faire distinguer sur leurs traces, *suivre sa nature* et non celle des autres ; et s'il est un écrivain dont la manière soit difficile à imiter, c'est sans doute le bon La Fontaine. M. N. B. F. reproche donc justement à M. Le Bailly de s'être traîné trop servilement sur les traces du *bonhomme*. Comme on l'a remarqué avec beaucoup d'esprit et de raison, *la naïveté n'est pas un mérite qu'on puisse acquérir, c'est un bonheur ; et ce bonheur n'arrive pas à tout le monde comme à notre incomparable fabuliste. Que les auteurs prennent donc pour devise ce vers cité par M. N. B. F.*

Non, n'imitons personne, et servons tous d'exemple.

(13 février). — M. C., après avoir porté un jugement impartial et mêlé d'éloges et de critiques sur les *Pensées* de M. Bruun-Neergaard, donne une juste restriction à un principe avancé d'une manière un peu trop tranchante par l'auteur de ces nouvelles *Pensées*. M. Bruun-Neergaard prononce qu'*il vaut mieux sacrifier la langue à la pensée, que la pensée à la langue*. Le critique observe avec raison qu'il est des occasions où *certaines qualités du style peuvent être sacrifiées à l'effet d'une belle pensée, mais que la clarté est l'ornement obligé des pensées communes, et que l'incorrection est une de ces beautés qu'il ne faut pas rechercher avec trop de soin*. Ajoutons, à l'appui de cette opinion, l'autorité la plus imposante dans la littérature, celle du législateur de notre Parnasse :

Sans la langue, en un mot, l'auteur le plus divin  
Est toujours, quoi qu'il fasse, un méchant écrivain.

(23 février). — Si on veut connaître les deux frères qui ont porté le nom de Rivarol, et se faire une juste idée de leurs talens et de leurs écrits, on n'a qu'à consulter une notice fort in-

Intéressante qu'en donne M. J. D. dans son article sur les œuvres de François de Rivarol. Celui qui est connu sous le nom de comte de Rivarol est le même dont Voltaire a fait un éloge si flatteur, en disant que *c'était le Français par excellence*. Mais on conviendra avec M. J. D. que le comte de Rivarol a poussé *l'esprit français* jusqu'à l'excès et à l'abus, et que si personne n'a possédé au même degré les qualités de cet *esprit français*, personne aussi n'en a porté les défauts aussi loin. Le comte de Rivarol était l'aîné par la naissance, par l'esprit et par ses succès dans le monde et même dans la littérature; et le cadet s'étaya souvent de la réputation de son frère, comme le remarque fort bien M. J. D.

(23 février). — M. Salgues accorde à *l'Art de dîner en ville* des éloges bien mérités sans doute, et justifiés par plusieurs citations. Mais ne dira-t-on pas que *c'est pousser jusqu'à l'excès la bouangeuse hyperbole*, d'ajouter « *qu'on trouve dans cet ouvrage des vers que Boileau ne désavouerait pas*, et que si le poète eût attaché plus d'intérêt à cette production, on pourrait la regarder comme un des plus piquans ouvrages que nos muses françaises aient produits depuis long-temps »? *Est modus in rebus...*

(27 février). — M. Martainville, dans un article sur les *Plaideurs*, fait l'analyse des *Guepes d'Aristophane*. Comme il est fort peu de gens qui lisent Aristophane ou même le P. Brumoy, on doit remercier M. Martainville d'avoir évité à ses lecteurs la peine d'aller consulter le *Théâtre grec* de ce savant jésuite, pour se faire une idée de la pièce qui a fourni à Racine le sujet de ses *Plaideurs*. Le rédacteur nous peint ensuite le courroux de plusieurs juges qui voulurent se venger sur le poète des traits qu'il avait lancés contre leur corps; et les alarmes de Racine, qui furent bientôt dissipées par le plaisir que la pièce fit au roi. Louis XIV soutint l'ouvrage contre les juges, comme Boileau la soutint contre les gens de lettres; Molière aussi s'en fit l'apologiste, quoiqu'il fût alors brouillé avec Racine. Ce trait est un des plus beaux qu'on puisse citer à l'honneur de Molière; et il prouve que si, au jugement de Boileau, il était le plus beau génie de ce siècle si fertile en grands hommes, il avait aussi la plus belle âme; et que son caractère mérite autant notre admiration que les chefs-d'œuvre dont il a enrichi notre scène.

(6 mars). — Le *Journal de Paris* est le premier qui ait rendu à la mémoire de Geoffroy un hommage qui lui était bien dû. La notice qui est consacrée à nous faire connaître la vie et les travaux de ce critique célèbre, est pleine d'intérêt et d'impartialité. Le *Journal de Paris* est digne d'éloge pour

avoir su rendre justice au talent d'un écrivain contre lequel il avait lancé plusieurs traits pendant sa vie. On a relevé dans cette notice quelques erreurs de fait; mais elles ne diminuent point le mérite de cet article, que M. Z. a terminé dans le n<sup>o</sup>. du 9 mars. Dans ce dernier article, M. Z. remarque avec raison que les ouvrages que ce critique a publiés ont eu moins de succès que ses feuilletons. Voici une observation bien juste, qu'on lit pour conclusion de cette notice: « Tel est, dit M. Z., le prestige attaché au nom de M. Geoffroy, que si l'on insérait dans le *Journal de l'Empire* un de ses articles sous un autre nom, il est probable que les lecteurs n'y trouveraient ni le même esprit, ni le même intérêt ». (15 mars). — M. C. prodigue aujourd'hui tous les traits de sa malice et de sa piquante ironie contre l'*ermite du faubourg Saint-Honoré*, qui, jaloux du succès brillant de l'*ermite de la Chaussée d'Antin*, reproché à ce dernier de s'être fait plus vieux qu'il n'est en effet, et de tomber dans des contradictions et des erreurs de fait qui intéressent fort peu le lecteur. Le principal but d'un auteur est d'amuser; pourvu qu'il y parvienne; nous lui pardonnons de nous tromper sur son âge, et nous disons à tous les écrivains ce que M. C. dit à l'*ermite du faubourg Saint-Honoré*: Trompez-nous comme l'*ermite de la Chaussée d'Antin*, pourvu que vous trouviez comme lui le secret de nous amuser; faites-vous plus vieux ou plus jeune que vous n'êtes, pourvu que vous vous fassiez lire avec plaisir.

*Journal de l'Empire*. — M. Y., en rendant compte, dans le feuilleton du 2 février, de la traduction de la *Lusiade*, par La Harpe, qui n'y travailla que dans un temps où il composait pour vivre, observe d'abord avec beaucoup de raison « qu'il faut pour les travaux qui demandent le moins d'inspiration, un certain goût, une certaine ardeur que le sentiment du besoin et que l'idée d'un gain nécessaire amortissent infailliblement ». M. Y. reproché ensuite à La Harpe d'avoir traduit *Camoëns* sans savoir le portugais. Il examine la question tant de fois débattue, de savoir s'il faut traduire les poètes en vers ou en prose; et du nombre des graves autorités qui existent en faveur de l'un et de l'autre avis, il tire un nouvel argument pour soutenir son système anti-translationnel. « Eh quoi! vous ne savez pas encore, dit-il, aux traducteurs, de quel instrument vous servir pour nous transmettre les beautés d'une poésie étrangère, et vous avez assez de confiance dans vos moyens pour croire que vous nous les transmettez! » D'où il donne à conclure que des différentes manières de tra-

duire les poètes; la meilleure est de ne pas les traduire du tout. On voit que M. Y. ne laisse échapper aucune occasion de montrer son aversion pour les traductions en général, et d'employer son esprit à justifier cette aversion.

Dans le feuillet du 5 février on lit un premier article sur l'*Histoire des Croisades* de M. Michaud. M. R. y prouve avec autant d'esprit que de vérité qu'il n'y a de *sujet heureux* que pour le talent, comme un bon mot; un *mot heureux* est un bonheur qui n'arrive qu'aux gens d'esprit. Il fait voir qu'un *sujet heureux* peut devenir très-malheureux sous la plume d'un mauvais écrivain, et, loin de partager l'opinion de ceux qui, pour diminuer le mérite de M. Michaud, disent, assez légèrement de l'*Histoire des Croisades*, que c'est un *sujet heureux*, il prouve que c'en était un fort ingrat, qui présentait les plus grandes difficultés et qui demandait les recherches les plus laborieuses. Ce n'est qu'en ayant assez de courage et de talent pour entreprendre un travail aussi pénible que M. Michaud a fait un *sujet heureux* de l'*Histoire des Croisades*; passant ensuite à l'examen des principes que l'auteur professe dans son ouvrage, M. R. démontre qu'il s'est placé dans la seule position convenable au siècle dans lequel il a composé.

Le feuillet du 6 février renferme le second article de M. R. sur l'*Histoire des Croisades*. La critique rend compte du second volume, et justifie par des citations les éloges qu'il accorde à M. Michaud.

M. Y. en parlant dans le journal du 12 février de l'*Italie*, poème de M. Brad, communique à ses lecteurs l'enthousiasme dont tout ami des arts se sent enflammer au seul nom de ce pays favorisé des cieux. Il explique d'une manière fort juste le penchant irrésistible qui nous entraîne vers des lieux embellis par tant de brillans souvenirs, quoique nous n'ayons pas à nous plaindre de la manière dont la nature a traité notre propre patrie, et il compare ce sentiment à celui qui entraînait aussi les Romains loin de leur pays; où nous nous reportons avec tant de plaisir, et qui tournait tous leurs vœux et toutes leurs affections vers le ciel fortuné de la Grèce, vers les bords du *Sperchius* et du *Pénée*. Ce goût des Romains pour la Grèce et des Français pour l'Italie, peut être également justifié par les merveilles que ces deux contrées ont produites. On peut aussi l'attribuer à cette curiosité inquiète qui ne nous permet pas de nous arrêter aux objets qui sont sous nos yeux, et qui nous entraîne toujours avec tant de force vers ce qui est loin de nous. On a dit: *major è longinquo reverentia*; on peut dire aussi: *major è longinquo voluptas*.

(16 février.) — M. Ch. Nodier apprécie avec assez de justesse l'ouvrage de M. de Salgues, sur *les Erreurs et les Préjugés*. Au sujet d'une accusation de plagiat faite à l'auteur, le critique a bien raison de dire, que « si Adam avait réellement » écrit le livre que les Rabbins lui attribuent, il faudrait remonter jusque-là pour s'assurer de l'existence d'un ouvrage » strictement original ». Ensuite après être entré dans une discussion assez inutile sur les *Cagots* et les *Crétins* qui sont peu connus et qui ne méritent guère de l'être, M. Ch. Nodier remercie M. Salgues, l'ennemi déclaré des *erreurs*, de nous en avoir laissé quelques-unes, *qui valent mieux que toute la philosophie du monde*. Voltaire, qui a fait lui-même une guerre si animée aux *préjugés* et aux *erreurs*, reconnaît cependant le prix de celles-ci lorsqu'il dit :

Le raisonner tristement s'accroît,

On court, hélas! après la vérité;

Ah! croyez-moi, l'erreur a son mérite.

(18 février.) — M. Y. plaisante d'une manière fort piquante sur un ouvrage dont le titre est ainsi conçu : *Contes Nouveaux sans préface, sans notes, sans prétentions, etc., avec cette épigraphe: C'est pour me corriger que j'aime la critique.*

M. Y. reproche à l'auteur d'avoir manqué d'exactitude en promettant *sans préface*, un livre qui en renferme pourtant une. Il est vrai qu'elle n'est pas à la place ordinaire des préfaces. Elle ne *précède pas*, elle suit les *Contes*. Après avoir exercé sa malice sur le titre, M. Y. passe à l'épigraphe, et observe avec raison qu'un auteur, qui affiche son amour pour la critique, ne fait que montrer la peur qu'il en a, et que, quand il se dit tout disposé à se corriger, on peut assurer qu'il est incorrigible. Vient ensuite l'examen de la *Préface* et des *Contes*, et on conclut avec le critique que si l'auteur a mis de l'originalité dans son titre, dans son épigraphe, et dans les caractères qu'il a choisis pour se faire imprimer, il n'en a pas mis dans ses *Contes*.

(20 février.) — M. Y. fait connaître aujourd'hui au public des fragmens d'une épître en vers latins, adressée par M. Lemaire à M. Ducis, pour le remercier de l'envoi qu'il lui avait fait de ses œuvres. Les vers que ce rédacteur cite dans le journal de l'Empire font autant d'honneur au poète latin, qu'au Nestor de nos poètes tragiques. M. Ducis est un de nos auteurs qui auront joui le plus de leur gloire pendant leur vie. Chanté par un de nos meilleurs poètes comiques, il vient de l'être par celui qui

cultive avec le plus de succès les muses latines. Quel plus bel éloge un écrivain peut-il recevoir que celui qui est adressé à M. Ducis dans l'Épître de M. Andrieux, qui nous peint dans son illustre ami :

L'accord d'un beau talent et d'un beau caractère.

Mais, quel que grand que soit cet éloge, M. Ducis le mérite.

(27 février.)— M. A. s'amuse aujourd'hui aux dépens d'un de ces pauvres auteurs dont on peut lui reprocher de trop s'occuper, et qu'il devrait laisser dans leur obscurité, au lieu de les en tirer un instant pour les exposer à la risée publique et pour les replonger ensuite dans le néant. C'est sur un livre intitulé *Ma Petite Galerie, ou Mes six actes en vers*, qu'il exerce sa malignité. Au milieu de ce fatras de mauvais vers qu'il cite dans son article, il s'en rencontre deux assez bons et qui méritent d'être connus. L'auteur, faisant le portrait du *bonhomme*, le représente assistant à une plaidoirie; le *bonhomme* fait tous ses efforts pour ne pas succomber au sommeil,

Et sans avoir dormi, quand enfin il opine,  
D'un voisin qui s'éveille adopte la doctrine.

(4 mars.)— M. Nodier, en rendant compte du *Cours de Littérature* de M. Schlégel, réfute avec beaucoup d'esprit et de goût les raisonnemens spécieux dont l'auteur allemand cherche à appuyer son système. Examinant la division faite par M. Schlégel du *genre classique* et du *genre romantique*, il donne la définition la plus judicieuse du mot *classique*, et fait voir l'utilité et la nécessité des *règles*. « Ce n'est point, dit-il, » une routine servile qui a prescrit au talent ces limites rigoureuses; c'est le talent même qui les reconnut quand elles n'existaient pas encore, et le goût n'a fait qu'en marquer la place ». M. Ch. Nodier répond ensuite victorieusement à l'objection la plus forte contre les règles, à celle que l'on tire de la *perfectibilité de l'esprit humain*; il admet la possibilité d'un *génie qui laisserait Homère aussi loin derrière lui, qu'Homère j'a laissé le reste des hommes*. « Si ce génie qu'on nous promet vient un jour, les règles n'embarasseront pas sa marche, » et l'on en sera quitte pour reculer les bornes connues de notre esprit d'autant d'espace qu'il en aura parcouru hors de leur enceinte ». Le critique ne conteste pas le génie des auteurs que M. Schlégel range dans le *genre romantique*; il avoue que quelquefois ils ne le cèdent pas aux *classiques*. Mais c'est qu'alors ils deviennent *classiques* eux-mêmes, en rencontrant ce *beau* qui fait le principal caractère des ouvrages appelés classi-

ques. Ce premier article, écrit dans les principes de la plus saine littérature, fait vivement désirer le second.

(7 mars.) Le journal de l'Empire renferme aujourd'hui le premier article sur les spectacles qui ait paru dans cette feuille depuis la mort de Geoffroy. Le rédacteur anonyme, qui se présente pour remplacer ce célèbre critique, rend compte d'une représentation du *Dissipateur*, suivi de l'*Époux par Supercherie*. Il fait voir que Destouches a emprunté l'idée la plus comique de sa pièce à Regnard, et la combinaison la plus forte de cette même pièce à une comédie de Shakespeare, intitulé *Timon d'Athènes*. Il ne laisse à Destouches que le mérite de quelques détails. On trouvera peut-être un peu trop de sévérité dans ce jugement; on pourra aussi ne pas partager l'opinion du critique quand il dit que le rôle du *dissipateur* est peu favorable au talent des meilleurs acteurs. On sait que ce rôle était un de ceux que Molé aimait le plus à jouer, parce qu'il lui offrait l'occasion de montrer la flexibilité de son talent, d'attendrir le spectateur par les traits les plus pathétiques, après lui avoir fait déployer la plus brillante légèreté; parce qu'il lui fournissait les vers du genre le plus relevé, comme ceux-ci,

Les hommes tels que moi tombent dans la misère,  
Mais ne dégradent pas leur noble caractère,

après lui avoir présenté les vers les plus gais, et les plus remplis de sel et de comique; mais on lira avec beaucoup d'intérêt les détails que le rédacteur anonyme nous donne sur la pièce anglaise dont Destouches a profité.

(8 mars.)—M. A.... donne une idée fort juste de *Bathilde*, roman historique de mademoiselle Candaille. Dans cet article, d'ailleurs très-bien écrit, on est fâché de rencontrer une phrase qui se ressent un peu du défaut d'affectation, et c'est aussi un de ceux qu'on peut reprocher à la plume élégante de mademoiselle Candaille. M. A.... dit que l'auteur de *Bathilde peint très-naturellement ces sentimens vagues, indéfinissables, vaporeux, s'il m'est permis de m'exprimer ainsi, qu'éprouvent les cœurs tendres, etc.* Il est vrai qu'il demande pardon de la liberté grande qu'il prend d'employer ce mot *vaporeux*; mais le *s'il m'est permis de m'exprimer ainsi* serait trop commode, s'il suffisait de l'employer comme passe-port de toutes les expressions bizarres, extraordinaires.

(11 mars.)—Le talent de Geoffroy ne pouvait être apprécié avec plus de vérité et de justice qu'il l'est dans la no-

tice que M. A.... publie aujourd'hui sur le critique célèbre dont la perte est si difficile à réparer. Il ne dissimule point la sévérité outrée de Geoffroy pour Voltaire. Mais quel est l'homme qui n'ait jamais des torts? Si Geoffroy a été injuste envers l'auteur de *Zaïre*, avec quel courage, avec quelle persévérance n'a-t-il pas soutenu la cause du goût et de la raison! Ne doit-on pas les plus grands éloges à un écrivain qui a constamment professé les principes de la plus saine littérature, et dont on peut dire que ce n'est pas sans succès qu'il a livré des attaques si soutenues aux mauvaises doctrines, qui peut-être sans lui auraient porté atteinte aux règles immuables tracées par Aristote, Horace et Boileau?

(14 mars.) — M. Y.... donne aujourd'hui une notice fort intéressante sur M. Bernardin de Saint-Pierre. Il est vrai que le *Journal de l'Empire* a un peu tardé à rendre à l'auteur de *Paul et Virginie* un hommage auquel il avait tant de droits; mais c'est le cas de dire qu'on n'a rien perdu pour attendre. On trouve dans la notice de M. Y.... tous les détails que l'on peut désirer sur la vie et les écrits de M. de Saint-Pierre. On y voit un trait qui fait autant d'honneur à l'âme de cet illustre écrivain, que ses ouvrages en font à son esprit. Ne possédant qu'une pension de mille francs, qui fut pendant long-temps sa seule fortune, il faisait sur ce fonds si léger une pension de trois cents francs à sa sœur, et une de cent francs à une ancienne domestique. « Le voilà donc réduit, dit M. Y...., à vivre avec six » cents francs par an, et méditant au sein du silence et du repos, dans l'abandon et dans la pauvreté, les beaux ouvrages » qui devaient assurer sa réputation. »

(15 mars.) — La *Cabale au village*, petite pièce des Variétés, a fourni au successeur anonyme de Geoffroy, des réflexions neuves et originales sur la cabale, et sur la manière de la fronder sur le théâtre ainsi que les autres vices dont Thalie peut faire justice. On trouvera peut-être un peu extraordinaire le moyen proposé par le critique pour ramener le public au goût de la bonne et franche comédie; mais on ne saurait trop applaudir au motif qui lui a inspiré le conseil qu'il donne aux auteurs comiques; on ne saurait trop partager sa juste aversion pour les madrigaux musqués et les platitudes sentimentales, qui, à la honte du goût et de la raison, reçoivent un si favorable accueil sur la scène française, et y sont également bien traités par les acteurs et par le public. On doit savoir gré au successeur de M. Geoffroy, de montrer pour les bons principes autant de zèle que l'Aristarque dont il tient la place, et admirer

le courage avec lequel il signale aux traits des auteurs comiques, les indignes manœuvres de la cabale et les honteux succès de ces hommes dont l'intrigue est le seul soutien, et

Dont le sort de splendeur revêtu  
Fait gronder le mérite et rougir la vertu.

Cet article sur la cabale, quoique fort long, paraît trop court par le plaisir qu'on éprouve à le lire. Il fait espérer aussi que si Geoffroy n'est point remplacé, le *Journal de l'Empire* du moins conservera toujours le *sceptre des feuilletons*.

*Gazette de France* (5 février.) — L'*Ermite*, après nous avoir menés dernièrement à la *Grève*, nous conduit aujourd'hui à la *Morgue*; mais heureusement il n'arrête pas aussi long-temps nos yeux sur ce dernier tableau qu'il les avait arrêtés sur le premier; il repose bientôt notre esprit attristé d'une peinture aussi repoussante, par le récit plein d'intérêt des malheurs d'un jeune homme dont l'exemple est bien propre à faire impression sur l'esprit de la jeunesse et à lui servir d'une utile leçon.

(6 février.) — M. T...., dans un article sur *Esther*, remarque avec raison qu'il était réservé au génie de Racine et à la brillante magie de son style, d'ennoblir aux yeux du spectateur une race dès long-temps avilie et proscrite, et de nous intéresser au sort d'un peuple livré à l'opprobre et au ridicule, et dont on ne prononce le nom qu'avec le ton du mépris et de l'insulte. C'est un miracle d'avoir su allier à la majesté de *Melpomène*, ce nom de *juif* que *Thalie* avait exposé si souvent aux risées du public. Cependant, il le faut avouer à la honte du goût et de la raison, il est des spectateurs qui ne peuvent s'empêcher de sourire, lorsqu'*Aman* dit : *Cet exécration Juif*.... Ce nom ne leur présente d'autre idée que celle d'un usurier; c'est ainsi que l'habitude qu'ils ont de ne pas donner à ce mot d'autre signification, leur fait accueillir les vers d'*Esther* comme ils accueillent les bêtises de Brunet; c'est ainsi que souvent, l'esprit plein de traits qu'on a applaudis la veille aux *Variétés*, on va jusqu'à trouver des calembourgs dans les pièces de *Molière*, par exemple, dans ce vers des *Femmes Savantes* :

L'autre rêve à des vers quand je demande à boire !

(9 février.) — On ne saurait trop regretter, avec M. T...., que l'exemple de l'auteur de *Gaston et Bayard* et du *Siège de Calais* ait été suivi par si peu de poètes, et l'on ne peut savoir trop de gré à ceux qui,

Nous délivrant enfin des Grecs et des Romains,

Fouillent dans la mine féconde que leur présentent nos annales, et ne nous offrent sur la scène que les exploits et les belles actions de nos rois et de nos guerriers. Que les favoris de Melpomène suivent le précepte donné par Horace; qu'ils consacrent leur talent à célébrer les faits de notre propre histoire; qu'ils marchent sur les traces de Du Belloy et de l'auteur des *Templiers*; qu'ils osent, comme eux,

. . . . . *Vestigia græca*  
 . . . . . *Deserere et celebrare domestica facta.*

(11 février.) — M. V...., au sujet des Fables de M. Le Bailly, réfute avec beaucoup d'esprit l'opinion de Lessing, qui veut que les fables soient écrites en prose. Esope, il est vrai, écrivit les siennes en prose; mais si ce langage a pu suffire à l'apologue dans un temps où les mœurs étaient encore grossières, dans un pays où rien n'annonce que la culture des lettres fût bien avancée, il n'en est pas de même pour tous les temps. « Les progrès » des arts suivent ceux de la civilisation; à mesure que l'esprit » s'éclaire, il met plus de choix dans ses plaisirs; ses premières » jouissances lui deviennent insipides et son goût difficile en » exige de plus délicates. C'est ce qui explique comment les » Fables d'Esope, qui avaient charmé les nations de l'Asie Mi- » neure, parurent aux Grecs si depourvues d'agrément que » Socrate consacra les derniers instans de sa vie à mettre en » vers les apologues du philosophe phrygien ». Il faut lire dans l'article même de M. V.... la suite de l'ingénieuse réfutation d'un système erroné venu de l'Allemagne, de ce pays qui a produit tant d'hérésies en littérature comme en religion.

(13 février.) — M. T.... venge le *Siège de Calais* et de la jalousie injuste de La Harpe et des critiques outrés qui ont été faites de cet ouvrage, qu'on n'a si vivement attaqué que pour lui faire expier le brillant succès qu'il obtint lorsqu'il parut. On ne doit pas dissimuler les défauts de cette tragédie; mais ils sont effacés par les grandes beautés qu'elle renferme, par la noblesse du rôle de Saint-Pierre, par l'intérêt que le poète a su répandre sur celui des fils de Saint-Pierre, par les reïnords touchans, et l'héroïque dévouement d'Harcourt; enfin par des traits de la plus grande sensibilité et par quelques vers dignes des plus grands maîtres.

(18 février.) — Nous recommanderons à l'attention des lecteurs un très-bon article de M. D.—T.... sur un *Abrégé de l'Histoire de France*. Ce rédacteur fait voir à quel degré de gloire et de grandeur la France est parvenue depuis quatorze

siècles ; comment après chaque crise importante elle s'est toujours vue fortifiée de quelque augmentation de territoire ; il prouve par des faits que cette nation favorisée du ciel est toujours sortie avec honneur des luttes les plus périlleuses où elle semblait devoir succomber. C'est l'arbre superbe dont parle Horace,

*Per damna, per cædes, ab ipso  
Ducit opes animumque ferro.*

(25 février.) — M. T... attaque aujourd'hui, dans un article sur le *Tartufe*, un des abus qu'on n'a pas encore pu bannir du théâtre ; c'est le peu d'exactitude que les auteurs mettent quelquefois dans leurs costumes. Le *Tartufe* est une des pièces où la confusion des costumes choque le plus le spectateur ; on y voit Elmire et Marianne avec des robes du dix-neuvième siècle, Damis et Valère en habits du dix-huitième ; Orgon et Tartufe ont tous deux des habits noirs et des manteaux d'abbés, quoique dans la nouveauté les deux derniers rôles aient été joués en habits de laïc.

(5 mars.) — *L'Ermite* nous conduit aujourd'hui sur le *Pont des Arts*, où il nous retrace d'abord, avec autant de fidélité que d'érudition, tous les souvenirs qui se rattachent aux différens monumens que l'on découvre autour de ce pont ; il nous fait connaître ensuite ceux qui l'habitent, car il est le domicile du pauvre *Franconsalle* (ancien camarade de Carlin), d'un vieillard aveugle qui joue de la serinette, d'un physicien, d'un vétérana manchot, et des buralistes qui reçoivent la modique rétribution qu'on exige comme droit de péage. *L'Ermite* nous parle ensuite des habitués du pont des Arts, qui viennent y jouir du spectacle innocent du passage d'un train de bois ou de l'arrivée d'un bateau de charbon. Il finit par la revue des passans, depuis les cuisinières du faubourg *Saint-Germain* qui vont le matin faire leurs provisions au *Palais-Royal*, jusqu'à l'étudiant qui revient le soir des Français.

(11 mars.) Dans son article sur les spectacles, M. T. accorde un peu trop d'éloges à *Ninus II* ; on ne peut excuser l'in vraisemblance d'un sujet trop romanesque pour que l'intérêt n'en souffre pas, ni la proposition que *Ninus* fait à la princesse de l'épouser, ni les défauts nombreux du style. On doit, sans doute, rendre justice aux beautés de cet ouvrage qui donne de son auteur, M. Brifaut, les plus grandes espérances ; on doit y remarquer quelques situations pathétiques,

quelques tirades écrites avec beaucoup de chaleur ; mais l'excès de la louange est plus funeste au talent naissant qu'une juste sévérité.

(12 mars.) M. T. donne aujourd'hui une notice fort longue et fort bien faite sur Geoffroy. On y voit un trait qui prouve jusqu'à quel point ce fameux Aristarque poussait l'antipathie insurmontable qu'il avait conçue pour toutes les productions de la littérature moderne, où il voyait trop souvent l'oubli des règles du bon goût dont il fut le plus zélé défenseur : « On » assure que le *Voyage du Jeune Anacharsis* est le dernier » ouvrage de notre temps dont il se soit permis la lecture ».

(12 mars.) — L'indignation est souvent une bonne muse ; mais l'*Ermite* n'a point à se louer aujourd'hui de ses inspirations. Au lieu de la finesse et de la grâce que l'on remarque ordinairement dans ses observations sur *les mœurs parisiennes*, on ne trouve dans son feuilleton du 12 mars que l'humeur du misanthrope le plus chagrin, et le tableau le plus triste des vices qu'il prétend être *les vices à la mode de nos jours*. Cette peinture n'est pas faite pour donner une bonne idée des *mœurs françaises* à l'époque actuelle. *L'intrigue subalterne, l'envie, l'ingratitude et la gourmandise*, tels sont les traits qui caractérisent les Français du dix-neuvième siècle, s'il faut en croire l'*Ermite*, qui rembrunit encore l'affreux tableau qu'il nous présente des couleurs du plus sombre de tous les poètes, du terrible Young : c'est au *chantre des nuits* qu'il emprunte aujourd'hui ses citations. Que l'*Ermite* se garde désormais de pareils accès de mauvaise humeur, et qu'il revienne aux grâces accoutumées de son style.

---

## SPECTALES.

*Académie Impériale de Musique.* — Première représentation d'*Alcibiade Solitaire*, opéra en deux actes, paroles de M. Cuvelier, musique de M. Alexandre Piccini.

QUE l'aventure qui a fourni le sujet de l'opéra nouveau soit réelle ou imaginaire, qu'Alcibiade ait dû connaître ou non la célèbre Aspasia, peu importait pour le succès : un poème agrécable et intéressant, une musique digne du poème, auraient bientôt imposé silence à la critique. Malheureusement le public n'a rien trouvé de tout cela dans *Alcibiade Solitaire*, qui justifiera probablement son titre, si l'on veut lui accorder l'honneur de quelques représentations. L'ouvrage, malgré

le talent des acteurs destinés à le faire valoir, n'a produit aucun effet.

Un grand nom est souvent *un pesant fardeau* ; M. Alexandre Piccini l'a éprouvé. Si, au lieu de mettre sur la scène *Alcibiade Solitaire*, l'administration de l'Opéra avait voulu tirer les chefs-d'œuvre du *grand Piccini* de l'oubli auquel elle les condamne depuis long-temps, elle aurait consulté davantage les plaisirs du public et ses propres intérêts. L'identité de nom a dû au moins rappeler à sa mémoire *Alys*, *Roland* et *Iphigénie en Tauride*. Si ce rapprochement nous faisait jouir de ces beaux ouvrages, on oublierait volontiers l'ennui qu'a pu causer *Alcibiade Solitaire*.

M<sup>me</sup> Granier, mécontente d'un journaliste qui avait rendu compte de la représentation de la *Vestale*, a renoncé au rôle, et un ami n'a pas manqué d'instruire le public de cette perte. J'ajouterai à la remarque du critique que *Julia* n'est pas à beaucoup près le seul personnage tragique où M<sup>me</sup>. Granier soit déplacée ; elle l'est dans plusieurs autres qui n'exigent pas des moyens aussi étendus. Avec une jolie figure, une voix agréable quoique faible, on peut obtenir des succès au théâtre de l'Opéra-Comique ; mais il faut quelque chose de plus dans une tragédie lyrique.

*Théâtre Français.* — Première représentation de la *Rançon de Du Guesclin, ou les Mœurs du quatorzième Siècle*, comédie en trois actes et en vers.

Le Théâtre Français n'est pas heureux en nouveautés ; celle-ci a eu le même sort que *Fouquet*. — Il serait tout-à-fait superflu aujourd'hui de parler d'un ouvrage qui probablement ne reparaitra plus sur la scène. Tout ce que l'on peut dire, c'est que l'auteur, en essayant des routes nouvelles, s'était étrangement égaré.

Remise de l'*Époux par Supercherie*.

La supposition sur laquelle est fondée cette pièce, est tellement absurde, qu'il est impossible de s'y prêter. L'auteur prétendait que le fait était arrivé réellement, et on lui répondait par ces vers de Boileau :

Jamais au spectateur n'offrez rien d'incroyable ;  
Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.

Comment les Comédiens Français, ainsi que l'ont observé avec raison tous les journalistes, ont-ils pu songer à la remise d'un pareil ouvrage, tandis qu'ils en négligent de très-

bons (1) qui paraîtraient nouveaux à la majorité des spectateurs ? C'est que les acteurs, dans une pièce de théâtre, ne considèrent que leur rôle, et non la pièce même : si ceux qui prédominent pensent briller dans un mauvais ouvrage, on le montera, et on le représentera même souvent : mais anathème si le contraire arrive ! un chef-d'œuvre restera dans l'oubli, ou on l'abandonnera aux doubles pour être joué dans la solitude.

La recette des sociétaires, pendant le mois que je passe en revue, n'a pas dû être considérable. Le titre des pièces données pendant le tiers de cet intervalle était presque équivalent à *relâche*. Entre tant de représentations peu intéressantes, soit pour le public soit pour les acteurs, on en peut remarquer deux dont je dirai un mot.

*Les Dehors Trompeurs. — Le Secret du Ménage.*

Malgré les défauts que la critique peut observer avec raison dans les *Dehors Trompeurs*, cette comédie est, non-seulement la meilleure de Boissy, mais encore une des plus agréables du siècle dernier. L'intrigue est conduite avec art ; il y a des situations plaisantes et théâtrales. On trouve aussi de fort jolis détails dans le *Secret du Ménage*, qui reçoit un nouveau charme du jeu de M<sup>lle</sup>. Mars ; elle se distingue également dans le rôle de *Lucile* ; l'un de ceux où elle met le plus de cet aimable naturel si rare au théâtre. Mademoiselle Leverd joue avec beaucoup de gaieté le personnage de la comtesse ; elle en saisit bien la couleur. Peut-être a-t-elle trop multiplié les éclats de rire à la dernière scène ; en tout il est un terme où il faut savoir s'arrêter. Devigny a joué avec intérêt et vérité le rôle de *Forlis* ; il y a été fort applaudi, avantage dont il jouit rarement.

*Le Misanthrope. — Les Fausses Confidences.*

Fleury déploie toute la perfection de son talent dans le rôle admirable du Misanthrope, quoique ses moyens ne répondent pas toujours à ses intentions. Si l'on excepte *Alceste* et *Célimène*, la représentation de ce chef-d'œuvre laisse beaucoup à désirer. Il n'en est pas de même des *Fausses Confidences*, jouées avec un ensemble parfait, et qui procurent un plaisir toujours nouveau.

*Théâtre Feydeau. — Première représentation de Joconde,*

(1) Cette observation n'est pas applicable aux seuls Comédiens Français ; elle l'est à tous sans exception.

ou *les Coureurs d'Aventures*, opéra comique en trois actes, paroles de M. Étienne, musique de M. Nicolo.

« Comment l'auteur aura-t-il pu exposer sur la scène les » aventures de Joconde ? » C'est ce que répétaient sans cesse avant la représentation tous ceux qui connaissaient l'Arioste et le conte de La Fontaine. L'entreprise présentait sans doute de très-grandes difficultés, que M. Étienne a heureusement vaincues. Il a su réunir dans son ouvrage toute la gaiété dont il était susceptible, et toute la décence qu'exige notre théâtre. Les femmes même, contre lesquelles le poète italien, et le *bonhomme*, son imitateur, lancent si souvent des traits satiriques, n'ont pas à se plaindre ; toute la honte est pour nous, et toute la gloire pour elles : le titre des *Femmes Vengées*, que porte un opéra de Sedaine, pourrait aussi convenir à celui de Joconde.

Fagan a fait représenter en 1740, au Théâtre Français, une comédie de Joconde ; mais sa pièce, peu connue, ne mérite pas de l'être. L'art avec lequel M. Étienne a traité son sujet, la manière nouvelle dont il l'a présenté, ne permettent pas (du moins avec justice) qu'on lui refuse le mérite de l'invention. Son ouvrage est dans le véritable genre de l'Opéra-Comique ; une coupe favorable à la musique, et qui fournissait au compositeur tous les moyens de développer son talent sans nuire à l'action et à l'intérêt du poëme ; un dialogue agréable et spirituel ; des situations plaisantes et théâtrales ; un spectacle qui flatte les yeux, ont fixé le sort de Joconde, dont le succès sera aussi durable qu'il est brillant. Quand on assiste à la représentation de cet opéra comique et des autres bons ouvrages que nous possédons dans cette partie de l'art dramatique, comment ne pas s'étonner de la confiance avec laquelle on nous a proposé sérieusement la substitution de l'insipide récitatif à un dialogue piquant et à des scènes habilement filées ? Comment a-t-on pu nous donner pour modèles de misérables opéras dans lesquels le bon sens et le goût sont outragés depuis le commencement jusqu'à la fin, et dont tout le mérite est dans une musique inférieure, pour la vérité et l'expression, à celle de Grétry et de ses émules ?

Il serait inutile d'entrer dans de nombreux détails sur une pièce actuellement connue de tous les amateurs ; je ne puis cependant passer sous silence la scène où Robert et Joconde se font mutuellement l'aveu de leur triomphe, qui est d'un excellent comique. Un semblable éloge est dû à celle du baiser, dont l'idée est très-ingénieuse, et qui offrait la plus grande des

difficultés attachées au sujet. A la première représentation, le 1<sup>er</sup> acte avait paru trop long; l'auteur, y a fait d'heureuses coupures, et quoiqu'il dure encore près d'une heure, il n'ennuie pas un seul instant : l'attention est toujours agréablement soutenue.

La musique de *Joconde* est sans contredit le chef-d'œuvre de M. Nicolo; je dirai même qu'elle est supérieure à celle de ses précédentes compositions, qui se distinguent toutes par des chants agréables et gracieux, mais dans lesquelles on désirerait plus de caractère et une expression plus dramatique. Le piano de Grétry dont il a fait l'acquisition, aurait-il une influence magique? Son ancien possesseur n'eût pas désavoué la partition dont je vais m'occuper : les insipides roulades accordées, trop souvent aux fantaisies des virtuoses à la mode; l'*assourdissante* (2) *tymbale* employée si fréquemment et si mal à propos dans les ouvertures, les absurdes finales où l'entrée et la sortie des personnages sont presque toujours amenées sans raison; aucune enfin des monstruosité que les partisans du nouveau système présentent à notre admiration, ne peut lui être reprochée.

L'ouverture d'un opéra doit, pour ainsi dire, lui servir de préface; elle doit annoncer le genre de l'ouvrage, et nos compositeurs distingués (fort supérieurs en cette partie aux Italiens) ont le plus souvent suivi ce principe. On entend avec plaisir, dans celle de *Joconde*, la marche de la Rosière; les dernières mesures rappellent l'accompagnement de la fin du trio du deuxième acte entre Robert, *Joconde* et *Jeannette*. Dans le premier acte, le duo qui sert d'introduction; le trio piquant de *Lysandre*, d'*Édile* et de *Mathilde*; la romance d'*Amour pour amour* et l'air original de *Joconde* ont réuni tous les suffrages; l'allégre de ce dernier morceau est heureusement coupé par un andante plein de grâce et de sentiment. Le duo expressif et spirituel d'*Édile* et de *Robert* est encore remarquable par un très-joli accompagnement de cor. Le chœur du départ (3) est brillant, et le petit trio de *Lysandre* et des deux femmes termine l'acte heureusement. Dans le second, indépendamment du charmant quatuor nocturne écrit

(2) Expression du célèbre Piccini.

(3) Le motif de l'accompagnement est pris de l'air de la Caravane :

Saint-Phar, par son courage,  
De la mort, du pillage  
Nous a préservés tous.

dans le style italien et où l'auteur a fait encore entendre la marche de la Rosière, on distingue les couplets de Jeannette, dont le coloris est si frais et si pastoral, son duo avec Lucas, et la fin du trio entre Robert, Joconde et Jeannette. Le duo est remarquable par l'expression musicale mise dans la bouche de la vieille, et par un accompagnement léger et piquant.

Le troisième acte, moins riche de musique que les deux premiers, parce qu'il est plus court, offre cependant deux morceaux charmans : la romance chantée par Martin et le duo de Jeannette avec Lucas. La mélodie la plus aimable et la plus gracieuse caractérise le premier ; le second est tout-à-fait dans la manière de Grétry ; l'expression en est aussi vraie que piquante.

Des chœurs agréables et l'air chanté par Robert au premier acte, peuvent encore être cités avec éloge.

Les acteurs ont concouru de tous leurs moyens au succès de l'ouvrage. Martin s'est bien acquitté du rôle de Joconde, quoiqu'il n'appartienne pas à son emploi ; les applaudissemens nombreux et mérités qu'il y a obtenus ont dû lui prouver qu'il n'a pas besoin, pour réussir, des ornemens déplacés et des tours de force que dédaignent les véritables connoisseurs. Madame Boulanger a joué avec esprit et gaieté le personnage d'Édile ; celui de Robert a été rendu par Gavaudan d'une manière très-satisfaisante. Le Sage, dans le Bailli, a souvent été fort comique. Quant à madame Gavaudan, on ne peut que répéter les éloges donnés toujours si justement aux grâces et à la finesse de son jeu.

M. Etienne, à la première représentation, a voulu garder l'anonyme ; mais les affiches de spectacles ont bientôt déchiré le voile dont il s'était d'abord couvert. M. Nicolo, nommé et demandé, a paru. Cet honneur, aujourd'hui si indignement prostitué, n'a plus aucun prix ; mais ici c'était l'expression véritable de la reconnaissance des spectateurs pour le plaisir qu'ils venaient d'éprouver.

Début de mademoiselle Lafond. — *Richard Cœur-de-Lion*. — Reprise du *Maréchal Ferrant*.

Mademoiselle Lafond, qui figurait auparavant dans les chœurs, a joué dans *Blaise et Babet*, *le Droit du Seigneur*, *Paul et Virginie*, *les Visitandines*. Sa voix est assez agréable, mais peu étendue ; son jeu n'a rien de remarquable. Il serait inutile de s'arrêter davantage sur un début aussi insignifiant.

Les morceaux les plus remarquables de *Richard Cœur-de-Lion* sont les deux beaux airs *O Richard, ô mon roi ! Si l'Univers*

*entier m'oublie*, et la romance du deuxième acte. Cette composition n'est pas, à beaucoup près, la meilleure de Grétry, quoique plusieurs personnes qui confondent l'intérêt théâtral avec la musique, l'aient regardée comme son chef-d'œuvre; mais elle se distingue par le coloris antique que l'habile artiste a su lui donner. C'est cependant cette couleur, si bien adaptée au temps où l'action se passe, qui a excité le dédain et le rire de quelques jeunes Midas; ils n'y voyaient que de *la musique renouvelée des Grecs*. C'est aussi un de ces docteurs imberbes qui, trouvant un jour l'admirable duo de Sylvain très-ennuyeux, en faisait l'observation tout haut sans doute pour l'instruction de ses voisins.

Le *Maréchal Ferrant*, qui n'avait pas été joué depuis quelques années, est une des meilleures compositions de Philidor, artiste d'un grand mérite, dont on néglige trop les ouvrages. *Tom Jones*, *le Sorcier*, *le Bûcheron*, *le Soldat magicien*, et même *les Femmes vengées*, devraient être au courant du répertoire. Quelques détails du *Maréchal* rappellent le théâtre où il a été joué primitivement; mais il y a de la gaieté, des traits comiques; et, au total, c'est un ouvrage préférable à plusieurs de nos opéras modernes; quoiqu'au dire de nos jeunes connaisseurs, *il méritât d'être sifflé*.

Chenard a très-bien joué et chanté le rôle du *Maréchal*; il y a mis de la gaieté, et aussi la charge dont il est susceptible. L'exécution de l'air *Chantant à pleine gorge* a été fort soignée. Saint-Aubin et madame Desbrosses l'ont secondé de leur mieux. Je voudrais pouvoir en dire autant de Gonthier et de madame Moreau, qui ont jugé à propos de supprimer plusieurs airs constamment entendus avec plaisir.

*Théâtre de l'Odéon*. — On a donné dernièrement à ce spectacle *les Intrigans* ou *Assauts de fourberies* de M. Dumaniant; *les Voisins*, de M. Picard; *Clémence et Waldemar*, de M. Pelletier de Volmeranges. Ces reprises ont attiré peu de monde, et l'on devait s'y attendre. De tous les genres de comédie, l'*Imbroglia* est, sans contredit, le plus mauvais; apporté d'Espagne, il nous retrace le goût déplorable qui règne sur le théâtre de ce pays. Beaumarchais, par sa verve, sa gaieté, ses saillies et sa féconde imagination y a obtenu de brillants succès; mais ses imitateurs, privés de ses ressources, n'ont copié que ses défauts. A l'exception de *Guerre ouverte*, dont la représentation fait plaisir, tous les imbroglia modernes, comme *la Nuit aux Aventures*, *la Prison militaire*, *Michel Cervantes*, *les Intrigans*, etc., sont plus ou moins mauvais.

Il y a quelqu'intérêt dans le drame de *Clémence et Walde-mar*; mais des caractères et des situations forcées, un style vicieux le défigurent.

C'est une très-jolie bluette que *les Voisins*; mais il faudrait quelque chose de plus substantiel pour appeler un nombreux public à ce spectacle, surtout dans les circonstances actuelles.

MARTINE.

~~~~~

SOCIÉTÉS LITTÉRAIRES. — ATHÉNÉE DE PARIS.

COURS DE LITTÉRATURE FRANÇAISE, par M. AIMÉ MARTIN.

HUITIÈME LEÇON. — *Fin des Trouvères.*

M. MARTIN continue d'attirer la foule à son cours; plus il avance, plus le zèle de ses auditeurs augmente, et j'ose assurer qu'il laissera des regrets à tous ceux qui l'auront entendu. Le terme où il doit s'arrêter approche, et l'on se hâte de jouir d'un plaisir qu'on remplacera difficilement; car qu'est-ce que l'Athénée pourra faire succéder aux leçons de l'auteur des *Lettres à Sophie*? Jusqu'à présent aucun professeur n'a possédé comme lui l'art d'intéresser un nombreux auditoire, et d'entretenir la curiosité que ses premières séances avaient fait naître.

La Harpe lui-même, ce *grand Perrin Dandin de la littérature*, ainsi que l'appelait fort plaisamment Chénier, finissait toujours par *prêcher* dans le désert, parce que sa morgue, sa suffisance, son orgueil et le bonnet doctoral dont il était toujours affublé, et qu'il n'avait quitté un instant que pour prendre le *bonnet rouge*, révoltaient ceux que ses talens et son immense littérature auraient pu instruire. Il négligea beaucoup trop l'art de plaire; et M. Aimé Martin, moins grand littérateur sans doute, mais professeur plus aimable, nous plaît et nous instruit en même temps. Voilà pourquoi on accourra pour l'entendre jusqu'à ses dernières leçons, tandis que le cours de La Harpe était désert après les trois ou quatre premières.

M. Martin nous a parlé des avantages qu'on peut tirer de la lecture des trouvères. Ces avantages ne sont pas purement littéraires, ainsi qu'on se l'imaginera d'abord; c'est-à-dire que les fruits de leur lecture ne se réduiront pas à nous offrir quelques sujets ingénieux à mettre sur la scène, quelques contes à rajeunir, et quelques pensées à revêtir de couleurs plus modernes. Sans doute ce genre d'utilité est assez important, et je reprocherai même au professeur de ne l'avoir pas fait remarquer

avec la force et l'étendue que l'intérêt des lettres semble demander ; mais l'utilité que la philosophie peut retirer de l'étude des trouvères, a une autre importance que celle qu'en retireraient les lettres. Nos vieux conteurs peignent avec naïveté les mœurs de leur siècle, et ils entrent, sur les usages de la vie privée, dans une foule de détails que l'histoire devait nécessairement passer sous silence. Ces mœurs et ces usages intéressent particulièrement le philosophe qui étudie le genre humain dans les diverses périodes de sa civilisation, pour y trouver les preuves de cette *perfectibilité indéfinie*, qui est le plus noble attribut de l'homme, et que Dieu lui a donné pour son bonheur.

Laissons le vicillard, *laudator temporis acti*, se plaindre que tout dégénère dans la nature, tandis que ses organes seuls s'affaiblissent ; laissons quelques déclamateurs chagrins prétendre que nous sommes plus corrompus que nos aïeux, ils ne méritent pas qu'on les réfute, et Voltaire, dans le *Mondain*, a livré au ridicule leur orgueilleuse ignorance et leurs déclamations insensées. Ses argumens, pour être présentés sous le voile de la plaisanterie, ne sont pas moins solides que s'il les avait fait valoir avec toutes les forces du raisonnement, et ses bons mots sont le résultat des méditations de la philosophie.

Pour avoir une idée des mœurs de nos aïeux, il faut lire les fabliaux et le savant ouvrage de M. Dulaure sur le culte des *divinités génératrices*. Je doute qu'après cette lecture on vante encore l'innocence du moyen âge. Si je voulais comparer le douzième siècle avec celui dans lequel nous vivons, il me serait facile de prouver que notre corruption, quelque grande qu'elle soit, n'est rien à côté de celle de nos pères, qui y joignaient une grossièreté et une barbarie dont les détails révoltent en même temps notre goût et notre sensibilité. Mais à quoi bon ces parallèles ? Améliorer le *présent* et préparer l'*avenir* sans regretter le *passé* ; voilà les obligations que nous a imposées l'auteur de la nature en nous douant de la *perfectibilité*.

M. Aimé Martin, séduit par le charme des idées chevaleresques, a peint trop en beau les siècles de la chevalerie. Il était impossible, à une imagination aussi brillante que la sienne, de rester dans de justes limites, en parlant des nobles preux et de leurs amours. Au reste, tous les faits qu'il a cités sont vrais ; mais il les a vus avec l'œil de la prévention, et n'a pas eu s'écarter de la vérité en embellissant leurs détails. Ainsi donc, si l'ensemble des tableaux qu'il présente est fidèle, son coloris brillant et pur appartient à ce siècle et non à celui qu'il voulait peindre.

Je ne m'arrêterai pas à ces tableaux qui ont produit un si grand effet; espérons que le professeur leur donnera plus de vérité lorsqu'il publiera son ouvrage; ils y perdront de leur éclat, sans doute, mais le *costume* sera plus fidèle.

Parmi les traits qui caractérisent ces jours de chevalerie, dont M. Martin est plutôt l'admirateur enthousiaste que le sage observateur, je rapporterai le suivant que fournit le roman de *Perceforest*. Dans un tournoi où les chevaliers se distinguèrent par les plus grands exploits, les dames, jalouses de récompenser leur valeur, les accablèrent de présens. Or, on saura qu'alors la récompense la plus désirée par un noble preux, était quelque partie des ajustemens de la beauté. Il y eut tant de beaux faits d'armes dans ce tournoi, que les dames se dépouillèrent entièrement, et donnèrent même leur chemise; elles y mirent une telle ardeur, qu'elles ne s'aperçurent de leur nudité que lorsqu'il ne leur resta plus rien pour la couvrir; d'abord elles rougirent; mais comme elles étaient toutes dans le même cas, la scène se termina par de longs éclats de rire. Au reste, je conclus de ce récit que toutes ces dames étaient jolies et bien faites, parce qu'une femme conserve encore, dans l'exaltation de l'enthousiasme, assez de tête pour ne pas découvrir les défauts de son corps.

Quels que soient les détails dans lesquels M. Aimé Martin est obligé d'entrer par la nature même du sujet qu'il traite, il conserve toujours, pour les idées religieuses et morales, ce respect qu'elles inspirent, et dont il est impossible de se défendre, lors même qu'on a le malheur d'être, comme on disait autrefois, un *esprit fort*. Il les fait entrer autant qu'il peut dans tous ses tableaux, auxquels elles prêtent ce charme particulier qui entraîne les âmes sensibles vers le *bon* et le *beau*. Mais il est allé un peu trop loin peut-être dans sa huitième leçon, lorsqu'il a parlé des cloches avec un enthousiasme dont ne s'accommoderont pas les oreilles délicates.

On se rappelle qu'à une époque bien fameuse dans l'histoire de la révolution, la cause des cloches fut plaidée dans le corps législatif par un illuminé, qui ne montait jamais à la tribune que pour y débiter des choses absurdes avec la naïveté la plus intrépide. Qu'arriva-t-il? On siffla le marguillier et son éloquence populacière. M. Aimé Martin a trop d'esprit et de vrai talent pour répéter les jérémiades d'un missionnaire de l'an V, et je ne lui dissimulerai pas que, malgré tout ce qu'il a dit, il n'a pu nous prouver que l'*harmonie* des cloches n'est pas très-assourdissante.

NEUVIÈME LEÇON. — *Les Skaldes.*

On s'étonnera peut-être qu'une leçon entière d'un cours de littérature française soit consacrée aux skaldes; cependant, si l'on considère que des savans recommandables ont attribué, à ces chantres des héros scandinaves, une influence directe sur les commencemens de notre poésie, on reconnaitra bientôt que M. Aimé Martin a dû parler avec une certaine étendue de ces poètes, de leur génie et de leurs ouvrages. Il a nié l'influence qu'on leur attribue généralement; mais son érudition ne m'a pas convaincu; ses raisons, présentées avec beaucoup d'art, m'ont paru plus spécieuses que solides; et, après avoir écouté attentivement la discussion dans laquelle il est entré, j'ai conservé une opinion qui est le résultat d'une étude sérieuse des pièces d'un procès que M. Aimé Martin ne croit pas sans doute avoir jugé en dernier ressort. Mais je n'entreprendrai pas de combattre ici les motifs de sa décision, cela nous entraînerait trop loin, et j'aurai bientôt l'occasion de présenter cette question sous son véritable point de vue dans un ouvrage dont je m'occupe actuellement.

Cependant les deux principales objections du professeur contre le système de ceux qui reconnaissent l'influence des skaldes sur notre poésie, ayant fait une grande impression parmi ses auditeurs, l'intérêt de la vérité exige qu'on les réfute sur-le-champ, pour que le nom de M. Martin n'accrédite pas une erreur qu'il serait ensuite bien difficile de détruire. Si nous l'en croyons, il s'est écoulé un espace de temps trop considérable entre l'établissement des Normands dans la Neustrie, et la naissance des trouvères, pour que ceux-ci puissent être regardés comme les disciples des bardes, qui suivirent les soldats de *Rollon*.

Il aurait raison si nous avions encore les vers du plus ancien des poètes français, et si l'on connaissait bien le temps où il florissait; mais les ouvrages qui commencent notre littérature ont, dans l'ensemble et dans les détails, une perfection assez grande pour qu'on puisse les regarder comme nos premières tentatives dans la carrière des arts de l'imagination. Beaucoup d'essais les précéderent sans doute, parce que l'esprit humain s'avance lentement du simple au composé. Nos plus anciennes poésies annoncent déjà un essor assez élevé; ainsi le temps, qui nous a dérobé les travaux des prédécesseurs d'*Homère*, n'a pas épargné ceux de nos premiers poètes, que la gloire des skaldes, dont les Normands étaient accompagnés, enflamma d'une généreuse émulation. Telle est l'origine de notre poésie;

nos pères, disciples des poètes du Nord, ont long-temps essayé leurs forces, et, dans le douzième siècle, ils ont enfin osé voler de leurs propres ailes.

L'exemple suivant prouvera que le temps qui s'est écoulé entre l'arrivée des skaldes et l'apparition des trouvères, les plus anciennement connus, ne suffit pas pour nier l'influence des premiers sur les seconds. Voyons l'Amérique: depuis environ cinquante années, les arts et les sciences y sont cultivés avec succès par les descendans des malheureuses victimes de cette soif de l'or qui dévorait les soldats de Cortez et de Pizarre. Mais, malgré les progrès qu'ils y font, un Américain ne s'avisera jamais de dire que les arts sont nés spontanément dans sa patrie, sur les motifs qu'ils n'ont commencé à y fleurir que plusieurs siècles après la découverte; car on lui répondrait alors que, sans cette découverte, il vivrait encore dans les forêts, que si l'aurore des beaux-arts a été tardive dans l'Amérique, ce n'est pas une raison pour nier que l'Europe ne l'y ait fait naître, et que cela ne prouve autre chose, sinon que le génie américain, comme celui de toutes les nations, est resté long-temps dans les langes de l'enfance; mais que, grâce au lait étranger dont il a été nourri, son adolescence, déjà robuste, promet un âge mur dont la vigueur repoussera long-temps les assauts de la vieillesse.

La seconde objection du professeur, est qu'il n'y a aucun rapport entre le génie des skaldes et celui des trouvères; mais cette objection tombe d'elle-même, si l'on considère que la poésie participe des institutions des peuples qui la cultivent. Les skaldes avaient des mœurs, des coutumes, des lois et des croyances, d'un caractère grand, quoique sauvage, qu'ils transportèrent dans leurs chants. Guerriers comme les héros dont ils célébraient les exploits, ils vantaient le mépris de la mort à des hommes qui l'appelaient pour entrer au paradis des braves, où l'on buvait l'hydromel dans le crâne sanglant d'un ennemi. Des traits sublimes, de grandes images, des idées féroces caractérisent leurs chants des combats, et leurs accens belliqueux décidèrent souvent du sort des batailles. Lorsqu'ils apprirent aux trouvères l'art d'embellir la pensée du charme des vers, ceux-ci l'accommodèrent à leur langage, et leurs formes poétiques furent différentes de celles de leurs maîtres. Les skaldes étaient, pour les Scandinaves, ce que les bardes avaient été pour les nations celtiques, c'est-à-dire les dispensateurs de la gloire et les historiens des héros. Ils exerçaient une grande influence sur le gouvernement des états, et les rois les appelaient à leur conseil, comme des confidens de la divinité. C'est ce qui a donné à leur poésie cette

noblesse et cette grandeur qui nous étonnent. Nos vieux poètes, au contraire, qui n'étaient que de simples particuliers, ne pouvant imprimer un caractère public à leurs ouvrages, songèrent à l'amusement des seigneurs qui les nourrissaient, et comme les femmes étaient reines alors, ils chantèrent la galanterie, l'amour et trop souvent le libertinage. Telles sont les causes de la différence qui existe entre la poésie des skaldes et celle des troubadours, entre les chants des élèves et ceux des instituteurs. Ainsi, dans l'ancienne Grèce, la philosophie cynique, dont les principes outrageaient souvent la morale; naquit à l'école de Socrate, qui n'enseigna jamais que l'amour de la vertu.

Pour nier l'influence des skaldes, M. Martin a tiré de quelques faits isolés des conséquences qu'on détruirait facilement avec d'autres faits qui ont autant de certitude que l'histoire peut en avoir; mais une discussion de ce genre serait fort longue, et je me suis déjà trop arrêté à un paradoxe soutenu avec beaucoup d'art par un homme aussi instruit qu'habile. L'estime qu'on doit à ses talens impose le devoir de combattre les erreurs qui peuvent lui échapper, parce que son nom leur donnerait l'apparence de la vérité dans l'opinion de ceux qui jugent sur parole, sans examiner les pièces des procès. Le nombre de ces juges est malheureusement très-considérable, et comme ils ont autant de vanité que d'ignorance; il suffit qu'un adroit rapporteur sache intéresser leur amour-propre pour obtenir leurs suffrages. Voilà comment naissent les préjugés historiques et littéraires que les bons esprits ont tant de peine à déraciner.

Le professeur a ensuite fait un brillant résumé de la mythologie des Scandinaves, qui n'était connue que de quelques-uns de ses auditeurs; et qui les a tous intéressés; les aventures d'*Odin*, de *Freya*, de *Frigga*, de *Balder*, de *Loke* et de toutes ces divinités du Nord, dont les jolies écolières de l'Athénée n'avaient jamais entendu parler; les tableaux du *Valkalla* ou *Paradis des Braves*, et du *Nisfleim* ou *Domaine d'Hella*, et les récits des combats des géans et des dieux, des ravages de *Fenris*, et de la fin du monde prédite par *Vola*, ont éveillé la curiosité, et prouvé que les antiquités poétiques du Nord ne sont pas indignes de l'attention des peuples civilisés.

Si M. Martin avait consulté la dernière édition du texte de l'*Edda Scœmundina*, publiée en 1787 à Copenhague, et à laquelle on a joint une nouvelle version latine littérale, il y aurait trouvé de nombreux matériaux pour son exposé de la mythologie scandinave, qui est fort incomplet, et dans lequel les erreurs de Mallet ont été reproduites.

Le professeur nous a aussi donné une idée du *Vafthrudnismal*, poème mythologique fort singulier, dont plusieurs parties offrent des obscurités qu'il est presque impossible d'éclaircir. C'est un des plus curieux monumens de la langue sweo-gothique; mais il n'est pas venu tout entier jusqu'à nous. La fin manque, et ce que nous avons encore contient plusieurs lacunes.

L'histoire de *Ragnar Lodbrög* était trop intéressante pour que M. Martin l'oubliât dans une leçon consacrée aux poètes scandinaves. Ce roi, qu'on appellera héros si l'on veut, mais qui ne mérite que le titre de brigand, est l'un des plus célèbres skaldes de son siècle; on lui attribue un *Chant de mort* plein d'images fortes, d'enthousiasme guerrier et de férocité. Le professeur en a cité quelques strophes d'après la traduction de Mallet. Je crois qu'il eût mieux valu consulter le texte runique publié par *Olaüs Wormuis*, et la version latine de ce savant, qui, étant littérale, donne une idée plus exacte de l'original.

Je suis fâché que M. Aimé Martin n'ait pas embelli sa leçon du récit des amours de *Ragnar* et d'*Aslauga*, que le *signor Giuseppe Felice Romani* (1) a chantés dans un charmant poème. Ce récit eût obtenu le plus grand succès sous la plume d'un professeur qui possède l'art très-rare d'embellir les détails de mœurs, par la manière dont il les groupe et par les charmes d'un style élégant et animé qui n'a presque aucun des défauts de l'école moderne. Voici en peu de mots l'histoire des deux amans.

Aslauga était une bergère, fille de *Sigfurd Fösnisbane* et d'une amazone nommée *Brynhild*. Un jour qu'elle conduisait son troupeau de chèvres sur le rivage de la mer, elle vit approcher une flotte. Excitée par le désir de plaire, si naturel à son sexe, elle arrangea ses beaux cheveux qui tombaient jusqu'à sa ceinture, et courut se laver à la fontaine voisine. C'était la flotte de *Ragnar*. Ce héros envoya quelques-uns de ses soldats sur la côte pour y chercher de l'eau. Ceux-ci virent la jeune bergère : sa beauté les frappa d'étonnement, et ils retournèrent vers leur prince, sans avoir accompli ses ordres. *Ragnar*, dont leur récit excita la curiosité, voulut voir la bergère; mais la sage *Aslauga* ne consentit à aller vers lui que lorsqu'il eut juré de la respecter. Dès que *Ragnar* la vit, il en devint éperdument amoureux, et, comme il était improvisateur, il la pria d'amour en vers.

(1) Il en paraîtra une traduction dans un des premiers numéros du *Mercur* étranger.

Aslauga, qui savait aussi improviser, lui rappela sa promesse sacrée dans la même langue. Dès ce moment, commença, entre le roi et la bergère, un dialogue en vers, qui se trouve dans plusieurs chroniques du nord et qui peint les mœurs de ces siècles reculés. *Ragnar* était veuf, il offrit à *Aslauga* la couronne que *Thora* avait portée, et la bergère accepta. Les deux amans se marièrent quelque temps après, lorsque le roi, ayant terminé glorieusement une expédition où il allait lorsqu'il rencontra *Aslauga*, vint la chercher dans sa famille, pour partager son trône avec elle.

Je ne doute pas que M. Aimé Martin, qui a su nous attendrir en racontant les amours infortunés de *Hagvard* et de la belle *Signild*, n'eût tiré un grand parti de l'histoire de *Ragnar Lodbrog* et d'*Aslauga*, nommée on ne sait pourquoi *Asclusa* par le poète italien que j'ai cité, et par *Graberg de Hemso*, auteur du *Saggio Istorico sugli Scaldi*.

Le professeur a beaucoup puisé dans ce savant ouvrage, dont il paraîtra bientôt une traduction française avec des additions importantes. En annonçant dans son cours cette traduction, M. Martin a donné au traducteur des éloges que celui-ci n'attribue qu'à un sentiment de bienveillance fort rare aujourd'hui parmi les gens de lettres. Il ne s'attendait pas à l'honneur d'être cité à la tribune de l'Athénée; mais c'est pour lui une obligation de ne négliger ni soins ni recherches afin de rendre son travail digne d'être offert au public.

L.-A.-M. BOURGEAT.

NÉCROLOGIE.

LA ville d'Orléans a perdu, le 25 février, M. J.-L.-F. Dom. Latour, médecin en chef de l'Hôtel-Dieu de cette ville, secrétaire perpétuel de la société des sciences physiques et médicales, et de plusieurs autres sociétés savantes.

Ce jeune médecin, enlevé à la fleur de son âge, estimable sous beaucoup de rapports, emporte des regrets universels. Une députation de la société des sciences d'Orléans, et un grand nombre d'habitans de cette cité, recommandables par leur rang et les places qu'ils occupent, ont accompagné sa pompe funèbre.

M. Lanoix, médecin de l'hôpital général, et président de la

société des sciences, a prononcé sur sa tombe le discours suivant :

« Messieurs, quelle triste et touchante cérémonie que celle qui nous réunit en ce jour ! Que de terribles vérités cet appareil lugubre réveille dans nos âmes, et quel pénible devoir je vais remplir !

» L'estimable collègue sur la tombe duquel je viens répandre quelques fleurs, jouissait, il y a peu de jours, de la santé la plus brillante. Favorisé des dons de la fortune, plus riche encore des qualités précieuses dont la nature l'avait doté, il était à peine arrivé à cette époque de la vie où l'homme vient payer à la société le tribut de ses talens et de ses connaissances ; tout à coup la mort vient l'enlever à sa famille désolée, à sa patrie et à ses amis ! Et quel moment choisit-elle pour le frapper ? c'est celui où, honoré de la confiance des chefs de l'administration de notre cité, il organisait, avec un zèle sans bornes, les asiles destinés à recevoir nos braves mutilés dans les combats ! C'est peut-être dans les émanations putrides qui s'exhalent des blessures dont sont couvertes ces honorables victimes de la valeur, qu'il puisa le germe empoisonné qui vient d'éteindre le flambeau de sa vie. Fatale destinée, trop commune à ceux qui, comme nous, consacrent leurs jours au soulagement de l'humanité souffrante ; affligeante perspective, bien capable de refroidir notre zèle, si le besoin de secourir nos semblables n'était pas l'inspiration irrésistible du cœur, et le premier comme le plus saint des devoirs de notre profession.

» Bientôt, Messieurs, une voix plus éloquente que la mienne (1), vous peindra les vertus publiques et privées de notre collègue, et les titres qu'il eut à l'estime de la société dont il fut un des fondateurs et un des plus zélés soutiens. Vous verrez dans ce tableau, que M. Latour, né avec une imagination vive et une conception facile, avait prouvé, dans les ou-

(1) M. Fouré, secrétaire particulier de la société, est chargé de prononcer l'éloge de M. Latour, dans la première séance publique de la société.

vrages qu'il avait conçus ou publiés, qu'il aurait pu rendre un jour de véritables services à l'art, si ses connaissances médicales avaient pu subir l'épreuve du temps et de l'expérience; mais ce qui rendait notre collègue plus recommandable encore, c'étaient les qualités de son cœur. Bon époux, bon fils, ami dévoué, excellent confrère, il possédait l'attachement et la confiance de tous. Qui mieux que vous pouvait apprécier ces qualités estimables, jeune et intéressante femme, vous qui allumâtes les premiers feux de son âme, et qui depuis dix ans goûtiez avec lui les charmes d'une union que l'amour seul avait formé! Ah! je pressens en ce moment l'horreur du coup fatal que la nouvelle de son trépas va vous porter, épouse infortunée! Un éloignement fatal ne vous a pas permis de lui prodiguer les soins de la tendresse, vous n'avez pu recevoir son dernier regard, ni recueillir son dernier soupir (1).

» J'éprouve aussi l'amertume de votre douleur, père estimable et malheureux, à qui la mort vient d'enlever le seul espoir de votre nom, et l'appui de votre vieillesse. Puisse le temps cicatrizer bientôt la plaie profonde faite à votre cœur! Puissez-vous trouver dans la tendresse de votre fille chérie, et dans les consolations de votre épouse et de vos amis, le dédommagement de la perte affreuse qui vous accable!

» Et toi, collègue infortuné, digne d'un meilleur sort, reçois ici l'hommage des regrets que mon cœur et ma bouche t'adressent au nom des collègues qui entourent ta tombe; reçois leurs derniers adieux, reçois aussi ceux de ton confrère et de ton ami ».

Le 26 mars, M. Guillofin, médecin, docteur régent de l'ancienne faculté de médecine, est mort à l'âge de 76 ans. C'était un médecin très-instruit et l'un des plus zélés propagateurs de la vaccine. Cependant son nom sera moins célèbre dans la postérité, par ses ouvrages qui sont en petit nombre, que par le fatal instrument qui porte son nom.

(1) Madame Latour était dans sa famille, à Lorient.

L'ARCHITECTURE et la sculpture ont perdu dans la même journée (le 29 mars) deux hommes qui honoraient ces arts par leurs talens.

M. Cellierier , architecte du gouvernement , membre du conseil des bâtimens civils , et inspecteur général des travaux , est mort à l'âge d'environ 74 ans. Il n'était pas moins recommandable par la grâce de son esprit , par l'aménité de ses mœurs , que par la connaissance approfondie de l'architecture. On doit à ses talens beaucoup de travaux. Dans ses derniers temps , il fut chargé de la restauration de l'église Saint-Denis et de l'érection du palais des archives. C'est aussi lui qui a bâti le charmant théâtre des *Variétés* sur les Boulevards. M. Cellierier était né à Dijon.

M. Clodion , sculpteur , a terminé sa carrière quelques instans après M. Cellierier. Né à Paris , il avait étudié son art sous la direction de M. Adam son oncle ; il fut agrégé à l'académie de peinture et de sculpture. Peu d'artistes ont autant travaillé. Il excellait surtout dans le genre gracieux. Plusieurs de ses petits groupes font l'ornement des cabinets des curieux. M. Clodion avait 79 ans lorsqu'il est mort à la suite d'une maladie catarrhale.



POLITIQUE.

LA France dans les derniers jours de mars gémissait encore sous une tyrannie jusqu'alors sans exemple. Le fils d'un huissier d'*Ajaccio* (1), d'abord satellite des *jacobins* dont il partageait les crimes, nous écrasait du poids de son ambition gigantesque; et, les bras tendus vers l'avenir, nous invoquions la liberté que nous n'espérions plus. Un seul jour a changé notre destinée à laquelle est attachée celle du monde entier; nous respirons après dix ans de souffrances; l'aurore du bonheur commence à luire sur notre patrie, et la paix, exilée depuis si long-temps de l'Europe, va enfin mettre un terme à l'effusion du sang.

Rappelons en peu de mots les événemens qui ont amené le nouvel ordre de choses dont nous allons éprouver les heureux résultats.

Le 29 mars, Napoléon Buonaparte régnait encore; Paris frémissait sous ses lois, et cette capitale d'un grand empire voyait les suppôts de la tyrannie élever leurs têtes insolentes au milieu des places publiques. Cependant les coalisés, animés par le génie d'Alexandre, étaient sous nos murs dans lesquels ils venaient chercher une paix qu'ils demandaient en vain depuis long-temps; mais les agens de l'usurpateur, nous trompant comme ils l'avaient fait tant de fois, annonçaient les triomphes de nos guerriers, lorsque depuis long-temps la victoire avait déserté leurs drapeaux, sous lesquels l'honneur national ne ralliait plus les Français; ils publiaient dans les feuilles publiques que l'empereur manœuvrait sur les derrières de l'ennemi avec une armée victorieuse et venait secourir sa capitale, tandis que des forces supérieures l'empêchaient d'en approcher; Joseph, son digne frère, fit une proclamation remplie de mensonges, pour exciter les Parisiens à se défendre en leur promettant un secours qu'il savait ne devoir pas arriver (A). (*Voyez les pièces historiques*).

Mais il avait prononcé les noms sacrés de *patrie* et d'*honneur*,

(1) *De Buonaparte et des Bourbons*, page 65, par M. de Châteaubriand. — Cet Ouvrage, qui a été annoncé à l'instant même où l'usurpateur est tombé du trône, et qui a paru quelques jours après, est plein d'énergie et de vérité. Il survivra aux circonstances.

toujours si puissans sur les cœurs français ; aussi se préparait-on à la défense de Paris, sans réfléchir que la victoire était impossible, et qu'une défaite entraînait la ruine.

Le 30, la ville fut attaquée sur trois points, par une armée à laquelle on put à peine opposer dix mille hommes de troupes de ligne ; mais les Français ne comptent jamais leurs ennemis, et combattent sûrs de mourir avec le même courage que s'ils étaient sûrs de vaincre. Un feu très-vif commença sur les six heures du matin, et dura jusqu'à trois heures et demie du soir, que la capitulation fut signée. Nos soldats se battirent comme ils se sont toujours battus ; plusieurs détachemens de la garde nationale partagèrent les dangers des troupes de lignes, et les élèves de l'école polytechnique défendirent une des barrières avec l'ardeur de jeunes soldats et l'expérience de vieux capitaines ; plusieurs ont reçu d'honorables blessures, et tous ont montré une valeur héroïque (1).

Tandis qu'on se battait, la terreur régnait dans la ville ; on attendait avec inquiétude les suites du combat ; on s'interrogeait en tremblant sur le sort de nos généreux défenseurs, et la désolation était générale. Cependant les émissaires du gouvernement répandaient de fausses nouvelles, et distribuaient des feuilles imprimées dans lesquelles ils invitaient le crédule Parisien à une défense impossible, par la promesse d'un secours qui ne devait pas arriver (B).

Joseph et les ministres de son frère avaient annoncé qu'ils ne nous quitteraient pas et qu'ils mourraient avec nous ; mais quand l'affaire fut engagée, ils nous abandonnèrent lâchement pour mettre en sûreté les dépouilles de la France qu'ils emportaient avec eux ; ils quittèrent Paris, dont ils croyaient la perte certaine, et ils se réjouissaient en fuyant de la chute de cette capitale des nations.

On ne peut douter aujourd'hui que Buonaparte, se voyant dans l'impossibilité de défendre Paris, n'en ait résolu la perte. L'idée seule de forcer les Parisiens à soutenir un siège le prouve, et comme il brûla toujours les villes qu'il prit d'assaut, il espéra que les alliés, contre lesquels il nous exaspérait par les moyens les plus odieux, en feraient autant. Cependant son âme, qui ne conçut jamais que le crime, se défia de la ma-

(1) Six de ces jeunes Français furent faits prisonniers avec un sergent de la garde de Buonaparte. Les augustes souverains alliés leur donnèrent la liberté ; mais ces braves n'ont voulu l'accepter qu'autant que leur compagnon d'infortune l'aurait également. L'âme d'Alexandre est trop belle pour n'avoir pas été touchée de ce dévouement.

gnanimité d'Alexandre et de Guillaume, il craignit qu'ils ne pardonnassent à des hommes égarés, et son génie infernal lui suggéra un moyen de destruction plus affreux que tout ce que les Tibère et les Caligula ont inventé pour la destruction du genre humain. Le vaste magasin de Grenelle contient 240 milliers de poudre en grains, 6 millions de cartouches d'infanterie, 25,000 gargousses à boulet, 3000 obus chargés, et une grande quantité d'artifices. Le 30 mars, jour du combat, Buonaparte ordonne de le faire sauter. Il pensait avec joie que la plus grande partie de la ville serait détruite par l'explosion, et que des monceaux de ruines le vengeraient des gémissemens du peuple et des projets des coalisés. La Providence n'abandonna pas cinq cent mille âmes à la rage du plus monstrueux des tyrans dont l'histoire ait conservé le souvenir. M. Maillard de Lescourt reçut l'ordre de mettre le feu au magasin à poudre; il en eut horreur; mais il feignit d'accepter cette horrible mission, pour empêcher que Buonaparte n'en chargât l'un des *Séjan*, des *Narcisse* ou des *Tigillin*, dont il était toujours environné. Honneur au brave militaire à qui nous devons le salut d'une population immense et la conservation des monumens des arts que Paris renferme, son nom sera transmis à la postérité par la reconnaissance nationale.

Paris après la capitulation était dans l'attente des événemens du lendemain; nous sentions tous que ce jour devait décider des destinées de la France; et comme on nous avait caché avec soin les intentions généreuses des alliés, nous ignorions alors si le sort des vaincus nous était réservé, et si notre belle patrie allait porter le joug des puissances étrangères. D'autres craignaient que Buonaparte, acceptant la paix qu'on lui proposait depuis le commencement de la guerre, punît la capitale de ne s'être pas laissé brûler. La nuit se passa dans cette affreuse incertitude, qui ne fut dissipée que le lendemain.

Ce jour, la troupe de ligne qui avait défendu Paris l'évacua suivant la capitulation, et la garde nationale en fit seule le service. L'armée des puissances coalisées entra sur les dix heures; elle portait des paroles de paix et de consolation qui rassurèrent tout le monde. La proclamation du prince de Schwartzenberg, dans laquelle il était dit que les souverains alliés cherchaient de bonne foi une autorité salutaire en France, pour traiter avec elle de l'union de toutes les nations et de tous les gouvernemens, nous annonça notre délivrance; et le joug qui pesait sur nos têtes fut brisé (C).

Leurs majestés l'empereur de Russie et le roi de Prusse s'étaient placés dans les Champs Élysées pour y voir défilér leurs

troupes. Un peuple ivre de joie se pressait autour de ces souverains ; les cris *Vive Alexandre ! Vive Guillaume ! Vive nos libérateurs !* répétés par cent mille bouches , témoignèrent les sentimens de la nation française envers des monarques généreux qui ne l'avaient conquis que pour lui rendre la liberté , et les paroles que l'empereur Alexandre adressait à tout le monde avec une bonté paternelle , arrachaient des larmes d'attendrissement aux infortunés dont elles consolaient les maux.

« Enfin , disent les journaux (et , cette fois , ils n'ont dit » que la vérité) , on se précipitait aux pieds de l'auguste » monarque ; on pressait ses mains , ses genoux , ses habits , » on arrêtait son cheval ; et la bonté particulière avec laquelle il recueillait ces témoignages de reconnaissance et de » respect , a laissé dans les cœurs une impression que rien ne » pourra effacer. On peut le dire , les fastes de l'histoire ne » présentent pas l'exemple d'un enthousiasme aussi éclatant et » aussi sincère , et les fastes de l'histoire en conserveront le » souvenir » .

Cet enthousiasme redoubla lorsqu'on eut affiché la déclaration de l'empereur Alexandre , portant que les alliés ne traiteraient ni avec Buonaparte ni avec aucun des membres de sa famille , et qu'ils garantiraient la constitution que la nation française allait se donner (D).

Le sénat fut donc invité à nommer sur-le-champ un gouvernement provisoire , afin de pourvoir aux besoins de l'administration. Il s'assembla aussitôt sous la présidence du vice-grand-électeur , qui , dans un discours inspiré par le plus ardent patriotisme , a tracé aux sénateurs les devoirs que leur imposaient les circonstances. On s'occupa sur-le-champ de la nomination des membres du gouvernement provisoire , et tous les suffrages se réunirent en faveur du prince de Bénévent et de MM. Beuronville , de Jaucourt , de Dalberg et de Montesquiou. Les bons citoyens applaudirent à ce choix , et les premières opérations du gouvernement provisoire justifèrent les espérances que sa création avait fait naître.

Le sénat indiqua ensuite les bases sur lesquelles la nouvelle constitution devait être élevée , et demanda premièrement la conservation du corps législatif ; secondement , la garantie des pensions militaires ; troisièmement , celle de la dette publique ; quatrièmement , le maintien des ventes de domaines nationaux ; cinquièmement , la défense de rechercher aucun citoyen pour ses opinions politiques ; et sixièmement , la liberté des cultes.

Le gouvernement provisoire fit aussitôt une adresse aux armées françaises. *Vous n'êtes plus , leur dit-il , les soldats de*

Napoléon ; le sénat et la France vous dégagent de vos sermens (E). Cette adresse produisit un grand effet, et, sitôt qu'elle fut connue, les braves quittèrent en foule les aigles du tyran pour se réunir sous les enseignes de la patrie.

Le sénat, après avoir entendu le rapport d'une commission, prononça la déchéance de Buonaparte (*F*) ; un message en instruisit le gouvernement provisoire, et bientôt une éloquente adresse (*G*) annonça à la nation française qu'elle était libre du joug de fer sous lequel elle gémissait depuis dix ans.

Les divers corps de l'état se hâtèrent d'adhérer à cet acte de la justice nationale ; les législateurs, quoiqu'en minorité, rompirent le silence auquel ils avaient été contraints par Napoléon ; la cour de cassation donna l'exemple, que suivirent aussitôt la cour d'appel, la cour des comptes, le tribunal de première instance, et le collège des avocats. Le préfet de la Seine et celui de police, le conseil municipal, le corps de gendarmerie, les adjudans de la ville, abandonnèrent solennellement la cause de Buonaparte, et l'université applaudit à sa chute.

Au milieu de cet accord des diverses autorités civiles, on attendait l'adhésion des militaires avec impatience, mais sans crainte, parce qu'on connaissait leur patriotisme. Bientôt en effet ces généraux, qui avaient conduit si souvent nos phalanges à la victoire, vinrent offrir leurs bras à la patrie pour laquelle leur sang avait coulé tant de fois, et nous vîmes arriver dans nos murs les maréchaux Macdonald, Marmont, Oudinot, Ney, Victor, Mortier, Moncey et Lefebvre ; tous approuvèrent la déchéance de la dynastie corse, et tous firent des vœux pour le bonheur de la France.

Le gouvernement, fort dès sa naissance, parce qu'il est juste, s'est signalé par des actes honorables, et dignes de la grande nation qu'il représente.

L'auguste chef de l'église languissait depuis long-temps dans les prisons de Buonaparte, qui n'avait pas eu honte de porter ses mains sacrilèges sur un homme dont le caractère et l'âge commandaient le respect ; l'ordre de le rendre à l'église a été donné, et Rome va revoir le pontife qu'elle pleure depuis si long-temps (*H*).

Un prince de la maison d'Espagne, l'infant Don Carlos, était retenu à Perpignan ; on lui a rendu la liberté dont il n'aurait jamais dû être privé (*I*) ; on a également renvoyé dans leurs foyers une foule de prisonniers espagnols que Buonaparte détenait dans ses prisons et dans ses bagnes, parce qu'ils avaient défendu leur patrie avec courage.

Le gouvernement provisoire, non content de ces actes de jus-

tice, s'est aussi occupé avec beaucoup de soin de l'administration intérieure. Les conscrits des dernières levées ont été rendus à leur famille; on a mis des commissaires à la tête des divers ministères jusqu'à l'arrivée du roi constitutionnel, que la nation française se choisit par un acte libre de sa souveraineté; le commandement de la garde nationale a été donné au général Dessoles, l'un des amis de Moreau; et le général Dupont, long-temps victime de la haine jalouse de Buonaparte, a eu la direction du département de la guerre.

Les gens de lettres, rompant enfin l'honorable silence auquel ils étaient condamnés depuis l'avènement de Buonaparte au trône, ont déjà publié plusieurs écrits, et en annoncent d'autres; tous les jours on affiche de nouvelles adresses, dont par malheur aucune ne mérite d'être citée en entier, à cause du ton déclamateur qui y règne; cependant on a distingué celle où l'on indiquait au sénat ce qu'il doit faire pour assurer le bonheur de la France, et qu'on termine en disant: « Si cette » grande tâche n'était pas remplie, sénateurs, craignez alors » que l'inxorable histoire ne flétrisse à jamais vos noms, que » la postérité ne vous reproche d'avoir sacrifié au repos de la » génération présente le bonheur et l'indépendance des races » futures, et que les amis de la patrie ne précipitent de leurs » chaises curules des magistrats indignes de les occuper ».

Parmi ces diverses adresses, il en est une qui porte le nom du général Moreau, et qui bien certainement n'est pas de lui. Les principes en sont sages; mais plusieurs sont contraires aux opinions que ce grand homme a constamment professées pendant sa carrière politique. Moreau a imprimé à ses proclamations un cachet qu'on ne trouve pas dans celle-ci. J'ignore si le héros a communiqué ses secrets à celui qui le fait parler maintenant; mais bien certainement il ne lui a pas communiqué son génie.

Les agens de Buonaparte, profitant de la liberté de la presse pour effrayer les Français sur les intentions des membres de l'ancienne famille royale, que le vœu de la nation rappelle sur un trône jadis glorieusement occupé par elle, ont répandu avec profusion, sous le nom du roi, une proclamation faite pour jeter l'effroi dans l'âme de tous les bons citoyens; mais elle a été désavouée hautement, et les espions de l'ancien gouvernement ont échoué dans leur dessein de faire revivre l'anarchie, en alarmant les acquéreurs de propriétés nationales et les amis de la liberté religieuse.

On a publié aussi plusieurs pièces curieuses qui, sans la circonstance actuelle, n'auraient jamais vu le jour; tels sont la lettre du souverain pontife à l'évêque de Montefiascone, dont

on admire l'énergie en combattant les principes (J) ; l'éloquent rapport qui a amené la dissolution de l'assemblée de nos courageux représentans ; le discours de Buonaparte aux législateurs, monument d'ignorance, d'orgueil et de tyrannie (K) ; la constitution des Espagnols, le mémoire de don Cevallos sur la conduite du gouvernement français envers la famille royale d'Espagne, et les actes de la cour de Rome (1).

L'impartiale histoire, qui juge les souverains vainement échappés à la vengeance des lois, conservera un éternel souvenir de la magnanimité de l'empereur Alexandre et de ses augustes alliés ; elle dira avec quelle bonté touchante ils ont changé en larmes de joie les pleurs amers qui coulaient des yeux de tous les Français ; elle racontera une foule de traits d'humanité, tels qu'on en trouve dans la vie des Titus, des Marc-Aurèle, des Julien, des Alfred, des Louis IX, des Louis XII et des Henri IV. Nos neveux pleureront d'attendrissement en apprenant l'accueil paternel que l'héritier de Pierre-le-Grand a fait au sénat français, lorsque ce premier corps de la nation lui a demandé de rendre à leur patrie cent cinquante mille Français qui sont prisonniers dans ses vastes états. Ces infortunés, en rentrant dans leurs foyers, maudiront l'oppresser qui les en arracha, et béniront la main bienfaisante qui a terminé leur misère.

Au milieu des transports de la joie publique, la charte constitutionnelle a été rédigée, et le journal officiel l'a mise sous les yeux de la nation qui doit l'approuver (L) ; elle est calquée sur la constitution anglaise ; mais il n'appartient pas à des particuliers sans mission de la juger. Bornons-nous à dire que c'est un excellent sommaire des lois que le pouvoir exécutif, le sénat et le corps législatif, rédigeront bientôt pour assurer leur indépendance réciproque.

PIÈCES HISTORIQUES.

(A) *Le roi Joseph, lieutenant-général de l'Empereur, commandant en chef la garde nationale, aux citoyens de Paris.*

Citoyens de Paris, une colonne ennemie s'est portée sur Meaux. Elle s'avance par la route d'Allemagne ; mais l'Empereur la suit de près, à la tête d'une armée victorieuse.

Le conseil de Régence a pourvu à la sûreté de l'Impératrice et du Roi de Rome. Je reste avec vous.

Armons-nous pour défendre cette ville, ses monumens, ses richesses, nos

(1) Nous rendrons compte de ces ouvrages aussitôt qu'ils auront été déposés au bureau du *Mercur*.

femmes, nos enfans, tout ce qui nous est cher. Que cette vaste cité devienne un camp pour quelques instans, et que l'ennemi trouve sa honte sous ses murs qu'il espère franchir en triomphe.

L'Empereur marche à notre secours; secondez-le par une courte et vive résistance, et conservons l'honneur français.

Paris, le 29 mars 1814.

Signé JOSEPH.

(B) *Nous laisserons-nous piller! Nous laisserons-nous brûler!*

Tandis que l'Empereur arrive sur les derrières de l'ennemi, 25 à 30,000 hommes, conduits par un partisan audacieux, osent menacer nos barrières. En imposent-ils à 500,000 citoyens qui peuvent les exterminer! Ce parti ne l'ignore point, ses forces ne lui suffiraient pas pour se maintenir dans Paris: il ne veut faire qu'un coup de main. Comme il n'aurait que peu de jours à rester parmi nous, il se hâterait de nous piller, de se gorger d'or et de butin; et quand une armée victorieuse le forcerait à fuir de la Capitale, il n'en sortirait qu'à la lueur des flammes qu'il aurait allumées.

Non! nous ne nous laisserons pas piller! nous ne nous laisserons pas brûler! Défendons nos biens, nos femmes, nos enfans, et laissons le temps à notre brave armée d'arriver pour anéantir sous nos murs les barbares qui venaient les renverser! Ayons la ferme volonté de les vaincre, et ils ne nous attaqueront pas! Notre Capitale serait le tombeau d'une armée qui voudrait en forcer les portes. Nous avons en face de l'ennemi une armée considérable; elle est commandée par des chefs habiles et intrépides; il ne s'agit que de les secourir.

Nous avons des canons, des baïonnettes, des piques, du fer. Nos faubourgs, nos rues, nos maisons, tout peut servir à notre défense. Etablissons, s'il le faut, des barricades: faisons sortir nos voitures et tout ce qui peut obstruer les passages; crénelons nos murailles, creusons des fossés; montons à tous nos étages les pavés des rues, et l'ennemi reculera d'épouvante.

Qu'on se figure une armée essayant de traverser un de nos faubourgs au milieu de tels obstacles, à travers le feu croisé de la mousquetterie qui partirait de toutes les maisons, des pierres, des poutres qu'on jeterait de toutes les croisées!

Cette armée serait détruite avant d'arriver au centre de Paris. Mais, non! le spectacle des apprêts d'une telle défense le forcerait de renoncer à ses vains projets, et elle s'éloignerait à la hâte pour ne pas se trouver entre l'armée de Paris et l'armée de l'Empereur.

(C) Habitans de Paris! les armées alliées se trouvent devant Paris. Le but de leur marche vers la capitale est fondé sur l'espoir d'une réconciliation sincère et durable avec elle. Depuis vingt ans l'Europe est inondée de sang et de larmes. Les tentatives faites pour mettre un terme à tant de malheurs ont été inutiles, parce qu'il existe dans le pouvoir même du gouvernement qui vous opprime un obstacle insurmontable à la paix. Quel est le Français qui ne soit pas convaincu de cette vérité!

Les souverains alliés cherchent de bonne foi une autorité salutaire en France, qui puisse cimenter l'union de toutes les nations et de tous les gouvernemens. C'est à la ville de Paris qu'il appartient, dans les circonstances actuelles, d'accélérer la paix du monde. Son vœu est attendu avec l'intérêt que doit inspirer un si immense résultat; qu'elle se prononce, et dès ce moment l'armée qui est devant ses murs devient le soutien de ses décisions.

Parisiens, vous connaissez la situation de votre patrie, la conduite de Bordeaux, l'occupation amicale de Lyon, les maux attirés sur la France, et les dispositions véritables de vos concitoyens: vous trouverez dans ces

exemples le terme de la guerre étrangère et de la discorde civile; vous ne sauriez plus le chercher ailleurs.

La conservation et la tranquillité de votre ville, seront l'objet des soins et des mesures que les alliés s'offrent de prendre avec les autorités et les notables qui jouissent le plus de l'estime publique : aucun logement militaire ne pèsera sur la capitale.

C'est dans ces sentimens que l'Europe en armes devant vos murs s'adresse à vous. Hâtez-vous de répondre à la confiance qu'elle met dans votre amour pour la patrie et dans votre sagesse.

Signé, *le commandant en chef des armées alliées,*
Maréchal prince de SCHWARTZEMBERG.

(D.) *Déclaration.*

Les armées des puissances alliées ont occupé la capitale de la France. Les souverains alliés accueillent le vœu de la nation française.

Ils déclarent :

Que si les conditions de la paix devaient renfermer de plus fortes garanties lorsqu'il s'agissait d'enchaîner l'ambition de Buonaparte, elles doivent être plus favorables, lorsque, par un retour vers un gouvernement sage, la France elle-même offrira l'assurance de ce repos.

Les souverains alliés proclament en conséquence :

Qu'ils ne traiteront plus avec Napoléon Buonaparte ni avec aucun de sa famille :

Qu'ils respectent l'intégrité de l'ancienne France, telle qu'elle a existé sous ses rois légitimes; ils peuvent même faire plus, parce qu'ils professent toujours le principe que, pour le bonheur de l'Europe, il faut que la France soit grande et forte :

Qu'ils reconnaîtront et garantiront la constitution que la nation française se donnera. Ils invitent par conséquent le sénat à désigner un gouvernement provisoire qui puisse pourvoir aux besoins de l'administration, et préparer la constitution qui conviendra au peuple français.

Les intentions que je viens d'exprimer me sont communes avec toutes les puissances alliées.

ALEXANDRE.

Par S. M. I., *le secrétaire-d'état,* comte de NESSELRODE.

Paris, 31 mars 1814, 3 heures après-midi.

(E.) *Adresse aux armées françaises.*

Paris, 2 avril 1814.

Soldats, la France vient de briser le joug sous lequel elle gémit avec vous depuis tant d'années.

Vous n'avez jamais combattu que pour la patrie; vous ne pouvez plus combattre que contre elle, sous les drapeaux de l'homme qui vous conduit.

Voyez tout ce que vous avez souffert de sa tyrannie; vous étiez naguères un million de soldats, presque tous ont péri; on les a livrés au fer de l'ennemi sans subsistances, sans hôpitaux; ils ont été condamnés à périr de misère et de faim.

Soldats, il est temps de finir les maux de la patrie; la paix est dans vos mains, la refuserez-vous à la France désolée? les ennemis même vous la demandent; ils regrettent de ravager ces belles contrées, et ne veulent s'armer que contre votre oppresseur et le nôtre. Seriez-vous sourds à la voix de la patrie, qui vous rappelle et vous supplie? elle vous parle par son sénat, par sa capitale et surtout par ses malheurs; vous êtes ses plus nobles enfans, et ne pouvez appartenir à celui qui l'a ravagée, qui l'a livrée sans armes, sans défense, qui a voulu rendre votre nom odieux à toutes les nations, et

qui aurait peut-être compromis votre gloire, si un homme, qui n'est pas même Français, pouvait jamais affaiblir l'honneur de nos armes et la générosité de nos soldats.

Vous n'êtes plus les soldats de Napoléon, le Sénat et la France entière vous dégagent de vos sermens.

Signé, les membres du gouvernement provisoire, le prince de Bénévent, François de Montesquiou, Dalberg, Beurnonville, Jaucourt.

(F) *Extrait des registres du Sénat-Conservateur.—Séance du dimanche 3 avril 1814, présidée par M. le sénateur comte Barthélemy.*

A midi, les membres du Sénat se réunissent en vertu de l'ajournement porté au procès-verbal de la séance d'hier.

Le Sénat entend la lecture et approuve la rédaction de ce procès-verbal.

Il approuve pareillement la rédaction du procès-verbal relatif au transport et à la réception du Sénat chez S. M. l'Empereur de Russie.

A l'occasion de ce dernier procès-verbal, et de l'assurance donnée au Sénat par l'empereur Alexandre, de délivrer tous les Français prisonniers de guerre dans ses états, le Sénat, profondément touché de cet acte magnanime, qui doit rendre tant d'infortunés à leurs familles; arrête que le gouvernement provisoire sera invité à prendre toutes les mesures nécessaires pour accélérer leur retour.

L'assemblée arrête également de consacrer dans ses registres le souvenir d'une si grande magnanimité.

Un membre demande que le procès-verbal, dont il s'agit, soit imprimé et distribué au nombre de six exemplaires, à chacun des sénateurs.

Cette proposition est adoptée.

L'assemblée, sur la proposition d'un autre membre, prend l'arrêté suivant :

Le Sénat rappelle dans son sein tous les sénateurs absens, excepté ceux dont la présence sera jugée utile dans les départemens.

Le présent arrêté sera transmis au gouvernement provisoire pour l'exécution.

M. le président communique à l'assemblée plusieurs lettres qu'il a reçues de divers membres du Sénat. Quatre de ces lettres, écrites sous la date courante du 3 avril, contiennent l'adhésion des sénateurs D'Abouville, François de Neufchâteau, Lenoir-Laroche et Shée, aux mesures prises par le Sénat dans ses précédentes séances. Les sénateurs Lejoux, Legrand, Fallet-Barol s'excusent par trois autres lettres sous la même date, de ne pouvoir, attendu leur état de maladie, assister aux séances du Sénat.

Le Sénat ordonne qu'il sera fait mention de ces lettres au procès-verbal.

L'ordre du jour appelle la rédaction définitive du décret rendu dans la séance d'hier.

M. le sénateur comte Lambrechts, chargé de cette rédaction, en présente le projet.

Il est, après deux lectures successives, renvoyé à l'examen d'une commission spéciale, formée des sénateurs Barbé-Marbois, de Fontanes, Garat et Lanjuinais.

Les commissaires se retirent pour cet examen dans la salle du Conseil. La séance est suspendue jusqu'à leur retour.

A quatre heures la séance est reprise. M. le sénateur comte Lambrechts donne lecture du projet revu et adopté par la commission spéciale.

Ce projet, mis aux voix par M. le président, est adopté par le Sénat dans les termes suivans :

Le Sénat Conservateur,

Considérant que, dans une monarchie constitutionnelle, le monarque n'existe qu'en vertu de la constitution ou du pacte social ;

Que Napoléon Buonaparte, pendant quelque temps d'un gouvernement ferme et prudent, avait donné à la nation des sujets de compter pour l'avenir sur des actes de sagesse et de justice ; mais qu'ensuite il a déchiré le pacte qui l'unissait au peuple français, notamment en levant des impôts, en établissant des taxes autrement qu'en vertu de la loi, contre la teneur expresse du serment qu'il avait prêté à son avènement au trône, conformément à l'art. 53 de l'acte des constitutions du 28 floréal an 12 ;

Qu'il a commis cet attentat aux droits du peuple, lors même qu'il venait d'ajourner sans nécessité le Corps Législatif, et de faire supprimer comme criminel un rapport de ce corps, auquel il contestait son titre et sa part à la représentation nationale ;

Qu'il a entrepris une suite de guerres en violation de l'art. 50 de l'acte des constitutions du 22 frimaire an 8, qui veut que la déclaration de guerre soit proposée, discutée, décrétée et promulguée comme des lois ;

Qu'il a inconstitutionnellement rendu plusieurs décrets portant peine de mort, notamment les deux décrets du 5 mars dernier, tendant à faire considérer comme nationale une guerre qui n'avait lieu que dans l'intérêt de son ambition démesurée ;

Qu'il a violé les lois constitutionnelles par ses décrets sur les prisons d'état ;

Qu'il a anéanti la responsabilité des ministres, confondu tous les pouvoirs et détruit l'indépendance des corps judiciaires ;

Considérant que la liberté de la presse, établie et consacrée comme l'un des droits de la nation, a été constamment soumise à la censure arbitraire de sa police, et qu'en même temps il s'est toujours servi de la presse pour remplir la France et l'Europe de faits controvés, de maximes fausses, de doctrines favorables au despotisme et d'outrages contre les gouvernements étrangers ;

Que des actes et rapports entendus par le sénat ont subi des altérations dans la publication qui en a été faite ;

Considérant qu'au lieu de régner dans la seule vue de l'intérêt, du bonheur et de la gloire du peuple français, aux termes de son serment, Napoléon a mis le comble aux malheurs de la patrie, par son refus de traiter à des conditions que l'intérêt national obligeait d'accepter, et qui ne compromettaient pas l'honneur français ;

Par l'abus qu'il a fait de tous les moyens qu'on lui a confiés en hommes et en argent ;

Par l'abandon des blessés sans pansemens, sans secours, sans subsistances ;

Par différentes mesures dont les suites étaient la ruine des villes, la dépopulation des campagnes, la famine et les maladies contagieuses ;

Considérant que, par toutes ces causes, le gouvernement impérial établi par le sénatus-consulte du 28 floréal an 12, a cessé d'exister, et que le vœu manifeste de tous les Français appelle un ordre de choses dont le premier résultat soit le rétablissement de la paix générale, et qui soit aussi l'époque d'une réconciliation solennelle entre tous les états de la grande famille européenne ;

Le Sénat déclare et décrète ce qui suit :

Art. 1^{er}. Napoléon Buonaparte est déchu du trône, et le droit d'hérédité établi dans sa famille est aboli.

2. Le peuple français et l'armée sont déliés du serment de fidélité envers Napoléon Buonaparte.

3. Le présent décret sera transmis par un message au gouvernement provisoire de la France, envoyé de suite à tous les départemens et aux armées, et proclamé incessamment dans tous les quartiers de la capitale.

Aucun autre objet ne se trouvant à l'ordre du jour, M. le président lève la séance.

(G.) *Adresse du gouvernement provisoire au peuple français.*

Français, au sortir des discordes civiles, vous avez choisi pour chef un homme qui paraissait sur la scène du monde avec les caractères de la grandeur. Vous avez mis en lui toutes vos espérances; ces espérances ont été trompées. Sur les ruines de l'anarchie il n'a fondé que le despotisme.

Il devait au moins par reconnaissance devenir Français avec vous. Il ne l'a jamais été. Il n'a cessé d'entreprendre, sans but et sans motif, des guerres injustes, en aventurier qui veut être fameux. Il a, dans peu d'années, dévoré vos richesses et votre population.

Chaque famille est en deuil; toute la France gémit: il est sourd à nos maux. Peut-être rêve-t-il encore à ses desseins gigantesques, même quand des revers inouis punissent avec tant d'éclat l'orgueil et l'abus de la victoire.

Il n'a su régner ni dans l'intérêt national, ni dans l'intérêt même de son despotisme. Il a détruit tout ce qu'il voulait créer, et recréé tout ce qu'il voulait détruire. Il ne croyait qu'à la force, la force l'accable aujourd'hui, juste retour d'une ambition insensée.

Enfin cette tyrannie sans exemple a cessé: les puissances alliées viennent d'entrer dans la capitale de la France.

Napoléon nous gouvernait comme un roi de barbares; Alexandre et ses magnanimes alliés ne parlent que le langage de l'honneur, de la justice et de l'humanité. Ils viennent réconcilier avec l'Europe un peuple brave et malheureux.

Français, le sénat a déclaré *Napoléon déchu du trône*; la patrie n'est plus avec lui: un autre ordre de choses peut seul la sauver. Nous avons connu les excès de la licence populaire et ceux du pouvoir absolu: rétablissons la véritable monarchie en limitant, par de sages lois, les divers pouvoirs qui la composent.

Qu'à l'abri d'un trône paternel, l'agriculture épuisée refleruisse; que le commerce chargé d'entraves reprenne sa liberté; que la jeunesse ne soit plus moissonnée par les armes, avant d'avoir la force de les porter; que l'ordre de la nature ne soit plus interrompu, et que le vieillard puisse espérer de mourir avant ses enfans! Français, rallions-nous; les calamités passées vont finir et la paix va mettre un terme aux bouleversemens de l'Europe. Les augustes alliés en ont donné leur parole. La France reposera de ses longues agitations, et, mieux éclairée par la double épreuve de l'anarchie et du despotisme, elle trouvera le bonheur dans le retour d'un gouvernement tutélaire.

Actes du gouvernement provisoire.

(H.) Le gouvernement provisoire, apprenant avec douleur que des obstacles ont été mis au retour du pape dans ses états, et déplorant cette continuation d'outrages dont on abreuve depuis si long-temps le chef courageux que l'église redemande, ordonne que tout empêchement à son voyage cesse à l'instant, et qu'on lui rende dans sa route les honneurs qui lui sont dus.

Les autorités civiles et militaires sont chargées de l'exécution du présent décret.

Donné à Paris, le 2 avril 1814.

Signé, le prince DE BÉNÉVENT, etc.

(I.) Le gouvernement provisoire, considérant combien il a été odieux en soi, et contraire aux conventions qui ont précédé le départ de S. M. le roi d'Espagne, de retenir à Perpignan son frère l'infant D. Carlos, ordonne que ce prince soit reconduit le plus promptement possible, et avec tous les honneurs dus à son rang, jusqu'au premier poste espagnol.

Il est enjoint aux autorités civiles et militaires de prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution du présent ordre.

Donné à Paris, le 2 avril 1814.

Signé, le prince DE BÉNÉVENT, etc.

(K.) *Rapport fait au Corps Législatif au nom de la commission extraordinaire, le 28 décembre 1813.*

Messieurs, la commission extraordinaire que vous avez nommée en vertu du décret de l'empereur du 20 décembre 1813, vient vous présenter le rapport que vous attendez en ces graves circonstances.

Ce n'est pas à la commission seulement, c'est au corps législatif en entier à exprimer les sentimens qu'inspire la communication ordonnée par S. M., des pièces originales du portefeuille des affaires étrangères.

Cette communication a eu lieu, messieurs, sous la présidence de S. A. S. l'archichancelier de l'empire; les pièces mises sous vos yeux sont au nombre de neuf.

Parmi ces pièces se trouvent des notes du ministre de France et du ministre d'Autriche qui remontent au 18 et au 21 août. On y trouve le discours prononcé par le régent, le 5 novembre, au parlement: il y disait.... « Il n'est ni dans les intentions de S. M., ni dans celles des puissances alliées, de demander à la France aucuns sacrifices qui puissent être incompatibles avec son honneur et ses justes droits ».

Les négociations actuelles pour la paix commencent au 10 novembre dernier; elles s'engagent par l'entremise du ministre de France en Allemagne; témoin d'un entretien avec les ministres d'Autriche, de Russie et d'Angleterre, il fut chargé de rapporter en France des paroles de paix, et de faire connaître les bases générales et sommaires sur lesquelles la paix pouvait se négocier.

Le ministre des relations extérieures, M. le duc de Bassano, a répondu le 16 à cette communication du ministre d'Autriche. Il a déclaré qu'une paix fondée sur la base de l'indépendance générale des nations, tant sur terre que sur mer, était l'objet des desirs et de la politique de l'empereur. En conséquence, il proposait la réunion d'un congrès à Manheim.

Le ministre d'Autriche répondit, le 25 novembre, que LL. MM. II. et le roi de Prusse étaient prêts à négocier, dès qu'ils auraient la certitude que l'empereur des Français admettrait les bases générales et sommaires précédemment communiquées.

Les puissances trouvaient que les propositions contenues dans la lettre du 16, quoique généralement partagées par tous les gouvernemens de l'Europe, ne pouvaient tenir lieu de bases.

Dès le 2 décembre le ministre des relations extérieures, le duc de Bassano, donna la certitude désirée.

En rappelant les propositions générales de la lettre du 16, il annonce avec une vive satisfaction que S. M. l'empereur adhère aux bases proposées, qu'elles entraînaient de grands sacrifices de la part de la France; mais qu'elle les ferait sans regret pour donner la paix à l'Europe.

A cette lettre, le ministre d'Autriche répondit, le 10 décembre, que LL. MM. avaient reconnu avec satisfaction, que l'Empereur avait adopté des bases essentielles de l'équilibre et de la tranquillité de l'Europe; qu'elles ont voulu que cette pièce fût communiquée sans délai à leurs alliés, et

qu'elles ne doutaient pas que les négociations ne pussent s'ouvrir immédiatement après leur réponse.

C'est à cette dernière pièce, que, d'après les communications qui nous ont été faites, s'arrête la négociation.

C'est de là qu'il est permis d'espérer qu'elle reprendra son cours naturel, lorsque le retard exigé pour une communication plus éloignée, aura cessé; c'est donc sur ces deux pièces que pourront reposer nos espérances.

Pendant que cette correspondance avait lieu entre les ministres respectifs on a imprimé dans la gazette de Francfort, mise sous les yeux de votre commission, en vertu de la lettre close de S. M., une déclaration des puissances coalisées, en date du 1^{er} décembre, où l'on remarque entr'autres choses le passage suivant :

« Les souverains alliés désirent que la France soit grande, forte et heureuse, parce que la puissance française grande et forte est une des bases fondamentales de l'édifice social; ils désirent que la France soit heureuse, que le commerce français renaissse, que les arts, bienfaits de la paix, reflourissent, parce qu'un grand peuple ne saurait être tranquille qu'autant qu'il est heureux. Les puissances confirment à l'empire français une étendue de territoire que la France n'a jamais connue sous ses rois, parce qu'une nation valeureuse ne déchoit pas pour avoir à son tour éprouvé des revers dans une lutte opiniâtre et sanglante, où elle a combattu avec son intrépidité accoutumée.

Il résulte de toutes ces pièces que les puissances belligérantes ont exprimé hautement le désir de la paix.

Vous y avez remarqué surtout que l'empereur a manifesté la résignation de faire de grands sacrifices, qu'il a accédé aux bases générales et sommaires, proposées par les puissances coalisées elles-mêmes.

L'anxiété la plus patriotique n'a pas besoin de connaître encore les bases générales et sommaires sans chercher à pénétrer le secret des cabinets, lorsqu'il est inutile de le connaître pour le but qu'on veut atteindre; ne suffit-il pas de remarquer que les conditions ont été proposées par les puissances coalisées elles-mêmes, et d'être convaincu que Sa Majesté a pleinement adhéré aux bases nécessaires à l'ouverture d'un congrès, dans lequel S. M. discute ensuite tous les droits, tous les intérêts?

Le ministre d'Autriche a d'ailleurs reconnu lui-même que l'empereur avait adopté des bases essentielles au rétablissement de l'équilibre et de la tranquillité de l'Europe. Par conséquent l'adhésion de S. M. à ces bases, a été un grand pas vers la pacification du monde.

Tel est, messieurs, le résultat de la communication qui nous a été faite, d'après les dispositions constitutionnelles; c'est au corps législatif qu'il appartient d'exprimer les sentimens qu'elle fait naître; car l'article 30 du sénatus-consulte du 28 frimaire an 12 porte que le corps législatif, toutes les fois que le gouvernement lui aura fait une communication, qui aura un autre objet que le vote de la loi, se formera en comité général pour délibérer sa réponse.

Comme le corps législatif attend de sa commission des réflexions propres à préparer une réponse digne de la nation française et de l'empereur, nous nous permettrons de vous exprimer quelques-uns de nos sentimens.

Le premier est celui de la reconnaissance, pour une communication qui appelle en ce moment le corps législatif à prendre connaissance des intérêts politiques de l'état.

On éprouve ensuite un sentiment d'espérance au milieu des désastres de la guerre, en voyant les rois et les nations prononcer à l'envi le nom de la paix.

Les déclarations solennelles et réitérées des puissances belligérantes s'accordent en effet, messieurs, avec le vœu universel de l'Europe pour la paix;

avec le vœu si généralement exprimé autour de chacun de nous dans son département, et dont le corps législatif est l'organe naturel.

D'après les bases générales contenues dans la déclaration, les vœux de l'humanité pour une paix honorable et solide sembleraient pouvoir bientôt se réaliser; elle serait honorable; car, pour les nations comme pour les individus, l'honneur est dans le maintien de ses droits et dans le respect de ceux des autres. Cette paix serait solide; car la véritable garantie de la paix est dans l'intérêt qu'ont toutes les puissances contractantes, d'y rester fidèles. Qui peut donc en retarder le bienfait? Les puissances coalisées rendent à l'empereur l'éclatant témoignage qu'il a adopté des bases essentielles au rétablissement de l'équilibre et de la tranquillité de l'Europe.

Nous avons pour premiers garans de ses desseins pacifiques, et cette adversité, véridique conseillère des rois, et le besoin des peuples hautement exprimé, et l'intérêt même de la couronne.

A ces garanties, peut-être croiriez-vous utile de supplier sa majesté d'ajouter une garantie plus solennelle encore?

Si les déclarations des puissances étrangères étaient fallacieuses, si elles voulaient nous asservir; si elles méditaient le déchirement du territoire sacré de la France, il faudrait, pour empêcher notre patrie d'être la proie de l'étranger, rendre la guerre nationale!

Mais pour opérer plus sûrement ce beau mouvement qui sauve les empires, n'est-il pas désirable d'unir étroitement et la nation et son monarque?

C'est un besoin d'imposer silence aux ennemis sur leurs accusations d'agrandissement, de conquêtes, de prépondérance alarmante; puisque les puissances coalisées ont cru devoir rassurer les nations par des protestations publiquement proclamées, n'est-il pas digne de S. M. de les éclairer par des déclarations solennelles sur les desseins de la France et de l'empereur? Lorsque le prince à qui l'histoire a consacré le nom de Grand, voulut rendre l'énergie à ses peuples, il leur révéla tout ce qu'il avait fait pour la paix, et ses confidences ne furent pas sans effet.

Afin d'empêcher les puissances coalisées d'accuser la France et l'empereur de vouloir conserver un territoire trop étendu dont elles semblent craindre la prépondérance, n'y aurait-il pas une véritable grandeur à les désabuser par une déclaration formelle?

Il ne nous appartient pas sans doute d'inspirer les paroles qui retentiraient dans l'univers; mais, pour que cette déclaration eût une influence utile sur les puissances étrangères, pour qu'elle fit sur la France l'impression espérée, ne serait-il pas à désirer qu'elle proclamât à l'Europe et à la France, la promesse de ne continuer la guerre que pour l'indépendance du peuple français, et l'intégrité de son territoire?

Cette déclaration n'aurait-elle pas en Europe une irrévocable autorité?

Lorsque S. M. aurait ainsi, en son nom et en celui de la France, répondu à la déclaration des alliés, on verrait d'une part des puissances qui protestent qu'elles ne veulent pas s'approprier un territoire par elle reconnu nécessaire à l'équilibre de l'Europe, et de l'autre un monarque qui se déclarerait animé de la seule volonté de défendre le même territoire.

Que si l'empire français restait seul fidèle à ces principes libéraux, que les chefs des nations auraient cependant tous proclamés, la France, alors forcée par l'obstination de ses ennemis à une guerre de nation et d'indépendance, à une guerre reconnue juste et nécessaire, saurait déployer, pour le maintien de ses droits, l'énergie, l'union et la persévérance dont elle a déjà donné d'assez éclatans exemples; unanime dans son vœu pour obtenir la paix, elle le sera dans ses efforts pour la maintenir, et elle montrera encore au monde qu'une grande nation peut tout ce qu'elle veut, lorsqu'elle ne veut que ce qu'exigent son honneur et ses justes droits.

La déclaration que nous osons espérer captiverait l'attention des puissances qui rendent hommage à la valeur française; mais ce n'est pas assez pour ranimer le peuple lui-même, et le mettre en état de défense.

C'est, d'après les lois, au gouvernement à proposer les moyens qu'il croira les plus prompts et les plus sûrs pour repousser l'ennemi et asseoir la paix sur des bases durables.

Ces moyens seront efficaces, si les Français sont persuadés que le gouvernement n'aspire plus qu'à la gloire de la paix; ils le seront, si les Français sont convaincus que leur sang ne sera versé que pour défendre une patrie, et des lois protectrices; mais ces mots consolateurs de paix et de patrie rentrent en vain, si l'on ne garantit pas les institutions qui promettent les bienfaits de l'une et de l'autre.

Il paraît donc indispensable à votre commission qu'en même temps que le gouvernement proposera les mesures les plus prompts pour la sûreté de l'état, S. M. soit suppliée de maintenir l'entière et constante exécution des lois qui garantissent aux Français les droits de la liberté, de la sûreté, de la propriété, et à la nation le libre exercice de ses droits politiques. Cette garantie a paru à votre commission le plus efficace moyen de rendre aux Français l'énergie nécessaire à leur propre défense.

Ces idées ont été suggérées à votre commission par le désir et le besoin de lier intimement le trône et la nation, afin de réunir leurs efforts contre l'anarchie, l'arbitraire et les ennemis de notre patrie.

Votre commission a dû se borner à vous présenter ces réflexions, qui lui ont paru propres à préparer à la réponse que les constitutions vous appellent à faire.

Comment la manifesterez-vous?

La disposition constitutionnelle en détermine le mode, c'est en délibérant votre réponse en comité général; et puisque le corps législatif est appelé tous les ans à présenter une adresse à l'empereur, vous croirez peut-être convenable d'exprimer par cette voie votre réponse à la communication qui vous a été faite.

Si la première pensée de S. M., en de si grandes circonstances, a été de réunir autour du trône les députés de la nation, leur premier devoir n'est-il pas de répondre dignement à cette convocation, en portant au monarque la vérité et le vœu des peuples pour la paix?

Discours de Buonaparte au Corps législatif.

Messieurs les députés,

Je vous ai appelés auprès de moi pour faire le bien, vous avez fait le mal.

Vous avez parmi vous des gens dévoués à l'Angleterre, à l'étranger et qui correspondent avec le prince régent.

M. Laisné est un méchant homme; il correspond avec le prince régent par l'intermédiaire de l'avocat Desèze.

Les onze douzièmes d'entre vous sont bons, les autres sont des factieux.

Retournez dans vos départemens; je suivrai de l'œil ceux qui ont de mauvaises intentions.

Vous avez cherché à m'humilier; je suis un homme que l'on peut tuer, mais qu'on ne saurait déshonorer.

Quel est celui d'entre vous qui pourrait supporter le fardeau du pouvoir? Il a écrasé l'assemblée constituante, qui dicta des lois à un monarque faible. (Le faubourg Saint-Antoine vous aurait secondé et vous aurait abandonné.)

Que sont devenus les Jacobins, les Girondins, les Vergniau, les Guadet, etc....? Ils sont morts.

Vous avez cherché à me noircir aux yeux de la France, c'est un attentat !

Qu'est-ce que le trône au reste ? Quatre morceaux de bois dorés, recouverts d'un morceau de velours.

Moi aussi je suis sorti du milieu du peuple et je sais les obligations que j'ai contractées.

Ce n'est pas au moment où les ennemis occupent nos frontières, et que 200,000 cosaques sont prêts à inonder nos plaines, qu'il fallait faire des remontrances. Je sais qu'il y a eu des abus.

M. Raynouard a dit que le prince Masséna a pris une bastille à Marseille. Il a menti. Ce général a pris possession d'une maison vacante, et le ministre saura indemniser le propriétaire.

Humilie-t-on ainsi un maréchal de France ?

Je vous avais indiqué un comité secret ; c'est là qu'il fallait me présenter vos doléances, prendre des notes, établir des faits ; je vous aurais mis en rapport avec quelques conseillers d'état, et je vous aurais fait rendre justice.

C'était en famille qu'il fallait laver notre linge sale, et non sous les yeux du public.

J'ai été deux fois appelé au trône par les vœux de 24,000,000 de Français ; j'ai un titre, et vous n'en avez pas. Qu'êtes-vous dans la constitution ? Vous n'êtes rien ; vous n'avez aucune autorité ; c'est le trône qui est la constitution, tout est dans le trône.

On a mêlé l'ironie aux reproches ; suis-je fait pour être humilié ? Je sais supporter l'adversité avec noblesse.

Vous me demandez des concessions que les ennemis même ne me demandaient pas ; s'ils me demandaient la Champagne, vous voudriez que je leur donnasse la Brie.

Dans quatre mois j'aurai la paix, les ennemis seront chassés ou je serai mort.

Vous appartient-il de délibérer sur de si grands intérêts ? Je vous le répète, vous avez parmi vous des factieux.

Ne sais-je pas combien il est facile de remuer une grande assemblée ? l'un se met là, l'autre là, et la délibération est conduite par des agitateurs.

Au lieu de nous réunir tous, vous nous avez désunis, vous m'avez mis seul en face des étrangers ; on dirait que c'est à moi seul qu'ils font la guerre. C'est une atrocité !

Vous vous dites les représentans de la nation et vous n'êtes que les députés des départemens au corps législatif.

Vous avez éloigné les gens qui tiennent au gouvernement, les présidents, les avocats généraux ; cela ne prouve-t-il pas vos mauvaises intentions ?

Vous avez nommé votre commission extraordinaire, celle des finances, celle de l'adresse ; vous avez choisi mes ennemis.

M. Laisné est un méchant homme, les autres sont des factieux ; les onze douzièmes parmi vous sont bons ; je poursuivrai les méchants.

Était-ce pendant que les ennemis sont chez nous qu'il fallait dire de pareilles choses ?

La nature m'a fait un caractère fort, il peut résister à tout. Il en a coûté à mon orgueil ; je l'ai sacrifié ; mais je suis au-dessus de vos misérables déclamations, et vous avez voulu me déshonorer.

J'attendais que vous vous seriez réunis d'intention et d'effort avec moi pour chasser l'étranger, vous l'avez appelé.

J'aurais perdu deux batailles, cela n'aurait pas fait plus de mal à la France, vous lui en avez fait beaucoup.

Sous trois ou quatre mois vous aurez la paix et vous vous repentirez de votre mauvaise conduite.

Je suis de ces gens qui triomphent ou qui meurent. Je porte dans mon cœur les onze douzièmes d'entre vous.

Retournez dans vos départemens, je ferai quelque jour imprimer le discours de votre commission, et il sera jugé ce qu'il est. S'il paraît dans vos départemens, je le ferai imprimer dans le Moniteur avec des notes; je ferai nommer les députés des deux séries qui manquent et je nommerai le corps législatif.

Les habitans de l'Alsace et de la Franche-Comté ont meilleur esprit que vous; ils demandent des armes; je leur en fais donner. Je leur envoie des aides-de-camp pour les conduire en partisans.

(L.) *Extrait des registres du Sénat Conservateur, du mercredi 6 avril 1814.*

Le sénat conservateur, délibérant sur le projet de constitution qui lui a été présenté par le gouvernement provisoire, en exécution de l'acte du sénat du 1^{er} de ce mois;

Après avoir entendu le rapport d'une commission spéciale de sept membres,

Décède ce qui suit :

Art. 1^{er}. Le gouvernement français est monarchique et héréditaire de mâle en mâle par ordre de primogeniture.

2. Le peuple français appelle librement au trône de France, LOUIS-STANISLAS-XAVIER DE FRANCE, frère du dernier roi, et après lui les autres membres de la maison de Bourbon, dans l'ordre ancien.

3. La noblesse ancienne reprend ses titres. La nouvelle conserve les siens héréditairement. La légion d'honneur est maintenue avec ses prérogatives. Le roi déterminera la décoration.

4. Le pouvoir exécutif appartient au roi.

5. Le roi, le sénat et le corps législatif concourent à la formation des lois.

Les projets de lois peuvent être également proposés dans le sénat et dans le corps législatif.

Ceux relatifs aux contributions ne peuvent l'être que dans le corps législatif.

Le roi peut inviter également les deux corps à s'occuper des objets qu'il juge convenables.

La sanction du roi est nécessaire pour le complément de la loi.

6. Il y a cent cinquante sénateurs au moins et deux cents au plus.

Leur dignité est inamovible et héréditaire de mâle en mâle par primogeniture. Ils sont nommés par le roi.

Les sénateurs actuels, à l'exception de ceux qui renonceraient à la qualité de citoyens français, sont maintenus et font partie de ce nombre. La dotation actuelle du sénat et des senatoreries leur appartient. Les revenus en sont partagés également entre eux, et passent à leurs successeurs. Le cas échéant de la mort d'un sénateur sans postérité masculine directe, sa portion retourne au trésor public. Les sénateurs qui seroient nommés à l'avenir ne peuvent avoir part à cette dotation.

7. Les princes de la famille royale et les princes du sang, sont de droit membres du sénat.

On ne peut exercer les fonctions de sénateur qu'après avoir atteint l'âge de majorité.

8. Le sénat détermine les cas où la discussion des objets qu'il traite doit être publique ou secrète.

9. Chaque département nommera au corps législatif le même nombre de députés qu'il y envoyait.

Les députés qui siégeaient au corps législatif lors du dernier ajournement,

continueront à y siéger jusqu'à remplacement. Tous conservent leur traitement.

A l'avenir ils seront choisis immédiatement par les collèges électoraux, lesquels sont conservés, sauf les changemens qui pourraient être faits par une loi à leur organisation.

La durée des fonctions des députés au corps législatif est fixée à cinq années.

Les nouvelles élections auront lieu pour la session de 1816.

10. Le corps législatif s'assemble de droit chaque année, le 1^{er}. octobre. Le roi peut le convoquer extraordinairement, il peut l'ajourner, il peut aussi le dissoudre; mais dans ce dernier cas, un autre corps législatif doit être formé, au plus tard dans les trois mois, par les collèges électoraux.

11. Le corps législatif a le droit de discussion. Les séances sont publiques, sauf le cas où il jugera à propos de se former en comité général.

12. Le sénat, le corps législatif, les collèges électoraux et les assemblées de canton, élisent leur président dans leur sein.

13. Aucun membre du sénat ou du corps législatif ne peut être arrêté, sans une autorisation préalable du corps auquel il appartient.

Le jugement d'un membre du sénat ou du corps législatif, accusé, appartient exclusivement au sénat.

14. Les ministres peuvent être membres, soit du sénat, soit du corps législatif.

15. L'égalité de proportion dans l'impôt est de droit. Aucun impôt ne peut être établi ni perçu, s'il n'a été librement consenti par le corps législatif et par le sénat. L'impôt foncier ne peut être établi que pour un an. Le budget de l'année suivante et les comptes de l'année précédente, sont présentés chaque année au corps législatif et au sénat, à l'ouverture de la session du corps législatif.

16. La loi déterminera le mode et la quotité du recrutement de l'armée.

17. L'indépendance du pouvoir judiciaire est garantie. Nul ne peut être distrait de ses juges naturels.

L'institution des jurés est conservée, ainsi que la publicité des débats, en matière criminelle.

La peine de la confiscation des biens est abolie.

Le roi a le droit de faire grâce.

18. Les cours et tribunaux ordinaires actuellement existans sont maintenus; leur nombre ne pourra être diminué ou augmenté qu'en vertu d'une loi. Les juges sont à vie et inamovibles, à l'exception des juges de paix et des juges de commerce. Les commissions et les tribunaux extraordinaires sont supprimés, et ne pourront être rétablis.

19. La cour de cassation, les cours d'appel et les tribunaux de première instance proposent au roi trois candidats pour chaque place de juge vacante dans leur sein. Le roi choisit l'un des trois. Le roi nomme les premiers présidens et le ministère public des cours et des tribunaux.

20. Les militaires en activité, les officiers et soldats en retraite, les veuves et les officiers pensionnés conservent leurs grades, leurs honneurs et leurs pensions.

21. La personne du roi est inviolable et sacrée.

Tous les actes du gouvernement sont signés par un ministre. Les ministres sont responsables de tout ce que ces actes contiendraient d'attentatoire aux lois, à la liberté publique et individuelle, et aux droits des citoyens.

22. La liberté des cultes et des consciences est garantie. Les ministres des cultes sont également traités et protégés.

23. La liberté de la presse est entière, sauf la répression légale des délits

qui pourraient résulter de l'abus de cette liberté. Les commissions sénatoriales de la liberté de la presse et de la liberté individuelle sont conservées.

24. La dette publique est garantie.

Les ventes des domaines nationaux sont irrévocablement maintenues.

25. Aucun Français ne peut être recherché pour les opinions ou les votes qu'il a pu émettre.

26. Toute personne a le droit d'adresser des pétitions individuelles à toute autorité constituée.

27. Tous les Français sont également admissibles à tous les emplois civils et militaires.

18. Toutes les lois actuellement existantes restent en vigueur, jusqu'à ce qu'il y soit légalement dérogé. Le Code des lois civiles sera intitulé : *Code civil des Français*.

29. La présente constitution sera soumise à l'acceptation du peuple français dans la forme qui sera réglée. LOUIS-STANISLAS-XAVIER sera proclamé *Roi des Français* aussitôt qu'il aura juré et signé par un acte portant : *J'accepte la constitution ; je jure de l'observer et de la faire observer. Ce serment sera réitéré dans la solennité où il recevra le serment de fidélité des Français.*

Signé, le prince de BÈNÉVENT, président ;

Les comtes de VALENCE et de PASTORET, secrétaires ;

Le prince archi-trésorier ; les comtes Abrial, Barbé-Marbois, Emmery, Barthelemy, Beldersbuch, Berthollet, Beurnonville, Cornet, Carbenara, Legrand, Chasseloup, Chollet, Colaud, Davoust, de Gregory, Decroy, Depère, Dembarrère, Dhaubersaert, Destuit-Tracy, d'Harville, d'Hédouville, Fabre (de l'Aube), Ferino, Dubois-Dubais, de Fontanes, Garat, Grégoire, Herwyn de Nevelle, Jaucourt, Klein, Journu-Aubert, Lambrecht, Lanjuinais, Lejeas, Lebrun de Rochemont, Lemercier, Meernan de Lespignasse, de Mastradou, Lenoir-Laroche, de Malleville, Redon, Roger-Ducos, Péré, Tascher, Porcher de Richebourg, de Ponté-Coulant, Saur, Rigal, Saint-Martin de Lamotte, Sainte-Suzanne, Sieyes, Shimmelpenninck, Van-deden-van-de-Gelder, Van-de-Poh, Venturi, Vauturi, Vaubois, duc de Valmy, Villetard, Rimard, Van-Zuylen-van-Nyveelt.

LES circonstances ne nous ont pas permis de faire paraître le cahier du mois de mars, à la fin de ce mois ; mais nous espérons que nos Souscripteurs ne se plaindront pas de ce retard, puisqu'ils ont dans ce N°. le tableau des événemens qui se sont passés à Paris, jusqu'au 15 avril.

Nous allons prendre des mesures pour que le N°. prochain soit publié avant le 15 mai.

TABLE

DU TOME CINQUANTE-HUITIÈME.

POÉSIE.

A une Dame assise devant son miroir, pièce imitée de Cowley; par M. de Bournisseaux.	Page 3
A M. Ch. L'Affilé, en recevant le <i>Souvenir des Menestrels</i> ; par madame de la Vieuville.	5
A mademoiselle Clémence D**, en lui envoyant les <i>Soupers de Momus</i> ; par M. Boucher.	<i>Ib.</i>
Le Magnétisme; par M. Auguste Moufle.	6
Plus de peur que de mal. Conte; par M. Chambet (de Lyon).	<i>Ib.</i>
Quatrains; par M. Talairat.	7
Isaure. Elégie; par M. Hilaire L. S.	49
Le Troubadour ermite. Romance; par M. Géraud.	51
La Goutte d'eau. Fable; par M. de Mossard.	53
Le Bonheur d'une entorse; par M. D. B.	97
Vers à M. Edmond Fielder; par J. A. Lambert.	145
Eloge de la Poésie; par M. Boinvilliers.	148
Non, non, plus d'Amour. Romance; par M. Charles Malo.	149
Inscription pour une fontaine; par M. Géraud.	150
Madrigal; par M. Victor Augier.	<i>Ib.</i>
Le Jour des Morts dans les catacombes de Paris; par M. M. F. Le V**.	193
Hommage aux Mânes de Bernardin de Saint-Pierre; par M. Damis.	199
A Messala. Elégie; par M. Mollevaut.	242
La Chûte des feuilles; par M. Bres.	245
Le Prisonnier français. Romance; par M. L. Damis.	247
L'Eglise de Saint-Martin-en-Ré. Fragment; par M. F.-O. Demesle.	249
La Feuille morte; par M. Augustin Soulié.	250
Vers faits à Rouen, devant une statue de Rollon; par M. Louis Dubois.	<i>Ib.</i>
Vingt ans et les Femmes. Couplets; par M. Victor Augier.	253
La Devise des anciens Chevaliers; par M. Hilaire L. S.	254
Conte; par le même.	<i>Ib.</i>

Le Charme du Baiser. Romance; par M. C.-L. Mollevaut.	433
Le Paysage; par M. Bres.	434
Imitation de Martial; par M. L. Damin.	436
De l'utilité du malheur; par le même.	1b.
La Grâce. Stances; par M. Victor Augier.	437
Eruption de l'Etna.	1b.
Conte; par M. Hilaire L. S.	438
L'Amant d'Isnel. Romance; par M. Auguste Moufle.	439
Chansonnette; par M. Charles Malo.	440
À Norris. Églogie; par M. S. d. L.	441
A. S. M. l'Empereur de Russie; par M. N.	443
Enigmes.	7, 53, 103, 150, 200, 255, 444
Logogriphes.	8, 54, 104, 151, 200, 256, 445
Charades.	8, 54, 104, 151, 200, 259, 446

SCIENCES ET ARTS.

(EXTRAITS.)

Mémoires de Technologie et de Mécanique; par M. Marcel de Serres.	55
---	----

(MÉLANGES.)

Sur le Globe géographique de M. Poirson.	9
Discours sur l'esprit d'invention et de recherche dans les Sciences; par M. Biot.	105
De la Pomme-de-terre, sous les rapports alimentaires; par M. Alex. Cadet-de-Vaux.	448
Sur les Ouvrages de M. Thomas, médecin; par M. O. P.	456

LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS.

(EXTRAITS.)

Abrégé des Morales de Plutarque.	11
Petit Almanach des Dames. — Almanach des Modes.	16
Dithyrambe à l'ombre de Jacques Delille.	59
Le Chalet des Hautes-Alpes. — Le Robinson suisse: (Ouvrages de madame de Montolieu.)	65
Voyages d'Antenor: (nouvelle édition).	112, 162
Sur l'éducation nationale. — Essai de traduction en vers du Roland faricieux: (Ouvrages de M. D. P. de N.).	119

TABLE DES MATIÈRES.

623

Les Bucoliques de Virgile, traduction de M. <i>Langeac</i> .	152
Leçons théoriques et pratiques de langue grecque; par M. <i>Fremion</i> .	201
Biographie ancienne et moderne, etc.	204, 277, 499
Histoire des Croisades; par M. <i>Michaud</i> .	261
De la Propriété politique et civile; par M. <i>Dageville</i> .	268
Dissertation sur soixante traductions françaises de l'Imitation de J.-C.; par M. <i>Barbier</i> .	285
Les Peuples de la Russie, etc.	291
Essais historiques et biographiques sur Dijon; par M. <i>Girault</i> .	296
Tableau historique et chronologique, depuis la naissance de Louis xiv jusqu'en 1810; par M. <i>Bordes</i> .	303
Le Crévief de la jeunesse.	305
Histoire abrégée de Russie; par M. <i>Nougaret</i> .	307
Le Voile, ou Valentine d'Alté.	1b.
Jean Second; Traduction en vers des Odes, etc.; par M. <i>Lorauz</i> .	310
Supplément à la Correspondance littéraire de MM. Grimm et Diderot; par M. <i>Ant.-Alexis Barbier</i> .	461
Paris ancien, Paris moderne, etc.	478
De la Civilisation, depuis les premiers temps historiques jusqu'à la fin du dix-huitième siècle; par M. <i>Eusèbe Salverte</i> .	489
Les Révélations indiscrettes du dix-huitième siècle.	506
Le Bonheur de la Médiocrité; par madame <i>Bursay</i> .	518
Saint-Clair ou l'Héritière de Desmond; par miss <i>Owenson</i> .	524

(M É L A N G E S .)

Sur le Cours de Littérature de M. <i>Aimé Martin</i> .	21, 212
Deuxième Lettre d' <i>Antimèle</i> .	70
Quelques Considérations sur l'année, les saisons et les mois; par M. de <i>Sen**</i> .	132
L'Orpheline. Nouvelle; par M. <i>Audibert</i> .	169, 217
La Balance morale. Conte; par M. <i>Adrien de Sarrasin</i> .	318
Description des Hypogées de la ville de Thèbes; par M. <i>Jomard</i> .	330
Sur quelques Romans composés par des Femmes; par mademoiselle <i>Virg. de S***</i> .	336
Les Caricatures; par <i>Antimèle</i> .	340
<i>Au Rédacteur</i> . Sur une erreur qui se trouve dans la <i>Biographie universelle</i> ; (article d' <i>Alembert</i>).	347
Fragmens d'un voyage en Italie; par M. <i>Louis Dubois</i> .	352
Les deux jeunes Philosophes. Nouvelle; par M. <i>Bres</i> .	531
De la Griselda italienne, de la Grisclidis française, etc.	542

Fragment d'un Ouvrage de madame de Staël.	55
Commentaire historique sur l'Ode d'Horace, <i>Justum et tenacum, etc.</i> ; par M. le Baron de Chaudruc de Crazannes.	559

VARIÉTÉS.—BULLETTIN LITTÉRAIRE.

Académie de Musique.	359, 583
Théâtre Français.	28, 128, 177, 226, 361, 584
Théâtre Feydeau.	82, 130, 181, 228, 367, 585
Théâtre de l'Odéon.	31, 131, 182, 230, 369, 589
Aux Rédacteurs du <i>Mercur</i> .	35, 184
Revue des Journaux et autres Ouvrages périodiques.	78, 123, 565
Institut de France,	182, 389
Athénée de Paris,	371, 590
Société d'encouragement pour l'industrie nationale.—Prix proposés.	377
Notices bibliographiques.	48, 140, 240, 401
Nécrologie.	231, 391, 599

POLITIQUE.

Tableau politique.	36, 85, 125, 185, 231, 404, 601
Notes et pièces historiques.	408, 608
<i>Actes de l'administration générale.</i> — Décrets, etc.	423
<i>Bulletin de Jurisprudence.</i> — Causes célèbres. — Décisions des tribunaux.	43

Fin de la Table du Tome cinquante-huitième.

LIE

PILE

PRINCETON UNIV

Princeton University Library



32101 080220690

~~RILE~~ SNRQCG

GLIWEPSNCA

